

# ŒUVRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

ET

DOCTEUR DE L'ÉGLISE

---

ÉDITION COMPLÈTE

D'APRÈS LES AUTOGRAPHES ET LES ÉDITIONS ORIGINALES  
ENRICHIE DE NOMBREUSES PIÈCES INÉDITES

DÉDIÉE A N. S. P. LE PAPE LÉON XIII

ET HONORÉE D'UN BREF DE SA SAINTETÉ

PUBLIÉE SUR L'INVITATION DE M<sup>GR</sup> ISOARD, ÉVÊQUE D'ANNECY,

PAR LES SOINS DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION

DU 1<sup>ER</sup> MONASTÈRE D'ANNECY

---

**TOME VII**  
**SERMONS - 1<sup>ER</sup> VOLUME**

ANNECY

MONASTÈRE DE LA VISITATION

---

MCMLXXXVIII

*Droits d'auteur pour tous les fichiers des Oeuvres complètes de saint François de Sales: sont mis à disposition pour un usage personnel ou l'enseignement seulement. Dans l'usage public vous devez indiquer la source [www.donboscosanto.eu](http://www.donboscosanto.eu). Pas être utilisés à des fins commerciales de toute nature!*

*Deuxième édition*

ŒUVRES  
DE  
SAINT FRANÇOIS DE SALES  
ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE  
ET  
DOCTEUR DE L'ÉGLISE

---

TOME SIXIÈME

SERMONS

1<sup>er</sup> VOLUME

---

*Propriété*

---

GENÈVE — H. TREMBLEY, LIBRAIRE, RUE CORRATERIE, 4

*Dépositaire principal*

ANNECY — ABRY, LIBRAIRE, RUE DE L'ÉVÊCHÉ, 3

PARIS — VICTOR LECOFFRE, RUE BONAPARTE, 90

LYON — EMMANUEL VITTE, PLACE BELLECOUR, 3

BRUXELLES — SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, RUE TREURENBERG, 16

MARSEILLE — LIBRAIRIE SALÉSIENNE, RUE DES PRINCES, 78

Il y en a certes a milleuzes. mais allons en chers  
 soit quelques uns.  
 Ex 12. La 1. Cest l'agneau paschal mat 26. luc 22. vbi  
 mat 26. luc 22. vbi pascha. post pascha. fig. feul  
 Paul. 1. cor. 5. Item pascha siml  
 Immolatus est xps. Pascha non o. Immaculatus  
 sed etiam manducabatur ex 12. Et St. Jan Lapell  
 apertus deus.  
 Manducabatur. Son excellence avec celle du pain  
 Se le pain seul y est. 1. suba ve clar est. 2. Signif.  
 caro carne melius repta. qual pane mors morte  
 que f. aduone, xpi Imoccha agno Immaculato  
 Mais Je demande l'appareil Si grand ne observe en  
 la manducation de l'agneau. ou sera Il repute cher  
 calum. Se cendre les reins tenir la baston. chaussez  
 le rest. donne au feu  
 Sans doute que l'agneau en cest facon representou Je  
 ne scais quoy meins que le pain. Et quoy donc. feres  
 vous les mysteres plus grands de l'auel que du nouueau  
 Si la cener nest g. ne signaon elle est beaucoup moude  
 que cest figure.  
 Non. il faut la realite. On mangent le pain sans  
 leuam avec des lettres Samages. pour monstres que au  
 lieu de l'agneau succederoit le baignet Eucharistie  
 et St. Paul avec g. h. h. h.  
 La 2. fig. est celle du pain ou de la mame. Ex 16.  
 elle fig. de leuch. Jo. 6. Patres vni mand. marna.  
 et St. Paul. 1. cor. 10. Apres que a parle de la mer de leau  
 sortie. 13a. il dit. Sans que f. zongu. l. /  
 Marna febat mambus figel. psal. 77. Sans une  
 marnia marna e celo huc e furno. Sap. 16. Iudei  
 Sme labore, 2a. cor. 9. xpi. Oem dulced mel et sapient  
 habebat.  
 Ou Euch. donc est plus g. ne reputation. 13a.  
 Mais regardons un peu de plus pres. La mame  
 est si admirable que le peuple Demond. t.  
 manhu manhu. Mais quelle merueille seroit  
 ce en ce pain. 13a. calum mes me. Et c. 17. 87  
 m. sal. rest. m. v. v. m. b. e. r. y. admirabile. p. r. u. p. a.

Mais outre cela ne scaues vous pas que le mal  
 fut mis sur l'autel au Tabernacle. ad heb. 9.  
 ou Il faut deux taber. l'un de mensa p. p. s.  
 l'autre ou estou l'arche et le mon. Or monstres  
 moy quand ce pain a este sur la croix. Il nest  
 que figure.  
 La 3. sera po. cest fois celle de la g. leuit. 8.  
 ou Il est dit que Dieu ordonna deux sortes de  
 sacrifi. l'un se bruloit hors la ville hors les  
 tentes. Et cestuy ci est accompli. en la passion  
 l'autre se mangent en la ville ou est Il accompli  
 Simon en l'Eucharistie. Il se mangent avec  
 le pain sans leuam.  
 Il faut conclure. par la similitude de l'huier  
 et de l'esh. Celle du printens. et de l'automne  
 Celle du petit enfant, et de l'homme grand. et  
 Mais si les figures auent si magnifiquement  
 parle de sa sac. oyez un peu les f. f. f. f.  
 psal 21. manducaverit et adorauerit oes  
 unguet terre. deus deus meus respice in me  
 St. Remy Il ya plus de 7. ans. la Intergr.  
 id qd manduc. ador.  
 psal 71. Erit firmamentu in terris In g. m. m. b.  
 montu super extolletur. Sup. libanu fruidus  
 eius Rabbi Salomon de Chuscaoth. Rabbi  
 Rabbi donat. Jonathan e burgensi vertit erit placenta  
 In h. q. In cap. 9. Sacerdotu.  
 puer. 9. Sapia g. d. f. e. u. m. x. b. i. d. m. i. m. o. l. a. u. e.  
 v. d. m. a. s. s. u. a. s. m. i. s. c. u. l. t. m. u. et posu mensa  
 Gp. l. 2. ep. 3. Sna. Gp. l. 2. ep. 3.

Fac-simile de deux pages du Sermon sur la Sainte Eucharistie  
 17 sep tembre 1595  
 L'Autographe est conserve au Monastere de la Visitation de Turin

# ŒUVRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

ET

DOCTEUR DE L'ÉGLISE

---

ÉDITION COMPLÈTE

D'APRÈS LES AUTOGRAPHES ET LES ÉDITIONS ORIGINALES  
ENRICHIE DE NOMBREUSES PIÈCES INÉDITES

DÉDIÉE A N. S. P. LE PAPE LÉON XIII

ET HONORÉE D'UN BREF DE SA SAINTETÉ

PUBLIÉE SUR L'INVITATION DE M<sup>GR</sup> ISOARD, ÉVÊQUE D'ANNECY,

PAR LES SOINS DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION

DU 1<sup>ER</sup> MONASTÈRE D'ANNECY

---

**TOME VII**  
**SERMONS - 1<sup>ER</sup> VOLUME**

ANNECY

IMPRIMERIE J. NIERAT  
RUE DE LA RÉPUBLIQUE

---

MDCCCXCVI

*Droits de traduction et de reproduction réservés*

# Index OCR

Index OCR.....	6
Avant-Propos.....	10
Avis au Lecteur .....	15
Première série. Sermons reproduits d'après les Autographes .....	16
I. Sermon pour la fête de la Pentecôte .....	16
II. Sermon pour la fête de saint Pierre .....	32
III. Sermon pour le jour de saint Pierre ad vincula.....	45
IV. Sermon pour le douzième Dimanche après la Pentecôte .....	51
V. Plan de sermon pour la fête de l'Exaltation de la sainte Croix .....	58
VI. Sermon pour le dix-huitième Dimanche après la Pentecôte.....	61
VII. Harangue pour la prise de possession de la Prévôté de Saint-Pierre de Genève.....	66
Première rédaction.....	66
Harangue pour la Prévôté, fin décembre 1593. Rédaction définitive.....	69
VIII. Plan d'un sermon pour la fête de la Circoncision .....	79
IX. Autre plan de sermon pour la fête de la Circoncision .....	81
X. Sermon pour le Dimanche de la Septuagésime .....	82
XI. Sermon pour le Dimanche de la Sexagésime .....	89
XII. Exorde d'un sermon pour le commencement du Carême.....	94
AVANT PROPOS.....	94
XIII. Fragment d'un sermon pour le jeudi après le premier Dimanche de Carême .....	96
XIV. Sermon pour le vendredi après le troisième Dimanche de Carême.....	99
XV. Fragment d'un sermon pour le quatrième Dimanche de Carême.....	103
XVI. Sermon pour le Dimanche des Rameaux .....	105
XVII. Sermon pour le mardi de Pâques.....	110
XVIII. Sermon pour la fête de l'Invention de la sainte Croix.....	114
XIX. Sommaire d'un sermon pour la fête de la Pentecôte.....	119
XX. Sommaire d'un sermon sur le Saint-Sacrement .....	121
XXI. Sermon pour le troisième Dimanche après la Pentecôte .....	123
XXII. Exhortation au service de Dieu .....	128
XXIII. Sommaire d'un sermon sur la mission des Pasteurs de l'Eglise .....	132
Il faut estre envoyé .....	132
Deux sortes de mission.....	133
L'ordinaire comme se prouve .....	133
L'extraordinaire .....	133
L'extraordinaire n'est bonne sans l'adveu de l'ordinaire .....	133
Voyons maintenant en particulier de saint [Jean].....	134
Ce grand, tesmoignage de nostre salut nous faict resjouir .....	134

XXIV. Sermon sur la visibilité de l'Eglise .....	136
XXV. Sermon sur la perpétuité de l'Eglise.....	141
XXVI. Sommaire d'un sermon sur la transsubstantiation et le Sacrifice de la Messe.....	145
Le 2 <sup>d</sup> , de la Messe.....	148
XXVII. Sermon pour le Dimanche de la Quinquagésime .....	150
XXVIII. Sermon sur la Salutation Angélique .....	155
XXIX. Sermon pour le quatrième Dimanche après Pâques .....	157
XXX. Sermon pour la fête de la Sainte Trinité .....	163
XXXI. Plan d'un sermon pour la fête de saint Pierre ès liens.....	169
XXXII. Sommaire d'un sermon sur la sainte Eucharistie figurée et prédite dans l'Ancien Testament .....	171
XXXIII. Notes pour un sermon sur les reliques des Saints .....	175
XXXIV. Notes pour des sermons sur divers sujets .....	178
I — Sur le jugement dernier .....	178
II — Sur la très sainte Vierge .....	179
III — Sur la primauté de saint Pierre.....	179
XXXV. Plan d'un sermon.....	181
LA PAROLE DE DIEU .....	181
Anonçee et exposée de vive voix .....	181
Par ceux qui en ont charge de Dieu .....	182
XXXVI. Notes pour un sermon sur la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie .....	183
XXXVII. Sermon pour la fête du Saint-Sacrement.....	185
XXXVIII. Sommaire d'un sermon pour le Dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement .....	191
XXXIX. Fragment d'un sermon pour le jour de l'octave du Saint-Sacrement .....	194
XL. Notes pour des sermons sur la sainte Eucharistie .....	196
XLI. Sermon pour le Dimanche de la Sexagésime.....	198
Attention.....	199
Humilité.....	200
XLII. Sermon pour une Dédicace.....	201
XLIII. Sermon dogmatique sur la sainte Eucharistie .....	206
XLIV. Second sermon sur le même sujet.....	210
XLV. Troisième sermon sur le même sujet.....	218
Raysons des Catholiques .....	219
XLVI. Fragments et notes de sermons sur divers sujets.....	222
I — Sur saint Pierre .....	222
II — Sur le désir que Dieu a de notre salut .....	222
III — Sur le souvenir de la Passion .....	224
IV — Sur l'office des Pasteurs .....	225
V — Sur la nature de l'adoration .....	225

VI — Sur le culte des Saints .....	226
XLVII. Notes pour des sermons sur divers sujets .....	227
I — Sur la correspondance à la grâce .....	227
II — Sur la mortification produite par l'amour.....	228
III — Sur la pénitence .....	229
IV — Sur le même sujet.....	229
V — Sur l'amour de Dieu et du prochain .....	230
VI — Sur le souvenir de la Croix et de la Passion .....	231
XLVIII. Sommaire d'un sermon pour le Dimanche dans l'octave de l'Epiphanie .....	233
XLIX. Notes d'un sermon pour le Dimanche de la Sexagésime .....	235
L. Plan d'un sermon pour le premier Dimanche de Carême .....	237
LI. Plan d'un sermon pour le vendredi après le quatrième Dimanche de Carême.....	241
LII. Notes d'un sermon pour la fête de Pâques.....	244
LIII. Notes d'un sermon pour le jeudi de Pâques.....	247
LIV. Fragment, d'un plan de sermon pour le sixième Dimanche après la Pentecôte .....	248
LV. Plan d'un sermon pour la fête de saint Jacques le Majeur.....	249
LVI. Sommaire d'un sermon pour le huitième Dimanche après la Pentecôte .....	252
LVII. Plan d'un sermon pour la fête de l'Assomption .....	254
LVIII. Fragments sur divers sujets .....	258
I — De l'obligation de servir Dieu .....	258
II — L'amour pur exclut tout partage.....	258
LIX. Oraison funèbre du duc de Mercœur .....	260
Epître dédicatoire a tres illustre et tres vertueuse princesse, Mademoyselle Françoise de Lorraine, fille unique de feu Monseigneur le duc de Mercœur.....	260
Oraison funèbre sur le trespas de tres haut et tres illustre prince Philippe Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur et de Penthevre, pair de France prince du saint Empire et de Martigues, etc. lieutenant general de l'empereur en ses armées d'hongrie faite et prononcée en la grande eglise de Notre Dame de Paris le 27 avril 1602 par messire François de Sales, coadjuteur et esleu evesque de Geneve.....	262
LX. Plans de deux sermons pour la Nativité de saint Jean-Baptiste .....	279
LXI. Sermon pour la fête de l'Assomption.....	282
LXII. Plan d'un panégyrique de saint Louis, roi de France .....	294
LXIII. Notes pour un sermon sur saint Louis, roi de France.....	298
LXIV. Notes pour un sermon sur l'humilité et la chasteté .....	300
LXV. Sommaire d'un sermon sur le jugement dernier .....	302
Table de correspondance de cette nouvelle Edition avec les précédentes, et indication de la provenance des Manuscrits.....	305
Glossaire des locutions et des mots surannés ou pris dans une acception inusitée aujourd'hui qui se trouvent dans le premier volume des Sermons de saint François de Sales.....	308
Table des matières .....	314





# Avant-Propos

---

Les Sermons de saint François de Sales vont nous apprendre à connaître cet aimable Saint sous un aspect nouveau. Nous retrouverons en lui le polémiste, l'ascète, le mystique qui déjà nous est apparu dans ses précédents ouvrages, et, de plus, l'orateur se révélera pour la première fois avec toute la force et le charme de cette éloquence simple et onctueuse, à laquelle la critique moderne n'a pas assez rendu justice. Parmi les œuvres de saint François de Sales, il n'en est pas, en effet, qui aient été moins bien soignées des éditeurs, et moins favorablement accueillies du public que ses Sermons. Nous nous réservons d'expliquer la cause de cette défaveur relative dans une Etude historique et critique sur la prédication de notre saint Docteur<sup>1</sup>. C'est là que seront examinés et appréciés à fond sa doctrine, son style, ses principes oratoires, et que nous distinguerons, comme nous l'avons fait pour ses autres ouvrages, ce qu'il a emprunté à ses devanciers et ce dont il n'est redevable qu'à son propre talent. Nous constaterons surtout l'influence considérable que son exemple et ses leçons exercèrent sur la transformation de l'éloquence sacrée en France. Il suffira de donner dans cet Avant-Propos un rapide aperçu des différentes éditions des Sermons de notre Saint, d'indiquer la marche générale adoptée pour celle-ci et les spécialités qui caractérisent ce premier volume. [V]

## I

Saint François de Sales ne publia aucun de ses Sermons, si l'on en excepte l'oraison funèbre du duc de Mercœur<sup>2</sup>. Ils furent imprimés pour la première fois dans les Œuvres de 1641, préparées par le Commandeur de Sillery avec le concours de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. On les avait divisés en deux séries : la première comprenait vingt-sept<sup>3</sup> Sermons ou plans de Sermons pris sur les Autographes ; la seconde, trente-trois discours recueillis par les Religieuses de la Visitation d'Annecy, avec une « diligence tres-fidele, » et des « soins tres-scrupuleux<sup>4</sup>. »

Deux ans plus tard, les Sermons étaient réimprimés dans un volume spécial qui contenait en outre la *Declaration mystique sur le Cantique des Cantiques* et soixante Lettres inédites. L'éditeur anonyme se plaint, dans son Epître dédicatoire *Aux Religieuses de la Visitation de Sainte Marie*, de la précipitation avec laquelle la première édition, selon lui, avait été faite, « ce qui a été cause, » dit-il, « d'une partie des fautes qui s'y sont rencontrées. » Et pour donner plus de crédit à la sienne, il ajoute : « Vostre tres-digne et tres-honorée Mere de Chantal... voulut prendre la peine de marquer elle-mesme fort particulièrement la maniere en laquelle elle desiroit qu'on la corrigéât. Et premierement, elle ordonna que l'on effaçât certaines redites et autres choses inutiles ; secondement, que, pour la consolation de ceux qui n'entendent pas le latin, on traduisit le plus qu'il se pourroit des passages qui sont [VI] dans les Fragmens. (C'est de la sorte qu'on qualifiait les Sermons autographes !) Troisiemement, qu'on mit par ordre et dans leur suite tous les Sermons

---

<sup>1</sup> Cette Etude ne pouvant être donnée qu'après l'impression des Sermons qui doivent comprendre quatre volumes, nous sommes obligés de la renvoyer au dernier, afin de ne pas retarder l'apparition des trois volumes précédents.

<sup>2</sup> C'est à l'insu du Saint que son sermon pour l'Assomption de la Sainte Vierge fut inséré dans un Sermonaire, publié à Paris. (Voir la Préface du *Traitté de l'Amour de Dieu*, tome IV de cette Edition, variante (166), p. 11.)

<sup>3</sup> La table des matières indique seulement vingt-cinq Sermons autographes, bien que le volume en contienne vingt-sept. Cette contradiction occasionne et excuse de fausses supputations dans le nombre de ces Sermons ; telle, par exemple, celle qui se trouve à la p. 85 du présent volume.

<sup>4</sup> Avis *Au lecteur* de l'édition de 1641.

complets, et en quatrièsm lieu que l'on y adjoustât d'autres piéces qui n'avoient pas encore esté imprimées. »

Ces instructions, la troisième surtout, furent assez mal comprises ; car, tout en maintenant la distinction faite d'abord entre les Sermons autographes et les Sermons recueillis, on sembla donner la préséance à ceux-ci qui furent imprimés en premier lieu, et parmi lesquels on confondit trois des plus beaux Sermons autographes. On eut le tort d'insérer dans le corps même du discours la traduction des textes donnés seulement en latin par l'Auteur, et enfin les corrections furent faites d'une manière si malencontreuse, qu'au lieu de remédier aux fautes de l'édition de 1641, on les multiplia. Le seul mérite de celle de 1643 est d'avoir donné un remarquable sermon autographe, prêché pour la fête de saint Pierre, et dix sermons recueillis demeurés inédits jusqu'alors. Malgré tous ses défauts, l'édition des Sermons de 1643, reproduite d'abord dans les Œuvres de 1647, l'a été ensuite dans toutes celles qui ont paru jusqu'à Vivès.

Ce dernier éditeur, tout en suivant 1643 pour les textes de plusieurs Sermons, s'est rapproché pour d'autres de l'édition princeps. Migne au contraire semble faire son étude spéciale de s'en éloigner, et modernise le plus qu'il se peut le texte original. C'est le même système qu'il suit dans la reproduction de vingt pièces inédites qui seraient l'ornement de son édition, si elles n'étaient travesties de manière à devenir méconnaissables. S'agit-il d'un simple canevas, l'éditeur en remplit le cadre par un texte improvisé à plaisir. Pour se rendre compte de la hardiesse d'un tel procédé, il suffit de confronter au moyen de la Table de correspondance placée à la fin de ce volume, cette leçon falsifiée par Migne avec le texte authentique rétabli dans la présente Edition. Vivès et Migne ont eu de plus le tort de suivre le procédé de Blaise, leur devancier immédiat, dans la répartition et le classement des œuvres oratoires de notre Saint ; car [VII] sans tenir compte de la distinction qu'il convient de faire entre les Sermons originaux et les Sermons recueillis, ils ont mélangé les uns avec les autres pour les publier selon l'ordre de l'année ecclésiastique. Cette combinaison maladroite, les retouches infligées aux Autographes et les lacunes considérables que présentent toutes les collections réunies jusqu'ici, faisaient sentir vivement la nécessité d'une nouvelle édition des Sermons de saint François de Sales, donnée d'après les méthodes de la critique contemporaine. La Providence nous met en mesure de remplir ce désir dans des conditions exceptionnellement favorables ; car c'est précisément la partie oratoire des Œuvres du saint Evêque de Genève qui constitue l'une des supériorités les plus marquées de notre Edition sur toutes celles qui ont paru antérieurement. Elle sera enrichie de quantité de pièces inédites du plus haut intérêt ; mais nous ne parlons ici ni du nombre ni de la valeur de ces documents, qui seront étudiés d'une manière spéciale dans les Avant-Propos des deux volumes suivants.

## II

Notre Edition revient pour le classement des matières à la division rationnelle adoptée par les premiers éditeurs, c'est-à-dire que les Sermons seront partagés en deux séries : les autographes et les recueillis. Nous ne nous occupons actuellement que des premiers. L'édition de 1641, avons-nous dit plus haut, contient vingt-sept Sermons que l'éditeur affirme être pris sur les originaux ; cette assertion est corroborée par une lettre de sainte Jeanne-Françoise de Chantal écrite au Commandeur de Sillery, en date du 27 avril 1637<sup>5</sup>. Après avoir annoncé [VIII] la découverte et l'envoi de divers autres Autographes de son bienheureux Père, la Sainte ajoute : « Il y a dix-huit de ses sermons, des premiers qu'il fit ; il me semble qu'ils sont tout entiers ou peu s'en faut. Il y a

---

<sup>5</sup> *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa Vie et ses Œuvres* (Paris, Plon, 1879), tome VII, Lettre MCDLXXVI. Les éditeurs ont rétabli la véritable date de cette lettre donnée par Migne comme étant du 27 avril 1638 ; mais il est à regretter que, dans une note explicative qui y est jointe, se fondant sur le millésime de 1637, ils aient attribué au Commandeur de Sillery l'édition des Œuvres de saint François de Sales, qui parut à Toulouse cette année-là.

encore quinze autres petits cahiers qui sont des mémoires de prédications en abrégé, le commencement y est seulement marqué, et la suite par points. Tous ces cahiers sont de sa bénite main. Nous n'avons point gardé de copies des prédications, espérant, mon très cher Père, que quand vous en aurez fait tirer ce que vous jugerez propre à être imprimé, vous nous les renverrez, s'il vous plaît, mais je dis s'il vous plaît. »

Le Commandeur mourut au moment où l'impression se terminait, et il est assez probable que les personnes chargées de mettre ordre à ses papiers ne renvoyèrent jamais à Annecy les précieux Autographes. Les recherches les plus diligentes ne nous ayant pas amenés à les découvrir, on peut se demander si vraiment ils existent encore. Mais la disparition des originaux n'infirmes en rien l'autorité de la première série des Sermons de 1641 ; car pour quiconque a fait une étude soigneuse et approfondie du style, de la manière, des principes oratoires de notre Saint, l'authenticité, la fidélité du texte de ces Sermons ne saurait être douteuse. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à leur attribuer la même valeur qu'à ceux dont il nous a été donné de contrôler les originaux. L'imprimeur seul est responsable de certaines fautes qui déparent sa publication, fautes qu'il nous a été facile de constater et de corriger<sup>6</sup>. Le sermon pour la fête de saint Pierre (pp. 31-54) est le seul que nous donnions uniquement sur la foi de l'éditeur de 1643 ; ce n'est pas [IX] toutefois sans avoir rejeté sous forme de notes les traductions abusivement introduites dans le texte par cet éditeur. Quant aux autres sermons inédits ou déjà publiés qui entrent dans ce premier volume, ils sont pris sur les Autographes, sauf les trois exceptions signalées dans la Table de correspondance. La reproduction en est faite avec cette scrupuleuse exactitude à laquelle nous sommes accoutumés de sacrifier même la régularité typographique. C'est ainsi que dans notre texte, comme dans les originaux, les numéros d'ordre sont représentés par des chiffres arabes, et que sont maintenues des abréviations et telles autres spécialités qui, en tout autre cas, seraient réputées notables négligences.

Si l'abondance des documents inédits et la fidélité du texte constituent le principal mérite de notre Edition, elle en revendique un autre qui n'est guère moins appréciable : c'est l'ordre chronologique dans la distribution des pièces. Le commencement de toute sainteté, a dit un grand Evêque, consiste à mettre dans notre vie chaque chose à sa véritable place. Serait-il téméraire d'avancer que le commencement de toute élucidation dans l'ordre littéraire consiste également à mettre les matières qui doivent former un ouvrage chacune à sa véritable place ? Or, pour avoir une idée exacte des Sermons de saint François de Sales, et on pourrait en dire autant de tout autre orateur, il importe souverainement de les étudier selon leur ordre chronologique. Ce n'est pas que nous blâmions les éditeurs qui ont préféré les ranger selon le cycle de l'année ecclésiastique ; mais si cette méthode a l'avantage de grouper les sujets analogues, elle a par contre le grave inconvénient de ne pas permettre de suivre le développement graduel du prédicateur. Quelle jouissance, au contraire, de rattacher ses discours aux diverses phases de sa vie, de relire dans ses Sermons l'histoire de son talent, et, quand il s'agit d'un Saint tel que le nôtre, celle des ascensions de son âme vers Dieu !

Parcourir ses Sermons sans en saisir la gradation, c'est s'exposer à les apprécier mal. Telle expression, telle figure, en effet, qui manquerait de dignité dans la bouche [X] d'un Evêque devient d'une fraîcheur ravissante si on la recueille sur les lèvres d'un jeune lévite. Citons par exemple le sermon pour la fête de saint Pierre que plusieurs littérateurs signalent comme entaché de mauvais goût. Leurs censures n'auraient-elles pas fait place à l'admiration s'ils s'étaient dit que ce discours est l'œuvre d'un jeune sous-diacre qui venait de déposer l'épée du gentilhomme pour revêtir l'habit ecclésiastique ? Au lieu de blâmer si sévèrement, ils eussent trouvé des charmes dans cette profusion de conceptions pieuses et de rapprochements ingénieux. Nous ne disconvenons pas que ces premiers sermons contiennent des « surcroissances » qui, selon la parole de notre Saint lui-même, demandent à « estre esfeuillees et esbourgeonnees ; » mais l'exubérante végétation de la

---

<sup>6</sup> Une de nos corrections les plus importantes se voit à la page 248, ligne 19 du présent volume. Au lieu d'*Irenee*, l'édition princeps porte *Idem*, attribuant ainsi à Eusèbe un texte du saint Evêque. Rétablir la vraie leçon, c'est prouver que saint François de Sales n'a pas manqué, ainsi qu'on l'avait supposé, de s'appuyer dans son enseignement sur la Tradition, du témoignage de l'Apôtre de Lyon, le Docteur le plus ancien et le plus autorisé en cette matière.

vigne ne témoigne-t-elle pas de la vigueur du cep et de l'abondance de la sève, et ces pampres qui doivent être retranchés ne sont-ils pas le gage des fruits que promet une saison plus avancée ?

La lecture des sermons de cette première période permet de constater en saint François de Sales le développement du talent de l'orateur et les envahissements du zèle de l'apôtre. On y remarque surtout une force, une vigueur, un ton d'autorité qui surprendrait dans un débutant si on ne se souvenait que *la sagesse du jeune homme* peut lui tenir lieu de *cheveux blancs*. Notre Saint possède à un si haut degré le sentiment de la sublimité de son ministère qu'il perd de vue sa propre personnalité. Se rappelant uniquement son titre d'*ambassadeur de Dieu*, il ne se met en peine que de remplir sa divine légation avec la noble indépendance qui lui convient.

Bien qu'il fût depuis plusieurs mois déjà nommé Prévôt de l'église cathédrale, il refusa de prendre possession de cette dignité avant sa promotion au sacerdoce (18 décembre 1593). C'est lors de son installation qu'il prononça la remarquable harangue, dans laquelle on ne s'étonnera pas de trouver de larges réminiscences de ses études universitaires, à côté de très belles interprétations des Livres sacrés. A partir de son ordination, notre Saint ne cessa d'évangéliser Annecy et les environs jusqu'au [XI] mois de septembre, où la volonté de Dieu vint l'arracher à ce paisible apostolat pour donner à son zèle un théâtre plus éclatant. On conçoit qu'il ne put écrire les discours presque innombrables prononcés pendant la mission du Chablais ; et, du reste, les sujets traités dans *Les Controverses* peuvent être considérés en toute vérité comme autant de sermons. Durant ces trois laborieuses années, le saint Missionnaire revenait assez souvent à Annecy recevoir les instructions de son Evêque et lui rendre compte de ses travaux, et ce n'était jamais sans rompre le pain de la divine parole au peuple fidèle, avide de l'entendre. Une longue maladie suivie d'une convalescence plus longue encore, les préparatifs puis les ajournements d'un voyage à Rome, un séjour de trois à quatre mois dans la ville éternelle, des fatigues accablantes et prolongées soutenues pour la réorganisation des paroisses du Chablais ralentirent forcément ensuite le cours de ses prédications. Rien donc de surprenant si notre collection présente une lacune considérable pour les années 1598, 1599 et 1600.

En 1601, sa grande œuvre terminée, l'infatigable Apôtre prêche le Carême à Annecy, et ce qui nous reste de cette station répond bien à l'idée que nous a donnée sainte Jeanne-Françoise de Chantal de ces « mémoires de prédications où le commencement est seulement marqué, et la suite par points. » Obligé, en 1602, de se rendre à Paris pour les affaires du diocèse, le Coadjuteur de Genève voit l'élite de la société française se presser au pied de sa chaire, étonnée et ravie de cette éloquence simple et persuasive à laquelle ne l'avaient pas accoutumée les prédications si emphatiques des orateurs contemporains. Le sermon pour la fête de l'Assomption et l'oraison funèbre du duc de Mercœur qui remontent à cette époque permettent de constater l'immense progrès qu'a fait dans l'art oratoire notre aimable Docteur. Bien que ces discours ne soient pas absolument irréprochables, la sobriété du style, la profondeur des pensées s'y font remarquer, sans nuire à cette fraîcheur de touche, à cette grâce d'expressions qui caractérisent [XII] ses premiers sermons. Le contenu du présent volume correspondant à la première partie de sa vie apostolique, soit à l'époque de sa prévôté (1593-1602), il nous a semblé utile de l'embrasser dans un rapide coup d'œil.

D'après ces données générales jointes aux divers témoignages des contemporains, il n'a pas été difficile de classer les Sermons dans leur ordre chronologique. Pour ceux dont nous avons pu retrouver les originaux, maintes caractéristiques de style, d'écriture, d'orthographe ont servi de base à nos appréciations. Ces ébauches sont écrites sur des feuillets de formes très variées, mais qui pour l'ordinaire sont de petite dimension, quelquefois même sur des papiers de rebut, au dos d'une lettre reçue, au revers d'un projet de pièce administrative. Ainsi, bien qu'il n'eût pas voué la pauvreté religieuse, saint François de Sales imitait le Docteur angélique, qui, pour esquisser ses immortels Traités, utilisait souvent des papiers délaissés par ses Frères. L'écriture des Autographes dont nous parlons indique qu'ils ont été tracés très rapidement, mais néanmoins elle est assez caractérisée pour permettre d'apprécier approximativement à quelle époque ils peuvent remonter<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Voir le fac-simile placé en tête de ce volume.

Parfois même ils sont datés, soit par l'Auteur, soit par le Notaire apostolique qui en a constaté l'authenticité lors du Procès de Béatification. Quant à ceux qui ont été publiés dans l'édition de 1641, nous ne sommes pas réduits à de simples conjectures. La déclaration de sainte Jeanne-Françoise de Chantal nous fournit, pour en faire le classement, des jalons qui préviennent tout écart considérable ; car d'après cette déclaration ils appartiennent à la jeunesse sacerdotale de son bienheureux Père. Les dates des Sermons étant justifiées par des notes spéciales nous ne donnerons pas ici des explications qui seraient superflues.

L'orthographe du Saint est maintenue non seulement dans les sermons pris sur les originaux, mais encore [XIII] dans ceux empruntés à l'édition de 1641. Ces derniers remontant à la période des *Controverses* et de la *Defense de l'Estendart de la sainte Croix*, nous sommes fondés à leur attribuer une même orthographe. Certaines libertés prises par l'Auteur dans l'usage du latin ont été soigneusement respectées : elles concernent surtout l'emploi des lettres *i* et *y*, *t* et *th*, *c* et *qu*, *c* et *t*, *e*, *æ* et *œ*. On a cru devoir le suivre également dans le cas où il exprime des mots grecs par des caractères romains, les latitudes qu'il prend à cet égard permettant de se rendre compte de la manière dont certaines voyelles se prononçaient à cette époque. De nombreuses indications des extraits de la Sainte Ecriture, des Pères et même des auteurs profanes figurent dans les originaux, tantôt insérées au milieu du texte, tantôt placées en marge. Dans ce dernier cas ces indications sont reproduites en italiques, aussi bien que les annotations marginales de l'Auteur, afin d'être facilement distinguées de celles qui sont ajoutées par les éditeurs. Il est intéressant de remarquer que, pour tout ce volume, saint François de Sales emprunte ses textes de l'Ecriture à l'ancienne version de la Vulgate. On sait que le Décret de Clément VIII en faveur de l'édition de Sixte-Quint fut seulement donné le 9 novembre 1592, et tout en défendant la réimpression des éditions non corrigées, ce Pontife n'en avait pas interdit l'usage.

Conformément au désir exprimé par sainte Jeanne-Françoise de Chantal, les éditeurs ont donné la traduction des passages latins insérés dans le texte. En ce qui regarde les citations bibliques, ils se sont aidés pour ces traductions des versions les plus autorisées de la Sainte Ecriture. Une Table bibliographique qui sera placée au dernier volume des Sermons nous dispense, au cours de la publication, de consacrer des notes spéciales aux nombreux auteurs ecclésiastiques postérieurs aux Pères mentionnés par saint François de Sales. Nous ne renverrons pas aussi loin pour trouver l'explication des mots surannés et des locutions vieilles ; car un Glossaire particulier sera donné s'il y a lieu dans chaque [XIV] volume. L'ordre adopté dans cette nouvelle Edition étant différent de celui auquel on était accoutumé, il nous a semblé nécessaire d'offrir au lecteur une Table spéciale, au moyen de laquelle il puisse se rendre facilement compte de la correspondance de notre publication avec les précédentes. Il pourra aussi dans un même coup d'œil embrasser la provenance des Manuscrits inédits ou imprimés seulement dans les collections de date récente.

Bien que les Sermons de saint François de Sales puissent paraître à première vue d'une utilité moins générale que ses autres ouvrages, nous sommes fondés à croire que personne ne les lira sans jouissance et sans profit. Ils réservent des charmes inattendus aux esprits les plus cultivés et offrent des modèles aux orateurs sacrés. Ils donnent aux simples fidèles des enseignements sûrs et lumineux, aux contemplatifs des sujets de méditation qu'ils ne parviendront pas à épuiser. Enfin nous pouvons redire après l'auteur de l'Avis au lecteur de l'édition de 1641 : Ce livre contient les « précieuses reliques de nostre Bien-heureux, qui se va rendre un Predicateur familier et domestique dans ses Sermons, de mesme qu'il a esté dans tous ses autres livres, le Directeur general des consciences, et le Maistre de la plus douce et plus aimable devotion. »

DOM B. MACKEY, O. S. B,

## Avis au Lecteur

*Les Sermons qui composent ce volume sont reproduits d'après les originaux et se subdivisent en deux groupes : ceux dont il a été possible de contrôler les Autographes, et ceux qui, les Autographes n'ayant pu être recouverts, sont donnés sur la seule foi de l'éditeur de 1641. Ces derniers sont au nombre de vingt-six. En dehors de ces deux groupes, nous signalons le sermon pour la fête de saint Pierre, emprunté à l'édition de 1643 (voir Avant-Propos, p. ix), l'oraison funèbre du duc de Mer cœur, prise sur un texte imprimé par les soins du saint Auteur, le sermon de l'Assomption, pour lequel la leçon d'un ancien Manuscrit a été suivie de préférence (voir note (3360), p. 439). La sixième pièce du numéro XLVII est reproduite d'après Migne, qui déclare l'avoir prise sur l'original qu'il ne nous a pas été possible de retrouver. Quelques fautes d'impression ont été corrigées dans cette pièce et l'orthographe du Saint rétablie. Pour la provenance des pièces XXIII et XXVI, voir la Table de correspondance placée à la fin du volume.*

*Les éditeurs sont seuls responsables de la traduction des discours ou des textes latins, donnée au bas des pages. La lettre de renvoi placée ordinairement à la fin du passage à traduire est mise quelquefois au commencement, quand ce passage latin s'étend sur deux pages différentes. Pour les citations d'auteurs, on a eu soin de se conformer exactement aux Autographes, où elles sont le plus souvent insérées dans le corps du discours et d'autres fois renvoyées en marge ; dans ce dernier cas, les indications prises sur les Autographes sont imprimées en italiques, afin d'être distinguées de celles ajoutées par les éditeurs. On a cru devoir modifier les titres des vingt-six Sermons empruntés à l'édition princeps, ces titres, selon toute vraisemblance, ne devant être attribués qu'à l'éditeur. Quant à ceux qui sont écrits de la main de l'Auteur, ils sont soigneusement reproduits, mais en caractères différents (voir p. 146).*

*Quelques mots et certains chiffres supplés par les éditeurs sont insérés entre [ ]. On a cru pouvoir, sans recourir à ce procédé, ajouter, quand elle avait été omise par l'Auteur, l'indication du verset pour le texte placé en épigraphe ; mais quand l'indication du chapitre même manquait, le tout a été suppléé entre crochets. [XVI]*

# Première série. Sermons reproduits d'après les Autographes

## I. Sermon pour la fête de la Pentecôte

6 juin 1593<sup>8</sup>

Je viens et me presente icy avec l'esprit de sousmission et obeissance selon lequel je desire marcher tout le tems de ma vie, lequel, encores qu'il soit favorable a toutes sortes d'entreprises, si est ce neantmoins que j'ay sujet de craindre que quelqu'un ne dise de moy ce qu'aujourd'huy a grand tort les Juifz ont dict des [1] Apostres<sup>9</sup> a sçavoir, *Musto plenus est iste*<sup>10</sup> : il faut bien dire que celui cy soit enyvvré de quelque temerité, qui, en tel tems, en tel lieu, et en son novitiat ecclesiastique, ose monter en ceste chaire apres de si grans peres. Mays je dis au contraire que le tems m'invite a prescher, puysque je vois que *omnes cœperunt loqui magnalia Dei*<sup>11 12</sup>, et que ce jourd'huy est le commencement de toute prædication. Le lieu me donne courage, puysque j'y vois mon Reverendissime Prælat avec la fleur de son clergé, mon vray pere spirituel ; j'y vois le meilleur de la ville en laquelle ayant esté nourri et eslevé en ma plus tendre jeunesse, je l'honore et m'en pense prævaloir comme d'une bonne mere. Que si les peres et meres, quoy qu'ilz prisent plus les aînés, ilz caressent neantmoins et cherissent plus tendrement les plus petitz, je vous accorde, Messieurs, que comme la rayson le veut bien, vous prisies plus tous les autres prædicateurs ; mays je demande par droit de petitesse et de minorité d'estre cheri, et qu'on prenne en bonne part mes affections au lieu auquel j'ay jetté les premieres semences du fruct duquel maintenant je vous offre les premices. Au reste, c'est aujourd'huy que non seulement les vieux mais aussi les jeunes doivent prescher, puysqu'il a esté prophetizé de ce jour<sup>13</sup> que *prophetabunt filii vestri et filia vestra, et juvenes vestri visiones videbunt*<sup>14</sup>. On me dira que cela s'entend de ceux qui avoyent receu le Saint Esprit ; hé bien, pourquoy ne le recevray je pas avec vous ? Si feray certes, si comme les Apostres et disciples nous nous mettons unanimement avec devotion a prier Dieu *cum Maria Matre Jesu*<sup>15</sup>, laquelle [2] affin qu'elle nous assiste de son intercession, mes Freres, a ce mien commencement,

---

<sup>8</sup> L'édition de 1641 a publié ce sermon avec l'indication suivante : *Premier Sermon du B. Evesque, lequel il prononça n'estant pas encore Prestre, par le commandement et en la presence de l'Evesque de Geneve son predecesseur, en l'Eglise Cathedrale d'Annessy.*

L'exorde en effet semble autoriser cette assertion ; mais s'il est certain que ce sermon est le-premier qu'ait composé saint François de Sales, il n'est pas moins certain que ce n'est pas le premier qu'il a prononcé. D'après son propre témoignage (Sermon inédit *Ad festum Sanctissimi Præcursoris, 1618*), il débuta dans la chaire le jour de saint Jean-Baptiste. Charles-Auguste de Sales, ainsi que plusieurs déposants au Procès de Béatification de notre Saint, avancent qu'il fut invité par Mgr de Granier à donner son premier sermon le jour de la fete du Saint-Sacrement, mais que l'arrivée inattendue d'un célèbre orateur, le P. Fodéré, auquel il voulut céder la parole, l'obligea de différer son discours jusqu'au jour de l'octave, qui tombait cette année-là le 24 juin. Il est très vraisemblable que les biographes ont fait ici une confusion, et que Saint François de Sales, invité d'abord à prêcher non pas pour le *Corpus Domini*, mais pour la Pentecôte, ait en vue de cette fête préparé ce premier sermon, qu'on ne peut confondre avec le discours sur le Saint-Sacrement dont Charles-Auguste donne l'analyse.

<sup>9</sup> Ad., II, 13.

<sup>10</sup> Il est plein *de vin*.

<sup>11</sup> Ibid., vv. 4, 11.

<sup>12</sup> *Tous commencèrent h parler des merveilles de Dieu.*

<sup>13</sup> Joel, II, 28.

<sup>14</sup> *Vos fils et vos filles prophétiseront et vos jeunes gens auront des visions.*

<sup>15</sup> Act., I, 14.



jettions nous plus fervemment que jamais a ses piedz et la saluons ; et puyz, *in nomine Domini laxabo rete*<sup>16 17</sup>. Ave Maria.

En l'incomprehensible et beaucoup plus indicible abisme de ceste eternité en laquelle regne glorieusement la Majesté divine, le Pere eternel, regardant sa propre substance et infinité, conceut en son entendement et produisit, parla et dict une parolle ou un Verbe, representant et exprimant si parfaitement sa substance, essence et divinité, qu'a ce Verbe il communiqua sa propre essence et divinité, engendrant en ceste maniere son Filz aussi vrayement Dieu que le Pere, et par la mesme divinité que le Pere. Si que ce Filz est vrayement « Dieu de Dieu, lumiere de lumiere<sup>18</sup> : » il est Dieu, puyqu'il a l'infinie divinité pour son essence et substance ; il est « Dieu de Dieu, » pour ce que ceste divinité ou essence divine, il l'a receüe par la feconde communication que son Pere eternel luy en faict eternellement, comme il luy en fit eternellement, l'engendrant et enfantant de son ventre, devant qu'il y eust aucun lucifer entre les Anges au Ciel spirituel et invisible, ny aucune belle estoille ou diane entre les estoilles au ciel corporel et visible : *Ex utero ante luciferum genui te*<sup>19</sup> ; Ps. 109<sup>20</sup>.

Adam, ainsy qu'il est escrit au commencement de la Genese<sup>21</sup>, fut doué d'une telle sagesse, que donnant les noms a chaque chose il exprimoit fort vivement sa propriété. Mays Dieu le Pere voulant exprimer et dire ce qu'il entendoit, consideroit et pensoit de soy mesme, comme s'il se fust voulu donner un nom propre et se nommer soy mesme, il dict un mot, une parolle, un Verbe qui le representa si naïfvement et exprima si vivement ce qui estoit en luy, que ce Verbe fut un autre luy mesme, et fut « vray Dieu de vray Dieu ; » non [3] pas qu'il y eust deux dieux, mais parce qu'il y eut deux Personnes participantes d'une seule, et simple, et indivisible, et totale divine essence.

Or, le Pere voyant l'unique et souverain bien de son essence tant en soy qu'en son Filz, et le Filz voyant le mesme unique et souverain bien tant en soy qu'en son Pere, ne pouvant estre un souverain bien sans un souverain amour, saysis en ceste eternité d'une pure et souveraine amitié, d'une seule et mesme volonté, ilz produirent un amour tellement parfaict, qu'en cest amour ilz communiquerent la divinité et essence mesme laquelle estoit commune au Pere et au Filz. O saint amour, o amour eternel et infini ! Doriques, mes Freres, des lhors, c'est a dire des l'eternité, avant les siecles, en l'infinité, en l'abisme de la perpetuité, ce Pere et ce Filz eternelz, jettans a force d'une mesme et seule volonté, d'une mesme et seule amitié, d'un mesme et seul courage, jettans dis je, par une mesme et seule bouche, un soupir, une respiration, un esprit d'amour, ilz produirent, ilz expirerent un souffle d'ou proceda le Saint Esprit, tierce Personne de la Trinité, « Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, Dieu vray de Dieu vray. » Dieu le Pere, Dieu le Filz, Dieu le Saint Esprit, trois Personnes qui ne sont qu'un seul Dieu, une seule tressainte et tres adorable Trinité.

Grand a la verité, et parfaict fut l'amour que l'Espouse portoit a l'Espoux au Cantique des Cantiques (chap. 5<sup>22</sup>), puyqu'a sa parolle son ame sembloit se fondre et dissoudre comme faict la cire aux rayons du soleil : *Anima mea liquefacta est, cum dilectus meus loquutus est*<sup>23</sup>. Mays tout autre est cest amour infini par lequel le Pere et le Filz s'entr'ayment, car en cest amour ilz ne se fondent pas, ilz ne se dissolvent pas, ce qui seroit imperfection ; mays sans alteration de leur nature, ilz produisent un Saint Esprit, Dieu parfaict de Dieu parfaict, possedant pleinement une mesme divine essence [4] avec eux ; et sans se desfaire de l'essence divine, ilz la communiquent toute entierement et parfaitement a ce Saint Esprit et Amour. Dequoy si je voulois parler davantage, on pourroit bien dire a bon droit de moy ce qu'aujourd'huy les Juifz disoyent sans rayson des Apostres : *Musto plenus est iste*<sup>24</sup>, c'est a dire : il faut bien que cestuy ci soit enyvré d'une grande presumption

---

<sup>16</sup> Ps. CXXIII, ult. ; Lucæ, V, 5.

<sup>17</sup> *Au nom du Seigneur, je jetterai le filet.*

<sup>18</sup> Symbol. Nic.

<sup>19</sup> *Je vous ni engendré de mon sein avant l'étoile du jour.*

<sup>20</sup> Vers. 4.

<sup>21</sup> Cap. II, 19, 20.

<sup>22</sup> Vers. 6.

<sup>23</sup> *Mon âme s'est liquéfiée quand mon Bien-aimé a parlé.*

<sup>24</sup> Vide supra, p. 2.

de vouloir expliquer les interieures operations de Dieu, qui sont voylées de leur infinité en telle façon que l'œil de l'homme n'y peut approcher que de bien loin. Je m'arreste donques, mes Freres, et ce que j'en ay voulu dire ç'a esté pour monstrier en quelque façon qui est Celuy duquel nous celebrons la feste, qui est le Saint Esprit et Amour, procedant eternellement du Pere et du Filz, vray Dieu avec le Pere et le Filz ; et encores pour vous donner a entendre que de toute eternité ce Saint Esprit venoit, par ceste incomprehensible procession et respiration, du cœur du Pere et du Filz, combien qu'il ne soit pas venu, ou par maniere de dire arrivé, et que ceste mission n'aye esté bien accomplie qu'a tel jour qu'aujourd'huy, il y a environ 1559 ans. Maintenant je parle des choses claires et fort intelligibles aux fidelles.

Que si l'obscurité de ce que j'ay dict avoit destourné vostre attention, revenes et escoutes devotement. Tout ce que la sainte Trinité opere et fait hors d'elle mesme, en realité, toutes les troys Personnes y communiquent et operent sans division ou distinction quelconque. Ce que nous voulant enseigner lhors qu'elle parle de la creation des choses en leur estre naturel, parlant de celle de l'homme, elle introduit la Majesté divine en ses troys Personnes, disant : *Faisons l'homme a nostre sem blance*<sup>25</sup> car si une seule Personne eust créé l'homme, elle eust dict : Je fais, et non pas : *Faisons*, comme nous trouvons escrit : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*. Et David chante<sup>26</sup> : *Benedicat nos Deus, Deus noster, benedicat nos Deus ; Dieu nous benie, Dieu nostre, Dieu nous benie* ; ne reprenant par troys fois ce nom de Dieu sinon pour nous monstrier que non seulement le Pere benit, non [5] seulement le Filz benit, mais encores le Saint Esprit, et tous trois ensemble sont ceux qui benissent. Ainsy faut il conclure de tout le reste, qu'une Personne ne fait rien sans les autres quant a ce qui se produit hors la Divinité. Neantmoins, par une certaine appropriation et commodité de langage, les œuvres qui ressentent plus le pouvoir ont accoustumé d'estre accommodées au Pere, comme la creation et semblables, parce qu'il est source et origine de toute puysance et divinité ; les œuvres qui ont plus d'apparence de sagesse, au Filz, digne generation de l'entendement paternel ; celles de bonté, au Saint Esprit, amour et charité unique du Pere et du Filz.

Donq, encores que l'operation merveilleuse et puysante qui a esté faite es cœurs de l'Eglise naissante a tel jour qu'aujourd'huy, aye esté faite egaleement par le Pere, le Filz et le Saint Esprit, neantmoins, parce qu'en icelle reluit une principale bonté, misericorde et magnifique liberalité, on ne dict pas que toute la Trinité soit venue sur les Apostres, mays on dict et on celebre la descente du glorieux Saint Esprit : a la charge que vous ne vous imagineres pas que pour cela il aye changé de lieu pour descendre ; car estant Dieu, il est tellement par tout par « essence, presence et puysance, » que est in mundo non inclusus, extra mundum non exclusus<sup>27 28</sup>. *Cælum et terram ego impleo*<sup>29 30</sup> ; *Spiritus Domini replevit orbem terrarum, et hoc quod continet omnia scientiam habet vocis*<sup>31 32</sup>.

« ... Jovis omnia plena<sup>33 34</sup>. »

« Spiritus intus alit, totamque infusa per artus

Mens agitat molem, et magno se corpore miscet<sup>35 36</sup>. » [6]

Vous sçaves bien que nostre ame est par tout le cors et toute en toutes les parties d'iceluy ; autrement elle ne seroit pas spirituelle, ou nostre cors seroit mort en la partie en laquelle l'ame ne

<sup>25</sup> Gen., I, 26.

<sup>26</sup> Ps. LXVI, ult.

<sup>27</sup> Summa, Pars I<sup>a</sup>, qu. VIII, art. II, III.

<sup>28</sup> Il est dans le monde sans y être renfermé, il est hors du monde sans en être exclu.

<sup>29</sup> Jerem., XXIII, 24.

<sup>30</sup> *Je remplis le ciel et la terre.*

<sup>31</sup> Sap., I, 7.

<sup>32</sup> *L'esprit du Seigneur a rempli l'univers ; et ce qui contient tout a la connaissance de sa voix.*

<sup>33</sup> Virg., Eclog. III, 60.

<sup>34</sup> « Tout est plein de Dieu. »

<sup>35</sup> *Æneis*, l. VI, 726, 727.

<sup>36</sup> « L'esprit anime l'univers ; répandue dans les membres de cette masse, une âme lui imprime le mouvement et se mêle à ce grand corps. »

seroit pas. Tout de mesme donques, Dieu est par tout le monde, vivifiant tout ; et comme nous disons l'ame estre en la teste pour les principales operations qu'elle y fait, aussi disons nous que nostre Dieu est au Ciel pour les principales operations qu'il y fait, monstrant sa gloire ouvertement. Et comme des gourmans, nous disons qu'ilz ont l'ame en la panse, et de certaine nation, qu'elle a l'ame au bout des doigtz, pour ce que ne monstrant d'ailleurs guere de bon entendement, elle en fait plus paroistre es ouvrages manuelz, ainsy (et vaille la comparayson tant qu'elle pourra) nous disons le Saint Esprit descend la ou il fait quelque particuliere operation et participation de ses graces, ou pour le moins quelque nouvelle demonstration, comme quand il descendit sur Nostre Seigneur en son Baptesme<sup>37</sup> ; car la il ne communiqua pas nouvelle grace, Jesus en ayant la *plenitude* des sa conception<sup>38</sup>, mais il donna seulement l'attestation de sa grandeur.

Vous sçaves maintenant ce que c'est a dire quand on dict que le Saint Esprit est descendu sur les Apostres, et que cela n'est autre sinon qu'il y a fait quelques signalées et grandes operations. Or, ces operations sont de deux sortes : les unes exterieures, comme les signes qui appurent ce saint jour, le *feu* et le *son vehement*<sup>39</sup> ; les autres interieures, a sçavoir, l'onction de la grace et l'illumination invisible es cœurs et espritz apostoliques : et celles cy estans signifiées, figurées et representées par celles la, en considerant les premieres nous apprendrons aysement les secondes ; c'est a dire, par les signes exterieurs nous apprendrons les effectz interieurs qui sont comme le principal de ce mistere, le reste n'estant qu'accessoire, puysque *omnis gloria filiae regis ab intus*<sup>40 41</sup>. [7]

Or sus, je trouve donq, pour ne m'arrester pas, comme je pourrois, sur chaque parolle, je trouve dis je, deux signes s'estre faitz : l'un, qu'il *se fit soudainement un grand son*, un bruit, un tonnerre du ciel, porté par *un vent vehement*, qui *remplit toute la mayson* ou estoit la beniste brigade de ces peres du Christianisme<sup>42</sup>. C'est la coustume de Dieu d'imprimer sa sainte crainte es courages de ceux esquelz il veut communiquer ses graces, affin qu'apres la crainte vienne l'amour. Ceste cy est *le commencement de sagesse*<sup>43</sup>, ceste cy est comme l'esguille par le moyen de laquelle on couvre avec la soye cramoysie de charité le vil reseuil de nos consciences. Ne sçaves vous pas que le plus souvent, l'esté principalement, avant que pleuvoir il tonne et fait vent ? Ainsy aujourd'huy il tonne et fait vent, pour monstrier qu'il veut pleuvoir les douces pluyes des consolations du Saint Esprit, ainsy qu'il est escrit<sup>44</sup> : *Flabit spiritus ejus, et fluent aquae*<sup>45</sup>. Quand nostre miserable premier pere eut peché, il est escrit<sup>46</sup> : *Cum audissent vocem Domini deambulantis in paradiso ad auram post meridiem, abscondit se Adam et uxor ejus*<sup>47</sup>. Mays maintenant Dieu se faisant ouyr par le bruit d'un grand vent, il remet la force es courages apostoliques et la constance que le peché leur avoit osté.

Hé ne vous est il jamais advenu en une seche et alterée sayson d'esté de voir vos jardins a gueule bée, ouvrant par maniere de dire la gorge pour recevoir la pluÿe, et ne venant point de secours du ciel a leur soif, en fin les herbes paslir et secher, les fleurs se ternir et faner, et les arbrisseaux sembler plustost un bois mort qu'une plante ? Les paisans alhors s'assemblent, font des prieres et processions pour impetrier ramollissement du ciel et la desirée liqueur pour les champs. Mais voicy un vent impetueux et chaud, lequel ramassant toutes [8] les exhalaisons ja relevees, trame une grosse et noire nuée qui semble voyler tout le ciel, dedans laquelle s'engendrant le

---

<sup>37</sup> Matt., III, 16.

<sup>38</sup> Joan., I, 14, 16.

<sup>39</sup> Act., II, 2, 3.

<sup>40</sup> Ps. XLIV, 14.

<sup>41</sup> *Toute la gloire de la fille du roi est au dedans.*

<sup>42</sup> Act., II, 2.

<sup>43</sup> Ps. CX, 10.

<sup>44</sup> Ps. CXLVII, 7.

<sup>45</sup> *Son esprit soufflera, et les eaux couleront.*

<sup>46</sup> Gen., III, 8.

<sup>47</sup> *Comme ils eurent entendu la voix du Seigneur qui se promenait dans le paradis à la brise du soir, Adam et sa femme se cachèrent.*

tonnerre et brillant les esclairs, semble que bien tost, au lieu d'apporter soulagement aux fruitz de la terre, elle fracassera par le foudre, la gresle et la tempeste ce peu de biens que la secheresse a laissé sur la terre, et semble menacer les hommes d'une totale ruine. Alhors ces pauvres laboureurs en plus grand soucy, avec plus de souspirs et affligées affections, estendans leurs mains noyres au ciel, empoignans la chandelle beniste, prient le Createur de destourner son ire, representans la misere de la pauvre famille, si ceste nuëe vient a l'effect dont elle menace ; quand voicy que goutte a goutte ceste nuëe descend toute en pure eau, et abreuve ces si alterees campagnes a souhait, ressemblant plustost a une grosse rosée qu'a une impetueuse pluÿe. Lhors le laboureur a bien dequoy louer Dieu de voir son jardin et campagnes reverdoyer plus que jamais, les fleurs se redresser, et tous les fruitz, par maniere de dire, reprendre l'haleyne que la chaleur leur avoit ostée, et représenter aux pauvres semeurs le banquet prætendu d'une abondante cueillette.

O qu'il me semble maintenant vous avoir bien donné a entendre le mistere de ceste grande journee. Le jardin de l'Eglise naissante estoit demeuré desja quelque tems privé de l'eau vive, quæ est veluti fontis *salientis in vitam æternam*<sup>48 49</sup>, c'est a dire de la douce præsence de son bon et aymable Seigneur ; la peur et la crainte de la persecution judaïque avoit terni les saintes fleurs, fané et mis en friche toutes ces pauvres plantes, et pouvoit bien dire : *Expandi manus meas ad te ; anima mea sicut terra sine aqua tibi*<sup>50 51</sup> ; excepté le lys beny de la sacrée Vierge, sur laquelle, par une particuliere influence du divin amour, la rosée celeste tomboit [9] tousjours surabondamment. Tous ensemble faisoient prieres pour impetrer la sainte rosée de l'Esprit consolateur, quand voicy ce *vent impetueux* et ce *bruit du ciel* remplir de frayeur leurs craintifz courages, et leur faire jeter de plus en plus des souspirs de prieres a la divine Majesté. Mais ce bruit, ce vent, ceste impetuosité, au lieu de frayeur se changea en une douce pluye des graces celestes, qui abreuva si a souhait leurs courages, que des lhors il ne se parla plus de secheresse, ni d'aridité, ni de fletresse ; car il leur arriva ce qui est dict de l'homme de bien par le saint roy David, lequel dict<sup>52</sup> : *Tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo ; et folium ejus non defluet, et omnia quæcumque faciet prosperabuntur*<sup>53</sup>.

Mais c'est asses parlé de ce premier signe pour le peu de tems que nous avons ; venons a parler du second, qui fut des *langues* de feu ou *comme de feu*<sup>54</sup>. Si ces langues furent de vray feu ou non, je n'en diray rien ; il suffit qu'elles avoyent représentation et figure de feu et estoient *comme feu*. O saint feu, feu qui consume toutes superfluités, feu qui chasse toute froideur, feu qui consume parfaitement l'holocauste de nos ames sur l'autel sacré de l'obeysance !

Au commencement<sup>55</sup> je trouve que *Spiritus Domini ferebatur super aquas*<sup>56</sup>, en la premiere formation du monde. C'est a dire le chaos ou monde elementaire, ou bien le globe des eaux qui couvroit toute la face de la terre, estant créé, le saint *Esprit* de Dieu *estoit porté* par dessus, pour donner a ce chaos informe, a cest element infecond telle fecondité que, sans l'eau desormais, ni plante ni animal ne peust estre engendré : de maniere qu'il veut quasi dire qu'il couvoit et fecondoit les eaux, affin qu'elles produisent les animaux aquatiques [10] et servent a la production de toute chose animée. Ainsy ce mesme *Esprit* aujourd'huy est *porté par dessus* le feu, non ja pour creer et former le monde, mais pour le recreer et reformer : *Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum*<sup>57 58</sup>. Et comme pour le creer il fecondoit les eaux, aussi pour le recreer et renouveler il semble qu'il fecondast le feu : *Emitte Spiritum tuum, et creabuntur, et*

---

<sup>48</sup> Joan., IV, 14.

<sup>49</sup> Qui est comme celle d'une fontaine jaillissant à la vie éternelle.

<sup>50</sup> Ps. CXLII, 6.

<sup>51</sup> *J'ai étendu mes mains vers vous ; mon âme est en votre presence comme une terre sans eau.*

<sup>52</sup> Ps. I, 3.

<sup>53</sup> *Comme un arbre qui est planté proche le courant des eaux, lequel donnera son fruit en son temps, et dont la feuille ne tombera point ; et toutes les choses qu'il fera prospèreront.*

<sup>54</sup> Act., II, 3.

<sup>55</sup> Gen., I, 2.

<sup>56</sup> *L'Esprit du Seigneur était porté au-dessus des eaux.*

<sup>57</sup> Act., II, 3.

<sup>58</sup> *Ils virent paraître comme des langues de feu, qui se partagèrent et s'arrêtèrent sur chacun d'eux.*

*renovabis faciem terræ*<sup>59 60</sup>. Et d'autant que le feu est plus noble que l'eau, d'autant est ceste reformation plus grande que la formation ; et d'autant que le feu est plus actif que l'eau et plus puyssant, reduisant en feu quasi tout ce qui luy est præsented en un moment, ce que l'eau ne fait pas, aussi y a il plus de puyssance et de majesté a reformer le monde qu'a le former, a le renouveler qu'a le creer. Pour le former, vous trouveres par tout simplement : *Fiat lux, appareat arida, faciamus*<sup>61 62</sup> ; mais a le reformer, *Verbum caro factum est*<sup>63</sup>. Et devant que l'œuvre de la reparation aye esté faite, combien a il cousté de sang a Jesus Christ mesme, vray Dieu et vray homme? Devant qu'oser dire et s'asseurer de ceste grande parolle : *Consummatum est*<sup>64</sup>, combien de peynes a il enduré ? ains quelles peynes n'a il pas enduré et souffert ?

Or les theologiens, non contens de sçavoir resolutement que plus admirable a esté la Majesté divine en la reformation qu'en la formation du monde, ains que plus est admirable la justification du simple et seul pecheur, laquelle neantmoins se faict tous les jours en cent mille lieux du Christianisme, non contens, dis je, de le sçavoir, ilz demandent entr'eux le pourquoy, affin par apres de pouvoir rendre conte aux curieux de leur dire, et de faire mieux connoistre aux hommes la grace que Dieu leur [11] faict quand il les appelle a pœnitence. Et respondent tous qu'en la formation du monde les choses furent faites du rien, et ne falloit faire autre que destruire le rien pour donner estre aux choses, lequel rien ne faisoit point de resistance a la volonté de Dieu, mays luy obeissoit, se changeant en estre a la simple parolle du Createur : *Ipse dixit, et facta sunt ; mandavit, et creata sunt*<sup>65 66</sup>. Et quoy que le rien fust infiniment ennemy de Dieu, estant tout a fait de party contraire le neant et le souverain Estre, si est ce neantmoins que n'ayant aucune puyssance, et le rien ne pouvant rien faire avec sa nulle puyssance, le tout qui estoit Dieu, au simple projet de sa volonté, mettoit en fuite le rien, changeant sa neantise en un bon estre, lhors qu'il faisoit les creatures.

Ainsy donques Dieu en la creation n'avoit point de resistance, mais bien tout au contraire en la recreation et reformation du monde, en la justification du pecheur. O combien de resistance trouve Dieu en ceste besoigne ! Que si vous me demandes : Hé, qui est si osé et si temeraire que de faire resistance a Dieu, et qui le peut faire ? Saint Pol ne dict il pas en ce chapitre scabreux et qui ne devroit estre leu que des doctes (c'est aux Rom., 9<sup>67</sup>) : *Voluntati ejus quis resistit*<sup>68</sup> ? et au Psalm. 113<sup>69</sup> : *Deus autem noster in cœlo ; omnia quæcumque voluit, fecit*<sup>70</sup>. Je sçay bien, o doctes, la vraye et recevable distinction des Peres [et] theologiens, de saint Chrisostome<sup>71</sup> et de saint Bonaventure<sup>72</sup>, de la volonté de Dieu, in « voluntatem signi et voluntatem beneplaciti, » « antecedentem et consequentem, » « efficacem et inefficacem<sup>73</sup> ; » mais je veux estre entendu de tous mes freres.

Des choses que Dieu veut estre faites, il veut les unes [12] estre faites sans nostre consentement, et en celles cy tousjours il est obei : telle est la production des choses, la pluye, neige, tempeste, les maladies et afflictions. Les autres, il ne veut qu'elles soyent faites sans nostre consentement et sans nostre concours. Et quant a celles cy, il est tousjours obei au Ciel, et partant *Deus autem noster in cœlo ; omnia quæcumque voluit fecit*. Mays en terre, il n'y est pas tousjours obei ; autrement, dites moy, qu'aurions nous besoin de demander *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et*

<sup>59</sup> Ps. CIII, 30.

<sup>60</sup> *Vous enverrez votre Esprit, et ils seront créés, et vous renouvellez la face de la terre.*

<sup>61</sup> Gen., I, 3, 9, 26.

<sup>62</sup> *Que la lumière soit faite, que l'élément aride paraisse, faisons.*

<sup>63</sup> Joan., I, 14.

<sup>64</sup> Ibid., XIX, 30.

<sup>65</sup> Ps. CXLVIII, 5.

<sup>66</sup> *Il a dit, et toutes choses ont été faites ; commandé, et elles ont été créées.*

<sup>67</sup> Vers. 19.

<sup>68</sup> *Qui est-ce qui résiste à sa volonté ?*

<sup>69</sup> Vers. 11.

<sup>70</sup> *Mais notre Dieu est dans le ciel ; tout ce qu'il a voulu, il l'a fait.*

<sup>71</sup> In Epist. ad Hebr. Hom. XII, § 3.

<sup>72</sup> In Lib. I Sent., Dist. XLVI, art. I, qu. I.

<sup>73</sup> En volonté signifiée et volonté de bon plaisir, en volonté antécédente et conséquente, efficace et inefficace.

*in terra*<sup>74</sup> ? Et d'ou vient, me direz vous, ceste difference entre les volontés qui sont au Ciel et celles qui sont en la terre ? En peu de parolles je vous le diray : c'est que les volontés celestes et heureuses sont tellement appuyées sur la volonté de Dieu, que l'une ne se peut mouvoir sans l'autre, et n'ont pas la liberté de contrariété, c'est a dire de mal faire, ains seulement de bien faire : grace et gloire tout ensemble.

C'est la perfection du franc arbitre que, ne pouvant mal faire, il aille et suive volontairement le bien, et d'estre tellement appuyé qu'il ne puisse jamais descheoir. Mays nous autres, pendant que nous sommes en ce malotru monde, nous ne sommes pas ainsy appuyés ; mays affin que nous puissions mieux meriter selon la suavité de la divine disposition, nous sommes tellement appuyés de la grace de Dieu, que nous puissions descheoir : la grace nous fait vaincre nostre infirmité et nous fortifie dans l'amour et la pratique du bien, nous laissant neantmoins tousjours en danger de tomber. Que si quelques uns en ce monde, comme la Sainte Vierge, ont esté tousjours sans cheoir par speciale grace de Dieu, encores ne sont ilz pas semblables aux Bienheureux, n'estant necessités a bien faire tousjours et en toutes façons comme les Bienheureux. Et pour nous conduire en Paradis, il se sert des remedes telz qu'ilz ne puissent pas lever la liberté qu'il a donné.

Un seigneur a juré que si vous prenes la peyne de ramer sur un batteau jusques a un certain lieu, de la, il vous conduira en un autre lieu plein de toute amenité, pour, le reste de vostre vie, y jouÿr de tous playsirs. [13] Il desire infiniment que vous le fassies, il vous le commande, il vous excite, il vous menace, il faict tout effort pour vous faire prendre l'aviron en main et voguer ; cependant, pour ce qu'il a juré de ne vous pas faire ce bien que vous ne ramies, si vous ne rames, quoy qu'il le desire, il ne fera rien pour vous. Ainsy Dieu en la constitution et reformation des choses jura, par maniere de dire, sur son immutabilité, que si nous voulons voguer sur la nacelle de l'Eglise parmi l'eau amere de ce monde, il nous conduiroit en Paradis. Il le desire, il le commande, il nous exhorte, il nous menace ; mays de nous y conduire sans que nous nous aydions, il ne le peut pas faire, puyqu'il a juré le contraire. Dieu pourroit bien nous creer en Paradis, nous y mettre des l'enfance, en tout tems ; mais nostre nature requiert qu'il nous fasse ses cooperateurs, et que « Celuy qui nous fit sans nous, ne nous sauve pas sans nous<sup>75</sup>. » C'est icy ou je respondray a vostre demande : *Qui peut resister*, qui veut resister a Dieu ? Je le veux demander a mon ame, luy proposant les doutes que j'ay en cecy, et si vous faites mes demandes chacun a la vostre, vous ouyres de belles responses en vous mesme.

O mon ame, ma chere moitié, n'as tu jamais ouy en toy mesme le Seigneur ton Dieu te commander : *Ambula coram me, et esto perfectus*<sup>76 77</sup> ? Ouy sans doute ; et luy as tu jamais respondu : *Recede a nobis, viam mandatorum tuorum nolimus*<sup>78 79</sup> ? O combien de fois, avec tant de pechés, as tu rejezté les inspirations de Dieu ; combien de fois luy as tu fait resistance ! Ah, la lamentable voix que Dieu rend par Isaye, se plaignant de nous autres : *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem, et contradicentem mihi*<sup>80 81</sup>. Et ceste autre voix<sup>82</sup> : *Pœnitent me fecisse hominem*<sup>83</sup>, [14] ah, bon Dieu, elle seroit suffisante de nous fendre les cœurs, s'ilz estoyent de chair ; car nostre Dieu ne se plaint pas d'avoir faict l'homme pour la creation, car quand il l'eut créé, *vidit cuncta quæ fecerat, et erant valde bona*<sup>84 85</sup> ; mais pour la peyne que devoit avoir son Filz faict homme a le reformer, dont il dict<sup>86</sup> : *Tactus dolore cordis intrinsecus*<sup>87</sup>. Ce n'est donq

---

<sup>74</sup> Matt., VI, 10.

<sup>75</sup> S. Aug., Sermo CLXIX, c. XI.

<sup>76</sup> Gen., XVII, 1.

<sup>77</sup> *Marche devant moi, et sois parfait.*

<sup>78</sup> Job, XXI, 14.

<sup>79</sup> *Retirez-vous de nous, nous ne voulons point marcher dans la voie de vos commandements.*

<sup>80</sup> Is., LXV, 2 ; Rom. X, ult.

<sup>81</sup> *Tout le jour j'ai tendit mes mains à ce peuple incrédule et contredisant.*

<sup>82</sup> Gen., VI, 6, 7.

<sup>83</sup> *Je me repens d'avoir fait l'homme.*

<sup>84</sup> Gen., I, ult.

<sup>85</sup> *Il vit toutes les choses qu'il avait faites, et elles étaient très bonnes.*

<sup>86</sup> Ibid., VI, 6.

<sup>87</sup> *Etant touché de douleur jusqu'au fond du cœur.*

pas merveille si le Saint Esprit ayant fecondé les eaux pour l'institution du monde, il a voulu feconder le feu pour la restitution d'iceluy ; car besoin estoit de plus d'efficace pour le r'habiller que pour le faire.

J'eusse peu aller recherchant ce que ce *son faict au ciel*, porté par *le vent*, et ce *feu* signifie par tous les coins de l'Escriture ; mais je l'ay trouvé tout en un Psalme si gravement décrit, que ce seroit peyne de le chercher ailleurs : c'est le Psalme 28.

Et premierement, le tiltre d'iceluy est : *Psalmus David in consummatione Tabernaculi*<sup>88</sup>. Qu'est ce que la *consommation du Tabernacle*, sinon la mission du Saint Esprit qui consumma et perfectionna le tabernacle de l'Eglise Chrestienne ? Donques est il dict en ce Psalme : *Vox Domini super aquas ; Deus majestatis in tonuit ; vox Domini super aquas multas*<sup>89</sup>. Il appelle icy les nuées eaux, a cause que des nuées se faict la pluÿe et les eaux, comme s'il vouloit dire : *Factus est repente de caelo sonus tanquam advenientis spiritus vehementis*<sup>90 91</sup> ; car le tonnerre ne se faict pas sans nuages. Il dict donques que *le Dieu de majesté*, le mesme Dieu qui se monstra tant terrible sur la montaigne de Sinaï, a faict un son vehement *sur les eaux* et nuages en l'air. [15]

*Vox Domini*, dict il, *in virtute ; vox Domini in magnificentia*<sup>92</sup>. Ce son, ceste *voix du Seigneur*, elle fut *in virtute, en grande vertu*<sup>93</sup> et puyssance, et vehemente et magnifique, pour monstrier qu'elle revigora, elle donna force et vertu, elle communiqua une grande constance et magnanimité aux Apostres. Si que les Apostres estans comme les çieux de l'Eglise<sup>94</sup>, on peut bien dire d'eux : *Verbo Domini caeli firmati sunt, et spiritu oris ejus omnis virtus eorum*<sup>95 96</sup> ; les deux apostoliques, par l'influence desquelz Jesus Christ, comme premier mouvant, nous communique sa foy et ses graces, ont esté confirmés par la parolle de ce Verbe de Dieu, lhors qu'il les laissa pour monter au Ciel, leur faisant ses beaux advertissemens. *Et spiritu oris ejus* ; et par le Saint Esprit, qui est respiré par la bouche et sapience du Pere comme un soupir d'amour, *toute leur vertu* a esté perfectionnée et tellement establee, que des lhors, selon la plus probable opinion, non seulement quant a la foy, qui est chose certaine, mais mesme quant aux mœurs, les Apostres ne firent onques faute. Donques, pour monstrier ceste force, il dict : *Vox Domini in virtute*. Et pour monstrier combien de dons celestes il departit lhors a ses Apostres, et par consequent a son Eglise, il adjouste : *Vox Domini in magnificentia*. Et puy, pour monstrier l'operation de ce son n'estre seulement pour ses Apostres mays aussi pour l'extirpation de toute la puyssance mondaine, il dict : *Vox Domini confringentis cedros, confringet Deus cedros Libani*<sup>97</sup>.

Il va poursuyvant, que les Apostres fortifiés par cest Esprit desracineront la gloire et vanité mondaine : *Et comminuet eas tanquam vitulum Libani*<sup>98</sup> ; c'est a [16] dire, le Seigneur ayant consolé, conforté, corroboré avec ce son, ce vent et ce *feu* les cœurs des Apostres, par leur ministere il fracassera, il fera sauter, il dissipera *cedros Libani*, c'est a dire les plus haut eslevés mescreans et infidelles : et ainsy est il advenu, mes Freres. Ou sont ces glorieux Cesars, ou sont tant de grans personnages en *guerre*<sup>99</sup> qui estoient du tems des Apostres ? Ou eux, ou leur posterité ne se sont ilz pas mis a genoux aux piedz des Apostres ou de leurs successeurs ? Dites moy un peu, ou est la memoire de Neron ? il ne s'en parle plus qu'en mal. O quelle est la memoire du glorieux Apostre saint Pierre, pauvre pescheur, deschaussé, desnué et simple ! Grand est le palais, la basilique, le monument de saint Pierre ; celle de Neron n'est plus rien. Ainsy les petitz pescheurs ont surmonté

---

<sup>88</sup> Psaume de David à la consommation du Tabernacle.

<sup>89</sup> La voix du Seigneur a retenti sur des eaux ; le Dieu de majesté a tonné ; la voix du Seigneur s'est fait entendre sur des eaux abondantes.

<sup>90</sup> Act., II, 2.

<sup>91</sup> On entendit tout d'un coup le son comme d'un vent impétueux, qui venait du ciel.

<sup>92</sup> La voix du Seigneur est pleine de force, la voix du Seigneur est pleine de magnificence.

<sup>93</sup> Act., IV, 33.

<sup>94</sup> S. Gregor. Mag., Hom. XXX in Evang. §7.

<sup>95</sup> Ps. XXXII, 6.

<sup>96</sup> La parole du Seigneur a affermi les cieus, et le souffle de sa bouche, toute leur vertu.

<sup>97</sup> La voix du Seigneur brise les cèdres, et le Seigneur brisera les cèdres du Liban.

<sup>98</sup> Et les mettra en pièces comme un jeune taureau du Liban.

<sup>99</sup> Bar., III, 26.

les grans pecheurs. Donq ceste voix, ce son, estoit signe que par la parolle de Dieu portee par la voix des Apostres, l'idolatrie avec ses adhaerans seroit bouleversee comme les veaux qui paissent au Liban et que *in omnem terram exhibit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum*<sup>100 101</sup> ; et que *portæ inferi non prævalebunt adversus eam*<sup>102 103</sup> ; et que *reges erunt nutritii Ecclesiæ et principes pulverem ejus lingent*<sup>104 105</sup>.

Il s'ensuit au mesme Psalme : *Vox Domini intercidentis flammam ignis* ; c'est a dire, ce son qui replevit totam domum Dei, est *intercidentis flammam ignis*<sup>106</sup> ; ce son, dis je, dispersa une flamme de feu en plusieurs parties, selon qu'il est dict<sup>107</sup> : *Sedit supra singulos eorum*, pour demonstrier que la parolle evangelique portee par les Apostres, devoit faire part a chacun du saint feu duquel Nostre Seigneur disoit<sup>108</sup> : *Ignem [17] veni mittere in terram*<sup>109</sup>, c'est a dire de charité ou de foy vive. O que ce n'est pas sans cause que le Prophete royal dict<sup>110</sup> : *Ignitum eloquium tuum, Domine, et servus tuus dilexit illud*<sup>111</sup> ; car par la parole de Dieu nos ames sont du tout enflammées en son amour et a l'extirpation de toutes nos imperfections. *Vox Domini concutientis desertum ; commovebit Dominus desertum Cades*<sup>112</sup>. Il appelle *desert* le lieu ou estoient les Apostres, ou les Apostres mesmes, pour ce que l'Eglise dict<sup>113</sup> :

« Sine tuo Numine, nihil est in homine, nihil est innoxium<sup>114</sup> ; »

et le Psalmiste<sup>115</sup>, parlant peut estre du Saint Esprit : *In terra deserta, invia et inaquosa*<sup>116</sup>. C'estoit un grand desert, puysqu'il n'y avoit aucune herbe verte de resolution, ni aucun chemin pour aller a la prædication innocente, ni aucune eau de consolation ; et partant il l'appelle *desertum Cades*, qui estoit une grande vasteté et solitude vers l'Arabie.

Après, poursuit le Prophete : *Vox Domini præparantis cervos ; et revelabit condensa, et in templo ejus omnes dicent gloriam*<sup>117</sup>. Mes Freres, les biches ont tellement grande difficulté de faonner ou faire leurs petitiz, que jamais elles n'en viendroyent a bout si les tonnerres ne leur faisoient poser de frayeur<sup>118</sup> ou qu'elles n'usassent d'une herbe appelée siselle<sup>119</sup> ; et ainsy en l'hebreu, au lieu que nous avons : *præparantis cervos*, il y a : *parturire facientis*. Ainsy semble il que par ce son vehement Nostre Seigneur aye voulu faire enfanter les saintes prædications a ses Apostres, et par le [18] moyen de ses Apostres a tout le monde, lesquelz estoient comme engrossés de la connoissance d'un vray Dieu et Sauveur par plusieurs conjectures naturelles et du paganisme ; dequoy je me rapporte a Eusebe, *De Præparatione Evangelica*<sup>120</sup>. Mais de nous mesmes, nous ne pouvions enfanter qu'après ceste sainte venue du Saint Esprit, qu'après ce feu, ce vent, ce

---

<sup>100</sup> Ps. XVIII, 5.

<sup>101</sup> Leur bruit sera répandu dans toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux confins du globe de la terre.

<sup>102</sup> Matt., XVI, 18.

<sup>103</sup> Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

<sup>104</sup> Is., XLIX, 23.

<sup>105</sup> Les rois seront les nourriciers de l'Eglise, et les princes lècheront sa poussière.

<sup>106</sup> La voix du Seigneur fend une flamme de feu ; c'est à dire, ce son qui remplit toute la maison de Dieu, est un son qui fend une flamme de feu.

<sup>107</sup> Act., II, 3.

<sup>108</sup> Lucæ, XII, 49.

<sup>109</sup> Je suis venu jeter le feu sur la terre.

<sup>110</sup> Ps. CXVIII, 140.

<sup>111</sup> Votre parole, Seigneur, est aussi pure que l'argent éprouvé par le feu ; et votre serviteur l'aime uniquement.

<sup>112</sup> La voix du Seigneur ébranlant le désert ; le Seigneur agitera le désert de Cadès.

<sup>113</sup> In Prosa Pentec.

<sup>114</sup> « Sans vous, il n'y a rien dans l'homme, il n'y a rien d'innocent. »

<sup>115</sup> Ps. LXII, 3.

<sup>116</sup> Dans une terre déserte, sans chemin et sans eau.

<sup>117</sup> La voix du Seigneur préparant les cerfs ; et il découvrira les bois sombres et touffus, et dans son temple tous diront gloire.

<sup>118</sup> Genebr., Comm. in Psalm., in Ps. XXVIII, 9.

<sup>119</sup> Plin., Hist. nat., l. VIII, c. XXXII (al. L).

<sup>120</sup> Lib. XI et alibi.



tonnerre, quand la promulgation de l'Évangile commença.

Ce n'est pas sans cause que vous voyez les Apôtres comparés aux biches, car les biches ne sont point armées de branches et cornes comme les cerfs ; aussi les Apôtres estoient nuds d'armes corporelles, ne combattant le monde qu'avec *la faim, soif et tribulation*<sup>121</sup>. Et d'ailleurs, ces animaux sont d'une extrême vitesse ; et telz sont les Apôtres desquelz *la voix a couru tout le monde : In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum*<sup>122</sup> ; et à rayson d'eux fut dict<sup>123</sup> : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum, et hoc quod continet omnia scientiam habet vocis*. Aussi estoient ilz ambassadeurs vers tout le monde, et portoyent la parole pour un Monarque qui est extrêmement viste et courant, duquel l'Église chante<sup>124</sup> : « Nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia<sup>125</sup>. » Et David<sup>126</sup> : *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis*<sup>127</sup>.

Et de cest enfantement des Apôtres que s'ensuit il ? *Deus revelabit condensa* ; il s'ensuit que *le sombre et touffu bois* et forest de l'ignorance et aveuglement du monde a esté éclairci et découvert, les arbres en ont esté abattus et rués par terre, si qu'après ceste découverte il n'y a personne qui puisse plus dire : *Quis ostendit nobis bona*<sup>128 129</sup> ? car par tout le son de la trompette évangélique a esté ouï<sup>130</sup>, pour nous advertir de quel costé nous nous devons jeter à la retraite, et par [19] tout il y a des autelz dressés à sa Majesté et des temples, si que *in templo ejus omnes dicent gloriam*.

Et quelle gloire, quelle louange pourront ilz dire ? Ilz diront : *Deus diluvium inhabitare facit, et sedebit Dominus rex in æternum*<sup>131</sup> ; c'est à dire : autrefois il fit un déluge pour repurger le monde avec l'eau, mais maintenant il se fait *un déluge* qui durera tousjours, avec la parole de Dieu laquelle purifie et illumine les âmes : *Verbum Dei manet in æternum*<sup>132 133</sup>. Si que, comme ce premier déluge nettoya, reforma et renouvela la terre, aussi cestuy [cy] la remet, la reforme et la renouvelle, dont nous chantons : *Emitte Spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ*<sup>134</sup> ; et désormais *sedebit rex Dominus in æternum*, c'est à dire Jesus Christ, qui *regnabit in domo Jacob, et regni ejus non erit finis*<sup>135 136</sup>.

*Dominus virtutem populo suo dabit, Dominus benedicet populo suo in pace*. O Seigneur Dieu, o doux Jesus, que dis je ? *Dominus virtutem*, etc. *Le Seigneur Dieu donnera vertu et force à son peuple, le Seigneur bénira son peuple en paix*. En paix, mon Dieu, et que ferez vous de nous, Seigneur, qui sommes en guerre ?

Mes Frères, ores que vous avez ouï quelque chose de l'infinité des grâces que le Saint Esprit communiqua à sa venue, et quoy que ce que j'ay dict soit peu en comparayson de ce qui en est, si est ce que je ne crois pas que vous ne desirassiez extrêmement une venue du Saint Esprit sur vous autres ; ou si vous estes si durs que de ne la pas desirer, je vous oseray bien dire à l'imitation de saint Pol, pour la première fois que j'ay eu cest honneur que de vous parler de la part de Dieu : *O insensati Allobroges, usquequo gravi corde*<sup>137 138</sup> ? Mais je ne le dis pas, ne pouvant croire tant de mal de [20] ceux auxquelz je desire tant de bien. Je ne m'amuseray donc pas à vous persuader de

---

<sup>121</sup> I Cor., IV, 11 ; II Cor., VII, 4, XI, 27.

<sup>122</sup> Vide supra, p. 17.

<sup>123</sup> Vide supra, p. 6.

<sup>124</sup> S. Amb., in Luc., I, 39.

<sup>125</sup> « La grâce du Saint-Esprit ne souffre pas de retard dans les œuvres qu'elle inspire. »

<sup>126</sup> Ps. XLIV, 2.

<sup>127</sup> *Ma langue est comme la plume de l'écrivain qui écrit rapidement.*

<sup>128</sup> Ps. IV, 6.

<sup>129</sup> *Qui nous montre le bien ?*

<sup>130</sup> Is., XL, 9, LVIII, 1.

<sup>131</sup> *Dieu fait demeurer le déluge, et le Seigneur siègera comme roi éternellement.*

<sup>132</sup> I Petri, I, 25.

<sup>133</sup> *La parole de Dieu demeure éternellement.*

<sup>134</sup> Vide supra, p. 11.

<sup>135</sup> Lucæ, I, 32, 33.

<sup>136</sup> *Qui règnera sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.*

<sup>137</sup> Galat., III, 1 ; Ps. IV, 3.

<sup>138</sup> *O insensés Allobroges, jusqu'à quand aurez-vous le cœur appesanti ?*

desirer le Saint Esprit, mays plustost je vous mettray en avant ce qu'il faut faire de nostre costé, comme il se faut disposer a le recevoir ; car, disposés que nous serons, infalliblement selon sa sainte bonté, il arrivera en nous avec toutes ses benedictions.

Regardons un peu comme les Apostres estoient disposés quand ilz le receurent ; ilz estoient tout de mesme que quand ilz revindrent de l'Ascension. Et comme estoient ilz alhors ? Au chapitre I des Actes<sup>139</sup>, rapporté a cestuy cy : *Erant perseverantes unanimiter in oratione, cum mulieribus et Maria Matre Jesu, et fratribus ejus* ; un peu apres : *Erat autem turba centum et viginti*<sup>140</sup>. Je trouve ces conditions. La premiere : *Erat turba centum et viginti* ; la seconde : *Erant omnes unanimiter* ; la troisieme : *Perseverantes in oratione* ; la quatrieme : *Cum Maria Matre Jesu, et mulieribus, et fratribus ejus*.

Revenons : *Ilz estoient cent et vingt*, c'est a dire six vingtz. C'est un mistere, mes Freres : douze estoient les Apostres au commencement, et maintenant ce nombre de douze a esté multiplié par dix. Il faut apprendre que si nous voulons recevoir le Saint Esprit, il nous faut multiplier et enrichir les douze articles de la foy par l'observation et execution des dix commandemens de la loy. Nous croyons tous, mays fort peu font ce que la foy et creance leur apprend. Ne sçaves vous pas le dire de l'Apostre<sup>141</sup> : *Justus ex fide vivit*<sup>142</sup> ? Peut estre ne l'entendes vous pas. Je vous diray un sens aysé a nostre propos, et que peut estre ne sçaves vous pas encores, et neantmoins saint et veritable. *Justus ex fide vivit*, c'est a dire *le juste vit* a forme de sa foy, il vit a la regle de sa foy. Ne dict on pas : « *Æger [21] ex dieta vivit, et regula medici* ; » le malade vit de la diete, il vit de la regle, il vit de la maniere que le medecin luy a baillée ? Certainement ce ne sont pas bons restaurans que la diete, la regle, la maniere escripte ; les apoticares n'y gagneront gueres. Ne dict on pas que les advocatz vivent de leurs livres, de leur estude ? Leurs livres et l'estude sont viandes de Caresme, apres Pasques on n'en mange pas ; il n'y a si bon secretaire qui ne laissast son maistre a telle condition de viande. Mays non ; nous voulons dire que le malade, il vit selon la diete ordonnée par le medecin, selon la regle, selon la maniere ; et l'avocat, qu'il vit du gain (ou juste ou injuste, selon que l'avocat a l'ame bonne ou mauvaise), du gain qu'il faict par le moyen de ses livres. Ainsy voulons nous dire que *le juste vit selon la foy*, selon qu'elle enseigne, *ex præscripto fidei* ; et aussi, qu'il *vit du gain qu'il faict en la foy*, c'est a dire des œuvres bonnes et qui sont selon la foy.

La seconde : *Erant omnes unanimiter ; estoient tous d'un bon accord*. Que ferons nous, mes Freres, nous qui sommes, comme j'avois commencé a vous dire, en guerre ? Mes Freres, la guerre est un fleau de Dieu, et pendant que nous en sommes chastiés, il nous faut croire que c'est pour nos pechés ; car si *in terra pax est hominibus bonæ voluntatis*<sup>143</sup>, donques, *bellum hominibus malæ voluntatis*<sup>144</sup> ; car, comme inter *bonæ voluntatis* et *malæ voluntatis*, il n'y a point d'entre-deux, il n'y en a point aussi entre *bellum* et *pax*. Pendant que la guerre dure, il ne faut pas attendre le Saint Esprit, car pendant que la guerre dure c'est signe que nos pechés durent : *Et factus est in pace locus ejus*<sup>145 146</sup>. Mais quel peché peut estre cause d'un si grand desastre ? Toute sorte de peché. Hieremie dict<sup>147</sup> : *Peccatum peccavit Hierusalem*<sup>148</sup>. Je ne veux pas m'amuser [22] beaucoup icy, car s'il plaist a Dieu de se servir de moy en ce ministere, je vous en parleray plus d'une fois. Je vous diray seulement : le peché fondamental qui nous entretient en guerre, c'est l'impœnitence. Jamais Dieu ne cessera de nous chastier, jusques a ce que nous cessions de pecher,

---

<sup>139</sup> Vers. 14, 15.

<sup>140</sup> *Ils persévéraient unanimement dans la prière, avec les femmes et Marie Mère de Jésus et ses frères... Ils étaient cent vingt.*

<sup>141</sup> Heb., X, 38.

<sup>142</sup> *Le Juste vit de la foi.*

<sup>143</sup> Lucæ, II, 14.

<sup>144</sup> *Sur la terre la paix est pour les hommes de bonne volonté, donc la guerre est pour les hommes de mauvaise volonté.*

<sup>145</sup> Ps. LXXV, 2.

<sup>146</sup> *Et sa demeure est faite dans la paix.*

<sup>147</sup> Thren., I, 8.

<sup>148</sup> *Jérusalem a excessivement péché.*

dict l'Apostre saint Pol<sup>149</sup> : *Tu autem secundum impænitens cor tuum*, etc.<sup>150</sup> Et ceste impenitence vient d'une certaine courtoisie que chacun a envers soy mesme ; que chacun se flatte, chacun est prest *ad excusandas excusationes in peccatis*<sup>151</sup> <sup>152</sup>, chacun rejette la cause de nos maux sur le peché d'autrui, et non sur les siens, comme l'on devroit ; et me semble, a ouÿr les discours que l'on va faisant en Savoye, que je vois jouer au change.

Et me soit permis de me servir de cest exemple, comme fraîchement venu de la conversation ou il se joue. Il se rencontre quelquefois une troupe de damoyelles vertueuses, lesquelles apres avoir long tems parlé et devisé ensemble, estant au bout de leur roolle, ne le voulant dilater aux despens de celle cy et de ceste la, se mettent a jouer quelque honneste jeu, comme au change des couleurs. Chacune prend sa couleur, et est obligée de la garder du change, si que, si le jeu estant commencé on dict que le vert change, celle qui a pris le vert, dira : ce n'est pas le vert qui change, c'est le gris ; celle qui a le gris : ce n'est pas le gris qui change, c'est le bleu ; celle qui a le bleu semblablement s'en descharge et dict : ce n'est pas le bleu qui change, c'est le blanc ; et passent ainsy le tems a rejeter l'une sur l'autre le change, tant qu'il se faut retirer et que la conversation est rompue.

Il me semble, mes Freres, qu'en Savoye nous nous entretenons tous au jeu du change : car si vous parles au peuple, la noblesse aura le change, laquelle avec sa lascheté n'ose rien remonstrer ; si l'on parle a la noblesse, [23] les ministres de justice auront le change, qui se meslent de l'autrui ; si l'on parle aux justiciers, les soldatz auront le change, qui sont trop desbordés ; si l'on parle aux soldatz, les cappitaines auront le change, qui les conduisent et retiennent leurs payes, ou sont si avaricieux que pour desrober eux mesmes ilz permettent a leurs soldatz de desrober. Parles aux cappitaines, les princes auront le change, qui ont tort de vouloir faire la guerre sans argent, ou qui n'advisent pas d'y mettre l'ordre au moins mal ; et aucuns crient que tout le mal vient des peuples qui ne sont pas asses reformés. Ceux cy sont les plus advisés, car il n'est permis de mesdire sans danger, en ce tems ou nous sommes, de personne sinon de l'Eglise, de laquelle chacun est censeur, chacun la sindique. En fin, nous jouerons tant a ce jeu si nous n'y advisons, qu'il nous faudra rompre ceste conversation ; et comme nous avons veu courir des autres nations ça et la pour vivre, ainsy nous faudra il faire si nous ne prenons garde a nous mesme. Et que faut il faire ? Il faut bannir le peché de nous ; il nous faut faire la paix avec Dieu, et nous aurons bien tost apres *la paix en la terre*<sup>153</sup>.

Et quel peché faut il chasser ? Ah, que je me garderay bien de me contredire ; vous ne me prendres pas en ma parole. Je n'ay garde de dire qu'il faille chasser le peché des autres, affin de ne pas jouer au change aussi bien que les autres ; mais je vous prieray que chacun die comme moy, et que chacun parle a sa conscience propre et non pas a celle des autres. O mon ame, n'est ce pas toy qui es cause de ce mal, qui as fait tant de pechés sur pechés, tant d'offenses, tant de laschetés que justement l'ire de Dieu est tombée sur tout un peuple ? Ne sçais tu pas qu'autrefois, s'ilz se fussent trouvé dix hommes de bien, le bon Dieu, pour leur respect, eust gardé toute une ville de ruine (au Gen., 18 <sup>154</sup>) ? Ah, que peut estre manquoit il le dixiesme en ce païs ; que si tu te fusses reformé, peut estre eusses tu accompli le nombre : o quel grand bien ! Et ne me respons pas : Pourquoi les autres n'y ont ilz advisé ? car ilz en ont plus affaire que toy. Disons donques tous, et que chacun parle pour soy, [24] faisons chacun pour nous en nous eslevant a Dieu : *Pater, peccavi in cælum et coram te*<sup>155</sup> ; *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci*<sup>156</sup> <sup>157</sup>. Confessons nos fautes propres, et laissons les autres confesser les leurs ; sçachons qu'il n'est pas tems de dire : *Patres*

---

<sup>149</sup> Rom., II, 5.

<sup>150</sup> *Mais toi, selon l'impenitence de ton cœur*, etc.

<sup>151</sup> Ps. CXL, 4.

<sup>152</sup> *A prétexter des excuses à ses péchés*.

<sup>153</sup> Supra.

<sup>154</sup> Vers. 32.

<sup>155</sup> *Mon Père, j'ai péché contre le ciel et devant vous. J'ai péché contre vous seul, et j'ai fait le mal devant vous*.

<sup>156</sup> *Nos pères ont mangé des raisins verts, et nos dents en ont été agacées*.

<sup>157</sup> *L'âme qui aura péché, mourra elle-même*.

nostrī comederunt uvam acerbam, et dentes nostrī obstupuerunt<sup>158 159</sup>, car Nostre Seigneur nous respondra : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur*<sup>160 161</sup>. Donques, *omnes declinaverunt*<sup>162 163</sup> ; que personne ne s'excuse d'estre cause des malheurs de nostre aage : nous avons tous part a la peyne et fascherie, nous avons tous part a la coulpe.

Jonas estant commandé d'aller a Ninive prescher, fut desobeysant et s'en alloit ailleurs par mer ; la tempeste s'esleva tellement, que le maistre et patron du navire resolut d'en jeter un en mer : le sort tomba sur Jonas, et quoy que ce fust sort, si est ce qu'il fut a propos ; car apres, *stetit mare a fervore suo*<sup>164 165</sup>. Je ne parleray qu'a moy mesme, de peur qu'il ne semble que je veuille jouer au change. Je suis comme un petit Jonas, commandé de Dieu de le louer par bonne conversation ; j'ay esté desobeysant, allant et marchant a rebours du commandement de Dieu. La tempeste, la bourrasque de ce tems calamiteux est grande, et semble qu'il faille jeter quelqu'un dans la mer : Domine, si *propter me tempestas* orta est, projicite *me in mare*<sup>166</sup>. O grand Patron de la navire ecclesiastique, Jesus Christ, si c'est faute de ma pœnitence que *cest orage s'est eslevé*, que la nef se va rompant, *jettes moy, Seigneur, dans la mer* ; la mer est la pœnitence amere, dans laquelle estant jetté, faites que je sois receu dans le ventre de la baleyne, c'est a dire de l'esperance, sans laquelle [25] le repentir n'est qu'une bourrasque de desespoir ; en ceste esperance j'y demeureray trois jours, de contrition, confession et satisfaction, et alhors, Seigneur, cessabit *mare a fervore suo*. Que si non seulement *propter me tempestas hæc* orta est, sed *propter hunc totum populum*<sup>167</sup>, changes nos volontés mauvayses en bonnes, et nos courages mauvais en bons : *Cor mundum crea in me, Deus*<sup>168 169</sup>. Seigneur Jesus Christ, faites encor que de nous, sit *cor unum et anima una*<sup>170</sup> ; car alhors erit *tranquillitas magna*<sup>171 172</sup>. Messieurs, je vous exhorte a l'amitié et a la bienveillance entre vous, et a la paix entre tous ; car si nous avons la charité entre nous, nous aurions la paix, nous aurions le Saint Esprit.

Il faut se rendre devot et prier Dieu, et c'est la troisieme disposition ; car les Apostres estoient *perseverans en orayson*<sup>173</sup>. Nostre necessité nous y invite, et la liberalité de Dieu : *Ad Dominum cum tribularer clamavi, et exaudivit me*<sup>174</sup> ; *Miserere mei, et exaudi orationem meam*<sup>175 176</sup>. Si nous nous mettons a faire des oraysons, le Saint Esprit viendra en nous et dira : *Pax vobis ; ego sum, nolite timere*<sup>177 178</sup>. C'est le vray tems de demander, maintenant que tout le monde est a la besace ; car il est escrit au Psalme 9<sup>179</sup> : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus*<sup>180</sup>.

L'orayson parfaite doit avoir troys parties<sup>181</sup> : la 1. une demande ; la 2. l'obsecration, et par maniere de dire l'adjuration, qui est comme la rayson de nostre demande ; la 3. l'action de graces.

---

<sup>158</sup> Tous se sont détournés.

<sup>159</sup> La mer apaisa sa furie.

<sup>160</sup> Lucæ, XV, 21.

<sup>161</sup> Ps. L, 6.

<sup>162</sup> Jerem., XXXI, 29.

<sup>163</sup> Ezech., XVIII, 20.

<sup>164</sup> Ps. XIII, 3.

<sup>165</sup> Jonæ, I, 15.

<sup>166</sup> Ibid., V, 12.

<sup>167</sup> Cette tempête s'est élevée à cause de moi, mais aussi à cause de tout ce peuple.

<sup>168</sup> Ps. L, 12.

<sup>169</sup> Créez en moi, ô Dieu, un cœur pur.

<sup>170</sup> Act., IV, 32.

<sup>171</sup> Matt., VIII, 26.

<sup>172</sup> Ne soit fait qu'un cœur et qu'une âme ; car alors il se fera un grand calme.

<sup>173</sup> Act., I, 14.

<sup>174</sup> Ps. CXIX, 1.

<sup>175</sup> Ps. IV, 2.

<sup>176</sup> J'ai crié vers le Seigneur lorsque j'étais dans la tribulation, et il m'a exaucé. Ayez pitié de moi et exaucez ma prière.

<sup>177</sup> Lucæ, XXIV, 36.

<sup>178</sup> La paix soit avec vous ; c'est moi, ne craignez point.

<sup>179</sup> Vers, penult.

<sup>180</sup> Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres.

<sup>181</sup> II<sup>a</sup> II<sup>e</sup>, qu. LXXXIII, art. XVII.

Que devons nous demander a Dieu, mes Freres ? Tout ce qui est pour son honneur et le salut de nos ames, et en un mot l'assistance du Saint [26] Esprit : *Emitte Spiritum tuum et creabuntur*<sup>182</sup> ; et en ce tems icy, la paix et la tranquillité : *Fiat pax in virtute tua ; Rogate quæ ad pacem sunt Hierusalem*<sup>183 184</sup>. Mays gardes bien de faire comme plusieurs, lesquelz ont accoustumé de dire : O s'il plaisoit a Dieu nous donner la paix, nous triompherions, nous ferions aussi bonne chere. Gardes, mes Freres, car c'est offencer Dieu de demander la paix pour faire des superfluités, pour des passetems ; il la faut demander pour plus commodement le servir, comme faysoit ce Prophete<sup>185</sup> : *Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi*<sup>186</sup> ; et comme fait l'Eglise<sup>187</sup> : « Ut et corda nostra mandatis tuis dedita, et, hostium sublata formidine, tempora sint tua protectione tranquilla<sup>188</sup>. » Il faut demander la paix, ut Spiritus pacis veniat super nos<sup>189</sup>.

Il nous faut rendre graces a Dieu de tous ses bien-faictz, si nous voulons qu'il nous donne des victoires qui sont commencement de paix. Et pour obtenir le Saint Esprit, il faut remercier Dieu le Pere qui l'envoye, de ce qu'il l'a envoyé sur nostre chef Jesus Christ Nostre Seigneur son Filz, entant qu'homme, [et] que *ex plenitudine ejus omnes accepimus*<sup>190 191</sup> ; de ce qu'il l'a envoyé sur ses Apostres pour nous le communiquer par leurs mains. Il nous faut remercier le Filz, lequel entant que Dieu l'envoye pareillement sur ceux qui se disposent ; mays sur tout, il le faut remercier de ce qu'entant qu'homme il nous a merité la grace de recevoir le Saint Esprit. Sans luy, jamais nous ne pourrions le recevoir ; car Dieu voyant devant le deluge les grans pechés qui se [27] commettoient, ne dict il pas : *Non permanebit spiritus meus in homine, quoniam caro est*<sup>192 193</sup> ? O sentence terrible, o decret effroyable ! Mais Nostre Seigneur, lhors qu'on rompoit sa beniste peau sur l'arbre de la croix et en la colomne, il rompoit avec son merite *decretum chirographi*<sup>194</sup>, le decret et cedula qui nous tenoit obligés au pouvoir des enfers. O comme Jesus Christ merita la venue du Saint Esprit ! Ce fut lhors qu'il *rendit l'esprit en inclinant son chef* adorable : *Et inclinato capite, emisit spiritum*<sup>195</sup> ; car donnant son dernier souspir et esprit au Pere, il merita que le Pere envoyast son Saint Esprit sur son cors mystique. Et de fait, ce sont les prieres que Nostre Seigneur fit en croix desquelles parle saint Pol, aux Heb., 5<sup>196</sup> : *In diebus carnis suæ, preces supplicationesque cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro sua reverentia*<sup>197</sup>. O que tousjours sois tu beny, o doux Jesus.

A l'oraison, il faut y adjoindre l'obsecration, c'est a dire l'adjurer en vertu de quelque chose qui luy plaise : et premierement, par sa mesme bonté, motif esgal a luy mesme ; secondement, par son Filz Nostre Seigneur, vray *mediateur entre Dieu et les hommes*, et *unique*<sup>198</sup> quant a la mediation principale, essentielle et naturelle, ainsy que fait tousjours l'Eglise, quoy que les hæretiques la calomnient ; troysiesmement, par ses Saintz qui sont mediateurs par intercession et dependance : *Memento, Domine, David*<sup>199</sup>, etc.<sup>200</sup> (vous autres particulièrement par le glorieux

<sup>182</sup> Vide supra, p. 11.

<sup>183</sup> Ps. CXXI, 7, 6.

<sup>184</sup> *Que la paix soit dans ta force ; Demandez ce qui peut contribuer à la paix de Jérusalem.*

<sup>185</sup> Lucæ, I, 74.

<sup>186</sup> *Afin qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servions sans crainte.*

<sup>187</sup> Orat. pro pace.

<sup>188</sup> « Afin que nos cœurs soient dociles à vos commandements, et que, délivrés de la crainte de nos ennemis, nos jours s'écoulent tranquillement sous votre protection : »

<sup>189</sup> Afin que l'Esprit de paix vienne sur nous.

<sup>190</sup> Joan., I, 16.

<sup>191</sup> *Nous avons tous reçu de sa plénitude.*

<sup>192</sup> Gen., VI, 3.

<sup>193</sup> *Mon esprit ne demeurera pas en l'homme, parce qu'il est chair.*

<sup>194</sup> Coloss., II, 14.

<sup>195</sup> Joan., XIX, 30.

<sup>196</sup> Vers. 7.

<sup>197</sup> *Durant les jours de sa chair, ayant offert avec un grand cri et avec des larmes ses prières et ses supplications, il a été exaucé à cause de son humble respect.*

<sup>198</sup> I Tim., II, 5.

<sup>199</sup> *Souvenez-vous, Seigneur, de David.*

<sup>200</sup> Ps. CXXX, 1.

saint Pierre, saint François, saint Dominique, saint Jacques, saint Maurice), et sur tout par le merite et par l'amour qu'il porte a sa sainte Mere, la glorieuse Vierge Marie ; et cecy ce sera accomplir la quatriesme condition pour recevoir le Saint Esprit, car ce sera estre *cum Maria Matre Jesu*<sup>201</sup>. [28]

Vous ne sçauries dire combien ceste condition est preignante. Regardes un peu sainte Elizabeth incontinent qu'elle fut en conversation avec la Vierge Marie ; l'Evangeliste saint Luc, au I<sup>202</sup>, dict : *Ut audivit salutationem Mariæ Elizabeth, exultavit infans in utero, et repleta est Spiritu Sancto Elizabeth*<sup>203</sup>. Et ce n'est pas merveilles, car elle est Espouse du Saint Esprit, Fille du Pere eternel, Mere du Filz eternel. L'Evangeliste dict bien qu'il y avoit des hommes et des femmes<sup>204</sup>, a fin de monstrier que tous devons attendre le Saint Esprit ; mays il nomme celle cy, pour monstrier qu'elle estoit plus que femme, comme la Dame des Apostres, et partant il ne dict pas qu'elle fut avec les Apostres, mays les autres estoyent avec elle et sa suite. Donques, quand il dict *cum mulieribus et Maria Matre Jesu*, c'est autant a dire comme qui diroit : Il est avec le roy, a la suite du roy ; car il ne nomme particulièrement ceste Dame sinon honoris causa.

Que ces suffisans donques se retirent, qui ont peur que nous ne faisons trop d'honneur a la Vierge ; car elle est digne de tout l'honneur qui appartient a la pure creature, tant spirituelle que corporelle. Ceux qui ne sont pas avortons du Christianisme, mais sont de la vraye generation de Jesus Christ, ayment ceste Dame, l'honnorent, la louent en tout et par tout : *Beatam me dicent omnes generationes*<sup>205</sup>. « Non habebit Christum in fratrem, qui Mariam noluerit habere in matrem, et qui non erit frater Christi, sane nec cohæres<sup>206 207</sup>. »

Et qu'est ce qu'elle receut icy, puysqu'elle l'avoit desja receu en l'Annonciation ? *Mensuram confertam, et coagitatam, et supereffluentem*<sup>208</sup>. *Qui justus est, justificetur adhuc*<sup>209 210</sup>. O qu'il faut bien croire qu'elle [29] meditoit en la Passion et es angoisses d'icelle, attendant fermement le Saint Esprit, et en prioit son Filz, duquel si l'absence de troys jours la rendit si triste autrefois, qu'est ce qu'aura faict l'absence de dix jours ? En fin je crois qu'elle disoit devotement a son Filz : *Fili, quid fecisti nobis sic*<sup>211</sup> ? Tu præcepisti nobis *ab Hierosolymis ne discederemus*<sup>212 213</sup> : quant a mon cors, o mon Filz, ce qu'il te plaira ; mais quant a mon cœur, *ubi thesaurus meus, ibi et cor meum*<sup>214 215</sup>. Et si l'autre a dict<sup>216</sup> : *In dimidio dierum meorum vadam ad portas inferi*<sup>217</sup>, je diray quant a moy *Paradisi*, et en ceste meditation s'allumera le feu du Saint Esprit : *In meditatione mea exardescet ignis*<sup>218</sup>.

Donques, qui veut avoir le Saint Esprit, qu'il se joigne avec Marie, quia *qui cum ea non colligit, spargit*<sup>219 220</sup>. Mais de cecy, une autre fois ; il faudra que vous me facies ce bien que de m'assister pour ouyr des louanges de ceste Vierge un peu plus amplement ; et ce pendant je la

---

<sup>201</sup> Act., I, 14.

<sup>202</sup> Vers. 41.

<sup>203</sup> Aussitôt qu'Elizabeth eut entendu la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein, et Elizabeth fut remplie du Saint-Esprit.

<sup>204</sup> Act., I, 14.

<sup>205</sup> Lucæ, I, 48.

<sup>206</sup> Cf. Pseudo-August., Serm. III de Symb.

<sup>207</sup> Toutes les générations me diront bienheureuse. « Nul n'aura Jésus-Christ pour frère, qui n'aura voulu avoir Marie pour mère ; et celui qui ne sera pas frère de Jésus-Christ, ne sera non plus son cohéritier. »

<sup>208</sup> Lucæ, VI, 38.

<sup>209</sup> Apoc., ult., 11.

<sup>210</sup> Une mesure pressée et entassée et débordante. Que celui qui est juste, se justifie encore.

<sup>211</sup> Lucæ, II, 48.

<sup>212</sup> Act., I, 4.

<sup>213</sup> Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous ? Vous nous avez commandé de ne point nous éloigner de Jérusalem.

<sup>214</sup> Matt., VI, 21.

<sup>215</sup> Où est mon trésor, là est aussi mon cœur.

<sup>216</sup> Is., XXXVIII, 10.

<sup>217</sup> Au milieu de mes jours j'irai aux portes de l'enfer.

<sup>218</sup> Ps. XXXVIII, 4.

<sup>219</sup> Matt., XII, 30 ; Lucæ, XI, 23.

<sup>220</sup> Car celui qui n'amasse point avec elle, dissipe.

prieray qu'elle me rende capable. Serves la, honnores la, affin que Celuy qui vient a nous par elle, nous reçoive par elle : Per te nos « suscipiat, qui per te » ad nos venit<sup>221</sup>. C'est Jesus Christ, beny, tres glorieux, qui vit et regne avec le Pere et le Saint Esprit, duquel la benediction tombe sur nous. Amen. [30]

---

<sup>221</sup> Cf. Acta S. Andr.

## II. Sermon pour la fête de saint Pierre

29 juin 1593<sup>222</sup>

*Tu es Petrus, et super hanc petram  
ædificabo Ecclesiam meam*<sup>223</sup>.  
MATTH., 16, v. 18.

Il pourroit sembler estrange a quelqu'un, mes chers auditeurs, que vous ayant apporté *du pain* la semaine passée en ceste chaire, vous disant : *Hic est panis qui de cælo descendit*<sup>224</sup> (Joan., 6<sup>225</sup>), maintenant je ne vous y apporte qu'une *Pierre*<sup>226</sup>, disant : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* ; et neantmoins, quand je vous invitay a ceste exhortation, je vous promis une semblable refection spirituelle que celle que je vous presentay alhors. Non, je ne m'abuse point, car je vous apporte ceste *Pierre* sur la parole toute puyssante de Nostre Seigneur, laquelle nous assure que ceste *Pierre* nous doit tous repaistre : *Petre, amas me ? Tu scis, Domine, quia amo te. Pasce oves meas*<sup>227</sup> ; Joan., 21<sup>228</sup>.

Addressons nous a nostre tres glorieuse Dame la Sainte Vierge, et la prions qu'elle dise a son divin Filz, non pour le tenter mays pour le glorifier : *Dic ut petra [31] hæc panis fiat*<sup>229 230</sup> ; et soyes assurés que si la semaine passée Nostre Seigneur *cibavit vos ex adipe frumenti* (Psal. 80<sup>231</sup>), maintenant, *de petra melle saturabit vos*<sup>232</sup>. Et pour cela, implorons l'assistance de ceste Sainte Vierge en disant *Ave, Maria*, etc.

*Amen, amen, dico tibi : cum esses junior, cingebas te et ambulabas ubi volebas ; cum autem senueris, extendes manus tuas et alius te cinget, et ducet quo non vis*<sup>233 234</sup>. *Omnia tempus habent : tempus nascendi, et tempus moriendi*<sup>235</sup>, dict l'Escriture Sainte<sup>236</sup> : dont je prens occasion d'admirer que l'Eglise Catholique nostre Mere, aye commandé, et non sans rayson, que dedans l'octave d'une si grande resjouyssance comme est celle de la nativité de saint Jan, on celebrast la glorieuse memoyre du martire de saint Pierre, grand gouverneur de l'Eglise militante ; car si, comme dict l'Escriture<sup>237</sup>, *musica in luctu importuna narratio est*<sup>238</sup>, s'il y a *tems de mourir et tems de naistre*, pourquoy donques a on meslé eh une mesme octave la mort de saint Pierre avec la naissance de saint Jan ? Certes, mes chers auditeurs, il sera bien aysé de trouver responce a ce doute et satisfaire a ceste admiration. Mais peut estre me direz vous que l'Eglise ne tient pas que

---

<sup>222</sup> La date de ce sermon est indiquée dans l'*Année Sainte des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie* ; il y est dit, de plus, que saint François de Sales le prêcha sur un ordre exprès de son Evêque, et que les fruits en « furent grands pour le bien des âmes. » Le mode d'exposition des matières, les allusions contenues dans l'exorde, et celle que notre Saint fait plus loin à son « enfance » dans le ministère évangélique suffiraient au besoin à prouver que ce discours est bien du 29 juin 1593.

<sup>223</sup> *Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise.*

<sup>224</sup> *C'est ici le pain qui est descendu du ciel.*

<sup>225</sup> Vers. 59.

<sup>226</sup> Cf. Matt., VII, 9.

<sup>227</sup> *Pierre, m'aimes-tu ? Vous savez, Seigneur, que je vous aime. Pais mes brebis.*

<sup>228</sup> Vers. 17.

<sup>229</sup> Matt., IV, 3 ; Lucæ, IV, 3.

<sup>230</sup> *Dites que cette pierre devienne du pain.*

<sup>231</sup> Vers. ult.

<sup>232</sup> *Vous a nourris de la fleur de froment, maintenant il vous rassasiera du miel sorti de la pierre.*

<sup>233</sup> Joan., ult., 18.

<sup>234</sup> *En vérité, en vérité, je te le dis : quand tu étais jeune, tu te ceignais et tu allais où tu voulais ; mais quand tu seras vieux, tu étendras tes mains et un autre te ceindra, et te mènera où tu ne voudras pas.*

<sup>235</sup> *Toutes choses ont leur temps : il y a temps de naître, et temps de mourir.*

<sup>236</sup> Eccles., III, 1, 2.

<sup>237</sup> Eccli., XXII, 6.

<sup>238</sup> *Un récit inopportun est comme une musique pendant le deuil.*



ceux qui meurent martyrs soyent mortz, mays vivans, et estime que, passans a une meilleure vie, on a grande occasion de se resjouyr en leur mort ; et pour ce que leur nativité estant accompagnée de peché elle les amene aux miseres, et leur mort les mene a la gloire, on celebre leur nativité le jour qu'ilz meurent.

Mais si la nativité des Saintz est miserable, et leur [32] mort glorieuse, pourquoy, a une chose glorieuse comme est la mort, donne on le nom miserable de nativité ? Je trouve qu'il y a tant de similitude entre la nativité de saint Jan et la mort de saint Pierre, que toutes deux se doivent appeller mort ou toutes deux nativité ; car il n'y a nulle apparence que deux choses si semblables doivent avoir diversité de noms. Quand je regarde la ressemblance et belle convenance qu'il y a entre la creation du monde et la recreation et reformation d'iceluy, j'admire extremement ce grand Createur, lequel a si bien sceu, par un si beau moyen et divin artifice, en la creation et reformation, monstrier l'unité du Createur et Reformateur. Mays aujourd'huy je ne veux pas m'arrester sur ces choses pour vous les prouver ; je ne prendray que ce qui fait a mon propos pour la solemnité de ce jour.

Quand je considere que l'Eglise nostre Mere nous propose en la joyeuse octave de la nativité de saint Jan la solemnité de la mort douloureuse de saint Pierre, sçachant qu'elle est conduite du Saint Esprit, je crois qu'elle le fait pour quelque similitude et rapport qu'il y a entre la mort de l'un et la nativité de l'autre ; pensée en laquelle je suys d'autant plus confirmé, que je vois que la mesme Eglise appelle aussi bien naissance la mort de saint Pierre que la nativité de saint Jan, voyant que non seulement en la mort, mays encores en leur vie mesme, j'y trouve certaine alliance et grande ressemblance, quoy qu'en certains pointz il y aye de la dissimilitude, comme il y en a tousjours entre les choses du Viel et du Nouveau Testament.

Certes, quand j'ay leu au Genese<sup>239</sup> que *Dieu fit deux grans luminaires* au ciel, l'un *pour præsider* et esclairer le jour et l'autre *pour la nuict*, incontinent j'ay pensé que c'estoyent ces deux grans Saintz, saint Jan et saint Pierre ; car ne vous semble il pas que saint Jan soit le grand luminaire de la Loy mosaïque, laquelle n'estoit qu'une ombre ou comme une nuict au regard de la clarté de la Loy de grace, puysqu'il estoit *plus que prophete*<sup>240</sup> ? Encores qu'il ne fust *pas lumiere*, toutesfois il portoit *tesmoignage de la lumiere*, par [33] quelque participation de la lumiere laquelle *in tenebris lucet*<sup>241</sup> ; Joan., I<sup>242</sup>. Et vous semble il pas que saint Pierre soit *Evangelii luminare majus*, puysque c'est luy qui præest *diei Evangelii*<sup>243</sup> ? lesquelz *deux luminaires* ont esté mis au ciel ecclesiastique par Celuy qui l'a fait et formé, qui est Jesus Christ Nostre Seigneur.

Nous lisons<sup>244</sup> qu'il y avoit autour du *propitiatoire deux cherubins* lesquelz s'entregardoyent. Le *propitiatoire*, mes chers auditeurs, c'est Nostre Seigneur, lequel le Pere eternal nous a donné pour estre *propitiatio pro peccatis nostris*<sup>245</sup> : et *ipsum proposuit Deus propitiationem*<sup>246 247</sup>. Ces deux cherubins sont, comme j'estime, saint Jan et saint Pierre, lesquelz s'entregardoyent, l'un comme Prophete et l'autre comme Apostre. Hé, pensez vous pas qu'ilz s'entregardoyent quand l'un disoit : *Ecce agnus Dei*<sup>248</sup>, et que l'autre disoit : *Tu es Christus Filius Dei vivi*<sup>249</sup> ? Il est vray que la confession de saint Jan ressent encores quelque chose de *la nuict* de l'ancienne Loy, quand il appelle Nostre Seigneur *agneau*, car il parle de la figure ; mais celle de saint Pierre ne ressent rien que *le jour*, quia Joannes præerat *nocti*, et Petrus *diei*. Ce que je ne dis pas pour vous faire entendre que saint Jan ne sceust bien la verité, mais affin que vous sçachies que comme saint Pierre, qui estoit le luminaire qui præidoit au jour, parle ouvertement, aussi saint

---

<sup>239</sup> Cap. I, 16.

<sup>240</sup> Matt., XI, 9.

<sup>241</sup> Laquelle luit dans les ténèbres.

<sup>242</sup> Vers. 5, 8.

<sup>243</sup> Le grand luminaire de l'Evangile, puisque c'est lui qui préside au jour de l'Evangile.

<sup>244</sup> Exod., XXV, 18-20.

<sup>245</sup> I Joan., II, 2.

<sup>246</sup> Rom., III, 25.

<sup>247</sup> Propitiation pour nos péchés : et c'est lui que Dieu a présenté pour être propitiation.

<sup>248</sup> Joan., I, 29, 36.

<sup>249</sup> Matt., XVI, 16.

Jan, pour s'accommoder au tems auquel il præsidait, qui estoit le tems des ombres et des figures, il parle plus couvertelement.

Au commencement du monde, on trouve que *Spiritus Dei ferebatur super aquas*<sup>250</sup> ; Gen., I <sup>251</sup>. La naïveté du texte en sa source, veut dire *fecundabat, vegetabat*<sup>252</sup>. [34] Ainsy me semble il qu'en la reformation du monde, Nostre Seigneur fecondoit les eaux, lhors que ambulabat *juxta mare Galilææ*<sup>253</sup> ; et avec la parolle qu'il dict a saint Pierre et a saint André : *Venite post me*, il fit esclorre parmy les coquilles maritimes saint Pierre et saint André ; Matth., 4 <sup>254</sup>. En quoy saint Jan a encores quelque similitude avec saint Pierre, puyque ce fut au bord de l'eau<sup>255</sup> ou saint Jan eut la premiere fois l'honneur de voir Celuy qu'il annonçoit, comme saint Pierre, aupres de l'eau, reconneut son divin Maistre et le suyvit. Mais puyque nous sommes sur le mistere de la vocation de saint Pierre, je vous veulx descouvrir a ce propos une consideration plus profonde.

Pharao avoit commandé aux sages-femmes des Hebreux qu'elles tuassent tous les enfans masles d'Israël ; la mere de Moÿse, l'ayant enfanté et gardé troys moÿs, en fin ne le pouvant plus cacher, elle le mit en un panier de joncs qu'elle accommoda le mieux qu'elle peut, puy l'exposa parmi certaines herbes aquatiques au bord de l'eau ; et la fille de Pharao y venant pour se baigner, l'appercevant, le fit prendre, et voyant que ce petit enfant estoit fort beau, par bonheur elle le fit nourrir par sa mere propre ; et parce qu'elle l'avoit retiré *des eaux, elle l'appella Moÿse*, c'est a dire *retiré* ; Exod., 1 et 2. Vous appercevez vous point du mistere que contient ceste histoire ? Moÿse estoit chef de la Synagogue, et fut a cest effect sauvé et *retiré des eaux* par la providence de Dieu. Et voicy que Nostre Seigneur, l'unique *Sapience* du Pere eternal<sup>256</sup>, retire le grand chef de l'Eglise militante, saint Pierre, des eaux aupres de la mer de Cesarée ; lequel on pourroit bien appeller Moÿse, puyqu'il a esté *retiré des eaux* comme Moÿse. Et de vray, *Simon*, l'un des noms de saint Pierre, veut quasi signifier cela, car *Simon* veut dire *obediens*, et *Moÿse* signifie *extractus*, c'est a dire *retiré* simplement, d'autant qu'il n'avoit pas encores [35] l'usage de rayson quand on le retira. Saint Pierre est appellé *obeÿssant*, pource qu'ayant esté retiré dans l'usage de rayson, il fut retiré par obeÿssance : *Venite post me ; et continuo secuti sunt eum*<sup>257</sup> <sup>258</sup>. Saint Pierre donques fut semblable et a Moÿse et a saint Jan.

Mais considerons maintenant la ressemblance de ces deux nativités de saint Jan et de saint Pierre, a condition toutesfois que nous ne ferons que toucher ce qui sera de saint Jan, pour nous arrester davantage en ce qui est de saint Pierre, puyque c'est en ce jour que nous celebrons sa feste. Je trouve premierement que la nativité de saint Jan a esté prædictée par l'Ange : *Et multi in nativitate ejus gaudebunt*<sup>259</sup> ; Luc., I <sup>260</sup>. Celle de saint Pierre a esté pareillement prædictée ; mais il y a ceste grande difference, que l'Ange prædict celle de saint Jan, et celle de saint Pierre fut prædictée par Nostre Seigneur<sup>261</sup>.

Saint Jan nasquit pour finir la Loy mosaïque, saint Pierre mourut pour commencer l'Eglise Catholique ; non que saint Pierre fust le commencement fondamental de l'Eglise, ny saint Jan la fin de la Synagogue, car c'est Nostre Seigneur, lequel mit fin a la Loy de Moÿse, disant sur la croix : *Consummatum est* (Joan., 19 <sup>262</sup>), et resuscitant, il commença l'Eglise nouvelle ; car comme il se renouvela luy mesme, aussi renouvela il son Eglise : il se renouvela, dis je, resuscitant revestu d'immortalité, luy qui s'estoit auparavant revestu de nostre mortalité : *Et habitu inventus ut*

---

<sup>250</sup> *L'Esprit de Dieu était porté sur les eaux.*

<sup>251</sup> Vers. 2.

<sup>252</sup> *Fécondait, vivifiait.*

<sup>253</sup> *Il marchait le long de la mer de Galilée.*

<sup>254</sup> Vers. 18, 19.

<sup>255</sup> Joan., I, 28.

<sup>256</sup> Prov., VIII, 12, 22, 23.

<sup>257</sup> Matt., IV, 19, 20.

<sup>258</sup> *Venez après moi ; et aussitôt ils le suivirent.*

<sup>259</sup> *Et plusieurs se réjouiront à sa naissance.*

<sup>260</sup> Vers. 14.

<sup>261</sup> Joan., XXI, 18, 19.

<sup>262</sup> Vers. 30.

*homo*<sup>263</sup>, etc. ; Philip., 2 <sup>264</sup>. Le rabbin Saadias dict que l'aigle voletant parmy le feu, et puy se jettant dans la mer, renouvelle ses aisles et sa jeunesse<sup>265</sup>. Ainsy Nostre Seigneur, se bruslant au feu de sa tres grande charité et puy se jettant dans les eaux de la mer Rouge de sa Passion, renouvella sa *jeunesse*, et comparut, sortant d'icelle en resuscitant, glorieux, *renouvelle comme l'aigle*, [36] suivant ce qui est es Psalmes : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua* ; Psalm. 102 <sup>266</sup>.

La nativité de saint Jan fut prædicte a Zacharie, comme il offroit de *l'encens* au Seigneur, ainsy qu'il est dict en saint Luc<sup>267</sup> : Cum Zacharias poneret *incensum* Domino. Mais quel encens penses vous que saint Pierre offroit au Seigneur quand il luy respondit : *Domine, tu scis quia amo te*<sup>268</sup> ? odeur qui seule est agreable a sa divine Majesté.

Saint Jan fut sanctifié au ventre de sa mere en la presence de la Sainte Vierge ; et de mesme, saint Pierre fut sanctifié au ventre de l'Eglise militante.

Mais sçaches que les Saintz sont sanctifiés en cinq manieres. La 1. par necessité de consequence : c'est ainsy que fut sanctifié Nostre Seigneur, lequel estant Filz naturel de Dieu, ne pouvoit qu'il ne fust saint ; et parce qu'il estoit saint par nature, il s'appelle saint par excellence : *Sanctus vocabitur Filius Dei*<sup>269</sup> (Luc., I <sup>270</sup>) ; estant l'un des trois *Sanctus, Sanctus, Sanctus* (Isa., 6 <sup>271</sup>), que les Seraphins que vit Isaye repetent sans cesse dans le Ciel en l'honneur de la tressainte Trinité. La 2. est de ceux qui ne sont pas saintz sinon contingement, et sans aucune necessité que par la volonté de Dieu ; neantmoins ilz le sont tousjours. Et de ceste seconde sorte, nous n'avons que la Vierge sacrée, de laquelle David dict, Psal. 84 <sup>272</sup> : *Benedixisti, Domine, terram tuam, avertisti captivitatem Jacob*<sup>273</sup>. La 3. sorte de sanctification est de ceux qui ne sont pas tous-jours saintz, mais seulement sont sanctifiés au ventre de leur mere : telz furent saint Jan, Hieremie, et, selon l'opinion de quelques uns, saint Joseph, auxquelz on attribue ces parolles<sup>274</sup> : *Antequam progredereris ex utero, sanctificavi te*<sup>275</sup>. La 4. sorte est de ceux qui sont sanctifiés d'une sanctification commune a tous les [37] justes avant que de mourir, desquelz il est dict, Sap., 3 <sup>276</sup> : *Justorum animæ in manu Dei sunt*<sup>277</sup>. Mais les derniers sont sanctifiés, non seulement d'une sanctification commune qu'on appelle justification, ains d'une sanctification singuliere de laquelle ilz ne peuvent plus descheoir. Ainsy furent sanctifiés les Apostres au jour de la Pentecoste ; de quoy nous avons tesmoignage en saint Pol, qui dict qu'il est asseuré qu'aucune chose, non pas mesme *la mort, ne le pourra separer de la charité* de Jesus Christ : *Scio quia neque mors nos separabit a charitate Christi* ; Rom., 8 <sup>278</sup>.

Or, pour vous monstrier le rapport qu'il y a entre saint Jan et saint Pierre, je trouve que la Sainte Vierge fut presente a leur sanctification. Quant a celle de saint Jan, il est dict (Luc., 1 <sup>279</sup>) qu'a son arrivee chez sainte Elizabeth *exultavit infans in gaudio*<sup>280</sup>. Le mesme peut on dire de la sanctification de saint Pierre, qui se fit dans le cenacle, ou la Sainte Vierge estoit aussi presente, a la descente du Saint Esprit ; tellement que l'on peut dire de luy comme de saint Jan : *Exultavit infans*, puyque saint Pierre auparavant, comme enfant, n'avoit quasi jamais parlé, et tout aussi

---

<sup>263</sup> *Et reconnu pour homme par les dehors.*

<sup>264</sup> Vers. 7.

<sup>265</sup> Apud Genebr. in locum ubi infra.

<sup>266</sup> Vers. 5.

<sup>267</sup> Cap. 1, 9.

<sup>268</sup> Vide supra, p. 31.

<sup>269</sup> Celui qui est saint sera appelé le Fils de Dieu.

<sup>270</sup> Vers. 35.

<sup>271</sup> Vers. 3.

<sup>272</sup> Vers. 1.

<sup>273</sup> *Seigneur, vous avez béni votre terre, vous avez détourné la captivité de Jacob.*

<sup>274</sup> Jerem., I, 5.

<sup>275</sup> *Avant que tu fusses sorti des entrailles de ta mère, je t'ai sanctifié.*

<sup>276</sup> Vers. 1.

<sup>277</sup> *Les âmes des justes sont dans la main de Dieu.*

<sup>278</sup> Vers. 38, 39.

<sup>279</sup> Vers. 44.

<sup>280</sup> *L'enfant tressaillit de joie.*

tost, *aperiens os suum Petrus*<sup>281 282</sup>, il commença a prescher et convertir les ames a milliers.

Saint Jan fut le dernier predicateur de la Loy mosaïque ; saint Pierre fut le premier de l'Evangile. *O deux luminaires* ardents de predication, fayorises de vos saintes intercessions mon enfance, affin qu'il plaise a Dieu se servir de moy en ce ministere, *ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum*<sup>283</sup> (Luc., I <sup>284</sup>), et que je puisse tellement avoir les levres ouvertes de la part de Nostre Seigneur, que *os meum* annuntiet *laudem ejus*<sup>285</sup> ; recte docere, et [38] æ doceo opere complere, *ne cum aliis prædicaverim ipse reprobus efficiar*<sup>286 287</sup>.

Vous aves veu jusques icy quelle convenance il y a entre la nativité de saint Jan et la mort de saint Pierre. Maintenant vous voudries peut estre sçavoir *quis major est in Regno cælorum*<sup>288 289</sup>. C'est une chose a quoy je ne puy bonnement respondre ; seulement je vous diray que vous imities la sainteté de l'un et de l'autre, et puy vous le sçatures quand vous seres dans le Ciel. Les philosophes ayant recherché, il y a plus de deux mille ans, les causes du flux et reflux de la mer, ne l'ont jamais sceu comprendre ; mais je ne vous donne pas ce terme pour sçavoir la solution de ceste question : estudies seulement par imitation la sainteté de ces deux grans Saintz, et la pluspart de ceux qui sont icy le sçauront dans peu de tems.

Au reste, l'Eglise appelle nativité la mort de saint Pierre, pource que dans la mort il a trouvé la vie ; mays la mort de saint Jan ne se pourroit pas appeller nativité, d'autant qu'il luy fallut aller aux Limbes, le Ciel n'estant pas encores ouvert pour lhors. Or, despuys l'Ascension de Nostre Seigneur, ceux qui ont mesprisé ceste mortalité se sont faict par la mort une nativité. Mais je ferois tort au passage de la Sainte Escriture que j'ay cité au commencement de ce sermon, si je m'arrestois davantage a poursuyvre les ressemblances qui sont entre la nativité de saint Jan et la mort de saint Pierre, puysque j'ay tant d'occasion de faire une comparayson plus haute, c'est a sçavoir entre la mort de saint Pierre et celle de nostre divin Sauveur.

Et que personne ne vienne dire que toutes comparaysons sont odieuses et qu'il n'y a point de rapport entre le Maistre et le serviteur, puysque Nostre Seigneur ne fait point de difficulté de se mettre en comparayson avec [39] les bergers, avec les moutons, avec les vignes, avec les pierres. Saint Pol dict, Rom., 8 <sup>290</sup> : *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui*<sup>291</sup>. Il s'appelle nostre frere<sup>292</sup>, il nous appelle ses *amis*<sup>293</sup> et ses *coheritiers*<sup>294</sup> ; et d'abondant, il nous communique un nom duquel la chose est proprement incommunicable : *Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes*<sup>295 296</sup>. Mais remarques cecy : car Dieu nous appelle dieux ; le diable nous appelle dieux, quoy que non pas absolument, disant : *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum*<sup>297 298</sup>. C'est que Dieu nous attribue ces noms pour nous humilier et nous monstrier sa charité ; le diable nous les attribue pour nous faire tomber dans la superbe, et par ce moyen nous separer de la charité. En fin ces noms donnés aux hommes monstrent plustost la gloire de Dieu que celle des hommes : il a tant de bonté que de nous vouloir rendre semblables a luy, autant que nostre bassesse le peut porter.

---

<sup>281</sup> Act., II, 14, X, 34.

<sup>282</sup> *Pierre, ouvrant sa bouche.*

<sup>283</sup> *Afin de donner la science du salut a son peuple, pour la rémission de leurs péchés.*

<sup>284</sup> Vers. 77.

<sup>285</sup> Ps. I, 17.

<sup>286</sup> I Cor., IX, ult.

<sup>287</sup> *Que ma bouche annonce sa louange ; enseigner la vérité, accomplir moi-meme ce que j'enseigne, de peur qu'après avoir prêché aux autres je ne sois moi-même réprouvé.*

<sup>288</sup> Matt., XVIII, 1.

<sup>289</sup> *Lequel est le plus grand dans le Royaume des cieux.*

<sup>290</sup> Vers. 29.

<sup>291</sup> *Ceux qu'il a connus far sa prescience, il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils.*

<sup>292</sup> Joan., XX, 17.

<sup>293</sup> Ibid., XV, 14, 15.

<sup>294</sup> Rom., VIII, 17.

<sup>295</sup> Ps. LXXXI, 6.

<sup>296</sup> *J'ai dit : Vous êtes tous des dieux, et les fils du Très-Haut.*

<sup>297</sup> Gen., III, 5.

<sup>298</sup> *Vous serez commt des dieux, sachant le bien et le mal.*

Il ne faut donq pas, mes chers auditeurs, avec nostre petit entendement contreroller et sindiquer quand nous voyons que l'Eglise donne a certains grans Saintz, notamment a nostre glorieuse Maistresse, des tiltres excellens. Car il y a plusieurs noms qu'elle n'a pas seulement en apparence et similitude mays en verité, comme Mere de grace, Mere de Dieu, et par consequent Reyne des Anges et Imperatrice du Ciel et de la terre, Advocate des pecheurs, Mere de misericorde ; car celle qui est vraiment Mere de Dieu a tous ces tiltres avec plus de rayson, ce semble, qu'un roy ne porte le nom de son royaume. Les autres noms de ceste sainte Vierge s'entendent par proportion et participation, comme quand nous l'appelions nostre refuge, nostre esperance, parce qu'elle l'est en effect, bien que ce ne soit que par participation et par le moyen de son credit. [40]

Nostre Seigneur ayant dict a saint Pierre que *quand* il seroit *viel* il estendrait ses *mains* et seroit lié et mené la ou il ne voudroit pas, il luy dict : *Sequere me*<sup>299</sup>. Saint Augustin demande<sup>300</sup> pourquoy Nostre Seigneur dict a saint Pierre : *Sequere me* ; il respond que c'est comme s'il luy eust voulu dire : Quant a toy, Pierre, tu me suyvras non seulement a la mort, mais encor quant a la façon de la mort ; en quoy Euthymius s'accorde<sup>301</sup>, quoy que Theophylacte entende par ces parolles<sup>302</sup>, que Nostre Seigneur luy vouloit dire : Sis vicarius meus<sup>303</sup>. L'une et l'autre exposition est bonne, car Nostre Seigneur luy dict : *Sequere me*, en suite de ce qu'il luy avoit dict auparavant. Or, il luy avoit dict deux choses. Premierement : *Pasce oves meas*, secondement : *Cum autem senueris, extendes manus tuas*, etc. ; et partant il dict apres, par deux fois : *Sequere me*. La premiere, apres qu'il luy eut praedict sa mort : *Cum hoc dixisset, dicit ei : Sequere me*<sup>304</sup>, Joan., 21<sup>305</sup> ; comme s'il eust voulu dire : Tu seras crucifié, pour te monstrier que tu ne repaistras pas seulement *mes brebis* de ma parole, mais encores de mon exemple ; sois donq pasteur, mon vicaire et mon lieutenant. Lautrefois il luy dict : *Sequere me*, quand il se fut informé que deviendroit saint Jan<sup>306</sup> : saint Jan demeurera comme il me plaira ; quant a toy, il faut que tu me suives, non seulement au vicariat et gouvernement de mon Eglise, mays encores en mourant sur une croix comme moy.

Le lieu ou saint Pierre a esté crucifié, c'est Rome sans doute, car ainsy le rapporte toute l'antiquité ; de quoy nos adversaires sont bien marris, et veulent non seulement nier qu'il soit mort a Rome, mais encores qu'il y aye reside, avec des raysons les plus impertinentes et frivoles qu'on se puisse imaginer. Et neantmoins Papias (au recit d'Eusebe<sup>307</sup>), disciple des Apostres, nous en assure, apportant pour tesmoignage que saint [41] Pierre date sa premiere Epistre de Babylone, c'est a dire de Rome, interpretation laquelle est suyvie du grand saint Hierosme, au traité qu'il a faict *Des hommes illustres*<sup>308</sup>. Mays quelque esprit peu versé et mal affectionné aux choses de la foy me dira : Donques Rome s'appelle Babylone ; *Salutat vos*, inquit, *Ecclesia in Babylone collecta*<sup>309</sup> ; I Petri, cap. 5<sup>310</sup>. Ouy vraiment, car l'idolatrie regnant en ce tems la a Rome qui estoit baignée du sang des Martirs par la tyrannie de Neron, ceste ville devoit estre appellée neronienne ou Babylone, et non pas chrestienne. Et pour cela, remarques que saint Pierre ne dict pas : L'Eglise de Babylone vous salue, mays : *Salutat vos Ecclesia in Babylone coelecta*. L'Eglise romaine estoit *in Babylone*, sed non de Babylone, comme *antichristi multi ex nobis prodierunt*,

---

<sup>299</sup> Joan., ult., 18, 19.

<sup>300</sup> Tract, CXXIV in Joan., § 1.

<sup>301</sup> In Joan., ult., 21.

<sup>302</sup> Enarrat. in Joan., ult., post. med.

<sup>303</sup> Sois mon vicaire.

<sup>304</sup> *Lorsqu'il eut ainsi parlé, il lui dit : Suis-moi.*

<sup>305</sup> Vers. 19.

<sup>306</sup> Vers. 22.

<sup>307</sup> Lib. II, c. XV.

<sup>308</sup> Cap. VIII, *Marcus*.

<sup>309</sup> *L'Eglise, dit-il, qui est dans Babylone, élue comme vous, vous salue.*

<sup>310</sup> Vers. 13.

*sed non erant ex nobis*<sup>311</sup> ; I Joan., 2<sup>312</sup>. Ainsy se doit entendre cest autre passage<sup>313</sup> : Babylon *sedebat supra septem montes*<sup>314</sup>.

Saint Pierre donq estant a Rome et disputant contre Simon magicien, apres avoir gouverné l'Eglise environ vingt cinq ans, Neron le voulut faire mourir. Mays estant prié par les Chrestiens qu'il se conservast, comme tres necessaire a l'Eglise, laquelle ne peut perdre son chef sans recevoir quelque desarroy, il s'en alloit hors de Rome ; et comme il fut hors de la porte, Nostre Seigneur luy apparut. Lhors ce grand Saint, avec son ordinaire simplicité, luy demanda ou il alloit : « Domine, quo vadis<sup>315</sup> ? » auquel Nostre Seigneur respondant : « Vado Romam, iterum crucifigi<sup>316</sup>, » saint Pierre par ces paroles conneut que Nostre Seigueur vouloit estre crucifié en sa personne, puyqu'il a dict : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis*<sup>317</sup> ; Matth., 25<sup>318</sup>. [42] Il rentra soudain dans la ville, et fut incontinent saisi et condamné a estre crucifié ; mays par humilité, il demanda d'estre crucifié la teste en bas et les pieds en haut, ne voulant pas, par respect, estre du tout semblable a son divin Maistre. Ainsy le grand saint Pierre estant viel glorifia Dieu estendant ses mains, comme il luy avoit esté prædict. Or, tout ce que je vous ay dict est rapporté par des auteurs irreprochables, a l'opinion desquelz il n'y a homme de bon jugement qui ose s'opposer. C'est saint Ambroyse en son oraison *Contre Auxence*<sup>319</sup>, saint Athanase en son Apologie pour sa fuite<sup>320</sup>, saint Hierosme sur saint Pierre<sup>321</sup>, outre les memoyres qui sont encores a present a Rome<sup>322</sup>. Ainsy donq le glorieux saint Pierre alla apres et suyvit Nostre Seigneur, non seulement en ce qu'il fut son lieutenant en ce monde, mais encores en ce qu'il mourut en croix comme luy.

Quand Dieu crea cest univers, voulant faire l'homme il dict : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram, ut præsit piscibus maris, volatilibus cæli et bestiis terræ*<sup>323</sup> ; Gen., I<sup>324</sup>. Ainsy me semble-il qu'il aye fait en sa reformation ; car voulant que saint Pierre fust le president et gouverneur universel de son Eglise, qu'il commandast tant a ceux qui sont dans les eaux de ce monde comme a ceux qui se retirent en la Religion pour voler en l'air de la perfection, il le voulut rendre semblable a luy, et me semble qu'il dict : *Faciamus eum ad imaginem nostram*, c'est a dire, semblable a Jesus crucifié ; c'est pourquoy il luy dict : *Sequere me*.

Narcisse, disent les prophanes, estoit un enfant si [43] desdaigneux qu'il ne voulut jamais donner son amour a personne ; mays en fin se regardant dans une claire fontayne, il fut extremement espris de sa beauté. Quand nous nous regardons dans une fontayne, nous semblons y estre representés antipodalement, la teste en bas et les piedz en haut. Ne penses vous pas que Nostre Seigneur regardast saint Pierre en son martire, puyque *oculi ejus in pauperem respiciunt*<sup>325</sup><sup>326</sup> ? Il le voyoit comme dans les eaux d'amertume et de tribulation, crucifié les piedz en haut, en sorte qu'il estoit comme son vray pourtrait. Et si Narcisse qui n'ayma jamais aucune personne, fut si espris voyant sa propre ressemblance, combien plus Nostre Seigneur qui ne fit jamais qu'aymer

---

<sup>311</sup> Dans Babylone, mais non de Babylone, comme beaucoup d'antechrists sont sortis d'entre nous, mais ils n'étaient pas des nôtres.

<sup>312</sup> Vers. 18, 19.

<sup>313</sup> Apoc., XVII, 9.

<sup>314</sup> Babylone était assise sur sept montagnes.

<sup>315</sup> « Seigneur, où allez-vous ? »

<sup>316</sup> « Je m'en vais à Rome pour y être de nouveau crucifié. »

<sup>317</sup> Ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'avez fait.

<sup>318</sup> Vers. 40.

<sup>319</sup> § 13. (Opera, tom. II, col. 1007.)

<sup>320</sup> § 18.

<sup>321</sup> De Viris Illust., c. I.

<sup>322</sup> Il faut sans doute entendre par ces « memoyres » les vestiges que Notre-Seigneur, apparaissant à saint Pierre, laissa, de ses pieds sacrés, au lieu qui, de cette rencontre, a pris le nom de *Domine quo vadis*. Le marbre qui conserve cette empreinte miraculeuse a été transporté, depuis des siècles, à la basilique de Saint-Sébastien, où saint François de Sales avait dû le venerer lors de son pèlerinage à Rome en 1592.

<sup>323</sup> Faisons l'homme à notre image et ressemblance, afin qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur les bêtes de la terre.

<sup>324</sup> Vers. 26.

<sup>325</sup> Ps. X, 32.

<sup>326</sup> Ses yeux regardent les pauvres.

? Aussi son cher Disciple disoit de luy : *Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos*<sup>327</sup>, Joan., 13<sup>328</sup> ; et en un autre lieu, il est dit : *In charitate perpetua dilexi te*<sup>329</sup> ; Hierem., 31<sup>330</sup>. Combien plus, dis je, penses vous que ce divin Sauveur fust espris de l'amour de saint Pierre, qui estoit comme son image, plongé dans les eaux de la tribulation du martire ? *Nonne oportuit*, dict il aux disciples d'Emaüs, *Christum pati, et ita intrare in gloriam suam*<sup>331</sup> ? Luc., 24<sup>332</sup> ; de mesme je diray : *Nonne oportuit Petrum pati, et ita intrare in gloriam Domini sui* ? Ouy sans doute, car Nostre Seigneur luy avoit dict : *Sequere me* ; viens a la gloire, mays comme moy.

Regardes en la Passion : vous trouveres que Nostre Seigneur ne pouvant porter sa croix, tant il estoit accablé de tourmens, on fit venir un certain homme pour luy ayder, lequel l'alloit suyvant, portant la croix sur ses espauls. L'Evangeliste ne nomme pas la plupart des personnes qui se trouverent a la Passion ; mais cestuy ci, il le nomme, non sans mistere, et l'appelle Simon<sup>333</sup>. Simon porte la croix apres Nostre Seigneur ; [44] la Croix est le sceptre royal de Nostre Seigneur : *Et principatus ejus super humerum ejus*<sup>334</sup> (Is., 9<sup>335</sup>), comme saint Hierosme l'interprete<sup>336</sup>. Ce signe estoit comme un præsage pour saint Pierre, qu'il porteroit un jour la Croix et le sceptre de Nostre Seigneur, non solum patiando, sed etiam regendo<sup>337</sup>. Simon Cyreenen porte la croix pour monstrier que nostre Simon auroit en main la Croix de Nostre Seigneur, comme un sceptre, pour commander en l'Eglise militante et pour endurer.

D'icy je vous puy conduire a l'intelligence d'une autre difficulté, que je vous veux esclarcir : c'est que Nostre Seigneur voulant donner le gouvernement de sa bergerie a saint Pierre, il l'appelle tousjours *Simon Joannis*<sup>338</sup>, non pas Pierre, encores que luy mesme luy eust changé de nom. D'où vient cela ? Un excellent docteur de nostre tems<sup>339</sup> croit que c'estoit a fin que saint Pierre fust adverti de ne point s'enorgueillir, et qu'il se souvinst de ce qu'il estoit devant que Nostre Seigneur l'appellast Pierre ; mays il y a, comme j'estime, un plus profond mystere. Quand Nostre Seigneur voulut monstrier a saint Pierre qu'il le vouloit faire chef de l'Eglise, il luy dict<sup>340</sup> : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* ; en quoy, comme il luy communiquoit la charge de son troupeau, aussi luy donnoit il l'un de ses noms qui signifie puysance ; car le nom de Pierre est un des noms que l'Escriture attribue a Nostre Seigneur : *Petra autem erat Christus*, I Cor., 10<sup>341</sup> ; *Lapis quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli*<sup>342</sup> Epist. I. B. Petri, cap. 2<sup>343</sup> ; donq, luy promettant sa lieutenance au gouvernement de son Eglise, il luy donne encores un de ses noms qui signifie puysance. [45]

Mays d'autant qu'il ne le vouloit pas seulement faire son lieutenant, ains encores luy prædire qu'il endureroit la mort de la croix, il luy donne encores un nom de passion, de croix et de martyre, nom lequel estoit propre a Nostre Seigneur. Et quel nom de martyre, de passion et de souffrance avoit Nostre Seigneur ? Le nom que nous devrions tous avoir au cœur pour nous encourager a l'observation des commandemens divins : c'est le nom d'obeyssant. Escoutes ce que dict l'Apostre

---

<sup>327</sup> Comme il avait aimé les siens, il les aima jusqu'à la fin.

<sup>328</sup> Vers. 1.

<sup>329</sup> Je t'ai aimée d'une charité éternelle.

<sup>330</sup> Vers. 3.

<sup>331</sup> Ne fallait-il pas que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?

<sup>332</sup> Vers. 26.

<sup>333</sup> Matt., XXVII, 32.

<sup>334</sup> Et sa principauté est sur son épaule.

<sup>335</sup> Vers. 6.

<sup>336</sup> In locum.

<sup>337</sup> Non seulement en souffrant, mais encore en gouvernant.

<sup>338</sup> Joan., ult., 15-17.

<sup>339</sup> Le Cardinal Tolet. (In Joannis Evangelii Commentarius, in locum.)

<sup>340</sup> Ubi supra, p. 31.

<sup>341</sup> Vers. 4.

<sup>342</sup> Cette pierre était le Christ. La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient, est devenue la tête de l'angle.

<sup>343</sup> Vers. 7.

: *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*<sup>344</sup> ; Philip., 2<sup>345</sup>. Le nom de Simon en hebreu veut dire obeysant ; donques Nostre Seigneur qui luy communiqua le nom de puyssance quand il luy promit la puyssance, luy communique maintenant son nom de passion et de souffrance quand il luy prædit sa mort : si bien que l'on peut dire que Petrus *factus* est Simon *usque ad mortem*.

Saint Pierre une fois fit le courageux, disant a Nostre Seigneur : *Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo*<sup>346</sup> (Matt., 26<sup>347</sup>) ; puy, a la voix d'une chambriere, il le renia trois foys, et ayant reconneu son peché, tout incontinent il se retira pour le pleurer amerement<sup>348</sup> ; et non seulement alhors, mays il le pleura toute sa vie, ainsy que dict saint Clement<sup>349</sup>, de sorte qu'il pouvoit bien dire : Seigneur, *vous m'arrouseres de l'hyssope* de la contrition, *et je seray nettoyé* de mon peché ; *vous me laveres* dans l'eau de mes larmes, *et je seray plus blanc que la neige*<sup>350</sup>. Mays neantmoins les Centuriateurs de Magdebourg<sup>351</sup> ne laissent pas de reprocher ce peché a saint Pierre, et l'appeller horrible et execrable. De vray, c'estoit un peché que la crainte de la mort luy fit commettre ; mays ilz feroient mieux de se garder de pecher que d'exagerer ainsy la faute de saint Pierre. Or, il me semble que ce grand Saint estant sur la croix, disoit a telles gens ces parolles que saint [46] Pol disoit aux Galates<sup>352</sup> : *De cætero nemo mihi molestus sit ; ego enim stigmata Domini mei in corpore meo porto*<sup>353</sup> ; comme s'il vouloit dire : *Que personne ne me vienne plus reprocher* mon peché ; car, outre que je m'en suis lavé dans mes larmes, maintenant je fais preuve de ma fidelité, reparant par ma mort la faute que j'avois commise par la crainte de la mort.

Avant que de finir, je veux satisfaire a la curiosité de ceux qui pourroyent demander pourquoy saint Pierre voulut mourir la teste en bas. La premiere cause fut par humilité. La seconde, pource que Nostre Seigneur avoit les piedz contre la terre, pour monstrier qu'il estoit venu du Ciel en terre ; saint Pierre a les piedz contre le ciel, pour monstrier qu'il alloit de la terre au Ciel. De plus, Nostre Seigneur, quand il mourut, avoit tousjours la face et les yeux tournés contre la terre, pour monstrier qu'il n'auroit pas moins de soin de son Eglise apres sa mort qu'avant icelle, et qu'il vouloit tousjours en estre le Pasteur ; saint Pierre renversa la teste contre la terre, et les yeux contre le ciel, pour monstrier qu'en mourant il quittoit sa charge a son successeur. Ainsy Nostre Seigneur est tousjours chef de l'Eglise, mays non pas saint Pierre ; Nostre Seigneur a son vicaire, et saint Pierre a son successeur.

Saint Pierre en outre renversa la teste contre terre pour monstrier que, s'en allant au Ciel, il laissoit neantmoins sa succession en terre, de laquelle Nostre Seigneur luy dict : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*. Imagines vous que saint Pierre est le premier fondement apres Jesus Christ ; puy ses successeurs se sont fondés successivement sur luy, comme pierres angulaires qui tiennent ensemble le bastiment de l'Eglise. C'est la pierre de touche avec laquelle l'on connoist tousjours le faux or de l'hæresie ; c'est la pierre quarrée du temple de Salomon. Il est dict<sup>354</sup> que ce [47] Roy fit chercher des pierres pour fonder son temple, et qu'on les fit esquarrer ; Nostre Seigneur ayant choisi nostre saint Apostre pour estre apres luy la premiere pierre du fondement de son Eglise, il la fit esquarrer en croix. Et de mesme que dessus une pierre fut escrite la loy mosaïque, aussi sur ceste pierre vivante fut escrite la loy evangelique. Si vous estes en doute comme il faut entendre ceste loy evangelique, alles a ceste pierre pour apprendre comme il faut croire : sur quoy je ne m'arresteray pas beaucoup, pour le prouver amplement, ne m'estant proposé pour sujet de ceste exhortation que la mort de saint Pierre, me contentant de vous apporter pour le present une seule rayson, mais qui est fondamentale.

---

<sup>344</sup> *Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.*

<sup>345</sup> Vers. 8.

<sup>346</sup> *Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point.*

<sup>347</sup> Vers. 35.

<sup>348</sup> Matt., XXVI, 69-75.

<sup>349</sup> Cf. Baronius, ad ann. 69, § XXXI.

<sup>350</sup> Ps. L, 9.

<sup>351</sup> Cent. I, l. II, c. X, *De Simone Petro*.

<sup>352</sup> Cap. VI, 17.

<sup>353</sup> *Au reste, que personne ne m'importune plus ; car je porte en mon corps les stigmates de mon Seigneur.*

<sup>354</sup> III Reg., V, 17.



L'Eglise est une monarchie, et partant il luy faut un chef visible qui la gouverne comme le souverain lieutenant de Nostre Seigneur ; car autrement, quand Nostre Seigneur dict<sup>355</sup> : *Die Ecclesiae*<sup>356</sup>, a qui parlerions nous, ou comment conserverions nous l'unité de la foy ? Et quand une personne se voudroit emanciper, qui la pourroit reduire au bercail ? Comment pourroit on empescher qu'il n'y eust de la division dans l'Eglise ? Autrement, lhors que, comme dict saint Hierosme<sup>357</sup>, « totus orbis se Arianum esse miratus est<sup>358</sup>, » comment se fust il converty ? *Omne regnum in se divisum desolabitur*<sup>359</sup> ; Luc., 11<sup>360</sup>.

C'est donq chose certaine que l'Eglise doit avoir un lieutenant general ; or voyons maintenant quel il peut estre. Non autre, certes, que saint Pierre et ses successeurs. Et laissant a part le consentement universel de tous les siecles, notamment des huit premiers, ainsy qu'il se voit clairement dans la *Visible Monarchie* de Sander<sup>361</sup>, voyci une rayson puyssante : pource que jamais il n'y a eu Evesque qui ait pensé d'estre souverain et [48] commun pasteur de toute l'Eglise, que les successeurs de saint Pierre, et jamais on n'a mis en doute ni proposé qu'aucun autre le fust ; sur tout maintenant il n'y a Evesque en tout le Christianisme qui s'attribue ceste qualité, et duquel on propose qu'il soit pasteur general, sinon le Pape. Les hæretiques ne veulent point de chef, et partant ilz ont esté divisés en tant de sectes ; les Catholiques reconnoissent le Pape pour le pere commun et le chef unique visible de toute l'Eglise ; les schismatiques n'en reconnoissent point. Que dirons nous donq ? Il n'y en a point qui ayent jamais pretendu de l'estre que les successeurs de saint Pierre ; il n'y en a point qui le pretendent, il n'y en a point de qui on aye jamais eu ceste pensèe que du Pape ; c'est une des verités que l'Eglise a tousjours creu : et d'autre part il faut qu'il y en aye un ; donques c'est luy sans doute. C'est luy duquel parle saint Hierosme en l'Epistre a saint Damase<sup>362</sup>, ou il dict : « Non novi Vitalem, Meletium respuo, ignoro Paulinum. *Quicumque tecum non colligit, spargit*<sup>363</sup> ; hoc est, qui Christi non est, antichristi est<sup>364</sup>. »

Mays l'on me demandera pourquoy saint Pierre met le siege de la lieutenance de Nostre Seigneur a Romme, puysque Nostre Seigneur estoit mort en Hierusalem. La rayson en est bien aysée a donner : c'est que Dieu avoit dessein de prendre les Gentilz pour son peuple, abandonnant l'ingrate nation des Juifz, non en la destituant des secours necessaires pour son salut, mays luy ostant les privileges qu'il luy avoit concedés, desquelz elle s'estoit rendue indigne. Ne sçaves vous pas ce que les Apostres saint Pol et saint Barnabé disent es Actes<sup>365</sup>, parlant aux Juifz : *Vobis primum oportebat loqui verbum Dei, sed quia repellitis illud, ecce convertimur ad Gentes*<sup>366</sup> ? Et ne sçaves vous pas ce que disoit [49] Osee en son second chapitre<sup>367</sup> : *Et dicam non populo meo : Populus meus es tu ; et ipse dicet : Deus meus es tu*<sup>368</sup> ? C'est dequoy parle saint Pol en son 9. chap. de l'Epistre aux Romains. Comme donques Nostre Seigneur mourut en Hierusalem, ut *de Sion exiret lex et verbum Domini de Hierusalem*<sup>369</sup> (Mich., 4<sup>370</sup>), pource qu'elle estoit le chef de la Judée, ainsy voulut il transferer le siege de son Eglise a Romme, chef du Gentilisme, affin de dire *populo non suo : Populus meus es tu*. A Romme donques est mort saint Pierre, vraye pierre,

<sup>355</sup> Matt., XVIII, 17.

<sup>356</sup> *Dis-le à l'Eglise.*

<sup>357</sup> Dialog. adv. Lucif., § 19.

<sup>358</sup> « Tout l'univers s'étonna de se voir devenu arien. »

<sup>359</sup> *Tout royaume divisé contre lui-même sera désolé.*

<sup>360</sup> Vers. 17.

<sup>361</sup> Lib. III, c. VII.

<sup>362</sup> Ep. XV, § 2.

<sup>363</sup> Matt., XII, 30 ; Lucæ, XI, 23.

<sup>364</sup> « Je ne connais pas Vital, je rejette Mélèce, j'ignore Paulin. *Celui n'amasse pas avec vous, dissipe ; c'est-à-dire : Ceux qui ne sont pas au Christ sont à l'antechrist.* »

<sup>365</sup> Cap. XIII, 46.

<sup>366</sup> *C'était à vous qu'il fallait premièrement annoncer la parole de Dieu, mais puisque vous la rejetez, voilà que nous nous tournons vers les Gentils.*

<sup>367</sup> Vers. ult.

<sup>368</sup> *Et je dirai à celui qui n'était pas mon peuple : Tu es mon peuple ; et il me dira : Vous êtes mon Dieu.*

<sup>369</sup> Afin que de Sion sortit la loi, et la parole du Seigneur, de Jerusalem.

<sup>370</sup> Vers. 2.

non pas fondamentale première, mais deuxième ; car Notre Seigneur est ceste grande première et *angulaire pierre* fondamentale<sup>371</sup>, non seulement de l'Eglise militante, mais encores de la triomphante. Saint Pierre est pierre fondamentale fondée sur la première, et seulement pour l'Eglise militante ; pierre ferme, rocher assuré au milieu de la mer de ce monde, et lequel, plus il est battu, moins change-il de place.

C'est assez parlé sur la mort de saint Pierre ; que vous laisseray je pour pratique ? La première chose à quoy je vous exhorte est de remercier Dieu de ce qu'il nous a donné une telle pierre, sur laquelle nous appuyant, nous ne tomberons jamais. Et la seconde, pour la reformation de nostre entendement, je desirerois que nous fussions simples et fermes en la foy que la sainte Eglise nous enseigne, croyant fermement tout ce qui est écrit en ceste pierre, car je vous ay dict que la lo.y evangelique y estoit écrite. Croyons doncques simplement, sous-mettons nostre entendement à la foy que Notre Seigneur a fondé sur ceste pierre, car *portæ inferi non prævalebunt adversus eam*<sup>372</sup> ; Matt., 16<sup>373</sup> ; Christus rogavit pro Petro ut non deficeret fides ejus<sup>374</sup> ; Luc., 22<sup>375</sup>. C'est le chef de l'Eglise qui est la *colonne* [50] et le *firmament de vérité*, comme dict saint Pol à son Timothee<sup>376</sup>. *Beatus qui allidet parvulos suos ad petram*<sup>377</sup>, dict le Psalmiste<sup>378</sup>. Quand il survient quelquefois des fantasmes es choses de la foy, certaines petites suffisances, imaginations et pensées d'infidélité, que ferez vous ? Si vous les laissez entrer dans vostre esprit, elles vous troubleront et osteront la paix ; rompes et venes fracasser ces pensées et imaginations *contre ceste pierre* de l'Eglise, et dites à vostre entendement : Ah, mon entendement, Dieu ne vous a pas commandé de vous repaistre vous mesme ; c'est à ceste pierre et à ses successeurs à qui cela appartient, donq : *Beatus vir qui allidet parvulos suos ad petram*.

Les auteurs qui ont traité de la nature des animaux disent que l'aigle a le bec si vif et luy croist tellement, que souvent il l'empesche de prendre sa nourriture, et assurent qu'elle ne meurt jamais sinon pour avoir le bec trop long et trop crochu<sup>379</sup>. Ainsy me semble il que font plusieurs, lesquelz n'ayans que trop de vivacité en l'entendement, et pas assez de jugement, veulent neantmoins tout sçavoir, tout contreroller, et sur tout les matieres theologiques ; car la seule theologie, dict saint Hierosme<sup>380</sup>, est celle dont un chacun se veut mesler. Ilz ont la pointe de l'esprit trop longue, et partant ilz ne peuvent prendre la viande de la foy en la maniere qu'il faut. Mais quel remede à cela ? Il faut qu'ilz fassent ce que dict saint Augustin que fait l'aigle<sup>381</sup>, laquelle rompt et casse la pointe de son bec en le frappant contre la pierre ; apres quoy, estant delivrée de cest empeschement, elle commence à mieux manger. Ainsy voudrois-je que ceux qui pensent sçavoir quelque chose, et, appuyés sur ceste imagination, laissent croistre la pointe et vivacité de leur esprit, par un certain rayonnement humain, si longue, que, par une certaine presumption d'eux mesmes, ilz ne veulent plus recevoir la saine doctrine de l'Eglise, qu'ilz viennent briser leur rayonnement [51] *contre ceste pierre* : *Beatus qui allidet parvulos suos ad petram*. Et notes que le Psalmiste ne dict pas simplement *parvulos*, mais *parvulos suos*. Pourquoi ? parce que les pensées d'infidélité sont nostres, et les pensées de fidelité sont de Dieu : *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis tanquam ex nobis, sed omnis sufficientia nostra ex Deo est*<sup>382</sup> ; 2. Cor., 3<sup>383</sup>. Ne regardons jamais les cogitations de la foy qui ne sont pas de Dieu ny fondées sur la pierre de l'Eglise Catholique ; mais brisons les, et rompons leurs pointes *contre ceste pierre*,

<sup>371</sup> Is., XXVIII, 16 ; I Petri, II, 4, 7.

<sup>372</sup> *Les portes de l'enfer ne prevaudront point contre elle.*

<sup>373</sup> Vers. 18.

<sup>374</sup> Le Christ a prié pour Pierre, afin que sa foi ne défailloit point.

<sup>375</sup> Vers. 32.

<sup>376</sup> Ep. I, c. III, 15.

<sup>377</sup> *Bienheureux celui qui brisera ses petits contre la pierre.*

<sup>378</sup> Ps. CXXXVI, ult. (Juxta lect. Vulgatæ usque ad ann. 1593.)

<sup>379</sup> Arist., De Hist. anim., l. IX, C.XXXII ; Plin., Hist. nat., l. X, c. III (al. IV).

<sup>380</sup> Ep. LIII, ad Paulin., § 7.

<sup>381</sup> Enarrat. in Ps. CII, § 9.

<sup>382</sup> *Nous ne sommes pas capables de former une bonne pensée de nous-mêmes, comme de nous ; mais toute notre capacité vient de Dieu.*

<sup>383</sup> Vers. 5.

c'est a dire avec l'autorité apostolique de l'Eglise.

Mays outre ces pensées qui sont *les petitz* de l'entendement dont parle le Psalmiste, il y a d'autres *petitz* de la volonté, qui sont nos pechés, desquelz encores je dis : *Beatus qui allidet parvulos suos ad petram* ; car Dieu a donné a ceste pierre la force et le pouvoir de remettre et oster les pechés<sup>384</sup>. Et quand on vient aux pieds du prestre pour les confesser, qu'est ce autre chose sinon apporter *les petitz* de sa volonté a la pierre ? Et notes encores, mes chers auditeurs, qu'il dict *parvulos suos*, pour nous monstrier qu'il ne faut pas attendre que nos pechés soyent inveterés pour les confesser ; car quand ilz sont inveterés, il est tres difficile de les bien declairer et encores plus de s'en amender : *Quoniam tacui*, dict David<sup>385</sup>, *inveteraverunt ossa mea*<sup>386</sup>. Confessons nous donques souvent, puyque nous pechons souvent ; brisons nos pechés des leur commencement, contre ceste pierre.

Je sçay que vous desires tous extremement la paix, c'est pourquoy je vous diray avec le Prophete royal<sup>387</sup> : Si vous la voules obtenir, addresses vous a Dieu par prieres et oraysons : *Rogate quæ ad pacem sunt Hierusalem*<sup>388</sup>. Aymes le de tout vostre cœur, serves le [52] fidellement, evites soigneusement tout ce qui le peut offenser, et par ce moyen vous obtiendres la paix, car il dict<sup>389</sup> : *Pax multa diligentibus legem Dei, et non est illis scandalum*<sup>390</sup>. Or, puyqu'il n'y a personne si saint qui ne contrevienne quelquefois a la loy de Dieu, au moins tesmoignons que nous aymons ceste loy, en demandant pardon a Dieu, et venant briser nos pechés par la confession et pœnitence aux pieds du prestre, comme a une pierre fondée sur la pierre de la foy : *Beatus vir qui allidet parvulos suos ad petram*.

En fin je desirerois que nous fussions tous crucifiés a l'exemple de saint Pierre. La guerre, la pauvreté et les autres miseres nous crucifient, il est vray, mais elles nous crucifient comme le mauvais larron et non comme saint Pierre ; c'est a dire qu'au lieu de prouffiter de ces maux, nous en empirons. Ha, saint Pierre est crucifié de la Croix de Jesus Christ. Il ne suffit pas de prendre *sa croix*, mays il faut encores suivre Nostre Seigneur, car apres qu'il a dict : *Tollat crucem suam*, il adjouste : *Et sequatur me*<sup>391</sup> <sup>392</sup> ; alhors la croix nous seroit douce, alhors nous trouverions la vie en la mort, et les consolations es adversités.

Quand Helie fuyant la persecution de Jezabel, eut fait *une journée* de chemin, se trouvant sous un genevrier, il est dict<sup>393</sup> que *petivit animæ suæ ut moreretur, et ait : Sufficit mihi, Domine ; toile animam meam*<sup>394</sup>. Ainsy j'estime que saint Pierre se trouvant sous la croix, o qu'il fut content lhors qu'il vid le commandement que Nostre Seigneur luy avoit fait de le suivre, accomply ; lhors il vid ses desirs satisfaitz. Aussi, si tost que Nostre Seigneur le rencontrant luy eut dict qu'il seroit crucifié, il retourna tout incontinent dedans ceste ville, a cause du grand desir qu'il avoit d'estre a [53] l'ombre de ce saint arbre de la croix ; il ne dict rien a son divin Maistre et ne s'arresta point a s'entretenir davantage avec luy, ains s'en retourna au mesme instant. Mays ne pensez vous pas qu'il dict alhors comme l'Espouse du Cantique<sup>395</sup> : *Sub umbra illius quem desideraveram, sedi, et fructus ejus dulcis*<sup>396</sup> ? Et quel est ce *fructus* ? C'est la vie æternelle. Donques, assouvi de tous ses desirs, je crois qu'il repeta encores comme Helie : *Sufficit mihi, Domine ; tolle animam meam*. On trouve<sup>397</sup> que saint André son frere vesquit deux jours sur la croix, enseignant le peuple, monstrant bien que cest arbre estoit l'arbre de vie et que sur cest arbre la mort avoit esté vaincue ; de maniere

---

<sup>384</sup> Matt., XVI, 19.

<sup>385</sup> Ps. XXXI, 3.

<sup>386</sup> *Parce que je me suis tû, mes os ont vieilli.*

<sup>387</sup> Ps. CXXI, 6.

<sup>388</sup> *Demandez ce qui peut contribuer à la paix de Jérusalem.*

<sup>389</sup> Ps. CXVIII, 165.

<sup>390</sup> *Ceux qui aiment la loi de Dieu jouissent d'une grande paix, et il n'y a pas pour eux de scandale.*

<sup>391</sup> Matt., XVI, 24.

<sup>392</sup> *Qu'il prenne sa croix, il ajoute : Et me suive.*

<sup>393</sup> III Reg., XIX, 4.

<sup>394</sup> *Il demanda pour son âme de mourir, et il dit : C'est assez, Seigneur ; prenez mon âme.*

<sup>395</sup> Cap. II, 3.

<sup>396</sup> *Je me suis assis à l'ombre de Celui que j'avais désiré, et son fruit est doux.*

<sup>397</sup> In Actis S. Andr.

que je pense qu'a l'exemple d'Helie, saint Pierre demanda a Nostre Seigneur qu'il retirast son ame : *Petivit animæ suæ ut moreretur*. Ainsy puissions nous tous mourir, mes chers auditeurs, crucifiés en la Croix de Nostre Seigneur, affin de suivre en la vie æternelle Celuy que nous suivrons en la mort. *Quis dabit nobis pennas velut columbæ*<sup>398 399</sup> ?

O glorieux Apostre, impetres nous la grace d'appuyer tousjours nostre foy sur l'Eglise, laquelle estant fondée sur vous apres Nostre Seigneur, comme sur une pierre ferme, est *la vraye colonne et le firmament de verité*<sup>400</sup>. Je sousmetz tousjours a vos pieds ce que jamais je diray en la chaire et hors d'icelle ; car vous estes *ceste pierre* sur laquelle a esté fondée l'*Eglise* de Jesus Christ, auquel soit honneur et gloire par tous les siecles des siecles. Amen. [54]

---

<sup>398</sup> Ps. LIV, 7.

<sup>399</sup> *Qui nous donnera des ailes comme à la colombe ?*

<sup>400</sup> Vide supra, p. 51.

### III. Sermon pour le jour de saint Pierre ad vincula

1<sup>er</sup> août 1593<sup>401</sup>

*In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.*

JESUS, MARIA

*O Domine, quia ego servus tuus ; ego  
servus tuus, et filius ancillæ tuæ.  
Dirupisti vincula mea : tibi sacrificabo  
hostiam laudis, et nomen Domini invocabo<sup>402</sup>.  
PSAL. 115, vv. 6, 7.*

Si l'ancienne Sinagogue, par le commandement de Dieu<sup>403</sup>, celebrait si solennellement le premier jour de chasque mois, qu'on appelloit *neomenie*<sup>404</sup>, en reconnoissance du gouvernement et sollicitude que Dieu a des hommes<sup>405</sup>, il me semble, <sup>406</sup> que nous avons tout'occasion a ce premier jour du mois d'août de solemniser la feste que nostre Mere l'Eglise nous y presente, puyisque elle se faict en contemplation d'un miracle auquel reluit tres [55] clairement la faveur et assistance de Dieu aux prieres de son Eglise, sa providence sur le chef general d'icelle, et la misericorde que sa Majesté a usée vers le paganisme (duquel nous sommes la race) en [la] translation de son Eglise d'entre les Hebreux aux Gentilz.

Et si les Romains anciens solemnisoient ce premier jour a lhonneur de leur Empereur Auguste, duquel le nom mesme fut donné a ce mois, ne vous semble il pas raisonnable que changeant le corporel au spirituel et le mondain au Christianisme, au lieu de la feste de l'Empereur paien, nous faisons feste a lhonneur de Dieu, sous le nom de son lieutenant general, vray Empereur de l'Eglise militante, tres auguste, tressainct et tres grand Prince des Apostres, et par la grace de Dieu protecteur et patron de ceste nostre Eglise pastorale ?

Et puisque entre toutes les festes qu'on celebre de cest arch'Apostre, nos peres ont choisy pour leur particuliere celebrite ceste journée neomenie et calende, je vous veux dire et vous diray ce qu'en cas pareil dict le Psalmiste roial<sup>407</sup> : *Buccinate in neomenia tuba, in insigni die solemnitatis vestræ ; Sonnes en ce premier jour du mois, de la trompe en grand liesse, puisque c'est le jour signalé que vous aves choisi pour honorer vostre Patron solennellement. Buccinate donques, etc.*

Mais affin que je ne vous invite pas *au son de la trompe* sans trombe, me voicy tout tel que je suys, que je m'offre a vous tres affectionnement pour vous servir de trombe. Et a cest'intention ay je esté dedié par la benediction episcopale que je viens de recevoir, par laquelle, quand je l'ay ouÿe, il me sembloit entendre que Dieu me dict : *Quasi tuba exalta vocem tuam*<sup>408 409</sup>. Serves vous

---

<sup>401</sup> Le titre et tout ce qui s'y rattache, la date exceptée, sont, aussi bien que le discours même, une reproduction exacte de l'Autographe.

Quant à la date, elle est prouvée, et par les analogies de style que ce sermon offre avec les deux précédents, et surtout par l'allusion qui y est faite (p. 57) à celui de la fête de saint Pierre.

<sup>402</sup> *O Seigneur, parce que je suis votre serviteur ; je suis votre serviteur et le fils de votre servante. Vous avez rompu mes liens : je vous sacrifierai une hostie de louange, et j'invoquerai le nom du Seigneur.*

<sup>403</sup> Num., XXVIII, 11.

<sup>404</sup> Vide pag. seq.

<sup>405</sup> Summa, I<sup>a</sup>, II<sup>æ</sup>, qu. CII, art. IV. ad 10.

<sup>406</sup> On remarque ici dans l'Autographe un espace libre entre deux ( ). Peut-être tiendrait-il la place du titre que le Saint voulait donner, selon les circonstances, à ses auditeurs : « Mes Freres, Messieurs, auditoire devot. »

<sup>407</sup> Ps. LXXX, 4. Cf. Levitic., XXIII, 24 ; Num., X, 10, XXIX, 1.

<sup>408</sup> Is., LVIII, 1.

<sup>409</sup> *Elève ta voix comme la trompette.*

donques de moy aujourdhuy *comme d'une trombe*, et quoy qu'elle soit rauque et foible et carcassée, ne laisses pourtant de vous en servir, attendant mieux, pour sonner au moins en ceste vostre solemnité. [56] *Buccinate in neomenia tuba*, car pour cest'heure icy je suys commandé de cela, et vous aussy, quia *præceptum in Israel est*<sup>410 411</sup>. Je suys tout prest, mais fournisses moy de souffle et d'haleyne, car ce n'est pas l'office de la trombe mays du sonneur. Soustenes moy, et inspires et souffles puyssamment, par les souspirs et devotions que vous jetteres aux pieds de la glorieuse Vierge pour impetrer la faveur du Saint Esprit, saluant ceste Dame, Mere de Dieu, du salut que le mesme Dieu luy fit fayre ; et par ainsy, non seulement, comme je vous disois, vous sonneres *de la trombe* en ce renouveau du mois, mays ce que vous dict le mesme Psalmiste<sup>412</sup> : *Laudate Deum in sono tubæ*<sup>413</sup>. Dites donques devotement *Ave Maria*.

Despuys n'ay je eu cest honneur de vous parler de la part de Dieu, que je vous rapportay ces paroles de nostre Maistre a son disciple saint Pierre : *Cum esses junior, cingebas te et currebas ubi volebas ; cum autem senueris, alius cinget te, et ducet quo non vis*<sup>414 415</sup> ; et vous dis que ces dernieres paroles furent accomplies en la mort de ce glorieux Prince, lhors quil fut lié pour estre crucifié. Mays les parolles præcedentes, je ne vous dis point quand elles furent verifiées ; ce que je fis affin de laisser toutes choses en leurs places. Je sçay bien que cela se peut entendre de la jeunesse et premieres annees de saint Pierre, esquelles il se ceignoit et se promenoit ou il vouloit ; si est ce neantmoins que les dernieres paroles estant misterieuses et s'entendant de la mort de saint Pierre, je crois encores que ces præcedentes couvrent quelque mistere. Et pour parler clairement, je crois que si les dernieres paroles, *alius cinget te*, s'entendent de la mort de saint Pierre, comm'il [57] n'en faut pas douter, les præcedentes s'entendent de l'emprisonnement du mesme, que l'Eglise celebre aujourdhuy. Ni vous ne devez pas vous arrester pour voir quil parle de cecy comme de chose passée, car cela est coustumier en l'Escriture, notamment en paroles prophetiques, d'exprimer le futur par le præsent, a cause de l'egalité de la certitude, comme : *Et super vestem meam miserunt sortem*<sup>416</sup> ; *In omnem terram exivit*<sup>417</sup> ; *Puer natus est*<sup>418</sup> ; *Tu es sacerdos in æternum*<sup>419 420</sup>, et infinis autres. Mesmes qu'icy il y a bien de la consideration, car il met l'un au passé, l'autre au futur, quoy que et l'un et l'autre fusse futur, pour monstrier la notable distance quil y devoit avoir entre l'un et l'autre accident.

Nostre Seigneur donques ayant prædict a ses Apostres quilz devoient estre persecutés pour son nom, Math, 10<sup>421</sup> : *Ecce ego mitto vos in medio luporum*<sup>422</sup>, et en saint Jan, 16<sup>423</sup> : *Venit hora ut omnis qui interficit vos arbitretur se obsequium præstare Deo*<sup>424</sup>, il veut encores en particulier [prédire] a saint Pierre les assaultz quil devoit recevoir pour son nom, par un particulier privilege quil faict au Prince des Apostres.

En saint Jan, 16<sup>425</sup>, Nostre Seigneur ayant prædict aux Apostres les persecutions quilz devoient endurer, il leur donne la rayson pour laquelle il le leur prædict, laquelle servira a present a ceux qui me demanderont pourquoy j'appelle privilege du Prince des Apostres qu'on luy aye

---

<sup>410</sup> Ps. LXXX, 5.

<sup>411</sup> *Parce que c'est un précepte dans Israel.*

<sup>412</sup> Ps. CL, 3.

<sup>413</sup> *Louez Dieu au son de la trompette.*

<sup>414</sup> Vide supra, p. 32.

<sup>415</sup> *Quand tu étais jeune, tu te ceignais et tu courais où tu voulais ; mais quand tu seras vieux, un autre te ceindra, et te mènera où tu ne voudras pas.*

<sup>416</sup> Ps. XXI, 19.

<sup>417</sup> Ps. XVIII, 5.

<sup>418</sup> Is., IX, 6.

<sup>419</sup> Ps. CIX, 4.

<sup>420</sup> *Et ils ont jeté le sort sur ma robe. Dans toute la terre est répandu... Un enfant est né. Vous êtes prêtre pour l'éternité.*

<sup>421</sup> Vers. 16.

<sup>422</sup> *Voici que je vous envoie au milieu des loups.*

<sup>423</sup> Vers. 2.

<sup>424</sup> *L'heure vient où quiconque vous fera mourir croira rendre service à Dieu.*

<sup>425</sup> Vers. 4.

praedict sa mort et son emprisonnement : *Ut, cum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis*<sup>426</sup>.

Ce n'est pas peu de consolation quand on endure [58] quelque chose, de se resouvenir que celui pour lequel on endure en sçait gré. Et partant, *ut reminiscamini quia ego dixi vobis*.

Le courage croit extremement a celui qui endure, quand celui pour lequel il endure a souffert beaucoup au prælable pour soy. Donques, *ut reminiscamini quia ego*, qui ay tant enduré pour vous, *dixi vobis*.

De plus, quand les Apostres voyoient estre advenu le tems de la tribulation prædict par Nostre Seigneur ainsy infalliblement, ce leur estoit un'arre que le tems de la recompence prædict, *Et gaudium vestrum nemo tollet a vobis*<sup>427</sup>, *Gaudete et exultate, quoniam merces*<sup>428 429</sup>, viendrait aussy infalliblement. *Et hæc locutus sum vobis, ut, cum venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis*<sup>430</sup>.

Mays outre tout cela, qui est pour monstrier que la prædiction de Nostre Seigneur apportoit grande consolation a l'heure de la tribulation, ell'apportoit encores consolation tout le tems de la vie. Car n'est ce pas une grande consolation de sçavoir qu'on doit estre si grand aupres de son Maistre que de boire dedans sa coupe mesme ? La coupe de Nostre Seigneur c'est la tribulation : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum*<sup>431 432</sup> ? Calice qui est si prætieux que le Pere æternel ne voulut jamais le changer pour son Filz, lequel, comme sil eut esté trop puissant et fumeux pour la bouche de la partie inferieure de son humanité, il s'excusoit de le boire, se sousmettant neantmoins a la volonté du Pere<sup>433</sup>. Calice et coupe pleyne de si prætieuse liqueur que Nostre Seigneur aillieurs, parlant non selon le goust de la partie inferieure, mays selon le goust de la partie superieure, il prend a point d'honneur [59] qu'on le veuille empescher de le boire : *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum*<sup>434 435</sup> ?

Ce n'est donq pas peu de faveur que Nostre Seigneur fait a saint Pierre de luy prædire ainsy particulierement et sa mort et sa prison. Sa mort : *Extendes manus tuas, et alius te cinget* ; sa prison : *Cum esses junior, cingebas te et ambulabas ubi volebas*. Car si vous regardes l'histoire du mistere du jourdhuy, vous verres que saint Pierre estant commandé de l'Ange de se ceindre, *præcingere, fecit sic*<sup>436 437</sup>, il se ceignit. N'est ce pas ce que Nostre Seigneur luy avoit prædict : *Cum esses junior, cingebas te* ? Et, *ambulabas ubi volebas*, lhors que les liens de saint Pierre estans rompus par l'Ange, *exiens sequebatur*<sup>438 439</sup> ; et pouvoit bien dire partant de la prison : *Dirupisti vincula, etc.*<sup>440</sup>

Les liens donques de saint Pierre, aussi bien que sa mort, furent prædicts. Mays non seulement ilz furent prædicts, mays encores sont tracés au modèle de la Passion de Nostre Seigneur, aussi bien que sa mort ; si que, encores quand aux liens, il semble que Nostre Seigneur dict a saint Pierre : *Sequere me*<sup>441 442</sup>. Vous vous resouvenes bien du mistere de la Passion, duquel l'imagination ne doit jamais partir de vostre memoire. Vous sçaves bien que Nostre Seigneur fut envoyé lié et garroté par devant Herodes, et puy fut renvoyé a Pilate ; ainsy, affin que saint Pierre

---

<sup>426</sup> Afin que, lorsque leur heure sera venue, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

<sup>427</sup> Joan., XVI, 22.

<sup>428</sup> Matt., V, 12.

<sup>429</sup> Et personne ne vous ravira votre joie. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense...

<sup>430</sup> Or je vous ai dit ces choses, afin que, lorsque leur heure sera venue, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

<sup>431</sup> Ibid., XX, 22.

<sup>432</sup> Pouvez-vous boire le calice que je dois boire ?

<sup>433</sup> Ibid., XXVI, 39.

<sup>434</sup> Joan., XVIII, 11.

<sup>435</sup> Le calice que mon Père m'a donné, ne veux-tu pas que je le boive ?

<sup>436</sup> Act., XII, 8.

<sup>437</sup> Ceins-toi, il le fit.

<sup>438</sup> Ibid., V, 9.

<sup>439</sup> Sortant, il le suivait.

<sup>440</sup> Ubi supra, p. 55.

<sup>441</sup> Joan., ult., 19.

<sup>442</sup> Suis-moi.

verifiast le *sequere me* de Nostre Seigneur, il fut prisonnier par devant Herodes, et puis de la, renvoyé a Pilate, c'est a dire au maistre de Pilate, l'Empereur romain.

Mes Freres, l'Eglise ne devoit pas demeurer en Judée, et partant Nostre Seigneur ne meurt pas par les mains des Juifz ni des Rois de Judée ; mays elle devoit venir entre les Gentilz, a Romme, et partant il meurt entre [60] les mains de Pilate et des Romains. Ce que saint Hierosme<sup>443</sup> remarque avoir esté figuré en la mort de saint Jan, duquel on trancha la teste ; car il estoit figure de la Sinagogue, de laquelle le chef, Nostre Seigneur, a esté separé. La *teste* de saint Jan fut donnée a ceste *fille* de la belle seur d'Herodes ; ainsy le chef de l'Eglise a esté donné a la Gentilité. *La fille donna* la teste de saint Jan *a sa mere*<sup>444</sup> ; ainsy, avant la consommation, l'Evangile sera rapporté par nous autres aux Juifz<sup>445</sup>. Ceste cy est l'occasion pour laquelle Nostre Seigneur delivra saint Pierre des liens, par un si grand miracle, affin quil ne mourut pas en Judée mais a Romme, pour y fonder l'Eglise. Saint Jaques meurt en Judée<sup>446</sup>, mays saint Pierre est delivré ; pour ce que saint Jaques n'est pas *la pierre* sur laquelle Nostre Seigneur a fondé son *Eglise*<sup>447</sup>. Et c'est ce qu'a la fin de l'histoire, note saint Luc<sup>448</sup> : *Et egressus abiit in alium locum*<sup>449</sup>.

Mays l'histoire me semble trop belle et pleyne d'excellens misteres pour ne pas, au moins de gros en gros, selon le tems, l'expliquer. Dict donques l'historiographe<sup>450</sup>, qu'*Herodes se prit a persecuter quelques uns de l'Eglise, et entr'autres, il fit mourir par l'espée le glorieux saint Jaques, duquel nous celebrions la feste il y a huit jours. Voyant que cela plaisoit aux Juifz, il voulut mesmes prendre saint Pierre, lequel estant pris fut mis en prison. Or, toute l'Eglise prioit Dieu sans intermission pour iceluy. Et la nuict estant venue, apres laquelle Herodes le devoit livrer a mort, saint Pierre dormant entre deux soldatz, lié de deux chaines, voicy l'Ange qui luy assista et une grande lueur se fit en la prison ; lequel frappant saint Pierre au costé, l'esveilla disant : Leve toy vistement. Lhors, les cheynes luy tumbant des mains, l'Ange luy dict : Ceins toy et te chausse, mets tes vestemens et me suys. Saint Pierre suit, ne sachant [61] bonnement si c'estoit un songe ; et passans jusques a la porte de fer, elle s'ouvrit d'elle mesme, et ayant faict quelque chemin, l'Ange disparut, et saint Pierre, retourné a soy mesme, il dict : C'est maintenant que je sçay que Nostre Seigneur a envoyé son Ange, et m'a delivré de la main d'Herodes et de toute l'attente du peuple des Juifz.*

Herodes eut une fois peur que Nostre Seigneur ne fut Roy pour le deposeder de son royaume, et ceste peur luy a tousjours duré et dure jusques a huy. Herodes<sup>451</sup> prit en hayne la discipline ecclesiastique, tuant saint Jan. Herodes emprisonna une fois saint Pierre, et persecuta l'Eglise, et tua saint Jaques, etc.

Le grand philosophe chrestien, Justin le Martir, en l'Apologie a Antonin<sup>452</sup>, rejette l'erreur d'aucuns qui se faisoient acroire que l'Eglise vouloit lever le magistrat seculier, et sous ce pretexte, la persecutoient. C'est ce qui la faict encor persecuter maintenant : certaine rayson d'Estat. Je m'en rapporte a la France : personne ne veut la grandeur [de] l'Eglise maintenant, on la mettroit volontier *sub modio*<sup>453 454</sup> ; mais Nostre Seigneur ne le permettra jamais. Ah, ja Dieu ne playse que jamais ce malheur arrive en Savoÿe ; non, non. *Qui me contemnunt erunt ignobiles*<sup>455 456</sup> : ja Dieu ne plaise que nous nous procurions les malheurs pour la mauvaise affection qu'on a a l'Eglise, que

---

<sup>443</sup> In Matt., ubi infra.

<sup>444</sup> Matt., XIV, 10, 11 ; Marc., VI, 28.

<sup>445</sup> Rom., XI, 25, 26.

<sup>446</sup> Act., XII, 2.

<sup>447</sup> Matt., XVI, 18.

<sup>448</sup> Act., XII, 17.

<sup>449</sup> *Et étant sorti, il s'en alla dans un autre lieu.*

<sup>450</sup> Ibid., vv. 1-11.

<sup>451</sup> On lit ici dans l'Autographe les mots suivants, biffés par le Saint ; « tua saint Jan qui le reprenoit. On ne voulut pas endurer... »

<sup>452</sup> Apol., I, § 17.

<sup>453</sup> Matt., V, 15.

<sup>454</sup> *Sous le boisseau.*

<sup>455</sup> I Reg., II, 30.

<sup>456</sup> *Ceux qui me méprisent seront avilis.*



nos praedecesseurs ont fuis et evités, et surmontés et chassés par leur devotion. Il faut fayre ceste resolution, que non inveniet Deum in die judicii Patrem, qui in terra Ecclesiam non reveretur ut matrem<sup>457 458</sup>. Chascun veut fayre a sa fantasie ; et la discipline ecclesiastique, chascun la mesprise, personne ne [62] la veut souffrir. Croyes que si en quelques uns est verifié : *Erunt reges nutritii tui*<sup>459 460</sup>, en plusieurs il est verifié : *Principes persecuti sunt me gratis*<sup>461 462</sup>. Saint Pierre est tousjours persecuté en ses successeurs.

Regardes un peu le premier Psalme, et vous y verres naivement descrit saint Pierre ou le Pape. C'est ce *vir*<sup>463</sup> qui doit confirmer et corroborer ses *freres*<sup>464</sup> ; c'est ce *beatus*, car on l'appelle saint. C'est celuy *qui non abiit in consilio impiorum, quia rogavit pro te ut non deficiat fides sua*<sup>465</sup>. C'est luy qui *in via peccatorum non stetit*<sup>466</sup>, car il demeure en sa bergerie : *Pasce oves meas*<sup>467</sup>. C'est luy qui *in cathedra pestilentiae non sedit*, puysque *in cathedra seniorum laudant eum*<sup>468 469</sup>. C'est luy qui *est planté secus decursus aquarum*<sup>470</sup>, puysquil a la perpetuelle influence de la foy. C'est luy qui ne seche jamais et rend bon *fruct en son tems*<sup>471</sup>, puysque de son fruct se repaissent les ouailles du Seigneur, et a l'abril de ses feuilles, elles sont gardees et du chaud et du froid ; car c'est d'elles que parle le Psalmiste<sup>472</sup> : *Sol non uret te per diem, neque luna per noctem*<sup>473</sup>.

Mais oyes comme incontinent apres avoir descrit ce grand Pasteur, il descrit les traverses qui luy doivent arriver. *Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt ? Astiterunt reges terræ*<sup>474 475</sup>. Abel fut le premier pasteur et agreable sacrificateur, et Cain maistre de la terre, qui le tue, et puis respond : *Nunquid custos sum fratris mei*<sup>476 477</sup> ? David incontinent est persecuté de Saul ; Joseph de ses freres, et Jacob d'Esau. [63]

Mays regardes un peu l'occasion pour laquelle Herodes emprisonne saint Pierre : *Videns autem quia placeret Judæis, apposuit apprehendere et Petrum*<sup>478 479</sup>. Le desir de regner faict fayre tout : Herodes n'estoit pas de la race roiale, mays estranger ; pour establir son royaulme, il veut complaire aux Juifz en chose mesme meschante. Saint Pierre donques estant emprisonné et gardé a bon escient, *l'Ange de Dieu* vint avec une grande *lumiere* et le trouva dormant, et le *frappant sur le costé, il l'esveilla et luy dict : Surge velociter, leve toy vistement*<sup>480</sup>.

Grand cas, qu'estant venu le jour auquel saint Pierre devoit estre executé, il dort. Quand on a quelque crainte on ne peut pas dormir, sinon qu'elle soit du tout grande, comme celle de Jonas lequel au milieu des tempestes s'en alla dormir<sup>481</sup>. Ce sommeil estoit un sommeil de detresse,

<sup>457</sup> S. Cypr., De Unit. Eccles., c. V, § 6.

<sup>458</sup> Celui qui ne révère l'Eglise comme mère ici-bas, n'aura pas Dieu pour père au jour du jugement.

<sup>459</sup> Is., XLIX, 23.

<sup>460</sup> *Les rois seront tes nourriciers.*

<sup>461</sup> Ps. CXVIII, 161.

<sup>462</sup> *Les princes m'ont persécuté sans sujet.*

<sup>463</sup> Vers. 1.

<sup>464</sup> Lucae, XXII, 32.

<sup>465</sup> Ibid.

<sup>466</sup> *Qui n'est pas allé au conseil des impies, parce qu'il a prié pour toi afin que sa foi ne défaille point. C'est lui qui ne s'est pas arrêté dans la voie des pécheurs.*

<sup>467</sup> Joan., ult., 17.

<sup>468</sup> *Pais mes brebis. C'est lui qui ne s'est pas assis dans la chaire de pestilence, puisque on le loue dans la chaire des anciens.*

<sup>469</sup> Ps. CVI, 32.

<sup>470</sup> *Proche le courant des eaux.*

<sup>471</sup> Vers. 3.

<sup>472</sup> Ps. CXX, 6.

<sup>473</sup> *Le soleil ne te brûlera point durant le jour, ni la lune pendant la nuit.*

<sup>474</sup> Ps. II, 1, 2.

<sup>475</sup> *Pourquoi les nations ont-elles frémi et les peuples ont-ils médité... ? Les rois de la terre se sont levés.*

<sup>476</sup> Gen., IV, 2-9.

<sup>477</sup> *Suis-je le gardien de mon frère ?*

<sup>478</sup> Act., XII, 3.

<sup>479</sup> *Voyant que cela plaisait aux Juifs, il fit aussi prendre Pierre.*

<sup>480</sup> Ibid., v. 7.

<sup>481</sup> Jonæ, I, 5.

duquel parlant David, il dict<sup>482</sup> : *Dormitavit anima mea præ tædio*<sup>483</sup>. Mays je crois que saint Pierre a esté trop hardi ci devant pour dormir maintenant ; je crois quil dormoit d'assurance, comme quand le mesme, Psalme 3<sup>484</sup>, apres avoir dict : *Domine, quid multiplicati sunt qui tribulant me*<sup>485</sup> ? monstrant que pour tout cela il ne perdoit poinct courage, il dict<sup>486</sup> : *Ego dormivi et soporatus sum, et exurrexi*<sup>487</sup>.

Et d'abondant, il y a un autre mistere. Ne sçaves vous pas que Nostre Seigneur voulant former Eve de la coste d'Adam, il l'endormit et *tira une de ses costes*<sup>488</sup> ? Ainsy Dieu voulant<sup>489</sup> ce jourdhuy envoyer saint Pierre [64] a Romme fonder son Eglise, il le faict dormir et frapper au costé, comme sil vouloit dire : *Leve toy vistement*, et sache que comme sur la coste d'Adam je luy fonday son espouse, ainsy sur toy *je fonderay et ædifieray mon Eglise*<sup>490</sup> a Romme. Ou bien, par un plus haut mistere, Nostre Seigneur dormant en croix entre deux larrons, fut frappé sur *le costé*, dont *sortit sanc et eau*, et forma son Eglise<sup>491</sup> ; ainsy saint Pierre, affin quil suyvit Celuy qui luy avoit commandé : *Sequere me*. [65]

---

<sup>482</sup> Ps. CXVIII, 28.

<sup>483</sup> *Mon âme s'est assoupie d'ennui.*

<sup>484</sup> Vers. 1.

<sup>485</sup> *Seigneur, pourquoi ceux qui me persécutent se sont-ils multipliés ?*

<sup>486</sup> Vers. 5.

<sup>487</sup> *J'ai dormi et je me suis assoupi, et je me suis levé.*

<sup>488</sup> Gen.. II, 21.

<sup>489</sup> Les dix lignes finales occupent le haut d'une page détachée dont notre Saint a utilisé le surplus pour un brouillon de lettre, ce qui prouverait qu'il n'a pas écrit la suite de ce sermon.

Les lignes que nous signalons sont absolument inédites. Tout le sermon pourrait même être donné comme tel, tant le texte original a été défiguré dans l'édition Migne, tome VI, col. 345.

<sup>490</sup> Matt., XVI, 18.

<sup>491</sup> Joan., XIX, 34.

## IV. Sermon pour le douzième Dimanche après la Pentecôte

28 août 1593<sup>492</sup>

*Beati oculi qui vident quæ vos videtis*<sup>493</sup>.  
Luc., 10, v. 23.

En ce delectable sejour que Dieu prepara pour nos premiers parens, et puy pour tous nous autres si le peché ne nous en eust chassés, il y avoit *un fleuve pour arroser* ceste beniste contree, lequel sortant de la, *se departoit en quatre* diverses courses<sup>494</sup>. Ainsy il me semble, Messieurs, que l'Evangile du jourd'huy soit *un vray fleuve*, arrouasant en ceste journee toute l'Eglise, vray paradis terrestre, de celestes pensees, de considerations devotes et divines consolations ; duquel fleuve nous pouvons bien dire : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei*<sup>495</sup> <sup>496</sup>. Les *quatre bras* esquelz il se separe, sont quatre principaux documens qu'il contient : de bien croire : *Beati oculi qui vident*, etc. ; de bien esperer et desirer : *Domine, quid faciendo*<sup>497</sup> ? etc.<sup>498</sup> ; de bien aymer, et garder les commandemens : *In lege quid scriptum est ? Diliges Dominum Deum tuum*<sup>499</sup> <sup>500</sup> et finalement, de l'usage des Sacremens : *Samaritanus [66] misericordia motus, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum*<sup>501</sup> <sup>502</sup>. C'est de ces quatre fleuves que je voudrois bien vous faire boire maintenant ; mais ni je ne le puis faire, ni il ne vous prouffiteroit de rien, si Nostre Seigneur n'y apporte sa benediction, pour laquelle impetrer employons la faveur de la glorieuse Vierge, disant *Ave Maria*.

C'est une chose bien certaine et qui nous devoit bien consoler, que Jesus Christ Nostre Seigneur et Maistre, en toute rigueur de justice, avec un juste prix, a payé et satisfait a Dieu son Pere ce que nous avons merité de peyne pour tous nos pechés, et non seulement pour tous les nostres, mays pour tous ceux de tout le monde. C'est ce que le grand Docteur de nostre Gentilisme, aux Romains, 5<sup>503</sup>, proteste, disant : *Ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia*. Il y avoit, veut il dire, *des pechés en abondance*, mais *de grace, il y en a eu en surabondance*, prenant la *grace* pour ceste satisfaction.

Le gentilhomme saysi de l'amour d'une damoyse, voyant qu'elle desire extremement une bague rare, ou seule en toute la province, surpris d'affection, ne demandera pas de quel prix est ceste bague, mais de prime abord en presentera prodigieusement plus qu'elle vaut, ne regardant aucunement au prix, pourveu qu'il aye ce dont il pense contenter sa chere dame. Ainsy nostre Sauveur voyant que la divine Majesté de son Pere avoit extremement a cœur ceste bague ou *dragme*<sup>504</sup>, la nature humaine, sans s'informer ni du prix ni d'autre chose, de premier abord pour nous racheter, il presente, d'une tres pure et tres liberale affection, un prix que ni nous ni les Anges

---

<sup>492</sup> L'invitation adressée aux auditeurs (p. 78) de se « ranger a une devote Confraternité, » qui n'était autre que la Confrérie des Pénitents de la Sainte-Croix, fixe la date de ce sermon à une époque très rapprochée de l'érection de cette Confrérie (1<sup>er</sup> septembre 1593). La mention qui y est faite de saint Augustin, dont la fête coïncidait cette année avec le douzième Dimanche après la Pentecôte, n'est pas pour contredire cette assertion.

<sup>493</sup> *Bienheureux les yeux qui voient ce que vous voyez.*

<sup>494</sup> Gen., II, 10.

<sup>495</sup> Ps. XLV, 5.

<sup>496</sup> *Le fleuve par son impétuosité, réjouit la cité de Dieu.*

<sup>497</sup> Seigneur, que ferai-je ?

<sup>498</sup> Vers. 25.

<sup>499</sup> Vers. 26, 27.

<sup>500</sup> *Qu'est-il écrit dans la loi ? Tu aimeras le Seigneur ton Dieu.*

<sup>501</sup> Vers. 33, 34.

<sup>502</sup> *Un Samaritain, ému de compassion, banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin.*

<sup>503</sup> Vers. 20.

<sup>504</sup> Lucæ, XV, 8.

ne valons pas, une satisfaction beaucoup plus grande que tous les pechés du monde n'avoient peu meriter ; d'ou saint Pol, en la 1. aux Cor., ch. 6 <sup>505</sup>, dict : *Empti estis pretio magno ; Vous aves esté [67] rachetés avec un grand prix.* Le prix certes est grand, au respect de la valeur de la chose.

Ou bien disons que Nostre Seigneur a faict comme le bon mary, lequel voyant sa chere moitié atteinte de peste, sçachant quelque expert medecin qui en sceust guerir avec des tablettes, il va, et poussé d'une extreme affection de voir sa compaigne guerie, il offre cent beaux escuz de ces tablettes, sans s'amuser a considerer que les ingrediens d'icelles ne valent pas trois solz. Ainsy Nostre Seigneur voyant la nature humaine empestée du peché, pour la delivrer, il debourse l'inestimable thresor de ses bontés, sans regarder que toute la nature humaine ne vaut pas la moindre piece d'iceluy. Mays en ceste similitude se rencontre une grande dissimilitude : c'est qu'encores que la tablette ne vaille pas les cent escuz, l'espouse neantmoins vaut cent mille fois et infiniment plus, au lieu que la nature humaine, laquelle doit estre guerie, ne vaut rien au prix du sang de Nostre Seigneur.

Disons donques plustost que Nostre Seigneur a faict comme le cavalier lequel ayant un cheval faict a sa façon et qu'il ayme fort, l'appellant son favori, ce cheval estant piqué ou foulé, ou bien ayant quelque aposteme, ce cavalier pour le guerir, sans regarder a la valeur du cheval, employe en drogues plus que le cheval ne valut jamais. N'aves vous jamais ouÿ dire : Je voudrois avoir racheté ce cheval de troys fois autant qu'il valoit ? N'aves vous jamais veu des dames tuer des moutons pour nourrir un petit chien couard et caignard, qui ne valoit pas l'un des pieds du pauvre mouton ? Qui faict cela ? l'affection, non la valeur et juste estimation. Ainsy, Nostre Seigneur avoit un cheval, qui estoit l'homme : *Comparatus est jumentis insipientibus*<sup>506 507</sup> ; et ailleurs<sup>508</sup> : *Ut jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum*<sup>509</sup>. Ce cheval estoit affollé par son [68] peché : que faict nostre Sauveur ? Sans regarder a la valeur de ce cheval, il donne un prix qui vaut infiniment plus, et pour nourrir ce chien caignardier, il tue l'*aigneau* qui est luy mesme<sup>510</sup>.

Ou bien disons que Nostre Seigneur ressemble au pere qui ayant son filz saysi pour crime, sans regarder a autre chose, donne au prince pour delivrer son filz plus que toutes les amendes a toute rigueur ne pouvoyent monter. Ou bien plustost disons que le cavalier voit son cheval saysi par les mains de justice ; c'est son bon cheval, c'est son sauve-l'amy : il va, il consigne tout incontinent trois et quatre foys autant que le cheval vaut, affin qu'il n'amaigrisse. Grande consignation fut celle par laquelle Nostre Seigneur consigna es mains de la justice paternelle tout son prætieux sang, duquel la moindre goutte valoit plus que tous les mondes que tu te pourrois imaginer, o mon Frere, ne sçauroyent valoir. Ce n'est pas donques merveille si Nostre Seigneur ayant fait un tel payement, il a rompu *le decret* par lequel nous estions livrés es mains du diable : *Delens*, dict le grand *vase d'élection*<sup>511</sup>, Col., 2 <sup>512</sup>, *quod adversus nos erat chirographum decreti*<sup>513</sup>.

Mais, s'il vous plaist, oyes un peu la rayson theologique de cecy. La satisfaction est d'autant plus grande et plus valable que la personne qui la faict est grande, signalée et de plus de merite. Exemple : si j'ay receu une injure d'un prince, et il m'envoye un laquais pour se reconcilier a moy et me faire satisfaction, ce n'est pas un grand honneur. Mays s'il m'envoye son filz propre, lequel me faict satisfaction et me prie ne me plus tenir pour offencé, c'est un grand honneur ; ceste satisfaction est plus grande que l'injure ne pouvoit estre. Aristote, en ses *Ethic.*, liv. 5, chap. 5, dict que « si quelque grand personnage frappe, il ne le faut pas frapper ; si on le frappe, il faut estre non seulement refrappé, mays encor griefvement châtié. » Pourquoi ? d'autant qu'injurier [69] un grand est plus de peché qu'injurier un petit, et la moindre satisfaction que faict un grand vaut mieux

---

<sup>505</sup> Vers. ult.

<sup>506</sup> Ps. XLVIII, 13, 21.

<sup>507</sup> *Il a été comparé aux stupides bêtes de somme.*

<sup>508</sup> Ps. LXXII, 23.

<sup>509</sup> *Je suis devenu comme une bête de somme devant vous, et je suis toujours avec vous.*

<sup>510</sup> Joan., I, 29, 36 ; I Petri, I, 19.

<sup>511</sup> Act., IX, 15.

<sup>512</sup> Vers. 14.

<sup>513</sup> *Effaçant la cédule du décret porté contre nous.*

que toutes les injures qu'il peut faire : ainsy quand on auroit receu un soufflet d'un grand, s'il monstre d'en estre fasché, c'est asses. Et de vray, qu'est ce faire satisfaction d'honneur, sinon faire et exhiber honneur ? Or est-il que l'honneur est plus grand a proportion de celuy qui le rend ; car le moindre honneur que faict un prince vaut plus sans comparayson que tous les honneurs que sçauroit rendre un homme de basse condition, d'autant que « honor est in honorante » (I *Ethic.*, chap. 3), l'honneur est dans celuy qui le rend.

Disons donques : si l'honneur est d'autant plus grand que celuy qui le faict est grand, si la satisfaction est d'autant plus grande que celuy qui la faict est grand, quelle devra estre la satisfaction, quel l'honneur de celuy qui est infiniment grand ? L'honneur rendu, la satisfaction faite par un personnage infini ne peut estre sinon infinie. Voyons maintenant ou nous en sommes. Nostre Seigneur estoit une personne infinie, il a satisfait pour nous ; sa satisfaction donques estoit et est infinie. Et ne me dites pas que le Filz de Dieu a satisfait selon la nature humaine, car je vous l'accorde, pour parler a la scholastique, si vous dites *ut quo* ; si vous dites *ut quod*<sup>514</sup> je vous le nie, « quia actiones, » dit le philosophe, « sunt suppositorum<sup>515</sup>. » Ce n'est pas la nature qui a enduré, ç'a esté la personne en la nature ; ce n'est pas l'ame qui discourt, c'est la personne par l'ame. Je sçay bien que l'offence avoit quelque infinité a rayson de la personne offencée, qui estoit infinie ; mais c'est une infinité qui n'est pas tant aprincipio intrinseco<sup>516</sup> comme celle qui se prend de l'agent.

O donques que David pouvoit bien dire<sup>517</sup> : *Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum [70] redemptio ; vers nostre Seigneur, il y a une grande misericorde et une satisfaction ample et excellente. Dieu, bien infiny, avoit esté offensé ; Jesus Christ, bien infiny, a satisfait : l'homme s'estoit eslevé par superbe contre Dieu mesme ; Nostre Seigneur s'est humilié sous toute creature. Philip., 2<sup>518</sup> : Non rapinam arbitratus est, esse se æqualem Deo ; sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. Et puy<sup>519</sup> : Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis ; propter quod et Deus exaltavit illum, et dedit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur<sup>520</sup>. Entendes bien ceci : estant esgal a son Pere, il s'abbaissa et aneantit jusques a la mort, qui est la moindre de toutes les creatures, n'estant que privation ; et partant, Dieu son Pere luy donne un nom qui est au dessus de tout nom, a sçavoir le nom de *Jesus*, qui signifie Sauveur, comme s'il disoit : Il est justement Sauveur, puyqu'estant infini, avec son infinie satisfaction, il a payé en toute rigueur.*

Jamais vous ne vous trovastes plus esbahis que si vous lises deux passages qui sont en Job. L'un est au chap. 6<sup>521</sup>, ou il dict : *Utinam appenderentur peccata mea quibus iram merui, et calamitas quam patior, in statera ; quasi arena maris hæc gravior appareret*<sup>522</sup>. Quelle hardiesse ! L'autre passage est au 9. chap.<sup>523</sup>, ou Job dict : *Vere scio quod non justificetur homo compositus Deo*<sup>524</sup>. Accordes l'un avec l'autre. Mais au dernier chapitre<sup>525</sup> c'est bien chose plus admirable de voir que Nostre Seigneur dict que Job a [71] parlé droitement et justement devant luy, et commande a ses amis qu'ilz le prennent pour intercesseur. Je ne sçaurois que vous dire, sinon que ces parolles sont dites en la personne de Nostre Seigneur (ainsy qu'estime saint Gregoire, au septiesme de ses *Morales*, chap. 2), lequel a rayson de son infinie dignité, pouvoit bien dire que la moindre de ses peynes estoit sans comparayson plus considerable que tous les pechés de ses

---

<sup>514</sup> Par laquelle... laquelle.

<sup>515</sup> « Parce que les actions appartiennent à la personne. »

<sup>516</sup> D'un principe intrinsèque.

<sup>517</sup> Ps, CXXIX, 7.

<sup>518</sup> Vers. 6, 7.

<sup>519</sup> Vers. 8-10.

<sup>520</sup> Il n'a fias cru que ce fût four lui une usurpation de se faire égal h Dieu ; mais il s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'esclave... Il s'est humilié lui-même, s'étant fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix ; c'est pourquoi Dieu l'a exalté, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse.

<sup>521</sup> Vers. 2, 3.

<sup>522</sup> Plût à Dieu que mes péchés par lesquels j'ai mérité sa colère, et les maux que je souffre, fussent pesés dans une balance ! Ceux-ci surpasseraient les autres en pesanteur, comme le sable de la mer.

<sup>523</sup> Vers. 2.

<sup>524</sup> Je sais assurément que l'homme, s'il est comparé à Dieu n'est pas justifié.

<sup>525</sup> Vers. 7, 8.

membres, qu'il appelle siens<sup>526</sup>. C'est ce qui fait dire a Hieremie<sup>527</sup> que Nostre Seigneur sera appellé *Dominus justus noster* : il l'est bien justement, puysqu'il a payé si cherement nostre rançon. Voicy la belle et preignante rayson pour laquelle Nostre Seigneur dict : *Beati oculi qui vident quæ vos videtis* ; comme s'il disoit : Quel bonheur est ce a vous de voir le tresor duquel on doit prendre la rançon de tout le monde.

Huguenotz, que dites vous de nous autres ? vous semble il pas que nous reconnoissons comme il faut la grace de Nostre Seigneur, sa redemption et mediation ? A vostre advis, ceste façon de discourir de la redemption ressent elle pas de la vraye Espouse de Jesus Christ ? Nous parlons bien plus magnifiquement de ce mystere que vous, et vous faites les bons valetz. C'est ainsy que parlent les deux luminaires de la theologie, saint Thomas, Docteur angelique<sup>528</sup>, et mon fervent et seraphique Pere saint Bonaventure<sup>529</sup>, desquelz le premier<sup>530</sup> dict que la redemption de Nostre Seigneur « a esté mesme surabondante et plus que suffisante. »

La 2. rayson pour laquelle Nostre Seigneur a dict : *Beati oculi*, etc., est prise encores de ce mesme Docteur seraphique<sup>531</sup> : pource que la gloire principale des yeux corporelz sera de voir Jesus Christ, et de l'ouye, de l'ouyr ; en l'autre monde sera parfaite pour lhors ceste gloire qui n'a esté ici que commencée, dont Job a dict<sup>532</sup> : *Credo quod Redemptor meus vivit, et in carne mea videbo Deum Salvatorem meum : quem oculi mei [72] conspecturi sunt*<sup>533</sup>. Mais sur tout, c'est de la foy que se doit entendre *Beati oculi*, comme s'il vouloit dire : Bienheureux estes vous, car vous aves en presence le désiré et attendu Redempteur<sup>534</sup> ; bienheureux de ce que vous aves l'object de vostre beatitude ou vous commences de regarder ; mais vous n'aures pas ceste beatitude si vous ne croyes ce que vous voyes. Qui void et ne croid n'est bienheureux que comme les Juifz ; qui croid et ne void est bienheureux comme il fut dit a saint Thomas<sup>535</sup> : *Beati qui non viderunt et crediderunt*<sup>536</sup> ; qui void et croid est bienheureux encores comme saint Thomas, qui vid premierement, et puys creut ; mais qui croid et void : *Beati oculi*, etc. Donq le fondement de toute beatitude c'est la satisfaction de Nostre Seigneur surabondante ; la veuë du cors de Nostre Seigneur est la beatitude de nos yeux corporelz preparée ; mais ny l'un ny l'autre ne nous profitera de rien, si nous ne l'appliquons a nous mesmes par la foy, esperance, charité et par les Sacremens.

Donques, pour venir au point *Beati oculi qui vident quæ vos videtis*, il y a quatre endroitz par lesquelz Dieu peut venir en nous : l'entendement, la memoire, la volonté et les sens exterieurs. Dieu vient dans l'entendement par la foy, et voicy la premiere application du sang de Dieu a nos ames. Saint Jan dict bien<sup>537</sup> que Nostre Seigneur dedit eis potestatem filios Dei fieri<sup>538</sup> ; mais qu'adjouste-il ? His qui credunt in nomine ejus<sup>539</sup> ; et ailleurs<sup>540</sup> : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum, etc., ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam*<sup>541</sup>. Il ne faut donques pas dire : Ah, Nostre Seigneur est mort, il suffit. Il suffit [73] vrayement, mais ceste mort n'effectue ny n'opere rien si on ne l'applique. Comparayson du bain pour le ladre, etc. Il y faut

---

<sup>526</sup> Cf. I Cor., XII, 27.

<sup>527</sup> Cap. XXIII, 6.

<sup>528</sup> III<sup>a</sup> Pars, qu. XLVIII, art. II.

<sup>529</sup> In Lib. III Sent., Dist. XX, art. I, qq. III, V, Dist. XXXII, art. I, qu. V ; Brevil., Pars IV, qq. VII, X.

<sup>530</sup> C'est par suite d'une faute de copiste, ou d'une bévue d'imprimeur que l'édition de 1641 porte ici *dernier*, car le texte qui est ainsi abusivement attribué à saint Bonaventure, se trouve littéralement dans saint Thomas.

<sup>531</sup> Sermones V-VII de Apostolis.

<sup>532</sup> Cap. XIX, 25, 27.

<sup>533</sup> *Je crois que mon Redempteur est vivant, et que dans ma chair je verrai Dieu mon Sauveur, et mes yeux le contempleront.*

<sup>534</sup> Agg., II, 8.

<sup>535</sup> Joan., XX, 29.

<sup>536</sup> Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru.

<sup>537</sup> Cap. I, 12.

<sup>538</sup> *Nostre-Seigneur leur a donni le pouvoir de devenir enfants de Dieu.*

<sup>539</sup> *A ceux qui croient en son nom.*

<sup>540</sup> Cap. III, 16.

<sup>541</sup> *Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils, etc., afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.*

nostre cooperation, de laquelle le premier fondement est la foy, suivant le dire apostolique<sup>542</sup> : *Accedentem ad Deum oportet credere quia est*<sup>543</sup>. Donques, quoy que le sang immaculé soit prest, nous ne serons jamais heureux si nous ne croyons : c'est le commencement de nostre bonheur. *Dicite invitatis quia parata sunt omnia*<sup>544 545</sup> mais pour cela, ny plus ny moins, si on n'y va, etc.

Vous me direz : Si ceste parolle s'entend de la foy, comme vient a propos ce qui s'ensuit<sup>546</sup> : *Dico enim vobis, quod multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis*<sup>547</sup> ? car il n'y a point eu de Prophetes qui n'ayent creu. Je vous ay desja dit que ceste beatitude s'entend principalement de la foy favorisée de la præsence et confirmée par experience, et je vous dis davantage qu'il s'entend d'une foy distincte et bien expliquée. Et partant il ne dict pas *omnes*, mais *multi*, d'autant que quelques Prophetes ont eu si particuliere revelation des mysteres evangeliques, qu'ilz semblent plustost Evangelistes que Prophetes : David, Hieremie, Esaye, Moyse. *Abraham exultavit ut videret diem meum, vidit et gavisus est*<sup>548 549</sup>. Les autres ont veu en general ; entre lesquelz et les Apostres il y a autant de difference qu'entre ceux qui voyent de bien loin et confusement, et ceux qui voyent de pres et distinctement.

O que c'est une grande benediction que de bien croire. *Beati oculi*, etc., dict Nostre Seigneur. Je vous en diray tout autant, Messieurs : *Beati oculi qui vident*. Combien pensez vous qu'il y a de peuples qui voudroyent voir ce que vous voyez ? Combien de Catholiques es [74] Allemagnes et en Angleterre, qui voudroyent avoir les commodités de leur salut, voir et *ouÿr ce que vous oyes* les Caresmes ? Combien es Indes y a il de peuples lesquelz, ayans seulement senti quelque petite fumée de l'Evangile, par le bon exemple des Chrestiens qui trafiquent avec eux, se sont convertis ? Ilz n'ont pas encores eu ce bien d'avoir ceste bonne nouvelle que Jesus Christ est nay et mort pour nostre salut *et resuscité pour nostre glorification*<sup>550</sup> ; ilz n'ont point de Prælat qui aye soin d'eux, ilz n'ont personne qui les conduise au bien croire ni au bien faire, monstrant bien leur affection en ce qu'ilz se convertissent a milliers avec grande pœnitence.

Qui pourroit jamais lire sans larmes ce qu'on escrit<sup>551</sup> du bon capitaine Anthoyne de Paive, qui convertit si tost les roys des Mazacariens, des Sianiens et Supaniens ? Et qui ne se trouvera le cœur sayssi, considerant la premiere conversion si soudaine et si grande que firent trois Peres de l'Ordre de saint Dominique en Conge<sup>552</sup> ? Qui ne dira avoir esté bienheureux les travaux de tant de prestres et Religieux qui sont allés prescher es Indes, puysqu'ilz ont trouvé *la terre* des cœurs humains si fertile et traittable, que, a une seule *rosée* de la parolle de Dieu, *elle germe*<sup>553</sup> et bourgeonne toutes sortes de fleurs chrestiennes ? Cela nous doit faire pleurer de consolation d'un costé, de voir Dieu receu en ces contrées, et pleurer de detresse de l'autre costé, de nous voir recevoir si abondamment ses graces sans rendre aucun fruit. Gardons que ces gens ne s'eslevent contre nous *au jour du jugement*<sup>554</sup>. *Beati oculi qui vident*, etc. ; *Multi reges voluerunt*, etc.

Je diray encores que c'est une grande honte d'avoir veu les Indiens si catholiques qu'ilz croient tout sans douter a la simple parole des prestres, et nous, qui sommes nourris et nays en l'Eglise, voulons tout contreroller. Si nous voulons que pour nostre foy il nous soit dict : *Beati oculi*, il faut croire tout Jesus Christ, tout son Evangile. Nous sommes d'accord, direz vous ; aussi suis je, car en l'Evangile tout y est radicalement. Quant aux traditions ecclesiastiques, n'y a il pas

---

<sup>542</sup> Heb., XI, 6.

<sup>543</sup> *Il faut que celui qui s'approche de Dieu croie qu'il est.*

<sup>544</sup> Matt., XXII, 4 ; Lucæ, XIV, 17.

<sup>545</sup> *Dites aux invités que tout est prêt.*

<sup>546</sup> Lucæ, X, 24.

<sup>547</sup> *Car je vous dis que beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez.*

<sup>548</sup> Joan., VIII, 56.

<sup>549</sup> *Abraham a été transporté du désir de voir mon jour ; il l'a vu et il s'est réjoui.*

<sup>550</sup> Rom., IV, ult.

<sup>551</sup> Maffeijs, Hisl. Ind., l. XII, c. II.

<sup>552</sup> Ibid., l. I, cc. VIII-XI.

<sup>553</sup> Is., XLV, 8.

<sup>554</sup> Matt., XII, 41, 42 ; Lucæ, XI, 31, 32.

en l'Evangile : [75] *Qui vos audit me audit*<sup>555</sup> ? *Si quis Ecclesiam non audierit*<sup>556</sup>, etc. ? *Ut scias quomodo oporteat te conversari in domo Dei, quæ est columna et firmamentum veritatis*<sup>557</sup> ? *Rogavi pro te, Petre*<sup>558 559</sup> ? Jamais je ne cesseray de vous prier, Messieurs, pour l'affection que j'ay au service de vos ames, que vous taschies a vous acquerir une grande simplicité en la foy, croyant et voulant inviolablement croire ce que l'Eglise croit ; ce sera vostre consolation en la mort.

Or, ce pendant que Nostre Seigneur dict ces paroles, tout a propos arriva un docteur de la loy, qui, pour le tenter, demanda : *Maistre, qu'est ce qu'il faut faire pour avoir la vie eternelle*<sup>560</sup> ? Je dis tout a propos, non pour l'intention de cestuy cy, qui estoit mauvaise, mais pour les paroles qu'il dict : *Domine, quid faciendo* ? etc., lesquelles de soy estoient tres bonnes et a propos ; car Nostre Seigneur ayant loué le bien croire des Apostres, cestuy cy l'interroge du bien faire : *Domine, quid faciendo* ? Laissons a part l'intention ; ces paroles sont pleines d'esperance. Si Caïn, quand il eut offensé, eust dict : *Domine, quid faciendo* ? au lieu de dire : *Major est iniquitas mea quam ut veniam merear*<sup>561 562</sup>, il eust mieux fait. Si Judas, etc.

C'est le deuxiesme grade de la justification, de bien esperer, apres le bien croire. Notes que je dis bien esperer, pour ce qu'il y en a qui pensent que sans rien faire, on les portera en Paradis. Non, non, il ne le faut pas penser sans rien faire, mais en faysant : *Domine, quid faciendo* ? Et de vray, qui croit bien ce dont nous avons discouru au commencement, comme n'esperera il de Dieu toute sorte de biens ? Qui connoist combien Dieu a faict pour nous, et qui croit aux peynes que Nostre Seigneur a endurées pour nous, il ne peut qu'il ne soit en bonne esperance : ainsy la Magdeleyne<sup>563</sup>, [76] *ut cognovit quod Jesus accubisset, attulit alabastrum*<sup>564</sup>. Pourquoy s'appelle il Jesus, sinon affin que *in nomine ejus levemus manus nostras*<sup>565 566</sup> ?

Ceste esperance est mere du desir, troisiemesme grade de la justification, car ce qu'on espere, on le desire. Ainsy faict cestuy ci ; car esperant que Nostre Seigneur luy donneroit *la vie eternelle*, et la desirant, il dict : *Domine, quid faciendo* ? etc., ou au moins il dict une parolle laquelle de soy monstre l'un et l'autre. Et de vray, de quoy devrions nous avoir plus de desir que de *la vie eternelle* ? S'il se trouvoit un medecin si fortuné qui trovast quelque herbe qui peust asseurer cinquante ans de vie, mon Dieu, comme chacun y courroit, on n'y espargneroit rien. Que si cinquante ans de vie seroyent tant recherchés et desirés, o combien devrions nous desirer *la vie eternelle*, vie sans mort, vie vrayement vie ! Combien de fois irions nous trouver ce medecin, luy demandant : *Domine, quid faciendo, vitam quinquagenariam possidebo*<sup>567</sup> ? O que n'allons nous souvent a Nostre Seigneur, disant : *Domine, pellem pro pelle, et omnia quæ habet homo dabit pro anima sua*<sup>568 569</sup>. Nous ne sommes donques pas hommes, de n'aymer pas *la vie eternelle*. Que veut dire que nous n'y pensons point ? Nous devrions tousjours avoir *dies æternos* devant nous<sup>570</sup>, et il n'y a rien, qu'en contemplation d'iceux nous ne deussions faire. David, Psal. 16<sup>571</sup>, dict il pas : *Propter verba labiorum tuorum, ego custodivi vias duras*<sup>572</sup> ? Et qui sont ces *parolles des levres* de Nostre

---

<sup>555</sup> Lucae, X, 16.

<sup>556</sup> Matt., XVIII, 17.

<sup>557</sup> I Tim., III, 15.

<sup>558</sup> Lucae, XXII, 32.

<sup>559</sup> *Qui vous écoute m'écoute. Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, etc. Afin que tu saches comment tu dois te conduire dans la maison de Dieu, qui est la colonne et le firmament de la vérité. J'ai prié pour toi, Pierre.*

<sup>560</sup> Ibid., X, 25.

<sup>561</sup> Gen., IV, 13.

<sup>562</sup> *Mon iniquité est trop grande pour que j'en obtienne le pardon.*

<sup>563</sup> Lucae, VII, 37.

<sup>564</sup> *Ayant su que Jésus était à table, apporta un vase d'albâtre.*

<sup>565</sup> Ps. LXII, 5.

<sup>566</sup> Nous élevions nos mains en son nom.

<sup>567</sup> Seigneur, que ferai-je pour posséder cinquante ans de vie ?

<sup>568</sup> Job, II, 4.

<sup>569</sup> Seigneur, peau pour peau, et tout ce que l'homme a, il le donnera pour son âme.

<sup>570</sup> Ps. LXXXVI, 6.

<sup>571</sup> Vers. 4.

<sup>572</sup> *A cause des paroles de vos lèvres, j'ai gardé des voies dures.*



Seigneur ? Saint Pierre : *Domine, ad quem ibimus ? verba vitæ æternæ habes*<sup>573 574</sup>.

C'est ceste *vie éternelle* de laquelle Nostre Seigneur [77] en la Genese<sup>575</sup> vouloit esmouvoir Caïn quand il luy dict : *Nonne, si bene egeris, recipies*<sup>576</sup> ? C'est ceste *vie éternelle*, pour le desir de laquelle le bon homme Jacob s'appelle pelerin en la Genese, 47<sup>577</sup> : *Les jours*, respond-il au Roy, *du pelerinage* de ma vie, que bons que *mauvais*, sont de cent trente ans, qui n'approchent encores pas de ceux de mes *prædecesseurs*, *esquelz ilz ont vescu* sur la terre ; dont David dict<sup>578</sup> : *Memor fui dierum antiquorum, et annos æternos in mente habui*<sup>579</sup>. La *vie éternelle*, qui la considere bien, est suffisante pour esmouvoir les cœurs les plus endurcis.

Au commencement, en la ferveur de l'Ordre de saint Dominique, il y avoit un prædicateur nommé Reginaldus<sup>580</sup>, qui preschoit a Bologne avec un fruit indicible. En ceste ville, il y avoit un homme docte et riche, qui, de peur d'estre converti par iceluy, ne le vouloit pas aller ouÿr, comme plusieurs font ; il arriva neantmoins que l'ayant ouÿ une fois sur ces parolles : *Video cælos apertos*<sup>581 582</sup>, le jour de saint Estienne, il se convertit et se fit Religieux. Pour ceste *vie éternelle*, David inclinoit sa volonté et son *cœur a garder les commandemens* de Dieu<sup>583</sup> ; saint Augustin a esté incliné a se retirer avec ses Religieux avant qu'il fust Evesque ; saint Jan Baptiste a se retirer es desers.

C'est avec ceste *vie éternelle* que je voudrois incliner vos courages, pour l'affection que j'ay et le service que je dois a vos ames, de vous ranger a une devote et vertueuse Confraternité, dressée par plusieurs ecclesiastiques et personnes d'honneur, pour vostre edification et [78] reformation de vos consciences. C'est une Confraternité ou il n'y a rien a redire, car tous les articles d'icelle sont tressaintz, veuz et reveuz par Monseigneur nostre Reverendissime Pasteur ; il n'y a rien qui soit malaysé a faire. Elle vient le mieux a propos du monde au tems ou nous sommes, ou tant de miseres demandent bien un peu plus de frequentation de pieté.

Que si d'aventure quelqu'un de ces sçavans rafroidis au vent de la bise venoit en vostre ville, et en murmuroit ou la vouloit calomnier, gardes de luy prester consentement, Messieurs d'Annessy ; car nul n'en peut mesdire, personne n'en peut murmurer qu'il ne peche, pour ce que, quand bien ce seroit invention nouvelle, si est-ce qu'apres que vostre Prælat l'a autorizée, vous la devez honorer, non pas la mespriser pour cela. Ceste invention n'est pas nouvelle, mais ancienne ; ce n'est pas une fantasie de quelques cerveaux bigearres, c'est une devotion de tout un Christianisme. Respondez, âmes devotes et courageuses, a ceux qui en gausseront : *Patres nostri annuntiaverunt nobis*<sup>584 585</sup>, non seulement parce que Monseigneur le Reverendissime et ceux qui l'ont dressée sont peres qui ayment autant vos ames que vous le pouves souhaitter, mays pour ce que l'institution est ancienne, et y en a de toutes semblables a Paris, Lyon, Tholose, Avignon, par toute la France et l'Italie. Et comment ce que Paris, avec son œil clairvoyant de Sorbonne, a receu avec tant de contentement, une petite cervelle le voudra contreroller ? Mays pour couper chemin a toutes murmurations, ce que son Altesse et nos Princes honnoient tant a Turin et par tout, le voudrions nous censurer ? Et s'il faut conclure en termes plus fortz, ce que le Saint Siege apostolique, regle infallible de bien faire, a confirmé de son autorité... [79]

---

<sup>573</sup> Joan., VI, 69.

<sup>574</sup> *Seigneur, à qui irons-nous ? vous avez les paroles de la vie éternelle.*

<sup>575</sup> Cap. IV, 7.

<sup>576</sup> *Si tu fais bien, n'en recevras-tu pas la récompense ?*

<sup>577</sup> Vers. 9.

<sup>578</sup> Psalmi CXLII, 5, LXXVI, 6.

<sup>579</sup> *Je me suis souvenu des jours anciens, et j'ai eu les années éternelles dans l'esprit.*

<sup>580</sup> Réginald ou Reynaud de Saint-Gilles, appelé communément le bienheureux Réginald d'Orléans, depuis la reconnaissance de son culte par Pie IX en 1875. Ce trait est probablement cité ici d'après Frachetus, *Vitæ Fratrum*. Voir l'*Année Dominicaine* (Lyon, Jevain, 1884), 12 février.

<sup>581</sup> Act., VII, 55.

<sup>582</sup> *Je vois les deux ouverts.*

<sup>583</sup> Ps. CXVIII, 112.

<sup>584</sup> Ps. XLIII, 1.

<sup>585</sup> *Nos pères nous ont annoncé...*

## V. Plan de sermon pour la fête de l'Exaltation de la sainte Croix

14 septembre 1593, a Anessy<sup>586</sup>

*Mihi alitem absit gloriari nisi in cruce  
Domini nostri Jesu Christi, per  
quem mundus mihi crucifixus est,  
et ego mundo<sup>587</sup>.  
GAL. ult. v. 14.*

Si apres que ce grand Judas Maccabeus eut reædifié le Temple de cest'ancienne Sinagogue, comm'on trouve 1. Mac. 4 <sup>588</sup>, le peuple hebreu sentit tant de consolation que <sup>589</sup> *tout le peuple tumbant sur sa face loua et benit Dieu qui les avoit ainsy prosperé*, quelle joye, quelle consolation devons nous recevoir aujourdhuy en la memoire de l'Exaltation de la tressainte [Croix,] laquelle, ayant esté terrassée et abbatue par les infidelles, [80] fut en semblable jour, par ce grand cappitayne Hæraclius, relevée et redressée ? D'autant plus grande pour vray, mes Freres, doit estre nostre consolation qu'en cest ancien Temple ne furent onques offerts que veaux, boucqs, aigneaux ; mays sur la Croix, le Filz aeternel de Dieu. Cest ancien Temple ne fut onques taint d'autre sanc que de bestes brutes, mays ceste Croix fut arrosée du sanc de *l'Autheur et Consommateur*<sup>590</sup> de tous sacrifices. O ceste Croix devance d'une grande traitte toute la magnificence de l'ancien Temple, d'autant que le sacrifice qui a esté offert sur icelle surpasse tous ceux qui furent faicts dans ce Temple.

C'est pourquoy, comme l'ancien [peuple] fit feste en commemoration de ce benefice, aussy l'Eglise la fait en commemoration de cestuy ci, ayant bien plus d'occasion de priser l'abjection de ceste Croix, que l'ancien, la magnificence de son Temple. Que si nous voulons considerer la convenance quil y a eu entre l'ædification du Temple de Salomon et l'Exaltation de ceste sainte Croix, je suys assureé que les devotz y en trouveront plus de deux mays je me contenteray d'en dire une. Le Temple fut edifié troys [fois] : une foys sous Salomon, lautrefoys sous Darius, en Esd. 6, et la troisieme, sous Maccabeus. Ainsy a esté exaltée la Croix troys foys : Int sous Nostre Seigneur, puyz sous Constantin, par la devote Heleyne, 3. sous Heraclius. Que si, comme les bons Juifz ont tousjours tasché a rebastir, ainsy les bons Chrestiens ont tousjours eu a cœur l'Exaltation. *Absit mihi gloriari.*

<sup>591</sup> Et qui n'honorera la Croix que Nostre Seigneur a tant honorée ? *Multifariam multisque*

---

<sup>586</sup> A la suite de la date, écrite en marge de l'Autographe par l'un des notaires apostoliques employés au Procès de Béatification de notre Saint, on lit la note suivante : *Fragment du projet de la predication faite par François de Sales, donnant commencement à la Confrerie des Penitents de la S. Croix.*

Cette note n'est nullement en contradiction avec les documents authentiques d'après lesquels l'érection de la Confrérie remonte au 1<sup>er</sup> septembre ; car les Statuts rédigés en latin par saint François de Sales contiennent cet article : « Nous ordonnons que ladite Confrérie commence le jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, du présent mois de septembre ; à quel jour les Statuts d'icelle commenceront à être d'obligation. » (*Process. remiss. Gebenn. (I). Script. Compuls.*)

<sup>587</sup> *Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde m'est crucifié, et moi, au monde.*

<sup>588</sup> Vers. 55.

<sup>589</sup> *Encænía.* (Vide Joan., X, 22 ; I Mac., cap. cit. v. 59.)

<sup>590</sup> Heb., XII, 2.

<sup>591</sup> A partir d'ici, ce sermon est complètement inédit ; il pourrait même être donné en entier comme tel, si les pensées exprimées dans les deux premiers alinéas ne se retrouvaient en grande partie dans un autre sermon pour la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. Ce dernier discours, plusieurs fois édité à la suite des *Vrays Entretiens spirituels*, a été, à partir de 1857, imprimé parmi les Sermons ; nous le donnerons en son lieu.

*modis ; [81] novissime*<sup>592 593</sup>, Aman pres de Mardochée<sup>594</sup> : *Hoc honore condignus quem rex voluerit honorare*<sup>595</sup>. Ce qui estoit prædit, Ez. 17 <sup>596</sup> : *Hæc dicit Dominus : Sumam de medulla cedri sublimis, et ponam ; de vertice ramorum ejus tenerum dstringam, et plantabo super montem excelsum. In monte sublimi Israel plantabo illud, et erumpet germen et faciet fructum, et erit in cedrum magnant ; et habitabunt sub ea omnes volucres, et universum volatile sub umbra frondium ejus nidificabit. Et scient omnia ligna regionis, quia ego Dominus humiliavi lignum sublime et exaltavi lignum humile, et siccavi lignum viride et frondere feci lignum aridum*<sup>597</sup>. Nostre Seigneur en a fait son sceptre ; Is.<sup>598</sup> : *Principatus ejus super humerum ejus. Adorate scabellum pedum ejus*<sup>599</sup>. *Adorabimus in loco ubi steterunt [pedes]*<sup>600</sup> ; quanto majus ubi caput, ubi latus<sup>601</sup>. *Mihi autem absit gloriari.*

Les Hebreux faysoyent feste au renouveau de la lune pour la delivrance d'Isaac, et pour ce que on trouva le mouton arresté es espines<sup>602</sup> ; les trombes estoient de corne, et les Juifz de præsent l'appellent la feste des cornes<sup>603</sup>. Appliques : *Absit mihi gloriari nisi in cruce.*

<sup>604</sup> Facent les huguenotz ce quilz voudront, comme les chiens qui s'attaquent a la pierre, que quand a nous, tousjours nous *prædicamus Christum*<sup>605</sup>, etc.<sup>606</sup> Nous ne sçavons autre : *Absit mihi.* [82]

Mays avises bien la condition comme on se peut *glorifier : per quam mihi mundus crucifixus ; hoc est, mundus mihi mortuus est, et ego mundo ;* ou bien, *per quam mundus mihi ignominia est, et ego mundo*<sup>607</sup>. *Qui autem Dei sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis*<sup>608</sup> ; hoc est, ad normam crucis aptarunt<sup>609</sup>. Ici est le point : estre de vrays Simons.

Je vis jamais chose qui se rapportat mieux a un'autre que le therebinthe qui estoit aupres de la ville de Sichem, rencontré par Jacob quand il alloit en Bethel, au pied duquel il enterra tous les idoles des siens<sup>610</sup>. Mes Freres, nous allons en Bethel : Bethel veut dire mayson de Dieu ; nostre Jacob sera pour ceste heure saint Pol, qui crie<sup>611</sup> : *Hoc sentite in vobis, quod et in Christo*<sup>612</sup> ; comme s'il disoit : *Abjicite deos alienos*<sup>613 614</sup>. Faysons, de grace, pœnitence et remettons a nos

<sup>592</sup> Ibid., I, 1.

<sup>593</sup> *En diverses occasions et en bien des manières ; dernièrement.*

<sup>594</sup> Esther, VI, 11.

<sup>595</sup> *Il est digne de cet honneur celui que le roi veut honorer.*

<sup>596</sup> Vers. 22, 23.

<sup>597</sup> *Voici ce que dit le Seigneur : Je prendrai de la moelle du plus grand cèdre, et je la poserai ; je couperai dit sommet de ses rameaux une greffe tendre, et je la planterai sur une montagne élevée. C'est sur la haute montagne d'Israël que je la planterai ; elle poussera un rejeton, et produira du fruit, et deviendra un grand cèdre : tous les oiseaux habiteront sous ce cèdre, et tout ce qui vole fera son nid à l'ombre de ses branches. Et tous les arbres de la contrée sauront que c'est moi le Seigneur qui ai humilié le plus grand arbre et élevé l'arbre humble ; et qui ai séché l'arbre vert et fait reverdir l'arbre sec.*

<sup>598</sup> Cap. IX, 6 ; juxta Septuag. et Vulgatam antiquam.

<sup>599</sup> Ps. XCVIII, 5.

<sup>600</sup> *Psal.* 131. (v. 7.)

<sup>601</sup> *Sa principauté est sur son épaule. Adorez l'escabeau de ses pieds. Nous adorerons dans le lieu où se sont arrêtés ses pieds ; combien plus là où sa tête, là où son côté.*

<sup>602</sup> Gen., XXII, 13.

<sup>603</sup> S. Thom., ubi supra, p. 55.

<sup>604</sup> *Nicephore, 12 [cap. XXXIX], miracles : Theodose, Eugene.*

<sup>605</sup> *Nous prêchons Jésus-Christ.*

<sup>606</sup> I Cor., I, 23.

<sup>607</sup> *Gal.* 6. [v. 14.] (Ex Græca.)

<sup>608</sup> Ibid., V, 24.

<sup>609</sup> *Par laquelle le monde m'est crucifié ; c'est-à-dire, le monde est mort pour moi, et moi au monde ; ou bien, par laquelle le monde m'est ignominie, et moi au monde. Or, ceux qui sont à Dieu ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises ; c'est-à-dire, ils l'ont ajustée à la règle de la croix.*

<sup>610</sup> Gen., XXXV, 4.

<sup>611</sup> Philip., II, 5.

<sup>612</sup> *Ayez en vous les mêmes sentiments qu'a eus le Christ.*

<sup>613</sup> Gen., XXXV, 2.

<sup>614</sup> *Rejeter les dieux étrangers.*

peres spirituelz le fardeau de nos pechés, affin qu'on les ensevelisse *subter therebinthum, quæ est post Sichem, id est, humerum, Christi*<sup>615</sup>. Ainsi nous exalterons la Croix.

<sup>616</sup> En la meditation de *la mort de la croix*<sup>617</sup> : Ambr., 5 *Exham.*<sup>618</sup>, « de thure et mirrha ; » dont Tertullien, [83] au livre *De la Resurrection*<sup>619</sup>, interprete le Psal. 91 <sup>620</sup> : *Justus ut palma florebit : thamar. Quam dilecta tabernacula ; cor meum ; Etenim passer invertit sibi domum : altaria tua*<sup>621</sup>, etc.<sup>622</sup> [84]

---

<sup>615</sup> *Sous le térébinthe qui est derrière Sichem, c'est-à-dire, l'épaule du Christ.*

<sup>616</sup> Quelques explications paraissent nécessaires pour aider le lecteur à saisir l'idée d'après laquelle sont réunies ici des indications, qui, à première vue, semblent dépourvues de toute liaison. C'est d'abord une allusion au récit légendaire de saint Ambroise relativement au phénix. Cet oiseau, dit ce Père, étant arrivé à la décrépitude, construit « avec de l'encens, de la myrrhe » et des bois aromatiques, une sorte de coffret dans lequel il se retire et meurt ; puis bientôt après, il puise dans ce tombeau une nouvelle vie, et en sort plein de jeunesse. On devine le parti que saint François de Sales devait tirer de cette légende. Pour lui, ces bois aromatiques étaient sans doute la figure de la croix, entre les bras de laquelle le Chrétien doit mourir au péché et ressusciter à la vie de la grâce. De là, sa pensée se reporte sur une citation de Tertullien qui, attribuant au mot φοῖνῖξ, employé par les Septante, sa signification la moins usitée (il peut signifier également *phénix* ou *palmier*), écrit : *Le juste fleurira comme le phénix*. C'est probablement pour réfuter cette interprétation, que notre Saint donne l'hébreu original *thamar*, palmier, qui dans cette langue n'a pas d'homonyme.

On retrouvera le développement des idées indiquées ici dans des notes inédites préparées pour un sermon du jour de Pâques 1601, et dans un sermon inédit, prêché le 19 mars 1621.

<sup>617</sup> Philip., II, 8.

<sup>618</sup> Cap. XXIII.

<sup>619</sup> Cap. XIII.

<sup>620</sup> Vers. 13.

<sup>621</sup> *Que vos tabernacles sont aimables ! Mon cœur... Car le passereau trouve pour lui une maison : vos autels, etc.*

<sup>622</sup> Ps. LXXXIII, 1-3.

## VI. Sermon pour le dix-huitième Dimanche après la Pentecôte

10 octobre 1593<sup>623</sup>

*Dixit Jesus paralytico : Confide, fili,  
remittuntur tibi peccata tua*<sup>624</sup>.  
MATTH., 9, v. 2.

Puysque par l'absence juste, comme je crois, de celui qui vous devoit presenter la collation spirituelle de la part du maistre de ceans qui est Jesus Christ, j'ay encores eu ceste charge de vous entretenir de quelque discours spirituel, j'ay choysi celui que l'Evangile me met en main de prime face, c'est a dire de la paralysie spirituelle et de la guerison d'icelle. Car encores que l'Evangile semble avancer son histoire d'une paralysie corporelle, neantmoins Nostre Seigneur parle et guerit principalement la spirituelle, disant au paralytique : *Confide, fili* ; et semble que sa premiere visée estoit sur la paralysie spirituelle, mais que, a l'occasion des murmures que faisoient les Juifz, il aye jetté l'œil sur la corporelle. Or, ce discours de la paralysie spirituelle est bien l'un des plus necessaires que vous puissies ouyr. [85] Plaise a Dieu que je le puyse aussi bien faire comme il est utile et prouffitable, quoy que peut estre il ne soit pas des plus agreables qu'on puyse faire ; car il y a en cest aage une infinie de paralytiques spirituelz lesquelz ne pensent pas l'estre, et ne cherchent point la guerison d'une si estrange maladie, auxquelz je puyse bien dire ce qui est porte par un Prophete<sup>625</sup> : *Ossa arida, audite verbum Domini*<sup>626</sup> ; oyes un peu que c'est de vostre mal.

La paralysie corporelle est une maladie causee d'une humeur peccante qui saysit les nerfz et muscles, empeschant la communication des espritz vitaux et animaux, et par consequent privant les parties occupees, de mouvement et sentiment ; et ceste humeur est ordinairement froide. Or, la paralysie spirituelle, parlant avec proportion, est une maladie causee par la saysie et occupation que le peche fait des nerfz spirituelz, c'est a dire des desirs de nostre ame, empeschant la communication et influence des inspirations divines en nos consciences, et par consequent le mouvement naturel de nostre ame et le sentiment des choses celestes. J'ay dict le mouvement naturel, parce que comme la paralysie corporelle n'empesche pas le mouvement exterieur du cors, mais seulement l'interieur et propre, ainsy la spirituelle n'empesche pas le mouvement de nostre ame a la creature ; mais il ne luy est pas naturel, car son mouvement est a Dieu : *Ibunt de virtute in virtutem, donec videatur Deus deorum in Sion*<sup>627 628</sup>. Et de fait, nos theologiens disent que le peche est contre nature et contre rayson.

Le peche qui cause ceste paralysie est une certaine froidure et nonchalance spirituelle. En somme nous appellons, pour le dire en un mot, estre paralytiques [86] ceux lesquelz demeurent en leurs pechés ; car ilz ne sçauoyent garder en eux ce catharre, qu'ilz ne deviennent comme percluz, impotens et comme transis de ce froid, engourdis de tous leurs membres spirituelz, dont parlant le Prov., au 20 chap.<sup>629</sup>, il dict : *Propter frigus, piger arare noluit* ; comme s'il vouloit dire : *Le paresseux estant engourdi du froid du peché, faute d'estre revestu des vertus et eschauffé du feu*

---

<sup>623</sup> L'éditeur de 1641 donne comme appartenant à la jeunesse ecclésiastique de saint François de Sales, les vingt-cinq sermons autographes qu'il publie. Ils se divisent en deux groupes : ceux de morale, prêchés pour la plupart à Annecy, avant et après la mission du Chablais, et dans les rares intervalles qu'au cours de cette mission le Saint passa dans la ville épiscopale, et ceux de controverse, qui, à une seule exception près (voir Sermon X, p. 119), furent prononcés en Chablais. Or, notre Saint se trouva dans cette province, le dix-huitième Dimanche après la Pentecôte, les six années qui suivirent son ordination ; et le style de ce sermon accusant l'époque de ses débuts dans la chaire, il remonte vraisemblablement à l'année de son diaconat.

<sup>624</sup> *Jésus dit au paralytique : Mon fils, aie confiance, tes peches te sont remis.*

<sup>625</sup> Ezech., XXXVII, 4.

<sup>626</sup> *Ossements arides, écoutez la parole du Seigneur.*

<sup>627</sup> Ps. LXXXIII, 8.

<sup>628</sup> *Ils iront de vertu en vertu, jusqu'à ce qu'ils voient le Dieu des dieux en Sion.*

<sup>629</sup> Vers. 4.

de charité, *il n'a point voulu* travailler. C'est le propre effect de ceste paralysie d'empescher de travailler ceux qu'elle a sayisis, pour la sayson a venir ; dont tous nos maux arrivent, si que nous pouvons bien dire avec le Prophete<sup>630</sup> : *Ab aquilone omne malum panditur*<sup>631</sup> ; car ne nous pouvans mouvoir, nous ne pouvons chercher le bien ny fuir le mal. Vrayement nous sommes tous pecheurs ; nous pouvons dire que *aquæ intraverunt usque ad animam meam*<sup>632 633</sup>. Mays quelques uns s'en remuent, taschant a se depetretre des eaux et se lever du peché, desquelz on peut dire : *Benedicite omnia quæ moventur in aquis Domino*<sup>634 635</sup> ; mays ceux qui ne se remuent point ne peuvent pas tenir ce langage.

Et puy, ceste maladie a une tres mauvaise condition, c'est qu'elle est presque incurable, aussi bien que la paralysie corporelle ; non pas que le souverain Medecin ne le sçache et ne le puisse faire, mais parce que ceux qui en sont atteintz ne sentant pas leur mal, pour la pluspart, ilz n'ont point de recours au medecin si quelqu'un ne les y porte, comme vous voyes aujourd'huy ; car, comme dict le Prov., 26, v. 16 : *Sapientior sibi videtur piger, septem viris loquentibus sententias*<sup>636</sup>. Ilz ont les yeux ouvertz pour voir des vanités mondaynes, ilz ont la langue bien desployée, mais c'est pour se repaistre d'un grand parler sans vouloir rien faire ; ilz [87] ne veulent recevoir correction de personne, ains c'est eux qui censurent tout le monde.

Maintenant, pour nous garder de ceste maladie et purger ceste humeur, si elle estoit par adventure en nous, il faut un peu voir ses causes particulieres ; et combien qu'elles soyent en grand nombre, si est-ce que celles qui sont mieux assaysonnées au lieu et a l'aage ou nous sommes, sont ces deux icy : une flatteuse et trompeuse excuse qu'on se forge en ses pechés, et une grande lascheté de courage. Car les uns se font accroire de n'estre point malades, encores qu'ilz se sentent bien detraqués ; les autres ayment mieux demeurer malades que de goster l'amertume de la medecine.

Que pensez vous que faict l'artisan qui survend sa marchandise, et lequel a tout propos jure, se maudit, etc., affin de vendre troys foys autant, et dict que c'est un gain honneste qu'il faict en homme de bien ? Il cherche des excuses *ad excusandas excusationes in peccatis*<sup>637 638</sup>, et c'est pour luy que David<sup>639</sup> a adjousté : *Qui jurat proximo suo*, etc.<sup>640</sup> ; et Dieu<sup>641</sup> : *Non furtum facies*<sup>642</sup>. Neantmoins, sous pretexte d'une juste vacation, il se pense estre homme de bien. Et le chicaneur qui sur un pied de mouche entretient un proces qui ruine l'ame, le cors et la mayson de deux miserables parties, il se flatte et s'excuse sur une petite et malotruë loy toute escorchée, et par des tergiversations, faict perdre le droit a son prochain ; et neantmoins c'est bien a luy auquel Nostre Seigneur a faict dire<sup>643</sup> : *Si utique justitiam loquimini, recta judicate, filii hominum*.

*Væ vobis qui dicitis bonum malum, et malum bonum*<sup>644</sup>, et *convertitis in absinthium judicium*<sup>645 646</sup>, car ce qui est establi pour le soulagement, il le rend la [88] ruine du país. Ce juge qui la fait si longue, s'excuse sur dix mille raysons de coustume, de stile, de theorie, de pratique et de cautele ; c'est a luy auquel s'adresse la loy « Properandum, » *De Judiciis*<sup>647</sup>. *Beati qui faciunt*

---

<sup>630</sup> Jerem., I, 14.

<sup>631</sup> Tout mal vient du côté de l'aquilon.

<sup>632</sup> Ps. LXVIII, 1.

<sup>633</sup> Les eaux sont entrées jusque dans mon âme.

<sup>634</sup> Dan., III, 79.

<sup>635</sup> Bénissez le Seigneur, vous tous qui vous mouvez dans les eaux.

<sup>636</sup> Le paresseux se croit plus sage que sept hommes qui prononcent des sentences.

<sup>637</sup> Ps. CXL, 4.

<sup>638</sup> Pour excuser ses pechés.

<sup>639</sup> Ps. XIV, 4.

<sup>640</sup> Qui jure à son prochain, etc.

<sup>641</sup> Exod., XX, 15.

<sup>642</sup> Tu ne feras point de vol.

<sup>643</sup> Ps. LVII, 1.

<sup>644</sup> Is., V, 20.

<sup>645</sup> Amos, c. 5. [v. 7.]

<sup>646</sup> Si vous parlez justice, jugez selon l'équité, ô fils des hommes. Malheur à vous qui appelez le bien mal, et le mal bien, et qui changez en absinthe le jugement.

<sup>647</sup> Cod., l. III, tit. I, lex 13.

*justitiam in omni tempore*<sup>648 649</sup>.

L'usurier va il pas se trompant luy mesme, avec dix mille excuses pour faire mentir l'Escriture qui dict<sup>650</sup> que telles sortes de gens n'iront point in tabernaculum Domini ? Les prestres se flattent ilz pas avec des dispenses, quoy que le *nemo potest duobus dominis* inservire<sup>651</sup> soit escrit en grosse lettre<sup>652</sup> ? Les dames se flattent elles pas, n'aymant point leurs maris, se playsant d'estre courtisees, s'excusant qu'elles ne font point d'actes contraires a leur honneur ? Se plaisent elles point de passionner cestuy ci et celuy la, s'excusant que nonobstant, elles ne voudroyent pour rien violer la loy de leur mariage ? C'est pour cela que Nostre Seigneur dict<sup>653</sup> : *Non concupisces*<sup>654</sup>. C'est pour cela que David a laissé par escrit<sup>655</sup> : *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam*<sup>656</sup>. Et toutes ces sortes de gens sont paralytiques ; ne sentant point leur mal, ilz ne s'en confessent jamais. *Bibunt sicut aquam iniquitatem*<sup>657 658</sup> ; ilz sont comme Esau<sup>659</sup>, *parvipendens quod primogenita* perdisset<sup>660</sup> ; se flattant, ilz sont semblables au Pharisien<sup>661</sup>.

Mays mon intention est de vous descouvrir principalement l'autre cause de ceste paralysie, sçavoir la couardise et lascheté de courage. C'est le vice auquel vous voyes tant de gens qui ne se veulent mouvoir au bien ny retirer du mal, pource que cela leur semble malaysé. Prov. 22 <sup>662</sup> : *Dicit piger : Leo est foras, in medio [89] platearum occidendus sum*<sup>663</sup>. Ce sont ceux qui ayant esté pecheurs, sont du tout lasches a bien faire. S'il faut se confesser : O que cela est fascheux, o que c'est une chose mal savoureuse ! et ne considerent pas qu'il n'est pas des pechés comme des fructz qui meurissent sur l'arbre et puy tombent d'eux mesmes, mais qu'au contraire, plus ilz demeurent en l'ame, tant plus malaysé est il de les arracher. Oyes l'Ecclesiast.<sup>664</sup> : *Fili, peccasti ? non adjicias iterum, sed de pristinis deprecare Dominum*<sup>665</sup>. Qui ne pleurerait lisant le chap. 5 du livre 8 des *Confessions* de saint Augustin, ou il se lamente d'avoir procrastiné sa conversion ? O Seigneur, comme te respondois je ? « *Modo, ecce modo, sine paululum ; sed modo et modo non habebant modum, et sine paululum ibat in longum.* » *Tempus est nos de somno surgere*<sup>666</sup>. *Ne dicas amico tuo Christo stanti ad ostium et pulsanti : Vade et cras revertere, cum statim possis*<sup>667</sup><sup>668</sup>. Si tu sçavois, aussi bien que tu ne penses pas, combien Nostre Seigneur t'attend en grande affection ! Tobie envoyant en Rages l'Ange a Gabel<sup>669</sup>, luy dict : *Scis quoniam numerat pater meus dies, et si tardavero una die plus, contristabitur anima ejus*<sup>670</sup>.

C'est faire comme l'enfant prodigue<sup>671</sup>, ire *in regionem longinquam*<sup>672</sup>. Il faut beaucoup

---

<sup>648</sup> Ps. CV, 3.

<sup>649</sup> *Bienheureux ceux qui font justice en tout temps.*

<sup>650</sup> Ps. XIV, 1, 5.

<sup>651</sup> *Nul ne peut servir deux maîtres.*

<sup>652</sup> Matt., VI, 24 ; Lucæ, XVI, 13.

<sup>653</sup> Exod., XX, 17 ; Matt., V, 28.

<sup>654</sup> *Tu ne convoiteras point.*

<sup>655</sup> Ps. CXVIII, 136.

<sup>656</sup> *Mes yeux ont répandu des torrents de larmes parce qu'ils n'ont pas gardé votre loi.*

<sup>657</sup> Job, XV, 16.

<sup>658</sup> *Ils boivent l'iniquité comme l'eau.*

<sup>659</sup> Gen., XXV, ult.

<sup>660</sup> *Se souciant peu d'avoir perdu ses droits d'aïnesse.*

<sup>661</sup> Lucæ, XVIII, 11, 12.

<sup>662</sup> Vers. 13.

<sup>663</sup> *Le paresseux dit : Le lion est dehors, je serai tué au milieu des rues.*

<sup>664</sup> *Eccli. c. 21. v. 1.*

<sup>665</sup> *Mon fils, as-tu péché ? ne recommence pas de nouveau, mais prie le Seigneur pour tes fautes passées.*

<sup>666</sup> Rom., XIII, 11.

<sup>667</sup> Prov., III, 28 ; Apoc., III, 20.

<sup>668</sup> « Tout à l'heure, à tout à l'heure, attends encore un peu ; mais cette heure ne venait point, et cet attends encore un peu tirait en grande longueur. » *Il est temps de nous lever du sommeil. Ne dis donc pas à ton ami Jésus-Christ qui se tient à la porte et qui frappe : Allez, revenez demain, quand tu peux lui ouvrir aussitôt.*

<sup>669</sup> *Tob. c. 9. v. 4.*

<sup>670</sup> *Vous savez que mon père compte les jours, et si je tarde un jour de plus son âme sera contristée.*

<sup>671</sup> Lucæ, XV, 13.

<sup>672</sup> *Aller dans une région lointaine.*

pour en revenir, quand une fois on est allé jusques la. Hé, quelle difficulté y a il tant a se convertir aussi tost qu'on se void en peché ? *Induere fortitudine tua, Sion*<sup>673</sup> ; *Quærite Dominum dum inveniri potest*<sup>674 675</sup>. Ne faites pas comme l'Espouse [90] es Cantiques<sup>676</sup>, qui trouva des excuses quand son amy vint disant qu'elle estoit au lict ; elle le voulut par apres chercher et elle ne le retrouva plus. Ne faites pas de vostre ame comme Jonas faysoit de Ninive, qu'il ne pensoit pas devoir venir que malaysement a pœnitence ; et cependant, incontinent qu'elle ouyt : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur*<sup>677 678</sup>, elle se convertit.

Que diray je ? Si on parle de frequenter les Sacremens, ilz confessent que cela est bon ; mays je ne sçauroids prendre la peyne, il faut cecy, il faut cela. Hé, mon frere, je te diray ce qu'il faut : il faut purger l'habitation du cœur, oster ce qui deplaist a Dieu, qui est le peché mortel, puy se preparer avec bonnes intentions et avoir ferme propos de s'amender. Cela te semble il chose si difficile qu'il ne la faille faire pour un si grand bien ? C'est chose toute arrestée que *nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis*<sup>679 680</sup>. Mais je mesnage ; au nom de Dieu, je ne sçauroids bonnement me tenir sans crier, sans me distraire. Je suys homme de conversation, et ne puy que je ne me trouve en des lieux ou il me faut faire le bon compaignon. Mon bon frere, prens peyne a ne point offencer Dieu, et du reste, vis joyeusement. Ouy, mays il y a de la peyne a se confesser, a se preparer. Certainement la peyne est legere ; mais si tu ne veux prendre peyne aucune, je te diray : *Si quis non vult operari, non manducet*<sup>681 682</sup>, ny le pain du cors ny le pain de l'ame, comme indigne de vivre ; mais assure toy que *anima effeminata esuriet*<sup>683 684</sup> ; ainsy que dict David<sup>685</sup> : *Et aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum*<sup>686</sup>. Tellement, que de ces paralytiques [91] spirituelz on peut bien dire que *trepidaverunt timore ubi non erat timor*<sup>687 688</sup> ; et avec ceste reprehension : *Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas*<sup>689 690</sup>.

Voyez vous les maux que fait ceste paralysie, qui nous garde de cheminer a Dieu ? vous aves veu ce que c'est. Maintenant mettons tous la main a la conscience, et demandons a nous mesmes si nous n'en sommes point detenus. Si nous ne voulons pas nous amender, si nous cheminons froidement en la voye spirituelle, il y a danger pour nous. Que si quelqu'un se doute d'y tomber, comme nous avons tous occasion de la craindre, je vous veux donner un remede, duquel pourront encores user ceux qui sont desja tombés paralytiques, pour se guerir. Ne sçaves vous pas que le froid est gueri et chassé par le chaud ? Or, toute sorte de chaleur ne guerit pas ce mal. Le feu de genevre est sain au catharre, non pas celuy de chesne. Le feu excité par la meditation de la Mort et Passion guerit, mays guerit ceux qui sont d'une nature souple ; c'est une medecine lenitive. Le feu des tribulations guerit, mays il n'est pas propre a tout le monde. Le feu de l'Eucharistie y sert pour consolider et conforter, mays il faut desja avoir evacué les mauvaises humeurs.

---

<sup>673</sup> Esa. c. 52. v. 1.

<sup>674</sup> Ibid., LV, 6.

<sup>675</sup> Revêts-toi de ta force, Sion. Cherchez le Seigneur pendant qu'on peut le trouver.

<sup>676</sup> Cap. V, 3, 6.

<sup>677</sup> Jon. c. 3. v. 4.

<sup>678</sup> Encore quarante jours, et Ninive sera renversée.

<sup>679</sup> Joan., VI, 54.

<sup>680</sup> Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous.

<sup>681</sup> II Thess., ult., 10.

<sup>682</sup> Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange point.

<sup>683</sup> Prov. 18. v. 8.

<sup>684</sup> L'âme efféminée aura faim.

<sup>685</sup> Ps. CI, 5.

<sup>686</sup> Et mon cœur s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain.

<sup>687</sup> Ps. LII, 6.

<sup>688</sup> Ils ont tremblé de frayeur là où il n'y avait aucun sujet de crainte.

<sup>689</sup> Jerem., II, 13.

<sup>690</sup> Ils m'ont abandonné, moi, source d'eau vive, et ils se sont creusé des citernes crevassées, qui ne peuvent retenir les eaux.



Quel feu donques nous guerira de ceste paralysie ? Le feu d'enfer, mes bons Freres, lequel je vous ordonne et a mon ame, propre pour nous guerir si nous nous en sçavons servir. Il faut descendre *en enfer vivans*, dict un Prophete<sup>691</sup> ; et le bon roy Ezechias<sup>692</sup>, converti et gueri, nous apprend comme il le faut appliquer : *Ego dixi : In medio dierum meorum, vadam ad portas inferi*<sup>693</sup>. Il y a en ces parolles troys conditions. *Ego dixi*, car quand Jesus le dira, comme juge, [92] il ne sera plus medecine. *In dimidio dierum meorum*, au milieu de ma vie, en mon printems ; *meorum*, car *veniet dies Domini*<sup>694 695</sup>. *Ad portas*, pour voir ce qui s'y fait ; et voyant les grandes peynes qu'on y endure, qui ne s'efforcera de les eviter, qui ne s'evertuera de n'estre point du nombre ?

O donques, consideres ce que vous faites, et vous achemines au bien : *Contendite intrare per angustam portam*<sup>696 697</sup>. Ne vous imagines pas tant de peynes, car Nostre Seigneur dict<sup>698</sup> : *Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis*<sup>699</sup>. Amen. [93]

---

<sup>691</sup> Ps. liv, 16.

<sup>692</sup> Is., XXXVIII, 10.

<sup>693</sup> *J'ai dit : Au milieu de mes jours, j'irai aux portes de l'enfer.*

<sup>694</sup> Is., XIII, 9 ; I Thess. V, 2.

<sup>695</sup> *Le jour du Seigneur viendra.*

<sup>696</sup> Lucæ, XIII, 24.

<sup>697</sup> *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite.*

<sup>698</sup> Jerem., XXIX, 11.

<sup>699</sup> *Je pense des pensées de paix, et non d'affliction.*

## VII. Harangue pour la prise de possession de la Prévôté de Saint-Pierre de Genève

### *Première rédaction*<sup>700</sup>

Jam antea, præteritis Natalibus fastis, Patres Venerandi, cum ipsa dierum solemnitas animum ad sui ipsius sollicitudinem revocaret, de reliquo mortalis hujus vitæ tempore Christiane ac beate transigendo cogitabundus, inter alia quæ mare istud naviganti difficilia occurrebant, illud fuit omnium et gravitate et vicinitate primum, me Præpositum Sancti Petri Gebennensis ex placito Summi Pontificis fuisse renunciatum. [94]

<sup>701</sup>[Timendum enim summopere veniebat...] Novum ac immaturum ac periculosum videbatur, me rudem, inexpertum, ac nullius antea notæ militem Christianum, in ipso tirocinii limine Præpositura donatum ; ut antea fere sim præpositus quam positus, præfectus quam factus, et in magna indignitate, veluti carbunculus in cæno, magna dignitas illucescat. Quo loco subibat illud Bernardi mellitissimi Clarevallensis Præpositi : Væ juveni qui antea fit peritus quam novitius ; illudque simile, sed majoris momenti regis Davidis<sup>702</sup> : *Vanum est vobis ante lucem surgere ; surgite postquam sederitis, qui manducatis panem doloris*. Quod licet ex littera aliter intelligatur, ex spiritu tamen qui vivificat<sup>703</sup>, ad eos qui quærunt antea præsidere quam sedere traducendum relinquitur ; atque sane fructus præcoces et vernaes non diu asservari possunt quin putrescant.

Ergo non immerito ea urgebat mentem meam increpatio : Siccine, o Francisce, qui omnibus, meritis, ingenio ac moribus postponendus eras, primoribus præponendum ducis ? An nescis honores periculis ac oneribus

Naguère, en ces fêtes de Noël qui viennent de passer, vénérables Pères, la solennité même de ces jours me rappelait à la sollicitude que je dois avoir pour mon âme, et me faisait penser à la meilleure manière de passer chrétiennement et saintement ce qui me reste de cette vie mortelle. Entre plusieurs difficultés qu'offrait ma traversée sur cette mer, la première, par son importance comme par sa proximité, fut ma nomination, par le bon plaisir du Souverain Pontife, à la Prévôté de Saint-Pierre de Genève. [94]

[Ce qui me donnait grandement à craindre...] Il me semblait que c'était une chose bien nouvelle, hardie et périlleuse pour moi, soldat ignorant, inexpérimenté et inconnu dans la milice chrétienne, d'être honoré de la Prévôté à l'entrée même du noviciat ecclésiastique, de sorte que l'on peut presque dire que je suis préposé avant d'être posé, parfait avant d'être fait, et qu'une haute dignité reluit dans une grande indignité, comme une escarboucle dans la boue. Ce mot de saint Bernard, le melliflueux Prévôt de Clairvaux, me venait à l'esprit : Malheur au jeune homme qui devient profès avant d'être novice, et cette parole encore plus grave du roi David : *C'est en vain que vous vous levez avant le jour ; levez-vous après vous être reposés, vous qui mangez le pain de la douleur*. Bien que le sens littéral soit différent, ne pourrait-on pas facilement, grace à l'esprit qui vivifie, appliquer ces paroles à ceux qui cherchent à présider avant d'avoir siégé ? Les fruits précoces et printaniers ne peuvent être

<sup>700</sup> Cette harangue, qui n'a jamais été prononcée dans sa première forme, avait été composée par saint François de Sales pour le jour de sa prise de possession de la Prévôté (fin décembre 1593). Il paraît qu'après l'avoir rédigée, le Saint la trouva insuffisante, et qu'il composa le discours plus étendu que nous donnons ci-après.

Charles-Auguste de Sales a inséré cette ébauche, légèrement modifiée, dans la Vie de son saint Oncle (Livre I) ; mais confondant le jour de prise de possession de la Prévôté avec celui de la reconnaissance des Bulles par l'Official du diocèse, il a commis la méprise d'assigner à cette pièce la date du 12 mai. Et pour ne pas être démenti par le texte il a, sans scrupule, retranché de la première phrase le mot *Natalibus*, qui l'aurait mis en contradiction avec lui-même.

<sup>701</sup> L'Autographe de cette pièce et celui de la suivante présentent parfois deux leçons du même passage : celle qui paraît avoir été rejetée à la révision définitive est insérée entre [ ].

<sup>702</sup> Ps. CXXVI, 3.

<sup>703</sup> II Cor., III, 6.

esse [95] plenissimos ? Hisce vocibus interius diu perterritus, illud Davidicum (sic)olvebam : Deus *audivi* auditiones tuas, *et timui*<sup>704</sup>.

Cum interim ea mihi hodie illuxit dies in qua et terrori multum detrahit et recte in Deum fiducia multum addit mihi vestra omnium, Patres Venerandi, tam jucunda ac suavis præsentia, quæ me adeo reficit ac recreat ut si terrorem (*sic*) jam antea perceptum cum ea voluptate quam sentio conferatur, quid me magis afficiat difficile sit ad judicandum, ut in me etiam illud sentiam : Servias *Domino* cum *timore*, exultes *ei cum tremore*<sup>705</sup> ; sic enim exultatio est ad lætitiã, timor autem ad anxietatem.

Anxietatem faciebant quæ jam jam desino recensere. At vero nunc video me trepidasse *timore ubi non erat timor*<sup>706</sup>. Timendum enim erat illi Præposito qui iis præpositus est qui difficile intra caulas honestatis et in officio contineri possunt. Mihi vero qui iis sum præpositus qui ea pollent modestia, fortitudine, prudentia ac charitate quæ in quolibet Prælato desiderari potest, ut eorum quilibet Præpositus esse mereatur ; quid in hac causa metuendum est ? Quid enim me moretur infantia, imperitia ac mentis [96] imbecillitas, cum nec monitis, nec disciplina, nec correctione ullo in hoc munere mihi futurum sit opus ? Nisi quis velit, quod dixerunt veteres, « Minervam docere, » aut, ut more nostrorum dicam, « Sanctum Bernardum hortari, » vel inter Cordigeros, ut jam sumus<sup>707</sup>, conceptum tegere latinitate. Non opus est præceptore cui nihil addiscendum est ; facile, flantibus ventis secundis, gubernacula a quolibet nauclero tenentur.

Illud quidem satis adverto, vos, Præpositis doctissimis, gravissimis, fœlicissimis hactenus assuetos, in tanta ejus quæ hujus consessus prima est dignitatis mutatione ac declinatione, non posse quin aliquod sentiatis fastidium ; illudque animo subibit quod dixit quispiam :

conservés longtemps sans se corrompre.

Ce n'est donc pas sans raison que je m'adressais ce reproche : Est-ce ainsi, ô François, que toi, le dernier de tous, par le mérite, le talent et la vertu tu prétends être préposé aux premiers ? Ne sais-tu pas que les honneurs sont extrêmement périlleux et onéreux ? Longtemps j'ai été effrayé par ces voix [95] intérieures, je méditais ces mots du Prophète : O Dieu, *j'ai entendu* vos paroles *et j'ai craint*.

Cependant, ce jour a lui ; ma terreur s'est presque dissipée, et ma confiance en Dieu s'est grandement accrue. Oui, votre aimable et douce présence, Pères vénérables, me ranime et me reconforte à tel point qu'il serait difficile de dire ce qui m'a le plus vivement impressionné, de la terreur que j'éprouvais ou du bonheur que je ressens. De sorte que se réalise en moi cette parole : Sers *le Seigneur avec crainte* et réjouis-toi *en lui avec tremblement*. C'est ainsi que mes transports proviennent de ma joie comme mes craintes venaient de mon anxiété.

Cette anxiété était causée par ce que j'achève maintenant de vous manifester ; mais je vois que j'ai tremblé où *il n'y avait aucun sujet de crainte*. Il aurait eu à craindre, le Prévôt qui eût été préposé à des hommes difficiles à contenir dans les bornes de l'honneur et du devoir. Mais moi qui suis préposé à ceux dont la modestie, la force, la prudence, la charité l'emportent sur celles qu'on pourrait désirer dans le Prêlat le plus accompli, en sorte que chacun d'eux mériterait d'être Prévôt, quelle crainte puis-je avoir en cette occasion ? Pourquoi m'arrêter à mon jeune âge, à mon inexpérience, à mon manque de talents, puisque dans mes fonctions je n'aurai jamais à user d'admonitions, de [96] mesures de discipline ou de correction ? A moins que, comme disaient les anciens, on ne veuille « instruire Minerve, » ou, selon notre proverbe, « prêcher saint Bernard » ou parler latin parmi les Cordeliers, au milieu desquels nous sommes. Celui qui n'a rien à apprendre

<sup>704</sup> Habac., III, 2.

<sup>705</sup> Ps. II, 11.

<sup>706</sup> Pss. XIII, 5, LII, 6.

<sup>707</sup> Depuis leur expulsion de Genève, les Chanoines de Saint-Pierre célébraient leurs offices dans l'église des Cordeliers d'Annecy, dédiée à saint François. C'est ce qui explique à la fois et l'allusion faite ici, et l'invocation adressée au Patriarche séraphique à la fin de la rédaction définitive de la Harangue (voir p. 112).

« Quis novus hic nostris successit  
sedibus hospes<sup>708</sup> ? »

Inclyta quis Petri tecta superbus adit ?

<sup>709</sup>Totique sodalitati illud merito quispiam  
objiciet : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii*<sup>710</sup>  
; id est : pro [97] amplissimis ac  
cumulatissimis hominibus quos habuisti patres  
ac Præpositos, jam iis orbata, juvenes ac  
pueros propemodum infausta vicissitudine  
suscepisti.

Merito sane, Patres, hæc omnia ; verum  
et illud in solatium animo mecum repetatis  
quæso : Deum eligere solitum infima hujus  
*mundi ut confundat fortia*<sup>711</sup>, et *ex ore*  
plerumque *infantium et lactentium* perficere  
*laudem* suam<sup>712</sup>, ut ei facilius accepta ferantur  
« bona quæ ab eo cuncta procedunt<sup>713</sup>. » [98]

n'a pas besoin de précepteur, et quand les vents  
sont favorables, n'importe quel nocher peut  
tenir le gouvernail.

Je reconnais assez qu'habitué jusqu'à  
ce jour à des Prévôts si doctes, si distingués, si  
habiles, il ne se peut qu'en face d'un tel  
changement et déclin de cette première dignité  
de votre Chapitre, vous n'éprouviez quelque  
répugnance ; vous pourriez vous rappeler ce  
qu'a dit quelqu'un :

« Quel étranger ici s'installe sur nos  
sièges ? »

De Pierre, quel osé franchit l'auguste  
seuil ?

Et on serait en droit d'appliquer à toute notre  
société ce texte : *Pour vos pères, des enfants*  
*vous sont nés* ; c'est-à-dire : par une  
malheureuse vicissitude, [97] les hommes de  
premier ordre que vous avez eus pour pères et  
Prévôts ont été remplacés par des jeunes gens,  
presque des enfants.

Tout cela, mes Pères, n'est que trop vrai  
; mais je vous supplie de répéter avec moi pour  
notre consolation : Dieu a coutume de choisir  
ce qu'il y a de plus infime en ce *monde pour*  
*confondre ce qui est fort*, et généralement, c'est  
*de la bouche des enfants et de ceux qui sont*  
*encore à la mamelle* qu'il tire sa *plus parfaite*  
*louange*. C'est ainsi que nous lui rapportons  
plus facilement « ces biens qui procèdent tous  
de lui. » [98]

<sup>708</sup> Æneis, l. IV, 10.

<sup>709</sup> Dans l'Autographe, un léger trait de plume est tiré sur les cinq lignes qui suivent. En regard de la dernière, sont écrits en marge les mots « faustæ « vel infaustæ vicissitudini » (à une vicissitude heureuse ou malheureuse), qui indiquent une idée développée dans la rédaction définitive (voir p. 103).

<sup>710</sup> Ps. XLIV, 17.

<sup>711</sup> I Cor., I, 27.

<sup>712</sup> Ps. VIII, 3.

<sup>713</sup> Orat. Dom. V post Pascha.

« Deus qui ad principium hujus muneris me pervenire fecisti, tua me semper serva virtute, ut in hoc munere ad nullum declinem peccatum, sed semper ad tuam justitiam faciendam mea procedant eloquia, dirigantur cogitationes et opera<sup>715</sup>. »

Ab hac præcatione, Patres Venerandi, quam pridem identidem repetitam deinceps sæpius repetendam propono, et ex jucundissimo hoc ac suavissimo conspectu vestro (ac tuo præsertim eo jucundiore quo inopinatio fuit adventu, Rev. Antistes), Patres Venerandi, amantissimi simul et amatissimi auditores, propinqui ac amici quos dilexi, etc., ea sedata est animi mei perturbatio, quæ si hodierna luce perseverasset, vel ad suscipiendam Præfecturam hanc vestram vel ad quicquam dicendum mens [99] nulla aut ingenium superfuissent, animumque quem etiam integrum erectumque sustineo, nullum profecto retinuissem. Quæ animi mei [perturbatio] passio, quoniam ab iis causis profecta est a quibus, ut temerarius non essem, proficisci debuerat, ea qualis sit si placet explicabo, ne aliqua de me hoc initio sinistra suspicio suboriat.

<sup>716</sup>Ac quia consueverunt præfecti provinciarum, initio administrationis suæ, magna statim ac præcelsa inire consilia, ut initium suæ præfecturæ alicujus rei celebritate commendarent, ego arduum illud quidem ac magnum, nobis tamen non impossibile nec indignum, proferam consilium ad deliberandum: de Geneva scilicet hujus vestri consessus avita sede recuperanda, ejusque consilii ad exitum perducendi modum certamque rationem declarabo. Quæ duo dicendorum capita, si aliqua vi ad dicendum essem instructus, vel in me spiritus facundos excitare maxime deberent, vel in vobis maximam parare attentionem. De Geneva enim recipienda,

« O Dieu qui venez de m'élever à cette charge, que votre puissance me garde toujours, afin que j'évite tout péché dans l'exercice de mes fonctions, et que l'accomplissement de vos lois si justes soit le motif et la règle de mes pensées, de mes paroles et de mes œuvres. »

Vénérables Pères, je débute par cette prière que j'ai déjà répétée plusieurs fois, et que je me propose de répéter désormais plus souvent encore. Cette prière et votre si agréable et si douce présence (la vôtre surtout, Révérendissime Evêque, qui nous cause d'autant plus de bonheur qu'elle était moins attendue), Pères vénérables, mes auditeurs à la fois très aimants et très aimés, mes chers parents et amis, etc., cette prière, dis-je, et votre présence ont apaisé le trouble de mon âme. S'il eût persévéré aujourd'hui encore, le cœur et [99] l'esprit m'eussent fait défaut ; je n'aurais pu ni accepter votre Prévôté, ni vous adresser un seul mot ; mon courage, maintenant fortifié et relevé, aurait défailli. Et comme ces préoccupations provenaient de causes toutes légitimes, pour ne pas être téméraire, je vais, avec votre assentiment, vous les expliquer, afin qu'au début de mon ministère aucun mauvais soupçon ne s'élève dans vos âmes à mon sujet.

Les préfets des provinces avaient coutume, en entrant en charge, de former de grands, de magnifiques projets, pour signaler les débuts de leur administration par quelque action d'éclat. Voici l'entreprise que je propose à vos délibérations ; elle est aussi grande que difficile, elle n'est pourtant pas plus impossible qu'elle n'est indigne de nous : il s'agirait de recouvrer Genève, ce siège antique de votre assemblée. Pour mener ce projet à bonne fin, je vous exposerai mon plan et la ligne de conduite à tenir. Le développement de ces deux points devrait, si j'étais quelque peu orateur, merveilleusement enflammer mon éloquence et exciter en vous la plus grande attention. Ce projet de recouvrer Genève, dont

<sup>714</sup> L'original de ce discours, écrit tout entier de la main de saint François de Sales, ne porte ni titre ni date, mais cette dernière se déduit du texte même. Aucun des historiens de notre Saint, aucun des éditeurs de ses Œuvres n'a connu cette remarquable pièce, qui est conservée à la Bibliothèque publique de Genève. L'Académie Salésienne a été la première à la publier dans le tome XIV (p. 395) de ses *Mémoires et Documents*, Annecy, J. Niérat, 1891.

<sup>715</sup> Orat. quæ, in plurali, dicitur initio consess. capitular

<sup>716</sup> Dans l'Autographe, cet alinéa est inséré entre [ ].

quod antea tantopere desideratum est consilium cujuscumque illud fuerit, quanta unquam in nobis fuit maxima alacritate excipi par est et excipiendum existimo. Quod ne aliqua [100] de me sinistra minuatur ac debilitetur suspicione, quanta mentis trepidatione ac animi reverentis demissione hunc ad supremum vestri Capituli locum accesserim vobis prius patienter audiendum est.

Hisce sane præteritis natalibus festis, cum ipsa dierum solemnitas animum ad sui ipsius recognitionem revocaret, de reliqua hujus temporis mortalitate cogitanti mihi, inter alia quæ mare istud naviganti difficilia occurrebant, illud fuit unum, gravitate quidem non infimum vicinitate vero proximum; me scilicet Præpositum [Ecclesiæ Cathedrali] Canonicis Sancti Petri Gebennensis, ex placito Summi Pontificis, nuper fuisse renunciatum.

Immaturum enim ac periculosum prorsus videbatur, me rudem, impolitum ac gregarium militem, in ipso tirocinii ecclesiastici limine, Præfectura tanta fuisse donatum, ut antea fere sim præpositus quam positus, præfectus quam factus. Illud enim subibat Davidicum<sup>717</sup> : *Vanum est vobis ante lucem surgere ; surgite postquam sederitis ; quod licet ex littera alio spectet, ex spiritu tamen qui vivificat*<sup>718</sup>, ad eos facile traduci potest qui quærunt antea præsidere quam sedere, quique, fructus vernalis et præcocius instar, non diu asservari possunt quin putrescant. [101]

Ac mihi veluti spectrum quoddam occurrere videbatur subinde venerandus hic Canonicorum consessus, cujus in capite sedebat Claviger ille cœlestis, graviter increpans: Quis te, miser Francisce, movet, ut qui omnibus doctrina, ingenio, moribus postponendus eras, primoribus præponendum ducas? An nescis honores oneribus esse plenissimos? Siccine times illud incerto, brevi tamen [tempore], futurum examen: *Redde rationem villicationis tuæ*<sup>719</sup> ? Quibus vocibus quantus interius effectus sit animi mei motus, nec in mente revocare quicquam prodesset, nec si revocarem satis

l'accomplissement est si vivement désiré depuis longtemps, doit, quel qu'en soit l'auteur, être adopté par nous avec enthousiasme, et il le sera, je l'espère. Il pourrait toutefois être ébranlé et compromis par [100] suite de soupçons défavorables que je vous inspirerais. Aussi, vous prié-je d'abord d'apprendre en patience avec quelle anxiété, quel profond sentiment de mon indignité, je suis arrivé à occuper le premier siège de votre Chapitre.

Pendant les fêtes de Noël qui viennent de passer, la solennité même de ces jours me faisait rentrer en moi-même, et je pensais à ce qui me reste de cette vie mortelle. Entre plusieurs difficultés qu'offrait ma traversée sur cette mer, la première, non moins grave et plus proche que toutes les autres, fut ma nomination par le bon plaisir du Souverain Pontife, à la Prévôté du Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Saint-Pierre de Genève.

Cette faveur me parut bien prématurée, pleine de périls. Ignorant, inexpérimenté, simple soldat, me voir à l'entrée même du noviciat ecclésiastique, honoré d'une telle dignité, être préposé avant d'avoir été posé, parfait avant d'être fait ! Et je me rappelai cette parole de David : *C'est en vain que vous vous levez avant le jour ; levez-vous après vous être reposés.* Bien que le sens littéral concerne un autre objet, ne pourrait-on pas facilement, grâce à l'esprit qui vivifie, appliquer ces paroles à ceux qui cherchent à présider avant d'avoir siégé, et qui, semblables à des fruits printaniers et hâtifs, ne peuvent être conservés longtemps sans se corrompre ? [101]

Et alors je voyais se dresser devant moi comme une apparition, votre vénérable Chapitre. A sa tête, siégeait l'Apôtre qui tient les clefs du Ciel, et il m'adressait ce grave reproche : Quel est donc, pauvre François, l'esprit qui t'anime ? Eh quoi, le dernier de tous par la science, les vertus et le talent, tu prétends être préposé aux premiers ! Ne sais-tu pas que les honneurs sont extrêmement onéreux ? Ne crains-tu pas cette sommation dont l'époque est incertaine, il est vrai, mais assurément prochaine : *Rends compte de ton administration ?* Ces paroles m'émurent à tel point dans l'intime de mon être, que, serait-il même utile de me

<sup>717</sup> Ubi supra, p. 95.

<sup>718</sup> Vide ibid.

<sup>719</sup> Lucæ, XVI, 2.

possem exprimere. Illud vero agitabam animo : Deus *audivi* auditiones tuas, et *timui*<sup>720</sup>.

Cum interim ea jam mihi illuxit dies, in qua et terrori multum detrahit et rectæ in Deum fiduciæ multum addit mitissima illa ac amœna vestri hujus [consensus] conventus facies, V. P., quæ me adeo recreat ac reficit, ut si terrorem hactenus perceptum cum ea voluptate quam sentio conferam, quid me magis affecerit difficile sit ad iudicandum.

Timendum enim illi fuerat Præposito qui iis præest qui in officio difficile contineri possunt. Mihi vero cum vos intueor, Patres, quid in hac causa metuendum est? [102] qui ea charitate ac prudentia præstatis quæ in quolibet Præposito desiderari possunt. Quid enim mea me moretur imperitia ac tenuitas, cum nec disciplina nec correctione ulla hoc in munere mihi futurum sit opus [necessarium]? Nisi si velit quis «Minervam docere,» « S. Bernardum hortari, » aut, ut more nostrorum loquar, inter Cordigeros peritiam simulare latinitate.

Conjicio quidem satis et adverto vos, Præpositis gravissimis hactenus assuetos, in tanta primæ hujus vestræ sedis mutatione, aut ut verum fateor declinatione, facere non posse quin aliquam sentiatis nauseam, illudque memoria repetatis:

« Quis novus hic nostris successit sedibus hospes<sup>721</sup> ? »

Inclyta quis Petri tecta superbus adit ?

Merito, Patres, hæc omnia faustane sint an infausta vicissitudo nihil est quod dicam. Res ipsa satis loquitur, vosque ipsi satis sentitis.

Atenim sustinete animos. Recordamini, quæso, et considerate, Deum eligere solitum infima ac *infirma* hujus *mundi* ut *confundat fortia*<sup>722</sup>, et *ex ore* plerumque [103] *infantium et lactentium* perficere *laudem* suam<sup>723</sup>, illi scilicet ut accepta *facilius feramus* « bona quæ ab eo cuncta procedunt<sup>724</sup>. » O Deus immortalis, quam

remémorer cette émotion, je n'aurais pas de termes assez forts pour l'exprimer. Je répétais alors en moi-même : O Dieu, *j'ai entendu* vos paroles *et j'ai craint*.

Cependant, ce jour a lui ; ma terreur s'est presque évanouie, et ma confiance en Dieu s'est grandement accrue. Oui, la présence de votre tout aimable et bienveillante assemblée, Pères vénérables, me ranime et me reconforte à tel point qu'il serait difficile de dire ce qui m'a le plus vivement impressionné, de la terreur que j'éprouvais ou du bonheur que je ressens.

Ce Prévôt aurait à craindre, qui eût été préposé à des hommes difficiles à contenir dans le devoir ; mais moi, mes Pères, quelle appréhension puis-je avoir [102] en cette occasion, en face de vous dont la charité et la prudence l'emportent sur celles qu'on pourrait désirer du Prévôt le plus accompli ? Pourquoi rappeler mon inexpérience et ma faiblesse, puisque dans mes fonctions, je n'aurai jamais à user, de mesures de discipline ou de correction ? A moins qu'on ne veuille « instruire Minerve, » « prêcher saint Bernard, » ou, selon notre proverbe, poser pour la latinité parmi les Cordeliers.

Je suppose volontiers, je reconnais même, qu'habitué jusqu'à ce jour à des Prévôts si distingués, vous éprouviez nécessairement en face d'un tel changement, et, à mon avis, pour dire vrai, d'un tel déclin de la première dignité de votre Chapitre, une répugnance qui vous rappelle ces vers :

« Quel étranger ici s'installe sur nos sièges ? »

De Pierre, quel osé franchit l'auguste seuil ?

En réalité, mes Pères, cette conjoncture est-elle heureuse ou non, ce n'est pas à moi de le dire. La chose parle d'elle-même, et vos cœurs vous répondent assez.

Mais tranquillisez-vous. Rappelez-vous, je vous prie, et considérez que Dieu choisit ordinairement ce qu'il y a de plus infime et de plus *infirme* en ce monde pour *confondre ce qui est fort*, et que, généralement, c'est *de la bouche*

<sup>720</sup> Vide supra, p. 96.

<sup>721</sup> Æneis, l. IV, 10.

<sup>722</sup> Vide supra, p. 98.

<sup>723</sup> Vide supra, p. 98.

<sup>724</sup> Orat. Dom. V post Pascha.

distant *viæ tuæ a viis nostris*<sup>725</sup> ! O supremum parvulorum præsidium, *potens es nimirum ex lapidibus suscitare filios Abrahamæ*<sup>726</sup>. Ille est, Patres, *qui lætificabit juventutem meam cum introibo ad altare ejus*<sup>727</sup>. Ille est qui si fructus hosce nostros vernaes, præcoces ac immaturos saccaro ac melle charitatis suæ condiverit, nihil verendum erit ne putrescant.

Dicam ergo et fatebor in dissita longæque inferiori conditione quod olim sapientissimus hominum dixit<sup>728</sup> : *Stultissimus sum virorum et sapientia hominum non est mecum ; non didici sapientiam et non novi scientiam sanctorum*. Sed idem subinde cum Davide<sup>729</sup> animum solabor : *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini*. Quoniam scilicet debilis sum ingenio et doctrina, omnem meam spem in eum conjiciam qui *potens est ut linguas infantium faciat esse disertas*<sup>730</sup> et qui « facienti quod in se est nunquam denegat auxilium, » ut suavissime et verissime omnes boni theologi pronunciaverunt.

Sed ne quis dicat nihil esse quod tam magnifice de [104] Dei bonitate sperandum mihi sit, qui ipse ultro gradum conscendi ex quo tam facilis est casus et præcipitatio ; Deum quippe eos juvare in arduis qui sibi pericula non concitaverunt, qui vero *periculum* amant *in eo perituros*<sup>731</sup>, tollam, si placet, hujusmodi de me sperandi impedimentum.

Meum de clericali vita suscipienda consilium nonnullis aperueram, quorum autoritas apud me ubique præcipua est. Ii, me inscio (vere dico et ingenue, Patres, nec est quod illis presentibus falso dicam), amicis per litteras commendarunt, ut si quo possint modo Præfecturam hanc vestram (quandoquidem vacabat) meo nomine impetrarent. Litteræ omnes aliorum similes litteras anteverunt; postulata impetrantur, impetrata ad nos deferuntur.

Quid vero tali loco constitutum

*des* [103] *enfants et de ceux qui sont à la mamelle* qu'il tire sa *plus parfaite louange*. C'est ainsi que nous lui rapportons plus facilement « ces biens qui procèdent tous de lui. » O Dieu immortel, que vos *voies* sont éloignées *de nos voies* ! O suprême Protecteur des petits, vous pouvez, *des pierres, susciter des enfants d'Abraham*. C'est lui, mes Pères, *qui réjouira ma jeunesse quand je monterai à son autel*. Qu'il assaisonne du sucre et du miel de sa charité nos fruits printaniers, précoces et encore verts, et nous n'aurons pas à craindre qu'ils se gâtent.

Je répéterai donc sincèrement, quoique dans une condition différente et bien inférieure, ce que disait autrefois le plus sage des hommes : *Je suis l'être le plus insensé et je ne possède pas la sagesse des hommes ; je n'ai pas appris la sagesse, je ne connais pas la science des saints*. Mais aussitôt après, je relèverai mon âme avec David : *Parce que je n'ai pas connu les lettres, j'entrerai dans les puissances du Seigneur*. C'est-à-dire : par mes talents et mes connaissances, je suis bien faible, mais je fonderai toutes mes espérances en Celui qui est *puissant* pour rendre *éloquentes les langues des enfants*, et qui ne « refuse jamais son secours à celui qui fait ce qui est en son pouvoir, » comme nous l'enseignent avec tant de charme et de vérité tous les bons théologiens.

On me dira peut-être : rien ne vous autorise à présumer si grandement de [104] la bonté de Dieu, vous qui avez volontairement gravi un degré d'où il est si facile de déchoir et de se précipiter. Dieu, il est vrai, porte secours au besoin à ceux qui ne se sont pas jetés dans le danger ; quant à ceux qui aiment *le péril*, ils y périront. Si vous l'agréez, je lèverai cet obstacle aux espérances que vous pourriez concevoir de moi.

Je m'étais ouvert de mon intention d'embrasser la carrière ecclésiastique à plusieurs personnes dont l'autorité me fut toujours sacrée. A mon insu (je vous le déclare ingénument, mes Pères, et je ne saurais dissimuler en leur présence), elles pressèrent par écrit leurs amis de

<sup>725</sup> Is., IV, 9.

<sup>726</sup> Lucæ, III, 8.

<sup>727</sup> Ps. XLII, 4.

<sup>728</sup> Prov., XXX, 2, 3.

<sup>729</sup> Ps. LXX, 15.

<sup>730</sup> Sap., X, 21.

<sup>731</sup> Eccli., III, 27.



velletis me fecisse, Patres? Prorsus rejicere, ingratitude, rusticitatis ac contemptus eorum qui hujus dignitatis auctores mihi fuerant, nescio quid habere videbatur; admittere, multum periculi et anxietatis. Inter quæ positus, tale feci consilium, ut expectarem hodiernam diem, qua appetente et clarescente, si me tanquam indignum repelleretis, indignus, per sententiam quæ transit in rem judicatam, [105] ultro libensque discederem. Sin ut non indignum probaretis, humeros oneri alacriter submitterem, tutum nimirum ratus vestrum sequi iudicium.

Quare cum me tanta, ut quidem conspicio, ac communi quadam gratulatione excipiat, si quid in me ob admissum honorem inerat culpæ, cum mea vestram quoque omnes credite ligatam conscientiam, ut agentes et consentientes pari pœna puniantur. Quam si liberam ac solutam facere volueritis, hoc unum vobis præstandum erit, ut monitis et exemplis imbecillitatem meam juvetis et sustentetis, ac quæ in me desunt (quæ quam multa sint satis ipse sentio) pro vestra charitate suggeratis et compensetis; existimantes Deum vobis, tanquam *Angelis suis*, mandasse *de me ut custodiretis me in omnibus viis meis, ac in manibus vestris portaretis me, ne forte offendam ad lapideam illam tabulam [in qua decem illa præcepta Domini scripta sunt] in qua scriptum : Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies*<sup>732</sup>; ut *alter alterius onera portantes, adimpleamus legem Christi*<sup>733</sup>. Ego namque credatis velim, me monita cujuslibet vestrum adeo reverenter semper excepturum in Domino, ut si omnes simul unum habeatis Præpositum, ego unus tot videar habere Præpositos quot agnoscam [106] Canonicos, nec tam sim dicendus præpositus Canonicis, quam Canonicorum.

Divus quidem Augustinus ad Hieronimum (duo Ecclesiæ luminaria magna commemoro) pro mutua consuetudine scripsit<sup>734</sup>: « Quamquam secundum honoris vocabula episcopatus præbyterio major sit, tamen in multis rebus Augustinus Hieronimo minor est. » Quod ego ita vobiscum usurpabo

solliciter pour moi, s'il était possible, votre Prévôté alors vacante. Ces lettres précédèrent toutes les requêtes du même genre; leurs prières furent accueillies, et la faveur demandée me fut accordée.

Que vouliez-vous, ô Pères, que je fisse en de telles conjonctures? Rejeter absolument cette faveur? je voyais dans cette conduite je ne sais quoi d'ingrat, de grossier, de méprisant pour ceux qui m'avaient obtenu cette dignité. L'accepter? ce parti me paraissait plein de périls et d'angoisses. Dans cette perplexité, je résolus d'attendre jusqu'à ce jour, et ce jour venu, si vous me rejetiez comme indigne, votre sentence était pour moi arrêt de justice et [105] je me retirais très volontiers comme indigne. Si, au contraire, vous ne me trouviez pas indigne, j'inclinai promptement les épaules sous ma charge, assuré que votre décision m'indiquait la voie à suivre.

Mais, je le constate, vous me recevez tous avec les plus aimables félicitations. Si je suis coupable en acceptant cet honneur, vous engagez tous, croyez-m'en, votre conscience avec la mienne, et la peine de la faute commise devra s'étendre à ceux qui y ont consenti. Si vous voulez vous libérer de toute responsabilité, il ne vous reste qu'à aider et soutenir ma faiblesse par vos conseils et votre exemple, à suppléer par votre charité aux qualités qui me manquent, et je sens trop combien nombreuses elles sont! Soyez persuadés que Dieu vous a ordonné, comme à ses Anges, de me garder en toutes mes voies, de me porter dans vos mains, afin que je ne me heurte pas à cette table de pierre [sur laquelle sont gravés les dix commandements du Seigneur] sur laquelle il est écrit: *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et le serviras lui seul*; et portant ainsi les fardeaux les uns des autres, nous accomplirons la loi du Christ. Veuillez croire que je recevrai toujours humblement, dans le Seigneur, les avis de chacun d'entre vous, de telle sorte que si vous n'avez tous qu'un seul Prévôt, moi seul je paraisse en avoir autant que je compte de [106] Chanoines, et que je sois moins appelé préposé aux Chanoines que Prévôt des Chanoines.

Dans une de leurs fréquentes communications épistolaires, le grand Augustin écrivait à Jérôme (je cite deux brillantes

<sup>732</sup> Ps. XC, 11, 12; Deut., VI, 13; Matt. IV, 6, 10.

<sup>733</sup> Galat., VI, 2.

<sup>734</sup> Epist. LXXXII, § 33.

ut Præfecturam canonicatui semper præferam, Franciscum autem de Sales, sive quod idem est hunc vestrum Præpositum, cuilibet Canonico demississime postponam, memor opificis Antigoni qui quamlibet dignitatem, vel etiam regiam, honoratam appellavit servitum. Quo fiet ut et *qui major est sit sicut minor*<sup>735</sup>, et sint *novissimi primi, et primi novissimi*<sup>736</sup>, *in charitate non ficta*<sup>737</sup>. *Charitas non ficta omnia potest, omnia superat, non excidit, non agit perperam*<sup>738</sup>. Charitate quatiendi sunt muri Gebenenses, charitate irruptio facienda est, charitate Geneva recuperanda. Sic enim sensim ac sponte in alteram dicendorum partem nostra tandem devenit oratio.

Non ferrum, non sulphureum pulverem qui caminum inferni sapit ac redolet propono ; non ea promoveo castra [107] quæ qui sequuntur nulla illis fides pietasque viris. Castra Dei sint hæc in quibus buccinarum instar audiuntur melitissimæ voces : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus exercituum*<sup>739</sup>. Huc, huc animos intendite, Comilitones optimi, et quam Deo, Ecclesiæ, Patriæ, aris denique ac focis fidem debetis, quando se dat occasio diligenter præstate, exhibite, porrigite. Videtis opinor eminus, omne meum tandem quo tendat de Geneva recipienda consilium.

Fame, siti, non tam aliorum quam nostri, pellendi sunt hostes ; oratione sunt abigendi, quandoquidem genus est dæmoniorum quod *non nisi oratione et jejunio ejici potest*<sup>740</sup>. [Ab Holoferne discamus, quæso, expugnandarum civitatum methodum optimam...] Vultis brevem ac expeditam expugnandarum civitatum methodum ? ab Holoferne discamus, quæso ; nihil enim vetat in inimicos tela retorquere ac ex illis utilitatem capere, ut recte tractavit Plutarchus<sup>741</sup>. Betuliam Holofernes obsidet ; præciso aquæductu, fontibus recte defensis, tanta siti inclusos torquet, ut miseri demum serio de deditione cogitare cogantur<sup>742</sup>. Nos

lumières de l'Eglise) : « Bien que, comme titre honorifique, l'épiscopat soit supérieur au simple sacerdoce, cependant, sous bien des rapports, Augustin est inférieur à Jérôme. » J'applique cette parole à notre situation. La Prévôté, sans doute, l'emportera toujours sur le canonicat ; toutefois, je placerai très humblement après tous les Chanoines François de Sales, ou, ce qui revient au même, votre Prévôt actuel, me souvenant de l'artiste Antigonius qui appelait toute dignité, fût-elle royale, une honorable servitude. Ainsi *le plus grand* se comportera *comme le plus petit*, ainsi, grâce à une *sincère charité, les premiers seront les derniers et les derniers les premiers*. La charité *sincère* peut *tout*, l'emporte sur tout, elle *ne finira* pas, elle *n'agit pas précipitamment*. C'est par la charité qu'il faut ébranler les murs de Genève, par la charité qu'il faut l'envahir, par la charité qu'il faut la recouvrer. Cette idée m'amène insensiblement et d'elle-même à la seconde partie de mon discours.

Je ne vous propose ni le fer, ni cette poudre dont l'odeur et la saveur rappellent la fournaise infernale ; je n'organise pas un de ces camps dont les soldats n'ont ni foi ni piété. Que notre camp soit le camp du Dieu dont les [107] trompettes font entendre, avec des accents pleins de douceur, ce chant : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées*. C'est sur ce camp, vaillants Compagnons d'armes, que vous devez fixer vos regards ; et ce que votre fidélité doit à Dieu, à l'Eglise, à la Patrie, à vos autels et à vos foyers, lorsque l'occasion s'en offrira, faites-le, montrez-le, accomplissez-le. Vous entrevoyez enfin, je pense, toute l'étendue du plan que je vous propose pour reconquérir Genève.

C'est par la faim et la soif, endurées non par nos adversaires mais par nous-mêmes, que nous devons repousser l'ennemi. C'est par la prière que nous le chasserons ; car *ce genre de démons, vous le savez, ne peut être chassé que par la prière et le jeûne*. [Que l'exemple d'Holoferne nous apprenne, je vous prie, la

<sup>735</sup> Lucæ, XXII, 26.

<sup>736</sup> Matt., XIX, ult., XX, 16.

<sup>737</sup> II Cor., VI, 6.

<sup>738</sup> I Cor., XIII, 4, 7, 8.

<sup>739</sup> Is., VI, 3.

<sup>740</sup> Matt., XVII, 20 ; Marc., IX, 28.

<sup>741</sup> *In opusc.* De utilit. capiendi ab inimicis.

<sup>742</sup> Judith, VII.

Betuliam jam vicissim, Holofernem Geneva inclusum, expugnemus quæso, eo quo ipse modo nos docuit obsidere. [108]

Aquæductus est qui universam propemodum hæreticorum gentem reficit ac recreat, pessima scilicet sacerdotum exempla, facta, dicta, iniquitas denique omnium, præcipue tamen ecclesiastici ordinis, ut propter nos blasphemari quotidie *inter gentes nomen suum* meritissime simul et amarissime conquærat *Dominus per Prophetas*<sup>743</sup>. *Hæc est aqua contradictionis*<sup>744</sup> quæ hereticos æstus refrigerare videtur, dignus sane bibentibus potus ; iniquitas nostra iniquis hominibus pro potu est, sicut scriptum est<sup>745</sup> : *Bibunt sicut aquam iniquitatem.*

Deberent illi quidem sua recognoscere vitia, et alienis non offenderentur ; ut sub eadem aquæ voce sapienter monuit Salomon<sup>746</sup> : *Bibe aquam de cisterna tua.* At quando ita sunt animati, Commilitones, ut aliena non sua videant facta, præscindamus quæso hujus aquæ cursum ; unusquisque fontem proprium servet ne saltem ad hostes profluat. Avertamus retro unde venerant fluentia peccatorum nostrorum, ibique in proprio corde, ut Solis æterni exsiccata nullum aut hostibus aut nobis præbeant humorem offensionis. Ita sane Jordanis convertetur *retro* et egredietur *Israël de Ægypto*<sup>747</sup>. [109]

Orationum strepitu excutiendi sunt muri Gebennenses ; mutua charitate impetus faciendus est, hac, hac capita nostra ferenda sunt. Civitatem illam æternam de qua tam *gloriosa dicta sunt*<sup>748</sup>, quæ tanta situs protegatur altitudine ac commoditate ut ne quidem oculis pateat, scimus, inquam, civitatem illam cœlestem orationibus ac justis operibus ita expugnari ut qui hujusmodi telis eam impetunt, eorum direptioni permissam esse dixerit summus illius arcis Præfectus Christus Dominus : *Regnum nimirum cœlorum vim patitur et violenti rapiunt*

meilleure manière d'emporter une ville d'assaut...] Voulez-vous une méthode facile pour emporter rapidement une ville d'assaut ? Je vous prie de l'apprendre de l'exemple d'Holopherne : il est bien permis, en effet, de retourner contre l'ennemi ses propres armes et d'en tirer profit, comme l'a si bien démontré Plutarque. Holopherne assiégeant Béthulie, coupe l'aqueduc et fait garder soigneusement toutes les fontaines. La soif torture si cruellement les malheureux assiégés qu'ils sont forcés de penser sérieusement à se rendre. A notre tour, je vous en conjure, employons pour nous emparer de Béthulie et de cet Holopherne enfermé dans Genève la méthode dont lui-même nous a montré l'usage. [108]

Il est un aqueduc qui alimente et ranime pour ainsi dire toute la race des hérétiques : ce sont les exemples des prêtres pervers, les actions, les paroles, en un mot, l'iniquité de tous, mais surtout des ecclésiastiques. C'est à cause de nous que *le nom* de Dieu est blasphémé chaque jour *parmi les nations*, et c'est avec pleine raison que le Seigneur s'en plaint si amèrement par ses Prophètes. Voilà *l'eau de contradiction* qui me paraît étancher la soif brûlante des hérétiques, boisson vraiment digne de ceux qui la prennent ; c'est notre iniquité que boivent ces hommes iniques, ainsi qu'il est écrit : *Ils boivent l'iniquité comme l'eau.*

Ils devraient au moins reconnaître leurs vices, et ceux d'autrui ne les scandaliseraient plus. Salomon, dans l'Écriture, sous cette même comparaison de l'eau, donne ce sage avertissement : *Buvez l'eau de votre citerne.* Mais puisqu'il en est ainsi, mes Compagnons d'armes, puisqu'ils regardent les actions d'autrui et non les leurs, arrêtons le cours de cette eau, je vous prie ; que chacun veille à ce que sa source privée ne coule pas jusqu'à l'ennemi. Faisons refluer à leur source les courants de nos péchés, et là, comme desséchés par le Soleil éternel dans notre propre cœur, que ces courants n'offrent plus de cette eau de scandale ni à nos ennemis ni à nous. Alors sûrement, *le Jourdain* retournera *en arrière*, et *Israël* sortira *de l'Égypte*. [109]

<sup>743</sup> Is., LII, 5 ; Ezech. XXXVI, 20 ; Rom. II, 24.

<sup>744</sup> Num., XX, 13.

<sup>745</sup> Job, XV, 16.

<sup>746</sup> Prov., V, 15.

<sup>747</sup> Ps. CXIII, 1, 3.

<sup>748</sup> Ps, LXXXVI, 3.

*illud*<sup>749</sup>. Quæ si ita sint, ut sunt indubie, quanto magis civitatem unam exigui circuitus, abjectam et vilem, orationum ac operum machinis expugnare licebit. Pergamus alacriter, Fratres optimi, omnia cedunt charitati ; *fortis ut mors dilectio*<sup>750</sup>, et amanti nihil difficile.

An nihil nos movet is quem sentire deberemus dolor de hoc nostro exilio, tanto sane graviore et indigniore quo nostris omnium peccatis longius protenditur ? *Super flumina Babylonis sederunt Israelitæ, et fleverunt dum recordarentur Sionis*<sup>751</sup>. Quid ergo faciemus, Canonici Gebennenses ? Nonne exules sumus et *peregrini in terra aliena*<sup>752</sup> ? ea super quæ sedemus conculcamus. [110] *Super flumina ergo Babilonis*, id est, confusionis, peccatorum sedearaus, et fleamus dum recordamur Sionis Gebennensis, quæ olim tot nobilitata Christi insigniis, nunc, tum majorum tum hujus tempestatis peccatis, sub fœdissima hæreticorum tyrannide consternata perseverat.

Hunc mœrorem, quem ex amissa Christo et nobis Geneva percipere deberemus, nobis suo exemplo suadent iidem Israelitæ apud Hieremiam<sup>753</sup> : *Sederunt in terra senes filia Sion ; consperserunt cinere capita sua, accincti sunt ciliciis ; abjecerunt in terra capita sua virgines* Juda. Quem locum ita accipiamus velim, ut quod *senes Hebræi* nos Canonici tanquam Ecclesiæ senatores aggrediamur, quod *virgines* Juda faciebant, id virginibus Sanctæ Claræ, quæ ut nos sunt ex reliquiis cleri Gebenensis<sup>754</sup>, faciendum relinquamus. Sic enim fiet quod majores nostri justo Dei judicio perdidierunt, nos ipsius benignitate recuperemus.

Quonam consilio factum creditis, Viri religiosissimi, ut ecclesiasticæ disciplinæ contemptores pertinacissimi cives Gebenenses, ecclesiasticæ tamen disciplinæ nomina [111] omnia et monumenta retinuerint ? Episcopium, Pratum Episcopale,

Il faut renverser les murs de Genève par des prières ardentes, et livrer l'assaut par la charité fraternelle. C'est par cette charité que doivent frapper nos têtes de ligne. Il est une éternelle cité dont *on a dit tant de choses glorieuses*, qui est défendue par une position si haute et si avantageuse, que la vue elle-même ne la peut découvrir ; or, nous savons que l'on peut s'emparer de cette cité céleste par la prière et les bonnes œuvres. Le Chef suprême de cette place forte, le Christ Notre-Seigneur, en cédera le butin à ceux qui l'auront enlevé avec ces armes. *Le Royaume des cieux*, en effet, *souffre violence et ce sont les violents qui le ravissent*. S'il en est ainsi, et c'est la vérité, combien sera-t-il plus facile d'enlever par les engins de la prière et des bonnes œuvres, une ville au modeste circuit, humble et méprisée ! En avant donc et courage, excellents Frères, tout cède à la charité ; *l'amour est fort comme la mort*, et à celui qui aime, rien n'est difficile.

Nous laisserait-elle donc insensibles cette douleur que nous devrions éprouver au sujet d'un exil d'autant plus lourd et moins honorable que nos péchés à tous en prolongent la durée ? Les Israélites s'assirent *sur les rives des fleuves de Babylone*, et pleurèrent au souvenir *de Sion*. Que ferons-nous donc, Chanoines de Genève ? Ne sommes-nous pas exilés et *pèlerins sur une terre étrangère*, celle que nous habitons et foulons aux pieds ? Asseyons-nous [110] donc sur ces rivages *des fleuves de Babylone*, c'est-à-dire de la confusion, des péchés ; pleurons au souvenir de cette Sion genevoise, jadis si glorieuse des trophées du Christ, et aujourd'hui, pour les crimes de notre époque et de nos ancêtres, gisant accablée sous la plus honteuse servitude de l'hérésie.

L'exemple que Jérémie nous cite de ces mêmes Israélites, nous montre la tristesse que Genève, perdue pour le Christ et pour nous, devrait nous inspirer : *Ils se sont assis sur la terre, les vieillards de la fille de Sion ; ils ont couvert de cendre leurs têtes, ils se sont revêtus de cilices ; les vierges de Juda ont baissé leurs*

<sup>749</sup> Matt., XI, 12.

<sup>750</sup> Cant., ult., 6.

<sup>751</sup> Ps. CXXXVI, 1.

<sup>752</sup> Heb., XI, 9, 13.

<sup>753</sup> Thren., II, 10.

<sup>754</sup> Les Clarisses de Genève, expulsées de cette ville par les réformateurs, s'étaient réfugiées à Annecy en septembre 1535. Cette Communauté subsista jusqu'à la révolution française.

Vicum Canonorum, Domum Cantoris, nostrum S. Petri Templum, Magdalenæ, Gervasii, ut olim ita nunc, innovatores, sui muneris immemores, appellare consueverunt. Templa passim quacumque versus eat hæresis destruit, evertit, imagines frangit ; Genævæ templa intacta, imagines non nisi paulisper oblitterata facie vastatæ sunt, subsellia Canonorum adhuc extant. Bona signa, Socii, bona signa ; divinum istud est consilium, quo inimici recordentur se alienas tenere sedes, nos vero ad proprias fœlici postliminio repetendas excitentur, ibique sepeliri cupiamus ubi sepulti sunt majores nostri. Quod ut consequamur pœnitentia propitiandum est Numen ; et ut uno verbo dicam (modus enim orationi aliquis faciendus est), sic nobis ex regula Christiana vivendum est, ut Canonici, id est, regulares, et *filius Dei vere nominemur et simus*<sup>755</sup>.

Utinam Patres (vel potius ut ad Deum a quo incœpit revertatur hæc locutio), utinam, Deus omnipotens, utinam tibi a nobis sit *honor et gloria*<sup>756</sup> ; B. Virgini, SS. Angelis, BB. Petro et Paulo ac B. Francisco laus et gratiarum actio ; nobis autem a te gratia tua, [112] qui es *superexaltatus in sæcula*<sup>757</sup>, Pater, Filius et Spiritus Sanctus.

Fiat, Deus immortalis, fiat.

In quam deliberationem cum vos, Socii optimi, videam sponte satis incitatos... tum enim sperandum erit ; est utique in solatium miserrimi temporis, quod boni plerique et prudentes viri præsagiunt nostro tempore futurum illud quod antea tantopere desideratum est, ut scilicet, receptis antiquis sedibus, *in sanctitate et justitia, de manibus inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi*<sup>758</sup> qui est Deus *superexaltatus in sæcula*.

At tu (sic) Illustrissime ac Reverendissime Antistes, quod me universumque hunc conventum majorum amicorum meorum quos *dilexi super mel et favum, super aurum et topazion*<sup>759</sup> clarissima

*têtes vers la terre*. Je voudrais que nous comprissions ainsi ce passage : nous, Chanoines, comme sénateurs de l'Eglise, nous imiterions *les vieillards* d'Israël, et nous réserverions aux vierges de Sainte Claire, survivantes aussi du clergé de Genève, le rôle des *vierges* de Juda. Ainsi, par la miséricorde de Dieu, nous recouvrerions les biens que nos ancêtres perdirent par son juste jugement.

A votre avis, Messieurs, pourquoi les citoyens de Genève, si obstinés contempteurs de la discipline ecclésiastique, ont-ils cependant conservé tous [111] les noms et tous les monuments qui rappellent cette discipline ? Evêché, Pré l'Evêque, Rue des Chanoines, Maison du Chantre, notre Temple de Saint-Pierre, ceux de la Madeleine, de Saint-Gervais : tous ces anciens noms, les novateurs, comme oublieux de leur rôle, continuent à les employer. L'hérésie, partout où elle passe, renverse, détruit les temples, brise les images des Saints. Genève conserve ses temples intacts, le visage seul de ses images a été récemment détérioré ; les stalles des Chanoines subsistent encore. Bons signes, mes Collègues, bons signes ! Conduite providentielle qui rappelle à nos ennemis l'usurpation de nos sièges, nous excite à recouvrer notre bien, par un heureux retour, et à choisir notre sépulture dans le même tombeau que nos ancêtres. Pour atteindre ce but, rendons-nous Dieu propice par la pénitence. En un mot, car il faut terminer ce discours, nous devons vivre d'après la règle chrétienne, de telle sorte que nous soyons Chanoines, c'est-à-dire réguliers, et *enfants de Dieu*, non seulement *de nom* mais encore *d'effet*.

Qu'il en soit ainsi, mes Pères, ou plutôt (pour ramener notre discours à la pensée de Dieu par laquelle il a commencé), puissions-nous vous rendre *honneur et gloire*, Dieu tout-puissant ! A la Bienheureuse Vierge, aux Saints Anges, aux Bienheureux Pierre et Paul, au Bienheureux François, louanges [112] et actions de grâces ! Et qu'en retour, ô Dieu, vous nous accordiez votre grâce, vous qui êtes *souverainement exalté dans les siècles*, Père, Fils et Saint-Esprit.

<sup>755</sup> I Joan., III, 1.

<sup>756</sup> I Tim., I, 17 ; Apoc., V, 13.

<sup>757</sup> Dan., III, 52.

<sup>758</sup> Lucæ, I, 74, 75.

<sup>759</sup> Pss. XVIII, 11, CXVIII, 127.

præsentiā tuæ luce illustraveris, gratias ago  
immortales, ac eam tuam in me  
beneficentiam ut cumulatiorem reddas, pro  
ea quæ tibi *desuper* data est potestate<sup>760</sup>, tua  
benedictione nos omnes sancitos munitosque  
facias, enixe præcor et obtestor. [113]

Qu'il en soit ainsi, Dieu immortel, qu'il  
en soit ainsi.

Excellents Collègues, je vous vois assez  
portés de vous-mêmes à cette entreprise...  
espérons donc. Nous avons en effet une  
consolation à notre époque si malheureuse : la  
plupart des hommes de bien et de jugement  
pensent qu'à cette époque est réservée la  
réalisation d'un vœu formé depuis si longtemps.  
Nous recouvrerons nos anciens sièges, et enfin  
*délivrés des mains de nos ennemis*, nous  
servirons *dans la sainteté et la justice* ce Dieu  
*souverainement exalté dans les siècles*.

Quant à vous, je vous rends  
d'immortelles actions de grâces, Illustrissime et  
Révérendissime Prélat, pour avoir, par votre très  
auguste présence, relevé l'éclat de cette  
assemblée où je compte mes plus chers amis,  
ceux que j'aime *plus que le miel et le rayon de  
miel, plus que l'or et la topaze*. Daignez combler  
la mesure de vos bienfaits envers moi, et, en  
vertu de la puissance qui vous a été donnée *d'en  
haut*, je vous supplie et conjure de nous fortifier  
tous par votre bénédiction. [113]

---

<sup>760</sup> Joan., XIX, 11.

## VIII. Plan d'un sermon pour la fête de la Circoncision

1<sup>er</sup> janvier 1594 <sup>761</sup>

(INÉDIT)

Donques sont tout des moyens pour aller au Ciel. Mais neantmoins tousjours demeure la grace, tousjours la misericorde.

1. Par hæritage. *Si filii, et hæredes*<sup>762</sup> ; Ro. 8 <sup>763</sup>. *Dedit illis potestatem filios Dei fieri*<sup>764</sup> ; Jo. I <sup>765</sup>. *Spiritum adoptionis Dei, in quo clamamus : Abba, Pater*<sup>766</sup>. Et ita, *pueri*<sup>767 768</sup>, etc. Cecy n'a aucune part en nos œuvres.

2. Par droit de merite. Sap. 3 <sup>769</sup> : *Animæ justorum*, etc. ; *Deus tentavit eos et invenit eos dignos se*<sup>770</sup>. 2. ad [Thess.] I <sup>771</sup>, [l'Apôtre] remercie de la *patience* [114] des Thessaloniens, et dict quil se comporte tellement, *ut digni habeamini Regno Dei, pro quo et compatimini*<sup>772</sup>. Apoc. 3 <sup>773</sup> : *Ambulabunt mecum in albis, quoniam digni sunt. Æternum gloriæ pondus operatur*<sup>774 775</sup> ; notés.

En ceste 2<sup>e</sup> façon tout est de misericorde, car toutes ses bonnes œuvres sont de Dieu. *Nemo potest venire ad me*<sup>776</sup>, etc. *Quis te discernit ? Quid habes quod non accepisti ? Si autem*<sup>777</sup>, etc. *Trahe me post te ; curremus in odorem*<sup>778 779</sup>. Et qui nous a procuré ceste misericorde ? Nostre Seigneur ; car sans luy, rien. Exemples de l'arbre, de la noblesse, de la vigne, du chef.

Mais outre tout cela, Nostre Seigneur nous a meritè davantage de gloire. *Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cælis*<sup>780</sup> ; Mat. 5 <sup>781</sup>. *Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinus vestros*<sup>782 783</sup>. O sang, sang prætieux ! Qui prætendra donques ignorance de l'intention de l'Eglise ? Elle proteste que tout vient de Dieu. Sil y a en nous l'adoption, elle vient du merite de Nostre Seigneur ; si la foy, elle vient de Nostre

---

<sup>761</sup> Les Sermons VIII et IX ont été écrits par saint François de Sales sur un même feuillet ; la parfaite identité d'écriture prouve qu'ils sont de la même année, et l'indication Eodem die, placée en tête du second, démontre qu'ils sont du même jour. Le millésime 1594 est de la main du notaire apostolique, et la date « 1<sup>er</sup> janvier », de celle de la Mère de Chaugy. Mais en 1594, le 1<sup>er</sup> janvier se rencontrant un samedi, il semblerait assez difficile de concilier la date avec la première phrase de l'exorde du second sermon, où il est question du « beau commencement de ce jour, de ceste semayne... » Cette difficulté disparaît si l'on admet que le Saint a prêché le premier de ces sermons le soir de la fête de la Circoncision, c'est-à-dire au commencement du jour ecclésiastique suivant, et le second, le Dimanche matin.

<sup>762</sup> *Si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers.*

<sup>763</sup> Vers. 17.

<sup>764</sup> *Il leur a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu.*

<sup>765</sup> Vers. 12.

<sup>766</sup> Rom., VIII, 15.

<sup>767</sup> Heb., II, 13, 14.

<sup>768</sup> *L'esprit d'adoption de Dieu, par lequel nous crions : Abba, Père.* Et ainsi, *enfants.*

<sup>769</sup> Vers, I, 5.

<sup>770</sup> *Les âmes des justes, etc ; Dieu les a éprouvés et les a trouvés dignes de lui.*

<sup>771</sup> Vers. 4, 5 ; juxta Græc.

<sup>772</sup> *Pour que vous soyez trouvés dignes du Royaume de Dieu, pour lequel aussi vous souffrez.*

<sup>773</sup> Vers. 4.

<sup>774</sup> II Cor., IV, 17.

<sup>775</sup> *Ils marcheront avec moi revêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes. Opère un poids éternel de gloire.*

<sup>776</sup> Joan., VI, 44.

<sup>777</sup> I Cor., IV, 7.

<sup>778</sup> Cant., I, 3.

<sup>779</sup> *Nul ne peut venir à moi, etc. Qui te discerne ? Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? Et si tu, etc. Tirez-moi après vous ; nous courrons à l'odeur...*

<sup>780</sup> *Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande dans les cieux.*

<sup>781</sup> Vers. 12.

<sup>782</sup> Lucæ, VI, 38.

<sup>783</sup> *On versera dans votre sein une bonne mesure, pressée, entassée et débordante.*

Seigneur ; si de l'esperance, de Nostre Seigneur ; si de la charité, de Nostre Seigneur ; si des Sacremens, de Nostre Seigneur ; si des bonnes œuvres, de Nostre Seigneur. Car on sçait bien : *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis, tanquam ex nobis*<sup>784</sup>. *Et de plenitudine ejus nos omnes accepimus*<sup>785 786</sup>. *Qui gloriatur, [115] in Domino gloriatur*<sup>787</sup>. « Sine gratia non curritur ad gratiam<sup>788</sup> ; » Prosper<sup>789</sup>. Dum Deus cælum donat, in nobis sua dona coronat<sup>790 791</sup>. Voyla comment, en sa premiere effusion de sang, on l'apelle Jesus<sup>792</sup>, par ce que par son sang, comme par la mer Rouge, il nous devoit sauver. *Oleum*, donques, *effusum nomen tuum*<sup>793 794</sup>. O nom salulaire, nom d'esperance. *Dedit illi nomen quod est super omne nomen ; ut in nomine Jesu omne genu*<sup>795</sup>, etc.<sup>796</sup>

O Seigneur, Seigneur, mon Dieu, nous flechissons le genou a vostre sacré nom, nous reconnoissons qu'il n'y en a point d'autre in quo salvari nos oporteat<sup>797 798</sup>. C'est le mot du guet pour entrer en Paradis.

Heb. 12<sup>799</sup> : Crie misericorde le sang de Nostre Seigneur, non comme celuy d'Abel. [116]

---

<sup>784</sup> II Cor., III, 5.

<sup>785</sup> Joan., I, 16.

<sup>786</sup> *Nous ne sommes pas capables de former une bonne pensée de nous-mêmes comme de nous. Et nous avons tous reçu de sa plénitude.*

<sup>787</sup> I Cor., I, 31.

<sup>788</sup> *Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur.* « Nous n'allons pas à la grâce sans la grâce. »

<sup>789</sup> Carmen De Ingratis, 562.

<sup>790</sup> S. Aug., Enar. in Pss. LXX, 19, CII, 5.

<sup>791</sup> Lorsque Dieu nous donne le Ciel, il couronne en nous ses propres dons.

<sup>792</sup> Lucæ, II, 21.

<sup>793</sup> Cant., I, 2.

<sup>794</sup> *Votre nom est une huile répandue.*

<sup>795</sup> Philip., II, 9, 10.

<sup>796</sup> *Il lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom ; afin qu'au nom de Jésus tout genou, etc.*

<sup>797</sup> Act., IV, 12.

<sup>798</sup> *Par lequel nous devons être sauvés.*

<sup>799</sup> Vers. 24.



## IX. Autre plan de sermon pour la fête de la Circoncision

(INÉDIT)

Eodem die<sup>800</sup>

Je prie Dieu de tout mon cœur, auditoire devot, que comm'il luy a pleu de vous « fair'arriver au beau commencement de ce jour, » de ceste semayne, de ce mois et de cest'année, qu'il vous veuille « garder sain et sauve ; » affin que le servans et honorans tousjours renouvelés en vos consciences<sup>801</sup>, vos « œuvres et pensées commencent par » iceluy<sup>802</sup>, *qui est Dieu benit es siecles*<sup>803</sup>. Certes, l'Eglise propose au commencement le plus brief [Evangile], mais plein de substance ; je ne diray que ce qui fait a propos.

1. Consideres comm'il commence de bonn'heure : *In capite libri scriptum est de me*<sup>804</sup> ; Psal. 39<sup>805</sup>. Aussy disoit il<sup>806</sup> : *Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor*<sup>807</sup>. Quelle charité !

2. Puy, consideres l'obeissance quil porte a l'Eglise. Il estoit sans necessité, neantmoins tousjours il s'est monstré prompt ; il devoit changer l'Eglise, neantmoins il ne la mesprise point may observe, affin d'ensevelir honorablement. [117]

3. Il s'apelle *Jesus* ; et on le blesse quand et quand<sup>808</sup> : il faut *pati, et ita intrare in gloriam*<sup>809</sup>  
<sup>810</sup>. *Benoni, Benjamin*<sup>811</sup>.

[1.] Aprenons a servir Dieu de bon cœur, a bonn'heure. *In matutinis meditabor in te*<sup>812</sup> ; *Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia*<sup>813</sup> <sup>814</sup>. Cain divise mal<sup>815</sup>. *Qui delicate vivit a puero, servus erit*<sup>816</sup> <sup>817</sup>. On ne sçait quand on meurt.

[2.] N'estre lasches aux Sacremens. L'usage d'iceux necessaire. C'est la communication et application du sang de Nostre Seigneur : *Lavit nos in sanguine suo*<sup>818</sup> ; *Dealbaverunt stolas suas in sanguine Agni*<sup>819</sup> <sup>820</sup>. Il ne faut ouÿr qui dict le contraire. Il ne faut mespriser l'Eglise ; Nostre Seigneur respecte l'Eglise charnelle, et on mesprise la spirituelle.

3. Il faut porter grand reverence au saint nom de Nostre Seigneur. Si on est fasché, le nom de Jesus resjouit ; si on est tenté, il ayde ; si on est blessé, il guerit<sup>821</sup>. Nom de nostre esperance. La boutique est ouverte. [118]

---

<sup>800</sup> Voir la note précédente, p. 114.

<sup>801</sup> Ephes., IV, 23.

<sup>802</sup> Orat. ad Primam et in Litaniiis.

<sup>803</sup> Rom., IX, 5.

<sup>804</sup> *Il est écrit de moi en tête du livre.*

<sup>805</sup> Vers. 8.

<sup>806</sup> Lucæ, XII, 50.

<sup>807</sup> *Je dois être baptisé d'un baptême, et comme je me sens pressé.*

<sup>808</sup> Lucæ, II, 21.

<sup>809</sup> Ibid., ult., 26.

<sup>810</sup> *Souffrir et entrer ainsi en gloire.*

<sup>811</sup> Gen., XXXV, 18.

<sup>812</sup> Ps. LXII, 7.

<sup>813</sup> Thren., III, 27.

<sup>814</sup> *Je méditerai le matin sur vous. Il est bon à l'homme d'avoir porté le joug dès sa jeunesse.*

<sup>815</sup> Gen., IV, 7 ; juxta Septuag.

<sup>816</sup> Prov., XXIX, 21 ; juxta Septuag.

<sup>817</sup> *Celui qui vit délicatement dès son enfance, sera esclave.*

<sup>818</sup> Apoc., I, 5.

<sup>819</sup> Ibid., VII, 14.

<sup>820</sup> *Il nous a lavés dans son sang. Ils ont blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.*

<sup>821</sup> Cf. S. Bern., Sermon. XV in Cant., post med.

## X. Sermon pour le Dimanche de la Septuagésime

6 février 1594 <sup>822</sup>

Dixit Jesus discipulis suis parabolam  
hanc : Simile est Regnum cœlorum  
homini patrifamilias, qui exiit primo  
mane conducere operarios in vineam  
suam ; conventionem autem facta cum  
operariis ex denario diurno,  
misit eos in vineam suam<sup>823</sup>.  
Matt., 20, vv. 1, 2.

Cest ancien peuple d'Israël se monstra tousjours dur aux commandemens de Dieu ; mais sur tout il se monstra tres bigearre lhors qu'apres l'honorable relation de Josué et Caleb de la fertilité de la terre promise, et l'exhortation qu'ilz firent pour les encourager d'y aller, ilz conclurent de n'y point aller<sup>824</sup> : et par apres, Dieu ayant adverti qu'ilz n'avançassent, ilz voulurent a toute [119] force y aller, et monterent toute la montaigne, dont malheur en prit<sup>825</sup>. Or, tout ce mal icy leur advint de ce qu'ilz presterent trop legerement l'oreille a quelques fauses relations des espions qui furent envoyés en la terre de promission, et ne voulurent pas croire Caleb et Josué qui les conseilloyent saintement<sup>826</sup>.

Ainsy une grande partie du mal qui est maintenant entre les Chrestiens vient de ce qu'ilz croient ceux qu'ilz ne devroyent pas croire, et qu'ilz ne croient pas ceux qu'ilz devroyent croire : *Et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem*<sup>827 828</sup>. C'est pourquoy voyant en l'Evangile une infallible marque de ceux auxquelz nous devons croire, et par mesme moyen de ceux auxquelz nous ne devons pas croire, de ceux qui sont vrays *ouvriers* et de ceux qui sont plustost dissipateurs, je me suis délibéré, estant envoyé pour ceste *journée* au milieu de vous autres, comme ouvrier *en la vigne* de Dieu, de vous monstrier comme il faut fuir quelques uns de ceux qui font profession d'avoir *espîé la terre* de l'Escriture, et faut se rendre obeyssant a la voix de ceux lesquelz sont marqués a bonnes enseignes.

Seigneur, arrouses de la douce pluÿe de vostre grace ceste vostre vigne, affin que la houë et la pesle y puyssent bien entrer ; rendes la traittable, et donnez a cest indigne vigneron la force et l'adresse d'oster les espines et superfluités des mauvaises opinions que le tems y pourroit avoir apporté, a celle fin qu'*en son tems* elle vous rende le *fruit*<sup>829</sup>, et le vigneron en puysses avoir le *denier* promis, qui est ce jour perpetuel. Employons a ces fins l'ayde de la Vierge : *Ave Maria*.

---

<sup>822</sup> La date de ce sermon, prêché à Seyssel, ressort du rapprochement de divers témoignages. Le premier nous est fourni par saint François de Sales lui-même, dans une lettre latine, non datée il est vrai, mais qui, d'après sa teneur, doit être des premiers jours de février 1594 (voir Vivès, VII, p. 54, et Migne, VI, col. 443). Dans cette lettre, le Saint écrit au président Favre : Je « pars à l'instant pour Seyssel, où je dois prêcher Dimanche. » Le second témoignage est donné par plusieurs déposants au Procès de Béatification de notre Saint : ils s'accordent à affirmer qu'à cette époque il alla prêcher à Seyssel « un grand sermon de controverse qui répandit la terreur jusque dans Genève. » Nous alléguerons encore à l'appui de notre assertion ces mots de l'exorde : « ... estant envoyé pour ceste journée au milieu de vous autres. »

<sup>823</sup> *Jésus dit à ses disciples cette parabole : Le Royaume des deux est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Or, convention faite avec les ouvriers d'un denier par jour, il les envoya à sa vigne.*

<sup>824</sup> Num., XIV, 1-4.

<sup>825</sup> Num., XIV, 40-45.

<sup>826</sup> Ibid., XIII, 31-33.

<sup>827</sup> Joan., III, 19.

<sup>828</sup> *Et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière.*

<sup>829</sup> Ps. I, 3.

<sup>830</sup>Moyse, ce grand capitaine de probité, estant appelé de Dieu, hors qu'il paissoit les brebis de son beau-pere Jetro en la montaigne Oreb, a la charge de la conduite [120] et gouvernement general d'Israël pour le delivrer des mains de Pharaon, la majesté de Dieu luy apparoissant en un buysson ardent, il pratiqua tous les vrais moyens, et demanda a Dieu toutes les vraies qualités, marques et conditions avec lesquelles il faut entreprendre de parler de la part de Dieu et de gouverner un peuple.

Car tout premierement il reconnoist son indignité : *Quis sum ego ut vadam ad Pharaonem, et educam Israel ex Egypto*<sup>831 832</sup> ?

2. Il demande le nom de Celuy qui l'envoie : *Si dixerint mihi : Quod est nomen ejus ? quid dicam eis*<sup>833 834</sup> ?

3. Il demande signe : *Non credent mihi, nec audient vocem meam, sed dicent : Non apparuit tibi Dominus*<sup>835 836</sup>.

O saint Prophete, o grand pasteur d'Israël, o advisé Moyse, o digne ambassadeur de Dieu, digne secretaire de Dieu, que tu sçavois bien les conditions requises et fondamentales a une telle charge ! Il se tient indigne, il demande le nom, il demande des signes.

Dites moy, comme se pouvoit il rendre digne, sinon se tenant indigne ? comme Marie se dispose a estre Mere de Dieu, en se reconnoissant sa *petite servante*<sup>837</sup>. Et pour digne qu'il eust esté, comme l'eust on receu, s'il n'eust sceu nommer le Seigneur qui l'envoyoit ? Et encores qu'il eust esté digne, et qu'il eust peu nommer son Seigneur, comme l'eust on creu s'il n'eust fait paroistre de bonnes marques de sa mission ?

C'est icy, mes Freres, la pierre de touche a laquelle vous connoistres si ceux qui se vantent de la parole de Dieu sont vrais ou faux prophetes ; car il n'y a jamais eu secte qui n'aye tousjours dict qu'elle parloit de la part de Dieu, et que ses preschementeries estoyent les [121] vraies paroles de Dieu, et ne se soit vantée de l'Escriture : [ainsi] Luther, Calvin et tous les autres, a l'imitation du diable, lequel voulant tenter Jesus Christ luy allegue l'Escriture<sup>838</sup> : *Angelis suis mandavit de te*<sup>839</sup>. Ilz disent tous qu'ilz sont envoyés ; qu'ilz nomment qui les a envoyés. Si c'est Dieu, ou c'est mediatement ou immediatement : si mediatement, qu'ilz monstrent la succession ; si immediatement et extraordinairement, qu'ilz en produisent les preuves, qu'ilz fassent des miracles. Les Catholiques, envoyés par legitime succession, pouvans dire : *Sicut locutus est ad patres nostros*<sup>840 841</sup>, monstrent l'origine de leur mission : Jesus misit Petrum ; Petrus, etc.<sup>842</sup> Nous pouvons dire : *Deus, auribus nostris audivimus ; patres nostri annuntiaverunt nobis*<sup>843 844</sup>.

Nostre Seigneur par Hieremie<sup>845</sup> advertit : *Nolite audire verba prophetarum qui prophetant vobis et decipiunt vos ; visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini*<sup>846</sup> ; et apres<sup>847</sup> : *Non mittebam prophetas, et ipsi currebant ; non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant*<sup>848</sup>. David se

---

<sup>830</sup> Cf. *Les Controverses* (tome I de cette Edition), Partie I, ch. I, art. III, IV.

<sup>831</sup> Exod., III, 11.

<sup>832</sup> *Qui suis-je, moi, pour aller vers Pharaon, et retirer Israël de l'Egypte ?*

<sup>833</sup> Vers. 13.

<sup>834</sup> *S'ils me demandent : Quel est son nom ? que leur diray-je ?*

<sup>835</sup> Cap. IV, 1.

<sup>836</sup> *Ils ne me croiront point, ni ils ni écouteront point ma voix, mais ils diront : Le Seigneur ne t'est pas apparu.*

<sup>837</sup> Lucas, I, 38.

<sup>838</sup> Ps. XC, 11 ; Matt., IV, 6.

<sup>839</sup> *Il a ordonné à ses Anges de te garder.*

<sup>840</sup> Lucae, I, 55.

<sup>841</sup> *Comme il a parlé à nos pères.*

<sup>842</sup> Jésus a envoyé Pierre ; Pierre, etc.

<sup>843</sup> Ps. XLIII, 1.

<sup>844</sup> *O Dieu, nous avons entendu de nos oreilles ; nos pères nous ont annoncé.*

<sup>845</sup> Cap. XXIII, 16.

<sup>846</sup> *N'écoutez pas les paroles de ces prophètes qui vous prophétisent et vous déçoivent ; ils disent les visions de leur propre cœur, et non les paroles de la bouche du Seigneur.*

<sup>847</sup> Vers. 21.

<sup>848</sup> *Je n'envoyais pas ces prophètes, et ils couraient ; je ne leur parlais pas, et ils prophétisaient.*

trouvant en un tems auquel il y avoit plusieurs errans, dict au Psalme XI<sup>849</sup> : *Salvum me fac, Deus, quoniam defecit sanctus, quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum. Vana loquuti sunt unusquisque ad proximum suum ; labia dolosa, in corde et corde loquuti sunt. Disperdat Deus universa labia dolosa. Qui dixerunt : Linguam nostram magnificabimus, labia nostra a nobis sunt, quis noster dominus est*<sup>850</sup> ? Et [122] en Hieremie, 14<sup>851</sup> : *Vaticinantur ; non misi eos* ; au 23<sup>852</sup> : *Ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui assumunt linguas suas*<sup>853</sup>.

Mais affin que nous sçachions la volonté de Nostre Seigneur en cecy : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos*, subjungit : *Accipite Spiritum Sanctum* ; Joan., 20<sup>854</sup>, post Resur. Ante Ascens. : *Omnis potestas data est mihi in cælo et in terra*, subjungit : *Euntes docete omnes gentes*<sup>855</sup> ; Matth., 28<sup>856</sup>.

O mes Freres, tenes ceste preuve pour fondamentale, et demandes a, ceux qui vous veulent retirer du sein de l'Eglise : *Quis te misit*<sup>857 858</sup> ? Saint Jan Baptiste fut un grand reformateur et envoyé de Dieu extraordinairement ; mays, encores qu'il ne dist rien contraire a l'eglise judaïque, pour ce qu'il venoit a un grand office, vous verres qu'il a des marques pour se faire connoistre ; sa vie miraculeuse, sa nativité, contraignoit de dire *Quis, putas, puer iste erit*<sup>859 860</sup> ? Saint Pol, extraordinairement envoyé, voulut encor une marque visible par l'imposition des mains d'Ananie, Act., 9<sup>861</sup> : *Ut videas*, dict Ananie, *et implearis Spiritu Sancto*<sup>862</sup>.

Que diray je ? Nostre Seigneur, apres avoir esté prædict avec tant de circonstances, encores veut il monstrier sa mission, et se targue tousjours d'icelle, disant tantost : *Sicut misit me Pater* (20. Jo. <sup>863</sup>), *Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me*<sup>864</sup> (7. Jo. <sup>865</sup>) ; et puys [123] il s'escrie<sup>866</sup> : *Et me scitis, et unde sim scitis, et a meipso non veni*<sup>867</sup>. Voyla donques comme il se targue de sa mission, de laquelle il n'avoit besoin de faire autre preuve que par l'Escriture ; car il avoit esté si formellement prædict, qu'on le pouvoit bien reconnoistre. Tous les Prophetes ne parlent que de luy, tellement qu'il pouvoit bien dire : *Scrutamini Scripturas ; illæ testimonium perhibent de me*<sup>868 869</sup>. Mays nonobstant tout cela, non content de se dire estre envoyé, non content de prouver sa mission par l'Escriture, il veut un tesmoignage perceptible et clair de son Pere, au Baptesme<sup>870</sup>, en sa Transfiguration<sup>871</sup> : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui ; ipsum audite*<sup>872</sup>

<sup>849</sup> Vers. 1-4.

<sup>850</sup> *Sauvez-moi, mon Dieu, car il n'y a plus de saint, parce que les vérités ont diminué parmi les fils des hommes. Chacun a dit des choses vaines à son prochain ; leurs lèvres trompeuses ont parlé avec un cœur et un cœur. Que Dieu perde entièrement toutes les lèvres trompeuses. Ils ont dit : Nous ferons éclater la puissance de notre langue ; nos lèvres sont à nous : qui est notre seigneur ?*

<sup>851</sup> Vers. 14.

<sup>852</sup> Vers. 31.

<sup>853</sup> *Ils prophétisent ; je ne les ai point envoyés. Voilà que j'en viens aux prophètes, dit le Seigneur, qui prennent leurs propres langues.*

<sup>854</sup> Vers. 21, 22.

<sup>855</sup> *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie*, il ajoute : *Recevez le Saint-Esprit, après la Résurrection. Avant l'Ascension : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre*, il ajoute : *Allez enseignez toutes les nations.*

<sup>856</sup> Vers. 18, 19.

<sup>857</sup> Exod., II, 14.

<sup>858</sup> *Qui vous a envoyé ?*

<sup>859</sup> Lucæ, I, 66.

<sup>860</sup> *Que pensez-vous que sera cet enfant ?*

<sup>861</sup> Vers. 17.

<sup>862</sup> *Pour que tu voies et que tu sois rempli de l'Esprit-Saint.*

<sup>863</sup> Vers. 21, c. VI, 58.

<sup>864</sup> *Ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé.*

<sup>865</sup> Vers. 16.

<sup>866</sup> Joan., VII, 28.

<sup>867</sup> *Et vous me connaissez, et vous savez d'où je suis, et je ne suis point venu de moi-même.*

<sup>868</sup> Ibid., V, 39.

<sup>869</sup> *Scrutez les Ecritures ; ce sont elles qui rendent témoignage de moi.*

<sup>870</sup> Matt., III, ult.

<sup>871</sup> Ibid., XVII, 5 ; Lucæ, IX, 35.

<sup>872</sup> *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances ; écoutez-le.*

; et de rechef en saint Jan, 12<sup>873</sup> : *Et clarificavi, et iterum clarificabo*<sup>874</sup>. Il atteste sa mission par miracles, et proteste que sans les miracles sa mission n'estoit pas justement prouvée au peuple ; de maniere qu'il dict en saint Jan, 14<sup>875</sup> : *Verba quæ loquor vobis, a meipso non loquor* ; et incontinent<sup>876</sup> : *Alioquin propter ipsa opera credite* ; et au 15<sup>877</sup> : *Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent*<sup>878</sup>.

Tirons donques ceste conclusion tres certaine, [1.] que la mission est necessaire, comme dict saint Pol, Ro., 10<sup>879</sup> : *Quomodo invocabunt in quem non crediderunt ? quomodo credent quem non audiverunt ? quomodo audient sine prædicante ? Quomodo prædicabunt nisi mittantur*<sup>880</sup> ? [124]

2. Qu'il ne suffit de dire qu'on est envoyé, car il faut justifier comment : si mediatement, comme Timothee par saint Pol, auquel il escrivit, 2 Timot., 1<sup>881</sup> : *Admoneo te ut resuscites gratiam quæ est in te, quæ data est tibi per impositionem manuum mearum*<sup>882</sup> ; si immediatement, comme saint Pol et Barnabas, Act., 13<sup>883</sup> : *Segregate*, dict le Saint Esprit, *mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos. Tunc jejunantes et orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt eos*<sup>884</sup>. Ce que Calvin confesse, [*Instit.*] l. 4, c. 3.

3. Quicomque allegue mission extraordinaire la doit prouver ; car quelle regle pourrions nous tenir, s'il ne falloit que dire ? Ainsy Moyse, saint Jan ; et Nostre Seigneur mesme le prouve.

4. Que jamais mission extraordinaire ne fut bonne qui ne soit approuvée de l'ordinaire. Voyes vous saint Pol, de l'extraordinaire comme il va a l'ordinaire<sup>885</sup> ? Et puy, qu'on m'en monstre un exemple. Saint Jan ne fut il pas approuvé par les scribes et prestres qui envoyèrent ceste noble legation : *Tu quis es*<sup>886</sup> ? et jamais ne trouverent que bonne sa doctrine. Quant a Nostre Seigneur, il n'avoit a prendre autorité de personne, pource qu'il luy suffisoit de prouver qu'il estoit le Filz du Maistre ; et neantmoins Simeon l'approuve, Zacharie, saint Jan, et Caïphe qui prophetize<sup>887</sup>. Mais despuys Jesus Christ et la fondation de l'Eglise, quicomque n'est approuvé de l'Eglise, *sit tibi tanquam ethnicus et publicanus. Die Ecclesiæ*<sup>888</sup>. *Ecclesia est firmamentum et columna veritatis*<sup>889</sup>. *Ego vobiseum sum usque ad consummationem sæculi*<sup>890 891</sup>. [125]

Mays escoutes si en l'ancienne Loy cela estoit vray. 2 Par., c. 19<sup>892</sup> : *Pontifex vester in iis quæ ad Deum pertinent, præsidebit*<sup>893</sup> ; au Deut., 17<sup>894</sup> : *Qui autem superbierit, nolens obedire sacerdotis imperio, judicis sententia moriatur*<sup>895</sup>. Et ne faut point dire que l'ordinaire manque

---

<sup>873</sup> Vers. 28.

<sup>874</sup> *Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore.*

<sup>875</sup> Vers. 10.

<sup>876</sup> Vers. 12.

<sup>877</sup> Vers. 24.

<sup>878</sup> *Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même... Croyez-le au moins à cause de mes œuvres... Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient point de péché.*

<sup>879</sup> Vers. 14, 15.

<sup>880</sup> *Comment invoqueront-ils Celui en qui ils n'ont point cru ? comment croiront-ils celui qu'ils n'ont pas entendu ? comment entendront-ils si personne ne leur prêche ? Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont pas envoyés ?*

<sup>881</sup> Vers. 6.

<sup>882</sup> *Je t'avertis de ranimer la grâce qui est en toi, qui t'a été donnée par l'imposition de mes mains.*

<sup>883</sup> Vers. 2, 3.

<sup>884</sup> *Séparez-moi Saul et Banabé pour l'œuvre à laquelle je les ai destinés. Alors ayant jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les renvoyèrent.*

<sup>885</sup> *Supra*, p. 123.

<sup>886</sup> *Joan.*, I, 19.

<sup>887</sup> *Ibid.*, XI, 49-52.

<sup>888</sup> *Matt.*, XVIII, 17.

<sup>889</sup> *I Tim.*, III, 15.

<sup>890</sup> *Matt.*, ult., v. ult.

<sup>891</sup> *Qu'il te soit comme un païen et un publicain. Dis-le à l'Eglise. L'Eglise est le firmament et la colonne de la vérité. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

<sup>892</sup> Vers. ult.

<sup>893</sup> *Votre pontife présidera dans les choses qui regardent Dieu.*

<sup>894</sup> Vers. 12. (*Ex Vulgata antiqua.*)

<sup>895</sup> *Mais celui qui s'enorgueillira ne voulant pas obéir au commandement du prêtre, qu'il meure par la sentence du*

quelquefois, car *regni ejus non erit finis*<sup>896</sup>. *Regnum tuum, regnum omnium sæculorum*<sup>897 898</sup>. *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*<sup>899</sup>.

En fin, que recueillons nous ? Puisque nos hæretiques ne nous sçavent dire d'ou ilz viennent ny qui les a envoyés, il se faut garder de les ouÿr ; car *assumunt linguas suas, et aiunt : Dicit Dominus*<sup>900 901</sup>. Et puisqu'ilz ne veulent *ouÿr l'Eglise*, sint nobis tanquam ethnici et publicani<sup>902</sup>. Et pouvons bien dire d'eux ce que saint Pol prædict aux prestres Ephesiens, aux Act., 20<sup>903</sup>, les voulant laisser : *Ego scio quoniam post discessionem meam intrabunt lupi rapaces in vos, non parcentes gregi ; et ex vobis ipsis exurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se*. 1. *Intrabunt*, non mittentur. 2. *Lupi*, non canes ; silvestres, non cogniti ; feri, non pastoribus parentes. 3. *Ex vobis ipsis* : Catholici non ex Calvinistis, sed contra ; quia prius Catholici quam hæretici. 4. *Ut abducant discipulos* : Catholici non abduxerunt discipulos Calvini, sed Calvinus Catholicorum<sup>904</sup>. Voyes donques, [126] ilz ne sont pas vrays ouvriers, *quia paterfamilias non conduxit*, non misit, non dixit *ite*<sup>905</sup> ; sed intraverunt, venerunt : *Currebant, et ego non mittebam*<sup>906 907</sup>.

Mays cela s'entend quant a la vocation des prædicateurs, *docteurs et pasteurs de l'Eglise*, laquelle n'est commune a tous<sup>908</sup>, car si chacun est pasteur, ou sont les brebis ? mays seulement de quelques uns qui sont envoyés, comme Moyse, Aaron, saint Jan, Isaye, Hieremie, Helie et David, etc. Or, il y a une autre vocation qui est commune, et comme chacun ne doit penser estre appellé a la premiere, aussi chacun se doit tenir pour appellé a la seconde. Et comme ce seroit grand peché que chacun se voulust mesler de la premiere, aussi ce seroit grand peché que chacun ne suivist la seconde. En somme, comme c'est grand peché de suivre la voix des faux pasteurs, aussi est-il péché de n'ouÿr la voix des vrays et ne leur obeir. *Tota die*, dict Nostre Seigneur, *expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentem mihi*<sup>909</sup>. *Si quis sitit, veniat ad me*<sup>910</sup>. *Ego sto ad ostium et pulso*<sup>911 912</sup>. Par les prædicateurs : *Qui vos audit, me audit*<sup>913</sup>. *Hodie si vocem ejus audieritis*<sup>914 915</sup>. Et quelle voix ? *Ut quid statis tota die otiosi ? Ite et vos in vineam meam*<sup>916</sup>. *Veniet nox in qua nemo potest operari*<sup>917</sup> ; *Circumdederunt me gemitus mortis, pericula inferni*

---

*juge.*

<sup>896</sup> Lucæ, I, 33.

<sup>897</sup> Ps. CXLIV, 13.

<sup>898</sup> *Son règne n'aura point de fin. Votre règne est le règne de tous les siècles.*

<sup>899</sup> Supra.

<sup>900</sup> Jerem., XXIII, 31.

<sup>901</sup> *Ils prennent leurs propres langues et disent : le Seigneur dit.*

<sup>902</sup> Supra.

<sup>903</sup> Vers. 29, 30.

<sup>904</sup> *Je sais qu'après mon départ des loups ravissants s'introduiront parmi vous, lesquels n'épargneront point le troupeau ; et d'entre vous-mêmes il s'élèvera des hommes qui enseigneront des choses perverses, afin d'entraîner des disciples après eux*. 1. *S'introduiront*, ne seront pas envoyés. 2. *Loups*, et non chiens ; sauvages, et non privés ; indomptés, non pas soumis aux pasteurs. 3. *D'entre vous-mêmes* ; les Catholiques ne viennent pas des Calvinistes ; au contraire, car les Catholiques sont antérieurs aux hérétiques. 4. *Afin d'entraîner des disciples* ; les Catholiques n'ont pas entraîné les disciples de Calvin, mais Calvin ceux des Catholiques.

<sup>905</sup> Matt., XX, 7.

<sup>906</sup> Jerem., XXIII, 21.

<sup>907</sup> *Parce que le père de famille n'a pas loué, n'a pas envoyé, n'a pas dit allez ; mais ils se sont introduits, ils sont venus : Ils couraient, et je ne les envoyais pas.*

<sup>908</sup> I Cor., XII, 28-30 ; Ephes., IV, 11.

<sup>909</sup> Is., LXV, 2 ; Rom., X, ult.

<sup>910</sup> Joan., VII, 37.

<sup>911</sup> Apoc., III, 20.

<sup>912</sup> *Tout le jour j'ai tendu mes mains à ce peuple incrédule et contredisant. Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi. Je me tiens à la porte et je frappe.*

<sup>913</sup> Lucæ, X, 16.

<sup>914</sup> Ps. XCIV, 8.

<sup>915</sup> *Qui vous écoute, m'écoute. Si aujourd'hui vous entendez sa voix.*

<sup>916</sup> Matt., XX, 6, 7.

<sup>917</sup> Joan., IX, 4.

*circumdederunt me*<sup>918 919</sup>.

N'attendes pas caresme prenant, car que sçaves vous si vous le verres ? *Ducunt in bonis dies suos ; in puncto in infernum descendunt*<sup>920 921</sup>. *Circumdederunt me* [127] *dolores mortis*. Il ne faut sinon qu'un pied nous faille. *Usquequo, piger, dormies ? Paululum dormies, paululum dormitabis, et veniet tibi pauperies quasi vir armatus*<sup>922 923</sup> ; c'est a dire, laquelle tu ne pourras éviter. *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis*<sup>924</sup>. An nescis, dict saint Pol<sup>925</sup>, *quia patientia Dei ad pœnitentiam te expectat ? Tu autem secundum impœnitens cor tuum, etc.*<sup>926</sup> Commences des aujourd'huy, de peur d'estre surpris. *Vocavi et renuistis ; ego quoque in interitu vestro ridebo*<sup>927</sup>. *Ecce tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis*<sup>928</sup>. *Dum tempus habemus, operemur bonum*<sup>929 930</sup>. Abner demanda a Joab, cappitaine de David<sup>931</sup> : *Usquequo mucro tuus desœviet ? Vivit Dominus, dict Joab, si mane loquutus fuisses, recessisset populus persequens*<sup>932</sup>. Pharao se veut retirer du milieu de la mer, et ne peut. Pœnitentibus veniam promisit, tempus pœnitendi non promisit<sup>933 934</sup>.

Quelles occasions n'avons nous point de sortir de nostre paresse ? tant de maux que nous voyons tous les jours, etc. Nostre Seigneur faict comme le pere qui, tenant les verges en main, dict a ses enfans lesquelz il chastie : Ne seres vous jamais sages ?

Prieres, contrition, confession, bonnes œuvres.

Mundus clamat : Deficio<sup>935</sup>. Caro clamat : Inficio<sup>936</sup>. Dæmon clamat : Decipio<sup>937</sup>. Christus clamat : Reficio<sup>938 939</sup>. [128]

*Ite et vos in vineam Domini ; quod justum fuerit, dabit vobis*<sup>940 941</sup>. Il est juste que ceux qui estans appellees l'ont suivi en ce monde, le suivent en l'autre : *Ut ubi ego sum, illic sit et minister meus, et accipiat mercedem*<sup>942</sup> ; *Ego sum merces tua magna nimis*<sup>943 944</sup>. Courage, mes Freres : tous *sont appellés*, tous ne sont pas *esleuz*<sup>945</sup> ; il ne tiendra qu'a nous si nous n'allons travailler en

---

<sup>918</sup> Ps. CXIV, 3.

<sup>919</sup> *Pourquoi demeurez-vous tout le jour oisifs ? Allez vous aussi, à ma vigne. La nuit viendra en laquelle personne ne peut agir. Les gémisséments de la mort m'ont environné, les périls de l'enfer m'ont environné.*

<sup>920</sup> Job, XXI, 13.

<sup>921</sup> *Ils passent leurs jours dans la jouissance ; en un moment ils descendent en enfer.*

<sup>922</sup> Prov., VI, 9-11.

<sup>923</sup> *Jusqu'à quand, paresseux, dormiras-tu ? Tu dormiras un peu, tu sommeilleras un peu, et la pauvreté viendra à toi comme un homme armé.*

<sup>924</sup> Lucæ, XIII, 3, 5.

<sup>925</sup> Rom., II, 4, 5.

<sup>926</sup> *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière. Ne sais-tu pas que la patience de Dieu t'attend à pénitence ? Mais toi selon ton cœur impénitent, etc.*

<sup>927</sup> Prov., I, 24, 26.

<sup>928</sup> II Cor., VI, 2.

<sup>929</sup> Galat., ult, 10.

<sup>930</sup> *J'ai appelé et vous avez refusé ; moi aussi je rirai à votre mort. Voici le temps favorable, voici maintenant le jour du salut. Tandis que nous en avons le temps, faisons du bien.*

<sup>931</sup> II Reg., II, 26, 27.

<sup>932</sup> *Jusqu'à quand ton glaive sévira-t-il ? Vive le Seigneur, si tu avais parlé ce matin, le peuple se serait désisté de sa poursuite.*

<sup>933</sup> S. Aug., Enarrat. in Ps. CI, § 9.

<sup>934</sup> Il a promis le pardon aux pénitents, mais il n'a pas promis le temps de se repentir.

<sup>935</sup> I Joan., II, 17.

<sup>936</sup> Rom., VIII, 13.

<sup>937</sup> Gen., III, 13.

<sup>938</sup> Matt., XI, 28.

<sup>939</sup> Le monde crie : Je passe. La chair crie : Je tue. Le démon crie : Je déçois. Jésus-Christ crie : Je réconforte.

<sup>940</sup> Matt., XX, 4.

<sup>941</sup> *Allez vous aussi à la vigne du Seigneur ; il vous donnera ce qui sera juste.*

<sup>942</sup> Joan., XII, 26, IV, 36.

<sup>943</sup> Gen., XV, 1.

<sup>944</sup> Afin que là où je suis, mon serviteur soit aussi, et reçoive sa récompense. Je suis ta très grande récompense.

<sup>945</sup> Matt., XX, 16.

sa vigne. Il y a de la peyne, mais *non sunt condignæ passionēs hujus sæculi ad futuram gloriam*<sup>946</sup>  
<sup>947</sup>. Pour un jour de travail, une recompense eternelle ; pour un jour de peyne, un repos eternel la  
haut en Paradis. *Hæc requies nostra in sæculum sæculi ; hic habitabimus, si eligamus eam*<sup>948 949</sup>.  
La nous te louerons a toute eternité, si nous te servons en ceste briefve *ournée* de ce monde : c'est,  
o Seigneur, dequoy nous vous prions nous faire la grace, puyſque vous estes le Dieu de  
misericorde, Pere, Filz et Saint Esprit. [129]

---

<sup>946</sup> Rom., VIII, 18.

<sup>947</sup> *Les souffrances de ce siècle ne sont pas dignes d'être comparées avec la gloire future.*

<sup>948</sup> Ps. CXXXI, 14.

<sup>949</sup> *C'est ici notre repos dans les siècles des siècles ; nous y habiterons si nous le choisissons.*



## XI. Sermon pour le Dimanche de la Sexagésime

13 février 1594 <sup>950</sup>

*Qui habet aures audiendi, audiat*<sup>951</sup>.  
LUC., 8, v. 8.

La prise de la ville de Hiericho par le vaillant capitaine general des Israélites Josué, est bien l'une des remarquables qui furent onques faites, pour le stratageme avec lequel les murailles d'icelle furent du tout renversées, et Hiericho demeura toute nue et demantelee devant l'armée des Israélites.

Or le stratageme fut tel, au rapport qu'en fait Josué mesme es sacrés memoyres qu'il escrivit des choses advenues sous sa conduite, au sixiesme chapitre. Estant l'armée en la campagne de Hiericho, *Josué levant les yeux en haut, vit un homme vis a vis qui tenoit son espée nue en main, duquel s'approchant Josué, il luy dict : Es tu de nos gens ou de nos ennemys ?* Ce gendarme respond : *Non, ny l'un ny l'autre ; je suis prince de l'armée du Seigneur ; me voicy venu tout maintenant. Josué se jette a terre, l'adore et luy demande ses commandemens*<sup>952</sup>. Or, le Seigneur luy dict par son Ange : *Je vous veux livrer Hiericho. Environnes la une fois le jour durant six jours ; le septiesme, environnes la sept fois ; et en ces environnemens, mettes ordre que l'on porte l'Arche, et devant [130] icelle, aillent sept prestres avec des trompettes sonnans. Et au dernier environnement, Ihors que les prestres auront sonné plus longuement et puissamment, que tout le peuple crie tant qu'il pourra, et les murailles tomberont, et chacun entrera par l'endroit ou il se trouvera, par dessus les murailles*<sup>953</sup>. Qui ouÿt jamais raconter un tel siege ? Qui conneut jamais un ingenieur si subtil, qui, au son des trompettes, fit renverser des murailles entieres ? Qui vid jamais, semblable batterie ? *Josué leve les yeux en haut ; d'en haut vient l'Ange, il l'adore ; l'Ange luy enseigne de la part de Dieu le stratageme, Josué croit et se fie en Dieu, il fait ce qui luy est commandé ; parmy son armée l'Arche de Dieu y est, les prestres sonnent, les murailles tombent.*

O les belles instructions pour nos capitaines, de lever leurs courages en haut vers Dieu, invoquer les Saintz et s'appuyer en Dieu, le croire, obeyr a ses commandemens. Ha, si l'intention estoit au Ciel, si la confiance estoit en Dieu, si l'honneur deu aux serviteurs de Dieu estoit rendu, si on croyoit et obeyssoit a Dieu, il n'y auroit rien d'imprenable, tout renverseroit devant les Chrestiens. Mays je ne suis pas icy pour apprendre la maniere comme il faut entrer et prendre a force les villes terrestres ; je voudrois plustost vous dire comme il faut prendre et subjuguier les villes et forteresses spirituelles, ennemies de Dieu et des Saintz, pour le service de la divine Majesté. *Ave Maria.*

L'ame de l'homme, mes Freres, est une belle ville, par nature sujette a Dieu ; mays bien souvent, par revolte et rebellion, et par les factions des affections et parties superieure et inferieure, elle est rendue sous l'obeysance du peché ; car *qui facit peccatum, servus est peccati*<sup>954 955</sup>. [131]

Qui trouvera mauvais que j'appelle l'ame de l'homme une ville, puysque les philosophes l'ont bien appellée un petit monde, puysqu'elle est « l'abbregé » de toutes les perfections « du monde »<sup>956</sup>, » recueillant en soy tous les grades plus parfaict d'iceluy, comme tout le plus beau d'une province se retrouve en la ville principale d'icelle ? En ceste ame encores, vous semble il pas qu'il

<sup>950</sup> La date de ce sermon est justifiée par les analogies qu'il présente avec les précédents, sous le double rapport du style et du mode d'argumentation, Voir en outre note (623), p. 85.

<sup>951</sup> *Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.*

<sup>952</sup> Josue, V, 13-15.

<sup>953</sup> Josue, VI, 1-6.

<sup>954</sup> Joan., VIII, 34.

<sup>955</sup> *Quiconque commet le péché est esclave du péché.*

<sup>956</sup> Lectio IV Commentar. S. Thomæ in Aristot. Physica, l. VIII, c. II.

y ayt un magazin qui vaut plus que tous ceux d'Anvers ou de Venise, puyque la memoyre retire toutes les idees de tant de varietés de choses ? Vous semble il pas qu'il y ayt un brave ouvrier, puyqu'en l'entendement possible, toutes choses s'y font en des especes incomparables ? Vous semble il pas qu'il y ayt un ouvrier, lequel avec cent millions d'yeux et de mains, comme un autre Argus, faict plus d'ouvrage que tous les ouvriers du monde, puyqu'il n'y a rien au monde qu'il ne represente ? qui est l'occasion qui a faict dire aux philosophes que l'ame estoit tout en puyssance<sup>957</sup>. C'est ceste ville laquelle, plus que toute autre, se peut vanter que *le sçavoir* de son bastisseur *a esté rendu admirable* en son edification, selon le dire du Psalmiste<sup>958</sup> : *Mirabilis facta est scientia tua ex me* ; c'est d'elle qu'on peut dire : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei*<sup>959 960</sup>.

Or, ceste forteresse a esté vendue au diable lhors que le peché l'a environnée ; dont le diable a esté appellé *le prince de ce monde*<sup>961</sup>. Et Nostre Seigneur, parlant de luy comme d'un capitaine, a dict<sup>962</sup> : *Cum fortis armatus custodit atrium suum*, etc.<sup>963</sup> Les murailles d'icelle qui tiennent en la puissance du diable ceste ame, sont ses iniquités, desquelles parlant le Psalmiste, Psalme 54<sup>964</sup> : *Die ac nocte circumdabit super muros ejus iniquitas*<sup>965</sup>. C'est le peché qui empesche que Dieu ne se rende maistre de nos ames, et ne peut entrer en nous, ains demeure *a la porte* : *Ego sto ad ostium et [132] pulso*<sup>966 967</sup>. Isa., 59<sup>968</sup> : *Peccata vestra dividerunt inter vos et Deum*<sup>969</sup>.

Or, ces murailles icy doivent tomber devant nostre *Jesus*, non plus filz de *Nave*<sup>970</sup> mais *Filz de Marie*<sup>971</sup>, a celle fin qu'il entre dans nostre ame et s'en rende possesseur. Que si celles de *Hiericho* tomberent au son des trompettes des prestres<sup>972</sup>, celles-ci doivent tomber encores au son de la trompette evangelique et la prædication de la parolle de Dieu, suivant ce que sa Majesté dict a Hieremie : *Ecce dedi verbum meum in ore tuo ; constitui te super gentes, ut evellas, et destruas, et disperdas, et dissipas, et ædifices, et plantes*<sup>973</sup> ; c. I<sup>974</sup>. Ainsy David se fit maistre de Sion, suivant ce qu'il dict<sup>975</sup> : *Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus*<sup>976</sup>. C'est de ces murailles que nous pouvons dire : *Ascendite muros ejus, et dissipate*<sup>977</sup>, comme dict Nostre Seigneur de Hierusalem ; Hier., 5<sup>978</sup>.

Mais a cest effect, je trouve troys conditions requises : la premiere, c'est la bonne intention ; la seconde, l'attention ; la troysiesme, l'humilité. La bonne intention estoit bien aux Israélites, puyqu'ilz faisoient cela pour la terre de promission ; l'attention, car Josué leur avoit dict qu'ilz ne fissent point de bruit<sup>979</sup> ; l'humilité, en leur obeysance. Et avec ces troys conditions, au son de la trompette des prestres, ilz se rendirent maistres de Hiericho.

Quant a l'intention, mes Freres, je voudrois qu'elle fust a l'avenant de celle de Nostre

<sup>957</sup> Arist., De Anima, l. III, c. VIII.

<sup>958</sup> Ps. CXXXVIII, 6.

<sup>959</sup> Ps. LXXXVI, 3.

<sup>960</sup> Des choses glorieuses ont été dites de toi, cite de Dieu.

<sup>961</sup> Joan., XII, 31, XIV, 30, XVI, 11.

<sup>962</sup> Lucae, XI, 21.

<sup>963</sup> Lorsque le fort armé garde sa maison, etc.

<sup>964</sup> Vers. 11.

<sup>965</sup> Jour et nuit l'iniquité l'environnera sur ses murs.

<sup>966</sup> Apoc., III, 20.

<sup>967</sup> Je me tiens à la porte, et je frappe.

<sup>968</sup> Vers. 2.

<sup>969</sup> Vos péchés ont établi une séparation entre vous et Dieu.

<sup>970</sup> Eccli., XLVI, 1.

<sup>971</sup> Marc., VI, 3.

<sup>972</sup> Josue, VI, 20.

<sup>973</sup> Voilà que j'ai mis ma parole en ta bouche ; je t'ai constitué sur les nations, afin que tu arraches et que tu détruises, et que tu perdes et que tu dissipas, et que tu édifies et que tu plantes.

<sup>974</sup> Vers. 9, 10.

<sup>975</sup> Ps. II, 6.

<sup>976</sup> Mais pour moi, j'ai été établi roi par lui sur Sion, sa montagne sainte, pour annoncer ses préceptes.

<sup>977</sup> Montez sur ses murs et renversez-les.

<sup>978</sup> Vers. 10.

<sup>979</sup> Josue, VI, 10.

Seigneur, lequel ne nous a pas voulu parler pour autre fin que pour nous [133] sauver : *Ut fides sit ex auditu*<sup>980</sup>, et *omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam*<sup>981 982</sup>. Je voudrais qu'elle fust comme celle des bons prædicateurs, qui est, comme dict saint Pol<sup>983</sup> : *Prædicamus autem Jesum Christum crucifixum ; Judæis quidem scandalum*<sup>984</sup>, etc. ; et aussi que l'intention fust de recevoir en son cœur Jesus Christ. Ou sont ceux qui ne vont a la prædication par curiosité de voir les façons et les paroles ? Que diries vous de ce malade lequel sçachant qu'en un jardin il y a l'herbe qui le peut guerir, n'y va que pour voir quelques fleurettes ? Semblables a Herodes, qui ne *desiroit de voir* Nostre Seigneur que par curiosité, et *le mesprisa*<sup>985</sup> ; aussi mesprisent-ils les prædicateurs quand ilz en ont passé leur fantasie, comme les femmes grosses, qui non par faim, mais par fantasie, desirent des viandes. Ah non ; mais comme il faut desirer la viande pour [se] nourrir, ainsy faut il user de la parole de Dieu, qui est l'aliment de nos ames : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei*<sup>986</sup>. *Euntes*, dict Nostre Seigneur<sup>987</sup>, *prædicate Evangelium omni creaturæ ; qui crediderit, salvus erit*<sup>988</sup>. Voyla la fin : *Ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum*<sup>989 990</sup>. *Qui*, donques, *habet aures audiendi, audiat*.

Quand l'homme entend la parole de Dieu sans ceste intention, elle est en luy comme ceste *semence* qui tombe *dans le chemin* : *Aliud cecidit secus viam*<sup>991</sup> ; la vayne gloire et la curiosité la perdent. C'est escouter la prædication *comme un mottet de musique* ; Ezech., 33<sup>992</sup> : *Es eis quasi carmen musicum ; et audiunt [134] verba tua, et non faciunt ea*<sup>993</sup>. Comme le malade qui regarderoit la boîte contenant la medecine de sa guerison.

La seconde disposition qu'il faut avoir pour bien ouyr la parole de Dieu, c'est l'attention ; car il y en a plusieurs qui viennent au sermon pour faire leur proffit, mais y estant, ou en dormant ou en causant ou en pensant ailleurs, ilz ne sont pas attentifz ; auxquelz, quand ilz sont de retour, si l'on demande que c'est qu'ilz ont rapporté du sermon, ilz peuvent bien respondre qu'ilz en sont revenuz gens de bien, pour en avoir rapporté les oreilles ou leur chapeau. Et ceux-ci sont encores de ceux qui se doivent sentir piqués de ceste parole de Nostre Seigneur : *Qui habet aures audiendi, audiat ; car, aures habent et non audiunt*<sup>994 995</sup>.

Or, cecy n'est pas une petite incivilité, que Dieu parlant a nous, nous ne voulions l'escouter, ne plus ne moins que si nous parlions a Dieu sans y penser ; de maniere que de ceux la Nostre Seigneur dict<sup>996</sup> : *Populus hic auribus me honorat, cor autem eorum longe est a me*<sup>997</sup>. Ah, que le Psalmiste<sup>998</sup> n'estoit pas de ceste façon : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus*<sup>999</sup>. I Reg., 3<sup>1000</sup>, Heli enseigne a Samuel la façon d'ouyr Dieu. *Dices : Loquere, Domine, quia audit servus*

<sup>980</sup> Rom., X, 17.

<sup>981</sup> Joan., III, 16.

<sup>982</sup> Afin que *la foi* vienne par l'ouïe, et que *quiconque* croit en lui ne pèrisse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

<sup>983</sup> I Cor., I, 23.

<sup>984</sup> *Mais pour nous, nous prêchons* Jésus Christ crucifié, qui est scandale aux Juifs.

<sup>985</sup> Lucæ, XXIII, 8, 11.

<sup>986</sup> Deut., VIII, 4 ; Matt., IV, 4.

<sup>987</sup> Marc., ult., 15, 16.

<sup>988</sup> *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Allez... prêchez l'Évangile à toute créature ; celui qui croira sera sauvé.*

<sup>989</sup> Joan., XVII, 3.

<sup>990</sup> Afin qu'ils vous connaissent, vous, seul vrai Dieu, et Celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ.

<sup>991</sup> Lucæ, VIII, 5.

<sup>992</sup> Vers. 32.

<sup>993</sup> *Et ils entendent vos paroles et ne les pratiquent pas.*

<sup>994</sup> Pss, CXIII, 14. CXXXIV, 17.

<sup>995</sup> *Ils ont des oreilles et n'entendent pas.*

<sup>996</sup> Matt., XV, 8.

<sup>997</sup> *Ce peuple m'honore des oreilles, mais son cœur est loin de moi.*

<sup>998</sup> Ps. LXXXIV, 9.

<sup>999</sup> *J'écouterai ce que le Seigneur Dieu me dira intérieurement.*

<sup>1000</sup> Vers, 9.

*tuus*<sup>1001</sup>. Jonæ, 1<sup>1002</sup>, *Dieu fait un grand vent sur mer*, si que chacun s'adresse a Dieu, et Jonas dort. Ainsy Dieu envoie le vent de *sa parole*<sup>1003</sup> et espouvante toute la barque, et l'auditeur dort. L'attention est si requise, que souvent l'intention defaillant, l'attention proffite. Saint Aug., l. 5, *Confess.*<sup>1004</sup> : « Veniebant in animum meum simul cum verbis quae diligebam, res etiam quas negligebam ; et dum cor aperiretur ad [135] excipiendum quam diserte diceret, pariter intrabat et quam vere diceret<sup>1005</sup>. »

La troisieme condition est l'humble obeyssance a la parole ouÿe ; car ceux qui oyent, et pour cela ne s'amendent pas, non habent *aures audiendi* : *Ego tanquam surdus non audiebam, et sicut mutus non aperiens os suum*<sup>1006 1007</sup>. Ce qui procede de plusieurs causes : l'une, qu'ilz ne reçoivent pas la parole de Dieu comme telle, ains comme la parole des prædicateurs ; et toutesfois Nostre Seigneur a dit une foys pour toutes : *Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit*<sup>1008</sup> ; *Et ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*<sup>1009 1010</sup> ; et ailleurs<sup>1011</sup> : *Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri*<sup>1012</sup>, etc. Dequoy se plaignant Nostre Seigneur, il dict a Ezechiel<sup>1013</sup> : *Nolunt audire te, quia nolunt audire me*<sup>1014</sup>. Et saint Pol s'en vante, 2 Cor., 13<sup>1015</sup> : *An experimentum quæritis ejus qui in me loquitur Christus*<sup>1016</sup> ? De la vient qu'ilz se moquent du pauvre prescheur, et prennent garde s'il crache, s'il luy eschappe une parole impropre.

L'autre cause, c'est qu'ilz rejettent tousjours sur autruy ce qui est dict par le prædicateur : O on a bien parlé contre cestuy-ci, etc. Quand on est invité au banquet on prend pour soy ; mays icy on est extremement courtois, car on ne cesse de donner aux autres. Vistes vous jamais un plus prompt jugement que celuy que fit David, lhors que Natan luy parla de sa faute en la personne d'un tiers<sup>1017</sup> ? Peut estre n'eust il pas esté si facile s'il eust parlé directement a luy mesme. [136]

La troisieme [cause] d'ou il vient, c'est que la parole de Dieu chasse le peché de l'ame, et l'homme qui se plaist au peché la trouve amere lhors qu'elle le sollicite : *Ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt*<sup>1018 1019</sup>. Ilz la trouvent bonne du premier abord, mais par apres, quand il faut venir a l'œuvre, ilz la trouvent amere. Ezech., 3<sup>1020</sup> : *Aperui os meum, et cibavit me volumine illo, et factum est sicut mel in ore meo*<sup>1021</sup> ; *in ore*, mais non *in stomacho*, quand il est question de faire operation. La parole de Dieu est une medecine, une manne : *Beati qui audiunt verbum Dei, en mangeant, et custodiunt illud*<sup>1022 1023</sup>, en digerant, etc. C'est pourquoy on voit si peu de fruit

---

<sup>1001</sup> *Tu diras : Parlez Seigneur, parce que votre serviteur écoute.*

<sup>1002</sup> Vers. 4, 5.

<sup>1003</sup> Ps. CXLVII, 18.

<sup>1004</sup> Cap. ult.

<sup>1005</sup> « Il arrivait que ces belles paroles [de saint Ambroise] dont j'étais avide, attiraient en mon esprit les choses dont je ne me souciais pas ; et comme mon cœur s'ouvrait pour recevoir l'élégance de son discours, la vérité qu'il annonçait y entraient en même temps. »

<sup>1006</sup> Ps. XXXVII, 14.

<sup>1007</sup> Ils n'ont pas des oreilles pour entendre. Comme un sourd je n'entendais pas, et j'étais comme un muet qui n'ouvre pas sa bouche.

<sup>1008</sup> Lucæ, X, 16.

<sup>1009</sup> Matt., ult., v. ult.

<sup>1010</sup> *Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. Et je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

<sup>1011</sup> Ibid., X, 20.

<sup>1012</sup> *Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père.*

<sup>1013</sup> Cap. III, 7.

<sup>1014</sup> *Ils ne veulent pas t'écouter, parce qu'ils ne veulent pas m'écouter.*

<sup>1015</sup> Vers. 3.

<sup>1016</sup> *Est-ce que vous voulez éprouver le Christ qui parle en moi ?*

<sup>1017</sup> II Reg., XII, 5.

<sup>1018</sup> Lucæ, VIII, 13.

<sup>1019</sup> *Ils croient pour un temps, et au temps de la tentation, ils se retirent.*

<sup>1020</sup> Vers. 2, 3 ; Apoc., X, 9, 10.

<sup>1021</sup> *J'ouvris ma bouche, et il me fit manger ce livre, et il fut comme le miel dans ma bouche.*

<sup>1022</sup> Lucæ, XI, 28.

<sup>1023</sup> *Bienheureux ceux qui écoutent la parole de Dieu... et qui la gardent.*

des prædications, et on rebat tant de fois une chose : *Manda, remanda*<sup>1024</sup>, etc.<sup>1025</sup>

Les uns oyent par mauvaise intention de coustume, de curiosité : *Et volucres cæli comedunt illud*<sup>1026 1027</sup> ; apres qu'ilz ont dict leur opinion du prescheur, c'est tout. Les autres, avec si peu d'attention, que la parolle de Dieu ne va pas jusques au cœur : *Et natum aruit, quia non habebat humorem*<sup>1028 1029</sup>. Les autres, avec tant de vices et mauvaises inclinations, si peu d'humilité et tant de superbe : *Et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud*<sup>1030 1031</sup>, si qu'elle n'est pas venue a son effect. O que Nostre Seigneur pourroit bien faire les lamentations de Job<sup>1032</sup> : *Quis mihi tribuat auditorem ? Qui me donnera un auditeur* de ceux que je desire, *qui in corde bono et optimo audiens verbum retineat, et fructum afferat in patientia*<sup>1033 1034</sup> ? *Qui habet aures audiendi, audiat.* [137]

Ceux qui ne font prouffit de la parole, sont semblables a Urie, portant lettres a Joab<sup>1035</sup> sans sçavoir ce qu'elles contiennent. *Fallentes vosmetipsos. Estote factores* (Jac., I <sup>1036</sup>) ; qui enim *verbi auditor est, et non factor, hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatæ suæ in speculo : consideravit enim se et abiit, et statim oblitus est qualis fuerit*<sup>1037</sup>. Mes Freres, soyes fervens a ouyr la parole, car *Evangelium Dei virtus est in salutem omni credenti*<sup>1038 1039</sup>. Escoutes-la avec humilité : *Statue servo tuo eloquium tuum in timore tuo*<sup>1040 1041</sup>. *Les murailles de vostre Hiericho* tomberont devant la parole : *Emittet verbum suum, et liquefaciet ea*<sup>1042 1043</sup>. Nostre Josué entrera dedans avec tous ses dons, et y tuera toutes nos mauvaises habitudes, mortifiant toute nostre ame. <sup>1044</sup> Il n'y aura que Raab de sauvée<sup>1045</sup> : Raab, nostre foy, laquelle ne faisoit point d'oeuvres que bastardes. Ainsy regnera Nostre Seigneur en nous. Amen. [138]

---

<sup>1024</sup> *Commande, commande encore.*

<sup>1025</sup> Is., XXVIII, 13.

<sup>1026</sup> Lucæ, VIII, 5.

<sup>1027</sup> *Et les oiseaux du ciel la mangent.*

<sup>1028</sup> Vers. 6.

<sup>1029</sup> *Ayant levé, elle sécha parce qu'elle n'avait point d'humidité.*

<sup>1030</sup> Vers. 7.

<sup>1031</sup> *Et les épines croissant en même temps, l'étouffèrent.*

<sup>1032</sup> Cap. XXXI, 35.

<sup>1033</sup> Lucæ, VIII, 15.

<sup>1034</sup> *Qui écoutant la parole, la retienne dans un cœur bon et excellent, et rapporte du fruit par la patience.*

<sup>1035</sup> II Reg., XI, 14.

<sup>1036</sup> Vers. 22-24.

<sup>1037</sup> *Vous trompant vous-mêmes. Pratiquez ; car si quelqu'un écoute la parole et ne la pratique pas, il sera comparé à un homme qui regarde dans un miroir son visage naturel : il s'est regardé et s'en est allé, et aussitôt il a oublié quel il était.*

<sup>1038</sup> Rom., I, 16.

<sup>1039</sup> *L'Evangile est la vertu de Dieu pour sauver tout croyant.*

<sup>1040</sup> Ps. CXVIII, 38.

<sup>1041</sup> *Etablissez votre parole dans votre serviteur par votre crainte.*

<sup>1042</sup> Ps. CXLVII, 7.

<sup>1043</sup> *Il enverra sa parole, et il les fera fondre.*

<sup>1044</sup> Pour les trois dernières lignes de ce sermon, il a semblé préférable de suivre la leçon de l'édition de 1643.

<sup>1045</sup> Josue, VI, 25 ; Heb., XI, 31.

## XII. Exorde d'un sermon pour le commencement du Carême

Fin février 1594 <sup>1046</sup>

(INÉDIT)

### AVANT PROPOS

*Pœnitentiam agite, appropinquavit  
enim Regnum cœlorum*<sup>1047</sup>.

MAT. 3. v. 2, et 4. v. 17.

Ce sont les premières ou plustost fondamentales paroles de la predication de Nostre Seigneur, lequel *apres avoir jeusné quarante jours*<sup>1048</sup> en la montaigne, descendant de la, commença a prescher aux Juifz, et puyz a tout le monde, la sainte *pœnitence pour la remission des pechez*<sup>1049</sup> ; nous faysant connoistre qu'ayant faict ce saint jeune pour une pœnitence non ja necessayre (car qui ne pecha jamays et ne peut onques pecher n'avoit ja besoin de pœnitence), mays pour une pœnitence exemplayre, il demandoit de nous pareille pœnitence, et qu'avec semblable façon nous surmontassions [139] les tentations. Enseignement lequel a esté entendu de ceste façon de tous nos anciens Peres, du college mesmes des Apostres, *et semini ejus in secula*<sup>1050</sup> <sup>1051</sup>, et a esté ainsy interpreté *per os sanctorum qui [a] Christo sunt prophetarum*<sup>1052</sup> <sup>1053</sup> ; lhors que par « tradition de main en main<sup>1054</sup>, » ilz ont observé tres etroittement et commandé le saint jeusne de Caresme, affin qu'en ce tems la on fit particulièrement pœnitence, pour s'approcher dignement autant qu'on peut du *Royaume des cieux*, ou ne se rendre pas incapables d'iceluy, s'approchant de nous par la communication du præcieux Cors de Nostre Seigneur, vive memoire de la mort de Nostre Seigneur et de sa Croix<sup>1055</sup>, par laquelle le *Royaume de Dieu*<sup>1056</sup>, qui n'estoit qu'a Dieu seul, a esté mesme communiqué aux hommes.

Qui est la rayson pour laquelle, devant choisir quelque proufitable discours avec lequel je puisse conduyre pas a pas, a journées rompues, vos ames au pied de la Croix au mont Calvaire par affection, et au saint Cors et Sang de Nostre Seigneur par realité, et vous y faire aborder heureusement, j'ay choisi ces saintes paroles, par lesquelles nous sommes advisés que le *Royaume de Dieu* s'approchant, si nous voulons [y] avoyr part, il faut que de nostre costé nous nous approchions de luy. Et pour nous en approcher, estans en la mer de ce monde, entre les flotz et les bourrasques de nos propres pechés, esquelz nous sommes tumbés par le miserable naufrage que nous avons faict par nostre faute, de l'innocence baptismale, il faut que nous [empoignons<sup>1057</sup>]

---

<sup>1046</sup> L'écriture et l'orthographe de ce sermon et du suivant prouvent qu'ils remontent à la première année du ministère apostolique de notre Saint. La teneur de ces deux pièces démontre de plus qu'il a dû prêcher entièrement la station quadragésimale ; mais de tous les sermons de ce Carême, les cinq qui vont suivre nous sont seuls parvenus.

L'Autographe de cet exorde comprend deux pages entières, et quelques lignes sur le haut de la troisième. Le surplus du feuillet est resté en blanc, ce qui donnerait à penser que la suite du sermon n'a pas été écrite.

<sup>1047</sup> *Faites pénitence, car le Royaume des cieux approche.*

<sup>1048</sup> Matt., IV, 2.

<sup>1049</sup> Marc., I, 4.

<sup>1050</sup> Lucæ, I, 55.

<sup>1051</sup> *Et de sa postérité dans les siècles.*

<sup>1052</sup> Ibid., v. 70.

<sup>1053</sup> *Par la louche des saints prophètes qui ont été dès le Christ.*

<sup>1054</sup> Concil. Trident., Sess. IV.

<sup>1055</sup> Lucæ, XXII, 19 ; Cor., XI, 24-26.

<sup>1056</sup> Marc., I, 15.

<sup>1057</sup> Pour l'emploi de ces signes [ ], voir note (701), p. 95.

nous jettions dedans l'esquif de pœnitence, seul refuge, seule consolation en ces dangers ; sur lequel, quoy que [nous] ne soyons sans crainte, regret, souspirs, faim et autres telles peynes, si est que nous sommes seurs d'arriver, si nous [140] avons bon courage, au port désiré de la Croix, et par apres de la gloire. Nous sommes advisés que, si nous voulons, le *Royaulme des cieux*, vraie terre de promission, est pour nous ; il ne faut que sortir d'Egipte et fayre pœnitence, que bien tost nous y arriverons. Et c'est de ce voyage, c'est de ce pelerinage duquel je veux discourir, et quasi vous conduire de logis en logis<sup>1058</sup>, par la main de la consideration, jusques au lieu que vous devez desirer.

Mays pour ce que le chemin par lequel nous devons passer est un grand desert de pœnitence, avant toutes choses je vous veux dire un peu des conditions et qualités d'iceluy, affin que vous ne soyes pas si nouveaus par apres des choses que nous y verrons par le menu ; et puy, nous regarderons de nous acheminer. [141]

---

<sup>1058</sup> Nom., XXXIII, 1.

### XIII. Fragment d'un sermon pour le jeudi après le premier Dimanche de Carême

3 mars 1594 <sup>1059</sup>

(INÉDIT)

.....  
*Dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ*<sup>1060</sup> ; *Beati qui habitant in domo tua, Domine*<sup>1061 1062</sup>.

D'icy il propose ne plus offencer, et se desplaict avoir perdu son Paradis, et se lamente de sa perte. Puys, regardant en haut, et voyant le Ciel ouvert avec *la clef* de la Croix<sup>1063</sup>, il monte sur la colline d'esperance, toute fleurie et pleyne de l'odeur des olives de grace et des lauriers de gloire ; et c'est alors que l'ame sospire, c'est alors que les esprits se resveillent pour aller en Paradis, pour sortir du peché. Et celluy qui estoit accoustumé aux playsirs du peché, commençant desja a fleurir, a ressentir et savourer les playsirs de la grace sur ceste colline d'esperance, regrettant infiniment le tems perdu et regardant les loyers æternelz de la vertu, elle peut bien dire : *Defecerunt oculi mei in eloquium tuum, dicentes : Quando consolaberis me*<sup>1064</sup> ? *Defecerunt oculi mei, suspicientes in excelsum*<sup>1065</sup>. *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ ? et volabo*<sup>1066 1067</sup>. [142]

Mays comme l'espervier affamé regardant contre la belle proye, se voulant jetter au vol pour s'en saysir et assovir son estomac et avidité, au premier elancement quil fait se trouvant attaché, tout colere, bat tant des aisles et des pieds quil romp son lien, ainsy l'ame qui est arrivée sur ceste verdoyante et gäye colline d'esperance, regardant le Paradis qui luy est donné en proye, tasche de s'y eslancer ; et c'est lhors quil se sent estre lié par le peché, non pas au paravant. O quel regret ; les plumes ne luy manquent pas, ni le courage : *Dirumpamus vincula eorum*<sup>1068</sup> ; *Dominus solvit compeditos*<sup>1069 1070</sup>. C'est alors quil se debat, voulant fuir l'enfer d'un costé et prendre la proye de l'autre ; c'est alhors quil entre es saints et justes courroux d'attrition. Mays imagines vous que l'espervier sceust parler et quil eust rayson, ou plustost que quelqu'un parlast pour luy ; ne diroit il pas au maistre : Laschez moy, je vous prie, je ne m'iray point esgarant, je retourneray tousjours a vous ? O l'ame devote ayant rayson, se sentant lier, n'est pas comme l'oyseau qui ne fait que battre, mays regardant son Maistre, elle s'adresse a luy : Seigneur, deslie moy ; *Seigneur, filia mea male a demonio vexatur*<sup>1071</sup> ; *Ad te, Domine, levavi animam meam, Deus meus in te confido, non erubescam*<sup>1072 1073</sup>.

De la, l'ame s'en va sur la colline de l'amour ; car voyant son Maistre prest a la delivrer

---

<sup>1059</sup> Pour la justification de cette date, voir la note précédente (p. 139), et l'allusion faite pp. 144, 145, à l'Evangile de la Chananéenne.

<sup>1060</sup> Ps. XXV, 8.

<sup>1061</sup> Ps. LXXXIII, 5.

<sup>1062</sup> *J'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire. Bienheureux ceux qui habitent dans votre maison, Seigneur.*

<sup>1063</sup> Is., XXII, 22.

<sup>1064</sup> Ps. CXVIII, 82.

<sup>1065</sup> Is., XXXVIII, 14.

<sup>1066</sup> Ps. LIV, 7.

<sup>1067</sup> *Mes yeux ont défailli dans l'attente de votre parole, disant : Quand me consolerez-vous ? Mes yeux ont défailli regardant en haut. Qui me donnera des ailes comme à la colombe ? et je m'envolerai.*

<sup>1068</sup> Ps. II, 3.

<sup>1069</sup> Ps. CXLV, 7.

<sup>1070</sup> *Rompens leurs liens. Le Seigneur délie les détenus.*

<sup>1071</sup> Matt., XV, 22.

<sup>1072</sup> Ps. XXIV, 1, 2.

<sup>1073</sup> *Ma fille est misérablement tourmentée par le démon. C'est vers vous, Seigneur, que j'ai élevé mon âme ; mon Dieu, je me confie en vous, je ne rougirai point.*



d'enfer et luy donner le Paradis, non obstant tous ses pechés, pourveu qu'elle recoure en ferme fiance a luy, elle commence a admirer la bonté d'icelluy : *Quam bonus Israel Deus, iis qui recto sunt corde*<sup>1074 1075</sup>. O si j'eusse esté si sage que d'obeir a ses commandemens, que je jouyrois bien de ses faveurs. O quil est bon : *Confitemini Domino* [143] *quoniam bonus*<sup>1076 1077</sup>. Et puy tout a coup, la voyla parmi les aménités de charité : *Diligam te, Domine, fortitudo mea*<sup>1078</sup> ; *Dilexi, quoniam exaudiet Dominus*<sup>1079 1080</sup>. Et de dessus ceste colline, elle considere encor ses pechés, lesquelz elle deteste : *Peccavi in cælum et coram te, jam non sum dignus, Domine, non sum dignus vocari filius tuus*<sup>1081</sup> ; *ut intres sub tectum meum*<sup>1082</sup>. *Non intres in iudicium cum servo tuo, Domine*<sup>1083</sup> ; *Miserere mihi, Domine, secundum magnam misericordiam tuam*<sup>1084 1085</sup>. Comment donques ay je bien eu le courage d'offencer une si grande bonté ? Ja n'advienne que desormais je retourne a une si grande iniquité.

Que si peut estre tu ne peux pas monter au Ciel pour aller contempler la bonté de Dieu, regarde la en son *miroir* : *Miroir de la bonté* de Dieu<sup>1086</sup> est la Passion du Sauveur Jesus. Regarde ce beau jeune gentilhomme, la beauté du monde, la bonté parfaite, la douceur des Anges, venu en terre, et demande : Pourquoi est venu le Roy du Ciel en terre ? Et les Anges te répondront : *Sic Deus dilexit mundum*<sup>1087 1088</sup>. Y est il venu volontairement ? Tres : *Exultavit ut gigas ad currendam viam*<sup>1089 1090</sup>. Et pourquoi ? Sic Deus, etc. Mays sil vouloit venir, pourquoi n'est il venu triomphant, non pas passible ? *Ut iniquitates omnium nostrum ipse portaret*<sup>1091 1092</sup>. Et cela, l'a il fait de bon cœur ? De si bon cœur que *desiderio desideravit hoc Pascha*<sup>1093 1094</sup>. Pourquoi ? *Sic Deus dilexit mundum*. Pourquoi donques [144] en ce jardin d'Olives ou je suys venu avec luy, se contriste il ? Pour te monstrier quil endure reallement, et d'autre costé, voyant que tu mesprises ainsy sa redemption et quil y a si peu de gens qui en face conte. Pourquoi a il voulu tant endurer ? *Sic Deus dilexit mundum*.

Sus donques, debout, o mon ame : Si Dieu t'a tant aymé que pour te laver de tes pechés il a envoyé son *Filz*, regrette, lamente, pleure les pechés que tu as commis, et desormais n'abandonne jamais un si bon Maistre. Crie luy merci du passé, et pour l'avenir prometz qu'a la premiere commodité tu te confesseras, et pour n'estre ingrateras une vraie vie de pœnitence, cheminant outre la journée de contrition, encores par celle de pœnitence et satisfaction. O mes Freres, si vous aves cest'affection vous estes bien arrivés au mont d'Olivet, c'est a dire de paix et de grace. Si vous n'y estes encores, cheminez toute cest'huitayne en ceste desplaysance de vos pechés, et je suys assuré que, aydant Dieu, vous y arriveres, et entendres la douce voix du Sauveur : O anima,

---

<sup>1074</sup> Ps. LXXII, 1.

<sup>1075</sup> *Que Dieu est bon à Israël, à ceux qui ont le cœur droit !*

<sup>1076</sup> Ps. CXVII, 1.

<sup>1077</sup> *Louez le Seigneur parce qu'il est bon.*

<sup>1078</sup> Ps. XVII, 1.

<sup>1079</sup> Ps. CXIV, 1.

<sup>1080</sup> *Je vous aimerai, Seigneur, ma force. J'ai aimé, parce que le Seigneur exaucera...*

<sup>1081</sup> Lucæ, XV, 21.

<sup>1082</sup> Matt., VIII, 8.

<sup>1083</sup> Ps. CXLII, 2.

<sup>1084</sup> Ps. L, 1.

<sup>1085</sup> *J'ai péché contre le ciel et devant vous, je ne suis plus digne, Seigneur, je ne suis pas digne d'être appelé votre fils ; que vous entriez sous mon toit. N'entrez pas en jugement avec votre serviteur, Seigneur. Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséricorde.*

<sup>1086</sup> Sap., VII, 26.

<sup>1087</sup> Joan., III, 16.

<sup>1088</sup> *Dieu a tellement aimé le monde.*

<sup>1089</sup> Ps. XVIII, 6.

<sup>1090</sup> *Il a exulté comme un géant pour parcourir sa carrière.*

<sup>1091</sup> Is., LIII, 5, 6, 11.

<sup>1092</sup> Afin de porter lui-même les iniquités de nous tous.

<sup>1093</sup> Lucæ, XXII, 15.

<sup>1094</sup> Il a désiré d'un grand désir cette Pâque.

*magna est fides tua ; fiat tibi sicut vis*<sup>1095 1096</sup>. [145]

---

<sup>1095</sup> Matt., XV, 28.

<sup>1096</sup> *O âme, ta foi est grande ; qu'il te soit fait comme tu veux.*

## XIV. Sermon pour le vendredi après le troisième Dimanche de Carême

18 mars 1594 <sup>1097</sup>

FERIA 6 POST 3. DOMINICAM QUADRAGESIMÆ<sup>1098</sup>

*Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate ; nam et Pater tales quærit qui adorent eum. Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare*<sup>1099</sup>.  
JOAN., 4, vv. 23, 24.

Ceste ci est l'une des plus notables et signalées sentences de l'Évangile, en laquelle la manière de bien et deüement servir Dieu est exprimée et déclarée par Dieu même. Au reste, elle est très difficile, et tirassée ça et là par les adversaires de l'Église Catholique, pour renverser la foy des Anciens ; et neantmoins en icelle sont cachés plusieurs admirables secretz en confirmation [146] de la créance de l'Église et de la vérité d'icelle ; secretz et mystères lesquels jamais nous ne découvrirons, si Celui qui les y a mis pour nostre salut ne les nous fait voir par sa grace. Prions le doncques par son sang, qu'il nous en fasse participans à son honneur et gloire, et prenons pour advocate sa Mère, à laquelle nous présenterons le salut angélique. *Ave Maria*.

Comme le chasseur ayant donné la chasse et le cours au cerf et à la biche, la va attendre auprès de quelque fontaine ou elle a accoustumé de s'abreuver (car ceste sorte d'animal est sujette à la soif étrangement), pour la prendre après que la froideur de l'eau l'aura engourdie, suivant le dire du Psalmiste<sup>1100</sup> : *Comme le cerf crie vers la fontaine, ainsi mon âme vous souhaite, o mon Dieu*, tout de même Notre Seigneur, en l'histoire de l'Évangile du jourdhuy, s'en va auprès d'une fontaine attendre une pauvre pécheresse altérée par son iniquité, afin de la prendre d'une très glorieuse chasse, après qu'avec ses saintz discours il l'a engourdie aux mouvemens de son péché et de sa concupiscence. Mais oyez brièvement l'histoire<sup>1101</sup>, puis nous nous arrêterons sur nostre principal point quand nous l'aurons rencontré.

Les disciples de Notre Seigneur baptizoyent une grande multitude de personnes en Judée, et beaucoup plus que saint Jan Baptiste n'avoit fait ; dequoy Notre Seigneur s'apercevant les Scribes et Pharisiens estre irrités, pour l'envie qu'ilz avoyent sur luy, et n'estant encores venu le tems de sa Passion, voyant le peu de profit qu'il faisoit en Judée, et pour donner commencement à sa sainte prædication, *il s'en alla en Galilée* et s'arresta en Capharnaüm, qui estoit sur les limites de Zabulon et Nephtali, suivant la prophétie d'Isaïe<sup>1102</sup> : *Primo tempore alleviata est terra Zabulon, et terra Nephtali*<sup>1103</sup>. [147]

Or, entre la Judée et la Galilée estoit la Samarie, en laquelle il y avoit *une ville qui*

<sup>1097</sup> La date de ce sermon est précisée par les affinités qu'il offre avec ceux qui appartiennent à cette même période. Voir de plus note (1046), p. 139.

<sup>1098</sup> Pour le titre latin de ce sermon, et tous les autres titres qui seront imprimés dans le même caractère, voir l'Avis au lecteur.

<sup>1099</sup> *L'heure vient et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car ce sont les adorateurs que le Père cherche. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité.*

<sup>1100</sup> Ps. XLI, 1.

<sup>1101</sup> Joan., IV, 1-19.

<sup>1102</sup> Cap. IX, 1.

<sup>1103</sup> *Dans le premier temps la terre de Zabulon a été touchée légèrement, ainsi que la terre de Nephtali.*

*s'appelloit Sichar*, ville située sur le mont Garisin, illustre pour avoir été le chef du royaume d'Israël, établie par cest acariastre Hieroboam<sup>1104</sup> ; pource qu'Abraham, sortant de Mesopotamie, y ædificia un autel, y estant arrivé, ceste terre luy fut promise<sup>1105</sup>. Jacob, revenant de Mesopotamie, y dressa sa tente et y acheta une partie du champ d'Hemor<sup>1106</sup>. La fut corrompue Dina, et le filz du Roy tué et beaucoup d'hommes, par les enfans de Jacob<sup>1107</sup>. Ce fut une cité de refuge<sup>1108</sup>. Joseph y fut enseveli en un champ qui avoit esté donné a Joseph en prerogative, qui estoit celuy d'Hemor<sup>1109</sup>.

*La estoit une fontaine de Jacob* qu'il fit faire, et Joseph y estoit enseveli, ou Nostre Seigneur estant arrivé, lassé et recreu du chemin qu'il avoit faict, *il s'assit ainsy sur la fontaine : Jesus autem fatigatus ex itinere sedit sic supra fontem. Sic, ainsy*, comme il se trouva ; *sic*, parce qu'il estoit las ; *sic*, il estoit recreu, et par *ainsy* il s'assit ; *sic*, comme un autre homme. Consideres vous point la bonté de ce Seigneur, l'affection de ce Chasseur qui court pour prendre la proye de l'ame, tant qu'il est las et contraint, par maniere de dire, de se reposer ? Consideres vous point nostre lascheté, qui nous faschons de la moindre peyne du monde qu'il faut prendre pour nous sauver nous mesmes ? Or, Nostre Seigneur n'estoit pas las sans cause, car il avoit cheminé bien tard, et a pied sans doute, dont l'Evangéliste dict : *Hora autem erat quasi sexta, il estoit ja quasi midy* ; car les Juifz partagent le jour en douze heures et la nuict en douze.

Et ce pendant que ce celeste Chasseur se repose, voicy venir la pauvre miserable biche, mays bien tost heureuse et trois fois heureuse Samaritaine, qui venoit a l'eau : *Venit autem mulier de Samaria haurire aquam*. O bienheureuse Samaritaine, tu viens puiser l'eau mortelle, et tu as trouvé l'eau immortelle de la grace du Sauveur. Heureuse Rebecca, qui venant a la fontaine y trouvas le valet d'Abraham qui te rendit espouse d'Isaac<sup>1110</sup> ; mais [148] plus heureuse Samaritaine, qui venant a l'eau maintenant, y trouves Nostre Seigneur qui, de pecheresse que tu estois, te rend sa fille et son espouse.

Voicy l'occasion que Nostre Seigneur prend de sauver ceste ame ; car la, pres de la fontaine, *il luy dict : Da mihi bibere, Donnes moy a boire*. Nostre Seigneur, pour avoir occasion de nous faire du bien, nous demande les oeuvres de misericorde. Il ne demande pas a boire pour boire, mais pour faire boire ceste Samaritaine l'eau de grace. Or, il entre en propos avec elle, parce que *ses disciples estoyent allés en la ville acheter des viandes ; Discipuli enim ejus abierant in civitatem ut cibos emerent*. Parlant aussi seul avec elle, il avoit plus de commodité de luy faire confesser son peché, dont *la femme luy dict, dixit ergo ei mulier Samaritana* (parce qu'elle n'eust pas commencé ; Bern., 1. *De Grat. et Lib. Arb.*<sup>1111</sup> : « Conatus liberi nostri arbitrii cassi sunt si non adjuventur, et nulli si non excitentur ») : *Quomodo tu, Judæus cum sis, bibere a me poscis, quæ sum mulier Samaritana ? non enim coutuntur Judæi Samaritanis*<sup>1112</sup>. Les Samaritains estoyent en horreur aux Juifz, comme je diray ci apres<sup>1113</sup>. Ceste femme donques luy reproche cela, comme disant : Vous autres Juifz, tenes les Samaritains pour excommuniés ; et *comme donques me demandes vous a boire ?* Elle sçait bien que ce n'est pas commerce que de demander un peu d'eau, mais elle luy dict cela par reproche. [149]

*Respondit Jesus, et dixit ei : Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi, da mihi bibere,*

---

<sup>1104</sup> III Reg., XII, 25.

<sup>1105</sup> Gen., XII, 6, 7, XIII, 14, 15.

<sup>1106</sup> Ibid., XXXIII, 18, 19.

<sup>1107</sup> Ibid., XXXIV.

<sup>1108</sup> I Paral., VI, 67.

<sup>1109</sup> Josue, ult., 32.

<sup>1110</sup> Gen., XXIV, 15, 51.

<sup>1111</sup> Cap. XIII, initio.

<sup>1112</sup> « Les efforts de notre libre arbitre sont inutiles s'ils ne sont pas aidés, et nuls s'ils ne sont pas excités. » *Comment vous, qui êtes Juif, me demandez-vous à boire à moi, qui suis une femme Samaritaine ? car les Juifs n'ont point de commerce avec les Samaritains.*

<sup>1113</sup> L'explication annoncée ici n'est donnée que dans le fragment suivant (voir pp. 154, 155). On pourrait en conclure que le Saint s'était d'abord proposé de consacrer un seul sermon à commenter l'Evangile de la Samaritaine, mais que la rédaction en étant faite, l'étendue qu'il présentait l'obligea à le diviser.

*tu forsitan petiisses ab eo, et dedisset tibi aquam vivam*<sup>1114</sup>. Voicy ou Nostre Seigneur commence a luy tirer les sagettes de son divin amour. Deux choses : 1. *Si tu sçavois le don de Dieu* que le Pere a donné au monde ; Sic *Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret, ut omnis qui credit, etc., habeat vitam æternam*<sup>1115 1116</sup>. 2. *Et qui est Celuy qui te demande a boire* ; car c'est Celuy qui est venu abbeuver toutes les ames, c'est Celuy qui est venu respandre son sang pour arrouser l'Eglise, c'est Celuy qui est venu *non vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam*<sup>1117</sup><sup>1118</sup>. *Si tu eusses conneu et l'un et l'autre, le don du Pere, et que c'est moy*<sup>1119</sup> qui suis ce don la.

Deux autres choses : *Tu forsitan petiisses ab eo*. 1. *Forsitan*, le libre arbitre ; 2. *petiisses ab eo*, non expectasses<sup>1120</sup>. Deux autres choses : 1. *Et dedisset tibi*, non sicut tu quæ recusas ; 2. *aquam vivam*, multo excellentiorem ea quam a te peto<sup>1121</sup>.

*Dicit ei mulier : Domine, neque in quo haurias habes, et puteus altus est ; unde ergo habes aquam vivam*<sup>1122</sup> ? Comme elle va desvoyer l'intelligence de Nostre Seigneur, parlant d'un don de Dieu ; et elle va parler de la terre. 2. Nostre Seigneur parle de l'eau vive et elle, de la morte : *Unde ergo ? Quomodo hic carnem suam*<sup>1123</sup> ? etc. *Numquid tu major es patre nostro Jacob, qui dedit nobis puteum, et ipse ex eo [150] bibit, et filii ejus, et pecora ejus*<sup>1124</sup> ? Voyes la ruse, elle est desja esclairée du Sauveur, elle n'ose dire : Non, tu n'es pas ; mais interroge : *Numquid tu ?* Ce pendant elle montre qu'il y a bien de la peyne a croire. Mays voyes quelle honorable memoyre elle fait de Jacob, et comme elle s'apprivoise peu a peu : *patre nostro*, de *nostre pere Jacob* ; nous tous venuz d'un mesme pere.

*Respondit ei Jesus, et dixit ei : Omnis qui bibit ex aqua hac, sitiet iterum ; qui autem biberit ex aqua quam ego dabo, non sitiet in æternum*<sup>1125</sup>. Consideres un peu la difference qu'il y a entre les deux eaux : l'une apaise la soif, mais ce n'est pas pour long tems ; l'autre, *in æternum*, etc. Il y a icy a considerer deux soifs, l'une du cors, l'autre de l'ame ; car les desirs sont une soif a l'ame, dont Nostre Seigneur dict : Non sitiet, et le Psalmiste<sup>1126</sup> : *Sitivit anima mea ad Deum fontem vivum*<sup>1127</sup>. Mais le Saint Esprit, a qui le reçoit par grace, il esteint la soif du cors et de l'ame, en ce monde et en l'autre. En ce monde : *Omnia arbitratus sum ut stercora, ut Christum lucrifacerem*<sup>1128</sup><sup>1129</sup> ; mais imparfaitement, car il y a tousjours de l'homme : *Sentio in membris meis legem repugnantem legi mentis meæ*<sup>1130 1131</sup>. En l'autre, parfaitement : *Satiabor cum apparuerit gloria tua*<sup>1132</sup> ; Psal. 16<sup>1133</sup>. Les eaux du monde n'empeschent la soif seternelle, mais si font les eaux du Saint Esprit. Exemple du Lazare et du mauvais riche<sup>1134</sup>. *Sed aqua quam ego dabo ei, fiet in eo*

---

<sup>1114</sup> *Jésus répondit et lui dit : Si tu savais le don de Dieu et qui est Celui qui te dit, donne-moi à boire, peut-être lui en eusses-tu demandé toi-même, et il t'aurait donné de l'eau vive.*

<sup>1115</sup> Joan., III, 16.

<sup>1116</sup> *Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, afin que quiconque croit, etc., ait la vie éternelle.*

<sup>1117</sup> Lucæ, V, 32.

<sup>1118</sup> *Non appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence.*

<sup>1119</sup> Joan., IV, 26.

<sup>1120</sup> *Peut-être... lui en eusses-tu demandé, tu n'eusses pas attendu.*

<sup>1121</sup> *Et il t'aurait donné, non comme toi qui la refuses ; de l'eau vive, beaucoup plus excellente que celle que je te demande.*

<sup>1122</sup> *La femme lui dit : Seigneur, vous n'avez pas de quoi puiser, et le puits est profond ; d'où auriez-vous donc de l'eau vive ?*

<sup>1123</sup> Ibid., VI, 53.

<sup>1124</sup> *Comment celui-ci [peut-il nous donner] sa chair ? etc. Etes-vous plus grand que notre père Jacob qui nous a donné ce puits, et qui en a bu, lui et ses enfants et ses troupeaux ?*

<sup>1125</sup> *Jésus lui répondit et lui dit : Quiconque boit de cette eau aura encore soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif.*

<sup>1126</sup> Ps. XLI, 2 ; juxta Vulgatam antiquam.

<sup>1127</sup> *Mon âme a soif de Dieu, fontaine vivante.*

<sup>1128</sup> Philip., III, 7, 8.

<sup>1129</sup> *J'ai réputé toutes choses comme des ordures afin de gagner le Christ.*

<sup>1130</sup> Rom., VII, 23.

<sup>1131</sup> *Je sens dans mes membres une loi qui combat la loi de mon esprit.*

<sup>1132</sup> *Je serai rassasié lorsque votre gloire m'aura apparue.*

<sup>1133</sup> Vers. ult.

<sup>1134</sup> Lucæ, XVI, 19-31.

*fons aquæ salientis in vitam æternam*<sup>1135</sup>. Autant [151] monte l'eau qu'elle descend. Rom. 8 <sup>1136</sup>: *Suscitabit corpora vestra mortalia, propter inhabitantem Spiritum ejus in vobis*<sup>1137</sup>, etc.

*Dicit ei mulier : Domine, da mihi hanc aquam, ut non sitiam, nec veniam huc haurire*<sup>1138</sup>. Elle croit que Notre Seigneur est plus grand que Jacob et donne une meilleure eau, mais elle la demande pour le temporel, encores non éclairée.

*Dicit ei Jesus : Voca virum tuum. Respondit : Non habeo virum. Dicit ei Jesus : Bene dixisti, quia virum non habeo ; quinque enim viros habuisti, et nunc quem habes non est tuus vir : hoc vere dixisti. Dicit ei mulier : Domine, video quia propheta es tu. Confessio peccatorum. Dixi : Confitebor adversum me injustitiam meam Domino, et tu remisisti iniquitatem peccati mei*<sup>1139</sup>  
<sup>1140</sup>. [152]

---

<sup>1135</sup> *Mais l'eau que je lui donnerai, deviendra en lui une fontaine d'eau jaillissant à la vie éternelle.*

<sup>1136</sup> Vers. 11.

<sup>1137</sup> *Il ressuscitera vos corps mortels à cause de son Esprit qui habite en vous.*

<sup>1138</sup> *La femme lui dit : Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif et que je ne vienne plus puiser ici.*

<sup>1139</sup> Ps. XXXI, 5.

<sup>1140</sup> *Jésus lui dit : Appelle ton mari. Elle répondit : Je n'ai point de mari. Jésus lui dit : Tu as bien dit, Je n'ai point de mari ; car tu as eu cinq maris, et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari ; en cela tu as dit vrai. La femme lui dit : Seigneur, je vois que vous êtes un prophète. Confession des péchés. J'ai dit : Je confesserai contre moi mon injustice au Seigneur, et vous m'avez remis l'iniquité de mon péché.*

## XV. Fragment d'un sermon pour le quatrième Dimanche de Carême

20 mars 1594 <sup>1141</sup>

### 4. DOM. QUADRAGESIMÆ

*Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum,  
in spiritu et veritate oportet adorare*<sup>1142</sup>.

[Joan., IV, 24.]

Après qu'Helie eut fait ceste grande vengeance et tuerie des *prophetes de Baal vers le torrent de Cison*, comme il est escrit 3. Reg., 18 <sup>1143</sup>, il prædict a Achab une grande pluye, et *commanda a son garçon et serviteur de regarder contre la mer de la montaigne de Carmel sept fois. Et la septiesme fois, voicy venir une nuëe, petite comme le vestige d'un homme*, et bien tost apres, vint *une grosse nuëe, un vent et une grande pluÿe*<sup>1144</sup>. S'il vous plaist de regarder les sept parolles que Nostre Seigneur dict a la Samaritaine, vous verres en icelles comme une *petite nuëe*, grosse d'une [153] sainte pœnitence, qui, puy apres, grossira et fera venir une grande troupe de Samaritains<sup>1145</sup>. Vous estes desja a la cinquiesme, ou Nostre Seigneur faict confesser son peché a la Samaritaine<sup>1146</sup>.

Je crois que vous sçaves l'histoire de la resuscitation de l'enfant de la devote Sunamite, faite par Helisee. Comme il est escrit 4 dés Rois, 4 <sup>1147</sup>, Helisee avoit logé chez elle ; en contreschange, il luy obtint un enfant, mais il mourut jeune. Elle s'en va au mont de Carmel au mesme Prophete, affin qu'il obtinst vie pour son enfant. Helisee vint luy mesme chez la Sunamite, *ferme l'huis sur soy et le petit enfant, prie Dieu, se couche sur le petit enfant* par deux fois ; en fin la petite creature baille *sept fois, et ouvre les yeux* et resuscite. Ainsy Nostre Seigneur s'accommode tellement a la Samaritaine, estant seul avec elle, qu'elle, baillant sept fois, resuscite de la mort du peché a la vie de la grace. Ce sont les sept parolles qu'elle dict ; nous estions en la cinquiesme : *Propheta es tu*<sup>1148</sup>. Mais il vous faut resouvenir de deux choses que je disois vendredy : 1. que l'occasion fit reconnoistre Nostre Seigneur pour prophete a la Samaritaine ; 2. que les Juifz tenoyent les Samaritains pour hseretiques et payens ; mais je ne vous dis pas au long les raysons.

L'origine des Samaritains est, qu'apres la division du royaume d'Israël faite par Hieroboam (3. Reg., 12), comme Achias Silonite avoit prædict 3. Reg., 11 <sup>1149</sup>, qui seroit long a raconter, Hieroboam, de peur que les dix tribuz de son obeyssance ne reprinssent l'affection de leur roy naturel, Roboam, s'ilz alloyent reconnoistre le Temple et l'ordinaire succession des prestres en Hierusalem, il fit un temple des faux dieux en Samarie, et *fit des prestres du vulgaire, qui n'estoyent pas de la succession legitime de Levi*<sup>1150</sup>. De ce schisme, ne vint que mal en Israël. En fin, sous Osee, Salmanazar roy d'Assyrie rendit captifz tous ces schismatiques, comme le Turc a

<sup>1141</sup> Les allusions faites dans ce fragment au sermon précédent, rendent indiscutable la date que nous lui attribuons. Les questions de polémique effleurées dans ces deux pièces ne contredisent pas notre assertion ; car, on a pu le constater déjà, et plusieurs déposants au Procès de Béatification de notre Saint l'attestent, même en traitant des sujets de morale, il avait toujours en vue la conversion des hérétiques, et ne manquait pas, quand l'occasion s'en présentait, de toucher quelque point de controverse.

<sup>1142</sup> *Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité.*

<sup>1143</sup> Vers. 40.

<sup>1144</sup> Vers. 41-45.

<sup>1145</sup> Joan., IV, 30.

<sup>1146</sup> Vide supra, p. 152.

<sup>1147</sup> Vers. 8-35.

<sup>1148</sup> Vide supra, p. 152.

<sup>1149</sup> Vers. 31.

<sup>1150</sup> III Reg., XII, 27-31.

faict nos schismatiques, et pour les garder de rebellion les fit tous transmarcher en Assyrie, et en leur place envoya des Scythiens et Babylonniens ; c'estoyent [154] des meschans. Dieu envoya des Lyons ; en remede dequoy on leur envoya un prestre de ceux qui estoyent captifz, qui leur enseignoit la loy de Dieu ; mais ces gens ne se sçavoient resoudre a abandonner leur idolatrie, et partant adoroient Dieu et tenoyent sa religion, et la religion des faux dieux<sup>1151</sup>. Or, il est croyable que tous n'abandonnerent pas, mais en demeura quelques uns, et autres retournerent, dont les Samaritains demeurèrent ainsy. Puys, il vint un abuseur, un apostat, qui leur mit en teste plusieurs hseresies.

Or, cela præsupposé, les Juifz haïssoient les Samaritains, I. parce qu'ilz tenoyent leurs possessions, car Samarie appartenoit aux Hebreux ; 2. parce qu'ilz estoyent de la race des Assyriens qui avoyent fort tourmenté les Juifz ; 3. parce que parmi eux regnoit le Gentilisme avec la vraye religion, et chascun se gouvernoit comme bon luy sembloit. 4. Les Samaritains empescherent les Juifz revenuz de la captivité, au tems d'Artaxerxes, de reædifier la ville et le Temple ; Esdr. I, c. 4, 5. [5.] C'estoyent des gens neutres, ce dict Joseph, l. 12, c. 7. [6.] Parce qu'ilz les scandalisoient et retiroient leurs criminelz, ce dict Joseph, l. 11, c. 8 ; [7.] mais sur tout, c'est parce qu'ilz estoyent schismatiques, et avoyent dressé autel contre autel, ayant faict un temple au mont de Garisin, et des prestres autres que de la succession ordinaire, dont vint la dispute devant le roy d'Egypte, qui adjugea pour les Hebreux (Joseph, l. 11 et 13); et qu'ilz ne recevoient que les cinq Livres de Moyse, le Pentateuche, du reste ilz s'en mocquoient. Voyla la dispute principale.

Dont, a nostre propos, Nostre Seigneur avoit faict confesser a la Samaritaine son peché et le luy avoit descouvert, par ou elle conneut qu'il estoit prophete : *Domine, video quia propheta es tu*<sup>1152</sup>. Mais parce qu'il luy faschoit de s'arrester sur ce discours, elle le destourne sur une dispute de la religion ; car c'est l'ordinaire des religions vicieuses que de mettre force disputes en avant, et que les peuples s'en veulent aussi bien mesler que les autres. Voicy donques ceste femme qui faict de [155] la theologienne, et veut chercher son salut, et dict<sup>1153</sup> : *Patres nostri in monte hoc adoraverunt, et vos dicitis quia Hierosolymis est locus ubi adorare oportet*<sup>1154</sup> ; Jacob a adoré, retournant de Mesopotamie, en ce mont (Genes., 33<sup>1155</sup>), et Abraham (Genes., 12<sup>1156</sup>) ; si donques *nos peres y ont adoré*, pourquoy dites vous, etc.

Mais sçaches qu'adorer est pris ici pour sacrifier ; car quant a l'adoration privee, elle se pouvoit faire par tout, mais sacrifier, non, sinon *au lieu choisi par le Seigneur* ; Deuter., 12<sup>1157</sup>. Et c'estoit la question qui estoit entre les Juifz et les Samaritains, que ceste femme propose. Et me semble voir une femme dans Geneve dire : Pourquoi ne manges vous de la chair ? les Apostres en ont bien mangé, etc. [156]

---

<sup>1151</sup> IV Reg., XVII.

<sup>1152</sup> Vide supra, p. 152.

<sup>1153</sup> Vers. 20.

<sup>1154</sup> *Nos pères ont adoré sur cette montagne, et vous dites, vous, que Jérusalem est le lieu où il faut adorer.*

<sup>1155</sup> Vers. 18-20.

<sup>1156</sup> Vers. 7.

<sup>1157</sup> Vers. 5, 6.



## XVI. Sermon pour le Dimanche des Rameaux

3 avril 1594 <sup>1158</sup>

*In crastinum autem turba milita, quæ  
venerat ad diem festum, cum audissent  
quod venit Jesus Hierosolymam,  
acceperunt ramos palmarum,  
et processerunt obviam ei<sup>1159</sup>.  
JOAN., 12, vv. 12, 13.*

Nostre Seigneur avoit receu ceste courtoise cene ou souper des Bethaniens six jours avant sa Passion, en laquelle se trouva Marie et Marthe, et mesme le glorieux Lazare resuscité<sup>1160</sup>, quand, le cinquiesme jour avant sa glorieuse et douloureuse mort, comme vray aigneau paschal, il se faict amener et *l'asnon et l'asnesse* pour se monstrier, affin de venir faire en cest humble equipage, l'incomparable et glorieux triomphe en Hierusalem, duquel l'Eglise celebre aujourd'huy la bienheureuse memoire, triomphant ainsy humblement pour la victoire, laquelle ne se devoit rapporter qu'avec humilité. Le peuple ouyt dire la venue de Nostre Seigneur, et tout *esmeu de joye* et d'allegresse, *luy vint au devant* avec les *branches de palmes*, de fleurs et d'olives, en signe d'honneur et de victoire, jettant mesme *leurs robbes* [157] et *vestemens au chemin* comme pour luy tapisser le passage et luy faire une magnifique entrée, pour le mettre en possession de son royaume, chantant : *Hosanna filio David*, comme un vive le Roy ; *Benit soit qui vient Roy en Israël au nom du Seigneur*<sup>1161</sup>.

Qui me donnera maintenant la grace de vous dire en si bonne façon la douce nouvelle de la venue que Nostre Seigneur doit bien tost faire en vos consciences par la sainte Communion, que vous luy allies *au devant* par desir et devotion, jettant *les robbes* de vos ames et les *rameaux* de vos affections, par mortification ? O que ce seroit bien faire la memoire de ce glorieux triomphe, puysque nous triompherions nous mesmes de nostre plus grand ennemy, qui est nostre chair, comme vrais *enfants et hæritiers*<sup>1162</sup> de ceste auguste et triomphante Majesté du Sauveur. Mes Freres, c'est ce que je desire faire aujourd'huy, et que toutesfois je ne puys, si Nostre Seigneur mesme ne monte sur ma langue, comme sur l'asnesse, pour l'adresser et conduire dans la Hierusalem de vos consciences. Dequoy affin d'obtenir la grace, employons y la faveur de nostre glorieuse Dame, sa Mere, disans *Ave Maria*.

Cest incomparable miroir de patience, que Dieu appelle par honneur son *serviteur*<sup>1163</sup>, Job, en son septiesme chapitre<sup>1164</sup>, dict une sentence digne d'æternelle memoire : *Militia est hominis vita super terram*<sup>1165</sup>. Elle est *guerre* pour les malheurs qui l'accompagnent ; elle est *guerre* pour le peu ou point de repos qu'il y a ; elle est *guerre* pour l'incertitude de l'evenement d'icelle.

Ce seroit quelque chose de plus doux s'il eust dict : *Vita hominis est in militia super terram*<sup>1166</sup>, car encores se trouve-il des gens qui ont le repos et leur ayse en guerre ; dequoy font foy ceux qui s'y enrichissent [158] et engraisent, butinans paisiblement ores sur celuy cy, ores sur

---

<sup>1158</sup> La date de ce sermon, prêché dans la chapelle des Religieuses de Sainte-Claire d'Annecy (voir p. 164), est justifiée non seulement par les analogies de style qu'il présente avec les précédents, mais encore par la remarque faite plus haut, note (1046), p. 139.

<sup>1159</sup> *Le lendemain, une foule nombreuse qui était venue pour la fête, ayant appris que Jésus venait à Jérusalem, ils prirent des rameaux de palmier, et allèrent au devant de lui.*

<sup>1160</sup> Joan., XII, 1.

<sup>1161</sup> Matt., XXI, 7-9 ; Marc., XI, 8-10 ; Lucæ, XIX, 36-38 ; Joan., XII, 13.

<sup>1162</sup> Rom., VIII, 17.

<sup>1163</sup> Job, I, 8, II, 3, ult., 7, 8.

<sup>1164</sup> Vers. 1.

<sup>1165</sup> *La vie de l'homme sur la terre est une guerre.*

<sup>1166</sup> *La vie de l'homme sur la terre est en guerre.*

cestuy la. Ilz ne pensent pas autre chose, sinon que ceste horrible et affreuse Megere, la guerre, ceste ruine commune des republicques, ceste perte de l'Etat, soit une favorable occasion de s'accommoder, volant, pillant, saccageant, assassinant impunement, s'y jouant aux despens du pauvre homme, comme l'on feroit au roy despouillé, avec toute sorte de liberté, sans crainte de la justice, laquelle se ressentant fort de sa viellesse en nostre miserable aage, est fort foible en tout tems, mays principalement en tout tems de guerre. Si donques Job eust dict : *In militia est vita hominis super terram*, encores eust-on pensé d'y avoir quelque repos ; mays non, il dict que *la mesme vie est une guerre*. C'est bien nous oster toute esperance de paix : *Militia est vita hominis super terram*.

S'il eust dict que nostre *vie a la guerre* continuelle *sur la terre*, encores eust ce esté moins, car on peut bien avoir la guerre et avoir son ayse ; on peut faire tant de victoires, on peut estre si fort qu'on n'aye point d'occasion de craindre. Mais quand il dict : *Militia est vita hominis*, il veut dire non seulement que nous sommes en guerre, mays que nous mesmes nous sommes guerre : *Militia*, etc. Et de vray, qui regardera bien les diversités de mouvement, et les assaultz que faict l'esprit contre la chair, je suys assuré qu'il dira que *Militia*, etc. ; puysque tousjours et en tout tems *caro concupiscit*<sup>1167</sup>, etc.<sup>1168</sup>. Et vrayement, c'est pitié que de ceste guerre ; car estant entre de si grans amis comme l'esprit et la chair, y a il rien de plus deplorable ? Saint Pol, Rom., 7, se lamentant de ceste guerre, apres avoir au long descrit les assaultz qu'il sentoit en soy mesme, il s'ecrie<sup>1169</sup> : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus*<sup>1170</sup> ? *Qui me delivrera ?* car je ne m'en peux deffaire. Que feray je ? dict l'ame combattante. [159] Ceste chair est ma chere moitié, c'est ma seur, c'est ma chere compaigne, née avec moy, nourrie avec moy, et toutefois elle me faict une si cruelle guerre. Comme ma seur, je la devois suivre ; comme adversaire, je la dois fuir. Helas, mon Dieu, si je la caresse, elle me tue ; si je la tourmente, je me sens de l'affliction. Si je ne l'ayme, je suis mal ; si je l'ayme, c'est pis. *Quis me liberabit ?* etc. Michée, parlant de ce combat, chap. 7<sup>1171</sup>, il dict : *Ab ea quæ dormit in sinu tuo, custodi claustra oris tui*<sup>1172</sup> ; c'est a dire, ne te fie en elle. Pourquoi ? *Inimici hominis domestici ejus*<sup>1173 1174</sup>.

C'est pour vray indubitablement que si l'esprit n'avoit affaire qu'avec la chair seulement, il en seroit bien tost le vainqueur ; car il est beaucoup plus fort et adroit : *Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma*<sup>1175</sup> ; Marc., 14<sup>1176</sup>. Mays quoy ? ceste chair est confederée avec deux autres puysans princes, le monde et le diable : *Mundus, caro, dæmon diversa movent prælia*<sup>1177</sup>. L'un de ces troys au Deut.<sup>1178</sup>, est fort et puysant ; que sera ce des troys ensemble ? Dict le divin Prescheur, Eccl., IV<sup>1179</sup> : *Funiculus triplex difficile rumpitur*<sup>1180</sup>.

Mais encores seroit ce peu si ceste chair n'avoit point d'intelligence dans nostre ame ; car c'est chose certaine que jamais nous ne serions vaincuz. *Debilis est hostis qui non vincit nisi volentem*<sup>1181</sup>, dict un de nos Peres<sup>1182</sup>. Mays quoy ? Toute place, disoit un grand prince, ou le soleil peut aller, n'est pas imprenable ; et maintenant, par tout la ou quelqu'un peut aller a double, on y peut aller armé. Ceste chair pratique ores l'entendement, ores la volonté, ores l'imagination, lesquelz se bandans contre la rayson, livrent bien souvent la place, et font division et mauvais

<sup>1167</sup> Galat. 5. [v. 17.]

<sup>1168</sup> La chair convoite, etc.

<sup>1169</sup> Rom. 7. [v. 24.]

<sup>1170</sup> Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ?

<sup>1171</sup> Vers. 5.

<sup>1172</sup> Ferme la porte de ta bouche à celle qui dort dans ton sein.

<sup>1173</sup> Ibid., v. 6 ; Mat. 10. [v. 36.]

<sup>1174</sup> L'homme a pour ennemis ceux qui habitent sa propre maison.

<sup>1175</sup> L'esprit est prompt, mais la chair est faible.

<sup>1176</sup> Vers. 38 ; Matt., XXVI, 41.

<sup>1177</sup> Le monde, la chair et le diable suscitent autant de divers combats.

<sup>1178</sup> Pro II Reg. XXIII, 8, 9) ?

<sup>1179</sup> Vers. 12.

<sup>1180</sup> Un triple cordon se rompt difficilement.

<sup>1181</sup> Faible est l'ennemi qui ne peut nous vaincre si nous ne le voulons.

<sup>1182</sup> S. Aug., Sermo XXXVII in Append., § 6.

offices a la rayson. Mon Dieu, quelz [160] stratagemes font nos ennemis contre nous ! *Domine, quid multiplicati sunt qui tribulant me ? multi insurgunt adversum me*<sup>1183</sup> ; Ps. 3<sup>1184</sup>. Ceste chair alleche la volonte, ores par des playsirs, ores par des richesses ; ores elle nous met des imaginations de pretentions, ores en l'entendement une grande curiosite, tout sous especes et pretexte de bien. Comme dans un cheval troyen, elle y fourre le mal et met sedition en nostre pauvre ame, au moyen dequoy elle la suppedite. Vistes vous comme le diable tenta Eve, comme il tenta Nostre Seigneur?

Ce mauvais enfant Absalon, 2. Reg. 15, se tenant a la porte du palais de son trop bon pere, la il flattoit et corrompoit le peuple ; et en fin fit si bien par ses secrettes menées, qu'il fit la guerre et chassa son pere de son siege : ainsy le cors demeure tousjours a la porte, car « nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu<sup>1185 1186</sup>, » et la, corrompt les objectz, pratique ores en ceste façon, ores en l'autre, et ainsy se rend le plus fort. Que diray je plus ? ceste chair a telle intelligence en nous mesmes, que pourveu qu'elle connoisse nos forces, incontinent elle nous ruine. Qui diroit jamais qu'elle nous ostast mesmes les saintes vertus, et les nous rendist ennemies ? Mais que pensez vous? Si elle connoist qu'il y en aye en nous, elle sollicite tant, que nous nous en vantons, nous en prisons, et par ce moyen deviennent poison ; car estant comme le moust et le bon vin doux, si elles sont esventees elles s'aigrissent. Ainsy Dalila, aux Jug., c. 16<sup>1187</sup>, fit dire a Samson, quoy qu'il fist le fin, en quoy estoit sa force, et tout incontinent la luy enleva.

O mes Freres, *caro concupiscit adversus spiritum*<sup>1188</sup>, etc.<sup>1189</sup> L'esprit engendre tant de bons desirs, la chair tant de mauvais, et les uns combattent si asprement les autres, que bien souvent, comme celuy qui a [161] la colique, on crie : *Quis me liberabit a corpore mortis hujus*<sup>1190</sup> ? Comme il est dict de Rebecca, Genes., 25 chap.<sup>1191</sup> Voyes vous la guerre dangereuse de nostre vie? *Militia est vita hominis super terram.*

Que si ainsy est, que ferons nous, mes Freres ? D'apaiser l'ennemy, il n'est pas possible, il est inexorable ; car qui plus le flatte, plus l'aigrit : *Qui amat animam suam, perdet eam*<sup>1192</sup> ; *Cum loquebar illis, impugnabant me gratis*<sup>1193</sup> ; Ps. 119<sup>1194</sup>. Qui veut fuyr, ne peut, car on ne se peut fuyr soy mesme. Que ferons nous ? Courage, il faut combattre. *Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime*<sup>1195</sup> ; *Nemo coronabitur, nisi qui legitime certaverit*<sup>1196</sup>, dict saint Pol, 2. Timoth., 2<sup>1197</sup>. Que si nous nous trouvons foibles a l'occasion de nos factions domestiques, il ne faut perdre courage pour cela, mays appeller quelque secours, faire quelque alliance.

Or, je ne sçache que quatre potentatz en tout l'univers : le monde avec toutes ses ambitions, honneurs, pompes, vanités ; l'enfer avec tous ses diables ; la chair avec toutes ses voluptés, delices, playsirs et passetems ; Nostre Seigneur avec tous ses Anges et les Saintz. A qui nous adresserons nous? Le diable et le monde sont confederés a la chair, et voyla leur mot du guet. *Mundus clamat : Deficio ; dæmon clamat : Decipio ; caro clamat : Inficio ; Christus clamat : Reficio*<sup>1198 1199</sup>. Il faut se ranger au party de Nostre Seigneur, et ainsy nous aurons la victoire sur nous mesmes. Alhors

---

<sup>1183</sup> *Seigneur, pourquoi ceux qui me persécutent se sont-ils multipliés ? une multitude s'élève contre moi.*

<sup>1184</sup> Vers. 1.

<sup>1185</sup> *Opusc. Axiom. ex Aristot. coll., inter dubia S. Bedæ (Patrol. Lat., t. XC). Cf. S. Thom., I<sup>a</sup> Pars, qu. LXXXIV, art. VI-VIII.*

<sup>1186</sup> Rien n'est dans l'intelligence qui n'ait auparavant passé par les sens.

<sup>1187</sup> Vers. 6-19.

<sup>1188</sup> *La chair convoite contre l'esprit.*

<sup>1189</sup> Vide supra, p. 159.

<sup>1190</sup> Vide supra, p. 159.

<sup>1191</sup> Vers. 22.

<sup>1192</sup> *Joan. 12. [v. 25.]*

<sup>1193</sup> *Celui qui aime son âme la perdra. Lorsque je leur parlais, ils m'attaquaient sans sujet.*

<sup>1194</sup> Vers. ult.

<sup>1195</sup> *Ps. 44. [v. 4.]*

<sup>1196</sup> *Ceignez votre glaive sur votre cuisse, [roi] très puissant. Nul ne sera couronné s'il n'a légitimement combattu.*

<sup>1197</sup> Vers. 4, 5.

<sup>1198</sup> Vide supra, p. 128.

<sup>1199</sup> Le monde crie : Je passe ; le démon crie : Je déçois ; la chair crie : Je tue ; Jésus-Christ crie : Je reconforte.

L'homme peut dire : *Dominus mihi adjutor ; non timebo quid faciat mihi homo*<sup>1200 1201</sup>.

Mais il faut avoir quatre conditions. Premièrement, il [162] faut combattre nostre appetit sensuel et nos affections. Oui sent l'ennemy mettre l'escalade du costé de la luxure, il faut qu'il fuye les occasions et les compaignies, et qu'a la moindre pensée il donne l'alarme a la garnison ; il faut recourir aux disciplines, jeusnes, haïres. Oui sent l'assaut de l'avarice, il faut qu'il coure a l'aumosne, et a la consideration de la vanité des biens de ce monde. Qui se sent porter a la vengeance, il faut qu'il recoure a l'amitié et douceur. En fin il faut faire la ronde cent fois le jour en ceste petite citadelle, pour renforcer, ores deça, ores dela, mettre sentinelles aux yeux, bouche, oreilles, mains, odorat, pour ne laisser entrer chose qui ne sçache bien prononcer *Scibbolleth*<sup>1202</sup> ; suivant le dire de Job<sup>1203</sup> : *Verebar omnia opera mea, sciens quoniam non parceres delinquenti. Vigilate*<sup>1204</sup>, dict Nostre Seigneur<sup>1205</sup>. *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit*<sup>1206</sup>.

Secondement, il faut avoir une grande defiance de soy mesme : *Miserere mei, quoniam infirmus sum*<sup>1207</sup> ; *Non sumus sufficientes cogitare*, etc.<sup>1208</sup> ; 2. Corinth., 3<sup>1209</sup>. Tiercement, une grande confiance en Nostre Seigneur : *Sed omnis sufficientia nostra ex Deo est*<sup>1210</sup> ; 2. Cor., 3<sup>1211</sup>. Osee, 13<sup>1212</sup> : *Perditio tua ex te, Israel ; tantummodo in me auxilium tuum. Nisi Deus ædificantes custodierit*<sup>1213</sup>, etc.<sup>1214</sup>

Quatricsmement, une grande diligence a nous servir des moyens que Nostre Seigneur nous a mis en main, pour monstrier que nous nous fions en luy, non pas en nous. Or ilz sont deux principaux. 1. L'oraison. Avez vous besoin de force ? *Petite, et accipietis*<sup>1215 1216</sup>. Avez [163] vous besoin de refuge ? *Pulsate, et aperietur vobis*<sup>1217</sup>. *Vigilate et orate*<sup>1218 1219</sup> ; meditez la Passion. 2. Les Sacremens ; car *a fructu frumenti, vini et olei sui multiplicati sunt*<sup>1220 1221</sup>. Ces moyens corroborent l'ame.

Vous vous resouvenes bien, mes venerables Dames, de vostre glorieuse Mere sainte Claire : estant un jour sa ville d'Assise, ville illustre pour ses deux beaux fleurons, assiegée, elle se fit porter aux murs, y fit apporter le Saint Sacrement, et fit ceste orayson a Dieu : *Ne tradas bestiis animas confitentium tibi*<sup>1222</sup>, et custodi famulas tuas, quas « pretioso sanguine redemisti<sup>1223 1224</sup>. » Les Sarrazins s'enfuyrent ; ceux qui escaladoyent perdirent la veuë. Ah, la frequentation de ce Sacrement chasse les ennemis externes et internes ; c'est honte de voir le peu d'estat qu'on en fait. Il me semble que l'Eglise dict les paroles de Job, 29<sup>1225</sup> : *Quis mihi tribuat, ut sim juxta menses*

---

<sup>1200</sup> Ps. 117. [v. 6.]

<sup>1201</sup> *Le Seigneur est mon défenseur ; je ne craindrai point ce que l'homme peut me faire.*

<sup>1202</sup> Judic., II, 6.

<sup>1203</sup> Job. 9. [v. 28.]

<sup>1204</sup> *Je redoutais toutes mes œuvres, sachant que vous n'épargneriez pas le pécheur. Veillez.*

<sup>1205</sup> Matt., XXIV, 42 ; Marc., XIII, 35, 37, etc.

<sup>1206</sup> Vide supra, p. 162.

<sup>1207</sup> Ps. 6. [v. 2.]

<sup>1208</sup> *Ayez pitié de moi, parce que je suis infirme. Nous ne sommes pas capables de former une bonne pensée, etc.*

<sup>1209</sup> Vers. 5.

<sup>1210</sup> *Mais toute notre capacité vient de Dieu.*

<sup>1211</sup> Eod. vers.

<sup>1212</sup> Vers. 9.

<sup>1213</sup> Cf. Ps. CXXVI, 1, 2.

<sup>1214</sup> *Ta perte vient de toi, Israël ; c'est seulement en moi qu'est ton secours. Si Dieu ne garde ceux qui bâtissent, etc.*

<sup>1215</sup> Joan., XVI, 24.

<sup>1216</sup> *Demandez et vous recevrez.*

<sup>1217</sup> Matt., VII, 7.

<sup>1218</sup> Ibid., XXVI, 41 ; Marc., XIV, 38.

<sup>1219</sup> *Frappez, et il vous sera ouvert. Veillez et priez.*

<sup>1220</sup> Ps. 4. [v. 8.]

<sup>1221</sup> *Ils se sont réjouis de l'abondance de leurs fruits, de leur froment, de leur vin et de leur huile.*

<sup>1222</sup> Ps. LXXIII, 19.

<sup>1223</sup> Cantus Ambros.

<sup>1224</sup> *Ne livrez pas aux bêtes les âmes de celles qui vous louent, et gardez vos servantes « que vous avez rachetées par votre précieux sang. »*

<sup>1225</sup> Vers. 2, 4.

*pristinos, secundum dies quibus Deus custodiebat me ? sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quando secreto Deus erat in tabernaculo meo*<sup>1226</sup> ? Il faut que je vous die que *cum sancto sanctus eris*<sup>1227</sup> ; Psalm. 17 <sup>1228</sup>. Ah, celuy qui se munit souventesfois de ceste viande celeste, il peut bien dire : *Dominus illuminatio, quem timebo ? Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo ?* Ps. 26 <sup>1229</sup>. *Nam et si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebit cor meum*<sup>1230 1231</sup>. Ainsy faut il faire pour bien combattre, ainsy faut il faire pour estre victorieux. [164]

Nostre *vie* n'est pas seulement en *guerre*, ni n'a pas seulement la guerre, mais *est une guerre* propre : *Militia*, etc., puisque la chair, moitié de nostre vie, nous guerroye par tant de menées, excitant sedition en nostre ame ainsy qu'Absalon, trompe comme Dalila. Faire paix, nous ne pouvons ; reculer, encores moins : il faut donques combattre ; que si nous sommes foibles, regardons de prendre secours. Le mot du guet et la devise de la banniere monstrent le peuple de Hierusalem ; la cognée avec les cousteaux monstrent qu'on est en guerre. Coupans les branches d'arbres, ilz monstrent qu'il faut combattre la concupiscence ; ce qu'ilz jettent leurs vestemens aux pieds de Nostre Seigneur, monstre qu'ilz n'ont nulle confiance en eux mesmes, comme s'ilz osoyent dire : *Non nobis*<sup>1232</sup> ; ce qu'ilz crient *Hosanna*, monstre qu'ilz se fient en la seule protection divine, et se veulent servir du premier moyen ; ce qu'ilz vont jusques au *mont des Olives*<sup>1233</sup> et qu'ilz le menent dans leur ville, monstre la reception que nous luy devons faire. En ceste façon, nous pourrons porter les palmes comme eux en signe de victoire, vainqueurs de nostre chair, que nous porterons comme trophées aux pieds de l'Aigneau qui y regne<sup>1234</sup>, comme a Celuy pour qui et en qui nous aurons triomphé, qui est Jesus Christ qui vit et regne es siecles, et vous benie. Amen. [165]

---

<sup>1226</sup> *Qui m'accordera d'être comme dans mes premières années, comme aux jours dans lesquels Dieu me gardait ? comme je fus aux jours de ma jeunesse, quand, en secret, Dieu était dans mon tabernacle ?*

<sup>1227</sup> *Avec le saint vous serez saint.*

<sup>1228</sup> Vers. 26.

<sup>1229</sup> Vers. 1.

<sup>1230</sup> Pss. XXII, 4. XXVI, 3.

<sup>1231</sup> *Le Seigneur est ma lumière, qui craindrai-je ? Le Seigneur est le protecteur de ma vie, qui me fera trembler ? Car, quand je marcherais au milieu de l'ombre de la mort, mon cœur ne craindra point.*

<sup>1232</sup> Ps. CXIII, 9.

<sup>1233</sup> Lucæ, XIX, 37.

<sup>1234</sup> Apoc., VII, 17.

## XVII. Sermon pour le mardi de Pâques

12 avril 1594 <sup>1235</sup>

*Pax vobis*<sup>1236</sup>.

[LUCÆ, ult., 36; JOAN., XX, 19, 21.]

La joye fut sans doute bien grande en l'arche de Noë, quand la colombe, peu auparavant sortie comme pour espier l'estat auquel estoit le monde, *revint en fin portant en son bec le rameau d'olive*, signal bien assuré de la cessation *des eaux*<sup>1237</sup>, et que Dieu avoit redonné au monde le bonheur de sa paix. Mays, o Dieu, de quelle joye, de quelle feste, de quelle allegresse fut ravie la troupe des Apostres, quand ilz virent revenir entr'eux la sainte humanité du Redempteur apres la resurrection, portant en sa bouche l'olive d'une sainte et agreable paix : *Pax vobis*, et leur monstrant les marques et signes indubitables de la reconciliation des hommes avec Dieu : *Et ostendit eis manus et pedes*<sup>1238 1239</sup>. Sans doute que leurs ames furent alhors pleinement trempées de consolation : *Gavisi sunt discipuli viso Domino*<sup>1240 1241</sup>. Mays ceste joye ne fut pas le principal fruit de ceste sainte veuë ; car leur foy vacillante fut [166] affermie, leur esperance espouvantee fut assuree, et leur charité presque esteinte fut allumee. C'est le discours que j'ay entrepris, mays que je ne puys bien faire, ny vous, bien escouter, si le Saint Esprit ne nous assiste. Invoquons le donques, et pour mieux l'invoquer, employons y l'entremise de la Sainte Vierge. *Ave Maria*.

*Nunc autem manent fides, spes, charitas, tria hæc; major autem horum est charitas : Maintenant demeurent ces troys choses, foy, esperance et charité ; mais la plus grande d'icelles est la charité ;* I. Cor., 13 <sup>1242</sup>. La foy pour l'entendement, l'esperance pour la memoire, la charité pour la volonté. La foy honnore le Pere, car elle s'appuye sur la toute puyssance ; l'esperance honnore le Filz, car elle est fondée sur sa redemption ; la charité honnore le Saint Esprit, car elle embrasse et chert la bonté. La foy nous montre la felicité, l'esperance nous y fait aspirer, la charité nous met en possession. Elles sont necessaires, mais *maintenant* ; car au Ciel, il ne demeure que la charité. La foy n'y entre point, car on y void tout ; l'esperance encores moins, car on y possede tout ; mais la seule charité y a lieu, pour aymer en tout, par tout et du tout nostre Dieu. Helie laisse tomber son manteau (4. Reg., 2 <sup>1243</sup>) : le manteau de la foy et le voyle d'esperance ne montent point au Ciel, mais ilz demeurent en terre, ou ilz sont necessaires. Nostre Seigneur ne fait autre chose que nous bien enseigner ces trois leçons : comme il faut croire, esperer et aymer ; mays sur tout en ces *quarante jours* esquelz il conversa apres sa resurrection avec ses Apostres<sup>1244</sup>, et plus particulierement en l'apparition recitée aujourd'huy.

Et pour commencer, *les disciples estoient assemblés* en un cenacle et avoyent fermé les portes sur eux, *propter metum Judæorum*<sup>1245 1246</sup>; le Sauveur entre, les salue et leur monstre [*ses*

---

<sup>1235</sup> Ce sermon ne porte aucun titre dans l'édition de 1641. Celle de 1643 est la première à le donner comme ayant été prêché le Mardi de Pâques.

Quant à la date de l'année, elle est justifiée, pour ce sermon et le suivant, par les analogies de style qu'ils présentent l'un et l'autre, avec ceux qui appartiennent à cette première période.

<sup>1236</sup> *La paix soit avec vous.*

<sup>1237</sup> Gen., VIII, 10, 11.

<sup>1238</sup> Lucæ, ult., 40.

<sup>1239</sup> *Et il leur montra ses mains et ses pieds.*

<sup>1240</sup> Joan., XX, 20.

<sup>1241</sup> *Les disciples se réjouirent à la vue du Seigneur.*

<sup>1242</sup> Vers. ult.

<sup>1243</sup> Vers. 12, 13.

<sup>1244</sup> Act., I, 3.

<sup>1245</sup> Joan., XX, 19.

<sup>1246</sup> *De peur des Juifs.*

*mains] et ses pieds*<sup>1247</sup>. Pourquoi [167] cela ? [1.] Pour établir leur foy. Helas, que leur foy estoit esbranlée ! La pauvre Magdeleine le va cherchant *parmi les mortz pour l'embaumer*, et croit qu'on l'aye *desrobbé*<sup>1248</sup> ; les Apostres sont telz, que visa *sunt illis deliramenta, et non crediderunt illis*<sup>1249</sup>, c'est a dire aux dames qui l'avoient appris des Anges<sup>1250</sup> ; les deux pelerins disent : *Sperabamus*<sup>1251 1252</sup> ; le grand saint Thomas crie : *Non credam*<sup>1253 1254</sup>. Pour donques estayer ceste foy, laquelle menaçoit sa ruine, il vient et leur dict : *Pax vobis*, et leur monstre son cors. Mais comme se peut il faire qu'ilz croient, puysqu'ilz ont veu et touché<sup>1255</sup> ? Le sens a faict comme le fourrier qui loge un autre et n'y demeure pas ; car il a logé la foy dans le cœur des Apostres et dans les nostres, et neantmoins n'y demeure plus en credit, car la foy estant arrivée, le sens cesse, comme l'esguille introduit la soye, etc.

Mais quelz articles sont établis ? [1.] De l'identité des cors en la resurrection : *In carne mea videbo Deum Salvatorem meum ; rursum circumdabor pelle mea*<sup>1256</sup>. *Quia ego ipse sum*<sup>1257 1258</sup>. O article admirable, et lequel estant bien creu, nous sommes bons Chrestiens, car nous en tirerons aysement ces consequences : Donques je ne profaneray pas ce cors ; donques, *in ictu oculi, in novissima tuba resurgemus*<sup>1259 1260</sup>. Pourquoi *in prima tuba* ne comparoistra le mesme cors ? *Si Christus non resurrexit, inanis est fides nostra*<sup>1261 1262</sup>. [2.] De la qualité des cors, qui suivront les mouvemens de l'ame comme les vestemens. *Le cors aggrave l'ame*<sup>1263</sup>, l'ame rendra le cors<sup>1264</sup> leger. Le bon David ne savoit se remuer dans [168] les armes de Saül<sup>1265</sup> ; pendant que nostre ame est chargée du cors mondain, elle ne se peut bien mouvoir. Voyes : *Existimabant se spiritum videre*<sup>1266 1267</sup>. Avec la Magdeleine, *jardinier*<sup>1268</sup> ; avec les pelerins, *pelerin*<sup>1269</sup> ; avec les pescheurs, *pescheur*<sup>1270</sup>. Tantost il est veu, tantost il entre *les portes fermées*<sup>1271</sup>. *Seminatur corpus animale, resurget spiritale*<sup>1272</sup> ; I. Cor., 15 <sup>1273</sup>. Comme l'aigle quae volare non potest, sed ubi renovavit juventutem suam ; les rabbins, Genebrard, ad eum locum<sup>1274</sup>. *Quid facient qui baptizantur pro mortuis ? ut quid baptizantur pro illis ? Ut quid et nos periclitamur omni hora ? Quotidie morior propter gloriam vestram, quam habeo in Christo Jesu Domino nostro. Si ad bestias pugnavi Ephesi, quid mihi prodest, si mortui non resurgunt ? Manducemus, bibamus, cras moriemur*<sup>1275</sup>

<sup>1247</sup> Ubi supra, p. 166.

<sup>1248</sup> Marc., ult., 1 ; Lucæ, ult., 5, 10 ; Joan., XX, 2, 13, 15.

<sup>1249</sup> Ce récit leur *parut un vain songe, et ils ne les crurent point*.

<sup>1250</sup> Lucæ, ult., 6, 11.

<sup>1251</sup> Ibid., v. 21.

<sup>1252</sup> *Nous espérons*.

<sup>1253</sup> Joan., XX, 25.

<sup>1254</sup> *Je ne croirai point*.

<sup>1255</sup> S. Gregor. Mag., Homilia XXVI in Evang., § 8.

<sup>1256</sup> Job, XIX, 26.

<sup>1257</sup> Lucæ, ult., 39.

<sup>1258</sup> *Dans ma chair, je verrai Dieu mon Sauveur ; je serai de nouveau environné de ma peau. Car c'est bien moi*.

<sup>1259</sup> I Cor., XV, 51, 52.

<sup>1260</sup> *En un clin d'œil, au son de la dernière trompette nous ressusciterons*.

<sup>1261</sup> Ibid., vv. 14, 17.

<sup>1262</sup> *Si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine*.

<sup>1263</sup> Sap., IX, 15.

<sup>1264</sup> Il a été jugé nécessaire de corriger ici la leçon de l'édition de 1641, dans laquelle on lit *l'esprit*.

<sup>1265</sup> I Reg., XVII, 39.

<sup>1266</sup> Lucæ, ult., 37.

<sup>1267</sup> *Ils croyaient voir un esprit*.

<sup>1268</sup> Joan., XX, 15.

<sup>1269</sup> Lucæ, ult., 15.

<sup>1270</sup> Joan., ult., 4-7.

<sup>1271</sup> Ibid., XX, 19, 26.

<sup>1272</sup> *Il est mis en terre comme un corps animal, il ressuscitera spirituel*.

<sup>1273</sup> Vers. 44.

<sup>1274</sup> Ps. CII, 5 ; vide supra, p. 36.

<sup>1275</sup> I Cor., XV, 29-32.

2. L'esperance. Helas, leur esperance estoit foible : *Sperabamus*<sup>1277</sup>. Ilz craignoient ; l'esperance est contraire a la crainte : *Lugentibus et flentibus*<sup>1278</sup>, dict saint Marc<sup>1279</sup>. C'est grand cas que d'estre separé de Dieu ; on est timide, on perd la force : telz estoient les Apostres, telle la Magdeleine. Comme un navire emmi l'orage et la tempeste, sans nocher ni pilote, s'en va au bris ou le vent le porte, telle estoit ceste pauvre barque sans esperance : *Factus est Ephraim velut columba seducta non habens cor*<sup>1280 1281</sup>. O je ne voudrois pas que nous fussions sans esperance, mays je voudrois bien que nous pleurassions quand nous perdons Dieu. *Le cerf*<sup>1282</sup>, etc. Mays Notre Seigneur vient apporter le secours en ceste [169] place assiegée de crainte : *Videte manus meas et latus meum*<sup>1283 1284</sup>. Aves vous besoin de force, voicy mes mains<sup>1285</sup> ; aves vous besoin de cœur, voicy le mien ; estes vous *colombelle*, voicy des *trous*<sup>1286</sup> ; estes vous des malades, voicy la medecine : Et *absorpta est mors in victoria*<sup>1287 1288</sup>. Estis captivi, en redemptio<sup>1289</sup> ; estes vous captifz, voicy le rachapt. Ah, comme pourrions nous craindre ? *Ecce iste venit, prospiciens per cancellos, respiciens per fenestras*<sup>1290 1291</sup>.

[3.] La charité. *Si mulier oblivisci potest filii ventris sui ; sed etsi oblita fuerit, non obliviscar tui : ecce enim in manibus meis descripsi te ; Is., 49, v. 15, [16].* Fert nostras miserias et eas nobilitat ; apponit miseriam nostram cordi suo<sup>1292</sup> : *ostendit latus*<sup>1293</sup>. Sed eum redamemus ; alioquin qui præ amore ostendit vulnera, semel ostendet præ ira et indignatione : ut imagines quæ ad dextram fœminam, ad lævam mortem, ad dextram agnum, ad lævam leonem ; ut apes quæ mel faciunt, et acriter pungunt<sup>1294</sup>. En *videte*, illusores, moqueurs, gausseurs, impudens, *videte manus*, etc. *Videbunt in quem transfixerunt*<sup>1295</sup>, et *plangent super se tribus*<sup>1296</sup> ; Apocal., 1<sup>1297</sup>.

Fac, o bone Jesu, ut pacem quam offers, accipiamus, videamusque vulnera tua ; ut quandoquidem *manent fides, spes, charitas*<sup>1298</sup>, *fide radicati*<sup>1299</sup>, *spe gaudentes, et charitate ferventes*<sup>1300</sup>, expectemus *beatam spem et [170] adventum tuum*<sup>1301</sup> ; ita ut in illo te agnum ad

<sup>1276</sup> Qui ne peut pas voler, mais quand il a renouvelé sa jeunesse ;... sur ce lieu. *Que feront ceux qui sont baptisés pour les morts ? pourquoi sont-ils baptisés pour eux ? Et nous, pourquoi nous exposons-nous à toute heure à tant de périls ? Chaque jour je meurs pour votre gloire que j'ai dans le Christ Jésus, Notre-Seigneur. Que me sert d'avoir combattu contre les bêtes à Ephèse, si les morts ne ressuscitent point ? Mangeons, buvons, demain nous mourrons.*

<sup>1277</sup> Vide supra, p. 168.

<sup>1278</sup> *S'affligeant et pleurant.*

<sup>1279</sup> Cap. ult., 10.

<sup>1280</sup> Osee, VII, 11.

<sup>1281</sup> *Ephraïm est devenu comme une colombe séduite n'ayant pas de cœur.*

<sup>1282</sup> Ps. XLI, 1, 3.

<sup>1283</sup> Lucæ, ult., 39 ; Joan., XX, 20, 27.

<sup>1284</sup> *Voyez mes mains et mon côté.*

<sup>1285</sup> Habac., III, 4.

<sup>1286</sup> Cant., II, 14.

<sup>1287</sup> I Cor., XV, 54.

<sup>1288</sup> *Et la mort a été absorbée dans la victoire.*

<sup>1289</sup> Is., LXI, 1 ; Lucæ, IV, 19.

<sup>1290</sup> Cant., II, 8, 9.

<sup>1291</sup> *Le voici qui vient, observant au travers des barreaux, regardant par les fenêtres.*

<sup>1292</sup> Cf. Job, VII, 17.

<sup>1293</sup> Joan., XX, 20.

<sup>1294</sup> *Si la femme peut oublier le fils qu'elle a porté dans son sein ; si même elle l'oubliait, moi je ne t'oublierai point ; car voici que je t'ai écrit dans mes mains... Il prend nos misères et les ennoblit ; il applique notre misère sur son cœur : il montra son côté. Mais rendons-lui amour pour amour. Autrement, Celui qui nous montre ses plaies par amour, les montrera un jour dans sa colère et son indignation : comme les images qui ont une femme à droite, la mort à gauche, à droite un agneau, à gauche un lion ; comme les abeilles qui font le miel et qui piquent douloureusement.*

<sup>1295</sup> Zach., XII, 10 ; Joan., XIX, 37.

<sup>1296</sup> *Ils verront Celui qu'ils ont transpercé, et les tribus pleureront leur malheur.*

<sup>1297</sup> Vers. 7.

<sup>1298</sup> Vide supra, p. 167.

<sup>1299</sup> Ephes., III, 17 ; Coloss., II, 7.

<sup>1300</sup> Rom., XII, 10-12.

<sup>1301</sup> Tit., II, 13.



dextram, non leonem ad sinistram videamus, ac pro fide visionem, pro spe possessionem, et pro charitate imperfecta perfectam habeamus, in qua gaudebimus in sascula sæculorum. Amen<sup>1302</sup>.  
[171]

---

<sup>1302</sup> Faites, ô bon Jésus, que nous recevions la paix que vous nous offrez et que nous voyions vos plaies. Et comme *la foi, l'espérance et la charité demeurent*, faites que, *enracinés dans la foi, joyeux dans l'espérance et fervents dans la charité*, nous attendions votre *avènement, bienheureux objet de notre espérance*. Faites qu'en ce grand jour, placés à votre droite, nous voyions en vous un agneau et non pas un lion, comme ceux qui seront placés à votre gauche ; Que la claire vue remplace pour nous la foi, que la possession remplace l'espérance, et qu'à notre charité imparfaite succède une charité parfaite, en laquelle nous nous réjouissons dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

## XVIII. Sermon pour la fête de l'Invention de la sainte Croix

3 mai 1594 <sup>1303</sup>

*Absit mihi gloriari, nisi in cruce  
Domini nostri Jesu Christi, per  
quem mihi mundus crucifixus est,  
et ego mundo*<sup>1304</sup>.  
AD GAL., 6, v. 14.

Si le prophete Jonas se consola tant au *lierre* que Nostre Seigneur luy avoit præparé, que l'Escriture dict<sup>1305</sup> : *Et lætatus est Jonas super hedera lætitia magna*<sup>1306</sup>, quelle doit estre l'allegresse des Chrestiens en la tressainte Croix de Nostre Seigneur, sous laquelle ilz sont bien plus a l'ombre que Jonas n'estoit sous le lierre ; ilz sont mieux defendus et contregardés que Jonas ne fut par le lierre : *Absit mihi*, etc. Or, disons donques : Que Jonas se resjouisse au *lierre* ; qu'Abraham fasse festin aux Anges *sous l'arbre* (Gen., 18 <sup>1307</sup>) ; qu'Ismaël soit *exaucé sous l'arbre* au desert (Gen., 21 <sup>1308</sup>) ; qu'Helie soit nourry *sous le genevre* en la solitude (3. Reg., 19 <sup>1309</sup>) : quant a nous, nous ne voulons autre *ombre* que celle de la Croix, autre festin que celui qui nous y est præparé. Nous y voulons adresser nos pleurs et nos cris, nous ne voulons autre nourriture que les fructz de la Croix<sup>1310</sup> : *Absit* que nous nous glorifiions en aucune autre chose. [172]

Et de vray, qu'est ce se glorifier en une chose ? C'est se priser, estimer, tenir heureux et grand en icelle : In iis, dict doctement le docteur angelique saint Thomas<sup>1311</sup>, unusquisque gloriatur, in quibus se magnum existimat<sup>1312</sup>. Or, les biens esquelz nous nous estimons grans sont de trois sortes : de l'ame, du cors, de fortune. Qui se glorifie en son sçavoir ; qui en sa santé, force et beauté ; qui en sa qualité, degré, richesse. Mais quoy ? *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*, Eccles., I <sup>1313</sup>; *In imagine pertransit homo*<sup>1314 1315</sup>. Quant au sçavoir, *comparatus est jumentis insipientibus*<sup>1316 1317</sup>; quant au cors, *pulvis est*<sup>1318 1319</sup>; quant aux richesses et aux biens de fortune, *mundus transit, et concupiscentia ejus*<sup>1320 1321</sup>. *Ja n'advienne donq qu'on s'y glorifie*, et qu'on s'estime grand pour si peu de chose. Mais en la Croix de Nostre Seigneur, o quelle gloire ! Si Celuy la qui estoit si grand qu'il estoit Dieu, y constitue son exaltation<sup>1322</sup>, sa clarification<sup>1323</sup>, s'il l'appelle la porte de *sa gloire*<sup>1324</sup>, que vous reste il a faire et que me reste il a dire, sinon : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu, qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est se esse*

<sup>1303</sup> Pour la date de ce sermon, voir les dernières lignes de note (1235), p. 166.

<sup>1304</sup> *A Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde m'est crucifié, et moi, au monde.*

<sup>1305</sup> *Jon. 4. [v. 6.]*

<sup>1306</sup> *Et Jonas se réjouit d'une joie très grande au sujet du lierre.*

<sup>1307</sup> Vers. 4-8.

<sup>1308</sup> Vers. 15-17.

<sup>1309</sup> Vers. 4, 5.

<sup>1310</sup> *Cant., II, 3.*

<sup>1311</sup> *II<sup>a</sup> II<sup>æ</sup>, qu. CXXXII, art. II, IV.*

<sup>1312</sup> Chacun se glorifie dans les choses pour lesquelles il s'estime grand.

<sup>1313</sup> Vers. 2.

<sup>1314</sup> *Ps. XXXVIII, 7.*

<sup>1315</sup> *Vanité des vanités, et tout est vanité... L'homme passe comme une ombre.*

<sup>1316</sup> *Ps. XLVIII, 13, ult.*

<sup>1317</sup> *Il a été comparé aux stupides têtes de somme.*

<sup>1318</sup> *Gen., III, 19.*

<sup>1319</sup> *Il est poussière.*

<sup>1320</sup> *I Joan., II, 17.*

<sup>1321</sup> *Le monde passe et sa concupiscentie avec lui.*

<sup>1322</sup> *Joan., III, 14, XII, 32.*

<sup>1323</sup> *Ibid., XII, 23, XVII, 1.*

<sup>1324</sup> *Lucæ, ult., 26.*

*æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit ; propter quod*<sup>1325</sup>, etc.<sup>1326</sup> ?

Mais voyons un peu quelle sorte de gloire Nostre Seigneur a pris par la Croix. Lises de grace en ceste Croix, et vous y apprendres la gloire que Nostre Seigneur a pris en icelle. Et ne trouves pas estrange que je vous renvoye a ce livre pour y apprendre vostre leçon, car c'est le plus excellent livre de tous ceux qui jamais furent composés : et partant, qui desire la gloire de la [173] science, qu'il s'approche avec la sainte pensèe et qu'il lise ce saint livre ; il y apprendra la plus profonde doctrine qui fut onques. Car, que diray-je jamais de plus admirable que ce que je vay dire ? que Nostre Seigneur mesme a appris en ce livre une chose qu'il n'avoit jamais sceu, une leçon qu'il n'avoit jamais appris en toute son æternité. Et c'est ceste leçon dont parle Tapostre saint Pol aux Hebreux, 5<sup>1327</sup> : *Didicit ex iis quæ passus est, obedientiam*<sup>1328</sup>. Si donq on se veut glorifier en sçavoir, que ce soit en ce livre du Nouveau Testament.

Saint Pol, racontant aux Hebreux, 9<sup>1329</sup>, comme l'Ancien Testament fut dedié, il dict que *Moyse ayant leu tous les commandemens de la Loy, prenant le sang des veaux et boucs, avec l'eau et la laine pourprine, et l'hyssope, ipsum quoque librum et omnem populum aspersit. Mais omnia in figura contingebant illis*<sup>1330 1331</sup>; et ou est le livre que Nostre Seigneur a aspersé de son sang, au Nouveau Testament, sinon la Croix, en laquelle Nostre Seigneur *ayant leu tous les commandemens de la Loy*, qui n'est autre sinon : *Diliges Dominum*<sup>1332</sup>, etc., *Mandatum novum do vobis, ut diligatis vos invicem*<sup>1333 1334</sup>, *crie a haute voix : Pater, ignosce illis ; In manus tuas*<sup>1335</sup>, etc.<sup>1336</sup> ? Il asperse tout le monde de son sang par l'institution des saintz Sacremens, particulierement de celuy de l'Autel.

La Croix est le vray livre du Chrestien, et je vous prens a tesmoin, o Bernard, tres doux et devot Docteur ; car ou aves vous repeu vostre entendement de la tres douce et tres souëfve doctrine dont vous nous aves laissé les saintes instructions, sinon en ce livre, quand vous disies<sup>1337</sup> : *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi*<sup>1338 1339</sup>? [174] Je vous appelle a garant, o grand saint Augustin, qui, constitué entre les deux misteres de la Nativité et de la Passion, pouves dire : *Hinc lactator ab ubere, hinc pascor a vulnere*<sup>1340</sup>. Je vous prens a garant, o seraphique saint François, si jamais vous aves appris les saintz et admirables traitz de vos sermons et conversations, sinon en ce saint livre. Je m'en remetz a vostre tesmoignage, o angelique saint Thomas, qui n'escrivistes jamais avant qu'avoir eu recours au Crucifix. Et vous, o mon tressaint et seraphique docteur Bonaventure, qui me semble n'avoir eu autre papier que la Croix, autre plume que la lance, autre encre que le sang de mon Sauveur, quand vous aves escrit vos divins *Opuscules*. O quel trait est le vostre quand vous vous escries<sup>1341</sup> : « O qu'il faict bon avec le Crucifix ! J'y veux faire *troys*

---

<sup>1325</sup> Philip. 2. v. 5. [6, 9.]

<sup>1326</sup> *Ayez en vous les mêmes sentiments qu'a eus le Christ Jésus, qui ayant la forme et la nature de Dieu, n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation de se faire égal à Dieu, mais il s'est anéanti lui-même ; c'est pourquoi, etc.*

<sup>1327</sup> Vers. 8.

<sup>1328</sup> *Il a appris l'obéissance par ce qu'il a souffert.*

<sup>1329</sup> Vers. 19.

<sup>1330</sup> I Cor., X, 11.

<sup>1331</sup> *Il aspergea le livre et tout le peuple. Mais toutes choses leur arrivaient en figure.*

<sup>1332</sup> Deut., VI, 7 ; Matt., XXII, 37.

<sup>1333</sup> Joan., XIII, 34.

<sup>1334</sup> *Tu aimeras le Seigneur, etc. Je vous donne un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres.*

<sup>1335</sup> Lucæ, XXIII, 34, 46.

<sup>1336</sup> *Père, pardonnez-leur. Entre vos mains, etc.*

<sup>1337</sup> Sermo XLIII in Cant., § 3.

<sup>1338</sup> Cant., I, 12.

<sup>1339</sup> *Mon Bien-aimé m'est un faisceau de myrrhe.*

<sup>1340</sup> [Dans le *Traitté de l'Amour de Dieu* (Livre V, chap. II), ce texte est traduit par les vers suivants :]

« D'un costé le sein de la Mere  
M'offre son lait pour en manger;  
De l'autre, la play' salutaire  
Jette son sang pour m'abbreuver. »

<sup>1341</sup> Stimulus Amoris, c. 1, circa med.

*tabernacles*<sup>1342</sup> : l'un en ses mains, l'autre en ses piedz, et le troysiesme en la playe de son costé ; la je veux reposer, je veux veiller, je veux lire, je veux parler. » La a appris ses saintes leçons la devote Magdeleine, qui, puyz apres, les annonça aux Provençaux ; la, la devote Catherine Siennoise, qui, puyz apres, nous a laissé ses devotz memoyres.

Mais que nous sert il de produire tant de tesmoins en une chose si claire ? Nostre Seigneur ne veut que nous apprenions autre chose plus particulièrement que la debonnaireté et l'humilité<sup>1343</sup>. Ou voules vous donques aller sinon a la Croix pour l'apprendre ? dont saint Pol, le plus savant des hommes qui furent onques, s'escrie<sup>1344</sup> : *Arbitratus sum me nihil scire nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum*<sup>1345</sup>.

Je me suis estendu sur ceste premiere glorification que nous devons avoir en la Croix, pour vous conjurer d'y [175] penser et repenser tous les jours le plus souvent que pourres, et parmi la nuict toutes les fois que vous vous esveilleres. Lises donques ce livre divin qui vous enseigne la science de salut, et ou Jesus Christ luy mesme a appris l'obeysance<sup>1346</sup> qui est deuë a Dieu. C'est la le premier sujet que nous avons de nous glorifier en la Croix.

Voicy maintenant la seconde glorification : c'est que nostre salut y est, c'est la ou Nostre Seigneur nous a sauvés ; car combien que toutes les actions de sa vie, jusques aux plus petites, ayent esté infiniment suffisantes pour operer nostre salut, neantmoins la volonté de Dieu son Pere et la sienne a esté de ne l'accomplir qu'en la Croix. O quel sujet a nous de nous y glorifier ; *Absit mihi gloriari*, etc. La encores nous avons esté renduz grans en la santé, force et beauté de l'ame et du cors, car nostre immortalité et resurrection en depend.

Derechef donques lises ce livre, et vous y trouveres le nom de *Jesus*<sup>1347</sup>, qui veut dire Sauveur, et Sauveur qui salvat *populum suum a peccatis eorum*<sup>1348 1349</sup>. Continues a y lire, et vous y trouveres *Nazarenus*<sup>1350</sup>, qui signifie *floridus*, qui est encores un autre tres grand sujet de glorification ; car par la Croix, nostre ame a esté parée des belles et saintes fleurs de tant de vertuz, de tant d'aureoles si odoriferantes. C'est la ou Nostre Seigneur s'est rendu rose de martire, violette de mortification, lys de pureté ; estant non seulement pur luy mesme, mais encores purifiant : *Lectulus noster floridus*<sup>1351 1352</sup>. O bel aubespain, sur vos branches se perchent les oyseaux du ciel<sup>1353</sup> ecclesiastique, par meditation, et la, gazouillent doucement en saintes louanges. *Absit mihi*, etc. ; car si on se peut glorifier en beauté, o quelle beauté m'est acquise par la Croix ! O comme j'ay trouvé une eau qui me rend non seulement blanc et net, mais encores qui m'esclaire : « In quo est vita, salus et resurrectio nostra<sup>1354 1355</sup>. » [176]

En fin vous y lires *Rex Judæorum*<sup>1356</sup>, *Roy des Juifz*. Tous les Chrestiens sont Juifz et enfans d'Abraham selon l'esprit : *Qui filii sunt promissionis, æstimantur in semine*<sup>1357</sup> ; Rom., 9<sup>1358</sup>. Or, ce royaume luy est acquis naturellement et par merite sur l'arbre de la Croix : *Propter quod et Deus exaltavit illum*, etc. ; *ut in nomine Jesu omne genu flectatur*<sup>1359</sup>, etc.<sup>1360</sup> A cause de quoy, a sa mort

---

<sup>1342</sup> Matt., XVII, 4.

<sup>1343</sup> Ibid., XI, 29.

<sup>1344</sup> I Cor., II, 2.

<sup>1345</sup> J'ai estimé ne rien savoir que *Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié*.

<sup>1346</sup> Vide supra, p. 174.

<sup>1347</sup> Joan., XIX, 19.

<sup>1348</sup> Qui sauve son peuple de ses péchés.

<sup>1349</sup> Matt., I, 21.

<sup>1350</sup> Joan., ibid.

<sup>1351</sup> Cant., I, 15.

<sup>1352</sup> Notre lit est couvert de fleurs.

<sup>1353</sup> Ezech., XVII, 23 ; Matt., XIII, 32.

<sup>1354</sup> Introit. Missæ hujus Festi.

<sup>1355</sup> « En laquelle est notre vie, notre salut et notre résurrection. »

<sup>1356</sup> Joan., ubi supra.

<sup>1357</sup> Ce sont les enfans de la promesse qui sont réputés la postérité.

<sup>1358</sup> Vers. 8 ; Galat., III, 7.

<sup>1359</sup> C'est pourquoi Dieu l'a exalté, etc. ; afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse.

<sup>1360</sup> Philip., II, 9, 10.

tout l'univers se revest de deuil<sup>1361</sup> et proteste que son Roy est mort, etc. Qui fut prædict par David, Psal. 95 <sup>1362</sup>: *Commoveatur a facie ejus universa terra ; dicite in gentibus quia Dominus regnavit a ligno*<sup>1363</sup>. O saint royaume ! *Ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum ; nunc princeps mundi hujus ejicietur foras*<sup>1364</sup> ; *Ecclesiam quam acquisivit sanguine suo*<sup>1365</sup> ; Act., 20<sup>1366</sup>.

Quelle gloire pour nous, auditoire chrestien, que par la Croix et en la Croix nous ayons esté transferés du royaume d'enfer en celui du Ciel, que Nostre Seigneur, le meilleur Roy du monde, nous ayt esté donné ; mais quelle gloire que nous mesmes y soyons faitz roys et hæritiers du Royaume celeste. Luy est le Christ, mays nous sommes les Chrestiens : *Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi*<sup>1367</sup> <sup>1368</sup>. O Chrestiens, si je vous avois jamais defendu de vous glorifier, je m'en desdis ; soyes desormais glorieux d'estre appellés a cest heritage. Vous sentes vous point adoucir le cœur quand on vous dict que vous estes roys ? S'il vous plaist, dites donques : O toutes les richesses du monde ne sont en rien comparables a ceste royauté, car elles perissent, on n'en peut jouir ; mais celles la sont purement nostres. *Ja n'advienne* donq que *je me glorifie*, etc. [177]

Ceste grande gloire de la Croix l'a rendue honorable a un chacun ; et partant, Dieu la fit chercher par Helene, mere du grand Constantin, qui alla expres en Hierusalem pour la trouver, et l'ayant trouvée, elle fut incontinent mise en grand honneur parmi toute l'Eglise. Et de fait, qui n'honoreroit un si grand reliquaire, une si signalee marque de la charité du Filz de Dieu ? Je vous proposerois volontier une belle doctrine de saint Bonaventure touchant ceste veneration de la Croix ; mais je veux finir. Il suffit que nous n'adorons pas la Croix pour l'amour d'elle, mais pour l'amour de Celui a qui elle appartient. Ceste estime qu'on faict de la Croix plaist infiniment au Crucifix ; et jamais nous ne l'honorons qu'en intention d'honorer le Crucifix, et vous conseille, pour vostre consolation, que quand vous verres la Croix, vous regardies tousjours le Crucifix en icelle. Ainsy cest arbre vous sera bien plus venerable quand vous y considereres son excellent fruict pendu ; ainsy ces espines, quand avec la rose; ainsy cest aubespain, quand avec ce rossignol qui y habite.

Au reste, laissez dire les adversaires : *Multi ambulat, quos sæpe dicebam vobis, inimicos Crucis Christi*<sup>1369</sup> <sup>1370</sup>. Tout ce qui me met en memoire Nostre Seigneur, je l'honore ; tout signe de Croix se doit tenir en reverence. Disons donques que ce saint bois de la Croix est singulierement venerable ; car s'il est escrit, Psal. 131 <sup>1371</sup>: *Adorabo in loco ubi steterunt pedes ejus*<sup>1372</sup>, comme n'honorons nous pas ubi stetit totum corpus<sup>1373</sup> ? Et partant, il s'ensuit<sup>1374</sup> : *Surge, Domine, in requiem*<sup>1375</sup>, etc. Et si on faysoit, dict saint Hierosme<sup>1376</sup>, tant d'honneur au tabernacle, etc., combien plus au bois de la Croix, sur lequel a esté estendu le cors de Dieu incarné, qui a esté arrousé, teint et penetré de son sang [178] prætieux. Sainte donq est la coustume des Chrestiens : « *Tanta veneratione lignum illud habetur,* » dict saint Chrysostome, Homil. *Quod Christus sit Deus*<sup>1377</sup>, « *ut qui partem ex illo habere possunt, auro includant et cervicibus imponant*<sup>1378</sup>. »

<sup>1361</sup> Matt., XXVII, 45, 51 ; Lucæ, XXIII, 44, 45.

<sup>1362</sup> Vers. 9, 10 ; juxta PP. Lat. et quædam exempta Septuag. (Cf. *Defense*, l. I, c. V.)

<sup>1363</sup> *Que toute la terre soit ébranlée devant sa face ; dites parmi les nations que le Seigneur a régné par le bois.*

<sup>1364</sup> Joan., XII, 32, 31.

<sup>1365</sup> *Si je suis élevé de terre, j'attirerai tout à moi. Maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors. L'Eglise qu'il a acquise par son sang.*

<sup>1366</sup> Vers. 28.

<sup>1367</sup> Rom., VIII, 17.

<sup>1368</sup> *Héritiers de Dieu, et cohéritiers du Christ.*

<sup>1369</sup> Philip., III, 18.

<sup>1370</sup> *Il y en a beaucoup, dont je vous ai souvent parlé, qui marchent en ennemis de la Croix du Christ.*

<sup>1371</sup> Vers. 7 ; Ps. XCVIII, 5.

<sup>1372</sup> *J'adorerai dans le lieu où se sont arrêtés ses pieds.*

<sup>1373</sup> Là où tout le corps s'est reposé.

<sup>1374</sup> Vers. 8.

<sup>1375</sup> *Levez-vous, Seigneur, pour entrer dans votre repos.*

<sup>1376</sup> Cf. Breviar. in Ps. (in Append.), in locum Ps. XCVIII, supra. (Est forte transpositio erronea.)

<sup>1377</sup> § 10.

<sup>1378</sup> « Ce bois est tenu en si grande vénération, que ceux qui peuvent s'en procurer quelque parcelle l'enchâssent dans l'or et la suspendent à leur cou. »

Je reviens a Helene, l'honneur des princesses, qui a cherché et trouvé ce saint bois, avec tant de soin, de travaux et de peyne. Elle vint au mont Calvaire, ou les Gentilz avoyent mis la statue de Venus. Regardes la contrariété : au lieu de la creche, ilz y avoyent mis Adonis ; au sepulchre, Jupiter ; mais Helene renversa tout cela et remit en honneur ces saintz memoires. Regardons si en nostre mont Calvaire, c'est a dire en nostre cerveau et entendement, nous y avons laissé la foy fervente de la Croix qui nous y fut mise au Baptesme, ou si nous n'avons point eslevé une idole de Venus en nostre imagination ; si en nostre memoire, ou la sainte esperance fut mise, nous n'y avons point remis Adonis ; en nostre volonté, ou Dieu avoit mis la charité, etc. Et a l'imitation d'Helene, oston, oston ces figures maudites du monde, ces impressions vaines, et y relevons la Croix, disant : *Absit mihi gloriari*, etc., car c'est la nostre secours. Quand Constantin alla a la guerre, il ouyt de [Dieu] la voix : « In hoc signo vinces<sup>1379</sup> ; » ainsy veut il que nous vainquions : « Filii tui armis triumphare jussisti<sup>1380 1381</sup>. » Le jour nous invite, le lieu nous appelle ; la sayson nous y porte, nos afflictions ne sont pas encores finies. [179]

---

<sup>1379</sup> « Par ce signe tu vaincras. »

<sup>1380</sup> Postcomm. hujus Festi.

<sup>1381</sup> « Vous nous avez ordonné, pour triompher, d'employer les armes de votre Fils. »

# XIX. Sommaire d'un sermon pour la fête de la Pentecôte

29 mai 1594 <sup>1382</sup>

(INÉDIT)

## A SAINTE CLAIRE. PENTECOSTE

Le tems : ce fut apres l'Ascension de Nostre Seigneur, pour vray tesmoignage de sa gloire ; car, comme les roys font largesse, etc. Mays non tout incontinent, affin de donner tems a la præparation : *Ego sto ad ostium et pulso*<sup>1383</sup> ; *Fili, præbe mihi cor tuum*<sup>1384 1385</sup>. Comme si on doit recevoir un roy.

*Item*, veut venir en ceux qui sont privés d'autres consolations. Le *man* ne vient point aux enfans d'Israel pendant quilz avoyent de la farine d'Egipte<sup>1386</sup>. *Ecce in pace amaritudo mea amarissima*<sup>1387</sup>. *Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam*<sup>1388 1389</sup>. *Cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextris tuis ; ad te autem non appropinquabit*<sup>1390</sup> : tempore tribulationis, *mille* tantum tentationes ; tempore lætitiæ, *decem millia*<sup>1391</sup>. Dieu en l'Ancien Testament, comparut parmi [180] les desertz, et a Moise, en feu, au buysson et ronciers<sup>1392</sup> ; au Nouveau Testament, sur la croix, a la colombe, en la creche. Ne penses pas que le Saint Esprit soit d'autre nature. Nostre Seigneur n'a esté servi des Anges que deux fois, que je me souviene, immediatement : au jardin d'Olivet<sup>1393</sup>, et au desert apres le jeusne<sup>1394</sup>. Le Saint Esprit ne vient pas es delices et consolations mondaines ou charnelles : *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est*<sup>1395 1396</sup>. Es lieux bien ordonnés, les femmes obeissent et prennent le nom du mari ; ainsy faut il que la chair soit spirituelle, non l'esprit charnel.

Le lieu : ce fut en Hierusalem, *vision de paix*<sup>1397</sup>. Le Saint Esprit est amour ; il ne se trouve qu'en lieu de concorde<sup>1398</sup>, il fuit les noyses et se plaict es ames simples et debonnaies ; et c'est pourquoy il comparut une foys en forme de colombe<sup>1399</sup>. *L'Esprit de sapience effugiet fictum*<sup>1400</sup>

---

<sup>1382</sup> C'est par l'écriture et l'orthographe qu'est justifiée la date de ce sermon, et celle du suivant.

<sup>1383</sup> Apoc., III, 20.

<sup>1384</sup> Prov., XXIII, 26.

<sup>1385</sup> *Je me tiens à la porte et je frappe. Mon fils, donne-moi ton cœur.*

<sup>1386</sup> Exod., XVI, 3.

<sup>1387</sup> Is., XXXVIII, 17.

<sup>1388</sup> Ps. XCIII, 19.

<sup>1389</sup> Il a semblé intéressant de donner ici cette phrase avec les abréviations qu'elle présente dans l'Autographe : « Cadent a latere tuo mille, et 10000 a dextris tuis ; ad te aute non appropinquabit : tpe tribul. mille tm tent. temp. læt. 10000. »

<sup>1390</sup> Ps. XC, 7.

<sup>1391</sup> *Voici que ma très amère amertume est en paix. A proportion de la multitude des douleurs de mon cœur, vos consolations ont réjoui mon âme. Mille tomberont à ton côté et dix mille à ta droite ; mais nul n'approchera de toi : au temps de la tribulation, mille tentations seulement ; au temps de la joie, dix mille.*

<sup>1392</sup> Exod., III, 1, 2.

<sup>1393</sup> Lucæ, XXII, 43.

<sup>1394</sup> Matt., IV, 11.

<sup>1395</sup> Gen., VI, 3.

<sup>1396</sup> *Mon Esprit ne demeurera pas en l'homme, parce qu'il est chair.*

<sup>1397</sup> Ezech., XIII, 16.

<sup>1398</sup> Ps. LXXV, 2.

<sup>1399</sup> Matt., III, 16.

<sup>1400</sup> Sap., I, 16.

<sup>1401</sup>. Ce fut encores en Sion, selon l'ancienne prophetie<sup>1402</sup> : *De Sion exhibit lex*<sup>1403</sup>. Or, Sion veut dire sentinelle en nostre language, ou guarittes. Veiller, estre a l'aguet, prendre garde aux objectz ; l'ennemy surprend bien souvent ceste ville. Les Anges apparoyssent aux *pasteurs qui veilloient*<sup>1404</sup>. Fratres, *sobrii estote et vigilate, quia adversarius non dormit, sed circuit, etc.*<sup>1405</sup> *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem*<sup>1406 1407</sup>. [181]

---

<sup>1401</sup> *Fuira le déguisement.*

<sup>1402</sup> Is., II, 3 ; Mich. IV, 2.

<sup>1403</sup> *La loi sortira de Sion.*

<sup>1404</sup> Lucæ, II, 8, 9.

<sup>1405</sup> I Petri, ult., 8.

<sup>1406</sup> Matt., XXVI, 41 ; Marc., XIV, 38.

<sup>1407</sup> Mes frères, *soyez sobres et veillez ; car votre adversaire ne dort pas, mais rôde, etc. Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation.*



## XX. Sommaire d'un sermon sur le Saint-Sacrement

9-16 juin 1594 <sup>1408</sup>

(INÉDIT)

.....  
bien tost comm'un grand ver et serpent : *Ego autem vermis sum, et non homo*<sup>1409 1410</sup>.

Que si un si grand Seigneur nous eut invité sans autre, encores devrions nous y aller le prenant a honneur, nous devant sentir honorer. Je sçay bien ce que dict le bon homme Urie, chap. XI <sup>1411</sup>, 2 Reg., a David<sup>1412</sup>. Ainsy trouve je que le pauvre Miphiboseth, au 2. des Rois, 19 <sup>1413</sup>, se confesse recevoir un grand honneur de David d'estre en sa table : *Tu autem posuisti me servum tuum inter convivas mensæ tuæ*<sup>1414</sup>.

Mays outre ce, le banquet est excellent ; car la viande est la plus praetieuse : *Caro mea vere est cibus*<sup>1415 1416</sup>. [182]

Le bon Abraham estant en la vallée de Mambré, a l'entrée de sa tente ou pavillion, au gros du jour, vit troys personnes qui estoient Anges ; il les invita sous un arbre et leur dict : *Ponam buccellam panis, ut confortetur cor vestrum ; postea transibitis*<sup>1417</sup>. Ainsy leur dona il du pain cuit sous la cendre<sup>1418</sup>. Ainsy Nostre Seigneur voyant les hommes, il leur donne le pain confortatif.

*Patres vestri manducaverunt manna, et mortui sunt ; qui manducat ex hoc pane vivet in æternum*<sup>1419 1420</sup>. Le man tombe au desert<sup>1421</sup>, non en la terre de promission ; mais ce pain est par tout, et repaist par tout : *in æternum*.

Mays voyons un peu les propriétés singulieres de ce pain celeste. [1.] Le pain materiel entretient la vie, mays il y a bien a sçavoir comment ; car comment, estant une chose morte, il peut donner la vie ? L'homme l'altere peu a peu et le change en chair, alaquelle il donne la vie ; et ainsy le pain continue la vie quil a receu, comme matiere mieux disposée. O le grand mistere, car ce celeste pain ne reçoit la vie de celuy qui le mange, mays la luy donne absolument et le change en luy. Ce pain icy, donques, donne la vie, conserve la vie de l'aine, laquelle perdant peu a peu sa chaleur vitale qui est la charité, et l'humide radical de sa vie qui est la grace, a besoin de restauration, qui se faict par ce celeste banquet.

2. Ce pain, et voyci un seul motif, nous transforme en luy, non ja quand a la substance mais quand aux qualités. Ce qui ne doit estre merveilles ; n'a on pas veu les gens vivans d'herbes, verds ? *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus*<sup>1422 1423</sup>.

---

<sup>1408</sup> Pour la date de l'année, voir la note précédente ; celle du jour est moins facile à déterminer ; il paraît néanmoins très vraisemblable que ce sermon a été prononcé pendant l'octave du Saint-Sacrement. Peut-être même serait-ce celui que, d'après une de ses lettres, le Saint aurait prêché dans la petite ville de La Roche, le jour même de l'octave. (Voir Vivès, VII, p. 69, Migne, VI, col. 454.)

<sup>1409</sup> Ps. XXI, 7.

<sup>1410</sup> *Je suis un ver, et non un homme.*

<sup>1411</sup> Vers. 11.

<sup>1412</sup> A la suite de cette phrase, le Saint a écrit, puis biffé la suivante : « Mais outre ce, le banquet est le plus magnifique qui fut onques. »

<sup>1413</sup> Vers. 28.

<sup>1414</sup> *Cependant vous m'avez placé, moi votre serviteur, parmi les convives de votre table.*

<sup>1415</sup> Joan., VI, 56.

<sup>1416</sup> *Ma chair est vraiment nourriture.*

<sup>1417</sup> *Je vous servirai un peu de pain, afin que vous repreniez vos forces, puis vous poursuivrez votre route.*

<sup>1418</sup> Gen., XVIII, 1-6.

<sup>1419</sup> Joan., VI, 49, 52, 59.

<sup>1420</sup> *Vos pères ont mangé la manne, et ils sont morts ; celui qui mange de ce pain vivra éternellement.*

<sup>1421</sup> Num., XI, 9.

<sup>1422</sup> Galat., II, 20.

<sup>1423</sup> *Je vis non plus moi, mais le Christ vit en moi.*

3. Le pain renforce, si que en l'Escriture, il s'appelle [183] *firmamentum* ; au Psal. 104 <sup>1424</sup>. *Et vocavit famem super terram, et omne firmamentum panis contrivit*<sup>1425</sup> ; et ailleurs<sup>1426</sup> : *Et panis cor hominis confirmet*<sup>1427</sup>. Ainsy cestuyci corrobore extremement ; en figure dequoy *respexit Helias*<sup>1428 1429</sup>. Dont parlant le Psalmiste<sup>1430</sup> : *Erit*, dict il, *firmamentum in terra, in summis montium*<sup>1431</sup>. Rabbi Jonathas, au rapport de Burgensis<sup>1432</sup> : *Erit placenta tritici in capite sacerdotum*<sup>1433</sup>.

2. Dissimilitudes. 1. Le pain jamais ne nous renforce, que par la reaction nous ne perdions. Mays cestuyci nous renforce et eschauffe, car c'est le Sacrement d'union. 2. Le pain nous corrobore interieurement, mais il ne nous rend formidable exterieurement ; il nous præservededans, mais dehors non. Ce pain nous corrobore mesmes contre les ennemis ; si que de ce pain, nous pouvons dire : *Parasti in conspectu meo mensam, adversus eos qui tribulant me*<sup>1434 1435</sup> ; comme l'interprete Cyp., ad Cæcilium<sup>1436</sup>. Dont il est dict au paravant<sup>1437</sup> : *Virga tua et baculus tuus, ipsa me consolata sunt*<sup>1438</sup>. Il apelle *virgam* et *baculum* l'appuy, scipionem ; c'est a dire, ce celeste pain : ainsy au Levit. 26 <sup>1439</sup>, Nostre Seigneur apelle le pain *baculum panis*<sup>1440</sup>. C'est ce que dict saint Chrisostome<sup>1441</sup>, au rapport de saint Thomas<sup>1442</sup>, que « nous sommes terribles au diable, sortans de ceste cæleste Table. » [184]

---

<sup>1424</sup> Vers. 16.

<sup>1425</sup> *Et il appela la famine sur la terre, et il brisa toute la force du pain.*

<sup>1426</sup> Ps. CIII, 15.

<sup>1427</sup> Et que le pain fortifie le cœur de l'homme.

<sup>1428</sup> III Reg., XIX, 6.

<sup>1429</sup> Elie regarda...

<sup>1430</sup> Ps. LXXI, 16.

<sup>1431</sup> *Il y aura de la force sur la terre, sur les sommets des montagnes.*

<sup>1432</sup> Apud Genebr., Comment, in hunc locum.

<sup>1433</sup> *Il y aura un pain de froment sur la tête des prêtres.*

<sup>1434</sup> Ps. XXII, 6.

<sup>1435</sup> *Vous avez préparé une table devant moi contre ceux qui me tourmentent.*

<sup>1436</sup> Epist. LXIII, § 11.

<sup>1437</sup> Ps. citat., v. 5.

<sup>1438</sup> *Votre verge et votre bâton m'ont consolé.*

<sup>1439</sup> Vers. 26.

<sup>1440</sup> *Bâton de pain.*

<sup>1441</sup> Homil. XLVI, in Joan., § 3.

<sup>1442</sup> III<sup>a</sup> Pars, qu. LXXIX, art. VI.

## XXI. Sermon pour le troisième Dimanche après la Pentecôte

19 juin 1594 <sup>1443</sup>

*Erant appropinquantes ad Jesum publicani  
et peccatores ut audirent illum ;  
et murmurabant Scribæ et Pharisæi  
dicentes, quia hic peccatores recipit  
et manducat cum illis<sup>1444</sup>.  
LUC., 15, v. 1, 2.*

On void souventesfois es bonnes et grosses villes, et peut estre l'aures vous bien remarqué, qu'arrivant quelque signalé operateur, il faict incontinent publier son arrivée, et les maladies desquelles il faict profession de guerir plus particulièrement, affin que ceux qui en sont travaillés viennent au secours vers luy. Nostre Seigneur, grand et excellent Medecin de toutes nos infirmités, avant qu'arriver en ce monde, faict entendre par tout et son arrivée et les maladies desquelles il guerit. Tantost par ses Prophetes : *Quod confractum fuerit, alligabo, et quod infirmum fuerit, consolidabo* (Ezech., 34 <sup>1445</sup>) ; *Spiritus Domini super me, propter quod unxit me, ad annuntiandum pauperibus misit me, ut mederer contritis corde* (Isa., 61 <sup>1446</sup>) ; *Mundabit eos [185] ab omnibus inquinamentis suis* (Ezech., 36 <sup>1447</sup>) ; *Tu populum humilem salvum facies*<sup>1448</sup> (Psal. 17 <sup>1449</sup>). Tantost par sa propre bouche : *Venite ad me, omnes qui laboratis*<sup>1450</sup>, etc.<sup>1451</sup> ; Joan., 7 <sup>1452</sup>. Mais sur tout lhors qu'il se faict appeller *Jesus*<sup>1453</sup>, car les medecins ne guerissent pas tousjours, et partant il ne le faut pas qualifier medecin, mays Sauveur, d'autant que ses receptes sont infallibles.

Quelle merveille donques si en l'Evangile du jourdhuy nous le voyons environné de malades : *pecheurs et publicains* ? O vayne et sottte murmuration des Juifz : *Hic peccatores recipit*. Hé, qui voudries vous donques qui les receust ? N'est ce pas l'honneur au medecin d'estre recherché des malades, et d'autant plus que leurs maladies sont incurables ? Nostre Seigneur, non tant pour repousser la temerité de ces Pharisieus, que pour nous donner courage de nous approcher de luy, rejette bien loin par similitudes ceste consideration pharisaique. Concluons donques pertinemment par tout son discours, que son playsir est de ramener *les pecheurs* a sa misericorde<sup>1454</sup>.

Les pecheurs sont donques esloignés de Nostre Seigneur ? Ouy, infiniment. Mays pensons y premierement un peu de pres, affin que le desir de nous approcher de Nostre Seigneur nous vienne d'autant plus grand ; et puys nous verrons les moyens de nous en approcher, et les consolations que nous aurons en ce saint approchement, affin que reconnoissant le bannissement auquel les pechés constituent l'ame, nous nous ostions au plus tost de peché si nous y sommes, nous nous gardions de jamais y retourner, et nous approchions tousjours de plus pres de Nostre Seigneur. Mais ces graces sont les [186] effectz propres et particuliers du Saint Esprit ; il nous faut

---

<sup>1443</sup> La date attribuée à ce sermon est justifiée par la ressemblance de style qu'il présente avec la plupart de ceux qui remontent à cette première année du ministère évangélique de notre Saint.

<sup>1444</sup> *Les publicains et les pêcheurs s'approchaient de Jésus pour l'entendre, et les Scribes et les Pharisieus murmuraient, disant : Celui-ci reçoit les pêcheurs et mange avec eux.*

<sup>1445</sup> Vers. 16.

<sup>1446</sup> Vers. 1 ; Luc., IV, 18.

<sup>1447</sup> Vers. 25.

<sup>1448</sup> *Ce qui avait été brisé je le lierai ; et ce qui avait été faible, je le fortifierai... L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a consacré par son onction, il m'a envoyé pour annoncer sa parole aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé... Il les purifiera de toutes leurs souillures... Vous sauver le peuple humble.*

<sup>1449</sup> Vers. 28.

<sup>1450</sup> *Venez à moi vous tous qui êtes fatigués.*

<sup>1451</sup> Matt., XI, 28.

<sup>1452</sup> Vers. 37.

<sup>1453</sup> Matt., I, 21 ; Lucæ, II, 21.

<sup>1454</sup> Lucæ, V, 32.

donques demander sa benite assistance, et pour aysement l'obtenir, employons y la faveur de sa tres glorieuse Espouse, la saluant : *Ave Maria*.

Je trouve admirable et profonde la description que le saint personnage et langoureux prophete Job faict des pecheurs, quand il les qualifie en ceste façon : *Qui dixerunt Deo : Recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus* (cap. 21<sup>1455</sup>) ; *Retire toy, va t'en, destourne toy de nous, nous ne voulons point sçavoir tes chemins*. O belle façon de parler, o description pleine de doctrine ! Pour dire les pecheurs, il dict *ceux qui ont dict a Dieu : Retire toy de nous*. C'est vraiment la propriété des pecheurs que de s'esloigner de Dieu tant qu'il est possible. Psalm. 72<sup>1456</sup> : *Qui elongant se a te peribunt*<sup>1457</sup> ; comme la brebiette qui s'esgare parmi les halliers, es montaignes et forestz, court fortune : *qui elongant*. Hier., 2<sup>1458</sup> : *Quid invenerunt in me patres vestri iniquitatis, quia elongaverunt a me ? et ambulaverunt post vanitatem suam, et vani facti sunt*<sup>1459</sup>. Et le Prophete qui avoit dict, Ps. 26<sup>1460</sup> : *Dominus illuminatio mea et salus mea*<sup>1461</sup>, parlant du mesme salut : *Longe*, dict il, *a peccatoribus salus* ; Ps. 118<sup>1462</sup>. *Mitto ego te ad filios Israel, ad gentes apostatas quæ recesserunt a me* ; Ezech., 2<sup>1463</sup>. *Longe est Dominus ab impiis*<sup>1464</sup> ; Proverb., 15<sup>1465</sup>.

*Obstupescite, cæli, super hoc, et portes ejus desolamini vehementer, dicit Dominus. Duo mala fecit populus meus : dereliquerunt me fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas*<sup>1466</sup> ; Hier., 2<sup>1467</sup>. Ce sont les deux maux [187] du peché, que disent les theologiens : Aversio a Deo, et conversio ad creaturam ; se separer, se retirer, s'esgarer, s'esloigner et fourvoyer de Dieu, et se joindre, accointer, s'allier et unir a la creature. Ne voyes vous pas le prodigue comme il s'en va *in regionem longinquam*<sup>1468</sup> ? Luc., 15<sup>1469</sup>. C'est en cest esloignement que consiste le mal principal du peché, c'est a dire qu'il nous separe de Dieu ; de maniere qu'en l'escole l'on est d'accord que *Ite*<sup>1470 1471</sup>, est le mot principal de la sentence de Nostre Seigneur : *Ite*. De maniere qu'en saint Luc, 13<sup>1472</sup>, parlant des pecheurs obstinés, il dict qu'il leur sera dict : *Discedite a me, omnes operarii iniquitatis*<sup>1473</sup>, et tesmoigne que *ibi erit fletus et stridor dentium*<sup>1474</sup>.

Mais voicy le gros de la difficulté : comme se peut il faire que nous soyons esloignés de Dieu luy mesme qui est par tout, et ne sçaurions trouver un recoin, pour caché qu'il soit, que sa Majesté n'y soit ? Saint Pol aux Atheniens, Act., 17<sup>1475</sup> : *Non longe abest ab unoquoque nostrum*

---

<sup>1455</sup> Vers. 14.

<sup>1456</sup> Vers. 27.

<sup>1457</sup> *Ceux qui s'éloignent de vous périront.*

<sup>1458</sup> Vers. 5.

<sup>1459</sup> *Quelle iniquité vos pères ont-ils trouvée en moi, pour s'être éloignés de moi ? et ils ont marché après leur vanité, et sont devenus vains eux-mêmes.*

<sup>1460</sup> Vers. 1.

<sup>1461</sup> *Le Seigneur est ma lumière et mon salut.*

<sup>1462</sup> Vers. 155.

<sup>1463</sup> Vers. 3.

<sup>1464</sup> *Le salut est loin des pêcheurs... Je t'envoie aux enfants d'Israel, à ces nations apostates qui se sont retirées de moi... Le Seigneur est loin des impies.*

<sup>1465</sup> Vers. 29.

<sup>1466</sup> *Cieux, soyez frappés de stupeur sur cela ; et vous, portes du ciel, soyez dans la plus grande désolation, dit le Seigneur. Mon peuple a fait deux maux : ils m'ont abandonné, moi, source d'eau vive, et ils se sont creusé des citernes crevassées, qui ne peuvent retenir les eaux.*

<sup>1467</sup> Vers. 12, 13.

<sup>1468</sup> *Dans une région lointaine.*

<sup>1469</sup> Vers. 13.

<sup>1470</sup> Matt., XXV, 41 ; juxta Græc. et antiquam lect. Lat.

<sup>1471</sup> *Allez.*

<sup>1472</sup> Vers. 27, 28.

<sup>1473</sup> *Retirez-vous de moi, vous tous, ouvriers d'iniquité.*

<sup>1474</sup> *Là il y aura des pleurs et des grincements de dents.*

<sup>1475</sup> Vers. 27, 28.

; *in ipso enim vivimus, movemur et sumus*<sup>1476</sup>.

L'ame se peut retirer et esloigner de Dieu en deux façons : Premièrement, par affection et desir ; « non loco sed affectu, » dict saint Chrisostome<sup>1477</sup>. Anima enim non passibus, sed passionibus ambulat<sup>1478</sup>. Ilz voudroyent que jamais Dieu ne les vist, qu'il ne pensast point a eux, qu'il ne fust point parmi eux. Psal. 13<sup>1479</sup>: *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*<sup>1480</sup> ; et si cela n'est, il ne tient pas a eux. Et en ceste façon ilz disent a Dieu : [188] *Recede a nobis, viam mandatorum tuorum nolumus*<sup>1481 1482</sup>. La ou, remarques la façon, l'immobilité est propre a Dieu et la mobilité aux pecheurs, et ilz la veulent renverser : *Recede a nobis*, etc. Secondement, l'ame s'esloigne de Dieu fuyant ses graces et les moyens qu'il nous propose pour nostre salut ; comme l'on dict qu'un tel fuit les medecins, non pas pource qu'il laisse la personne des medecins, mays les remedes : *Scientiam viarum tuarum nolumus*<sup>1483</sup>.

Ainsy sont loin de Dieu les pecheurs ; ainsy sont-ilz esloignés de ses misericordes. Quelles douleurs, quelz regretz ! Car ce que dict le grand saint Augustin<sup>1484</sup> est tres vray : « Fecisti nos, Domine, ad te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te<sup>1485</sup>. » O quelle division de l'homme, au regard de son Dieu, au regard de luy mesme ! Mays il y a ceste seule consolation parmi ceste grande desolation ; c'est qu'encores que le pecheur soit loin de Dieu, il peut revenir a luy et estre bien receu. Isa., 55<sup>1486</sup>: *Derelinquat impius viam suam et vir iniquus cogitationes suas, et revertatur ad Dominum, et miserebitur ejus, et ad Deum nostrum, quoniam multus est ad ignoscendum*<sup>1487</sup>. Ainsy le chetif prodigue<sup>1488</sup> et l'infortuné Absalon (2. Reg., 14<sup>1489</sup>), comme sont ilz receus de leurs peres ? Et sans cela, que deviendrions nous ? car *omnes declinaverunt*<sup>1490</sup> ; *Omnis homo mendax*<sup>1491</sup> ; *Si dixerimus quoniam peccatum*<sup>1492</sup>, etc. Eccli., 17<sup>1493</sup>: *Revertere ad Dominum, et avertere ab injustitia tua ; Quam magna misericordia Domini, et propitiatio illius convertentibus ad se*<sup>1494</sup>. Pourquoi s'appelle il Sauveur, sinon pour [189] sauver ? *Erant appropinquantes peccatores et publicani ad Jesum, ut audirent illum*.

Il est raconté de David, au chap. 22 du I. des Roys<sup>1495</sup>, qu'estant dans la caverne de Odolla, les souffreteux et affligés s'en vindrent a luy, et il se rendit leur roy. C'estoit pour figurer que ce second et veritable David devoit laisser approcher de luy les pauvres et necessiteux, les affligés et les miserables, ceux qui gemissent sous le pesant fardeau des infirmités corporelles, et beaucoup plus ceux qui sont accablés sous l'espouvantable fardeau du peché.

Les Pharisiens murmurent *quia hic peccatores recipit* ; mais voyons un peu le progres, comme il les reçoit, et nous verrons grandes choses, Le pecheur se peut bien esloigner de Dieu, et

---

<sup>1476</sup> *Il n'est pas loin de chacun de nous; car en lui nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes.*

<sup>1477</sup> Expos, in Ps. IX, §6.

<sup>1478</sup> « Non pas localement, mais par affection »... Car les pas de l'âme sont les mouvements de ses passions.

<sup>1479</sup> Vers. 1.

<sup>1480</sup> *L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.*

<sup>1481</sup> Vide supra, p. 187.

<sup>1482</sup> *Retirez-vous de nous, nous ne voulons point marcher dans la voie de vos commandements.*

<sup>1483</sup> Ibid.

<sup>1484</sup> Confess., l. I, c. 1.

<sup>1485</sup> « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en vous. »

<sup>1486</sup> Vers. 7.

<sup>1487</sup> *Que l'impie abandonne sa voie et l'homme inique ses pensées, et qu'il retourne au Seigneur, et il aura pitié de lui, et à notre Dieu, parce qu'il est libéral à pardonner.*

<sup>1488</sup> Lucæ, XV, 20-24.

<sup>1489</sup> Vers. 33.

<sup>1490</sup> Ps. XIII, 3.

<sup>1491</sup> Ps. CXV, 2.

<sup>1492</sup> I Joan., I, 8.

<sup>1493</sup> Vers. 23, 28.

<sup>1494</sup> *Tous se sont détournés. Tout homme est menteur. Si nous disons que nous n'avons pas de péché, etc... Reviens au Seigneur, et détourne-toi de l'injustice. Combien est grande la miséricorde du Seigneur, et le pardon qu'il accorde à ceux qui se convertissent à lui !*

<sup>1495</sup> Vers, 1, 2.

de soy mesme, c'est chose certaine. *Spiritus vadens et non rediens* ; Ps. 77 <sup>1496</sup>. *Perditio tua ex te, Israel* (Os., 13 <sup>1497</sup>), mais *tantum ex me auxilium tuum*. Et saint Pol <sup>1498</sup>: *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis tanquam ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est*<sup>1499</sup>. Nous pouvons bien gaster, mais non pas refaire. Nostre Seigneur provient le pecheur et le va rechercher, l'appelle et l'invite a revenir, autrement il n'y penseroit jamais. *Fortitudinem meam ad te custodiam, quia Deus susceptor meus es ; Deus meus, misericordia ejus præveniet me* ; Ps. 58 <sup>1500</sup>. *Operatur in nobis velle et perficere*<sup>1501</sup> ; *Trahe me post te, curremus*<sup>1502 1503</sup>. Qui va par vent en un país, ne revient que par vent contraire. Jamais Absalon ne fut revenu si la femme Thecuite ne l'eut obtenu<sup>1504</sup> ; jamais le pecheur ne reviendrait, si la misericorde ne le prævenoit. Mays, Nostre Seigneur, o bonté infinie ! va cherchant la [190] *brebis esgarée*<sup>1505</sup>, autrement elle ne reviendrait jamais ; ceste misericorde va cherchant *la dragme perdue*<sup>1506</sup>.

Ah, donques, si ceux cy murmurent, louons le, nous, *quia peccatores recipit, quia quærit. Stabat Jesus in die magno solemnitatis, et clamabat, dicens : Si quis sitit, veniat ad me et bibat* ; Joan., 7 <sup>1507</sup>. *Venite ad me, omnes, etc.* ; Matth., 11 <sup>1508</sup>. *Venit Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat* ; Luc., 19 <sup>1509</sup>. *Quoties volui vos congregare, sicut gallina congregat pullos suos*<sup>1510 1511</sup>. En quoy les prædicateurs sont advertis de faire ce que dict saint Pol de luy mesme<sup>1512</sup> : *Omnibus omnia factus sum*<sup>1513</sup>. O difficile condition des prædicateurs.

Mais, o miserables que nous sommes, bien souvent nous sommes appellés, et nous faisons la sourde oreille : *Vocavi, et renuistis*<sup>1514 1515</sup> ; nous sommes attirés<sup>1516</sup>, et nous nous opiniastons contre luy. *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem, et contradicentem mihi*<sup>1517</sup> ; Rom., 10 <sup>1518</sup>.

O sainte, o fortunée et heureuse la troupe de ces pecheurs et publicains, lesquelz aujourd'huy s'approchent de Nostre Seigneur. Ilz ne font pas comme les conviés a ce grand festin, qui s'excusent<sup>1519</sup> ; ceux ci viennent et sont les bien venuz. O mon Sauveur, comme sont venuz a vous ces pecheurs, puysque vous estes juste ? Car David dict si absolument du juste<sup>1520</sup> : Non

<sup>1496</sup> Vers. 39.

<sup>1497</sup> Vers. 9.

<sup>1498</sup> II Cor., III, 5.

<sup>1499</sup> [C'est] *un esprit qui va et ne revient pas... Ta perte vient de toi, Israël, mais de moi seul vient ton secours... Nous ne sommes pas capables de former une bonne pensée de nous-mêmes comme de nous ; mais notre capacité vient de Dieu.*

<sup>1500</sup> Vers. 10, 11.

<sup>1501</sup> Philip., II, 13.

<sup>1502</sup> Cant., I, 3.

<sup>1503</sup> *Je garderai pour vous ma force, parce que, ô Dieu, vous êtes mon refuge ; c'est mon Dieu, sa miséricorde me préviendra... Il opère en nous le vouloir et le faire. Tirez-moi après vous, nous courrons.*

<sup>1504</sup> II Reg., XIV.

<sup>1505</sup> Lucæ, XV, 4, 6.

<sup>1506</sup> Ibid., vv. 8, 9.

<sup>1507</sup> Vers. 37.

<sup>1508</sup> Vers. 28.

<sup>1509</sup> Vers. 10.

<sup>1510</sup> Matt., XXIII, 37.

<sup>1511</sup> *Parce qu'il reçoit les pêcheurs, parce qu'il les cherche. Le grand jour de la solennité, Jésus se tenait debout et criait, disant : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive... Venez à moi, vous tous, etc... Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu... Combien de fois ai-je voulu vous rassembler comme la poule rassemble ses poussins.*

<sup>1512</sup> I Cor., IX, 22.

<sup>1513</sup> *Je me suis fait tout a tous.*

<sup>1514</sup> Prov., I, 24.

<sup>1515</sup> *J'ai appelé et vous avez refusé.*

<sup>1516</sup> Joan., ubi infra.

<sup>1517</sup> *Tout le jour j'ai tendu mes mains a ce peuple incrédule et contredisant.*

<sup>1518</sup> Vers. 21 ; Is., LXV, 2.

<sup>1519</sup> Lucæ, XIV, 16-20.

<sup>1520</sup> Ps. XC, 10.

accedet ad te malum ; et<sup>1521</sup> : *Declinate a me, maligni. Nemo potest venire ad me, nisi Pater meus traxerit eum*<sup>1522 1523</sup>. Ilz vous ont tant offensé ; *Et eum qui venit [191] ad me, non ejiciam foras*<sup>1524</sup><sup>1525</sup>. Puyssqu'ainsy est, donq, o Sauveur, o Redempteur, o bon Dieu, je peux bien dire a ce peuple, de vostre part : *Accedite ad Dominum, et illuminamini, et faciès vestræ non confundentur*<sup>1526 1527</sup>; *quia hic peccatores recipit*.

Mais voyes la maniere de s'approcher de Dieu : il faut abandonner le peché ; *Recede a malo*<sup>1528</sup>. Is., 48<sup>1529</sup>: *Egredimini a Babylone, fugite a Chaldæis ; non est pax impiis, dicit Dominus*<sup>1530</sup>. Vous avez esté en peché de cœur, de bouche et d'œuvres ; il faut aussi trois choses contraires, sçavoir : contrition, confession et satisfaction.

Nostre Seigneur est comme le soleil qui va par tout : *A summo cælo egressio ejus*<sup>1531 1532</sup>. Il va dardant ses rayons *sur les justes et injustes*<sup>1533</sup>, et des plus fangeux borbiers, il tire les vapeurs en haut, lesquelles, arrivées a certaine distance, sont converties en une douce pluÿe, laquelle descendant donne vie et fait germer les fruitz. Il tire des plus grans pecheurs les exhalaisons saintes, qui sont les considerations de leurs fautes, jusques a un certain degré de crainte et d'appréhension, jusques a la moyenne region de l'air<sup>1534</sup>, considerant qu'ilz sont entre le Paradis et l'enfer, entre la damnation et salvation. *Flabit spiritus ejus, et fluent aquæ*<sup>1535</sup> ; Ps. 147<sup>1536</sup>. Ce sont les eaux de contrition qui font germer ceste terre, produire des fruitz. Il faut donques nous laisser tirer, et il faut ressentir nostre miserable estat.

« Hic locus est partes ubi se via findit in ambas<sup>1537 1538</sup>. »

Sortons, sortons de ceste Egypte ; approachons-nous de Nostre Seigneur ; faysons provision de bonnes œuvres ; [192] que les piedz de nos affections soyent nudz<sup>1539</sup> ; revestons nous d'innocence ; ne nous contentons pas de crier misericorde, sortons de l'Egypte : *Egredimini de Babylone, fugite a Chaldæis*<sup>1540</sup>. *Quid est, Israel, quod in terra inimicorum inveterasti, in terra aliena*<sup>1541 1542</sup>? Voulons nous estre ensevelis en Egypte ? *Egredere, egredere in fortitudine tua, Sion*<sup>1543 1544</sup>. N'attendons plus : *Hora est jam nos de somno surgere*<sup>1545 1546</sup>, puyssque nous sçavons que *peccatores recipit*. Les Anges attendent nostre pœnitence, les Saintz prient pour icelle. [193]

---

<sup>1521</sup> Ps. CXVIII, 115.

<sup>1522</sup> Joan., VI, 44.

<sup>1523</sup> *Le mal n'approchera pas de toi... Eloignez-vous de moi, méchants. Nul ne peut venir à moi, si mon Père ne l'attire.*

<sup>1524</sup> Joan., VI, 37.

<sup>1525</sup> *Et je ne jeterai point dehors celui qui vient à moi.*

<sup>1526</sup> Ps. XXXIII, 6.

<sup>1527</sup> *Approchez-vous du Seigneur, et vous serez éclairés, et vos faces ne seront pas couvertes de confusion.*

<sup>1528</sup> Prov., III, 7.

<sup>1529</sup> Vers., 20, 22.

<sup>1530</sup> *Eloigne-toi du mal... Sortez de Babylone, fuyez de Chaldée ; il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur.*

<sup>1531</sup> Ps. XVIII, 7.

<sup>1532</sup> *Sa sortie est de l'extrémité du ciel.*

<sup>1533</sup> Matt., V, 45.

<sup>1534</sup> Vide Aristot., Meteor., I, I, cc. III, IX.

<sup>1535</sup> *Son esprit soufflera et les eaux couleront.*

<sup>1536</sup> Vers. 18.

<sup>1537</sup> *Æneis*, I, VI, 540.

<sup>1538</sup> « Voici le lieu où le chemin se partage en deux. »

<sup>1539</sup> Exod., III, 5.

<sup>1540</sup> *Supra*.

<sup>1541</sup> Baruch, III, 10, 11.

<sup>1542</sup> *D'où vient, Israël, que tu as vieilli dans la terre de tes ennemis, dans une terre étrangère ?*

<sup>1543</sup> Is., LII, 1.

<sup>1544</sup> Sors, sors *dans ta force, Sion*.

<sup>1545</sup> Rom., XIII, 11.

<sup>1546</sup> *L'heure est venue de nous lever du sommeil.*

## XXII. Exhortation au service de Dieu

1594 <sup>1547</sup>

*Ecce nunc benedicite Dominum,  
omnes servi Domini*<sup>1548</sup>.  
[Ps. CXXXIII, 1.]

Celuy que vous estes venuz adorer, Jesus Christ vostre Seigneur et le mien, vous doint si bien faire ce pour quoy vous estes venuz, que vous receviez abondamment grace, paix et benediction de sa part, et luy, tout *honneur et gloire* de la vostre *es siecles des siecles*<sup>1549</sup>. En quoy, affin de vous y ayder selon mon petit pouvoir, et vous donner quelques instructions pour vous faire benir Dieu, je vous ay apporté les parolles de David : *Ecce nunc*, etc., assuré que je suis que si vous le benisses bien, il vous bénira de benedictions inestimables.

Souvenes vous donques, mes Freres, devant toutes choses, que Celuy en la præsence duquel vous estes est vostre naturel, absolu et souverain Seigneur; car c'est a luy a qui *est la terre et tout ce qui est en la terre*<sup>1550</sup>. [194] Il est vostre Seigneur et Maistre, parce que *c'est luy qui vous a fait*<sup>1551</sup> et formé ; il n'y a point de plus juste tiltre pour posseder quelque chose que de l'avoir faite. C'est ainsy que vivent les manouvriers, et que les peres et meres demandent obeissance a leurs enfans et les appellent leurs ; et neantmoins, le pere et la mere ne font pas du tout les enfans, car l'ame n'est pas de leur facture, ni les ouvriers ne font entierement ce qu'ilz font, car si le drapier fait le drap, il ne fait pas la laine. Mays Dieu est Celuy la qui a fait nostre ame et nostre cors ; car tout ce qui est, est *œuvre de ses mains*<sup>1552</sup>. O comme nous sommes donques a Dieu, comme *il est nostre Seigneur*<sup>1553</sup> et nostre Maistre, puyisque tout ce qui est en nous, il l'a fait : c'est luy qui en est l'ouvrier. *Ipsius est mare, et ipse fecit illud*<sup>1554 1555</sup>; comme s'il vouloit dire : *La mer est a luy pource qu'il l'a faite*.

Et non seulement nous sommes a luy et il est nostre Seigneur pource qu'il nous a produitz, mays encores pource qu'il nous a achetés bien chèrement et cent mille fois davantage que nous ne valons. Le diable nous avoit osté a nostre naturel Seigneur, et encores qu'il n'eust nul droit, si est ce que Nostre Seigneur nous acheta, et acheta ce qui estoit sien affin de nous faire plus siens, si plus siens nous pouvions estre. Saint Pol dict<sup>1556</sup> : *Empti enim estis pretio magno*<sup>1557</sup>. Et quel prix ? *Redemit nos in sanguine Agni*<sup>1558</sup> ; *Proprio Filio non pepercit, sed pro omnibus tradidit illum*<sup>1559</sup>.

---

<sup>1547</sup> Le titre de ce sermon est emprunté, aussi bien que le texte, à l'édition de 1641 ; mais on ne s'est pas cru obligé de suivre cette édition dans la manière assez arbitraire d'après laquelle ce discours est divisé en sept paragraphes, précédés chacun d'un numéro d'ordre.

Il ne nous est pas possible d'indiquer d'une manière précise la date de cette exhortation ; ce que l'on peut toutefois affirmer, c'est qu'elle est antérieure à la mission du Chablais. En rapprochant le commencement de l'exorde de la fin de la péroraison, on est amené à conclure qu'elle a dû être prononcée pour une exposition du Saint-Sacrement, qui aurait été faite à l'occasion de quelque calamité publique.

<sup>1548</sup> *Maintenant bénissez le Seigneur, vous tous serviteurs du Seigneur.*

<sup>1549</sup> I Tim., I, 17.

<sup>1550</sup> Ps. XXIII, 1.

<sup>1551</sup> Ps. XCIX, 3.

<sup>1552</sup> Ps. CI, 26.

<sup>1553</sup> Ps. XCIV, 7.

<sup>1554</sup> Ibid., v. 5.

<sup>1555</sup> *La mer est à lui, et c'est lui qui l'a faite.*

<sup>1556</sup> I Cor., VI, ult.

<sup>1557</sup> *Car vous avez été achetés d'un grand prix.*

<sup>1558</sup> Apoc., V, 9, VII, 14.

<sup>1559</sup> Rom., VIII, 32.



« Datus ergo et redditus, me pro me debeo et bis debeo<sup>1560 1561</sup>. » La moindre goutte du sang de Notre Seigneur valoit plus que nous ; et neantmoins, affin de nous rendre plus siens, il le voulut tout donner : *Copiosa apud eum redemptio*<sup>1562 1563</sup>. Dont, par la bouche d'Isaïe<sup>1564</sup>, Notre Seigneur dict : [195] *Redemi te, et vocavi te nomine tuo, meus es tu*<sup>1565</sup>. Et saint Bernard va confessant<sup>1566</sup> : « Seigneur, tu as tout fait » et refait « pour toy, et qui ne veut estre a toy et pour toy, il commence d'estre un rien parmi toutes choses. »

Adjoustez que vous vous estes donnés a Notre Seigneur au Baptesme, si qu'on peut bien dire que vous estes a luy : *Sicut jurastis Domino, votum vovistis Deo Jacob*<sup>1567 1568</sup>. Ceste cy soit la premiere consideration et fondamentale que je propose.

De celle cy, faut faire deux conclusions. Premièrement, que si vous estes devant vostre Seigneur par tant de raysons, vous devez estre en toute reverence et humilité, considerant que tout ce que vous avez vous le tenes de luy, et pensant que vous luy devez autant d'honneur comme il y a de distance du rien a l'infinité. Et d'autant plus devez vous estre humbles, qu'estans ses taillables a misericorde, vous l'avez si souvent offensé ; dont vous devez avoir si grande confusion, que d'humilité et de honte, vous retournez au neant auquel vous esties, en un nul estre, nulle vertu, nulle qualité, avant que Dieu vous tirast du miserable estat ou vous esties parmi le neant pour vous faire ses serviteurs. Si donques estant devant Notre Seigneur, en reconnaissance que vous estes ses sujetz et serviteurs, vous vous baisses et inclines le cors jusques a *la terre de laquelle vous avez esté pris*<sup>1569</sup>, baisses vos ames par humilité devant vostre Dieu, jusques au rien duquel vous estes la race.

L'autre conclusion qu'il faut tirer, c'est qu'estant descendus au rien, remontant a l'estre que Dieu nous a baillé, et considerant de point en point combien nous sommes dependans de Dieu et combien nous sommes obligés a le servir, il nous faut faire une exclamation a nostre ame : *Nonne Deo subjecta erit anima mea*<sup>1570 1571</sup>? [196] Comment, si Dieu m'a creë, et non seulement creë, mais rachetée d'entre les mains d'un si cruel et barbare tyran, avec tant de sang, si je luy ay voué et presté fidelité, qui me levera jamais de son service ? Escoutes comme David estoit en ceste resolution<sup>1572</sup> : *Quasi jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum*<sup>1573</sup>. Il veut dire : Je le sers si humblement que je ressemble un cheval mené par la bride apres vous, o mon Dieu. Et de vray, comme dict saint Pol<sup>1574</sup> : *Quis plantat vineam et de fructu ejus non edit*<sup>1575</sup> ? Si Jesus Christ nous a planté, n'est ce pas la rayson que nous luy rapportions tout le service que nous pourrons ?

Mays outre, tout cela, il y a une autre rayson : c'est que nous nous servons de toutes les creatures, et icelles nous servent volontier, en intention que nous servions Dieu pour elles ; car elles, ne pouvant pas servir Dieu, lequel estant *esprit* ne peut estre servi que *par esprit*<sup>1576</sup>, elles nous servent a celle fin que nous servions Dieu tant en leur nom qu'au nostre. De maniere qu'encores a rayson de cecy, nous sommes obligés a servir Dieu, et ceux qui ne le serviront pas en

---

<sup>1560</sup> S. Bern., De dilig. Deo, c. V.

<sup>1561</sup> Il nous a rachetés par le sang de l'Agneau. Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour tous. « Donné donc et redonné, je me dois pour moi-même et je me dois deux fois. »

<sup>1562</sup> Ps. CXXIX, 7.

<sup>1563</sup> On trouve en lui une abondante rédemption.

<sup>1564</sup> Cap. XLIII, 1.

<sup>1565</sup> Je t'ai racheté et je t'ai appelé par ton nom, tu es mien.

<sup>1566</sup> Serm. XX in Cant., § 1.

<sup>1567</sup> Ps. CXXXI, 2.

<sup>1568</sup> Comme vous avez juré au Seigneur, et fait vœu au Dieu de Jacob.

<sup>1569</sup> Gen., III, 19.

<sup>1570</sup> Ps. LXI, 1.

<sup>1571</sup> Est-ce que mon âme ne sera pas soumise à Dieu ?

<sup>1572</sup> Ps. LXXII, 23.

<sup>1573</sup> Je suis devenu comme une bête de somme devant vous, et je suis toujours avec vous.

<sup>1574</sup> I Cor., IX, 7.

<sup>1575</sup> Qui est-ce qui plante une vigne et ne mange pas de son fruit ?

<sup>1576</sup> Joan., IV, 24.

recevront un terrible reproche au jour du jugement ; car c'est pour cela qu'il est dict<sup>1577</sup> que totus orbis pugnabit contra insensatos<sup>1578</sup>. Pour toutes ces raysons, il se faut resoudre de servir Dieu fidellement.

De ceste resolution, il nous faut passer a l'execution d'icelle, c'est a dire de servir Dieu le mieux qu'il nous sera possible. Or est-il qu'entre toutes les façons de servir Dieu, [la meilleure] c'est de le servir en la façon qu'il est servi en Paradis ; car c'est luy qui nous enseigne a demander que son service soit *fait en la terre comme au Ciel*<sup>1579</sup> ; car il n'y a pas difference entre servir Dieu et faire sa volonté. Que si nous voulons sçavoir comme [197] Dieu est servi au Ciel, escoutes David<sup>1580</sup> : *Beati qui habitant in domo tua, Domine ; in sæcula sæculorum laudabunt te*<sup>1581</sup>. La on ne sert plus Dieu visitant les malades, la on ne visite point les prisonniers, la on ne jeusne plus, la on ne fait plus l'aumosne, la on ne reschauffe plus les refroidis, la on ne vestit plus les nudz, pource que *hyems transiit et recessit*<sup>1582 1583</sup>. On n'entend autre chose au Ciel que *Alleluia*<sup>1584</sup>. *Alleluia* est le langage de ce païs la, car on n'y dict autre ; et avec une seule parole, ilz disent tout ce qu'ilz veulent dire. O sainte parole, laquelle seule exprime tant de grandes conceptions ! C'est ce service auquel le Prophete vous invite maintenant : *Ecce nunc benedicite Dominum*.

Mais oyes comme cela va, car vous me pourries dire : Hé quoy, n'ayment-ilz pas Dieu ? Aymer, mes Freres, c'est vouloir et desirer du bien, et ne sçauroit-on dire quelle difference il y a entre la bienveillance et l'amitié, ne plus ne moins qu'on ne sçauroit dire quelle difference il y a entre haïr et vouloir du mal a une personne. Dequoy j'entre en admiration comme il se peut faire que l'homme ou l'Ange ayment Dieu, et comme Dieu s'ayme soy mesme ; car si aymer est desirer du bien a une personne, comme voules vous qu'on ayme Dieu a qui on ne sçauroit desirer aucun bien ? Car, puysque Dieu est toute sorte de bien, on ne luy sçauroit desirer aucun bien qu'il ne l'aye plus parfaitement qu'on ne sçauroit desirer ; et si il l'a, pourquoy le desirera-on ? Et puys, au bout de tout cela, le bien en Dieu est essentiel ; de maniere que comme ce seroit chose hors de propos de s'amuser a desirer qu'un Ange soit Ange, puysque c'est sa nature d'estre Ange, et de desirer que les Maures soyent noirs, puysque c'est leur nature, aussi semble il hors de propos de desirer que Dieu ayt quelque bien, puysqu'il a tout bien par nature.

Quelqu'un me dira qu'on peut bien desirer a un Ange [198] qu'il soit Ange, c'est a dire la continuation en son estre : ainsy en Dieu, dites vous. La consequence n'en vaut rien ; la rayson est pource que la continuation de l'estre a l'Ange n'est pas naturelle et essentielle, et partant on la luy peut desirer, non celle qu'il a, ains celle qui est a venir ; mays a Dieu, son æternité luy est autant essentielle que sa bonté. Comment donq est ce qu'on peut aymer Dieu ?

L'ame regardant en Dieu l'infiny merite de sa bonté, et que d'ailleurs en ce souverain Estre rien ne manque, mays y est plus parfaitement *quod factum est (in ipso vita erat*<sup>1585 1586</sup>), elle ne desire pas qu'autre bien luy arrive, pource qu'il est impossible. Mays quoy, elle s'avise d'un autre moyen pour aymer Dieu. Un amy desireroit que son amy fust roy. Quand il l'est, encores qu'il cesse de desirer, il n'est pas moins amy ; mais au lieu du desir, il fait un acte de contentement, d'ayse et de resjouyssance du grade que l'amy possede. Ainsy, au lieu de desirer du bien a Dieu, on se complaist et on se resjouyt au bien qu'il possede et qu'il est luy mesme. *Amor benevolentiaë*, se change en *complacentiaë*<sup>1587</sup>. De cest amour parle David : *Quam magna multitudo dulcedinis*

---

<sup>1577</sup> Sap., V, 21.

<sup>1578</sup> *Tout l'univers combattra contre les insensés.*

<sup>1579</sup> Matt., VI, 10.

<sup>1580</sup> Ps. LXXXIII, 5.

<sup>1581</sup> *Bienheureux ceux qui habitent dans votre maison, Seigneur ; ils vous loueront dans les siècles des siècles.*

<sup>1582</sup> Cant., II, 11.

<sup>1583</sup> *L'hiver est passé et s'est retiré.*

<sup>1584</sup> Apoc., XIX, 1, 3-6.

<sup>1585</sup> Joan., I, 3, 4.

<sup>1586</sup> *Ce qui a été fait (en lui était la vie).*

<sup>1587</sup> L'amour de bienveillance se change en amour de complaisance.

*tuæ*<sup>1588</sup> ; *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi*<sup>1589 1590</sup>? Isaye<sup>1591</sup> : *Lætificabo eos in monte orationis meæ*<sup>1592</sup> ? C'est a quoy nous invite David : *Ecce nunc benedicite Dominum*, etc. Il dict *nunc* ; comme vous voudriez estre de ces *beati qui habitant*<sup>1593</sup>, commences donques *maintenant, nunc*.

L'homme qui est arrivé a ce signe, voyant que sa louange est petite, il va cherchant par tout : *Benedicite omnia opera Domini*<sup>1594 1595</sup>; et ne trouvant asses, *Renuntiate quia amore langueo*<sup>1596 1597</sup>. Il se voudroit [199] volontier sacrifier, et va cherchant quel *sacrifice de loüange*<sup>1598</sup> il pourroit offrir. Mays quoy, il void que tous *les sacrifices et holocaustes* ne sont point agreables sans la gace : *Non delectaberis* ; alioquin *dedissem utique*<sup>1599</sup>. La desplaysance, l'humilité et la pœnitence sont le *sacrifice* qui agreee a Dieu : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus*<sup>1600</sup> et partant il l'offre. Peut estre encores que ce *cœur* n'estant asses *brisé et contrit*, il en offre un qui est si noble et si affligé, qu'on ne le sçaurait refuser. Iceluy seul rend *de condigno* l'honneur qui est deu a Dieu, et partant ne peut estre esconduit, ains impetre de Dieu tout ce qu'il veut : *Quæcumque petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis*<sup>1601</sup> ; *Exauditus est pro sua reverentia*<sup>1602 1603</sup>.

Seigneur, nous sommes vos serviteurs indignes, qui n'avons pas gardé les regles de vostre service. Desormais nous vous benirons ; mays affin de ce faire, assistes le magistrat ecclesiastique et seculier, delivres nous d'ennemis, donnez nous la paix, affin que vous demeuries avec nous, quia *factus est in pace locus tuus*<sup>1604</sup>, *a fin que de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus tibi*<sup>1605 1606</sup>. Non par nos merites, mais, *Protector, aspice Deus*<sup>1607</sup>, et vous nous verres tant affligés spirituellement et temporellement ; et puy, *in faciem Christi tui*<sup>1608 1609</sup>, qui a tant enduré pour nous, par la Passion duquel nous vous conjurons de nous faire misericorde. [200]

---

<sup>1588</sup> Ps. XXX, 20.

<sup>1589</sup> Ps. XXXIV, 10.

<sup>1590</sup> *Combien est grande l'abondance de votre douceur ! Tous mes os diront : Seigneur, qui est semblable à vous ?*

<sup>1591</sup> Cap. LVI, 7.

<sup>1592</sup> *Je les remplirai de joie sur la montagne consacrée à me prier.*

<sup>1593</sup> Vide supra, p. 198.

<sup>1594</sup> Dan., III, 57.

<sup>1595</sup> *Bénissez, vous tous ouvrages du Seigneur.*

<sup>1596</sup> Cant., V, 8.

<sup>1597</sup> *Annoncez que je languis d'amour.*

<sup>1598</sup> *Vous ne les agréerez pas ; autrement je les aurais offerts.*

<sup>1599</sup> *Ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Il a été exaucé à cause de la révérence qui lui est due.*

<sup>1600</sup> *Puisque votre demeure est faite dans la paix, afin que, délivrés des mains de nos ennemis, nous vous servions.*

<sup>1601</sup> *Dieu protecteur, regardez-nous.*

<sup>1602</sup> *En la face de votre Christ.*

<sup>1603</sup> Pss. XLIX, 14, 23, CVI, 22.

<sup>1604</sup> Ps. I, I7-19.

<sup>1605</sup> Matt., XXI, 22 ; Joan., XVI, 23.

<sup>1606</sup> Heb., V, 7.

<sup>1607</sup> Ps. LXXV, 2.

<sup>1608</sup> Lucæ, I, 74.

<sup>1609</sup> Ps. LXXXIII, 10.

## XXIII. Sommaire d'un sermon sur la mission des Pasteurs de l'Eglise

18 septembre 1594 <sup>1610</sup>

*Quis sum ego, ut vadam ad Pharaonem  
et educam Israel de Egypto ? Si dixerint :  
Quod est nomen ejus ? quid dicam eis ?  
Non credent, sed dicent :  
Non apparuit tibi Dominus<sup>1611</sup>.  
[Exod., III, 11, 13, IV, 1.]*

Ce n'est asses pour estre tesmoin de verité d'alleguer l'Escriture ; car qui allegua jamais plus que les Arriens? Les Libertins mesmes, pour monstrier qu'il ne faut point d'Escriture, alleguent l'Escriture, contre lesquelz mesme Calvin escrit<sup>1612</sup> ; le diable mesme<sup>1613</sup>.

### *Il faut estre envoyé*

Rom. 10 <sup>1614</sup>: *Quomodo invocabunt in quem non crediderunt ? quomodo credent, quem non audierunt ? quomodo audient sine prædicante ? Quomodo [201] prædicabunt nisi mittantur ?* Hier. 23 <sup>1615</sup>: *Nolite audire verba prophetarum qui prophetant vobis, et decipiunt vos ; visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini. Non mittebam prophetas, et ipsi currebant ; non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant.* Hier. 14 <sup>1616</sup>: *Falso propheta vaticinantur ; non misi eos<sup>1617</sup>.* Voyons la volonté de Nostre Seigneur, Jo. 20 <sup>1618</sup>: *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos ; Accipite Spiritum Sanctum. Ante Ascensionem, Matt., 28 <sup>1619</sup>: Omnis potestas data est mihi in caelo et in terra ; euntes docete omnes gentes<sup>1620</sup>.* Nostre Seigneur ne s'exempte de ceste condition, Jo. 20 <sup>1621</sup>: *Sicut*

---

<sup>1610</sup> A défaut de l'Autographe, qu'il n'a pas été possible de retrouver, ce sommaire est donné d'après une ancienne copie très authentique. Cette authenticité est prouvée surtout par le témoignage de René Favre de la Valbonne qui, déclarant avoir lu l'original, en donne une analyse entièrement conforme au texte que nous reproduisons. (*Process. remiss. Gebenn.* (II), ad art. 13.) Au dos de cette copie et de la même plume, est écrite la note suivante : 1594. 18 de septembre. Dimanche, a Tonon, en l'Eglise de S' Hypolite, premiere predication de François de Sales, prevost de l'Eglise de Geneve, ayant assemblé les officiers ducaux et quelques Catholiques. (Il y a pourtant apparence qu'il y eut des huguenots par curiosité.) Il traicte de l'Escriture comme tesmoignant la verité, et de la mission ordinaire et extraordinaire, des missions de Moysse et de Jean Baptiste, de la mission ou plustost non mission de Calvin. (Cf. le Sermon X, p. 119, et Les Controverses (tome I de cette Edition), Partie I, chap. I, art. III, IV.)

Comme on le voit par ce qui précède, avec ce Sermon XXIII, commence la série des prédications du Chablais. Les questions de polémique traitées dans ces discours, en ont rendu le groupement facile ; ce qui le sera moins, c'est de déterminer la date précise de chacun d'eux.

<sup>1611</sup> *Qui suis-je, moi, pour aller vers Pharaon, et retirer Israël de l'Egypte ? S'ils demandent : Quel est son nom ? que leur dirai-je ? Ils ne croiront point, mais ils diront : Le Seigneur ne t'est pas apparu.*

<sup>1612</sup> *Instructio contra Libertinos.*

<sup>1613</sup> *Matt., IV, 6 ; Lucæ, IV, 10, 11.*

<sup>1614</sup> *Vers. 14, 15.*

<sup>1615</sup> *Vers. 16, 21.*

<sup>1616</sup> *Vers. 14.*

<sup>1617</sup> *Comment invoqueront-ils Celui en qui ils n'ont point cru ? comment croiront-ils celui qu'ils n'ont pas entendu ? comment entendront-ils si personne ne leur prêche ? Comment prêcheront-ils s'ils ne sont pas envoyés ?... N'écoutez pas les paroles de ces prophètes qui vous prophétisent et vous déçoivent ; ils disent les visions de leur propre cœur, et non les paroles de la bouche du Seigneur. Je n'envoyais pas ces prophètes, et ils couraient ; je ne leur parlais pas, et ils prophétisaient... C'est faussement que ces prophètes prophétisent ; je ne les ai point envoyés.*

<sup>1618</sup>

<sup>1619</sup> *Vers, 21, 22.*

<sup>1620</sup> *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie ; recevez le Saint-Esprit. Avant l'Ascension : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre ; allez, enseignez toutes les nations.*

<sup>1621</sup> *Vers. 18, 19.*

*misit me Pater. Calvin, sicut misit te quis*<sup>1622</sup> ? Jo. 7 <sup>1623</sup>: *Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me*<sup>1624</sup>. Il s'escrîe<sup>1625</sup> : *Et me scitis, et unde sim scitis, et a meipso non veni*<sup>1626</sup>. [202]

## *Deux sortes de mission*

Ordinaire et extraordinaire. Toutes deux se doivent prouver ; car, comme Nostre Seigneur auroit il prouvé a son troupeau ?

### *L'ordinaire comme se prouve*

Nommant qui, et la succession d'iceluy, avec l'autorité du souverain Pontife et de l'Eglise.  
2. Par. 19 <sup>1627</sup>: *Pontifex vester in iis quæ ad Deum pertinent, præsidebit.* Deut. 17 <sup>1628</sup>: *Si quis superbierit, nolens obedire sacerdotis imperio, judicis sententia moriatur.* 1. Timot. 3 <sup>1629</sup>: *Vide quomodo oporteat te conversari in Ecclesia Dei, quæ est columna et firmamentum veritatis. Si quis* (Math. 18 <sup>1630</sup>) *Ecclesiam non audierit, sit tibi tanquam ethnicus et publicanus*<sup>1631</sup>.

### *L'extraordinaire*

Par miracles : *Hic est Filius meus dilectus*<sup>1632</sup>. *Clarificavi, et iterum clarificabo*<sup>1633</sup>. Jo. 14 <sup>1634</sup>: *Verba quæ loquor, a meipso non loquor ; Alioqui propter opera ipsa credite.* Jo. 15 <sup>1635</sup>: *Si opera non fecissem quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent*<sup>1636</sup>. Ainsy Moyse<sup>1637</sup>. 2. Corinth. 12 <sup>1638</sup>: *Signa tamen apostolatus mei facta sunt super vos in omni patientia, in signis, et prodigiis, et virtutibus*<sup>1639</sup>.

### *L'extraordinaire n'est bonne sans l'adveu de l'ordinaire*

Saint Pol, extraordinaire, veut l'adveu d'Ananie (Act. 9 <sup>1640</sup>), qui, luy imposant les mains, dict : *Ut* [203] *videas, et implearis Spiritu Sancto.* Act. 13 <sup>1641</sup>: *Segregate, dict le Saint Esprit, mihi*

---

<sup>1622</sup> Calvin, *comme t'a envoyé, qui ?*

<sup>1623</sup> Versu jam citato. Vers. 16.

<sup>1624</sup> *Ma doctrine n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé.*

<sup>1625</sup> Vers. 28.

<sup>1626</sup> *Et vous me connaissez, et vous savez d'où je suis, et je ne suis point venu de moi-même.*

<sup>1627</sup> Vers. ult.

<sup>1628</sup> Vers. 12 (cf. supra, p. 126).

<sup>1629</sup> Vers. 15.

<sup>1630</sup> Vers. 17.

<sup>1631</sup> *Votre pontife présidera dans les choses qui regardent Dieu... Si quelqu'un s'enorgueillit, ne voulant pas obéir au commandement du prêtre, qu'il meure par la sentence du juge... Vois comment tu dois te conduire dans l'Eglise de Dieu, qui est la colonne et le firmament de la vérité. Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il te soit comme un païen et un publicain.*

<sup>1632</sup> Matt., III, ult.

<sup>1633</sup> Joan., XII, 28.

<sup>1634</sup> Vers. 10, 12.

<sup>1635</sup> Vers. 24.

<sup>1636</sup> *Celui-ci est mon Fils bien-aimé. Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore... Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même... Croyez-le au moins à cause de mes œuvres... Si je n'avais pas fait des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient point de péché.*

<sup>1637</sup> Exod., IV, 1 (supra).

<sup>1638</sup> Vers. 12.

<sup>1639</sup> *Cependant, les marques de mon apostolat ont paru parmi vous en toute patience, dans les miracles, dans les prodiges et dans les vertus.*

<sup>1640</sup> Vers. 17.

<sup>1641</sup> Vers. 2, 3.

*Saulum et Barnabam, in opus ad quod assumpsi eos. Tunc jejunantes et orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos*<sup>1642</sup>. Autrement, verité a verité contraire. Nostre Seigneur veut estre approuvé de l'ordinaire ; ainsy Simeon, Zacharie, saint Jan. Hæretiques de nostre aage ne sont envoyés, car ilz ne prouvent : voicy l'argument des argumens.

### *Voyons maintenant en particulier de saint [Jean]*

L'Evangeliste<sup>1643</sup> atteste qu'il estoit envoyé : *Fuit homo missus*<sup>1644</sup>. Les Prophetes l'avoient prædict. Mal. 3<sup>1645</sup> : *Ecce mitto Angelum meum*<sup>1646</sup>. Mais il ne se contente pas de cela. Dieu le prouve es miracles de sa nativité, en sa miraculeuse vie. Sa mission qui semble avoir de l'extraordinaire est advoüee par l'ordinaire. Il estoit de la race des prestres, et a luy appartenoit l'office. Ilz l'approuvent asses avec ceste honorable legation : *Tu quis es*<sup>1647 1648?</sup> Vous ne trouveres point qu'ilz luy ayent contredict. *Fuit homo* donques *missus a Deo*. O tesmoignage solide duquel Nostre Seigneur se sert en saint Jan. 5<sup>1649</sup>, l'appellant *lucerna lucens et ardens*<sup>1650</sup>. Il contient 3 : la foy, *Ecce Agnus Dei*<sup>1651 1652</sup>; les Sacremens, partant il baptize ; les commandemens, et il les garde tres estroittement : donques *testimonium* perhibuit *de lumine*<sup>1653 1654</sup>. En 4 tems : au ventre de sa mere, *exultavit*<sup>1655</sup>, a la bonté ; naissant miraculeusement, a sa puissance ; preschant pœnitence, a sa misericorde ; mourant contre le peché, a sa justice. [204]

### *Ce grand, tesmoignage de nostre salut nous fait resjouir*

L'aube fait chanter les pouletz ; la belle estoille resjouit les malades, fait chanter les oyseaux. *Beata quæ credidisti*<sup>1656</sup> ; *Magnificat*<sup>1657</sup> ; *Benedictus*<sup>1658</sup> ; *Quis, putas*<sup>1659 1660?</sup> Il mit fin a la Loy ; Nostre Seigneur commence la sienne.

Mais y a il que douter qu'il ne nous faille pleurer ? *Quid existis in desertum videre*<sup>1661 1662?</sup> *Erat lucerna lucens et ardens*<sup>1663</sup>, et nous n'avons tenu le chemin. *Oculos suos statuerunt declinare in terram*<sup>1664</sup>. *Noluit intelligere ut recte ageret*<sup>1665 1666</sup>. *Les publicains* venoyent a luy *pour estre baptizés*<sup>1667</sup> ; nous avons besoin de son baptesme de pœnitence : tant de pechés. *Asperges me,*

---

<sup>1642</sup> *Pour que tu voies et que tu sois rempli de l'Esprit-Saint... Séparez-moi... Saul et Barnabé four l'œuvre à laquelle je les ai destinés. Alors ayant jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les renvoyèrent.*

<sup>1643</sup> Joan., I, 6.

<sup>1644</sup> *Il y eut un homme envoyé...*

<sup>1645</sup> Vers. 1.

<sup>1646</sup> *Voici que j'envoie mon Ange.*

<sup>1647</sup> Joan., I, 19.

<sup>1648</sup> *Qui es-tu?*

<sup>1649</sup> Vers. 35.

<sup>1650</sup> *Lampe luisante et ardente.*

<sup>1651</sup> Joan., I, 36.

<sup>1652</sup> *Voici l'Agneau de Dieu.*

<sup>1653</sup> *Ibid.*, v. 7.

<sup>1654</sup> *Il a rendu témoignage à la lumière.*

<sup>1655</sup> *Lucæ*, I, 41.

<sup>1656</sup> *Lucæ*, I, 45.

<sup>1657</sup> *Ibid.*, v. 46.

<sup>1658</sup> *Ibid.*, v. 68.

<sup>1659</sup> *Ibid.*, v. 66.

<sup>1660</sup> *Vous êtes bienheureuse d'avoir cru... Que pensez-vous ?*

<sup>1661</sup> *Matt.*, XI, 7.

<sup>1662</sup> *Qu'etes-vous allé voir au désert ?*

<sup>1663</sup> *Joan.*, V, 35.

<sup>1664</sup> *Ps.* XVI, 11.

<sup>1665</sup> *Ps.* XXXV, 4.

<sup>1666</sup> *Ils ont tenu leurs regards fixés sur la terre. Il n'a pas voulu s'instruire pour faire le bien.*

<sup>1667</sup> *Lucæ*, III, 12.

Domine, hyssopo, et mundabor<sup>1668</sup> ; quod testatur : *Et veniebat, atteste saint Marc, I<sup>1669</sup>, ad eum omnis Judeæ regio, et baptizabantur ab illo in Jordanis flumine, confitentes peccata sua. Tota die expandi manus meas ; vocavi et renuistis<sup>1670</sup>. Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra<sup>1671 1672</sup>. Avaritieux, paillardz<sup>1673</sup>. Soldatz<sup>1674</sup>. 4 voix<sup>1675</sup>. [205]*

---

<sup>1668</sup> Ps. L, 9.

<sup>1669</sup> Vers. 5.

<sup>1670</sup> Is., LXV, 2, LXVI, 4 ; Prov., I, 24.

<sup>1671</sup> Ps. XCIV, 8.

<sup>1672</sup> *Vous m'aspergerez, Seigneur, avec l'hysope, et je serai purifié ; comme il atteste : Et tout le pays de Judée, atteste saint Marc, venait à lui, et ils étaient baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain, confessant leurs péchés. Tout le jour j'ai tendit mes mains ; j'ai appelé et vous avez refusé. Si aujourd'hui vous entendez la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos cœurs.*

<sup>1673</sup> Lucæ, XVIII, 11.

<sup>1674</sup> Ibid., III, 14.

<sup>1675</sup> Ibid., vv. 7-14.

## XXIV. Sermon sur la visibilité de l'Eglise

Fin septembre 1594 <sup>1676</sup>

Ceux qui se sont departis jusques a present de l'Eglise, ont pris diverses excuses par les deux extremités pour couvrir la faute qu'ilz avoyent faite de n'y point demeurer et la mauvaise affection de n'y point retourner ; car les uns ont dict qu'elle estoit invisible ; les autres confessant l'Eglise visible, ont dict qu'elle pouvoit defaillir et manquer pour certain tems ; et partant, qu'encores que leur eglise semblast nouvelle pour n'avoir pris succession de personne, elle ne l'estoit toutesfois pas, ains estoit l'ancienne, morte et esteinte pour certain tems, puys par eux resuscitée et ce sacré *feu continuel*<sup>1677</sup>, r'allumé : voulans les uns faire l'Eglise tellement parfaite, qu'elle soit toute spirituelle et invisible ; les autres, la faire si imparfaite, que non seulement elle soit visible, mays encores corruptible : semblables a leurs anciens devanciers hæretiques, desquelz les uns vouloyent tellement diviniser Nostre Seigneur qu'ilz nioyent son humanité, les autres tellement l'humaniser, qu'ilz en nioyent la divinité. Mays tout cecy ne sont qu'occasions recherchées pour pallier et masquer l'abomination de la division qu'ilz ont faite en l'Eglise, laquelle donnant des tesmoignages de sa visibilité et de son incorruption, pendant que les sectaires devisent ainsy d'elle, elle comparoist par tous les lieux de la [206] terre sur l'ancien et le nouveau monde, et par tout se fait voir et regarder en ses serviteurs et prædicateurs, pour tesmoignage tres assure de sa visibilité et pour attester de son incorruption. Quoy que vielle, elle fait paroistre qu'elle est aussi pleine de force, de fermeté et de vistesse que jamais, resistant vaillamment a tous ses ennemis, ne s'esbranlant pour aucun assaut pour impetueux qu'il soit, courant *par tout le monde* annoncer l'Evangile de son *Espoux*<sup>1678</sup>.

Or, ce qu'elle mesme fait voir par experience, je m'efforceray a vous le faire voir par discours, produisant les bons et indubitables tiltres qu'elle a pour sa visibilité et incorruption, qui est le gros du proces que nous avons avec nos adversaires. Prions Dieu qu'il nous fasse la grace que tout soit a son honneur, et Nostre Dame qu'il luy plaise nous favoriser de son intercession. Et partant saluons la, disant devotement *Ave Maria*.

L'Eglise donques, auditoire chrestien, fait asses paroistre par effect qu'elle est visible, incorruptible et immortelle, se faisant voir par tout, toute telle qu'elle avoit esté prædicte par Nostre Seigneur, ses Apostres et les Prophetes : et me semble bien que ceste preuve la seule pouvoit suffire a qui ne voudroit pas estre contentieux et opiniastre. Mays pour ne laisser aucune occasion en arriere pour faire reconnoistre l'Eglise, je vous apporteray maintenant des preuves tres certaines et tres claires comme elle est visible.

Et pour le premier point, je demande a nos adversaires ou ilz trouveront jamais en l'Escriture que l'Eglise soit invisible ; ou trouveront ilz que quand il est parlé d'Eglise, il s'entende une assemblée ou convocation invisible ? Jamais cela ne fut, jamais ilz ne le trouveront.

Ilz trouveront bien, Num. 20, 4, que le peuple se plaignant de Moysse au desert Sin a faute d'eau, il dict : *Cur eduxisti ecclesiam in solitudi nem*<sup>1679</sup> ? Mais qui [207] ne void que ceste assemblæe estoit visible ? Ilz trouveront, Actes, 20 <sup>1680</sup>, que saint Pol allant de Chio en Hierusalem, ne voulant passer par Ephese *de peur d'y arrester trop, voulant faire le jour de Pentecoste en Hierusalem, des Milette il envoya appeller les anciens de l'Eglise*, et en une exhortation qu'il leur fit : *Attendite vobis, et universo gregi, in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos regere*

---

<sup>1676</sup> Les matières fondamentales traitées dans ce sermon et le suivant, et la correspondance qu'ils présentent l'un et l'autre, avec *Les Controverses* (Partie I, chap. II, art. I, III et V) prouvent qu'ils remontent aux premières semaines de la mission du Chablais. Voir en outre, l'Epître « a Messieurs de Thonon » (p. 1) placée en tête du même ouvrage.

<sup>1677</sup> Levit., XVI, 2, 13.

<sup>1678</sup> Ps. XVIII, 5, 6.

<sup>1679</sup> *Pourquoi avez-vous amené l'église dans la solitude ?*

<sup>1680</sup> Vers. 15-17, 28.



*Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo. Episcopos, id est, presbyteros*<sup>1681 1682</sup>. Chap. 18<sup>1683</sup>, passant en Cesaree, il est dict que *salutavit Ecclesiam*<sup>1684</sup>. Aux Galates, 1<sup>1685</sup>: *Supra modum persequer Ecclesiam Dei*<sup>1686</sup>. N'est ce pas par tout une assemblée visible ?

Je demande donques, mes Freres, si nos adversaires ne trouvent point de passage ou l'Eglise soit prise pour un cors invisible, n'est ce pas vouloir l'emporter sans l'Escriture ? Que si au contraire, il se trouve plusieurs passages ou il est parlé de l'Eglise, et que tous s'entendent d'une assemblée visible, vouloir contester au contraire n'est ce pas aller contre l'Escriture ? Quand donq ilz vous allegueront ce fantosme, niant l'Eglise estre visible, demandes leur un passage de l'Escriture ou l'Eglise veuille dire chose invisible. Et que veulent ilz devenir ? Au commencement, pour prendre crédit, on n'oyoit autre parole, sinon : *Verbum Domini, verbum Domini*<sup>1687 1688</sup>; et maintenant, sans aucune apparence de l'Escriture, ains contre la phrase ordinaire de l'Escriture, ilz veulent faire une chimere en l'Eglise.

Mais dites moy, de grace, si l'Eglise est invisible, pourquoy sera ce que Nostre Seigneur nous dira, Matt., 18<sup>1689</sup>: *Dic Ecclesiae ; si Ecclesiam non audierit, sit [208] tibi tanquam ethnicus et publicanus*<sup>1690</sup> ? Quelle sorte d'adresse seroit celle cy : *Dis le a l'Eglise* ? Comme voules vous qu'on s'adresse a l'Eglise si on ne la voit, si on ne la connoist ? 1. Timoth., 3<sup>1691</sup>: *Hæc tibi scribo, ut scias quomodo oporteat te conversari in domo Dei, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis*<sup>1692</sup>. Comment pourroit il converser s'il ne voit ny ne connoist l'Eglise ? Math., 16<sup>1693</sup>: *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*<sup>1694</sup>. Icy, quoy qu'ilz entendent, le fondateur sera visible ou sensible ; donques l'Eglise sera aussi visible et sensible. C'est donques chose certaine que l'Eglise est visible, par les tesmoignages de l'Escriture, d'autant que par tout ou l'Escriture nomme l'Eglise, elle entend une assemblée visible.

Maintenant, voyons les qualités qui luy sont données en l'Escriture. Au Psalme 18<sup>1695</sup>, ou David dict : *In sole posuit tabernaculum suum* (August., in Epist. Joan., [Tract.] 2<sup>1696</sup>: « In manifesta collocavit Ecclesiam suam ») ; au Psal. 47<sup>1697</sup>: *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum, in civitate Dei nostri; Deus fundavit eam in æternum*<sup>1698</sup>. Voyes vous point qu'il dict : *Sicut audivimus, sic vidimus* ? Au Ps. 44, apres qu'il a descrit l'Espoux, beau sur tout, mesme visiblement, il décrit l'Espouse de mesme<sup>1699</sup> : *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate* ; et plus bas<sup>1700</sup> : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis*<sup>1701</sup>. Comme va elle vestue d'or [209] si elle n'est visible ? comme peut on aller devant sa face, si elle

---

<sup>1681</sup> Vers. 17 ; juxta Græc.

<sup>1682</sup> Prenez garde à vous, et à tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang. Evêques, c'est-à-dire les prêtres.

<sup>1683</sup> Vers. 22.

<sup>1684</sup> Il salua l'Eglise.

<sup>1685</sup> Vers. 13.

<sup>1686</sup> Je persécutais à outrance l'Eglise de Dieu.

<sup>1687</sup> Is., XL, 8.

<sup>1688</sup> La parole du Seigneur, la parole du Seigneur.

<sup>1689</sup> Vers. 17.

<sup>1690</sup> Dis-le à l'Eglise ; si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il te soit comme un païen et un publicain.

<sup>1691</sup> Vers. 14, 15.

<sup>1692</sup> Je t'écris ces choses afin que tu saches comment tu dois te conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le firmament de la vérité.

<sup>1693</sup> Vers. 18.

<sup>1694</sup> Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise.

<sup>1695</sup> Vers. 5.

<sup>1696</sup> § 3 ; Enarrat. in Ps. XVIII, § 6.

<sup>1697</sup> Vers. 9.

<sup>1698</sup> Il a placé son tabernacle dans le soleil... (« Il a placé son Eglise en évidence. »)... Comme nous l'avions entendu, ainsi nous avons vu dans la cité du Seigneur des vertus, dans la cité de notre Dieu ; Dieu l'a fondée pour l'éternité.

<sup>1699</sup> Vers. 10.

<sup>1700</sup> Vers. 13.

<sup>1701</sup> La reine s'est tenue debout à votre droite, dans un vêtement d'or, couverte d'ornements variés... Tous les riches du peuple imploreront la faveur de votre visage.

ne se fait voir ? Isa., 61 <sup>1702</sup>: *Et scietur in gentibus semen eorum, et germen eorum in medio populorum ; omnes qui viderint eos, cognoscent illos, quia isti sunt semen cui benedixit Dominus*<sup>1703</sup>. Ce que Nostre Seigneur interprete de son tems : *Spiritus Domini super me*<sup>1704</sup> ; Luc., 4, v. 18 <sup>1705</sup>.

Mais sur tout les comparaysons et les noms que donne l'Escriture a l'Eglise doivent estre bien remarqués. Psaume 47 <sup>1706</sup>, il l'appelle *montagne : Magnus Dominus et laudabilis nimis, in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus*<sup>1707</sup>. Daniel, au 2 chap.<sup>1708</sup>, la  *pierre qui roule de la montagne et gaste ceste grande statue, replevit terrain, et factus est mons magnus*<sup>1709</sup>. Au Ps. 88 <sup>1710</sup>: *Semel juravi in Sancto meo, si David mentiar. In Sancto meo, id est, meipso, qui sum Sanctus sanctorum*<sup>1711</sup> ; *David mentiar ? non, si sim Deus. Et quoy ? Semen ejus in æternum manebit, et thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta, in æternum, et testis in cœlo fidelis*<sup>1712</sup>.

En ce Psalme, se font deux choses. Jusques a ce verset 37 <sup>1713</sup>, *Et thronus ejus*, premierement, il chante les grandes promesses faites a David, qui se devoient accomplir au tems de Nostre Seigneur. Secondement, depuis ce verset jusques a la fin, le Psalmiste se lamente que Dieu differe tant ceste execution, et ce pendant son peuple est tourmenté.

Donques en ce verset, il parle de ce que devoit estre [210] le Christianisme et l'Eglise, et la compare a troys des plus nobles et illustres choses du monde. Premierement, au soleil : *Et thronus ejus sicut sol*, qui eclipse bien quelquefois, mays non jamais tout a fait, ains seulement en quelque partie du monde ; ainsy en est il de l'Eglise. Secondement, a la lune ; mays parce que la lune eclipse quelquefois et tousjours tout a fait, il adjouste : *Sicut luna perfecta in æternum*. En troysiesme lieu, a l'arc en ciel, qu'il appelle *testem in cœlo fidelem*, parce qu'en la Genese, g, vers. 13, Dieu le donna pour tesmoignage a Noë de sa reconciliation faite avec le monde : ainsy l'Eglise est *le vray tesmoin* de la reconciliation nouvelle. Que comme l'arc en ciel, quoy qu'il ne soit qu'une nuë, si est ce que recevant les rayons du soleil il est rendu tres beau et apparent, ainsy l'Eglise, quoy que ce ne soit qu'une assemblée d'hommes, si est ce que recevant l'assistance du Saint Esprit, elle est tres belle et tres remarquable, etc., en son unité, en sa pureté, en sa stabilité et perpetuité.

Mays ou est ce que nos adversaires ont leur esprit en cest endroit ? Ne voyent ilz pas qu'ilz mesprisent le merite de la Passion de Nostre Seigneur ? Isa., 53 <sup>1714</sup>: *Pro eo quod laboravit anima ejus, ideo dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia ; pro eo quod tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est*<sup>1715</sup>. *Apud te laus mea in Ecclesia magna*, dict Jesus Christ Nostre Seigneur a son Pere, au Pseau. 21 <sup>1716</sup>, comme disant : *A te proficiscitur, de vous depend, la louange que je reçooy en la grande Eglise, ou la louange qui vous est rendue par mon incarnation.*

---

<sup>1702</sup> Vers. 9.

<sup>1703</sup> *Leur race sera comme parmi les nations, et leurs rejets au milieu des peuples ; tous ceux qui les verront reconnaîtront qu'ils sont la race que le Seigneur a bénie.*

<sup>1704</sup> *L'esprit du Seigneur est sur moi.*

<sup>1705</sup> Ex eod. cap. Isaïæ, v. 1.

<sup>1706</sup> Vers. 1.

<sup>1707</sup> *Le Seigneur est grand et très digne de louange, dans la cité de notre Dieu, sur sa montagne sainte.*

<sup>1708</sup> Vers. 34, 35.

<sup>1709</sup> *La pierre... remplit la terre et devint une grande montagne.*

<sup>1710</sup> Vers. 36-38.

<sup>1711</sup> Dan., IX, 24.

<sup>1712</sup> *J'ai juré une fois par mon Saint que je ne mentirai pas à David. Par mon Saint, c'est-à-dire par moi-même qui suis le Saint des saints ; mentirai-je à David ? non, puisque je suis Dieu. Et quoy ? Sa race demeurera éternellement, et son trône sera comme le soleil en ma présence, et comme la pleine lune, éternellement, et comme le témoin fidèle dans le ciel.*

<sup>1713</sup> (Aliter, v. 38.)

<sup>1714</sup> Vers. 11, 12.

<sup>1715</sup> *Parce que son âme a travaillé, pour cela je lui donnerai en partage une multitude d'hommes, et il distribuera les dépouilles des forts ; parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a été compté parmi les scélérats.*

<sup>1716</sup> Vers. 26.

*In Ecclesia magna, id est, Catholica, ait August.*<sup>1717 1718</sup>. Au Psal. 2, apres que Dieu le Pere luy a dict ceste grande parolle<sup>1719</sup> : *Ego hodie genui te*<sup>1720</sup>, il [211] luy dict<sup>1721</sup> : *Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, possessionem tuam terminos terræ.* Au Pseau. 71<sup>1722</sup> : *Et dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terrarum* ; apres<sup>1723</sup> : *Et adorabunt eum omnes reges terræ, et omnes gentes servient ei*<sup>1724</sup>. Mays Nostre Seigneur mesme, Jan, 12<sup>1725</sup> : *Ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum*<sup>1726</sup>.

De maniere que je puis bien dire a ceux qui font ceste Eglise ainsy cachée et invisible, ce que saint Optatus escrivoit, lib. 2 *contra Parmen.*<sup>1727</sup> : « Si sic pro voluntate vestra in angustum coarctatis Ecclesiam, ubi erit quod Filius Dei meruit ? ubi erit quod libenter largitus est ei Pater, dicens : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam*<sup>1728</sup> ? Quare in carcere latitudo est regnorum ? Permittite Filium possidere concessa, permittite Patri promissa complere<sup>1729</sup>. » Et saint Hierosme, *Dial. adversus Luciferianos*<sup>1730</sup> : « Gratulor tibi quod animo bono a falsitatis ardore<sup>1731</sup> ad totius orbis te saporem contulisti, nec dicis more quorumdam : *Domine, salvum me fac, quoniam defecit sanctus*<sup>1732</sup> ; quorum vox impia Crucem Christi evacuat, Dei Filium subjugat diabolo, et illam complorationem quæ a Deo de peccatoribus prolata est<sup>1733</sup>, de universis hominibus dictam intelligit. Alloquutio Patris impleta est : *Dabo tibi gentes*<sup>1734</sup>. Ubi quæso [212] sunt isti nimium religiosi, immo nimium prophani, qui plures synagogas asserunt esse quam ecclesias<sup>1735</sup> ? »

Mais quoy, qu'appelles vous Eglise<sup>1736</sup> ? est ce pas une assemblée de gens ? Ouy certes, non d'Anges. Dites moy ou est la vraye prædication sinon en l'Eglise ? et ou la chercheray je si je ne sçay ou est l'Eglise ? Ou est la vraye administration des Sacremens sinon en l'Eglise ? et ou voules vous que je les cherche si ceste Eglise est invisible et cachée ? Le jour de Pentecoste, le Saint Esprit vint il pas en l'Eglise, et toute ceste assemblée estoit ce pas un cors visible ? Mesme le Saint Esprit tient l'Eglise visible a tel point que, pour s'accommoder a sa visibilité, luy mesme qui est invisible, s'apparut a elle en forme visible. Si elle est invisible, ou est ce qu'on la peut

<sup>1717</sup> Enarrat. I, II in Ps. XXI, § 26.

<sup>1718</sup> Dans la grande Eglise, c'est-à-dire l'Eglise Catholique, dit saint Augustin.

<sup>1719</sup> Vers. 7.

<sup>1720</sup> *Je vous ai engendré aujourd'hui.*

<sup>1721</sup> Vers. 8.

<sup>1722</sup> Vers. 8.

<sup>1723</sup> Vers. 11.

<sup>1724</sup> *Demandez-moi, et je vous donnerai les nations en héritage, et en possession, les extrémités de la terre... Et il dominera depuis une mer jusqu'à une autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre... Et tous les rois de la terre l'adoreront, et toutes les nations le serviront.*

<sup>1725</sup> Vers. 32.

<sup>1726</sup> Si je suis élevé de terre, j'attirerai tout a moi.

<sup>1727</sup> Cap. 1.

<sup>1728</sup> Ps. II, 8.

<sup>1729</sup> « Si vous mettez ainsi à votre gré l'Eglise à l'étroit, où sera ce que le Fils de Dieu a mérité ? où seront les largesses que le Père lui a si libéralement départies, disant : *Je vous donnerai les nations en héritage* ? Pourquoi circonscrivez-vous ainsi l'immense étendue de ce royaume ? Permettez au Fils de posséder son apanage, permettez au Père d'accomplir ses promesses. »

<sup>1730</sup> §§ 14, 15.

<sup>1731</sup> C'est par erreur qu'on lisait au XVI<sup>e</sup> siècle a *falsitatis ardore* dans ce passage de saint Jérôme. Les éditeurs modernes ont réintégré la leçon primitive : *a falsitate Sardorum.*

<sup>1732</sup> Ps. XI, 1.

<sup>1733</sup> Ps. XXIX, 10. Vide locum S. Hieron.

<sup>1734</sup> Supra.

<sup>1735</sup> [Nous reproduisons ici la traduction de ce passage, telle qu'elle est donnée par saint François de Sales dans *Les Controverses* (tome I de cette Edition), Partie I, chap. II, art. V :]

« Je me rejouis avec toy de ce que tu t'es reduit de bon courage de l'ardeur de fauceté au goust et saveur de tout le monde, et ne dis pas comme quelquesuns : *O Seigneur, sauves moy, car le saint a manqué* ; desquelz la voix impie evacue la Croix de Jesus Christ, assujettit le Filz de Dieu au diable, et le regret que le Seigneur a proferé des pecheurs, il l'entend estre dict de tous les hommes. La parole du Pere est accomplie : *Je te donneray les gens pour héritage.* Ou sont, je vous prie, ces gens trop religieux, ains plustost trop prophanes, qui font plus de sinagogues que d'eglises ? »

<sup>1736</sup> Vide Calv. Instit., l. IV, c. 1.

chercher ? ou l'ont ilz trouvee ? qui la leur a enseignee ?

Ah, mes Freres, c'est le dessein du diable de la rendre invisible, affin de nous soustraire de son obeysance, affin de nous oster la liberte de nous refugier vers elle, et a elle le pouvoir de nous parler, nous instruire, nous monstrent nos fautes, de nous corriger et nous mettre dans nostre devoir.

Mays ilz disent, Hier., 31 <sup>1737</sup>: *Dabo legem meam in cordibus eorum*<sup>1738</sup>. Anciennement, la loy estoit escrete en pierre ; maintenant, au cœur : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris*<sup>1739</sup><sup>1740</sup>. Saint Pierre, 1, c. 2 <sup>1741</sup>, appelle il pas l'Eglise domum spiritalem ? Aussi l'est elle, car elle n'est pas une *mayson* materielle, ains [213] ordonnèe a l'esprit ; comme les gens qui servent Dieu sont appellés spirituelz, mais ne laissent ilz pour cela d'estre visibles ?

Ilz objectent encores : « Credo sanctam Ecclesiam Catholicam ; » on croit sa sainteté qui est invisible, on croit qu'elle est l'Eglise de Nostre Seigneur lequel on ne void pas. Et ilz adjoustant : *Novit Dominus qui sunt ejus* (2. Timot., 2 <sup>1742</sup>) ; *Multi vocati, pauci vero electi*<sup>1743</sup> (Matt., 20 <sup>1744</sup>). Ce qui semble donner a entendre que l'Eglise ne comprend que les seulz *esleuz*, lesquelz ne sont conneuz que de Dieu. Mays combien que la sainteté et les *esleuz* ne soyent conneuz que de Dieu, combien qu'elle soit l'Eglise du Sauveur qu'on ne void pas, n'est il pas vray que l'Eglise est ce *champ* qui comprend *la bonne semence* et *la zizanie*<sup>1745</sup> ; qu'elle est ceste grange laquelle enferme le *grain* et la *paille*<sup>1746</sup> ; qu'elle est ceste *grande mayson* dont parle saint Pol<sup>1747</sup>, ou *il y a des vaysseaux* prætieux et des vaysseaux vilz et abjectz, et que la separation ne sera faite qu'a la fin du monde, lhors que de militante elle deviendra triomphante ?

Ces pauvres desvoyés sont semblables aux Apostres lhors qu'ilz se trompoyent en Nostre Seigneur, qui se trouvant *au milieu d'eux* et leur disant : *Pax vobis*, encores *croient ilz que ce fust un fantosme*<sup>1748</sup>. Ilz ressemblent a ceux dont est parlé en saint Math., 25 <sup>1749</sup>, qui diront a Nostre Seigneur : *Domine, quando te vidimus esurientem*<sup>1750</sup> ? etc.

Or sus, mes Freres, que retirerons nous de tout ce discours ? Premierement, une assurance en la doctrine de l'Eglise, qu'elle est visible ; 2. combien nous avons d'obligation a Celuy qui a ædifié ceste cité de refuge pour nous, en laquelle nous puissions avoir nostre recours. [214]

---

<sup>1737</sup> Vers. 33 ; Heb., X, 16.

<sup>1738</sup> *Je placerai ma loi dans leurs cœurs.*

<sup>1739</sup> Rom., V, 5.

<sup>1740</sup> *La charité de Dieu est répandue dans nos cœurs.*

<sup>1741</sup> Vers. 5.

<sup>1742</sup> Vers. 19.

<sup>1743</sup> *Le Seigneur sait ceux qui sont à lui... Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.*

<sup>1744</sup> Vers. 16.

<sup>1745</sup> Matt., XIII, 24-30.

<sup>1746</sup> Ibid., III, 12.

<sup>1747</sup> II Tim., II, 20.

<sup>1748</sup> Lucæ, ult., 36, 37.

<sup>1749</sup> Vers. 44.

<sup>1750</sup> *Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim ?*

## XXV. Sermon sur la perpétuité de l'Eglise

Octobre 1594 <sup>1751</sup>

*Vidi civitatem sanctam, Hierusalem  
novam descendentem de cœlo, a Deo  
paratam sicut sponsam ornatam viro suo*<sup>1752</sup>.  
APOCAL., 21, v. 2.

Le glorieux secretaire de Dieu dict en ce lieu que l'Eglise est une *cit  nouvelle, par e* et ornee de Dieu comme une espouse pour son espoux. Or penses, mes Freres, quelle seroit une espouse, si elle estoit selon le souhait et selon le desir de son espoux. Si son espoux la fa onnoit a sa volont , je crois qu'il la feroit la plus belle, la plus vertueuse, la plus saine et de la plus longue vie qu'on se pourrait imaginer ; car il n'est telle affection que de l'espoux vers l'espouse, quoy que souvent au progres du mariage, on change de volont  par le malheur de nostre mauvaise nature. O quelle seroit ceste espouse accompagn e d'autant de perfections que luy desireroit son espoux ! Penses donques, je vous prie, quelle doit estre ceste *sainte cit * que Dieu s'est pr par e luy mesme comme une espouse. Elle doit estre *toute belle*<sup>1753</sup>, elle doit estre toute sage, mays sur tout elle doit estre de tres longue dur e, comme c'est [215] l'ordinaire de souhaitter es alliances qu'elles soyent de longue dur e. C'est sans doute que Dieu qui a basti ceste Eglise, l'a bastie si bien et si fermement qu'elle doit estre perdurable ; ce que je prouveray maintenant avec de tres preignantes raysons, pour les occasions que je vous diray tost apres. Prions Dieu que ce soit a son honneur et gloire, employant a ceste intention l'intercession de la Vierge. *Ave*.

Je crois que vous s aves, auditeurs chrestiens, que lhors qu'il pleut a Dieu creer le monde, voyant sa divine Majest  la terre et l'eau remplie d'animaux, *il les benit* tous, et leur donna force en leur nature, *chacun en son espece*, de continuer leur race jusques a la fin du monde ; [de] mesme quand il eut cre  l'homme, il le *benit*, et luy donna la mesme perfection et condition<sup>1754</sup> : si que des lhors on ne trouvera pas que jamais aucune sorte d'animaux aye manqu  de race ; et quant a nous autres, chacun s ait bien que par la ligne droite et continuation perpetuelle, nous sommes tous descendus, de pere en filz sans interruption, de ce premier pere auquel Dieu donna la force et le commandement de multiplication. Et de vray, cela appartenoit a la Sagesse divine, de conserver le monde qu'il avoit une fois si solempnellement fond .

Or, en cas pareil, mes Freres, quand il pleut a Dieu recreer le monde et fonder son Eglise, il la benit tellement que jamais ceste generation sienne ne devoit manquer ou faillir en aucune fa on : de maniere que la vra e Eglise qui est maintenant, doit estre descendue de pere en filz par ceste generation spirituelle de ce second Adam, Nostre Seigneur et Maistre. Et qui diroit autrement, il feroit tort au sang de Jesus Christ, lequel n'a pas eu moins d'efficace pour fonder son Eglise a perpetuit , que le sang d'Adam a entretenir les generations des hommes ; car ne s aves vous pas que comme Adam a laiss  une generation perpetuelle en son sang, aussi Jesus Christ a laiss  une generation au sien ? Que si le monde dure encores au sang d'Adam, pourquoy ne [216] durera aussi l'Eglise au sang de Jesus Christ ? C'est ce que vouloit dire le grand David : *Deus fundavit eam in  eternum* (Pseau. 47<sup>1755</sup>) ; *Magnus Dominus et laudabilis nimis, in civitate Dei nostri*<sup>1756</sup>.

Et de vray, ce seroit bien chose indigne d'un tel fondateur, de fonder pour un peu de tems

---

<sup>1751</sup> Ce sermon semble  tre le compl ment du pr c dent, et a d  le suivre   peu d'intervalle. Le texte et l'exorde donneraient   penser qu'il a pu  tre prononc  ou le 8 octobre, jour auquel se c l brait la D dicace de la cath drale de Gen ve, ou le lendemain qui, en 1594, se trouvait  tre un Dimanche.

<sup>1752</sup> *Je vis la sainte cit , la nouvelle J rusalem descendant du ciel, d'aupr s de Dieu, par e comme une  pouse orn e pour son  poux.*

<sup>1753</sup> Cant., IV, 7.

<sup>1754</sup> Gen., I, 21-28.

<sup>1755</sup> Vers, 9, 1.

<sup>1756</sup> *Dieu l'a fond e pour l' ternit ... Le Seigneur est grand et tr s digne de louange, dans la cit  de notre Dieu.*

une Eglise, laquelle a esté fondée avec tant de resjouissance et un si grand appareil ; qu'en sa fondation Jesus Christ aye tant enduré, tant respandu de sang, et puys qu'elle fust corruptible. *Fundatur exultatione universæ terræ mons Sion*<sup>1757 1758</sup>. Mays, je vous prie, seroit il bien seant que Nostre Seigneur eust respandu son sang pour reconcilier son Eglise a Dieu son Pere<sup>1759</sup>, et puys qu'en fin ceste Eglise fust tellement abandonnée qu'elle vinst a estre du tout perdue ? Certes, un tel *Mediateur*<sup>1760</sup> merite une paix perpetuelle, une alliance tres estroite, dont Isaye dict<sup>1761</sup> : *Et fœdus perpetuum feriam eis*<sup>1762</sup>, parlant du Christianisme.

Non, non, il ne faut pas dire que l'Eglise soit jamais morte ; son Espoux est mort pour elle affin qu'elle ne mourust point. C'est ce que veut dire saint Pol, Ephes., 4<sup>1763</sup> : *Et ipse dedit quosdam quidem apostolos, alios prophetas, alios evangelistas, alios pastores et doctores ; ad consummationem sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi, donec occurramus omnes in unitatem fidei et agnitionis Filii Dei*<sup>1764</sup>. A quoy est conforme ce qu'il dict I. Cor., 15<sup>1765</sup> : *Primitiæ Christus, deinde ii qui sunt Christi, deinde finis. Oportet illum regnare donec ponat inimicos suos sub pedibus ejus, novissima autem [217] inimica destruetur mors*<sup>1766</sup>. Voyes vous ? il n'y a rien entre *Christ* et *les siens*, ny entre *les siens* et *la fin* : l'Eglise donques durera tousjours jusques a *la fin*, car aussi bien n'aura il jamais vaincu *tous ses ennemis* jusques a *la fin*. Et ce pendant Nostre Seigneur regnera et se dilatera en son Eglise, parmi et en despit de tous ses plus grans ennemis, suyvant ce qu'a ce propos atteste le Psalmiste au Ps. 109<sup>1767</sup> : *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis, etc. ; Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion ; dominare in medio, etc.*<sup>1768</sup>

Ceste *verge*, c'est la Loy evangelique, de laquelle il est dict au Ps. 44<sup>1769</sup> : *Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi ; virga directionis, virga regni tui*<sup>1770</sup>. Elle sort de Sion, suyvant ce qui fut prophetisé en Isaye, 2<sup>1771</sup> : *Et de Sion exhibit lex, et verbum Domini de Hierusalem*<sup>1772</sup>. Elle commence par Jesus Christ. Luc., 24<sup>1773</sup> : *Oportebat Christum pati, etc., et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Hierosolyma*<sup>1774</sup>. Donq, avec ceste *verge* de la sainte Loy, *domine au milieu de tes ennemis*, qu'est ce a dire sinon que tousjours ceste Eglise seroit stable et visible, en laquelle Nostre Seigneur regneroit et domineroit, voire parmi les plus grandes bourrasques et tempestes des afflictions ? Il n'y aura donq jamais tempeste qui empesche Nostre Seigneur de regner en l'Eglise ; car autrement il ne domineroit pas *parmi ses ennemis*, mays demeureroit sans seigneurie et domination en ce monde. Ce qui est davantage [218] confirmé par l'Ange, lhors qu'il annonçoit l'Incarnation a Nostre Dame, disant que Nostre Seigneur seroit *grand, et seroit appelé Filz du Tres Haut ; et le Seigneur Dieu*

---

<sup>1757</sup> Ibid., v. 2.

<sup>1758</sup> La montagne de Sion est fondée à la joie de toute la terre.

<sup>1759</sup> Coloss., I, 20.

<sup>1760</sup> I Tim., II, 5.

<sup>1761</sup> Cap. LXI, 8.

<sup>1762</sup> *Et je ferai avec eux une alliance perpétuelle.*

<sup>1763</sup> Vers. 11-13.

<sup>1764</sup> *Et lui-même a donné quelques-uns pour être apôtres, d'autres prophètes, d'autres évangélistes, d'autres pasteurs et docteurs ; afin qu'ils travaillent à la perfection des saints, à l'œuvre du ministère, à l'édification du corps du Christ, jusqu'il ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu.*

<sup>1765</sup> Vers. 23-26.

<sup>1766</sup> *Le Christ comme prémices, puis ceux qui sont au Christ, puis la fin. Il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds, et le dernier ennemi détruit sera la mort.*

<sup>1767</sup> Vers. 1, 2.

<sup>1768</sup> *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, etc. Le Seigneur fera sortir de Sion la verge de votre puissance ; dominez au milieu, etc.*

<sup>1769</sup> Vers. 7.

<sup>1770</sup> *Votre trône, ô Dieu, subsistera dans les siècles des siècles ; le sceptre de votre règne sera un sceptre de droiture.*

<sup>1771</sup> Vers. 3 ; Mich., IV, 2.

<sup>1772</sup> *Et la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem.*

<sup>1773</sup> Vers. 46, 47.

<sup>1774</sup> *Il fallait que le Christ souffrît, etc., et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés à toutes les nations, commençant par Jérusalem.*

luy donnera le throsne de David son pere, et il regnera sur la mayson de Jacob æternellement, et son regne sera sans fin ; Luc., 1 <sup>1775</sup>. Qui est le siege de David et la mayson de Jacob, sinon ceste Eglise militante ? car sans doute ce n'est pas un siege temporel. Et comme regneroit Nostre Seigneur æternellement en la mayson de Jacob si elle manquoit une fois?

D'abondant, Nostre Seigneur donne il pas tesmoignage a ceste perpetuité de l'Eglise, en saint Jan, 14 <sup>1776</sup>: *Ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, Spiritum veritatis*<sup>1777</sup>. Quelle fermeté d'assistance ! *Spiritum veritatis* ; comme souffrirait il le mensonge ? Et en saint Matthieu, 28 <sup>1778</sup>: *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi*<sup>1779</sup>, ou ouvertement il promet son assistance particuliere a l'Eglise, passage lequel a esté entendu anciennement pour la presence de Nostre Seigneur au Saint Sacrement ; mais comme que ce soit, Nostre Seigneur monstre qu'il y aura tousjours une vraie Eglise, en laquelle il sera ; et s'il est avec elle, qui sera contre elle<sup>1780</sup> ?

Mays Isaye fait une solemnelle attestation a ceste verité, c. 59 <sup>1781</sup>: *Cum venerit Redemptor Sion, hoc fœdus meum cum eis, dicit Dominus : Spiritus meus qui est in te, et verba mea quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo, et de ore seminis tui, et de ore seminis seminis tui, dicit Dominus, amodo et usque in sempiternum. Hoc fœdus meum cum eis, id est, Christianis*<sup>1782</sup>, car auparavant<sup>1783</sup> il dict : *Et ceux qui sont en l'occident craindront le nom du Seigneur, et ceux [219] qui sont au soleil levant, sa gloire*. Que voudroit on davantage pour la verification de ceste perpetuité ? Les Prophetes et les Evangiles en sont tout pleins. Un seul passage suffira pour tous ; c'est en saint Matthieu, 16 <sup>1784</sup>: *Tu es Petrus, etc.*<sup>1785</sup> Il dict *ædificabo*<sup>1786</sup> ; quel architecte ! Il dict *supra petram*<sup>1787</sup> ; quel fondement ! *Et portæ inferi, etc.*<sup>1788</sup> ; quelle promesse ! *L'enfer* avec tous ses alliés n'y peuvent rien. Par *les portes* s'entendent les forces ; mays outre cela, je trouve trois *portes d'enfer* : la malice, l'ignorance, l'infirmité. Ni les infirmités es afflictions, ni l'ignorance es doutes, ni la malice es deliberations, peuvent prevaloir contre ceste Eglise.

Ceste verité est si claire et si puyssante, que Calvin mesme s'en est laissé eschapper la confession, *Inst.*, liv. 4 <sup>1789</sup>, sur les parolles desja alleguées, ou il confesse l'assistance perpetuelle avoir esté promise a l'Eglise, y adjoustant une bonne rayson : car, dict il, ce seroit peu que l'Evangile et le Saint Esprit nous eust esté une fois donné, s'il ne demeuroit tousjours avec nous. Voyes vous la force de la verité, comme il la confesse ? Mais voicy que vous me direz : Si Calvin confesse ceste verité, pourquoy la prouves vous si exactement ? Je vous respons que le mensonge est inconstant et la doctrine de Calvin aussi. Il confesse ceste verité icy sans y penser, mays il s'en oublie ailleurs grandement ; et la rayson pourquoy il fait l'Eglise invisible, mortelle et errante, c'est celle cy :

On demande a nos adversaires si quand ilz commencerent ceste nouvelle doctrine, il y avoit point d'Eglise de Nostre Seigneur, ou non : les uns respondent qu'ouy, les autres que non. A ceux

---

<sup>1775</sup> Vers. 32, 33.

<sup>1776</sup> Vers. 16, 17.

<sup>1777</sup> *Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité.*

<sup>1778</sup> Vers. ult.

<sup>1779</sup> *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

<sup>1780</sup> Rom., VIII, 31.

<sup>1781</sup> Vers. 20, 21.

<sup>1782</sup> *Lorsque viendra le Rédempteur de Sion, voici mon alliance avec eux, dit le Seigneur : Mon Esprit qui est en toi et mes paroles que j'ai mises en ta bouche, ne s'éloigneront pas de ta bouche, ni de la bouche de tes enfants, ni de la bouche des enfants de tes enfants, dit le Seigneur, dès maintenant jusque dans l'éternité. Voici mon alliance avec eux, c'est-à-dire avec les Chrétiens.*

<sup>1783</sup> Vers. 19.

<sup>1784</sup> Vers. 18.

<sup>1785</sup> *Tu es Pierre, etc.*

<sup>1786</sup> *J'édifierai.*

<sup>1787</sup> *Sur la pierre.*

<sup>1788</sup> *Et les portes de l'enfer, etc.*

<sup>1789</sup> Cap. VIII, §§ 11-13.

qui disent qu'ouy, on replique : S'il y avoit une Eglise, ou vous esties avec [220] elle ou non. S'ilz disent que non, on leur dict : Vous esties donques damnés, car « non potest habere Deum patrem<sup>1790</sup>, » etc.<sup>1791</sup> ; et partant il ne vous faut pas suivre. Si vous esties avec elle, dites nous ou elle estoit. Alhors ilz disent qu'elle estoit invisible es cœurs de quelques uns, ça et la. Les autres donques voyant qu'il n'y avoit point d'honneur de dire, ou qu'il n'y avoit point d'Eglise, ou qu'elle estoit invisible, ont dict qu'au tems qu'ilz s'esleverent il n'y avoit plus aucune Eglise, mais que tout estoit apostasie, idolatrie et superstition ; qu'elle estoit morte et esteinte, pleine d'erreurs, et que par eux elle a esté resuscitée : et contre ceux cy, j'ay monstré maintenant que ce feu est inextinguible, car voyes vous pas la consequence ?

L'Eglise donq est visible et perpetuelle ; mais celle de Calvin n'a point esté veuë ni conneuë devant Calvin ; donq l'eglise de Calvin n'est pas la vraye Eglise. Voyci qui les presse de pres, voyci qui ruine tout leur bastiment, voyci qui faict sauter, ruine et sappe la tour de Babel : c'est pourquoy ilz cherchent de tous costés ouverture pour s'eschapper, disant tantost que leur eglise a tousjours esté, et quand on demande ou elle estoit il y a cent ans, ilz disent qu'elle estoit invisible ; tantost ilz disent qu'elle n'estoit pas. Et quand on leur dict qu'elle n'estoit pas donques la vraye Eglise puisque la vraye Eglise doit estre perpetuelle, ilz nient cecy, et disent que quand Calvin commença il n'y avoit point d'Eglise, qu'elle estoit cheute en ruyne, et qu'ilz l'ont rebastie et reformée. Et tout cecy se faict et se dict pource qu'alhors il n'y avoit point d'Eglise que Catholique Papiste qu'ilz nomment ; qui a faict dire a Du Bartas que l'Eglise estoit ceste grande paillarde de l'Antechrist<sup>1792</sup>. Calvin ne dict rien moins, livre 4, c. 2 et 5, et Beze en sa *Confession de foy*, c. 5, et Musculus, lib. *De Locis communibus*<sup>1793</sup>.

Voyla qui me faict arrester a prouver contre eux ces [221] verités, lesquelles estant bien certaynes et asseurees, il est bien certain et asseuré aussi que l'eglise des adversaires, qui n'a pas esté visible avant cinquante ou soixante ans, et qui n'a point esté tousjours, n'est pas la vraye Eglise et par consequent que tous ceux qui sont en icelle sont hors de leur salut æternel, s'ilz ne s'amendent. Davantage, je n'ay pas seulement prouvé que la leur n'est pas la vraye Eglise, mays aussi que c'est la nostre ; car il ne se trouve point d'Eglise, de toutes celles qui confessent Jesus Christ, qui aye continué sans interruption, sinon la nostre Catholique Romaine.

Mais qu'apprendrons nous icy en ceste verité ? Nous apprendrons a louer Dieu qui a laissé au monde une Eglise perpetuelle, a laquelle en tout tems on peut recourir pour y faire son salut ; puys, montant de ceste Eglise que nous voyons ça bas, a celle que nous ne voyons pas, la haut, nous exciterons en nous le desir de la vie eternelle, comme dict l'Apostre, 2 Cor., 4 <sup>1794</sup>: *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur*<sup>1795</sup>. Et partant, comme celle-cy est perpetuelle selon la perpetuité de ce monde, l'autre l'est selon la perpetuité de l'autre, c'est a dire, eternelle. Donques de la consideration de la durée de ceste Eglise nous devons nous eslever a la durée de la triomphante, et penser que le Royaume du ciel est eternel ; puys, penser combien jusques a present nous avons esté mal advisés d'avoir quitté ce Royaume la auquel nous avons part, pour un rien, pour un petit peché, et qui sommes si lasches de ne point prendre peyne pour avoir ce Paradis qui dure eternellement. Tu prens tant de peyne pour un peu d'or, pour un peu d'argent qui te sera demain pillé<sup>1796</sup>, qu'il te faudra laisser demain, et pour ces richesses immortelles tu ne veux pas te faire tant soit peu de violence et vaincre ta lascheté. [222]

---

<sup>1790</sup> Ita Calv. (Inst., l. IV, c. I, § 1), post S. Cyp., De unit. Eccl., c V, § 6. (Cf. supra, p. 62.)

<sup>1791</sup> « Nul ne peut avoir Dieu pour père, » etc.

<sup>1792</sup> Apoc., XVII, 3.

<sup>1793</sup> Lib. *De Ecclesia*, § XII.

<sup>1794</sup> Vers. ult.

<sup>1795</sup> *Nous ne considérons point les choses qui se voient, mais celles qui ne se voient pas.*

<sup>1796</sup> Matt., VI, 19, 20 ; Lucæ, XII, 33.



## XXVI. Sommaire d'un sermon sur la transsubstantiation et le Sacrifice de la Messe

Fin octobre 1594 <sup>1797</sup>

Deux principales difficultés qui sont aujourd'huy touchant la Cene sont :

1. A sçavoir mon, si en icelle est le vray et naturel cors de Nostre Seigneur reellement. 2. Si on fait un sacrifice ou oblation a Dieu le Pere en icelle, propre et reel.

Quant au premier, je vous advise tout du commencement, qu'un cors vray et naturel peut estre reellement en un lieu en deux façons. Premièrement : surnaturellement et spirituellement, selon une condition spirituelle, mais neantmoins reellement. Exemple : quand Nostre Seigneur entra en la salle ou les *disciples* estoient, *les portes fermées*<sup>1798</sup>, son cors entra et passa reellement *au milieu d'eux*<sup>1799</sup> ; mais non pas naturellement mais surnaturellement et spirituellement, neantmoins tres reellement.

Secondement, je vous advise qu'un cors peut estre spirituellement en un lieu en deux sortes : Premièrement, spirituellement reellement, comme quand saint [223] Pol parle de la resurrection, I Corinth. 15 <sup>1800</sup>, il dict : *Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale*<sup>1801</sup>. Comment donques ? ne sera ce pas le vray et reel cors ? Ouy sans doute, *in carne mea videbo Deum Salvatorem meum*<sup>1802 1803</sup>. Comment donques *surget spiritale* ? si c'est un cors, comme *spiritale* ? C'est a dire non plus grossier, corruptible, pesant, sujet aux dimensions. Secondement, spirituellement intelligiblement. Exemple (I Corinth. 10 <sup>1804</sup>) : *Tous les anciens mangeoyent une mesme viande spirituelle et beuoyent un breuvage spirituel; or, ilz beuoyent de la pierre spirituelle qui les suivoit, et la pierre estoit Jesus Christ.* Beuoyent ilz reellement Nostre Seigneur ? Non certes, mays seulement par foy, apprehension, intelligence. Nostre *cors resuscitera spirituel*, mays reellement vray cors. Les anciens beuoyent Nostre Seigneur spirituel, mays non reellement, ains par foy, etc.

Cecy estant proposé, voicy le gros de nostre difficulté ; car nos adversaires veulent dire que nous prenons en la Cene le prætieux Cors de Nostre Seigneur, spirituel, c'est a dire par foy, et en apprehension ou volonté ou intelligence ; comme qui diroit : j'ay tousjours mon espoux en mon cœur, l'y auroit spirituellement mays non reellement. Et quand a l'Eglise Catholique, elle tient que Nostre Seigneur est receu reellement et spirituellement, et que comme reellement il entra en la salle *les portes fermées*, ainsy entre il dans nostre cors ; mays comme il entra en la salle en façon d'esprit, sans ouverture des portes, sans estre veu ni apperceu jusques a tant qu'il fut au milieu des Apostres, ainsy il entre en nous en façon d'esprit sans occuper place, estre veu ni apperceu.

Troisiesmement, je vous advise que Dieu peut faire qu'un vray cors soit en un lieu ou y vienne (car l'un vaut l'autre) sans estre veu ni apperceu, et sans autres [224] conditions corporelles, et ne lairra pas le cors d'estre reellement et d'effect, vray et reel cors. Premièrement, parce que Dieu peut tout. Secondement, parce que le cors de Nostre Seigneur entrant en la salle estoit vray cors, et entra sans estre veu ni apperceu, sans ouvrir les portes, sans occuper place ; ainsy sortit il

---

<sup>1797</sup> Ce sermon est inséré en entier dans le Procès de Canonisation de saint François de Sales (*Process. remiss. Gebenn.* (II), tome V), sous cette indication : *Teneur d'une dissertation contre les hérétiques, de la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 1594.* Bien que le titre de dissertation puisse faire songer à un discours écrit pour être lu et non pour être prêché, divers témoignages, fournis soit par saint François de Sales, soit par René Favre de la Valbonne, prouvent que cette pièce est bien le sommaire d'un sermon prêché vers la fin d'octobre 1594.

<sup>1798</sup> Joan., XX, 19, 26.

<sup>1799</sup> Ibid.; Lucæ, ult., 36.

<sup>1800</sup> Vers. 44.

<sup>1801</sup> *Il est mis en terre comme un corps animal, il ressuscitera spirituel.*

<sup>1802</sup> Job, XIX, 26.

<sup>1803</sup> *Dans ma chair, je verrai Dieu mon Sauveur.*

<sup>1804</sup> Vers. 3, 4.

du sepulchre, ainsy monta il au Ciel, tout sur la nature des cors, ainsy chemina il sur les ondes.

Quatriesimement, je vous advise qu'encores que j'use de ce mot de Cene, ce n'est pas pourtant que j'approuve ceste appellation ; non pas parce qu'elle n'est pas en l'Escriture, car on se sert de plusieurs motz qui ne sont pas en l'Escriture, mays parce qu'elle est presque contraire, ou præsupposant chose contraire a l'Escriture. Car saint Pol expressement tesmoigne que ce saint Sacrement ne fut pas ni la cene ou souper, ni une partie de la cene : *Similiter et calicem, postquam cœnavit*<sup>1805</sup> (1 Corinth. 11 <sup>1806</sup>) ; ainsy saint Luc, 22 <sup>1807</sup>. J'en use seulement pour me laisser entendre. A plus proprement parler, il faudroit appeller Eucharistie, Sacrement *de benediction, Calix benedictionis* ; 1 Cor. 10 <sup>1808</sup>.

Or, tout cela dict par maniere de præparatoire, je vous diray les tres preignans et inevitables motifz que nous devons avoir pour nous arrester fermement en ladicte creance de la realité.

Premierement, les tres expresses, tres pures et tres claires parolles de Nostre Seigneur, en saint Jan, 6, ou sont les promesses : *Ego sum panis vivus*<sup>1809</sup> ; *Qui manducat me*<sup>1810</sup> ; *Panis quem ego dabo, caro mea est*<sup>1811</sup> ; *Caro mea vere est cibus*<sup>1812</sup> ; *Nisi manducaveritis*<sup>1813 1814</sup>. Et saint Marc, 14 <sup>1815</sup>, Math. 26 <sup>1816</sup>, Luc, 22 <sup>1817</sup>, saint Pol, 1 Corinth. 11 <sup>1818</sup>, recitent les parolles de l'institution.

Secondement, que s'il estoit loysible d'interpreter ainsy les passages de l'Escriture, elle seroit comme une giroëtte. [225]

Troisiesimement, que nos adversaires n'ont pas une seule negation pour eux. Ilz alleguent : *Caro non prodest quidquam*<sup>1819 1820</sup>, mais la consequence n'en vaut rien. *Caro Christi in sepulchro quid proderat in triduo ? et tamen erat*<sup>1821</sup> ; et puy la matiere en est fause, si on l'entend de la chair de Nostre Seigneur : car, si sa robbe guerissoit<sup>1822</sup>, que devoit faire sa chair ? En fin, il n'y a pas *Caro mea non prodest*, comme en l'affirmative : *Caro mea est pro mundi vita*<sup>1823</sup>.

Quatriesimement, ilz n'ont pas un seul passage affirmatif, car *Spiritus est qui vivificat*<sup>1824</sup><sup>1825</sup>, donq la chair n'y est pas ; comme qui diroit : c'est mon entendement qui discourt ce sermon, donq mon cors n'y est pas. *Verba quæ ego loquor*<sup>1826 1827</sup>. Mais notés qu'il dict : *Ego sum panis vivus ; qui manducat me* ; or, en Nostre Seigneur y est l'esprit, la vie, la chair. L'esprit de la Divinité : *Spiritus est Deus*<sup>1828</sup> ; Joannis, 4 <sup>1829</sup>. La vie, pour l'ame : *Factus est in animam viventem*<sup>1830 1831</sup>.

---

<sup>1805</sup> *De même le calice, après qu'il eut soupé.*

<sup>1806</sup> Vers. 25.

<sup>1807</sup> Vers. 20.

<sup>1808</sup> Vers. 16.

<sup>1809</sup> Vers. 51.

<sup>1810</sup> Vers. 58.

<sup>1811</sup> Vers. 52.

<sup>1812</sup> Vers. 56.

<sup>1813</sup> Vers. 54.

<sup>1814</sup> *Je suis le pain vivant. Celui qui me mange, etc. Le pain que je donnerai c est ma chair. Ma chair est vraiment nourriture. Si vous ne mangez, etc.*

<sup>1815</sup> Vers. 22-24.

<sup>1816</sup> Vers. 26-28.

<sup>1817</sup> Vers. 19, 20.

<sup>1818</sup> Vers. 24, 25.

<sup>1819</sup> Joan., VI, 64.

<sup>1820</sup> *La chair ne sert de rien.*

<sup>1821</sup> La chair du Christ dans le sépulcre, à quoi servait-elle pendant les trois jours ? toutefois, elle était là.

<sup>1822</sup> Matt., IX, 20-22.

<sup>1823</sup> *C'est ma chair pour la vie du monde.*

<sup>1824</sup> Joan., VI, 64.

<sup>1825</sup> *C'est l'esprit qui vivifie.*

<sup>1826</sup> Ibid.

<sup>1827</sup> *Les paroles que je vous dis, etc.*

<sup>1828</sup> *Dieu est esprit.*

<sup>1829</sup> Vers. 24.

<sup>1830</sup> Gen., II, 7.

<sup>1831</sup> *Il fut fait âme vivante.*

Estant homme, la chair : *Verbum caro factum est*<sup>1832 1833</sup>. « Ascendit ad cœlos » n'est point contraire, car supposé la toute puissance, il ne laisse pas d'estre au Ciel : *Dominus noster est in cœlo ; omnia quæcumque voluit fecit*<sup>1834 1835</sup>.<sup>1836</sup> Saint Pol l'appelle pain<sup>1837</sup>, mais c'est a dire viande ; Ex. 16<sup>1838</sup>; *Panis iste*<sup>1839</sup>, et il est vraiment viande. Ex. 7<sup>1840</sup>: *Sed devoravit virga Aaron* [226] *virgas eorum*, id est, *serpens* qui fuerat *virga*. Sic nominantur conversa<sup>1841</sup>.

<sup>5</sup><sup>ment</sup>. Puy l'adversaire n'a rien. Certaines circonstances racontées par les Evangelistes sont un grand motif. 1<sup>nt</sup>. Deux calices, desquelz saint Luc<sup>1842</sup>, et de l'aigneau : *Desiderio desideravi hoc*, etc. ; *dico enim vobis quia ex hoc non manducabo illud donec impleatur in Regno Dei ; Et accepto calice, gratias egit et dixit : Accipite et dividite inter vos ; dico enim vobis quod non bibam de generatione vitis donec Regnum Dei veniat*<sup>1843</sup>. Saint Luc racont'au long et fait clairement distinction de deux calices. 2. *Quod pro vobis tradetur*<sup>1844 1845</sup>. 3. Comparayson avec la manne<sup>1846</sup> : *Et mortui sunt*<sup>1847</sup> ; ouy, quand a la force de la manne, qui ne servoit a autre qu'a la corporelle, de son estouffe. Il praeferre ceste viande a la manne : or, la manne de soy estoit excellente et signefioit ; que si ce pain n'a autre que signifier il est moins que la manne, car de soy il n'est si excellent. O mays en ce pain on mange par foy. Si faysoit on en la manne : *Omnes eumdem cibum spiritalem*, etc. ; *petra autem erat Christus*<sup>1848 1849</sup>. 4. Les saintes ceremonies et paroles des Evangelistes : *Sciens Jesus quia venit hora ejus ut transeat ad Patrem, cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos ; cæna facta, etc., surgit a cæna et posuit vestimenta sua, et cum accepisset linteam præcinxit se ; deinde misit aquam in pelvim*<sup>1850</sup>, etc.<sup>1851</sup> [227] La benediction, etc.; action de graces<sup>1852</sup> ; la menace de saint Pol<sup>1853</sup> : *Non dijudicans Corpus Domini*<sup>1854</sup>.

<sup>6</sup><sup>ment</sup>. La rayson : Un amy laisse son image le plus au vif, et sil pouvoit encores plus, etc. *Sic Deus dilexit mundum*<sup>1855 1856</sup>. *Sciens Jesus quia venit hora ejus ut transeat ex hoc mundo*<sup>1857</sup>,

<sup>1832</sup> Joan., I, 14.

<sup>1833</sup> *Le Verbe s'est fait chair.*

<sup>1834</sup> *Notre Seigneur est dans le ciel; tout ce qu'il a voulu, il l'a fait.*

<sup>1835</sup> Ps. CXIII, 11.

<sup>1836</sup> L'Autographe de ce sermon, dont la première moitié ne nous est pas parvenue, est intégralement reproduit à partir d'ici. En le confrontant avec là leçon donnée par le Procès, on peut constater l'exactitude de celle-ci.

<sup>1837</sup> I Cor., XI, 26-28.

<sup>1838</sup> Vers. 15.

<sup>1839</sup> *Ce pain.*

<sup>1840</sup> Vers. 12.

<sup>1841</sup> *Mais la verge d'Aaron dévora leurs verges, c'est-à-dire, le serpent qui avait été verge.* Ainsi sont nommées les choses changées.

<sup>1842</sup> Cap. XXII, 15-20.

<sup>1843</sup> *J'ai désiré d'un grand désir cette, etc. Car je vous le dis, je ne la mangerai plus désormais, jusqu'à ce quelle soit accomplie dans le Royaume de Dieu. Et ayant fris le calice, il rendit grâces et dit : Prenez et partagez entre vous ; car je vous le dis, je ne boirai plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que le Royaume de Dieu vienne.*

<sup>1844</sup> I Cor., XI, 24.

<sup>1845</sup> *Qui sera livré pour vous.*

<sup>1846</sup> Joan., VI, 49, 59.

<sup>1847</sup> *Et ils sont morts.*

<sup>1848</sup> I Cor., X, 3, 4.

<sup>1849</sup> *Ils ont tous [mangé] de la même nourriture spirituelle. Or, cette pierre était le Christ.*

<sup>1850</sup> Joan., XIII, 1-5.

<sup>1851</sup> *Jésus sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. Le souper étant fait, etc., il se leva de table, posa ses vêtements, et ayant pris un linge, il s'en ceignit ; ensuite il versa de l'eau dans un bassin, etc.*

<sup>1852</sup> Matt., XXVI, 26, 27 ; Marc., XIV, 22, 23 ; Lucæ, XXII, 17, 19.

<sup>1853</sup> I Cor., XI, 29.

<sup>1854</sup> *Ne discernant pas le Corps du Seigneur.*

<sup>1855</sup> Joan., III, 16.

<sup>1856</sup> *Dieu a tellement aimé le monde.*

<sup>1857</sup> *Ibid.*, XIII, 1.

etc. *Hoc facite in meam commemorationem*<sup>1858 1859 1860</sup> (Col. I. v. 15 : *Qui est imago Dei*. Philip. 2<sup>1861</sup> : *In similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo*<sup>1862</sup>. Calvin<sup>1863</sup> tourne, « et trouvé de figure comm'homme. » Heb. 1<sup>1864</sup> : *Figura substantiæ ejus*<sup>1865</sup>. *Figure, similitude, image, signe, commemoration* sont noms de mesme ligne, et importent repræsentation ; mais ilz n'excluent point la realité de ce quilz representent, comme on peut voir en ces exemples. Ilz n'importent point diversité de substance, mais seulement quelque diversité quelle qu'elle soit, ou d'accident ou de substance.)

7<sup>nt</sup>. La convenance. Si Adam par la communication reale de sa chair nous faict mourir<sup>1866</sup>, etc. Et c'est la plus grande gloire de Dieu.

8. Tant de miracles.

9. L'autorité de tous les Peres ; car il ni en a pas un. Il s'en trouve bien qui parlent de l'esprit, mays on ne le nie pas.

10. Le consentement de l'Egls'universelle ; et la dissention de partie adverse.

## *Le 2<sup>d</sup>, de la Messe*

Et p<sup>nt</sup>, le mot est hebreu, Deut. 16<sup>1867</sup> : *Missah nedaha ; oblationem spontaneam*, et qui estoit de froment. Les [228] Grecz : liturgie, *litourgonton*, Act., 13<sup>1868</sup> : *Ministrantibus illis Domino et jejnantibus, dixit Spiritus Sanctus : Segregate mihi Saulum et Barnabam*<sup>1869</sup> ; sacrifice, dont Erasme a mis *sacrificantibus*<sup>1870 1871</sup>.

2<sup>nt</sup>. En la Messe il y a 5 parties : prieres, ceremonies, et consecration, oblation et communication. Les deux premieres sont pour reverence, et dont nous n'avons pas expres commandement en particulier.

3. Quand on demande si Nostre Seigneur et les Apostres ont dict Messe, il ne faut pas chercher le mot, non plus que celuy de Sacrement, de Trinité, de Cene, mais la chose. 4. Ni la ceremonie et forme ; nom plus que celle des advérsaires, qui font le matin, ou on dict l'Epistre aux Chorphin., ou on ne lave point les pieds ; mays a sçavoir si en la Cene Nostre Seigneur fit le sacrifice. Et c'est cela que je maintiens :

1. Par les paroles : *datur*, Luc. 22<sup>1872</sup> ; et *effunditur pro vobis et pro multis*<sup>1873 1874</sup>.

2<sup>nt</sup>. *In mei commemorationem*<sup>1875</sup> ; *mortem Domini annunciabitis*<sup>1876 1877</sup>. C'est un memorial de sacrifice, et comme les anciens qui figuroyent estoyent vrais sacrifices.

3<sup>nt</sup>. Actes des Apostres, 13<sup>1878</sup> : *sacrificantibus*.

---

<sup>1858</sup> *Faites ceci en mémoire de moi.*

<sup>1859</sup> Lucæ, XXII, 19.

<sup>1860</sup> Le passage inséré entre ( ) est écrit parle Saint en marge de l'Autographe.

<sup>1861</sup> Vers. 7.

<sup>1862</sup> *Qui est l'image de Dieu... Ayant été fait semblable aux hommes, et reconnu pour homme par les dehors.*

<sup>1863</sup> Instit., I. II, c. XIII, § 2 ; alibi.

<sup>1864</sup> Vers. 3.

<sup>1865</sup> *Figure de sa substance.*

<sup>1866</sup> Rom., V, 12.

<sup>1867</sup> Vers. 10.

<sup>1868</sup> Vers. 2

<sup>1869</sup> *Pendant qu'ils offraient au Seigneur les saints mystères et qu'ils jeûnaient, l'Esprit-Saint leur dit : Séparez-moi Saul et Barnabé.*

<sup>1870</sup> Annotat, in Nov. Test., in locum.

<sup>1871</sup> *Pendant qu'ils sacrifiaient.*

<sup>1872</sup> Vers. 19.

<sup>1873</sup> Matt., XXVI, 28 ; Lucæ, XXII, 20 ; Marc., XIV, 24 ; juxta Græc.

<sup>1874</sup> *Qui est donné... qui est répandu pour vous et pour un grand nombre.*

<sup>1875</sup> Lucæ, XXII, 19 ; I Cor., XI, 24.

<sup>1876</sup> Ibid., v. 26.

<sup>1877</sup> *Vous annoncerez la mort du Seigneur.*

<sup>1878</sup> Vers. 2 ; juxt. Græc. (Supra.)

4. Psal. 109<sup>1879</sup>: *Prestre selon l'ordre de Melchisedech ; or Melchisedech panem et vinum obtulit ; Gen. 14<sup>1880</sup>. Heb. 5<sup>1881</sup>: De quo grandis nobis est sermo<sup>1882</sup>.*
5. Malachiae, 1<sup>1883</sup>: *oblatio munda<sup>1884</sup>.*
6. Ratione ; nam in omni lege est sacrificium, etiam in simplicissima lege naturæ<sup>1885</sup>.
7. Parce que cela est plus a la gloire de Dieu. [229]
8. Par les figures.
9. Le consentement de l'Eglise, comme Luther le confesse<sup>1886</sup>.
10. Le beau commencement de ceste reformation, apris du diable, comme Luther confesse ; *De Missa privata.*
11. N'est contrair'a la Croix, ains son application ; ni les prestres au sacerdoce de Nostre Seigneur, ains ministres, serviteurs, applicateurs.
- Malachiae, 1<sup>1887</sup>: *Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum, et munus non suscipiam de manu vestra ; ab ortu enim solis usque ad occasum magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum, etc. Heb. 13<sup>1888</sup>: Habemus altare de quo edere non valuerunt qui tabernaculo deserviunt<sup>1889</sup>.*
- Os. 6<sup>1890</sup>: *Misericordiam volui et non sacrificium.* 1 Reg. 15<sup>1891</sup>: *Melior est obedientia quam victimæ<sup>1892</sup>.* [230]

---

<sup>1879</sup> Vers. 5.

<sup>1880</sup> Vers. 18.

<sup>1881</sup> Vers. 11.

<sup>1882</sup> *Melchisedech offrit du pain et du vin... De qui nous avons beaucoup de choses à dire.*

<sup>1883</sup> Vers. 11.

<sup>1884</sup> *Oblation pure.*

<sup>1885</sup> La raison ; car en toute loi il y a le sacrifice, même dans la loi de nature sous sa forme la plus simple.

<sup>1886</sup> De Capt. Bab., c. I ; De abrog. Missa, initio.

<sup>1887</sup> Vers, 10, 11.

<sup>1888</sup> Vers. 10.

<sup>1889</sup> *Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai point de présent de votre main; car depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, mon nom est grand parmi les nations et en tout lieu on sacrifie, et une oblation pure est offerte à mon nom, parce que mon nom est grand... Nous avons un autel dont ceux qui servent dans le tabernacle n'ont pas eu le droit de manger.*

<sup>1890</sup> Vers. 6.

<sup>1891</sup> Vers. 22.

<sup>1892</sup> *Je veux la miséricorde et non le sacrifice... L'obéissance est meilleure que les victimes.*

## XXVII. Sermon pour le Dimanche de la Quinquagésime

5 février 1595 <sup>1893</sup>

*Ecce ascendimus Hierosolymam, et consummabuntur omnia quæ dicta sunt per Prophetas de Filio hominis : tradetur enim Gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur ; et postquam flagellaverint, occident eum, et tertio, die resurget<sup>1894</sup>.  
LUC., 18, vv. 31-33.*

Quand un prince tient la prise de quelque ville ou quelque notable victoire assurée, vous le voyez a tous propos parler de la bataille, et ne cessons jamais de parler de ce que nous attendons et desirons ; ce que sçauroyent bien dire les voyageurs qui, desirans leur arrivée en quelque ville, ne trouvent personne a qui ilz ne demandent combien le chemin est loin. Ainsy Nostre Seigneur desirant extremement de parachever l'œuvre de nostre redemption, s'avoisinant le tems de sa Passion, il en faict des discours et prædictions a ses Apostres en plusieurs lieux, et particulièrement en la portion evangelique que [231] l'Eglise nostre Mere nous propose aujourd'huy pour l'entretien de nos ames, ou Nostre Seigneur, comme grand Cappitaine, traite avec ses Apostres de la victoire qu'il devoit remporter sur le peché et ses complices ; mays auparavant il discourt de l'aspre bataille de sa Passion, ce que les Apostres *ne comprirent pas* pour l'heure<sup>1895</sup>. Affin donques que nous le puyssons entendre, invoquons l'assistance du Saint Esprit, etc. *Ave Maria*.

L'Espouse celeste au Cantique, 1 <sup>1896</sup>, parlant de son bien aymé Sauveur, disoit : *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, inter ubera mea commorabitur*<sup>1897</sup>. Ceste Espouse, ames chrestiennes, ou c'est l'Eglise, ou c'est l'ame devote qui est en l'Eglise ; et comment que ce soit, par ces paroles qu'elle dict par le sage Salomon, elle monstre que Nostre Seigneur, vray Espoux et de l'ame et de l'Eglise, luy estoit perpetuellement en memoire, comme le plus aymé de tous les aymés et le plus aymable de tous les aymables. Vous sçaves que l'amitié est ennemie mortelle de l'oubly, dont les Anciens quand ilz la peignoyent, luy mettoyent pour devise sur ses habitz : « *Ætas et hyems, procul et prope, mors et vita ;* » comme si elle n'oublioit ni en prosperité ni en adversité, ni près ni loin, ni en la vie ni en la mort.

Mays ceste Espouse ne dict pas seulement qu'elle l'aura tousjours en sa memoire, entre *ses mammelles*, en son sein, en son cœur, ains comme *un bouquet* odoriferant, pour monstre qu'elle prendroit une grande consolation en ceste souvenance ; et non seulement comme *un bouquet*, mais comme *un bouquet de myrrhe*. La myrrhe est tres soüefve a l'odeur, mais son suc est tres amer. La chere Espouse donques dict que son Amy luy sera *comme un faisceau de myrrhe* sur son cœur, pour monstre qu'elle se resouviendroit [232] a jamais des amertumes de sa Passion douloureuse : *Fasciculus myrrhæ*, etc. Ce qui est encores dict avec extreme elegance par le prophete royal David, Psal. 44 <sup>1898</sup>: *Myrrha et gutta, et cassia a vestimentis tuis ; ex quibus delectaverunt te filiæ regum*

<sup>1893</sup> L'étendue de ce sermon et les matières qu'il traite permettent de croire qu'il appartient à la première année de la mission du Chablais. Il est intéressant de remarquer ici plusieurs idées qui devaient être développées par notre Saint trois ans plus tard, dans la *Defense de l'Estendart de la sainte Croix* (tome II de cette Edition). Voir surtout Livre I, chap. V ; Livre II, cc. II, IV, VIII ; Livre III, chap. X, et l'Appendice, pp. 405-418.

<sup>1894</sup> *Voici que nous montons a Jérusalem, et que s'accomplira tout ce qui a été dit par les Prophètes touchant le Fils de l'homme : il sera livré aux Gentils, on se moquera de lui, il sera flagellé et couvert de crachats ; et après qu'ils l'auront flagellé, ils le feront mourir, et le troisième jour il ressuscitera.*

<sup>1895</sup> Lucæ, XVIII, 34.

<sup>1896</sup> Vers, 12.

<sup>1897</sup> *Mon bien-aimé m'est un faisceau de myrrhe, il demeurera entre mes mamelles.*

<sup>1898</sup> Vers. 9, 10.

*in honore tuo* ; car le Prophete parlant au Messie, il luy dict : *La myrrhe et la goutte d'icelle, et la casse, c'est a dire l'odeur de ces prætieuses liqueurs, vient de tes vestemens.*<sup>1899</sup> Qui sont *vestemens* du Sauveur, sinon son cors et son ame, comme dict l'Apostre, Philipp., 2<sup>1900</sup> : *Formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo*<sup>1901</sup> ? Et ce cors icy et l'ame mesme ne respirent que l'odeur *de myrrhe*, c'est a dire de grandes consolations provenantes d'un fondement douloureux, qui est la Passion, lesquelz *vestemens* viennent *des maysons d'ivoire*<sup>1902</sup> tres pures du Ciel et de la glorieuse Vierge.

C'est donq la continuelle odeur que sentent les Saintz et l'Eglise, que la consolation de la Passion. Et c'est ce qu'enseigne saint Pol, Heb., 12<sup>1903</sup> : *Recogitate eum qui talem sustinuit a peccatoribus adversus semetipsum contradictionem, ut ne fatigemini, animis vestris deficientes*<sup>1904</sup> ; et a quoy luy mesme nous excite : *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus*<sup>1905 1906</sup> ; ce qui a esmeu l'Eglise, vraye Espouse de Nostre Seigneur, a tascher par tous moyens de maintenir en la memoyre de ses enfans et disciples la Passion de nostre Sauveur et Maistre ; et partant, entr'autres, aujourd'huy elle met cest Evangile en avant. Elle dedie a ceste commemoration tout le Caresme, elle la represente au Sacrifice de [233] la Messe, a tous coups elle en parle, et pour briefvement a toutes les heures rafraischir ceste souvenance, elle enseigne a chacun de faire le signe de la Croix a tous propos. En ses eglises elle propose incontinent le Crucifix, en ses processions, le Crucifix, sur les eglises, aux chemins ; et en tous ses exercices elle met tousjours le signe de la Croix. Et de vray, comment pourroit elle plus proprement et briefvement représenter a nostre entendement la Passion de Nostre Seigneur ?

Mays parce que sur ce fait on a voulu censurer l'Eglise, et nos adversaires ont voulu dire qu'il y avoit de la superstition, il nous faut un peu arrester pour voir leurs raysons, et ne penser pas que ce soit hors de propos ; car les raysons que les adversaires tiennent estre les principales contre l'usage du signe de la Croix sont sans aucune force. Allons par ordre en ce fait, car il y a plusieurs difficultés entre l'Eglise et l'adversaire.

La premiere est que l'adversaire soustient qu'il n'en faut point faire, et s'il y en a de faites, les rompre et les gaster. L'Eglise dict le contraire ; et voicy nos raysons.

1. La memoyre de la Passion est utile, comme j'ay dict et diray. Dites moy, au nom de Dieu, pourquoy ne sera elle aussi utile en signe comme en parole ? Et qui ne voit que s'il est utile aux fidelles de leur ramentevoir la Passion de Jesus Christ par paroles, il le sera aussi de la leur représenter par signes ?

2. Nostre Seigneur mesme honnera sa Croix ; pourquoy non nous ? Or, qu'il soit vray, en saint Matthieu, 24<sup>1907</sup>, il est dict entre les autres signes et prodiges qui arriveront au jour du jugement, que *signum apparebit Filii hominis in caelo*<sup>1908</sup>. Quel *signe* ? La Croix sans doute, mes Freres ; car quel autre signe, je vous prie ? L'estendart de ce Prince paroistra, mays il n'en faut pas douter, car tous les Peres interpretent ainsy l'Escriture. Je sçay bien que Calvin et les autres cités chez Marlorat<sup>1909</sup> [234] interpretent : « *Signum, id est, Filius ipse hominis,* » qui tam manifeste parebit ac si edito signo omnium in se oculos convertisset<sup>1910</sup>. Voyes un peu comme on manie l'Escriture : quand il y a *signum*, ilz interpretent *rem ipsam* ; quand il y a *corpus*<sup>1911</sup>, ilz interpretent

---

<sup>1899</sup> (*C'est pourquoi les filles des rois ont trouvé leurs délices à vous honorer.*)

<sup>1900</sup> Vers. 7.

<sup>1901</sup> Prenant la forme d'esclave, ayant été fait semblable aux hommes, et reconnu pour homme par les dehors.

<sup>1902</sup> Ps. XLIV, 9.

<sup>1903</sup> Vers. 3.

<sup>1904</sup> Réfléchissez à Celui qui a supporté une telle contradiction de la part des pécheurs soulevés contre lui, afin que vous ne vous lassiez point, manquant de courage.

<sup>1905</sup> Thren., I, 12.

<sup>1906</sup> O vous tous qui passez par la voie, considérez et voyez s'il est une douleur comparable à ma douleur.

<sup>1907</sup> Vers. 30.

<sup>1908</sup> Le signe du Fils de l'homme apparaîtra au ciel.

<sup>1909</sup> Novi Test. Cathol. Expos., in locum.

<sup>1910</sup> « Le signe, c'est-à-dire le Fils de l'homme lui-même, » qui paraîtra avec autant d'éclat que s'il avait, par un signe donné, fait tourner tous les yeux vers lui.

<sup>1911</sup> Matt., XXVI, 26 ; etc.

*signum*<sup>1912</sup>.

Mais outre ceste apparition, nous en avons d'autres, lesquelles, quoy que non si authentiques, sont neantmoins dignes de foy. Car Eusebe raconte que Constantin le Grand la vit, comme luy mesme recite, avec ces motz : « In hoc signo vinces<sup>1913</sup> ; » Euseb., l. 1. *Vitæ Const.*<sup>1914</sup> Puys, du tems de Constance, sur le mont d'Olivet ; Cyrill. Hier., *Epist.* hac de re. Au tems de Julien l'Apostat, voulant iceluy faire redresser le temple judaïque en desdain des Catholiques, il apparut un cercle argentin au ciel, avec la Croix ; Nazian., *Orat. 2 in Jul.*<sup>1915</sup> Au tems d'Arcadius, quand il alloit contre les Persans ; Prosp. in lib. *De Promiss, divinis*<sup>1916</sup>. Du tems d'Alfonse Albuquerque de Barga, en l'une des contrées des Indes il en apparut une<sup>1917</sup>.

3. Par ce que l'Eglise en a prattiqué des les premiers siecles : tesmoin saint Denis, 4, 5, 6 de sa *Hier. ecclesiastique*, ou il dict qu'en toutes choses on usoit du signe de la Croix. Justinus ad Gentiles respondet<sup>1918</sup>, cur ad orientem orent Christiani, cur dextera se signent et aliis benedicant cum signo Crucis : Quia, ait, meliora sunt danda Deo<sup>1919</sup>. Tertul., lib. *De Cor. mil.*<sup>1920</sup>, dict, que les fidelles faisoient le signe de la Croix « a chaque pas, » « ad omnem progressum, » etc.

Vous semble il pas que nous avons rayson de suivre [235] plustost la prattique de l'ancienne Eglise que les difficultés de ces nouveaux venuz ? Or, quelles raysons, je vous prie, proposent ilz ?

1. Que la Croix fut dommageable a Nostre Seigneur, donques elle est detestable. Mais si le signe et l'instrument de la douleur que Nostre Seigneur souffrit est detestable, la douleur mesme et la Passion de Nostre Seigneur le seroit bien davantage. La croix n'avoit point de mal en soy, et fut embrassée volontairement de Nostre Seigneur, et par icelle il est arrivé a sa gloire et exaltation, comme dict saint Pol, aux Philipp., 2<sup>1921</sup>: *Humiliavit semetipsum ; propter quod, etc.*<sup>1922</sup>

2. Parce que l'enfant seroit fol, qui se plairoit a voir le gibet ou son pere auroit esté pendu ; ne pensons donques plus a la Passion. Response : Mays si la Passion de Jesus Christ n'est pas seulement un supplice mays un sacrifice, certainement la Croix est non seulement un gibet, mays un autel sur lequel a esté consommé l'œuvre de nostre redemption ; et en ceste qualité elle doit estre en veneration a tous les fidelles, sa memoyre leur doit estre recommandable et son signe prætieux. Et miserables sont ceux qui le rejettent avec tant de mespris et d'horreur, car par cela ilz donnent a connoistre qu'ilz n'ont point part a ce qui a esté operé en la Croix, etc. Et comment peut on accorder ceux qui estiment se rendre ignominieux par la Croix, avec saint Pol qui dict<sup>1923</sup> : *Absit mihi gloriari nisi in Cruce Domini nostri, etc.* ? 1 Cor., 1<sup>1924</sup>: *Prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam ; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis Christum, Dei virtutem et Dei sapientiam. Arbitratus sum me nihil scire nisi Jesum, et hunc crucifixum*<sup>1925 1926</sup>. Ad [236] Philip., c. 3<sup>1927</sup>: *Multi ambulant, quos sæpe dicebam vobis, inimicos Crucis Christi*<sup>1928</sup>.

---

<sup>1912</sup> Quand il y a *signe*, ils interprètent *la chose même* ; quand il y a *corps*, ils interprètent *signe*.

<sup>1913</sup> « Par ce signe tu vaincras. »

<sup>1914</sup> Cap. XXVIII.

<sup>1915</sup> § 4.

<sup>1916</sup> Cap. XXXIV. (*Hodie* in Appendice.)

<sup>1917</sup> Osorius, De Reb. Emmanuelis, l. IX ; Maffei. Hist. Ind., l. V, c. V.

<sup>1918</sup> Quæst. CXVIII ad Orthod. (*Hodie* in Append.)

<sup>1919</sup> Justin, donnant aux Gentils la raison pour laquelle les Chrétiens prient tournés vers l'orient, se signent et bénissent les autres du signe de la Croix avec la main droite : Parce que, dit-il, le meilleur doit être donné à Dieu.

<sup>1920</sup> Cap. III.

<sup>1921</sup> Vers, 8, 9.

<sup>1922</sup> *Il s'est humilié lui-même ; c'est pourquoi, etc.*

<sup>1923</sup> Galat., ult., 14.

<sup>1924</sup> Vers. 23, 24.

<sup>1925</sup> I Cor., II, 2.

<sup>1926</sup> *A Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la Croix de Notre-Seigneur, etc... Nous prêchons Jésus Christ crucifié, qui est scandale aux Juifs et folie aux Gentils, mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Grecs. J'ai estimé ne rien savoir que Jésus, et Jésus crucifié.*

<sup>1927</sup> Vers. 18.

<sup>1928</sup> *Il y en a beaucoup, dont je vous ai souvent parlé, qui marchent en ennemis de la Croix du Christ.*



De plus, nos adversaires disent qu'il ne faut pas luy porter l'honneur qu'on luy porte ; l'Eglise, au contraire. Voyci le pourquoy.

Premierement, tout ce qui est consacré a Dieu est digne d'estre honoré. Or, ceste sainte figure est dediée a Dieu, donques, etc.

[2.] Que tout ce qui est dedié a Dieu soit digne d'estre honoré, on le prouve parce que l'Escriture l'appelle quasi par tout saint. Pourquoi appelle on le Dimanche saint<sup>1929</sup> ? Pourquoi l'*escabeau des pieds*<sup>1930</sup> ? Exod., 3<sup>1931</sup>: *Solve calceamenta pedum, locus enim in quo stas, terra sancta est*<sup>1932</sup>. Le Psalmiste<sup>1933</sup> : *In noctibus extollite manus vestras in sancta, id est, Deo dicata*<sup>1934</sup> ; et au Psalme 98<sup>1935</sup>: *Adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctum est*<sup>1936</sup>. Cest *escabeau* est le Temple, comme disent les Chaldeens ; c'est l'Arche de l'alliance, comme disent les Hebreux : et comme que ce soit, c'est tousjours pour nous, et on infere de la efficacem, que ceste sainte figure est digne d'estre honorée, puysqu'elle est consacrée a Dieu.

3. A rayson de tout ce qui est dict cy devant ; car si Nostre Seigneur l'a colloquee au ciel, s'il l'a monstree avec de si signalés effectz, n'est ce pas nous la rendre honorable ?

4. Parce que la Croix nous a esté comme le sceptre et siege royal de Nostre Seigneur. Is., 9<sup>1937</sup>: *Et principatus ejus super humerum ejus*<sup>1938</sup>. Au Psalm. 95<sup>1939</sup>: *Commovetur a facie ejus universa terra ; dicite in [237] gentibus quia Dominus regnavit*<sup>1940</sup>. Selon la version des septante interpretes, il y avoit *a ligno*<sup>1941</sup>, mais, au recit de Justin, in *Dialogo cum Tryphone*<sup>1942</sup>, les Juifz osterent ce mot. Si donq la Croix est le signe du pouvoir et royaume de Nostre Seigneur, pourquoy, etc. Que si le buysson ou Dieu comparut meritoit ce respect, etc. Si l'Arche d'alliance, comme il est dict Psalm. 131<sup>1943</sup>: *Introibo in tabernaculum ejus, adorabo in loco ubi steterunt pedes ejus*<sup>1944</sup>, etc. (il se peut proprement tourner : *Adorabo locum vel scabellum pedum ejus*<sup>1945 1946</sup>), pourquoy non ce siege royal? Jo., 12<sup>1947</sup>: *Ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum, tanquam omnium Princeps et Dominus*<sup>1948</sup>.

5. Pour les grans effectz qu'il plaist a Dieu de faire par ce ceremonial, et particulièrement contre les demons qui le haïssent ; dequoy Lactance rend tesmoignage, [*Divin. Instit.*] lib. 4, c. 27, et Greg. Naz., *Orat. 1*<sup>1949</sup> et *2 in Jul.* : Il vit parmy les sacrifices et augures les diables, comme il desiroit ; il se signe, ilz disparoissent. A quoy tendent toutes ces visions?

6. Parce qu'en sa figure, qui estoit le serpent d'airain (Nu., 21<sup>1950</sup>), elle fut honorée avant que d'estre; pourquoy non en sa memoire apres avoir esté ? Jo., 3<sup>1951</sup>: *Et sicut exaltavit Moyses serpentem, ita exaltari oportet Filium hominis*<sup>1952</sup>.

---

<sup>1929</sup> Exod., XX, 8.

<sup>1930</sup> Ubi infra.

<sup>1931</sup> Vers. 5.

<sup>1932</sup> *Ote la chaussure de tes pieds, car le lieu dans lequel tu es, est une terre sainte.*

<sup>1933</sup> Ps. CXXXIII, 2.

<sup>1934</sup> *Durant les nuits élevez vos mains vers les choses saintes, c'est-à-dire dédiées à Dieu.*

<sup>1935</sup> Vers. 3.

<sup>1936</sup> *Adorez l'escabeau de ses pieds, parce qu'il est saint.*

<sup>1937</sup> Vers. 6. (Vid. supra p. 82).

<sup>1938</sup> *Sa principauté est sur son épaule.*

<sup>1939</sup> Vers. 9, 10.

<sup>1940</sup> *Que toute la terre soit ébranlée devant sa face ; dites parmi les nations que le Seigneur a régné.*

<sup>1941</sup> Vide supra, p. 177.

<sup>1942</sup> § 73.

<sup>1943</sup> Vers. 7, 8.

<sup>1944</sup> *J'entrerai dans son tabernacle, j'adorerai dans le lieu où se sont arrêtés ses pieds.*

<sup>1945</sup> Cf. Psalm. XCVIII, supra, p. 239.

<sup>1946</sup> *J'adorerai le lieu ou l'escabeau de ses pieds.*

<sup>1947</sup> Vers. 32.

<sup>1948</sup> *Si je suis élevé de terre, j'attirerai tout à moi, comme Prince et Seigneur de toutes choses.*

<sup>1949</sup> §§ 55, 56.

<sup>1950</sup> Vers. 8, 9.

<sup>1951</sup> Vers. 14.

<sup>1952</sup> *Et comme Moïse a élevé le serpent, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé.*

7. Parce que ceste veneration est tres ancienne en l'Eglise. Tertullien respond aux Gentilz qui tançoient l'honneur de la Croix<sup>1953</sup>. Constantin defendit qu'on n'y pendist plus<sup>1954</sup> : Ut honori esset, non horri<sup>1955</sup> ; Aug., [238] Sermo 18 *De Verbis*<sup>1956</sup>. Theodose defend qu'on ne la peigne en terre<sup>1957</sup>. Tibere (Paul Diacre, lib. 18 *Rerum Rom.*<sup>1958</sup>), cum vidisset humi crucem, erigi jussit, dicens : « Cruce Domini frontem et pectus munire debemus, et pedibus eam terimus<sup>1959</sup> ! »

8. Nos Anciens portoyent la Croix au col, comme tesmoigne saint Gregoire Nissene de sa sœur Macrine<sup>1960</sup>. Amen. [239]

---

<sup>1953</sup> Apologet., c. XVI.

<sup>1954</sup> Soz., Hist. Eccl., l. I, c. VIII.

<sup>1955</sup> Afin qu'elle fût en honneur et non pas en horreur.

<sup>1956</sup> *Hod.* Ser. LXXXVIII, cc. VIII, IX.

<sup>1957</sup> Codicis l. I, tit. VIII.

<sup>1958</sup> *Hodie* Hist. Miscella, l. XVII, *Tiberius* II.

<sup>1959</sup> Lorsque Tibère vit la croix à terre il commanda de la relever, disant : « Nous devons munir notre front et notre poitrine de la Croix du Seigneur et nous la foulons aux pieds ! »

<sup>1960</sup> In Vita ejus, sub finem.

## XXVIII. Sermon sur la Salutation Angélique

1595 <sup>1961</sup>

*Ave, gratia plena.*  
[LUCÆ, I, 28.]

Toute l'ancienne Eglise, par tous les lieux du monde, en un parfait consentement d'espritz, avoit tousjours salué la Mere de Dieu de ceste façon angelique : *Ave Maria, gratia plena*. Et nos plus proches devanciers, suyvant le sacré ton de leurs ayeulz en une devotieuse harmonie, chantoient a tous coups, en tous lieux *Ave Maria*, pensans se rendre tres agreables au Roy celeste, honorans reveremment sa Mere, et ne sçachans ou rencontrer maniere plus propre pour l'honorer qu'en imitant les honneurs et respectz que Dieu mesme luy avoit decreté et accommodé selon son bon plaisir, pour l'en faire honorer, le jour que sa divine Majesté voulut tant honorer en ceste Vierge tout le reste des hommes, que de se faire homme luy mesme. O sainte Salutation, o louanges bien authentiques, o riches et discretz honneurs ! Le grand Dieu les a dictés, un grand Ange les a prononcés, un grand Evangeliste les a enregistrés, toute l'antiquité les a prattiqués, nos ayeulz nous les ont enseignés.

Mays voicy un cas estrange. Vous resouvenes vous pas que quand David sonnoit de sa harpe, *le malin esprit se retiroit* de Saul, comme vaincu de la douce [240] melodie<sup>1962</sup> ? Ainsy ce malin esprit, ennemy conjuré de tout accord et union, estant entré en possession de certains cerveaux leg'ers, discordans et sans harmonie, parlant par leurs bouches, il dict mille injures et blasphemes contre l'usage de ceste sainte Salutation.

Calvin, en son *Harmonie Evangelique*, nous appelle superstitieux, tant pour saluer une absente que pour nous mesler du mestier d'autruy ; nous accusant au surplus en cest endroit d'enchantement, disant que nous sommes mal appris, nous servans de ceste Salutation comme de priere, ores que ce ne soit qu'une simple congratulation. En fin, toute leur reprehension contient trois poinctz : premierement, que c'est un attentat du ministere des Anges de dire la Salutation angelique, puyisque nous n'en avons pas charge ; secondement, que c'est superstition de saluer une absente ; tiercement, que c'est une lourdisse de penser prier avec ceste sainte Salutation. O les terribles gens que voyla ! ilz gaigneroient mieux de dire tout en un mot que c'est mal fait pource que l'Eglise le commande, laquelle ne fait rien a leur gré.

Or, je dis avec l'Eglise que c'est saintement fait d'honorer et saluer ceste sainte Vierge, de la saluer du Salut angelique, et que le Salut angelique contient une tres belle et devote orayson. Je ne m'amuseray pas a vous dire que c'est que salutation, ni moins a vous dire que c'est un office chrestien que de s'entresaluer l'un l'autre. Toute l'Escriture est pleyne de beaux exemples et salutations des Patriarches aux Anges et entr'eux ; et par tout, a tous rencontres, la salutation y est cottée. Mays je vous diray bien que ne pas saluer une personne quand on la connoist, est une protestation de mespris, d'indignation et abomination. Je laisse a part Aman qui prit a mespris ce que Mardochee ne le saluoit pas ; car encores qu'au commencement il voulut estre adoré, si est ce qu'apres il ne se plaint que de ce qu'il ne le saluoit. Voyes le chap. 3 <sup>1963</sup> et 5 <sup>1964</sup> d'Esther. Mais oyes le bien aymé saint Jan, [Ep.] 2, c. 1 <sup>1965</sup>: *Si quis venit ad vos et doctrinam hanc non adfert, nolite eum [241] recipere in domum, nec Ave ei dixeritis*<sup>1966</sup>. Il met pour execration de ne point saluer et ne point dire *Ave* ; la ou que dirons nous de ceux qui ne veulent point saluer Marie, sinon

<sup>1961</sup> Ce sermon, à en juger d'après le style, doit remonter à la première année de la mission du Chablais. Il n'est pas hors de vraisemblance qu'il ait été prononcé le jour de l'Annonciation, 25 mars 1595.

<sup>1962</sup> I Reg., XVI, ult.

<sup>1963</sup> Vers. 5.

<sup>1964</sup> Vers. 13.

<sup>1965</sup> Vers. 10.

<sup>1966</sup> *Si quelqu'un vient a vous et n'apporte point cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, ne lui dites pas même : Je te salue.*

qu'ilz l'haïssent ? De mesme saint Pol a ses Philip., 4 <sup>1967</sup>: *Salutate omnem sanctum in Christo Jesu*<sup>1968</sup> ; comme s'il vouloit que cela fust deu aux saintz et vertueux, que d'estre salués.

Si donques Marie n'apporte point que de bonne doctrine, n'ayant jamais rien dict en l'Evangile que saintement, pourquoy nous defendra on de la saluer ? Si elle est sainte et la plus sainte, pourquoy ne la saluerons nous ? Est ce la doctrine que Nostre Seigneur nous a appris, disant tant de fois : *Pax vobis, pax vobis*<sup>1969 1970</sup>? Et en saint Matthieu, 28 <sup>1971</sup>, rencontrant les Maries : *Avete*<sup>1972</sup>, leur dict il.

Mays, disent les hæretiques, vous salues les absens. *Response* : Quel danger y a il ? Saint Pol, en toutes ses Epistres, salue il pas ores cestuy ci, ores cestuy la, quoy qu'absent ? Et aux Philip., 4 <sup>1973</sup>: *Salutant vos omnes sancti ; salutant vos omnes qui mecum sunt fratres*<sup>1974</sup> ; et nostre saint Pierre en son Epist.<sup>1975</sup> : *Salutat vos Ecclesia in Babylone coelecta*<sup>1976</sup> ? Ilz diront qu'ilz estoient præsens par lettre et par messenger ; mays Nostre Dame est præsente aux Chrestiens, principalement par l'attention. Comme saint Pol, 1. Corint., 5 <sup>1977</sup>, parlant de cest inceste : *Ego quidem absens corpore, præsens spiritu, jam judicavi ut, etc.*<sup>1978</sup> 4. Reg., 5 <sup>1979</sup>, Giezi dixit Heliseus : *Nonne cor meum in præsenti erat quando reversus est homo de curru suo in occursum tui*<sup>1980</sup> ? [242] Et y a du playsir au chap. suivant, de voir comme Helisee dict au roy d'Israël tout ce que le roy de Syrie arrestoit en son cabinet secret. Que dites vous du Psalmiste quand il dict<sup>1981</sup> : *Me expectant sancti, donec retribuas mihi ? Quomodo expectant retributionem nisi sciant opera*<sup>1982</sup> ?

Or, estant ainsy arresté que c'est chose sainte de saluer la Vierge, je vous demande quelle salutation pourroit on trouver plus sainte que celle cy ? l'Auteur saint, les parolles saintes. Aves vous donques desir de l'honorer, dites *Ave*. Estes vous en doute de la maniere particuliere avec laquelle il la faut honorer, dites *Ave*.

Mais qui diroit jamais les saintz mouvemens que reçoit le cœur devot en ceste sainte Salutation? Ceste Salutation représente le tressaint mistere de l'incarnation, et partant l'Eglise adjoste aux paroles de l'Ange, qui portent desja ce mistere gravé, celles de sainte Elizabeth<sup>1983</sup> : *Benedictus fructus ventris tui*<sup>1984</sup>, pour le représenter encores plus expressement. [243]

---

<sup>1967</sup> Vers. 21.

<sup>1968</sup> *Saluen tous les saints dans le Christ Jésus.*

<sup>1969</sup> Lucæ, ult., 36 ; Joan., XX, 21, 26.

<sup>1970</sup> *La paix soit avec vous, la paix soit avec vous.*

<sup>1971</sup> Vers. 9.

<sup>1972</sup> *Je vous salue.*

<sup>1973</sup> Vers. 22.

<sup>1974</sup> *Tous les saints vous saluent; tous les frères qui sont avec moi vous saluent.*

<sup>1975</sup> Ep. I, c. ult. 13.

<sup>1976</sup> *L'Eglise qui est dans Babylone, élue comme vous, vous salue.*

<sup>1977</sup> Vers. 3.

<sup>1978</sup> *Quant à moi, absent de corps mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé comme...*

<sup>1979</sup> Vers. 26.

<sup>1980</sup> Elisée dit à Giési : *Mon esprit n'était-il pas présent lorsque l'homme est revenu de soy char à ta rencontre ?*

<sup>1981</sup> Ps. CXLI, ult.

<sup>1982</sup> *Les saints ni attendent jusqu'à ce que vous me ricompensiez.* Comment attendent-ils la récompense s'ils ne connaissent pas les œuvres ?

<sup>1983</sup> Lucæ, I, 42.

<sup>1984</sup> *Le fruit de vos entrailles est béni.*

## XXIX. Sermon pour le quatrième Dimanche après Pâques

23 avril 1595 <sup>1985</sup>

*Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare modo ; cum autem venerit Spiritus ille veritatis, docebit vos omnem veritatem ; non enim loquetur a semetipso, sed quæcumque audiet loquetur, et quæ ventura sunt annuntiabit vobis. Ille me clarificabit, quia de meo accipiet et annuntiabit vobis*<sup>1986</sup>.  
JOAN., 16, vv. 12-14.

C'est un viel axiome entre les philosophes que tout homme desire de sçavoir : « Omnis homo natura scire desiderat<sup>1987</sup>, » dict Aristote<sup>1988</sup> ; en quoy l'esprit humain est si ardent, que l'ennemy ne sceut trouver tentation plus grande pour decevoir nostre premier pere que de luy proposer : *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum, Vous seres comme des dieux, sçachans le bien et le mal* ; Genes., 3 <sup>1989</sup>. C'est ce grand desir qui apprivoisa l'homme avec son ennemy capital par les [244] artz divinatoires, et qui baille credit a tant de pronostiqueurs Ce fut ce desir qui fit sortir d'Athenes et tant courir ce grand Platon, comme dict saint Hierosme, *Epist. ad Paulinum Presbyterum*<sup>1990</sup> ; qui fit aller des le bout de France et d'Espagne a Rome vers Tite Live. Ce fut ce desir qui fit renoncer ces anciens philosophes a leurs commodités corporelles, etc. Et c'est a ce desir naturel de l'homme auquel Nostre Seigneur a esgard aujourd'huy, quand pour consoler ses Apostres de son absence, il leur promet le tressaint Esprit pour leur apprendre *toute verité*. Et affin de leur aiguiser ce desir, il leur dict : *Adhuc multa*, etc. ; puys, pour les combler d'une certaine, et magnifique esperance et consolation, il leur dict : *Cum autem venerit ille Spiritus veritatis*, etc. ; puys, parce que la science peut nuire a qui l'a s'il ne la rapporte a bonne fin, il leur adjouste : *Ille me clarificabit, quia de meo accipiet*. Mays ce pendant Nostre Seigneur monstre par ces paroles que personne ne peut estre capable de la celeste doctrine sinon par la faveur du Saint Esprit. Ainsy le faut il croire sans doute ; et partant, voulant aujourd'huy vous monstre avec ces paroles un des premiers et plus importans fondemens de la doctrine chrestienne, je vous supplie, demandons a ce celeste Consolateur son ayde, laquelle pour mieux obtenir, il nous y faut employer l'intercession de tous les Saintz, particulièrement de la glorieuse Vierge, a laquelle partant nous presenterons l'*Ave Maria*.

L'histoire escrite au 6. chap. du 3. des Roys, de l'admirable fabrique du Temple de Salomon, raconte<sup>1991</sup> qu'il n'y avoit qu'une *entrée en l'oracle* qui estoit dans iceluy ; mays ceste entrée avoit *deux huis de bois d'olive*, il y avoit cinq postaux, et sur les huis estoient peintz *des cherubins, des palmes*, entaillé et *relevé d'ouvrages* ; au parsus tout y estoit doré. Certes, c'estoit une riche et bien magnifique entrée. Ainsy le second peuple ou la seconde mayson, qui est l'Eglise evangelique, n'a

---

<sup>1985</sup> C'est sur l'autorité de l'édition de 1641 que ce sermon est donné comme ayant été prêché le quatrième Dimanche après Pâques. Le style et les matières traitées autorisent à croire qu'il remonte à la première année de la mission du Chablais. Voir *Les Controverses* (tome I de cette Edition), Partie II, chap. II.

<sup>1986</sup> *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter maintenant ; quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité ; car il ne parlera point de lui-même, mais tout ce qu'il aura entendu il le dira, et ce qui doit arriver il vous l'annoncera. Il me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi et il vous l'annoncera.*

<sup>1987</sup> « Tout homme a par nature le désir de savoir. »

<sup>1988</sup> *Metaph.*, l. I, c. 1, initio.

<sup>1989</sup> Vers. 5.

<sup>1990</sup> *Ep. LIII*, § 1.

<sup>1991</sup> Vers. 31, 32.

qu'une *entrée en son oracle* ; mais ceste [245] entrée a *deux portes* non moins riches que ces anciennes. J'appelleray pour ce coup icy *l'oracle* du Christianisme la sainte doctrine evangelique ou l'Evangile ; car de fait, *l'oracle* n'estoit autre sinon le lieu d'ou Dieu monstrois ses volontés au peuple<sup>1992</sup>. Et comme sommes nous enseignés sinon par la foy, laquelle peut estre appelée *oracle*, parce qu'en icelle on oyt Dieu ? *Fides ex auditu*<sup>1993</sup> ; Rom., 10<sup>1994</sup>. Mais l'unique *entrée de cest oracle* c'est la parole de Dieu ; car nous ne pouvons pas entrer en cest auditoire de Dieu, que ce ne soit *per verbum Dei*<sup>1995 1996</sup>.

Mais ceste entrée a *deux portes*, a sçavoir, l'Escriture et la Tradition ; elles sont *encores de bois d'olive*, parce qu'elles portent la grace de Dieu. En icelles sont les *cherubins*, c'est a dire la plenitude de sçavoir ; les *palmes*, la victoire et la force contre les tentations : *Virtus enim Dei est ad salutem omni credenti*, Rom., 1<sup>1997</sup> ; *Assumite gladium spiritus, quod est verbum Dei*<sup>1998</sup>, Ephes. 6<sup>1999</sup>. Il y a de beaux *ouvrages qui s'avancent*, parce que ceste parole tend aux saintes œuvres. Tout y est couvert d'or ; ceste couverture sont les œuvres de charité, parce que la foy sans la charité est morte, 1. Cor., 13<sup>2000</sup> : *Si linguis hominum loquar, etc., charitatem autem non habuero, nihil sum*<sup>2001</sup>, etc. Voyla donq le moyen d'entrer en l'oracle de la foy chrestienne, c'est d'entendre la parole escrite et la Tradition ; et c'est ce que Nostre Seigneur vouloit dire en ces paroles que j'ay prises a interpreter, car il dict : *Adhuc habeo*. C'est signe qu'il avoit beaucoup dict de choses quand il dict qu'il en a *encor beaucoup a leur dire* ; et puisque nous n'avons point ces choses-la en escrit, c'est signe qu'il y a beaucoup plus de paroles dites que d'escrites. [246]

Mais parce qu'en ceste doctrine nous ne sommes pas d'accord avec les adversaires, j'en diray sommairement quelque chose qui confirmera l'interpretation et la foy catholique, en cest ordre : premierement, qu'il y a des saintes Traditions en l'Eglise ; 2. qu'elles y sont necessaires ; 3. l'autorité qu'elles ont sur les Chrestiens ; 4. comme il les faut connoistre ; 5. une briefve resolution contre toutes les objections des adversaires.

Quant au premier, j'auray bien tost fait ; car comme les Traditions donnent autorité a l'Escriture, ainsy que je monstrey bien tost, de mesme les Escritures donnent autorité aux Traditions, comme *deux huis* qui s'entrejoignent<sup>2002</sup>, comme les *deux cherubins* qui s'entrecouvroient *au propitiatoire*<sup>2003</sup>.

*Multa habeo vobis dicere*, etc.; or, de cela nous n'avons que bien peu. Joan., ult.<sup>2004</sup> : *Tout le monde ne pourroit comprendre ce que Nostre Seigneur a fait*. Act., 1<sup>2005</sup> : *Per dies quadraginta apparens eis, et loquens de regno Dei*<sup>2006</sup>. On me dira qu'il n'est pas necessaire ; il suffit qu'il soit utile, comme l'Epistre ad Philemonem. Puy, ou Nostre Seigneur le leur devoit dire pour eux ou pour l'Eglise : si pour l'Eglise, donq nous l'avons encores ; si pour eux seulement, donq en l'Evangile tout ce qui est necessaire a un chacun n'y est pas.

1. Cor., 11<sup>2007</sup> : *Laudo autem vos. quod per omnia mei memores estis, et sicut tradidi vobis, præcepta mea tenetis*. De modo orandi, etc.<sup>2008</sup> *Si quis autem videtur contentiosus esse, nos talem*

---

<sup>1992</sup> Exod., XXV, 22.

<sup>1993</sup> *La foi vient par l'ouïe*.

<sup>1994</sup> Vers. 17.

<sup>1995</sup> Ibid.

<sup>1996</sup> *Par la parole de Dieu*.

<sup>1997</sup> Vers. 16.

<sup>1998</sup> *Parce qu'elle est la vertu de Dieu pour sauver tout croyant... Prenez le glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu*.

<sup>1999</sup> Vers. 17.

<sup>2000</sup> Vers. 1, 2.

<sup>2001</sup> *Quand je parlerais les langues des hommes, etc., si je n'ai point charité, je ne suis rien*.

<sup>2002</sup> Supra.

<sup>2003</sup> Exod., XXV, 18, 20.

<sup>2004</sup> Vers. ult.

<sup>2005</sup> Vers. 3.

<sup>2006</sup> *Leur apparaissant pendant quarante jours, et leur parlant du royaume de Dieu*.

<sup>2007</sup> Vers. 2.

<sup>2008</sup> Vers. 3-15.

*consuetudinem non habemus, nec Ecclesia Dei*<sup>2009</sup>. Puys<sup>2010</sup> : *Ego enim accepi a Domino ; Cætera cum venero disponam*<sup>2011</sup>. [247] 2. Thess., 2<sup>2012</sup>: *Itaque, fratres, tenete Traditiones quas accepistis, sive per sermonem, sive per Epistolam nostram*<sup>2013</sup> : autant l'un que l'autre. 2. Timoth., 1<sup>2014</sup>; *Formam habe sanorum verborum quæ a me audisti, in fide ut in dilectione in Christo Jesu ; bonum depositum custodi, per Spiritum Sanctum qui habitat in nobis.* Cap. 2<sup>2015</sup>: *Tu ergo, fili mi, confortare in gratia quæ est in Christo Jesu ; et quæ audisti a me per multos testes, hæc commenda fidelibus hominibus qui idonei erunt et alios docere.* 2. Joan.<sup>2016</sup> : *Plura habens vobis scribere, nolui per chartam et atramentum ; spero enim me futurum apud vos, et os ad os loqui*<sup>2017</sup>.

Eusebius, l. 3, c. 36 *Historiæ*. Dion. Areopag., cap. 1 *Eccl. Hier.*<sup>2018</sup> Hegesippus (l. 4, c. 8 ; Eus.) « *quinque libris comprehendit Traditiones Apostolicas.* » [Euseb.,] l. 5, c. 20 : « *Polycarpus referebat verba Domini, quæ ab Apostolis audierat ;* » Irenæus ea scribebat « *in corde*<sup>2019</sup>. »

Irenee, [*Contra Hær.*], l. 5, c. 1, 2<sup>2020</sup>, parle de la commixtion de l'eau avec le vin. Mais l. 3, c. 2, 3 et 4, il en parle tout au long. Entre autres choses, il dict<sup>2021</sup> qu'en « *l'Eglise, comme en un riche depositaire, les Apostres ont conféré tout ce qui est de la verité, ut omnis quicumque velit, sumat ex ea aquam vitæ. Hæc est vitæ introitus ; omnes autem reliqui fures sunt et latrones : [oportet devitare illos,] quæ autem sunt Ecclesiæ cum magna diligentia diligere.* » Et post : « *Quod [248] autem si neque Apostoli scripta quidem reliquissent, nonne oportebat sequi ordinem Traditionis quem tradiderunt iis quibus committebant Ecclesias*<sup>2022</sup> ? » etc. Il dict<sup>2023</sup> que « *plusieurs nations sans escrit gardent l'ancienne Tradition écrite dans leur cœur.* »

Tert., l. *De Corona militis*<sup>2024</sup>. Il parle des ceremonies du Baptesme, du signe de la Croix, du sacrifice anniversaire *pro defunctis*, et dict : « *Si legem expostules Scripturarum, nullam invenies ; Traditio tibi prætendetur auctrix, consuetudo confirmatrix, fides observatrix*<sup>2025</sup>. »

Cyp., l. 2, Epist. 3<sup>2026</sup>: « *Admonitos nos scias, ut in calice offerendo Dominica Traditio servetur, nec aliud fiat a nobis quam quod pro nobis Dominus prior fecerit ; ut calix qui in ejus*

---

<sup>2009</sup> Vers. 16.

<sup>2010</sup> Vers. 23, 34.

<sup>2011</sup> *Je vous loue de ce qu'en toutes choses vous vous souvenez de moi, et gardez mes préceptes tels que je vous les ai donnés. De la manière de prier, etc. Si quelqu'un veut contester, nous déclarons que nous n'avons pas d'autre coutume, non plus que l'Eglise de Dieu... Moi-même j'ai reçu du Seigneur. Quant aux autres choses, lorsque je serai venu je les réglerai.*

<sup>2012</sup> Vers. 14.

<sup>2013</sup> *C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes et gardez les Traditions que vous avez reçues, soit par nos discours, soit par notre Epître.*

<sup>2014</sup> Vers. 13, 14.

<sup>2015</sup> Vers. 1, 2.

<sup>2016</sup> Vers. 12 ; Ep. III, 13, 14.

<sup>2017</sup> *Prends pour modèle les saines paroles que tu as entendues de moi, dans la foi comme dans l'amour qui est dans le Christ Jésus ; conserve le précieux dépôt par l'Esprit-Saint qui habite en nous... Toi donc, ô mon fils, fortifie-toi dans la grâce qui est dans le Christ Jésus, et ce que tu as entendu de moi devant un grand nombre de témoins, confie-le à des hommes fidèles qui soient eux-mêmes capables d'en instruire les autres... Ayant plusieurs autres choses à vous écrire, je n'ai pas voulu le faire avec du papier et de l'encre ; car j'espère être bientôt près de vous, et vous parler bouche à bouche.*

<sup>2018</sup> *Præsertim* § 4.

<sup>2019</sup> Hégésippe « *réunit en cinq livres les Traditions apostoliques* »... « *Polycarpe rapportait les paroles du Seigneur, qu'il avait entendues de la bouche des Apôtres ;* » Irenée les écrivait « *dans son cœur.* »

<sup>2020</sup> § 3.

<sup>2021</sup> Cap. IV, § 1.

<sup>2022</sup> « *Afin que quiconque le veut, y puise l'eau de la vie. Elle est la porte de la vie ; tous les autres sont voleurs et larrons : [il faut les éviter,] mais ce qui appartient à l'Eglise, il faut le chérir d'une grande affection.* » Et plus bas : « *Et même si les Apôtres n'avaient rien laissé par écrit, n'aurait-il pas fallu suivre l'ordre de la Tradition qu'ils confièrent à ceux auxquels ils commirent la direction des Eglises ?* »

<sup>2023</sup> Cap. IV, § 2.

<sup>2024</sup> Cap. III, IV.

<sup>2025</sup> « *Si vous demandez la règle des Ecritures, vous n'en trouverez pas ; la Tradition vous sera offerte comme source ; la coutume, comme confirmatrice ; la foi, comme accomplissement.* »

<sup>2026</sup> Ad Cæcilium, § 2. (*Hodie Ep. LXIII.*)

commemorationem offertur, mixtus vino offeratur<sup>2027</sup>. » Saint Augustin ne dispute quasi autrement, *De Baptismo, contra Donatistas*.

Que diray je des adversaires ? Combien ont ilz de Traditions ? Le Dimanche, par tout l'observation d'iceluy ; Pasques, l'Ascension en quelques lieux ; le Baptisme des petitz enfans, les parrains, l'imposition des noms, donner la cene le matin, se marier devant le ministre. Voyla quant au premier poinct.

Quant au II<sup>e</sup>, je dis les Traditions estre necessaires : [1.] pour authentifier l'Escriture ; car qui nous a dict qu'il y a des Livres canoniques ? L'Alcoran dict bien qu'il a esté envoyé du ciel, mais qui le croit ? Qui nous a dict l'Evangile de saint Marc, etc., plustost que celui de [249] saint Thomas et de saint Bartholomé ? Pourquoi ne reçoit on l'Epistre qui porte le tiltre *ad Laodicenses* puyisque saint Pol aux Coloss., c. ult.<sup>2028</sup>, atteste leur avoir escrit, plustost que celle aux Hebrieux ? Pourquoi croiray je que l'Evangile de saint Marc est celui de saint Marc qu'on monstre maintenant ?

Calvin, livre premier de son *Institution*, chap. septiesme, dict que « le Saint Esprit [rend un témoignage secret ; »] mais quelle folie ! C'est pourquoy saint Basile a eu rayson de dire, lib. *De Spiritu Sancto*, cap. 27 ; Si Traditiones negligantur, fore ut Evangelium detrimentum patiatur<sup>2029</sup> ; et saint Augustin, *Contra epistolam Fundamenti*<sup>2030</sup>, se Evangelio non crediturum nisi Ecclesia præciperet<sup>2031</sup>.

2. Pour le sens de l'Escriture : *Putasne intelligis quæ legis*<sup>2032</sup> ? Act., 8<sup>2033</sup>. On peut s'opiniastrier par tout.

3. Pour le nombre des Sacremens ; car qui m'a dict que le lavement des piedz que fit Nostre Seigneur<sup>2034</sup> ne fut pas Sacrement et le Baptisme le fut ? et qui m'a dict qu'il falloit mettre du vin au calice ? etc.

4. Nous avons plusieurs articles de foy par la, comme : [1.] que le Baptisme des hæretiques est bon ; 2. la descente de Nostre Seigneur aux enfers ; 3. la virginité de Nostre Dame.

Ce n'est donques pas merveille si Irenee a dict : « Qui successionem habent ab Apostolis, cum Episcopatus successione charisma veritatis certum secundum placitum Patris acceperunt<sup>2035</sup> », [lib.] 4, c. 43<sup>2036</sup>; et Nostre Seigneur : *Cum autem venerit Spiritus Sanctus, docebit vos omnem veritatem*, dequoy l'Eglise a besoin, contra novas hæreses exorientes. In Graeco, il y a *deducet in omnem*<sup>2037</sup>. [250]

III. Auctoritatem habent a Christo et ab Ecclesia<sup>2038</sup>, bon gré mal gré tous les adversaires. (In omni scripto ut recipiatur, debet constare de veritate testificantis et testificationis.) A Christo immediate, ut Sacramentorum forma et quod vino aqua sit admiscenda, ut Justinus testatur, Apol. 1<sup>2039</sup>, mediate, per Spiritum Sanctum in Ecclesia præsentem ; per Apostolos, ut jejunium Quadragesimæ et alia multa, vel per Ecclesiam<sup>2040</sup>, comme il y en a beaucoup, et ont la mesme

---

<sup>2027</sup> « Sache que nous sommes avertis que la Tradition du Seigneur doit être observée dans l'offrande du calice, et que rien ne doit être fait par nous qui n'ait été auparavant fait pour nous par le Seigneur ; c'est-à-dire, que ce soit un calice rempli de vin qui soit offert en sa mémoire. »

<sup>2028</sup> Vers. 16.

<sup>2029</sup> Si les Traditions sont négligées, l'Evangile en souffrira du détrimet.

<sup>2030</sup> Cap. V.

<sup>2031</sup> Il ne croirait pas l'Evangile si l'Eglise ne l'ordonnait pas.

<sup>2032</sup> *Penses-tu comprendre ce que tu lis ?*

<sup>2033</sup> Vers. 30.

<sup>2034</sup> Joan., XIII, 5.

<sup>2035</sup> « Ceux qui ont la succession des Apôtres ont assurément reçu, avec cette succession épiscopale, le don de la vérité, selon la volonté du Père. »

<sup>2036</sup> *Aliter*, c. XXVI, § 2.

<sup>2037</sup> Contre les nouvelles hérésies qui s'élèvent. Dans le Grec, il y a *conduira en toute [vérité]*.

<sup>2038</sup> Ils ont autorité de Jésus-Christ et de l'Eglise.

<sup>2039</sup> § 65.

<sup>2040</sup> (Pour que nous recevions un écrit, il faut qu'il conste de la véracité du témoin et de son témoignage.) De Jésus-Christ, soit immédiatement, comme la forme des Sacraments, le mélange de l'eau avec le vin, comme Justin atteste... soit médiatement, par le Saint-Esprit qui préside dans l'Eglise ; par les Apôtres, comme le jeûne quadragesimal et beaucoup d'autres choses, ou par l'Eglise.



autorité que les loix escrites. Lex « Diuturna consuetudo pro jure in his quæ non ex scripto<sup>2041</sup>, » etc. ; [Corpus Juris Civ.,] Digest., l. 1<sup>2042</sup>.

IV. Modus cognoscendi petendus est ab Ecclesia generaliter ; quæ quoniam decrevit aliqua quæ in Scripturis explicite non sunt, signum, est esse tradita : 2 ad Tim., 3<sup>2043</sup> ; Matt., 16<sup>2044</sup>. Sic Mariæ virginitas, numerus Librorum canonicorum<sup>2045</sup>.

1. Quando Ecclesia universa aliquid agit quod non posset agere nisi mandata Christi, ut baptizare parvulos, et non rebaptizare hsereticos<sup>2046</sup>. Dont saint Augustin a bien dict, Epist. 118<sup>2047</sup>. Non recte fieri quod universa Ecclesia facit, « insolentissimæ est insanix [disputare]<sup>2048</sup>. »

2. Quando Ecclesia aliquid semper egit, et si ipsa [251] potuerit instituere, ut Quadragesima, quæ usque ad tempus Ignatii (*ad Philipp.*<sup>2049</sup>), producitur. Sic minores Ordines, in Epistola *ad Antiochenses*<sup>2050 2051</sup>.

3. Quando in Concilio, vel seorsim, omnes doctores idem dicunt ; ut in Concil. Nicæn. 2, Act. ultima, images venerari. Sic ceremoniæ in Baptismo<sup>2052</sup>, Basil.<sup>2053</sup>, Tert.<sup>2054</sup>, Dionys.<sup>2055</sup>

V. Pour resoudre briefvement tous les argumens, voicy les regles. Premièrement, se souvenir que les Traditions sont paroles de Dieu comme l'Evangile, etc. ; non jamais contraires a l'Escriture. Et par ce moyen s'en vont a neant tous ces passages que nos adversaires ont accoustumé de nous objecter : *Non addetis ad verbum quod ego præcipio vobis*, Deut., 4<sup>2056</sup> et 12<sup>2057</sup> ; Gal., 1<sup>2058</sup> : *Sed licet nos, aut Angelus de cælo evangelizet vobis præter quam quod evangelizavimus vobis*<sup>2059</sup>, etc.

2. Que tout ce qui est necessaire a l'Eglise, est contenu en l'Escriture, non *explicite*, mays bien *radicaliter*. Ce qui est *explicite* est suffisant pour sauver les particuliers, mays non pour l'instruction de tout le cors ; ainsy est refuté ce passage qu'on objecte<sup>2060</sup> : *Hæc scripta sunt ut credatis*, etc., *et ut credentes vitam habeatis*<sup>2061</sup>.

3. Que nos Traditions ne sont pas humaines, mais divines. Ainsy est refuté ce passage, Isa., 29<sup>2062</sup> : *In vanum colunt me, docentes mandata et doctrinas [252] hominum*<sup>2063</sup>, et tous les livres

---

<sup>2041</sup> « Une ancienne coutume a force de loi pour les choses qui ne sont pas écrites. »

<sup>2042</sup> Tit. III, lex 33.

<sup>2043</sup> Vers. 19.

<sup>2044</sup> Vers. 14.

<sup>2045</sup> La manière de connaître doit être demandée à l'Eglise en général ; comme elle a décrété certaines choses qui ne sont pas explicitement contenues dans les Ecritures, c'est une preuve que ces choses sont contenues dans la Tradition... Ainsi la virginité de Marie, le nombre des Livres canoniques.

<sup>2046</sup> Quand l'Eglise universelle fait une chose qu'elle ne pourrait faire sans le commandement du Christ, comme de baptiser les petits enfants et de ne pas rebaptiser les hérétiques.

<sup>2047</sup> *Hodie* Ep. LIV, ad Januar, c. V.

<sup>2048</sup> « C'est une folie des plus extravagantes de discuter » si ce que fait l'Eglise universelle est bien.

<sup>2049</sup> § 13. (*Hodie* inter Supposit.)

<sup>2050</sup> § 12. (Inter Supp.)

<sup>2051</sup> Quand l'Eglise a toujours fait une chose, fût-ce même par sa propre institution, comme le jeûne quadragésimal, dont on trouve des traces dès le temps de saint Ignace (*aux Philippiens*). Ainsi les Ordres mineurs, dans l'Epître *aux Antiochiens*.

<sup>2052</sup> Quand, dans un Concile, ou en particulier, tous les docteurs disent la même chose ; comme au second Concile de Nicée, dernière Session, que les images doivent être honorées. Ainsi les cérémonies du Baptême.

<sup>2053</sup> De Bapt., cc. VI, VII.

<sup>2054</sup> De Cor. mil., cc. II, V, XV.

<sup>2055</sup> De Eccles. Hier., c. II.

<sup>2056</sup> Vers. 2.

<sup>2057</sup> Vers. ult.

<sup>2058</sup> Vers. 8.

<sup>2059</sup> *N'ajoutez point aux paroles de mes commandements... Mais si nousmêmes ou un Ange du ciel vous évangelisait autrement que nous vous avons évangelisés*, etc.

<sup>2060</sup> Joan., XX, ult.

<sup>2061</sup> *Ces choses ont été écrites afin que vous croyiez*, etc., *et afin que croyant vous ayez la vie*.

<sup>2062</sup> Vers. 13 ; Matt., XV, 9 ; Marc., VII, 7.

<sup>2063</sup> *Le culte qu'ils me rendent est vain, enseignant des ordonnances et doctrines humaines*.

qu'on a fait *adversus humanas Traditiones*<sup>2064</sup>.

Quant aux Peres, il y a deux regles : l'une, qu'on se garde de la fallace, a particulari affirmativa ad negativam simpliciter<sup>2065</sup>, et qu'on se souviene de la regle : Ex puris particularibus nihil sequitur. Comme Irenæus ait<sup>2066</sup> : « Evangelium prædicaverunt, postea scripserunt ; » ergo nihil de Evangelio prædicaverunt, quod non scripserint. Ainsy : Scriptura est fundamentum *et columna fidei*<sup>2067 2068</sup>; donques, etc.

La 2, c'est de les lire. [253]

---

<sup>2064</sup> Cf. *Defense*, l. I, c. III, p. 39 huj. Edit.

<sup>2065</sup> D'une particulière affirmation à une simple négation.

<sup>2066</sup> *Contra Hær.*, lib. III, c. 1.

<sup>2067</sup> *I Tim.*, III, 15.

<sup>2068</sup> Des propositions absolument particulières, il ne s'ensuit rien. Comme dit Irénée : « Ils ont prêché l'Evangile, ensuite ils l'ont écrit; » donc ils n'ont rien prêché de l'Evangile qu'ils n'aient écrit. Ainsy : l'écriture est *le fondement et la colonne* de la foi.

## XXX. Sermon pour la fête de la Sainte Trinité

21 mai 1595<sup>2069</sup>

*Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto ;  
sicut erat in principio, et nunc, et semper,  
et in sæcula sæculorum. Amen.*

Entre les signalées faveurs que la bonté de Dieu fit a son bon serviteur Abraham nostre grand pere, l'une fut a mon advis, des plus grandes, lhors qu'en la vallee de Mambré, sa divine Majesté le vint visiter en son *tabernacle* visiblement, ainsy que raconte le Genese, chap. 18<sup>2070</sup>; car quel *homme* estoit ce qu'Abraham, *affin que vous le visities*<sup>2071</sup> ? *Apparuit ei Dominus in convalle Mambré*<sup>2072</sup>. Ce fut le *Saint des saintz*<sup>2073</sup>, ce fut Dieu mesme qui luy apparut, mays en quelle forme ? *Cumque levasset oculos, apparuerunt ei tres viri*<sup>2074</sup> ; sous l'apparence de troys, Celuy qui est unique Seigneur vint visiter son serviteur. O mistere des misteres ! Le Seigneur unique apparoit en troys personnes a Abraham. Il est bien dict au commencement du Genese<sup>2075</sup>, que Dieu dict : *Faciamus hominem ad imaginem et [254] similitudinem nostram*<sup>2076</sup>, par lesquelles paroles la Trinité de ce Facteur estoit monstrée ; mays jamais l'apparition n'en avoit esté faite devant Abraham, dont avec merite on a appellé justement Abraham *pere des croyans*<sup>2077</sup>, comme ayant eu une si signalée revelation de ce mistere fondamental de nostre foy : *Apparuit Dominus ; « tres vidit, et unum adoravit*<sup>2078</sup>. » Et affin que nous n'ignorions pas que ce fut une apparition d'un Dieu en Trinité, apres qu'Abraham eut veu ces troys, il en adore l'unité : « Tres vidit, et unum adoravit, » dict la Glose ; et Abraham leur parlant<sup>2079</sup> : *Domine, si inveni gratiam in oculis tuis, ne transeas servum tuum, sed afferam paucillum aquæ, ut laventur pedes vestri, et requiescite sub arbore*<sup>2080</sup>. Tantost a tous trois il parle en singulier et tantost en plurier, pour monstrier l'unité en trinité.

C'est ainsy que va et l'histoire et le mystere. Et maintenant, auditoire devot, le mesme Seigneur se presente a nous pour nous visiter, un par essence en trinité de personnes, non plus par une exterieure apparition, mais [par] une interne illumination de la foy, en ceste bonne *vallée* de l'Eglise, puysqu'aujourd'huy l'Eglise celebre une grande solemnité a la gloire de la toute puysante, toute bonne et infinie Trinité, Pere, Filz et Saint Esprit, affin de graver en nostre courage l'honneur et l'hommage supreme que nous luy devons. *Gloria Patri*, etc. Nous luy rendons la gloire si nous croyons, esperons et aymons ceste supreme essence en sa tres glorieuse Trinité, si nous prions les troys Personnes de demeurer avec nous, si nous lavons leurs *pieds*, si nous les invitons *sous l'arbre*, ce que comme on le doive faire, je prætens vous le monstrier brièvement. Mays pour cest effect il nous faut faire tous ensemble comme Abraham, [255] lequel *leva les yeux en haut*<sup>2081</sup>, et autrement n'eust pas eu cest honneur. Ainsy levons les yeux vers ceste lumiere æternelle, a celle fin qu'elle

---

<sup>2069</sup> La manière plus précise et plus vigoureuse dont les questions de controverse sont touchées dans ce sermon ne permet pas de supposer qu'il soit antérieur à la mission du Chablais ; d'autre part, l'ensemble du discours prouve qu'il a été adressé à un auditoire catholique, et le style, qu'il appartient à la jeunesse de notre Saint. On est donc fondé à croire qu'il l'a prononcé à Annecy, où, d'après ses lettres, il a dû passer, en 1595, la fête de la sainte Trinité.

<sup>2070</sup> Vers, 1, 2.

<sup>2071</sup> Ps. VIII, 5.

<sup>2072</sup> *Le Seigneur lui apparut dans la vallée de Mambré.*

<sup>2073</sup> Dan., IV, 24.

<sup>2074</sup> *Comme il levait les yeux, trois hommes lui apparurent.*

<sup>2075</sup> Cap. I, 26.

<sup>2076</sup> *Faisons l'homme à notre image et ressemblance.*

<sup>2077</sup> Rom., IV, 11.

<sup>2078</sup> *Le Seigneur apparut ; « il en vit trois et adora un. »*

<sup>2079</sup> Vers. 3, 4 ; juxta Septuag. et Vulgatam antiquam.

<sup>2080</sup> *Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, ne poursuis pas ta route sans t'arrêter auprès de ton serviteur ; j'apporterai un peu d'eau, pour laver vos pieds, et vous vous reposerez sous l'arbre.*

<sup>2081</sup> Supra.

daigne nous illuminer de son Esprit, et qu'en sa clarté nous puissions voir de ce saint mistere ce que nous en devons connoistre et ce qu'il luy plaira nous en faire voir, affin de le croire, le croyant y esperer, y esperant l'aymer, et qu'ainsy vraiment « gloire soit au Pere et au Filz et au Saint Esprit. » Ce que pour obtenir avec plus d'abondance, employons y le credit de la Fille du Pere, de la Mere du Filz et de l'Espouse du Saint Esprit. *Ave Maria*.

C'est l'article fondamental de toute nostre foy chrestienne, que celuy pour la celebration duquel l'Eglise solemnise ceste journée, a sçavoir la sainte Trinité des Personnes divines. Car encores qu'il semble que ceste sainte Trinité se doive reduire a l'unité de l'essence, d'autant que selon nostre façon d'entendre l'un soit premier que l'autre, si est ce que l'article de l'unité d'un Dieu n'est pas si propre aux Chrestiens que celuy de la Trinité, d'autant que plusieurs ont conneu Dieu et son unité, qui n'estoyent pas Chrestiens. Sur quoy se fondant saint Pol, il atteste aux Romains, 1<sup>2082</sup>: *Invisibilia Dei per ea quæ facta sunt a creatura mundi intellecta conspiciuntur ; ita ut sint inexcusabiles, quia cum Deum cognovissent, non tanquam Deum glorificaverunt*<sup>2083</sup>. Mays quant a l'article de la tressainte Trinité, il est tellement particulier aux Chrestiens, que mesme le peuple Hebrieu n'en avoit pas pour la pluspart connoissance expresse, [et] que jamais les payens n'y estoyent arrivés : qui occasionne saint Hierosme a s'escrier en l'epistre *ad Paulinum*<sup>2084</sup> « Hoc doctus Plato nescivit, [256] hoc eloquens Demosthenes ignoravit<sup>2085</sup>. » Sur cest rticle de la Trinité est fondee l'Incarnation, et sur l'Incarnation toute nostre salvation ; sur cest article est fondee la mission du Saint Esprit, et sur icelle toute nostre justification. Voicy donques l'article des articles : « Fides ergo Catholica hæc est, ut unum Deum<sup>2086 2087</sup>, » etc.

A ceste occasion, Nostre Seigneur premierement<sup>2088</sup>, puy son Eglise, en l'administration du Sacrement fondamental qui est le Baptesme, nous met en avant ce saint mystere : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti*. C'est pourquoy l'Eglise, sous le Pape Damase, par l'exhortation de saint Hierosme<sup>2089</sup>, institua qu'a la fin de chaque Pseaume on chantast : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*, etc. C'est pourquoy du tems de Charlemagne, s'eslevant plusieurs hæresies contre la sainte Trinité, on dressa ceste sainte feste particuliere pour la protestation de nostre foy. O comme nous devrions donques encores en ce tems miserable celebrer ceste sainte feste et dire : *Gloria Patri*, etc. Penses vous pas que nos adversaires se soyent contentés de renverser l'Eglise ? *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper* ; Psalm. 73<sup>2090</sup>. « Sunt gradus ad impietatem, et nemo repente fit pessimus<sup>2091</sup>. » Les Trinitaires, sortis de l'escole calvinienne, sont ilz pas encores en la Transylvanie ? n'ont ilz pas escrit, les uns avec Arrius, les autres avec Sabellius ? *Superbia eorum qui te oderunt*, etc. Un Valentin Gentil, un Servet, un Farel, un Viret ont du tout infecté ceste sainte doctrine, la ou Calvin et Beze, faysans les fins, s'entremettent parmi. Si donques ceste feste a esté instituée pour tant et de si justes raysons, avec combien de devotion la devons nous [257] celebrer, maintenant que les causes de son institution sont renouvelles.

*Gloria Patri*, etc. Je trouve que nous pouvons souhaiter la gloire au Pere, au Filz et au Saint Esprit en deux façons : ou la gloire qui leur est naturelle et essentielle, ou l'exterieure et denominative. Premierement, Dieu le Pere, en l'abisme inexcogitable de toute son seternité, plein de son infinie essence, bonté, beauté et perfection, se regardant soy mesme avec son entendement tres fecond, entendit et comprit si bien sa nature, qu'en une seule conception et apprehension il

---

<sup>2082</sup> Vers. 20, 21.

<sup>2083</sup> *Les perfections invisibles de Dieu sont rendues compréhensibles depuis la création du monde par les choses qui ont été faites ; de sorte qu'ils sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne Vont point glorifié comme Dieu.*

<sup>2084</sup> Ep. LIII, § 4.

<sup>2085</sup> « Le docte Platon n'a point connu ceci, l'éloquent Démosthènes l'a ignoré. »

<sup>2086</sup> Symb. S. Athan.

<sup>2087</sup> « La foi catholique est celle-ci, que [nous vénérions] un Dieu, » etc.

<sup>2088</sup> Matt., ult., 19.

<sup>2089</sup> Concilia, ad ann. 367, Ep. S. Hieron. attributa.

<sup>2090</sup> Vers. ult.

<sup>2091</sup> *L'orgueil de ceux qui vous haïssent monte toujours...* « Il y a des degrés dans le mal, et personne n'arrive tout d'un coup au comble de l'impiété. »

exprima toute sa grandeur ; et ceste conception, ceste parolle, ce Verbe, ceste diction de son cœur fut un autre luy mesme. Desja de soy il estoit glorieux, c'estoit toute la perfection divine ; mais quoy ? Voyci sa gloire : c'est qu'il se voit, il prend connoissance de soy mesme, et s'entendant, engendre son Filz tout esgal a luy mesme : *Ex utero ante luciferum genui te* (Psalm. 109<sup>2092</sup>) ; Hebraïce : *Ex utero ante auroram tibi ros adolescentiæ tuæ*. Isa., ult.<sup>2093</sup> : *Numquid ego, qui facio parere alios, non pariam ? et qui generationem cæteris tribuo, sterilis ero*<sup>2094</sup> ? Ce Filz est la gloire du Pere, dont il est appellé par saint Pol<sup>2095</sup> *splendor gloriæ et figura substantiæ ejus*<sup>2096</sup>.

O quelle gloire au Pere d'avoir un tel Filz, o quelle gloire au Filz d'avoir un tel Pere ! Le Filz a toute la mesme substance du Pere ; le Pere luy communique toutes ses perfections. Penses quelle gloire a un tres bon pere d'avoir un filz qui luy ressemble parfaitement ; mais s'il le ressembloit tant que ce fust un autre luy mesme, ah quelle consolation ! J'ay veu des peres qui avoyent quelque vertu, o combien ilz estoient consolés d'avoir des enfans vertueux, etc. C'est ceste gloire qui [258] merite d'estre celebrée a jamais : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*, etc. Mays, outre cela, le Pere voyant son Filz, et le Filz voyant par soy mesme son Pere, quelle exuberance de joye ! Le Pere et le Filz voyent qu'ilz sont reciproquement dignes d'un amour infini ; ilz voyent qu'ilz ont la volonté proportionnée a l'object, ilz s'ayment l'un l'autre autant qu'ilz le meritent, ilz s'ayment souverainement, infiniment et divinement. Et cest amour supreme qui les lie ainsy l'un a l'autre, procedant du regard qu'ilz ont l'un a l'autre, est une troysiesme Personne divine esgale a eux, consubstantielle a eux, infinie, æternelle et independante comme eux, qui est le Saint Esprit, l'amour et l'unité du Pere et du Filz, et le terme sans terme de leur mutuelle complaysance et des emanations æternelles.

Chantons donques : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*, etc. Je sçay bien que vous n'entendes pas ce mistere, ni moy aussi, mays il me suffit que nous le croyions tant mieux ; et ce que j'en ay dict n'est pour autre fin que pour vous le représenter davantage, et vous ayder a le croire plus distinctement. Il y a certains exemples qui nous pourroyent ayder a en concevoir quelque chose ; mais il y a tant a redire, que, sans nous amuser a autre, nous nous contenterons de sçavoir que c'est la foy catholique « ut unum Deum in Trinitate, et Trinitatem in unitate veneremur<sup>2097 2098</sup>. »

Nous chanterons tousjours *Gloria Patri*, d'autant plus encores que Calvin et Beze et leurs hæresies, veulent que toutes les trois Personnes ayent leur divinité de soy et non par communication ; qui est un blaspheme estrange, car ainsy il n'y auroit ni Filz ni Saint Esprit. *Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper*<sup>2099</sup>. Au contraire, les Catholiques persistent a dire : « Deum de Deo, lumen de lumine<sup>2100 2101</sup>, » et *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*. *Gloria*, en singulier, en [259] parlant des troys, pource que ces troys Personnes ont la mesme gloire ; *Patri et Filio*, pource que, combien que ces deux Personnes soyent un seul et mesme Dieu, et que le Pere regarde son Filz comme un autre luy mesme, il y a neantmoins ceste distinction, que le Pere a la divinité par luy mesme, et le Filz, par la communication du Pere : et sans cela, ni l'un ne seroit Pere, ni l'autre ne seroit Filz, ains ces deux noms seroyent des noms faintz et sans fondement. Et tout de mesme, *Spiritui Sancto*, qui signifie un respir d'amour reciproque et mutuel, pour signifier que le Pere et le Filz se regardans et s'aymans mutuellement, produisent ceste troysiesme Personne par ce regard et cest amour reciproque.

<sup>2092</sup> Vers. 4.

<sup>2093</sup> Vers. 9.

<sup>2094</sup> *Je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du jour ; Hébreu : La rosée de votre adolescence est sortie de mon sein avant l'aurore... Est-ce que moi qui fais enfanter les autres je n'enfanterai pas ? et est-ce que moi qui donne la génération aux autres je demeurerai stérile ?*

<sup>2095</sup> Heb., I, 3.

<sup>2096</sup> *La splendeur de sa gloire et la figure de sa substance.*

<sup>2097</sup> Symb. S. Athan.

<sup>2098</sup> « Que nous vénérons un Dieu en Trinité, et la Trinité en unité. »

<sup>2099</sup> Ville supra, p. 257.

<sup>2100</sup> Symb. Nicænum.

<sup>2101</sup> « Dieu de Dieu, lumière de lumière. »

L'autre blasphème, c'est qu'ilz ne veulent recevoir le nom de Trinité ; et leur rayson est, d'autant que Trinité ne veut dire que les Personnes ; la personne ne veut dire que residence et propriété ; residence et propriété n'est pas Dieu. Outre plus, disent ilz, ce n'est pas bien parler latin. O malheur de nostre aage, o vanité, o arrogance de l'esprit humain, qui entreprend de disputer des verités si eslevees par de si foibles raysons ! Ce mot de personne, o Calvinistes, signifie bien plus que vous ne dites, et les docteurs sçavent que personne est le supposit d'une nature intelligente, que c'en est le propriétaire et le possesseur ; tellement qu'une Personne divine, c'est celui qui possède et a en propre la nature divine.

Et quant a ceste belle objection que ce mot n'est pas latin, ignorez vous encores que quand il a pleu a Dieu, en l'excès de son amour, nous descouvrir de nouvelles verités, il a fallu chercher de nouveaux motz pour les exprimer ? Ignorez vous que les motz sont faitz pour les choses, et non les choses pour les motz, et qu'il se faut bien garder d'assujettir les choses aux parolles, et beaucoup plus de renoncer aux choses les plus saintes et les plus divines pour ne pas rencontrer dans le langage usité parmi les Romains des dictionns qui les signifient ? Suyvant ceste maxime de vostre eschole, il faudroit encores rejeter le mystere fondamental de nostre salut, [260] l'Incarnation du Verbe æternel, pource que ce mot d'incarnation ne se trouve point dans la pure latinité. O malheureux et infortunés docteurs, qui ayment mieux estre latins que chrestiens ! C'est une des ruses du diable, qui, sous couleur de quelque plus grande pureté de latin, tend a nous enlever la creance des premiers et plus importants misteres de nostre sainte religion. Les Arriens firent semblable trait, au rapport d'Epiphane<sup>2102</sup>, en leurs hæresies, dont les uns ne demandoient qu'un iota, les autres, comme l'evesque Ancyritin, demandoient qu'on rayast tous les motz qui n'estoyent de l'Escriture. C'est chose digne de deploration de voir leurs blasphemes : *Vana loquuti sunt unusquisque ad proximum suum*<sup>2103</sup> ; *Linguis suis dolose agebant, judica illos Deus*<sup>2104 2105</sup>.

Saint Jan Damascene, livre troisieme de la theologie<sup>2106</sup>, raconte une histoire pour autoriser l'invocation de la sainte Trinité. Il dict qu'a Constantinople, « sous Proclus Archevesque, advindrent plusieurs signes de la juste colere de Dieu ; et comme le peuple estoit en priere, un enfant fut ravi, et dans son ravissement, les Anges luy enseignerent ce cantique : Sanctus Deus, sanctus fortis, sanctus immortalis, miserere nobis<sup>2107</sup>. Cest enfant revenu a soy, et ayant raconté ce qu'il venoit d'apprendre, tout le peuple se print a chanter ce mesme cantique, et par ce moyen appaisa l'ire de Dieu et destourna les malheurs dont il estoit menacé. » Ne laissons pas donques de chanter : « Pater de cœlis Deus, miserere nobis ; » ne laissons pas de dire que les trois Personnes sont adorables et suradorables, pour la gloire essentielle et interieure, et pour la gloire exterieure et attribuee.

On appelle la gloire appropriée celle qui vient a Dieu, non de ses ouvrages interieurs may exterieurs, ainsy [261] que David dict<sup>2108</sup> : *Cœli enarrant gloriam Dei*<sup>2109</sup>, etc.; et comme dict saint Pol, I. Cor., 10<sup>2110</sup> : *Omnia in gloriam Dei facite*<sup>2111</sup>. C'est lhors que nous procurons que Dieu soit glorifié : *Ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum*<sup>2112 2113</sup>.

Quant a la gloire essentielle, il n'y a personne qui la puisse alterer, pource que *Ego sum qui*

---

<sup>2102</sup> Hær. LXXIII (al. LIII), § 1.

<sup>2103</sup> Ps. XI, 3.

<sup>2104</sup> Ps. V, 11.

<sup>2105</sup> *Chacun a dit des choses vaines à son prochain. Avec leurs langues ils agissaient astucieusement, jugez-les, ô Dieu.*

<sup>2106</sup> De Fide orthodox., l. III, c. X.

<sup>2107</sup> « Dieu saint, saint fort, saint immortel, ayez pitié de nous. »

<sup>2108</sup> Ps. XVIII, 1.

<sup>2109</sup> *Les cieux racontent la gloire de Dieu.*

<sup>2110</sup> Vers. 31.

<sup>2111</sup> *Faites tout four la gloire de Dieu.*

<sup>2112</sup> Matt., V, 16.

<sup>2113</sup> *Afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père.*

*sum*<sup>2114</sup> ; *gloriam meam alteri non dabo*<sup>2115 2116</sup>. Et c'est principalement de ceste gloire que nous entendons *Gloria Patri*, etc., non la luy desirans comme chose absente, mais nous resjouyssans en icelle<sup>2117</sup>. Mais quant a l'exterieure, elle peut estre augmentée par nos bonnes actions. *Glorificate et portate Deum in corpore vestro*<sup>2118</sup>, dict saint Pol, I. Cor., 6<sup>2119</sup>; et en ceste façon, hors que nous disons *Gloria Patri*, etc., nous disons tout autant comme : *Fiat voluntas tua sicut in cælo et in terra*<sup>2120</sup>. *Afferte Domino gloriam et honorem, afferte Domino gloriam nomini ejus ; adorete Dominum in atrio sancto ejus*<sup>2121 2122</sup>. Saint Pol se plaint des philosophes gentils, Rom., I<sup>2123</sup>, *quia cum Deum cognovissent, non tanquam Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt ; sed evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipientis cor eorum. Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt ; et mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem imaginis corruptibilis hominis*<sup>2124</sup>. Helas, il y en a plusieurs parmi les Chrestiens, qui ressemblent a ces philosophes, sont froidz, [262] lasches, n'affectionnent l'honneur deu a Dieu et a ses amis Or, qui est ainsy disposé ne peut dire *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto*, etc.

Ceste gloire est exterieure et se peut entendre de deux sortes ; car pour tous les biens nous devons rendre gloire au Pere, au Filz et au Saint Esprit, mais particulièrement pour la mort de Nostre Seigneur et le benefice de la Redemption, pource que *Deus sic dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*<sup>2125 2126</sup>. *Sic Deus*, voyla le Pere ; *dilexit*, voyla le Saint Esprit ; *ut Filium suum unigenitum*, voyla le Filz. Donques *Gloria Patri* qui dedit, *et Filio* qui datus est, *et Spiritui Sancto* per quem datus est<sup>2127</sup>.

Nous devons glorifier toutes les trois Personnes, et nous les devons glorifier par la Personne du Verbe incarné, et particulièrement par sa Passion, laquelle il appelle sa gloire en saint Jan, 7<sup>2128</sup>: *Nondum enim erat Spiritus datus, quia nondum erat Jesus glorificatus*<sup>2129</sup>. Car ainsy l'interpretent saint Jan Chrisostome<sup>2130</sup> et Euthymius<sup>2131</sup>, et formellement saint Hierosme in epist. *ad Hedibiam*<sup>2132</sup>, quæst. 9, la ou il monstre pourquoy il l'appelle sa glorification, et en fin conclud : « *Gloria Salvatoris est patibulum triumphantis.* » *Qui gloriatur, in Domino gloriatur*<sup>2133</sup> ; I. Cor., 1<sup>2134</sup>. Il l'explique ad Gal., 6<sup>2135</sup>: *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini Jesu Christi*<sup>2136</sup>.

Maintenant, permettes moy que j'use familièrement de vostre auditoire. Nous devons glorifier Dieu par la Passion de son Filz ; or, ceste Passion n'est plus præsentee pour rendre gloire a Dieu par icelle, il faut donq [263] recourir a sa memoire. Nous trouvons deux sortes de memoire

<sup>2114</sup> Exod., III, 14.

<sup>2115</sup> Is., XLII, 8.

<sup>2116</sup> *Je suis Celui qui suis. Je ne donnerai point ma gloire à un autre.*

<sup>2117</sup> Cf. supra, pp. 198, 199.

<sup>2118</sup> *Glorifiez et portez Dieu en votre corps.*

<sup>2119</sup> Vers. ult.

<sup>2120</sup> Matt., VI, 10.

<sup>2121</sup> Pss. XXVIII, 2, XCV, 7-9.

<sup>2122</sup> *Rendez au Seigneur gloire et honneur, rendez au Seigneur la gloire due à son nom ; adorez le Seigneur dans son saint temple.*

<sup>2123</sup> Vers. 21-23.

<sup>2124</sup> *Parce que ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces ; mais ils se sont évanouis dans leurs pensées, et leur cœur insensé a été rempli de ténèbres. Se disant sages, ils sont devenus fous ; et ils ont transféré la gloire due au Dieu incorruptible à la représentation de l'image de l'homme corruptible.*

<sup>2125</sup> Joan., III, 16.

<sup>2126</sup> *Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique.*

<sup>2127</sup> *Gloire soit au Père qui a donné, et au Fils qui a été donné, et au Saint-Esprit par l'intermédiaire duquel il a été donné.*

<sup>2128</sup> Vers. 39.

<sup>2129</sup> *Car le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié.*

<sup>2130</sup> Hom. LI (al. L) in Joan., § 2.

<sup>2131</sup> Commentar. in Joan., in locum.

<sup>2132</sup> Ep. CXX.

<sup>2133</sup> « La gloire du Sauveur c'est le gibet sur lequel il a triomphé. » *Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur.*

<sup>2134</sup> Vers. ult.

<sup>2135</sup> Vers. 14.

<sup>2136</sup> *A Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la croix du Seigneur Jésus-Christ.*

de la Passion de Jesus Christ en l'Eglise : l'une vivante, l'autre morte. La memoire vivante de la Passion de Jesus Christ est l'Eucharistie : *Glorificate, et portate Deum in corpore vestro*<sup>2137</sup> ; *Manducaverunt et adoraverunt*<sup>2138 2139</sup>. La memoire morte est le saint signe de la Croix ; ce sont les prætieuses reliques des Saintz qui ont souffert en leurs cors, comme dict l'Apostre saint Pol<sup>2140</sup>, *ce qui reste des souffrances de Jesus Christ*. [264]

---

<sup>2137</sup> Vide supra, p. 262.

<sup>2138</sup> Ps. XXI, 30.

<sup>2139</sup> *Ils ont mangé et ils ont adoré.*

<sup>2140</sup> Coloss., I, 24.



# XXXI. Plan d'un sermon pour la fête de saint Pierre ès liens

1<sup>er</sup> août 1595 <sup>2141</sup>

(INÉDIT)

Danielis lapis, deprimens statuam<sup>2142</sup>,  
Christus est et Petrus. Gamaliel : *Si ex  
hominibus est hoc opus, dissolvetur*<sup>2143</sup>. *Quos  
Deus conjunxit, homo non separet*<sup>2144</sup>. *Caput  
tuum ut Carmelus*, in Cant.<sup>2145</sup> Applica ad  
montem ex quo excisus est lapis : mons enim  
Christus est, caput Ecclesiae ; lapis, Petrus.

Rationes monarchias in Ecclesia ;  
Friderici Nauseae *Cent. I. Homil.*, homil. 89 :

1. Ut lites de fide facilius compesci  
possint.

2. Ut Concilium convocari possit.

3. Ad episcopos dissidentes et  
contumaces puniendos. [265]

Aug., in Psal. 132 <sup>2146</sup>: « Merito  
displicet nomen monachorum, quia illi nolunt  
habitare in unum cura fratribus. »

Rupella imitatio est diaboli, rupis  
nimirum Petrinæ ; Sanderus<sup>2147</sup>.

*Portæ inferi non prævalebunt*<sup>2148</sup> ;  
idcirco, non obstante clausura, egressus evasit  
Petrus<sup>2149</sup>.

*Confirma fratres tuos* (non est merum  
præceptum, sed institutio confirmatoris ; ut,  
*Crescite et multiplicamini* piscibus<sup>2150</sup>, etc.) ;  
ne diffident et pastor et oves, *rogavi ut non  
deficeret*<sup>2151</sup>.

Historia de Claudio, anno 1559,  
Jacobus navarchus Endiscotanus. Proprium  
hæreticorum est quæ Sedes Romana acquisivit  
perdere, quæ congregavit dissipare : exempla

La pierre de Daniel qui renverse la  
statue, c'est le Christ et Pierre. Gamaliel : *Si  
cette œuvre est des hommes, elle se dissipera.*  
*Ceux que Dieu a unis, que l'homme ne les  
sépare point. Ta tête est comme le Carmel.*  
L'appliquer à la montagne d'où fut détachée la  
pierre : la montagne est le Christ, chef de  
l'Eglise ; la pierre, saint Pierre.

Raisons pour une monarchie dans  
l'Eglise ; *I<sup>e</sup> Centurie d'Homélies* de Frédéric  
Nausea, hom. LXXXIX :

1. Pour apaiser plus facilement les  
conflits sur la foi.

2. Pour faciliter la convocation d'un  
Concile.

3. Pour punir les évêques dissidents et  
contumaces. [265]

Saint Augustin, sur le Ps. CXXXII : «  
Le nom de moines leur déplait avec raison,  
parce qu'ils ne veulent pas habiter en union  
avec leurs frères. »

La Rochelle est une contrefaçon faite  
par le diable, du rocher de Pierre ; Sanders.

*Les portes de l'enfer ne prévaudront  
point* ; c'est pourquoi, malgré la porte fermée,  
Pierre sortit et se sauva.

*Confirme tes frères* (ce n'est pas un  
simple précepte, c'est l'institution d'un  
confirmateur, comme le : *Croissez et  
multipliez-vous* dit aux poissons, etc.) ; pour  
enlever toute défiance aux pasteurs et aux

<sup>2141</sup> La date du jour est précisée par cette note, écrite de la main du notaire apostolique sur l'Autographe : *Breviaire d'un sermon à l'honneur de saint Pierre, Apôtre. I. d'aoust*. Quant à la date de l'année, elle se conjecture par l'écriture d'abord, et secondairement par le témoignage que fournit une lettre inédite de notre Saint. D'après cette lettre, datée du 2 août 1595, il dut passer à Annecy les premiers jours du mois, et il est très vraisemblable que, pour la fête patronale de la cathédrale, il prêcha ce sermon, qui, tout en démontrant l'habitude de la controverse, n'en traite pourtant pas directement.

<sup>2142</sup> Dan., II, 34, 35.

<sup>2143</sup> Act., V, 38.

<sup>2144</sup> Matt., XIX, 6 ; Marc., X, 9.

<sup>2145</sup> Cap. VII, 5.

<sup>2146</sup> § 6.

<sup>2147</sup> De Visib. Mon., I. III.

<sup>2148</sup> Matt., XVI, 18.

<sup>2149</sup> Act., XII, 10.

<sup>2150</sup> Gen., I, 22.

<sup>2151</sup> Lucæ, XXII, 32.

in Germania.

Ecclesia se ad Petrum convertere debet ut uxor ad virum. Pro Petro enim rogavit Dominus propter Ecclesiam, cujus virum eum constituebat ; *vir enim caput mulieris est*<sup>2152</sup>. *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem, et adhærebit uxori suæ*<sup>2153</sup>. [266]

*Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas*<sup>2154</sup>.

Deus Abrahæ : *In semine tuo benedicentur omnes gentes*<sup>2155</sup> ; fideles fuere certi expectandum Messiam ex semine Abrahæ. Item postea, tempore Mosis<sup>2156</sup> ; domum David<sup>2157</sup>, imo Bethleem<sup>2158</sup>, etc. Sic domum Petri tempore Evangelii, in qua expectandus est Christus glorificator, in qua Christus percipiendus. Achaz, Amon, etc., impies, non turbarunt fideles ; sed firmi in promissione, non respexerunt in præsentem impietatem. Joannis Hesselz<sup>2159</sup> : differentia inter sedem Mosis et Petri ; hæc auferenda, illa non.

*Dormitavit ; [Ps.] 118*<sup>2160</sup>. *Percutiam, et ego sanabo ; Deut. 32*<sup>2161</sup>. [267]

brebis, *j'ai prié afin que ta foi ne défaille pas.*

Histoire de Claude, en 1559, Jacques, capitaine de vaisseau, endiscotanus. Le propre des hérétiques est de perdre ce que le Siècle Romain avait acquis, de dissiper ce qu'il avait amassé : exemples en Allemagne.

L'Eglise doit se retourner vers Pierre, comme l'épouse vers l'époux ; car le Seigneur a prié pour Pierre en faveur de l'Eglise dont il le constituait l'époux ; *or, l'époux est le chef de l'épouse. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme.* [266]

*Prenez-nous les petits renards qui ravagent les vignes.*

Dieu dit à Abraham : *En ta postérité seront bénies toutes les nations.* Les fidèles furent donc certains que le Messie devait naître d'Abraham. De même plus tard, au temps de Moïse ; la maison de David, Bethléem même, etc. Ainsi, au tems de l'Evangile, c'est de la maison de Pierre que l'on doit attendre le Christ glorificateur ; c'est en elle qu'on recevra le Christ. Achaz, Amon, etc., impies, ne troublèrent pas les fidèles ; comptant sur la promesse, ceux-ci ne regardèrent même pas l'impiété présente. Jean Hesselz : différence entre le siège de Moïse et celui de Pierre ; le premier doit disparaître, le second demeure.

*[Mon âme] s'est assoupie. Je frapperai et je guérirai.* [267]

<sup>2152</sup> I Cor., XI, 3 ; Ephes., V, 33.

<sup>2153</sup> Gen., II, 24 ; Matt., XIX, 5 ; Ephes., V, 31.

<sup>2154</sup> Cant., II, 15.

<sup>2155</sup> Gen., XXII, 18.

<sup>2156</sup> Deut., XVIII, 15.

<sup>2157</sup> II Reg., VII, 16.

<sup>2158</sup> Mich., V, 2 ; Matt., II, 5, 6 ; Joan., VII, 43.

<sup>2159</sup> Tract, de cult. Petri protect.

<sup>2160</sup> Vers. 28.

<sup>2161</sup> Vers. 39.

## XXXII. Sommaire d'un sermon sur la sainte Eucharistie figurée et prédite dans l'Ancien Testament

17 septembre 1595 <sup>2162</sup>

(INÉDIT)

---

DOMINICA 18 POST PENTECOSTEN

*Calix benedictionis cui benedicimus, nonne  
communicatio sanguinis Christi est ? et  
panis quem frangimus, nonne  
participatio corporis Domini est<sup>2163</sup> ?*  
1. COR., 10, v. 16.

Sur ceste quæstion prise et faite en tout autre sens et façon qu'elle ne fut faite par ce bienheureux Apostre, s'est fondée ceste grande Babilone que nous voyons en ce miserable siecle. Pendant que tantost l'un tantost l'autre a respondu selon son propre sens et advis, quoy [268] que saint Pol aÿe faict ceste quæstion comm'un'exclamation d'une verité indubitable, bonté de Dieu ! quelle dissipation s'est ensuyvie, quelle grande confusion de langages s'est faite parmi le monde. Mays en tout on trouve deux responses generales, toutes contrayres l'un'a l'autre, en la contrariété desquelles consiste le principal point du different qui est entre l'Eglise Catholique et ceux qui s'en sont separés. Car si on demande : *Panis quem frangimus ?* les separés respondent : Non est, sed figura<sup>2164</sup>. Et l'Eglise Catholique, par advis tout contraire, respond : Est ; *Ego enim accepi a Domino*<sup>2165 2166</sup>. Et pour autant que la principale rayson que les adversaires praetendent avoir pour abandonner l'Eglise gist en ce different, je me suys proposé de vous remonstrer le mieux quil me sera possible les raysons de l'Eglise ; ce que je feray avec tel ordre que vostre esprit ne sera pas beaucoup empesché a les retenir, et la probation en demeurera tres manifeste et tres claire.

Car, 1. je le prouveray par les figures et par les prædictions ; 2. par la promesse qu'en a faict Nostre Seigneur en saint Jan, 6 ; 3. par l'institution du Saint Sacrement ; 4. par des autres passages, par l'antiquité et les miracles et les raysons, et toute sorte de tesmoins. Cinquiesmement, je monstrey que ce Sacrement est non seulement Sacrement, mays Sacrifice ; sixiesmement, je monstrey la convenance, et respondray aux raysons contrayres, et iray poursuyvant selon que Dieu me donnera les moyens.

Mays je ne voudroys pas que vous pensassies qu'en ces sermons je veuille alleguer ce que j'en pourrois dire ; non, je ne diray que ce qui me semblera de plus singulier [269] et pregnant. Que qui voudra me demander des doutes, soit par escrit ou autrement, il m'obligera infiniment a luy, et le prendray a singuliere faveur, et tascheray a luy fayre en contrechange toute bonne

---

<sup>2162</sup> Sur l'Autographe de ce sermon est écrite, de la main du notaire apostolique, la note suivante : 1595. Dimanche 18. apres Pentecoste, à Tonon. Project de sermon de François de Sales Prevost de l'Eglise de Geneve, sur le Saint Sacrement, au subject de l'Epistre Calix benedictionis, etc. 1. Cor. 10. Le prologue est fort beau quand il parle partie aux Catholiques, et partie aux Huguenots qui estoient presents.

Ce sermon eut un grand retentissement parmi les hérétiques et prépara la conversion de bon nombre d'entre eux. On peut lire dans la Préface des *Controverses* (tome I de cette Edition, pp. CX, CXI), ce qu'en écrivit saint François de Sales à son ami Antoine Favre. De toute cette série de discours sur la sainte Eucharistie annoncés dans l'exorde, aucun autre ne nous est parvenu.

I Cor., XI, 23.

<sup>2163</sup> *Le calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas la communication du sang du Christ ? et le pain que nous rompons, n'est-il pas la participation au corps du Seigneur ?*

<sup>2164</sup> Il ne l'est pas, mais c'est une figure.

<sup>2165</sup> I Cor., XI, 23.

<sup>2166</sup> Il l'est ; Car j'ai reçu moi-même du Seigneur.

satisfaction avec toute charité et respect. Au reste, je vous adjure, Catholiques, par Celuy auquel vous esperes, que vous oÿes attentivement et devotement ces miens sermons, pour rendre tesmoignage a la foy en laquelle vos ayeulz et devanciers sont morts. Et vous autres, Messieurs, qui suyves le parti contraire, je vous adjure par vostre salut et le sang du Sauveur, que vous venies ouïr les raysons de l'Eglise Catholique, affin qu'on ne puyse dire de vous que vous l'aves condamnée sans l'avoir ouÿe. Et laysses en arriere toute sorte de passion humayne en cecy ; ne regardes a la familiarité que vous aves en l'un parti ou en l'autre, mays seulement ou l'Escriture, la rayson et la vraie theologie battra. Et selon que vous verres, resoulves vous, toutes choses layssees, a vous declairer pour le bon parti.

Ah Seigneur, *je suys icy pour vostre service, da mihi intellectum ut sciam testimonia tua*<sup>2167</sup>  
<sup>2168</sup>.

Je trouve la difference de la Loy ancienne et de la nouvelle faite par saint Pol, Ro. 13,<sup>2169</sup> belle et tres elegante sur toutes les autres, quand ayant dict que la perfection et *plenitude de la loy est la dilection*, il rend ceste rayson de son [dire] : *Et hoc scientes tempus, quia hora est jam nos de somno surgere ; propior est enim nunc salus, quam cum credimus. Nox præcessit, dies autem appropinquavit : abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis ; sicut in die honeste ambulemus*<sup>2170</sup>. Car je trouve en [270] cecy 3 comparaysons, par lesquelles saint Pol exprime tres proprement ceste grande difference.

La 1. il compare les Juifz a des hommes dormans et les autres aux veillans : Il est tems, dict il, *que nous levions du sommeil*. On se leve, pour ce que la Loy ancienne estoit toute couchée sur la terre, et le peuple y estoit merueilleusement attaché a terre ; dont les promesses sont : *Bona terræ comedetis*<sup>2171 2172</sup>. Ell'estoit, en comparayson de l'Eglise, comm'un homme endormi, qui ne voit point sinon quelque songe et idée ; signifiée par Lia toute chassieuse<sup>2173</sup>. 2. Entr'un qui croit, et qui tient : *Multifariam*<sup>2174 2175</sup> 1. ad Hebræos. 3. Entre la nuict et le jour. Ainsy ailleur : *Umbram enim habens lex*<sup>2176</sup> ; Heb. 10.<sup>2177</sup> Col. 2<sup>2178</sup>, ayant parlé des ceremonies anciennes, il les apelle *quæ sunt umbra futurorum*. Et 1. Cor. 10<sup>2179</sup> : *Omnia in figura contingebant illis*<sup>2180</sup>, ayant parlé du pain quil donna aux Hebreux, et de l'eau.

De tout cecy je tire consequence que les figures de l'Ancien Testament ne doyyent rien approcher de l'excellence de ce qui nous est donné en leur lieu au Nouveau, nomplus que l'homme dormant au pris du veillant, croire et jouir, la nuict et le jour, l'ombre et le cors, la figure et la chose figurée. Considerons donques maintenant qu'est ce que doit estre le Sacrement de l'Eucharistie, la Cene, en l'Eglise de Jesuchrist. Regardons un peu les figures d'icelle ; et si elles ont eu quelque chose d'excellent, considerons que doit avoir ce qu'elles repræsentoient.<sup>2181</sup> Il y en a certes a milliasses, mays allons en choysissant quelques unes.

<sup>2167</sup> Ps. CXVIII, 125.

<sup>2168</sup> *Donnez-moi l'intelligence afin que je connaisse vos témoignages.*

<sup>2169</sup> Rom. 13. [vv. 10-13.] *Scientes quia tempus est.*

<sup>2170</sup> *Nous savons que le temps presse, et que l'heure est venue de nous lever du sommeil ; car notre salut est maintenant plus proche que lorsque nous avons cru. La nuit passe, et le jour approche. Rejetons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière ; marchons dignement comme durant le jour.*

<sup>2171</sup> Is., I, 19.

<sup>2172</sup> *Vous vous nourrirez des biens de la terre.*

<sup>2173</sup> Gen., XXIX, 17.

<sup>2174</sup> *Multif. Heb. I. [v. 1.]*

<sup>2175</sup> *En diverses occasions...*

<sup>2176</sup> *Car la loi n'ayant que l'ombre...*

<sup>2177</sup> Heb. 10. [v. 1.] *Umbram enim habens lex.*

<sup>2178</sup> Col. 2. [v. 17.]

<sup>2179</sup> I. Cor. 10. [v. 11.]

<sup>2180</sup> *Qui sont l'ombré des choses futures... Tontes choses leur arrivaient en figure.*

<sup>2181</sup> Voir le fac-simile placé en tête de ce volume.

La 1. c'est l'agneau paschal ; <sup>2182</sup> Mat. 26<sup>2183</sup>, Luc. 22 <sup>2184</sup>: *Ubi vis paremus tibi Pascha ? Post Pascha figurativum, [271] fecit Pascha verum.* Paul, I. Cor. 5 <sup>2185</sup>: *Etenim Pascha nostrum immolatus est Christus.* Paschalis non modo immolabatur, sed etiam manducabatur<sup>2186</sup> ; Ex. 12. Et saint Jan<sup>2187</sup> l'appelle *Agnus Dei*. Maintenant voyons son excellence avec celle du pain, si le pain seul y est. 1. Substantia ; ut clarum est. 2. Significatione ; caro carne melius repræsentatur quam pane, mors morte quam fractione, Christi innocentia agno immaculato<sup>2188 2189</sup>.

Mays je demande : l'appareil si grand observé en la manducation de l'agneau, ou sera il représenté chez Calvin ? Se ceindre *les reins*, tenir *le baston*, chaussés, le *reste* donné au feu. Sans doute que l'agneau en ceste façon repræsentoit je ne sçay quoy mieux que le pain. Et quoy donq, feres vous les misteres plus grans de l'Ancien que du Nouveau ? Si la Cene n'est qu'une signification, ell'est beaucoup moindre que ceste figure. Non, il faut la realité. On mangeoit le *pain sans levain*, avec des *lettues sauvages*, pour monstrer qu'au lieu de l'agneau succederoit le banquet Eucharistique du saint Pain avec contrition.

La 2. figure est celle du *man* ou de la manne ; Ex. 16.<sup>2190</sup> Ell'est figure de l'Eucharistie ; Jo. 6 <sup>2191</sup>: *Patres vestri manducaverunt manna*<sup>2192</sup>. Et saint Pol, 1 Cor. 10<sup>2193</sup>, apres quil a parlé de la mer, de l'eau sortie, etc., il dict : *Panis quem frangimus.* Manna fiebat manibus *Angelorum* ; Psal. 77 <sup>2194</sup>: *panis Cænæ, pistorum. Manna e cælo, hic e furno ; Sap. 16.*<sup>2195</sup> Ibidem : *Sine labore, ut corpus Christi. Omnem dulcedinem et saporem habebat*<sup>2196</sup>. Ou [272] l'Eucharistie donq est plus qu'une repræsentation, etc. Mays regardons un peu de plus pres. La manne estoit si admirable, que le peuple demandoit : *Manhu ? Manhu*<sup>2197 2198</sup>? mays quelle merveille seroit ce en ce pain ? etc. Calvin mesme, 1. 4, c. 17, § 7 <sup>2199</sup>: « Nihil restat nisi ut ejus misterii admiratione prorumpam<sup>2200</sup>. » Mays outre cela, ne sçaves vous pas que le *man* fut mis sur l'autel, au tabernacle ? ad Heb. 9<sup>2201</sup>, ou il fait deux tabernacles : l'un, de *mensa propositionis*<sup>2202</sup>, l'autre ou estoit *l'Arche* et le *man*. Or, monstres moy quand ce pain a esté sur la croix sil n'est que figure.

La 3. sera pour ceste fois celle de laquelle Levit. 8 <sup>2203</sup>; ou il est dict que Dieu ordonna deux sortes de sacrifices : l'un, *veau*, se bruloit hors la ville, *hors les tentes*,<sup>2204</sup> et cestuy ci est accompli en la Passion ; l'autre, agneau, se mangeoit en la ville. Ou est il accompli sinon en l'Eucharistie ? Il se mangeoit avec *le pain sans levain*<sup>2205</sup>.

Il faut conclure par la similitude de l'hiver et de l'æsté, celle du printens et de l'automne,

<sup>2182</sup> Ex. 12. [vv. 1-11.]

<sup>2183</sup> Mat. 26. [v. 17.]

<sup>2184</sup> Luc. 22. [v. 9.]

<sup>2185</sup> Paul. 1. Cor. 5. [v. 7.]

<sup>2186</sup> *Où voulez-vous que nous vous préparions la Pâque ?* Apres la Pâque figurative, il fit la vraie Pâque... *Car le Christ, notre Pâque, a été immolé.* L'agneau paschal n'était pas seulement immolé, mais aussi mangé.

<sup>2187</sup> Cap. I, 29, 36.

<sup>2188</sup> I Petri, I, 19.

<sup>2189</sup> 1. Quant à la substance ; c'est évident. 2. Quant à la signification : la chair est mieux représentée par de la chair que par du pain ; la mort l'est mieux par la mort que par la fraction ; l'innocence du Christ, par un agneau immaculé.

<sup>2190</sup> Ex. 16. [v. 14, 15.]

<sup>2191</sup> Jo. 6. [v. 49, 59.]

<sup>2192</sup> *Vos pères ont mangé la manne.*

<sup>2193</sup> I Cor. 10. [v. 16.]

<sup>2194</sup> Psal. 77. [v. 25.]

<sup>2195</sup> Sap. 16. [v. 20.]

<sup>2196</sup> La manne était préparée par les mains *des Anges* ; le pain de la Cène, par les boulangers. La manne *vint du ciel*, ce pain-ci vient du four... *Sans travail*, comme le corps du Christ. Elle avait toute douceur et toute saveur.

<sup>2197</sup> Exod., XVI, 15.

<sup>2198</sup> *Qu'est ceci ? qu'est ceci ?*

<sup>2199</sup> [Instit.,] L. 4, c. 17, § 7.

<sup>2200</sup> « Il ne me reste autre chose que d'éclater en transports d'admiration pour ce mystère. »

<sup>2201</sup> Heb. 9. [vv. 2-4 ; Exod., XXV, 30.]

<sup>2202</sup> *La table de proposition.*

<sup>2203</sup> Levit. 8. [vv. 14-17.]

<sup>2204</sup> Heb. ult. [V. 11, 12.]

<sup>2205</sup> Levit., VIII, 26, 31.

celle du petit enfant et de l'homme grand.

Mays si les figures avoyent si magnifiquement parlé de ce Sacrement, oyes un peu les Profetes. Psal. 21 <sup>2206</sup>: *Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ ; Deus, Deus meus, respice in me*<sup>2207</sup>. Saint Remy,<sup>2208</sup> il y a plus de 700 ans<sup>2209</sup>, l'a interpreté : « Id quod manducabunt adorabunt<sup>2210</sup>. » [273]

Psal. 71 <sup>2211</sup>: *Erit firmamentum in terris in summis montium, superextolletur super Libanum fructus ejus*. Rabbi Salomon de Chuscaoth.<sup>2212</sup> Rabbi Jonathan,<sup>2213</sup> e Burgensi, vertit : *Erit placenta tritici in capitibus sacerdotum*<sup>2214</sup>.

Proverb. 9 <sup>2215</sup>: *Sapientia ædificavit sibi domum ; immolavit victimas suas, miscuit vinum et posuit mensam suam*<sup>2216</sup>. Cyp. l. 2. epistola 3.<sup>2217</sup> [274]

---

<sup>2206</sup> *Psal. 21.* [vv. 30, 1.]

<sup>2207</sup> *Tous les riches de la terre ont mangé et ont adoré. O Dieu, mon Dieu, regardez-moi.*

<sup>2208</sup> *S<sup>t</sup> Remy.*

<sup>2209</sup> On peut avec raison considérer le 7. qui se lit dans l'Autographe (voir le fac-simile placé en tête de ce volume), comme une abréviation de 700. Sept siècles, en effet, séparaient saint François de Sales du Bénédictin Remi d'Auxerre, qui, dans son *Enarrationes in Psalmos*, donne sur les derniers versets du Psaume XXI l'interprétation indiquée ici. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les ouvrages de ce moine, mort en odeur de sainteté, étaient souvent encore attribués à saint Remi, Archevêque de Reims.

<sup>2210</sup> « Ils adoreront ce qu'ils mangeront. »

<sup>2211</sup> *Psal. 71.* [v. 16.]

<sup>2212</sup> *Rabbi Sal. Cuscaoth.*

<sup>2213</sup> *Rabbi Jonat.*

<sup>2214</sup> Vide supra, p. 184.

<sup>2215</sup> *Prover. 9.* [vv. 1, 3.]

<sup>2216</sup> *Il y aura de la force sur la terre, sur les sommets des montagnes ; son fruit s'élèvera au-dessus du Liban... Le rabbin Jonathan, d'après Paul de Burgos, traduit : Il y aura un pain de froment sur les têtes des prêtres... La sagesse s'est bâti une maison ; elle a immolé ses victimes, mêlé son vin et dressé sa table.*

<sup>2217</sup> *Cyp. l. 3. ep.* [*Hodie* Ep. XLIII, ad Cæcil.]

## XXXIII. Notes pour un sermon sur les reliques des Saints

1595 <sup>2218</sup>

(INÉDITES)

Les saintes reliques des Martirs, que Nostre Seigneur a voulu estre recommandables et honorables par beaucoup de tesmoignages.

Int, Nostre Seigneur a tesmoigné en l'Escriture Sainte combien il veut que les reliques soyent honorables :

Ex. 13 <sup>2219</sup>: *Ossa Joseph transferuntur per Moysen*<sup>2220</sup>, comm'il avoit prié luy mesme, mourant : *Asportate ossa mea vobiscum de loco isto*<sup>2221</sup> ; Genes. ult.<sup>2222</sup> Et Jacob encores ne voulut que son cors demeurast en Egipte (la mesme<sup>2223</sup>) ; dont Joseph le porta ensevelir avec honneur. Et *les os de Joseph*, transferés par Moise, furent ensevelis par les enfans d'Israel *en Sichem* ; Josue, ult.<sup>2224</sup>

*Item*, Moise monté sur le mont Nebo au coupeau de Phasga, ayant veu la terre, mourut par le commandement de Dieu, lequel mesme daigna le sevelir, dict l'Escriture, Deut. ult.<sup>2225</sup> ; que saint Hierosme produit contre Vigilance *ad Riparium*<sup>2226</sup>.

*Item*, 4 Reg. 13 <sup>2227</sup>, les larrons de Moab courans, des gens qui portoyent un mort les virent et le jetterent au sepulcre d'Helisée ; ayant touché il resuscita. Cap. 23 <sup>2228</sup>, Josias renversant les idoles et les sepulcres, [275] en Bethel, voyant un sepulcre, il demanda que c'estoit ; auquel estant respondu que c'estoyt un sepulchre d'un prophete, il dict : *Nemo commoveat. Et intacta manserunt, cum ossibus alterius prophetæ qui venerat a Samaria*<sup>2229</sup>. Sil eut eu quelque reformateur on les eut levé et bruslé.

Is., 11 <sup>2230</sup>: *In eum gentes sperabunt, et erit sepulcrum ejus gloriosum*<sup>2231</sup>. Aux Rom. 15 <sup>2232</sup>, est cité une partie de ce passage, comme appartenant a Nostre Seigneur. Il ne tient pas aux reformeurs que ceste prophetie ne soit rendue menteuse. Saint Hierosme, epistola *ad Marcellam* ut commigret Bethleem<sup>2233</sup>, au nom de Paula et Eustochium<sup>2234</sup>, interprete ce passage pour ce tems mesme. Mat. 3 <sup>2235</sup>: *Non sum dignus portare calceamenta ejus*<sup>2236</sup>.

Act. 5 <sup>2237</sup>: La seul'ombre de saint Pierre guerisoit, car on y venoit pour estre gueris. Act. 19 <sup>2238</sup>: Les mouchoirs et ceintures de saint Pol.

---

<sup>2218</sup> On voit par l'écriture que ces notes doivent appartenir à l'année 1595.

<sup>2219</sup> Vers. 19.

<sup>2220</sup> *Les os de Joseph* sont transférés par Moïse.

<sup>2221</sup> *Emportez avec vous mes os de ce lieu-ci.*

<sup>2222</sup> Vers. 24.

<sup>2223</sup> Vers. 5 ; XLVII, 29, 30.

<sup>2224</sup> Vers. 32.

<sup>2225</sup> Vers. 1-6.

<sup>2226</sup> Epist. CIX, § 1.

<sup>2227</sup> Vers. 20, 21.

<sup>2228</sup> Vers. 16-18.

<sup>2229</sup> *Que personne ne les remue. Et ils demeurèrent intacts, avec les os d'un autre prophète qui était venu de Samarie.*

<sup>2230</sup> Vers. 10.

<sup>2231</sup> *Les nations espèreront en lui, et son sépulcre sera glorieux.*

<sup>2232</sup> Vers. 12.

<sup>2233</sup> Epître à Marcella pour l'inviter à venir demeurer à Bethléem.

<sup>2234</sup> Epist. XLVI, § 5.

<sup>2235</sup> Vers. 11.

<sup>2236</sup> *Je ne suis pas digne de porter sa chaussure.*

<sup>2237</sup> Vers. 15.

<sup>2238</sup> Vers. 12.

Au Concile de Nicée 2<sup>2239</sup>, il y a 800 ; au Concile Gangrense, il y en [a] plus de 1200, canone ult., qui commence : « Si quis, superbiae usus affectu<sup>2240</sup>. » Au Concile de Cartage, il y en a 1100, can. penult. Au grand Concile de Latran<sup>2241</sup> sous Innocent, il y a environ 350 ; ou on prouvoit aux abus qui pourroyent survenir.

Le grand saint Anthoine port'a Pasques et Pentecoste la roubbe de feuilles de palmes de saint Pol premier hermite ; saint Hierosme, in *Vita Pauli*<sup>2242</sup>. Saint Athanase, in *Vita Anthonii*<sup>2243</sup>, idem de pallio Sancti Anthonii, cujus « legatarius ; Anthonium in Anthonii muneribus amplexatus<sup>2244</sup>. » Saint Hierosme *ad* [276] *Marcellam* ut commigret Bethleem<sup>2245</sup>, l'invite d'aller en Samarie parce quil dict y estre les cendres de saint Jan Baptiste, d'Helisée et d'Abdias.

Miracles. Basil., oratione in *Sanctam Julittam*<sup>2246</sup>. Greg, in *Cyp.*<sup>2247</sup> : « Omnia potest pulvis Cypriani cum fide ut sciunt qui experti sunt. » Chrisost., 1. *contra Gentiles*<sup>2248</sup>, de reliquiis Sancti Babilae martiris. Ambros., sermone *de Sanctis Gervasio et Protasio*<sup>2249</sup>, de caeco Severo<sup>2250</sup>.

Miracles en la conservation. Le cors de saint Hilarion, ex Hieronimo<sup>2251</sup>, apres dix mois, « illaesa cuculla, tunica et palliolo, et toto corpore quasi adhuc viveret integro, tantisque fragrante odoribus, ut delibutum unguentis putaretur. » « In utrisque locis quotidie magna signa fiunt, sed magis in hortulo Cypri » qu'en Palestine<sup>2252</sup>, ou on l'avoit transporté de Cypre. Sancto Gervasio et Protasio ; Aug., l. 9 *Conf.*, c. 7.

Tousjours mauvays Chrestiens : Eunomius ; postea Vigilantius (Hieron., in *Vigilantium*) ; Constantinus Copronimus (Suidas, in ejus *Vita*) ; Wiclef. L'an mil cinq cens 62, corpora Sanctorum Irenaei, Martini, Hilarii, cremata. Ethnici ante annos 1400 : in Rodanum Martirum corpora projecta sunt a Gentilibus<sup>2253</sup> ; Euseb., 5. *Hist.*, c. 3<sup>2254</sup>. [277]

Ambrosius, supra<sup>2255</sup>, sermone *de Sanctis Gervas. et Protas.*, epistola *ad Sororem*, ait Arrianos negare ausos miracula quae coram toto populo fiebant<sup>2256</sup>. Mat. 23<sup>2257</sup> : *Vae vobis, Scribae*

---

<sup>2239</sup> Actio VII.

<sup>2240</sup> « Si quelqu'un, suivant un mouvement d'orgueil. »

<sup>2241</sup> Decreta, c. XLII.

<sup>2242</sup> § 16.

<sup>2243</sup> § 92 ; ex versione Evagrii.

<sup>2244</sup> En fait autant du manteau de saint Antoine, dont « il était légataire ; ayant embrassé Antoine dans les dons d'Antoine. »

<sup>2245</sup> Ep. qua supra, § 12.

<sup>2246</sup> § 2.

<sup>2247</sup> S. Greg. Nazian., Orat. XXIV, § 18.

<sup>2248</sup> § 11 seqq.

<sup>2249</sup> *Hodie* Ep. XXII (ad Sororem), § 17.

<sup>2250</sup> Miracles. Saint Basile, oraison *sur sainte Julitte*. Saint Grégoire [de Nazianze] *sur saint Cyprien* : « Les cendres de Cyprien peuvent tout avec la foi, comme le savent ceux qui l'ont expérimenté. » Saint Chrysostôme, au livre *contre les Gentils*, où il parle des reliques de saint Bahylas, martyr. Saint Ambroise, sermon *sur les saints Gervais et Protas*, où il traite de l'aveugle Sévère.

<sup>2251</sup> In *Vita* ejus, §§ 46, 47.

<sup>2252</sup> [Fut trouvé] « avec sa coule, sa tunique et son manteau intacts, et tout le corps aussi entier que s'il vivait encore, répandant des odeurs si délicieuses qu'on aurait pu penser qu'il avait été oint de parfums. » « Aux deux endroits, de grands miracles se font chaque jour, mais il s'en fait davantage dans le jardin de Chypre » qu'en Palestine.

<sup>2253</sup> Eunome ; ensuite Vigilance (S. Jérôme, *contre Vigilance*) ; Constantin Copronyme (Suidas, dans sa *Vie*) ; Wiclef. L'an 1563, les corps des saints Irénée, Martin, Hilaire, brûlés. Les payens, il y a 1400 ans : les corps des Martyrs sont jetés dans le Rhône par les Gentils.

<sup>2254</sup> *Hodie* c. 1, ad finem.

<sup>2255</sup> Vide p. 277, ad marginem.

<sup>2256</sup> Saint Ambroise... dans l'épître *à sa Sœur*, dit que les Ariens avaient osé nier les miracles qui se faisaient devant tout le peuple.

<sup>2257</sup> Vers. 29.



*et Pharisæi hipocritæ, qui ædificatis sepulcra Prophetarum et ornatis monumenta justorum*<sup>2258</sup> ; ilz le disoyent par hipochrisie. Ruffin, l. 1. c. 35, en la translation de saint Babilas. *Mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem imaginis corruptibilis hominis ; et servierunt creaturæ potius quam Creatori*<sup>2259 2260</sup>.

Euseb., l. 7. c. 24 <sup>2261</sup>, in civitate Phœnicæ. *Hist. tripart.*, l. 6. c. 41, de statua ab Hemorroissa erecta, et a Juliano dejecta<sup>2262</sup>. [278]

---

<sup>2258</sup> *Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, qui bâtissez les tombeaux des Prophètes et ornez les monuments des justes.*

<sup>2259</sup> *Ro. I.* [vv. 23. 25.]

<sup>2260</sup> *Ils ont transféré la gloire due au Dieu incorruptible à la représentation de l'image de l'homme corruptible ; et ils ont servi la créature plutôt que le Créateur.*

<sup>2261</sup> *Hodie* c. XVIII.

<sup>2262</sup> Dans une ville de Phénicie... de la statue élevée par l'hémoroïsse, et renversée par Julien.

## XXXIV. Notes pour des sermons sur divers sujets

1595<sup>2263</sup>

### I — Sur le jugement dernier

Mat. 24<sup>2264</sup>: *Tunc parebit signum Filii hominis in cœlo, et tunc plangent omnes tribus terræ ; et videbunt Filium hominis venientem cum virtute magna et potestate. Tonitru prius quam fulmen.*

Genes. 6<sup>2265</sup>, Noë prædicavit pœnitentiam et irridebant eum, *comedentes et bibentes* (Matt. 24<sup>2266</sup>), ainsy que signifie saint Pierre en 2 can.<sup>2267</sup>

Genes. 45<sup>2268</sup>: *Ego sum Joseph ; neque respondere [279] poterant, nimio terrore perterriti.* Apoc. 1<sup>2269</sup>: *Ecce venit in nubibus, et videbit eum omnis oculus, et qui eum pupugerunt. Et plangent se super eum omnes tribus terræ.* Es. 42<sup>2270</sup>: *Tacui semper, silui, patiens fui ; sicut parturiens loquar.* Lucæ, 21<sup>2271</sup>: *Arescent homines præ timore.*

Ezec. 7<sup>2272</sup>: *Finis venit, venit finis ; evigilavit adversum te ; ecce venit ; vias tuas ponam super te et scies quia ego Dominus percutiens. Dies illa, dies iræ, dies tribulationis et angustiae ;* Soph. 1<sup>2273</sup>. Is. 13<sup>2274</sup>: *Ecce dies Domini veniet, crudelis, et indignatione plenus.* Mal. 3<sup>2275</sup>: *Ecce venit ; et quis sustinebit adventum ejus ?* Mat. 12<sup>2276</sup>: *Omne verbum otiosum, etc.* Psal. 10<sup>2277</sup>:

*Alors le signe du Fils de l'homme apparaîtra dans le ciel, et alors toutes les tribus de la terre pleureront ; et ils verront le Fils de l'homme venant avec une grande puissance et une grande majesté. Le tonnerre précède la foudre.*

Noé prêcha la pénitence, et ils se moquaient de lui, *mangeant et buvant...*

*Je suis Joseph ; et ils ne pouvaient lui répondre, étant frappés d'une grande [279] frayeur. Le voici qu'il vient sur les nues, et tout œil le verra, et même ceux qui l'ont percé. Et toutes les tribus de la terre pleureront sur lui. Je me suis toujours tu, j'ai gardé le silence, j'ai été patient ; je parlerai comme la femme qui enfante. Les hommes sécheront de frayeur.*

*La fin vient, elle vient la fin ; elle s'est avancée contre toi ; voici qu'elle vient ; je te châtierai selon l'iniquité de tes voies, et tu sauras que je suis le Seigneur qui frappe. Ce jour, jour de colère, jour de tribulation et d'angoisse. Voici que le jour du Seigneur viendra, cruel et plein d'indignation. Voici qu'il vient, et qui soutiendra son avènement ? Toute parole oiseuse, etc. Ses voies sont souillées ; vos jugements sont ôtés de devant*

<sup>2263</sup> Les notes autographes de ces trois sermons sont réunies sur un même feuillet, et, d'après l'écriture, doivent remonter à l'année 1595. Il est assez probable que le *Jugement dernier* aura été prêché à la fin de novembre ou au commencement de décembre, l'un des Dimanches où se lit l'Évangile qui en traite. Cette pièce a été publiée par Migne, tome VI, col. 371, mais de manière à devenir absolument méconnaissable, l'éditeur s'étant permis de noyer dans un texte qui est entièrement de sa composition, les notes si brèves laissées par notre Saint.

Celles qui concernent la *Sainte Vierge* et la *Primauté de saint Pierre* n'ont jamais été éditées. Il est difficile de préciser le jour auquel ces deux derniers sermons ont été prêchés ; car de tels sujets devaient revenir souvent dans les prédications du Chablais.

<sup>2264</sup> Vers. 30.

<sup>2265</sup> Vers. ult.

<sup>2266</sup> Vers. 38, 39.

<sup>2267</sup> Epist. canonica I, c. III, 20, II, c. II, 5.

<sup>2268</sup> Vers. 3.

<sup>2269</sup> Vers. 7.

<sup>2270</sup> Vers. 14.

<sup>2271</sup> Vers. 26.

<sup>2272</sup> Vers. 2, 6, 9.

<sup>2273</sup> Vers. 15.

<sup>2274</sup> Vers. 9.

<sup>2275</sup> Vers. 1, 2 ; juxta Hebr. et Septuag.

<sup>2276</sup> Vers. 36.

<sup>2277</sup> Juxta divisionem antiquam ; vers. 5.

*Inquinatae sunt vice illius ; auferuntur judicia | sa face.  
tua a facie ejus.*

Je ne crois pas que jamais plus chaud'alarme fut donnée que celle que les Prophetes donnent aux hommes pour le jour du jugement, ce pendant que l'un crie<sup>2278</sup>, Is. 13 : *Ecce dies Domini veniet, crudelis et indignatione plenus*. Ezech. 7 : *Finis venit, venit finis ; evigilavit adversum te ; vias tuas ponam super te, et scies quia ego Dominus percutiens*. Soph. 1 : *Dies illa, dies iræ, tribulationis et miseræ*. Mal. 3 : *Ecce venit ; et quis sustinebit adventum ejus ?* [280]

## II — Sur la très sainte Vierge

*Nunc ergo, filii, audite me : Beati qui vigilant ad fores meas*<sup>2279</sup> ; Sapia, de Maria, quæ est *porta clausa*<sup>2280</sup>. Nos fratres uterini sumus Christi, veri Benjamin, qui prius Benoni<sup>2281</sup>.

Deut. 5<sup>2282</sup> : *Memento quod servieris in Egipto, et eduxerit te Dominus in manu forti et brachio extenso*<sup>2283</sup>.

## III — Sur la primauté de saint Pierre

Mat. 16<sup>2284</sup>, Nostre Seigneur declare sa future Passion ; saint Pierre respond : *Absit, Domine, non erit tibi hoc*<sup>2285</sup>. Nostre Seigneur dict a Pierre : *Vade post me, Satana ; non sapis ea quæ Dei sunt*<sup>2286</sup>. Et puy saint Pierre coupe l'oreille<sup>2287</sup> et renie son Maistre<sup>2288</sup>. Au premier, il y a une indiscrete affection, provenante de ce quil avoit confessé, et en ce mesme quil coupe l'oreille ; au reniment un tres grand peché, mais non infidelité. Leur argument prouve que saint Pierre n'estoit pas Apostre. Ce n'est l'exhibition<sup>2289</sup>, Mat. 16. Saint Dorothee, *doctrina 2, De Humilitate*<sup>2290</sup> : au commencement un seul, Zozimas, puy Macharius, puy Basile et Gregoire Nazianzene, puy Pierre et Pol, puy la seule Trinité, puy le Pere<sup>2291</sup>. [281]

<sup>2292</sup> Mays, soli Petro dictum est : *Pasce oves meas*. 1. *Simon Joannis, diligis me plus his ?*

---

<sup>2278</sup> Vide loca supra.

<sup>2279</sup> Prov., VIII, 32, 34.

<sup>2280</sup> Ezech., XLIV, 2.

<sup>2281</sup> Gen., XXXV, 18.

<sup>2282</sup> Vers. 15.

<sup>2283</sup> *Maintenant donc, mes fils, écoutez-moi : Bienheureux ceux qui veillent à mes portes*. La Sagesse, de Marie, qui est la *porte close*. Nous sommes frères utérins du Christ, vrais Benjamin, nous qui étions auparavant des Benoni.

*Souviens-toi que tu as servi en Egipte, et que le Seigneur t'en a retiré par la main puissante et le bras étendu.*

<sup>2284</sup> Vers. 21-23.

<sup>2285</sup> *A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point.*

<sup>2286</sup> *Retire-toi de moi, Satan ; tu ne goûtes pas ce qui est de Dieu.*

<sup>2287</sup> Matt., XXVI, 51.

<sup>2288</sup> Ibid., 69-74.

<sup>2289</sup> Cf. *Les Controverses*, Partie II, c. VI, art. V.

<sup>2290</sup> § IV.

<sup>2291</sup> Ces mots, dont l'enchaînement semble difficile à saisir, indiquent une allusion au récit que fait saint Dorothée des écarts d'un de ses contemporains. Dominé par la superbe, il commença à mépriser « un seul, » son maître Zozimas, et de degré en degré, arriva jusqu'au mépris de Dieu.

<sup>2292</sup> Mais à Pierre seul il a été dit : *Pais mes brebis*. 1. *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Pais mes agneaux*. 2. *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? Oui, etc. Pais mes agneaux*. 3. *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? Pierre fut contristé de ce qu'il lui dit une troisième fois : M'aimes-tu ? Et il lui dit : Seigneur, vous savez toutes choses, vous savez que je vous aime. Pais mes brebis*. Par les *brebis* il entend les Apôtres. *En vérité, en vérité, je te le dis : quand tu étais jeune, tu te ceignais et tu allais, etc. ; mais quand tu seras vieux, etc.*

C'est à Pierre seul que ces choses sont dites. 1. D'après le nom : *Simon, fils de Jean*. 2. Par la comparaison faite nous comprenons la distinction : *plus que ceux-ci ?* Thomas, Nathanaël, Jacques et Jean fils de Zébédée. 3. Par la triple interrogation, qui, d'après saint Cyrille et saint Augustin, répond au « triple reniement. » 4. *Pierre fut contristé*, d'après saint Chrysostôme, parce qu'il craignait qu'il ne lui arrivât ce qui lui était arrivé lorsqu'il dit : *Quand même il me faudrait, etc.* 5. Par les paroles *mais quand tu seras vieux, etc.* : le crucifiement est prédit à Pierre seul.

*Pais, c'est-à-dire gouverne ; c'est évident. Ceux qui gouvernent sont appelés pasteurs. Je suis le bon Pasteur. Mes brebis. Mes agneaux* a été dit deux fois, à cause des deux peuples ; *mes brebis* pour les pasteurs, ou,

*Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Pasce agnos meos. 2. Simon Joannis, diligis me ? Etiam, etc. Pasce agnos meos. 3. Simon Joannis, amas me ? Contristatus est Petrus quia dixit ei tertio : Amas me ? Et dixit et : Domine, tu omnia scis, tu scis quia amo te. Pasce oves meas. Per oves Apostolos intelligit. Amen, amen dico tibi : cum esses junior, cingebas te, et ambulabas, etc. ; cum autem senueris, etc.*<sup>2293</sup>

Soli Petro dicitur. 1. Ex nomine : *Simon Joannis*. 2. Ex comparatione facta intelligimus distinctionem : *plus iis ?* Tomas, Natanael, Jacobus et Joannes filii Zebedei. 3. Ex terna interrogatione, quae ex Cirillo<sup>2294</sup> et Augustino<sup>2295</sup> respondet « trinse negationi. » 4. *Contristatus est Petrus*, ex Chrysostomo<sup>2296</sup>, quia metuebat ne id accideret quod accidit cum dixit : *Etiamsi opportuerit, etc.*<sup>2297</sup> 5. Ex verbis *cum autem senueris, etc.* : crucifixio soli Petro praedicitur.

*Pasce*, id est, *rege* ; patet. Pastores vocamus rectores. Jo. 10<sup>2298</sup> : *Ego sum Pastor bonus*.

*Oves meas. Agnos meos* bis dictum est, ob duplicem [282] populum ; *oves meas* ob pastores, vel, ut Bern., l. 2 *de Consid.*<sup>2299</sup>, ob caeteros Apostolos. *Oves meas* ; ergo, quas non pavit Petrus, Christi non sunt. Jo. 10<sup>2300</sup> : *Cognosco oves meas, etc.*

*Objectiones* : Christus Pastorem se dicit, Jo. 10. Christus *Pastor* et *Dominus*<sup>2301</sup>, Petrus pastor ; Christus Pastor et pascua, Petrus pastor.

Petrus, ait Calv.<sup>2302</sup>, 1. Pet. 5<sup>2303</sup> : *Pascite gregem qui in vobis est* ; ergo transtulit auctoritatem. Unum est ; pascendi sub se et peculiare populi.

Luth., 1. *de potestate Papa*<sup>2304</sup> : Non praecipitur caeteris ut obediant Petro. Qui praecipit actionem, praecipit passionem.

Datur diligenti ; at non diligunt. Non tollitur non dilectione quod datur pro dilectione. David, 16 du premier [des Rois<sup>2305</sup>] : Deus intuitur cor, et le fait roy ex intuitu cordis ; et tamen, il peche.

Non pavit. Pavit per caeteros, ut dux occidit per subditos. [283]

---

comme dit saint Bernard, pour les autres Apôtres. *Mes brebis* ; donc, celles que Pierre n'a pas repues ne sont pas au Christ. *Je connais mes brebis, etc.*

*Objections* : Le Christ se dit Pasteur. Le Christ est *Pasteur* et *Seigneur*, Pierre, pasteur ; le Christ est Pasteur et pâturages, Pierre, pasteur.

Pierre, écrit Calvin, [dit] : *Paissez le troupeau qui vous a été confié* ; par conséquent il transmet l'autorité. C'est la même chose ; les peuples particuliers doivent aussi paître sous sa conduite.

Luther, liv. *de la puissance du Pape* : Il n'est pas commandé aux autres d'obéir à Pierre. Celui qui commande l'action commande la passion.

Le don est fait à celui qui aime ; mais on n'aime pas. Une chose donnée par amour n'est pas retirée lorsqu'on cesse d'aimer. David : Dieu regarde le cœur, et le fait roi après avoir considéré son cœur ; et cependant il pêche.

Pierre n'a pas repu [tout le troupeau par lui-même]. Il l'a repu par autrui, comme un général tue par ses soldats.

<sup>2293</sup> Joan., ult., 15-18.

<sup>2294</sup> Comm, in Joan., l. XII, sub finem.

<sup>2295</sup> Tract, CXXIII in Joan., c. XXIII, § 5.

<sup>2296</sup> Hom. LXXXVIII (al. LXXXVII) in Joan., § 1.

<sup>2297</sup> Matt., XXVI, 35.

<sup>2298</sup> Vers. 11, 14.

<sup>2299</sup> Cap. VIII.

<sup>2300</sup> Vers. 14.

<sup>2301</sup> Joan., XIII, 13 ; I Petri, V, 4.

<sup>2302</sup> Comm. in Epist. can., in locum, sub verbo *Presbyter*.

<sup>2303</sup> Vers. 2.

<sup>2304</sup> *Aliter* Resol. super Prop. XIII Lipsica.

<sup>2305</sup> Vers. 7.

## XXXV. Plan d'un sermon

1596<sup>2306</sup>

(INÉDIT)

### LA PAROLE DE DIEU

I Thess. 2<sup>2307</sup>; <sup>2308</sup> *Gratias agimus Deo sine intermissione, quoniam cum accepissetis a nobis verbum auditus Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed sicuti est vere, verbum Dei qui operatur in vobis qui credidistis. Es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono canitur ; et audiunt verba tua et non faciunt ea*<sup>2309</sup>. *Convertimini a viis vestris pessimis ; et quare moriemini domus Israel*<sup>2310</sup> ?

Psal. 67<sup>2311</sup>: *Dominus dabit verbum evangelizantibus, virtute multa.* Saint Augustin<sup>2312</sup> : « Fortasse virtutem hic dicit illam qua evangelizantes mirabilia [285] signa fecerunt. » 2 Thimot. 4<sup>2313</sup>: *Prædica verbum.* Eph 6<sup>2314</sup>: *Gladium spiritus, quod est verbum Dei.* 2 Cor 13<sup>2315</sup>: *An experimentum quæritis ejus qui loquitur in me Christus ?*

### Anoncee et exposee de vive voix

*Putasne intelligis quæ legis ?* Act. 8<sup>2316</sup>. Is. 53<sup>2317</sup>: *Sicut ovis ad occisionem ductus est. Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent de ore ejus ; quia angelus Domini exercituum est ;* Mal. 2<sup>2318</sup>. « Sola Scripturarum ars est, quam sibi passim omnes vendicant :

« Scribimus indocti doctique<sup>2319</sup>. »

*Qui vos audit me audit ;* Luc. 10<sup>2320</sup>. *Alios autem pastores et doctores, ad consummationem sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi, donec occurramus omnes in*

---

<sup>2306</sup> C'est d'après l'écriture que l'on a pu grouper comme ayant été prononcés en 1596, les Sermons XXXV-XL.

<sup>2307</sup> Vers. 13.

<sup>2308</sup> *Nous rendons sans cesse grâces à Dieu de ce qu'ayant reçu la parole de Dieu que vous avez ouïe de nous, vous l'avez repue non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu qui opère en vous qui avez cru. Vous êtes pour eux comme un air de musique qui se chante d'un ton suave et doux ; et ils entendent vos paroles et ne les pratiquent pas. Détournez-vous de vos voies très mauvaises ; et pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel ?*

*Le Seigneur donnera la parole à ceux qui annonceront la bonne nouvelle, avec une grande force.* Saint Augustin : « Il parle peut-être ici de cette force par laquelle ceux qui prêchèrent l'Évangile firent des prodiges. » *Annonce la parole. Le glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu. Est-ce que vous voulez éprouver le Christ qui parle en moi ?*

<sup>2309</sup> Ezech., XXXIII, 32.

<sup>2310</sup> Ibid., v. 11.

<sup>2311</sup> Vers. 12.

<sup>2312</sup> In hunc Ps., § 14.

<sup>2313</sup> Vers. 2.

<sup>2314</sup> Vers. 17.

<sup>2315</sup> Vers. 3.

<sup>2316</sup> Vers. 30.

<sup>2317</sup> Vers. 7 ; Act., VIII, 32.

<sup>2318</sup> Vers. 7.

<sup>2319</sup> S. Hieron., Ep. LIII, ad Paulin., § 7.

<sup>2320</sup> Vers. 16.

agnitionem fidei, in virum perfectum<sup>2321</sup>. Ergo fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei<sup>2322</sup> ; Ro. 10<sup>2323</sup>.

### *Par ceux qui en ont charge de Dieu*

*Quomodo prædicabunt nisi mittantur<sup>2324</sup> ? 2. Cor. 5<sup>2325</sup>: Legatione fungimur pro Christo, tanquam Deo [285] exhortante per nos. Pro patribus tuis ; Psal. 44<sup>2326</sup>. Nemo assumit sibi honorem, nisi qui vocatur a Deo sicut Aaron<sup>2327</sup> ; Heb. 5<sup>2328</sup>. Moyse consecra Aaron (Levit, 8<sup>2329</sup> et Ex. 28<sup>2330</sup>, qui estoit prestre ; Psal. 98<sup>2331</sup>. Ex. 28<sup>2332</sup>: Adjoins a toy ton frere Aaron, pour m'exercer l'estat sacerdotal.*

« Qui estis vos, aut unde venistis ? » Tert., *de Præscript.*<sup>2333</sup> *Si opera non fecissem quæ nemo ; Jo. 15<sup>2334</sup>.*

*Relictis omnibus secuti sunt eum<sup>2335</sup> 2336*. Antoyne, saint François. [286]

---

<sup>2321</sup> Ephes., IV, 11-13.

<sup>2322</sup> *Penses-tu comprendre ce que tu lis ? Il a été conduit à la boucherie comme une brebis. Les lèvres du prêtre garderont la science et c'est de sa bouche que l'on recherchera la loi ; parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées.*  
« La science des Ecritures est la seule dont, en tous lieux, chacun se fait fort :

« Indoctes, doctes, nous écrivons tous. »

*Qui vous écoute, m'écoute. D'autres encore, pasteurs et docteurs, afin qu'ils travaillent à la perfection des saints, à l'œuvre du ministère, à l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à la connaissance de la foi, à l'état d'homme parfait. Donc, la foi vient par l'ouïe, et l'ouïe par la parole de Dieu.*

<sup>2323</sup> Vers. 17.

<sup>2324</sup> Rom., X, 15.

<sup>2325</sup> Vers. 20.

<sup>2326</sup> Vers. 17.

<sup>2327</sup> *Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont pas envoyés ? Nous faisons les fonctions d'ambassadeurs pour le Christ, comme si Dieu exhortait par notre bouche. Pour vos pères. Nul n'assume de lui-même cet honneur, sinon celui qui est appelé de Dieu comme Aaron.*

<sup>2328</sup> Vers. 4.

<sup>2329</sup> Vers. 12.

<sup>2330</sup> Vers. 41.

<sup>2331</sup> Vers. 6.

<sup>2332</sup> Vers. 1.

<sup>2333</sup> Cap. XXXVII.

<sup>2334</sup> Vers. 24.

<sup>2335</sup> Lucæ, V, 11.

<sup>2336</sup> « Qui êtes-vous, et d'où êtes-vous venus ? »... *Si je n'avais pas fait des œuvres que nul autre, etc. Ils quittèrent tout et le suivirent.*

## XXXVI. Notes pour un sermon sur la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie

13 avril 1596<sup>2337</sup>

(INÉDITES)

*Calix befiedictionis eut benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est ? et panis quem frangimus, nonne participatio corporis Christi est ?* 1. Cor. 10<sup>2338</sup>. Non dicit nos fide participare, cum panis nihil sit ex se, sed dicit panem id esse.

Huic quæstioni ex aduerso respondent Ubiquiditæ et Calvinitæ ; unus enim *esurit, alius autem ebrius est*<sup>2339</sup>. Ecclesia autem, ut Christus, *per medium illorum ibat*<sup>2340</sup>. Illius ratio una est, quia Christus ita dixit.

Ubiquiditæ similes sunt rebelli populo Israel, qui dicebat : *Anima nostra arida est, nihil aliud respiciunt oculi nostri nisi man ;* Nu. 11<sup>2341</sup>. Ita isti nihil aliud sibi videre videntur nisi Christum. Ebrii sunt, atque adeo omnia sibi videntur in magno numero. Calvinitæ. Michol, 1. Reg. 19<sup>2342</sup>, erat illudens omnibus : [287] *Quare, inquit Saul, illusisti mihi ?* Similes arboribus quæ vicinæ sunt Mari Mortuo, quæ poma proferant quæ ubi tangas pereunt.

At Catholici omnino Christum præsentem ; non ubique, ut homo, sed in Sacramento hic, et in Cælo, et sicubi esse velit. Et in Sacramento quidem re vera, sed modo spiritali. Sic crastina die egredietur sepulchrum re vera, sed invisibiliter ; ut e contra Angelus erit *in albis* et visibiliter<sup>2343</sup>. Mira mutatio : spiritus videbitur, corpus non videbitur. Sic die lunæ, videbitis Christum peregrinum, per totum iter non cognitum<sup>2344</sup>.

Ergo caro est in Eucharistia ; sed non sola, sed cum sanguine, cum anima viva et vivifica<sup>2345</sup>, et cum Divinitate. O quale «

*Le calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas la communication du sang du Christ ? et le pain que nous rompons, n'est-il pas la participation au corps du Christ ?* Saint Paul ne parle pas de participation par la foi, car en soi le pain n'est rien, mais il dit que *le pain est la participation*.

A cette question les Ubiquitaires et les Calvinistes répondent d'une manière opposée ; car l'un *a faim, et l'autre est ivre*. Mais, comme Jésus-Christ, l'Eglise passe *au milieu d'eux*. Elle donne une seule raison : Jésus-Christ l'a dit.

Les Ubiquitaires ressemblent au peuple d'Israël révolté qui disait : *Notre âme est languissante, nos yeux ne voient plus que la manne*. De même, les Ubiquitaires semblent ne plus voir autre chose que le Christ. Ils sont ivres, aussi leurs yeux multiplient-ils tous les objets. Les Calvinistes. Michol se [287] moquait de tout : *Pourquoi, lui dit Saül, te moques-tu de moi ?* Semblables à ces arbres qui avoisinent la mer Morte, dont les fruits tombent en poussière au simple toucher.

Pour les Catholiques, le Christ comme homme est réellement présent, non pas partout, mais dans son Sacrement, dans le Ciel et où il lui plaît. Et d'abord, il est réellement présent dans l'Eucharistie, mais d'une manière spirituelle. Ainsi, il sortira demain du sépulcre, réellement, mais d'une manière invisible ; comme l'Ange, au contraire, sera vêtu *de blanc* visiblement. Merveilleux échange ! On verra un esprit, on ne pourra voir un corps. De même, lundi, vous verrez le Christ pèlerin, faire tout un voyage sans être connu.

<sup>2337</sup> On voit par les mots : « Sic crastina die egredietur sepulchrum » que ce sermon a été prêché le Samedi-Saint.

<sup>2338</sup> Vers. 16.

<sup>2339</sup> I Cor., XI, 21.

<sup>2340</sup> Lucæ, IV, 30.

<sup>2341</sup> Vers. 6.

<sup>2342</sup> Vers. 17.

<sup>2343</sup> Marc., ult., 5 ; Joan., XX, 12.

<sup>2344</sup> Lucæ, ult., 13-31.

<sup>2345</sup> Joan., VI, 48, 51, 64.

convivium, in quo Christus sumitur<sup>2346</sup>. »

Dixit Deus Evae et Adamo : *Non comedas*<sup>2347</sup> ; diabolus dicit : Comede. Hic, Deus dicit : Comede<sup>2348</sup> ; dicit diabolus : Ne comedas.

Commendatur porro hoc Sacramento fides, spes, charitas ; et omnia Sacramenta.

*Caro non prodest quicquam*<sup>2349</sup>, non sane ; ita nec ferrum adurit, sed candens adurit. [288]

Le corps de Jésus-Christ est donc dans l'Eucharistie, et non seulement son corps, mais encore son sang, son âme vivante et vivifiante et sa divinité. Oh quel « festin, dans lequel on reçoit Jésus-Christ ! »

Dieu dit à Eve et à Adam : *Tu ne mangeras pas* ; le démon dit : Mange. Ici, Dieu dit : Mange ; le démon dit : Garde-toi de manger.

De plus, la foi, l'espérance, la charité et tous les Sacrements sont glorifiés par l'Eucharistie.

*La chair ne sert de rien*, c'est vrai ; le fer non plus ne brûle pas, néanmoins quand il est incandescent, il brûle. [288]

---

<sup>2346</sup> Ant. ad Magnificat II Vesp. festi Corp. Christi.

<sup>2347</sup> Gen., II, 17.

<sup>2348</sup> Matt., XXVI, 26.

<sup>2349</sup> Joan., VI, 64.



## XXXVII. Sermon pour la fête du Saint-Sacrement

13 juin 1596 <sup>2350</sup>

(INÉDIT)

.....  
.....  
3°. Expeto sententiam clare proponi ; mos enim diaboli est uti ambagibus. Belle Rupertus, 1. 3. *De Trinit.*<sup>2351</sup>, c. 7 et 8 : « Derisor est serpens et dubia respondet, ut cum Dei veritas impleta fuerit nihilominus ipse veracem se esse confirmet. » *Nequaquam moriemini*<sup>2352</sup>, vel ad subitam mortem, vel ad necessariam refertur. *Aperientur oculi vestri*<sup>2353</sup>, vel ad rerum omnium cognitionem, vel ad dedecus et pudorem. *Eritis sicut dii*, scilicet, vel boni vel mali. *Scientes bonum et malum*, scilicet, aut per notitiam aut per experientiam. *Qui autem* [289] *sophistice loquitur, odibilis est Deo*<sup>2354</sup>. Addit Rupertus<sup>2355</sup> notabile dictum : « Voluit dæmon similis esse Deo, » id ei non successit ; « nunc vult Deum sibi similem fieri, id est, mendacem. » Sic hæretici volunt tantum nosse quantum Deus : id non succedit ; volunt Deum non plura posse quam norint.

Porro adversarii sophisticè omnino et semper loquuntur de hoc misterio. Est præsens per fidem, per figuram, etc. : et cum urgeas præsentem esse, illorum opinione non præsentem esse comperies. Nos candide corpus Dominicum ipsissimum quod fuit in ara Crucis, in hoc Sacramento esse profitemur. De modo nunc non ago.

Hoc ergo ego probo : 1°. disertis Scripturæ verbis : *Hoc est corpus meum quod pro vobis traditur*<sup>2356</sup>. *Caro mea vere est cibus. Qui manducat me, ipse vivet propter*<sup>2357</sup>. Quibus omnibus

3. Je réclame [de nos adversaires] un exposé net de leur opinion ; c'est la coutume du démon de se servir d'ambages. Rupert dit très bien (liv. III *de la Trinité*, chap. VII et VIII) : « Le serpent est moqueur : ses réponses sont vagues, ce qui lui permet de soutenir qu'il a dit vrai alors même que la parole de Dieu s'est accomplie. » *Vous ne mourrez point*, peut se rapporter ou à la mort subite ou à la mort inévitable. *Vos yeux seront ouverts*, c'est-à-dire : vous connaîtrez toutes choses, ou simplement votre honte et la pudeur. *Vous serez comme des dieux*, ou bons ou mauvais. *Sachant le bien et le mal*, par science infuse ou par expérience. Or, Dieu *hait celui qui parle d'une manière* [289] *sophistique*. Rupert ajoute ces remarquables paroles : « Le démon a voulu être semblable à Dieu, » il n'y a pas réussi ; « maintenant, il veut rendre Dieu semblable à lui, c'est-à-dire menteur. » Ainsi les hérétiques veulent en savoir autant que Dieu : ils n'y réussissent pas, et ils prétendent que la puissance divine ne saurait dépasser leur intelligence.

Or, c'est toujours par de purs sophismes que nos adversaires traitent de ce mystère. Il est présent par la foi, en figure, etc. : et pendant que vous insistez sur sa présence, vous vous apercevez qu'ils nient positivement cette présence. Quant à nous, voici notre foi sans détour : l'Eucharistie contient le corps du Seigneur, le même absolument qui reposa sur l'autel de la Croix. De quelle manière il y réside, je n'en dis rien maintenant.

Je prouve donc ainsi cette vérité : 1. par les paroles expresses de l'Écriture : *Ceci est mon corps qui est livré pour vous. Ma chair est vraiment nourriture. Celui qui me mange vit lui-*

<sup>2350</sup> L'Autographe de ce sermon et des deux suivants forme un cahier qui, dans son entier, se composait probablement de six feuillets, dont le premier et le dernier ont malheureusement été distraits ; c'est ce qui explique que nous ne puissions donner la fin du troisième sermon ni le commencement du premier. Mais quoique nous n'ayons pas le titre de celui-ci, sa teneur prouve qu'il a été prêché le jour de la fête du Saint-Sacrement.

<sup>2351</sup> *Aliter* De Trin. et Oper. ejus, *Comment. in Genes.*

<sup>2352</sup> Gen., III, 4.

<sup>2353</sup> Ibid., v. 5.

<sup>2354</sup> Eccli., XXXVII, 23.

<sup>2355</sup> De Trin. (ut sup.), c. VI.

<sup>2356</sup> Lucæ, XXII, 19 ; I Cor., XI, 24 ; juxta Græc.

<sup>2357</sup> Joan., VI, 56, 58.

affirmationibus sensum alium affingere nemo debet, nisi contrariis Scripturæ locis urgeatur. At nullibi negari inveniunt. Nam illud *Caro non prodest quicquam*<sup>2358</sup> nihil urget, ut neque hæc, *Caro et sanguis regnum Dei non possidebunt*<sup>2359</sup>. Hæc autem, *Spiritus est qui vivificat, verba quæ ego* [290] *loquor*<sup>2360</sup>, etc., non repugnant ; nam non sunt contradictoria nec contraria. Et si contraria essent, non sequeretur unam propositionem aliam destruere ; nam intelligi posset utraque realiter secundum diversas partes. Sed *spiritus*, spirituale, *vita*, vitale, Sacramentum, sacramentale realitati corporum non repugnant, imo cohærent : ex quo *vita erat lux hominum*, et *spiritus, qui est Deus Verbum, caro factum est*<sup>2361</sup>. Mirum ergo homines qui Scripturas semper urgent, errare, *nescientes Scripturas neque virtutem Dei*<sup>2362</sup>.

Confirmatur hic sensus noster [1°], quia a quatuor Evangelistis ita explicatur, nihil addito quo aliter intelligere compellamur ; et tamen id soient : *Solvite templum hoc ; hoc autem dicebat de templo corporis sui ; Jo. 2*<sup>2363</sup>. *Si exaltatus fuero a terra ; significans qua morte esset moriturus ; Jo. 12*<sup>2364</sup>. *Mat. 16*<sup>2365</sup> : *Cavete a fermento Phariseorum, quod est hipochrisis. Jo. 15*<sup>2366</sup> : *Ego sum vitis vera ; sicut palmes, etc. Col. 1*<sup>2367</sup> : *Adimpleo quæ desunt passionum Christi pro corpore ejus, quod est Ecclesia : quod est Ecclesia determinat hic ; non aliter determinat quam quod pro vobis datur*<sup>2368</sup>. [291]

Confirmatur 2°, quia ter Christus hac de re locutus legitur : promittendo disertis verbis (sed ea verba expendemus die Dominico) ; dando in ultima Cæna ; catechizando Paulum : *Novissime autem et mihi tanquam abortivo*<sup>2369</sup> ; non tamen id

*même par [moi]*. Nul ne peut s'écarter du sens propre de toutes ces affirmations, à moins que l'Écriture ne l'y force par des textes contraires. Mais on n'en trouvera aucun qui infirme ceux-ci. Ce passage : *La chair ne sert de rien*, ne prouve rien, pas plus que cet autre : *Ni la chair, ni le sang ne posséderont le royaume de Dieu*. Quant à ces mots : *C'est l'esprit qui vivifie, les paroles que je dis, etc.*, ils ne répugnent pas au [290] sens des textes cités, car ils ne leur sont ni contradictoires ni contraires. Leur fussent-ils même contraires, il ne s'en suivrait pas qu'une proposition détruisît l'autre, car chacune d'elles pourrait être comprise littéralement, à des points de vue divers. Ainsi les mots : *esprit*, spirituel, *vie*, vital, Sacrement, sacramentel, ne nient point la réalité des corps, ils la supposent au contraire. Ainsi : *La vie était la lumière des hommes*, et cet *esprit, qui est Dieu le Verbe, s'est fait chair*. Il est étrange de voir des hommes qui en appellent constamment aux Écritures se tromper parce qu'ils ne connaissent ni *les Écritures ni la puissance de Dieu*.

Notre interprétation est confirmée : [1.] par le fait que les quatre Évangélistes exposent ce dogme de la même manière, sans rien ajouter qui nous oblige à le comprendre autrement, ce qu'ils ne manquent pas de faire lorsqu'il y a lieu : *Détruisez ce temple ; mais il disait cela du temple de son corps. Si je suis élevé de terre ; pour marquer de quelle mort il devait mourir. Gardez-vous du levain des Pharisiens, qui est l'hypocrisie. Je suis la vraie vigne ; comme le sarment, etc. J'accomplis ce qui manque aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Église ; qui est l'Église est une incidente déterminative employée dans un sens identique à : qui est donné pour vous.* [291]

2. Par le fait que Jésus-Christ a parlé trois fois de ce Sacrement : quand il l'a promis en termes précis (nous exposerons ces paroles Dimanche) ; quand il l'a donné à la dernière Cène

<sup>2358</sup> Ibid., v. 64.

<sup>2359</sup> I Cor., XV, 50.

<sup>2360</sup> Joan., VI, 64.

<sup>2361</sup> Ibid., I, 4, 14, IV, 24.

<sup>2362</sup> Matt., XXII, 29.

<sup>2363</sup> Vers. 19, 21.

<sup>2364</sup> Vers. 32, 33.

<sup>2365</sup> Vers. 11 ; Lucæ, XII, 1.

<sup>2366</sup> Vers. 1, 4.

<sup>2367</sup> Vers. 24.

<sup>2368</sup> Lucæ, XXII, 19.

<sup>2369</sup> I Cor., XV, 8.

temporis eum Dominus docuit, sed cum raptus est usque ad tertium cœlum<sup>2370</sup>. Unde et emphatica est illa propositio Pauli : *Ego enim accepi a Domino*<sup>2371</sup>.

Confirmatur 3<sup>o</sup>, quia ita semper creditur Ecclesia, quod ex Concilio Niceno patet<sup>2372</sup>, ex commotione Ecclesiæ contra Berengar., et ex confessione adversariorum.

Confirmatur 4<sup>o</sup>, quia magnificat potentiam, sapientiam et bonitatem Christi, et nos beatiore efficit.

Sed multa melius videbitis ex verbis contextus et ex argumentis ex ipsis de promptis.

Solet Christus pedetentim ire. In Virgine præmittit exemplum *sterilis*, quo ostendat non esse *impossibile apud Deum omne verbum*<sup>2373</sup> ; ut peccatorum remissionem se facere posse ostendat, solvit morbos corporales<sup>2374</sup> ; sic de cæteris. Volebat Eucharistiæ fidem prædicare : præmittit miraculum multiplicationis panum<sup>2375</sup> ; postea urget fidem : *Amen, amen dico vobis, qui credit in [292] me habet vitam æternam ; ego sum partis vitæ*<sup>2376</sup>. Rem difficilem propositurus, prius facto, deinde exhortatione, fidem eorum sibi conciliare vult. Quo facto, optimum sermonem instituit, ex quo hæc sumo argumenta :

Primum. Ex comparatione quam facit inter manna et carnem suam : *Patres vestri manducaverunt manna in deserto, et mortui sunt ; hic est panis de cælo descendens, ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur*<sup>2377</sup>. Quis est hic panis ? *Ego sum panis vivus, qui de cælo descendi. Si quis*<sup>2378</sup>, etc. Sed, quis hic panis ? *Panis quem ego dabo, caro mea est*<sup>2379</sup>, etc. Bis hanc comparationem repetit.

In hac autem comparatione ostendit diversitatem in similitudine. Similitudo, quod utrumque cibus erat. Dissimilitudo :

; quand il en a instruit Paul : *En dernier lieu, il m'a parlé à moi, qui ne suis qu'un avorton ; ce ne fut pourtant pas alors que le Seigneur l'instruisit, ce fut lors de son ravissement au troisième ciel. De là vient ce ton solennel de Paul : Car j'ai reçu moi-même du Seigneur.*

3. Par le fait que l'Eglise l'a toujours cru ainsi, comme le prouvent le Concile de Nicée, le soulèvement de l'Eglise contre Bérenger et l'aveu même des adversaires.

4. Par le fait que cette interprétation exalte la puissance, la sagesse, la bonté de Jésus-Christ, et augmente notre bonheur.

Mais les paroles mêmes du texte et les arguments que nous en tirerons vous feront mieux saisir beaucoup de points.

Jésus-Christ marche habituellement pas à pas, Pour montrer à la Vierge que *rien n'est impossible à Dieu*, il lui donne l'exemple de la femme *stérile* ; pour prouver son pouvoir de remettre les péchés, il guérit les maladies du corps ; et ainsi des autres. Il voulait prêcher la foi à l'Eucharistie ; il commence par multiplier miraculeusement les pains. Il réveille ensuite la foi : *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie [292] éternelle ; je suis le pain de vie*. Il va leur proposer une vérité difficile à accepter, il veut se concilier leur foi d'abord par un miracle, ensuite par une exhortation. Cela fait, il aborde cet admirable discours, dont je tirerai les preuves suivantes :

Premièrement. De la comparaison qu'il établit entre la manne et sa chair : *Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts ; voici le pain qui descend du ciel, afin que si quelqu'un en mange il ne meure point*. Quel est ce pain ? *Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un*, etc. Mais quel est ce pain ? *Le pain que je donnerai c'est ma chair*, etc. Deux fois il revient à cette comparaison.

Or, dans cette comparaison, il part d'une similitude pour montrer la différence. Similitude : la manne et l'Eucharistie sont une nourriture.

<sup>2370</sup> II Cor., XII, 2, 4.

<sup>2371</sup> I Cor., XI, 23.

<sup>2372</sup> Can. XVIII.

<sup>2373</sup> Lucæ, I, 36, 37.

<sup>2374</sup> Matt., IX, 6.

<sup>2375</sup> Joan., VI, 9-13.

<sup>2376</sup> Joan., VI, 47, 48.

<sup>2377</sup> Vers. 49, 50, 59.

<sup>2378</sup> Vers. 51, 52.

<sup>2379</sup> Vers. 52.

1°. Quia *Hic panis est de cælo descendens*<sup>2380</sup> ; non autem *Moises dedit vobis panem de cælo verum*<sup>2381</sup> : panem cæli dedit eis, sed non *de cælo verum*, apparet tantum de cælo ; hic *de cælo verum*. 2°. *Manna cibus mortuus, non vitalis* ; unde et moriebantur ; hic vitalis, vivus.

Porro, si manna consideretur ut apparet, multo excellentior erit Sacramento Eucharistiæ nisi in Eucharistia [293] sit corpus Domini. In Eucharistia enim duo sunt : forma, et quod sub forma. Forma longe inferior ; substantia nihilo major, nisi sit verum corpus Christi. Nam corpus Christi in figura et fide, et quoad effectum, sumebant antiqui, quantum satis erat ad vitam æternam comparandam : *Omnes eandem escam spiritalem manducabant, etc. ; bibebant autem de consequente, etc.*<sup>2382</sup>

2°. Ex alia comparatione : *Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem, et qui manducat me, et ipse vivet propter*<sup>2383</sup>. *Ego vivo propter Patrem* quia ejus substantiam habeo ; ergo, eodem modo, etc. Comparatio est inter misterium Trinitatis, et Incarnationis et Eucharistiæ.

3°. Ex jurejurando : *Amen, amen dico vobis*<sup>2384</sup>. *Omnis controversiæ finis est juramentum* ; Heb. 6<sup>2385</sup>. Idem Deus qui juravit Abrahæ, David, etc. Porro, clara esse debent verba jurantis, et ad mentem ejus qui interrogat, si jus habet interrogandi ; jus autem habebant interrogandi discipuli. *Murmurabant Judæi, etc.*<sup>2386</sup> ; non aliter scandalum tollit quam jurejurando.

4°. *Caro mea vere est cibus, et sanguis meus vere*<sup>2387</sup> [294] *est potus*<sup>2388</sup>. *Surrexit Dominus vere*<sup>2389</sup>. *Hic est vere propheta*<sup>2390</sup>. *Vere hic homo Filius Dei*

Différence : 1. *Ce pain dont je parle descend du ciel*. Quant à *Moïse*, il ne vous a pas donné le vrai pain du ciel : c'était un pain céleste, mais non le vrai pain du ciel ; il semblait venir du ciel, celui-ci seul vient vraiment *du ciel*. 2. La manne était une nourriture sans vie, elle ne la donnait donc pas ; aussi mouraient-ils ; cette nourriture-ci est *vivante* et donne la vie.

Ensuite, à considérer la manne selon les apparences, elle serait bien [293] supérieure au Sacrement de l'Eucharistie, si celui-ci ne contenait pas le corps du Seigneur. L'Eucharistie en effet renferme deux éléments : la forme et ce qu'elle voile. Or la forme est bien inférieure ; quant à la substance, elle n'est en rien supérieure si elle n'est pas le vrai corps de Jésus-Christ ; car le corps du Christ en figure, par la foi et dans ses effets, les anciens le recevaient autant qu'il était nécessaire pour obtenir la vie éternelle : *Tous mangeaient la même nourriture spirituelle, etc. Or, ils buvaient l'eau [de la pierre] qui les suivait, etc.*

2. D'une autre comparaison : *Comme le Père qui m'a envoyé vit et que je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra lui-même par moi. Je vis par mon Père*, parce que j'ai sa substance ; donc, de la même manière, etc. C'est une comparaison entre les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de l'Eucharistie.

3. Du serment : *En vérité, en vérité, je vous le dis. Le serment est la conclusion de toute la discussion*. C'est le même Dieu qui fit serment à Abraham, à David, etc. Or, les paroles que l'on confirme par un serment doivent être claires et conformes au sens qu'y attachent ceux qui interrogent, s'ils ont le droit d'interroger ; et les disciples avaient ce droit. *Les Juifs murmuraient, etc.* ; pour lever tout scandale, Jésus ne fait autre chose que de prononcer un serment.

4. *Ma chair est vraiment nourriture et*

<sup>2380</sup> Vers. 50, 59.

<sup>2381</sup> Vers. 32.

<sup>2382</sup> I Cor., X, 3, 4.

<sup>2383</sup> Joan., VI, 58.

<sup>2384</sup> Vers. 47.

<sup>2385</sup> Vers. 16.

<sup>2386</sup> Joan., VI, 41.

<sup>2387</sup> Tob. 12. [v. 19] : *Videbar vobiscum manducare.*

<sup>2388</sup> Joan., VI, 56.

<sup>2389</sup> Lucæ, ult., 34.

<sup>2390</sup> Joan., VI, 14.

erat<sup>2391</sup>. Vere languores nostros<sup>2392</sup>. Quare risit Sara, dicens : Num vere paritura sum anus ? Gen. 18<sup>2393</sup>. Vere autem non esset cibus, et cætera.

Hæc omnia argumenta, si jungas simul, quadratam turrin inexpugnabilem efficiunt.

Sed objiciunt : *Spiritus*, etc.<sup>2394</sup> Huic objectioni ut respondeamus, breviter declarandus modus quo Christus est in Eucharistia et sumitur. Scio me jam alias dixisse<sup>2395</sup> ; nunc tamen quae dixi brevius dicam, et alia addam scitu digna.

Tripliciter corpus unum esse in aliquo loco potest : [1°.] spiritualiter, ut Is. 29<sup>2396</sup> ; Cant.<sup>2397</sup> : *Dilectus meus inter ubera mea commorabitur* ; et id per actionem intellectus et memoriam ; nam amor facit extasim et egreditur, fertur ; anima magis est ubi amat<sup>2398</sup>, etc. ; et hoc modo Christus adest omnibus credentibus, ubicumque credant et quicquid comedant. 2°. Realiter tantum et carnaliter ; ita Jonas in ventre ceti. 3°. Realiter spiritualiter ; sic Christus sæpe.

Ecclesia semper medium iter tenet in iis misteriis. [295] Vide supra ex Sanctesio<sup>2399</sup>. Sanctesius<sup>2400</sup>, Repetit. 2. c. 10 : Sabellius etiam personaliter unum in Trinitate ; Arius, consensione ; Ecclesia, media via. In Incarnatione, Verbum in carnem verum quidam existimantur ; contra quos Athanasius<sup>2401</sup> : « Non confusione substantiæ, sed unitate personæ. » Alii non nisi similitudine, ut Valentiniani. In Resurrectione, Sadducæi intelligebant carnaliter, et irridebant<sup>2402</sup> ; Marcionitæ nimis spiritualiter, etc.

mon sang est vraiment breuvage.<sup>2404</sup> [294] Le Seigneur est vraiment ressuscité. Celui-ci est vraiment prophète. Cet homme était vraiment le Fils de Dieu. Il a vraiment [porté] nos langueurs. Pourquoi Sara a-t-elle ri, disant : Enfanterais-je vraiment malgré ma vieillesse ? Et ce ne serait pas vraiment nourriture, etc.

Tous ces arguments réunis formeront une tour carrée inexpugnable.

Mais on objecte : *L'esprit*, etc. Pour répondre à cette objection nous devons, en peu de mots, déclarer de quelle manière le Christ est présent dans l'Eucharistie et se donne à nous. J'en ai parlé ailleurs, je le sais ; je résumerai cependant ici ce que j'ai dit, et j'y ajouterai quelques points dignes d'être connus.

<sup>2405</sup>Un corps peut se trouver en un lieu de trois manières : [1.] spirituellement, comme on lit en Isaïe, chap. XXIX ; Cant. : *Mon bien-aimé demeurera entre mes mamelles.* <sup>2406</sup>Cette présence est produite par l'action de l'intellect et de la mémoire ; car l'amour fait l'extase, il sort de soi-même, il est transporté : l'âme est plutôt où elle aime, etc. Et c'est le mode de présence de Jésus-Christ chez tous les croyants, en quelque lieu qu'ils croient, quelle que soit leur nourriture. 2. Par sa présence seulement réelle et corporelle, comme Jonas dans le ventre de la baleine. 3. Par sa présence à la fois réelle et spirituelle, comme le Christ souvent.

L'Eglise, dans ces mystères, tient toujours le milieu. Voyez plus haut la [295] citation de Claude de Saintes. De Saintes, Répétition II, chap. X. : Sabellius soutenait l'unité de personne dans la Trinité ; Arius, qu'il n'y avait d'unité que par l'accord mutuel des trois Personnes. L'Eglise a gardé le milieu. Dans l'Incarnation, quelques-

<sup>2391</sup> Marc., XV, 39.

<sup>2392</sup> Is., LIII, 4.

<sup>2393</sup> Vers. 13.

<sup>2394</sup> Joan., VI, 64.

<sup>2395</sup> Vide supra, pp, 223-225.

<sup>2396</sup> Vers. 13.

<sup>2397</sup> Cap. I, 12. *Calvinitæ suam cænam habent similem pomis Maris Mortui Asphaltitis.*

<sup>2398</sup> S. Bern., De Præc. et Dispens., c. XX. *Videntur volare, ut papiliones ; si comprimantur, remanent vermiculi.*

<sup>2399</sup> Ce renvoi, placé à la quatrième page de l'Autographe, se rapporte peut-être à un passage inséré dans le feuillet qui n'a pas été recouvert. Peut-être aussi serait-ce une allusion à la citation de Claude de Saintes qui suit, car cette citation figure au commencement de la page faisant face à celle au bas de laquelle est écrit le renvoi.

<sup>2400</sup> De rebus Eucharistiæ controversis Repetit, seu Libri decem.

<sup>2401</sup> In Symbolo.

<sup>2402</sup> Matt., XXII, 23.

<sup>2404</sup> Tob., XII : *Je semblait manger avec vous.*

<sup>2405</sup> La cène des Calvinistes ressemble aux fruits de la mer Morte Asphaltite.

<sup>2406</sup> Les Calvinistes semblent voler comme des papillons ; si vous les serrez, il ne vous reste que de petits vers.

Hinc modus.

*Veritatem dico in Christo Jesu, non mentior, testimonium mihi perhibente conscientia mea in Spiritu Sancto, quoniam tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo. Optabam enim, etc., pro fratribus meis, qui sunt cognati secundum carnem ; qui sunt Israelitæ, quorum adoptio est filiorum, et gloria, [et] testamentum<sup>2403</sup>.*  
[296]

uns prétendaient que le Verbe s'était changé en chair ; Athanase les condamna par ces mots : « [Le Christ] est un, non par une confusion de substances, mais par une unité de personne. » D'autres, comme les Valentiniens, soutenaient que le Verbe n'avait pris que l'apparence de notre chair. Quant à la Résurrection, les Sadducéens ne l'entendaient que d'une manière charnelle, et s'en moquaient. Les Marcionites la concevaient d'une façon trop spirituelle.

De là, une mesure [est nécessaire].

*Je dis la vérité dans le Christ Jésus, je ne mens point, ma conscience me rendant ce témoignage dans l'Esprit-Saint, que je ressens une grande tristesse et une continuelle douleur dans mon cœur. Car je désirais, etc., pour mes frères qui sont mes proches selon la chair ; qui sont les Israélites, auxquels appartient l'adoption des enfants, et la gloire, [et] l'alliance.*  
[296]

---

<sup>2403</sup> Rom., IX, 1-4.

# XXXVIII. Sommaire d'un sermon pour le Dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement

16 juin 1596

(INÉDIT)

## DOMINICA INFRA OCTAVAM

Exordium sumetur ex Evangelio<sup>2407</sup>. Invitantur ad Cœnam Christianam, *quia parata sunt omnia*, et quia cibus exquisitus. Ego sum unus ex servis quibus invitandi onus commissum, etc.

Non possumus in Eucharistiæ Sacramento quicquam scire, nisi ex verbo Dei. Nulla difficultate absterreri debemus a sententia Domini ; neque ambages quærendæ sunt. Quæstio nostra erat, utrum in Eucharistia sit verum ac naturale corpus Christi, vera et reali præsentia. Respondimus esse ; quia Christus id expresse dicit, nullamque affirmationi negationem opponere queunt adversarii. [297] Porro dixeramus<sup>2408</sup> tripliciter Christum de suo Sacramento locutum : promissione, exhibitione, catechismo. Videamus de promissione.

[1<sup>o</sup>.] Memini Isaac cum esset in Gerare regno Abimelech, inter Philistæos. Eo in loco habitaverat Abraham, puteosque fecerat, quibus dum uti vult Isaac, Philistini eos opplent terra ; Gen. 26<sup>2409</sup>. Christus puteos doctrinæ nobis fodit. in Scriptura, sed eos terrenis sensibus opplent Philistiim. *Usquequo peccatores, Domine, usquequo peccatores gloriabuntur*<sup>2410</sup> ? Desertissimis verbis Christus promiserat, Jo. 6<sup>2411</sup>, se in Eucharistia carnem suam dandum. Inimici nostri replent terra ; et quia capere nequeunt, dicunt hic non agi de Eucharistia, sed de manducatione per fidem.

<sup>2412</sup>Quos tribus obiter convinco rationibus. [1<sup>o</sup>.] Nonne in Eucharistia peculiari quodam modo manducatur corpus Christi, caro

## DIMANCHE DANS L'OCTAVE

Tirer l'exorde de l'Evangile. On est invité à la Cène chrétienne *parce que tout est prêt* et que la nourriture est exquise. Je suis un des serviteurs auxquels a été confiée la charge d'inviter, etc.

Nous ne pouvons rien apprendre au sujet du Sacrement de l'Eucharistie, si ce n'est de la parole de Dieu. Aucune difficulté ne doit nous faire repousser l'oracle du Seigneur ; ne recherchons aucune ambiguïté. Notre question était : l'Eucharistie contient-elle le corps vrai, naturel de Jésus-Christ, vraiment et réellement présent ? Nous avons répondu : oui, parce que Jésus-Christ l'a dit expressément, et que nos adversaires ne peuvent rien opposer à notre [297] affirmation. De plus, nous avons dit que le Christ avait parlé trois fois de son Sacrement : lorsqu'il le promit, lorsqu'il l'institua, lorsqu'il en instruisit saint Paul. Voyons la promesse.

[1.] Je me rappelle Isaac, quand il était à Gérare, dans le royaume d'Abimélech, parmi les Philistins. Abraham avait habité ce lieu et y avait creusé des puits. Isaac voulut s'en servir, mais les Philistins les remplirent de terre. Jésus-Christ nous a creusé des puits de doctrine dans l'Ecriture, mais les Philistins les remplissent de leurs interprétations terre-à-terre. *Jusqu'à quand, Seigneur, jusqu'à quand les pécheurs se glorifieront-ils ?* En termes très précis, le Christ avait promis qu'il donnerait sa chair dans l'Eucharistie. Nos ennemis remplissent [ce puits] de terre ; et parce qu'ils ne peuvent y puiser, ils disent qu'il ne s'agit pas ici de l'Eucharistie, mais de la manducation par la foi.

<sup>2407</sup> Lucæ, XIV, 16-24.

<sup>2408</sup> Vide p. 292.

<sup>2409</sup> Vers. 15.

<sup>2410</sup> Ps. XCIII, 3.

<sup>2411</sup> Vers. 52.

<sup>2412</sup> *Ubinam Christum manducamus ut panem ? etc.*

Christi ? Omnes dicunt. Qua ergo melius de re intelligi possunt verba Jo. 6 ? Dicant mihi. Si Christus promittere voluisset esum carnis in Eucharistia, quomodo appellasset, quomodo dixisset ? Non aliter sane. Bona ergo fide.<sup>2413</sup> 2°. Si hic non agitur de manducatione Sacramentali, male Christus de fide ; nam nec ejus caro [298] nec sanguis illis qui eum videbant erat non cognita.<sup>2414</sup> [3°.] Alius et alius. *Insiliet in te Spiritus Domini, et mutaberis in virum alium ; 1. Reg. 10*<sup>2415</sup>. Rex Gallorum non ulciscitur injurias illatas Duci Aurelianensi. Ergo prima dubitatio ex rei difficultate, alia ex modi perversa cogitatione. Cogitabant carnaliter. Ferrum candens, ferrum motum, non bombix. Anima neque flet, neque net, tamen anima, etc. *Spiritus est qui vivificat*<sup>2416</sup>, sed non vivificat nisi carne. Mirum ex omnibus interpretationibus plenam blasphemiam invenerunt. Confirmatur expositio dum dicit : *Sed sunt ex vobis qui non credunt*<sup>2417</sup> ; nimirum carnem hanc plenam spiritu.

2°. Objiciunt vocari panem, et maxime a Paulo<sup>2418</sup>, etc. Respondeo : [1°.] Paulum appellare panem quia ita Christus appellaverat panem. Qua ergo ratione appellaverat panem ?<sup>2419</sup> Respondeo panem significare res specie differentes et substantia omnino, itaque nomen est genericum apud omnes ; et potius significare res convenientes forma et fine, quam materia. Unde : *hic vere est panis*, quia in pane duo sunt, materia et forma ; materia nihil est necesse esse eadem, ut qui dicit sirop, collire, potage, [299] medecine. Hebreis vero nomen generale est, ut : *Non in solo pane vivit homo*, etc.<sup>2420</sup> Sic manna panis dicitur<sup>2421</sup>. 2°. Res dicitur id quod fuit : *Pulvis es, et in terram reverteris ; Gen. 3*<sup>2422</sup>. Sic *aquam vinum*

<sup>2427</sup>Je les confonds, en passant, par trois preuves. [1.] N'est-ce pas d'une manière toute spéciale que, dans l'Eucharistie, nous mangeons le corps du Christ, la chair du Christ ? Tous l'avouent. Comment donc peut-on mieux interpréter les paroles de saint Jean, chap. VI ? Qu'ils me répondent. Si le Christ avait voulu promettre sa chair en nourriture, dans l'Eucharistie, comment l'aurait-il appelée, comment se serait-il exprimé ? Pas autrement, à coup sûr ; soyons donc de bonne foi.<sup>2428</sup> 2. S'il ne s'agit pas ici d'une manducation sacramentelle, le Christ a mal expliqué la manducation par la foi ; car ceux qui le voyaient [298] connaissaient très bien et sa chair et son sang.<sup>2429</sup> [3.] Le mot autre ne s'emploie pas toujours dans le même sens. *L'Esprit du Seigneur s'emparera, de toi et tu seras changé en un autre homme*. Le roi de France ne venge pas les injures faites au duc d'Orléans. Donc, le premier doute venait de l'obscurité du mystère, le second, de l'idée fautive qu'ils se formaient de la manière dont il s'opère. Ils pensaient selon la chair. Fer incandescent, fer agité, non ver à soie. L'âme ne pleure pas, ne file pas, c'est pourtant l'âme, etc. *C'est l'esprit qui vivifie*, mais il ne vivifie que par *la chair*. Il est étonnant que de toutes les interprétations, ils n'aient trouvé que celle qui est un tissu de blasphèmes. Jésus confirme son assertion lorsqu'il dit : *Mais il y en a parmi vous qui ne croient point*, c'est-à-dire qui ne croient pas que cette chair est pleine d'esprit.

2. Nos adversaires objectent que l'Eucharistie est appelée pain, et surtout par saint Paul, etc. Je réponds, 1. que Paul emploie ce terme de pain, parce que Jésus-Christ l'avait aussi employé. Mais pourquoi Jésus l'avait-il employé ?<sup>2430</sup> Je réponds que le mot pain peut

<sup>2413</sup> Deinde, dum de fide loquitur, non loquitur in futuro

<sup>2414</sup> hic, sed dum de manducatione, in futuro loquitur : dabo ; nam fidem tunc dabat, non Eucharistiam.

<sup>2415</sup> Vers. 6.

<sup>2416</sup> Joan., VI, 64.

<sup>2417</sup> Ibid., v. 65.

<sup>2418</sup> Vide supra, p. 226.

<sup>2419</sup> Ut aqua nomen genericum est, nam est rosacea, eufraxinea. etc.

<sup>2420</sup> Matt., IV, 4.

<sup>2421</sup> Exod., XVI, 15.

<sup>2422</sup> Vers. 19.

<sup>2427</sup> Où donc mangeons-nous le Christ comme du pain ? etc.

<sup>2428</sup> Et puis, quand il parle de la foi, il ne parle pas au futur, mais lorsqu'il

<sup>2429</sup> parle de la manducation il emploie le futur : je donnerai ; c'est que, dans le premier cas, il donnait la fol, il ne donnait pas l'Eucharistie.

<sup>2430</sup> Ainsi eau est un terme générique, car il désigne l'eau de rose, d'eufraise, etc.



*factam*<sup>2423</sup>. *Hoc nunc os ex ossibus*<sup>2424</sup>. *Cæci vident*<sup>2425</sup>. 30. Ut Angeli vocantur homines sæpissime. Itaque omnibus de causis verissime panis est.

Cervis sunt similes Christiani, si comedant vetera. *Expurgate vetus fermentum ; epulemur*<sup>2426</sup>. Nam cervi dum comedunt dura abjiciunt cornua, et coacti sunt de se receler. [300]

signifier des aliments d'espèces et de substances absolument différentes. C'est donc, d'après l'usage universel, un mot générique ; il indique des choses qui se ressemblent par leur forme et leur destination plutôt que par la matière. De là : *ceci est vraiment du pain*. Dans le pain, en effet, il y a deux éléments : la matière et la forme ; il n'est nullement nécessaire que la matière soit toujours la même ; c'est comme [299] si on disait : sirop, collyre, potage, médecine. Chez les Hébreux, d'ailleurs, pain est un terme générique ; ainsi : *L'homme ne vit pas seulement de pain*, etc. De même, la manne est appelée *pain*. 2. Une chose transformée garde souvent son premier nom : *Tu es poussière et tu retourneras en terre*. Ainsi *l'eau changée en vin*. Voici maintenant *l'os de mes os*. *Les aveugles voient*. 3. De même, très souvent, les Anges sont appelés hommes. Donc, pour toutes ces causes, le mot pain est très exact.

Les Chrétiens sont, semblables aux cerfs, quand leur nourriture n'est pas fraîche. *Purifiez le vieux levain ; mangeons*. Car les cerfs qui se nourrissent d'aliments trop durs perdent leurs bois et sont forcés de se receler. [300]

---

<sup>2423</sup> Joan., II, 9.

<sup>2424</sup> Gen., II, 23.

<sup>2425</sup> Matt., XI, 5 ; Lucæ, VII, 22.

<sup>2426</sup> I Cor., V, 7, 8.

# XXXIX. Fragment d'un sermon pour le jour de l'octave du Saint-Sacrement

20 juin 1596

(INÉDIT)

## IN OCTAVA CORPORIS DOMINI

Exordium sumetur ab Abraham qui excipit Deum sub persona Angelorum, dicens in valle Mambre<sup>2431</sup> : *Domine, si inveni gratiam, etc. ne transeas servum tuum ; sed afferam pauxillum aquæ, et laventur pedes vestri, et requiescite sub arbore ; ponamque buccellam panis, et confortetur cor vestrum, postea transibitis ; idcirco enim declinastis ad servum vestrum. Qui dixerunt : Fac ut locutus es. Accelera ; tria sata similia commisce, et fac subcineritios panes. Ipse tulit vitulum tenerrimum et optimum, butirum et lac, etc.*

Quam mire hoc convivium exprimat Eucharistiæ, in qua, viceversa, Dominus hominibus dat, etc. Sed quomodo nos dicemus ? [301]

Assuerus, *ut ostenderet divitias gloriæ suæ*<sup>2432</sup>, sed Christus, *ut ostenderet divitias bonitatis. Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos*<sup>2433</sup>. Jam in cruce ostendit amorem suum, duoque fecit ; nam Patri spiritum seque totum obtulit, nobis præcipue corpus suum seque totum. Recordamini Heliæ in curru illo igneo : et ascendit ad Deum, et pallium cum duplici spiritu relinquit discipulo<sup>2434</sup>. Sed proprius ad rem agnus paschalis Deo immolatur, et a patrefamilias et aliis comeditur ; sic et in Eucharistia verus Agnus paschalis, verusque Heliæ idemque crucifixus, Patri sese offert et nobis sese profert. Hinc Sacramentum, illinc Sacrificium.

Atque ut ordine procedamus, confirmemus iterum verum esse Christum qui continetur sub speciebus panis et vini. Probavimus ultima concione ex promissis ; clarissime, ni fallor. Nunc ex institutionis verbis, ut nobis proponuntur. Bis Christus docuit institutionis ritum, ut ego observare

## OCTAVE DU CORPS DU SEIGNEUR

Tirer l'exorde de la réception faite à Dieu en la personne des Anges, par Abraham qui lui dit dans la vallée de Mambré : *Seigneur, si j'ai trouvé grâce, etc. ne poursuis pas ta route sans t'arrêter auprès de ton serviteur ; j'apporterai un peu d'eau pour laver vos pieds, et vous vous reposerez sous l'arbre ; je vous servirai aussi un peu de pain, et vous reprendrez vos forces, puis vous poursuivrez votre route ; car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Ils lui dirent : Fais ce que tu as dit. Pétris vite trois mesures de fleur de farine, et fais des pains cuits sous la cendre. Lui-même prit un veau tendre et excellent, du beurre et du lait, etc.*

Cette scène est une admirable figure du banquet Eucharistique. Ici, les rôles sont changés, et c'est le Seigneur qui sert les hommes, etc. Mais comment nous exprimerons-nous ? [301]

Assuérus voulait *montrer les richesses de sa gloire*, le Christ, lui, veut montrer celles, de sa bonté. *Comme il avait aimé les siens, il les aima jusqu'à la fin*. Déjà sur la croix, il a montré son amour par deux actes : à son Père, il offre son esprit et s'offre tout entier ; à nous, il offre surtout son corps et s'offre tout entier. Souvenez-vous d'Elie sur son char de feu : il monte vers Dieu et en même temps abandonne à son disciple, avec son double esprit, son manteau. Mais la figure la plus exacte est. l'agneau pascal : immolé à Dieu, il est mangé par le père de famille et les autres convives. De même, dans l'Eucharistie, le véritable Agneau pascal, le vrai Elie, le même Crucifié s'offre à son Père et se donne à nous. Ici, le Sacrement ; là, le Sacrifice.

Et pour procéder avec ordre, nous

<sup>2431</sup> Gen., XVIII, 1-8.

<sup>2432</sup> Esther, I, 4.

<sup>2433</sup> Joan., XIII, 1.

<sup>2434</sup> IV Reg., II, 11-15.

soleo : primo, instituendo, quod Evangelistæ narrant ; 2°, instruendo Paulum postquam assumptus est in Cselum : *Ego enim accepi a Domino*<sup>2435</sup>. [302]

.....

établirons de nouveau que Jésus-Christ est bien réellement présent sous les espèces du pain et du vin. Dans la dernière instruction, nous l'avons prouvé par les paroles de la promesse ; et cela très clairement, si je ne me trompe. Nous le prouverons aujourd'hui par les paroles mêmes de l'institution, telles qu'elles nous sont proposées. Je fais habituellement observer que Jésus-Christ a par deux fois enseigné sa doctrine sur ce point : d'abord en instituant le Sacrement, comme le rapportent les Evangélistes ; 2. après son Ascension, en instruisant saint Paul : *Car j'ai reçu moi-même du Seigneur*. [302]

---

<sup>2435</sup> I Cor., XI, 23.

## XL. Notes pour des sermons sur la sainte Eucharistie

1596<sup>2436</sup>

(INÉDITES)

.....  
*Hoc est*<sup>2437</sup>. Exempla gratia : agnus est phase<sup>2438</sup>, petra est Christus<sup>2439</sup>, septem boves sunt septem anni<sup>2440</sup> ; non autem dicitur : Panis est corpus meum, sed : *Hoc est corpus meum*. Rich. c. 20. Illa autem propositio : *Panis quem ego dabo, caro mea est*<sup>2441</sup>, resolvitur in hanc : *Caro mea est panis ille quem ego dabo* ; id enim exigit verbum est, præsentis temporis, collatum cum verbo *dabo*, futuri.

*Hoc* quid significabat ? Non corpus, nondum enim erat in Sacramento ; ergo panem, ergo panis est corpus Christi. Verba non significant nisi completa propositione, maxime vaga et indeterminata, et etiam generalia præcise sumpta. *Cæci vident*<sup>2442</sup> : cæci quid significat ? non [303] cæcos, nam non vident ; non videntes, nam non sunt cæci. Ergo expecta finem, et noveris eos qui cæci fuerant videre. *Hoc est corpus* ; hoc demonstrat corpus. Atque ut Christus non quievit in dicendo ad verbum (*hoc*), ita nec nos quiescere debemus in intelligendo ; c. 22.

Vulpes Samsonis caudas colligatas capita divisa habebant<sup>2443</sup>. Sic hæretici fine coeunt, nimirum ut regnum carnis statuunt, dogmatibus sunt divisi ; c. 24.

Ignat., *ad Eph.*<sup>2444</sup> : « Festinate frequenter accedere ad Eucharistiam et gloriam Dei. Frangite panem qui est medicamentum immortalitatis, antidotum non moriendi sed vivendi per Jesum Christum in Deo. »

Cyp., *De Cæna*<sup>2445</sup> : « Panem

*Ceci est*. Par exemple : l'agneau est le passage ; la pierre est le Christ ; les sept bœufs ce sont les sept années ; il n'est pas dit : le pain est mon corps, mais : *Ceci est mon corps*. Or, cette proposition : *Le pain que je donnerai c'est ma chair*, peut se retourner en celle-ci : *Ma chair est ce pain que je donnerai*, le présent est, rapproché du futur *je donnerai*, réclame ce sens.

Que signifiait *ceci* ? Non pas le corps, il n'était pas encore dans le Sacrement, il indiquait donc le pain ; donc, le pain est le corps du Christ. Les termes n'ont un sens que lorsque la proposition est achevée, surtout s'ils sont vagues et indéterminés ; de même, lorsqu'ils sont généraux, si on leur attribue une signification particulière. *Les aveugles voient* : que signifie le mot *aveugles* ? [303] Non pas les aveugles, car eux ne voient pas ; non pas ceux qui voient, car ils ne sont pas aveugles. Attendez donc la fin et vous comprendrez que ceux qui étaient aveugles ont recouvré la vue. *Ceci est le corps* ; *ceci* indique le corps. De même que Jésus-Christ en parlant, ne s'est pas arrêté au mot *ceci*, ainsi, pour comprendre, nous ne devons pas nous arrêter à ce mot.

Les renards de Samson avaient les queues liées ensemble et les têtes séparées ; ainsi les hérétiques convergent tous au même but, l'établissement du règne de la chair, mais ils sont divisés dans leurs dogmes.

Saint Ignace, *aux Ephésiens* : « Approchez-vous souvent avec empressement de l'Eucharistie, cette gloire de Dieu. Rompez

<sup>2436</sup> Ces notes sont écrites sur deux feuillets qui ne font pas suite l'un à l'autre, ce qui donne à penser qu'elles n'ont pas été développées dans le même sermon. On s'en convaincra plus encore en les lisant attentivement.

<sup>2437</sup> Matt., XXVI, 26 ; etc.

<sup>2438</sup> Exod., XII, 11.

<sup>2439</sup> I Cor., X, 4.

<sup>2440</sup> Gen., XLI, 26.

<sup>2441</sup> Joan., VI, 52.

<sup>2442</sup> Matt., XI, 5 ; Lucæ, VII, 22.

<sup>2443</sup> Judic., XV, 4.

<sup>2444</sup> §§ XIII, XX.

<sup>2445</sup> *De Cæna Domini et prima Institutione Consummantis omnia Sacramenta*. Cet opuscule, qu'il ne faut pas confondre avec celui qui porte le titre de *Cæna* ou *Dispositio Cænae falso Cypriano ascripta*, ne figure plus parmi les Œuvres de

Angelorum sub Sacramento manducamus in terra, eundem sine Sacramento manifestius edemus in Cælis, non ministerio corporis. »

Amb., l. 1. *Off.*, c. 48 : « Umbra in Lege, imago in Evangelio, veritas in cælestibus. » [304]

Bern., in *Cæna Domini*<sup>2446</sup>, ser. 1 : « Gloriosa et amabilis sponsa, in terra Sponsum habes in Sacramento, in Cælis habitura es sine velamento. Et hic et ibi veritas, sed hic palliata, ibi manifesta. »

Chrisost., hom. 83<sup>2447</sup> in *Mat.* et 60 ad *Pop. Antiochenum*<sup>2448</sup> : « Si incorporeus esses, » etc.

Cypr.<sup>2449</sup> : Fidem inde nutriri. Idem<sup>2450</sup> : « Nec carnalis sensus ad intellectum tantæ profunditatis penetrat nisi fides accedat. »

Ne esset horrore ; Amb., l. 6. *de Sacr.*, c. 1.

Mat. 22<sup>2451</sup> : *Erunt sicut Angeli*, etc. « In solemnibus Angeli et carnis ; » Tert., *De Resur.*<sup>2452</sup> [305]

ce pain, vrai gage d'immortalité, antidote qui, préservant de la mort, fait vivre par Jésus-Christ en Dieu. »

Saint Cyprien, *De la Cène* : « Ce même pain des Anges que nous mangeons ici-bas sous les voiles sacramentels, au Ciel, nous nous en nourrirons plus véritablement, sans l'entremise du corps, sans Sacrement. »

Saint Ambroise, liv. I *des Devoirs*, chap. XLVIII : « Ombre dans la Loi, vérité voilée dans l'Évangile, vérité sans voile au Ciel. » [304]

Saint Bernard, I<sup>er</sup> sermon *pour le Jeudi-Saint* : « O glorieuse et aimable épouse, sur la terre vous possédez l'Époux sous les espèces sacramentelles, au Ciel vous le posséderez sans voile ! La réalité dans les deux cas, mais voilée ici-bas, à découvert aux Cieux. »

Saint Chrysostôme, hom. LXXXIII *sur saint Matthieu* et LX *au Peuple d'Antioche* : « Si vous n'aviez pas de corps, » etc.

Saint Cyprien : C'est un aliment pour la foi. Idem : « Notre esprit tout charnel ne peut arriver à la connaissance d'un si haut mystère, qu'avec le secours de la foi. »

Afin que nous n'ayons pas horreur ; saint Ambroise, liv. VI *des Sacrements*, chap. 1.

Matt., XXII : *Ils seront comme les Anges*, etc. « Dans les choses qui sont propres aux Anges, dans celles qui sont propres à la chair ; » Tertullien, *De la Résurrection*. [305]

---

saint Cyprien. Bellarmin, tout en admettant qu'on ne doit pas l'attribuer au grand Evêque de Carthage, avoue néanmoins qu'il a pour auteur « quelque Père tout à fait ancien, très docte et très saint, comme les adversaires confessent. » (*Controv. de Euch. Sacr.*, lib. II, cap. IX.)

<sup>2446</sup> *Al. De Excell. SS. Sacr.* ; inter op. S. Bern., sed incerti Auctoris. (Patrol. Lat., tom. CLXXXIV, col. 985.)

<sup>2447</sup> *Al. LXXXII*, § 4.

<sup>2448</sup> Cette LXXXIII<sup>e</sup> homélie *sur saint Matthieu* n'est pas différente de la LX<sup>e</sup> *au Peuple d'Antioche*, intitulée : *De Sumentibus indigne Divina Sacramenta*. Cette dernière série se composait autrefois de quatre-vingts homélies ; mais, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les éditeurs ayant éliminé les pièces répétées, et en ayant classé d'autres sous différents chefs, les éditions modernes des Œuvres de saint Jean Chrysostôme ne comptent plus que vingt homélies *au Peuple d'Antioche*.

<sup>2449</sup> In opusc. quo sup.

<sup>2450</sup> Ibid.

<sup>2451</sup> Vers. 30.

<sup>2452</sup> Cap. LXII.

# XLI. Sermon pour le Dimanche de la Sexagésime

9 février 1597 <sup>2453</sup>

*Semen est verbum Dei*<sup>2454</sup>.  
[LUCÆ, VIII, XI.]

O rare et admirable *semence*, semence tirée du Ciel, jettée en terre, montant au Ciel ; semence laquelle d'elle mesme produit le fruit æternel, mais semence delicate, laquelle si elle n'est receuë *en une bonne terre*<sup>2455</sup>, ne fructifie en aucune façon, mais [laisse] d'autant plus abominable le terroir, qu'elle est admirable et prætieuse<sup>2456</sup>. *Semen est verbum Dei*. Comme le mesme soleil fait voir au printems la beauté des jardins, des champs, des prés, des boscs et riantes campagnes, et descouvre la laideur des esgoustz et cloaques, ainsy la mesme semence qui met en prix la fertilité d'un bon champ, fait cognoistre la sterilité de l'autre et le met en mespris. Combien donques est il important que la terre soit bien disposée a recevoir ceste sainte semence.

*La semence est la parole de Dieu* ; le fruit c'est la foy, l'esperance, la charité et le salut ; la terre c'est nostre cœur. O comment est ce que se disposeroit ce cœur, ceste terre, s'il consideroit qui est celuy qui seme, exit *qui seminat*<sup>2457</sup>. Il verroit que c'est Nostre Seigneur : [306] Exit *qui seminat seminare semen suum*<sup>2458</sup>. S'il consideroit a quelle intention, il verroit que c'est affin que *fructum afferamus in patientia*<sup>2459 2460</sup>. S'il consideroit qui est celuy qui reçoit ceste semence, il verroit que c'est un cœur qui n'est que *terra, pulvis, cinis*<sup>2461 2462</sup>; le semeur le mettroit en attention, la terre en humilité l'intention du semeur en action. Je m'efforceray de traiter de cecy ; mais il faut que ce soit Dieu, parce que c'est *semen suum*, etc.

*Semen est verbum Dei*. Ainsy donques la terre ne va pas prendre la semence en la grange ou metairie, mais le laboureur la porte au champ, et de sa main l'espand a certaine proportion et mesure. Ainsy vous diray-je au commencement, que *semen est verbum Dei*. *La parole de Dieu*, selon sa nature, doit estre preschee, semee et annoncee. Que si elle est escripte, ce n'a pas esté pour abolir la prædication, mais plustost pour l'accommoder et enrichir ; contre ceste sottise façon de parler de plusieurs qui disent qu'il ne faut rien croire qui ne soit escript, et que l'Escriture suffit sans autre parole de Dieu ; que chacun la peut entendre et y doit chercher la resolution de sa foy. Car si cela estoit, *semen non esset verbum Dei*<sup>2463</sup>, puyque quand Nostre Seigneur disoit ceste parole, l'Evangile n'estoit pas encor escript, et neantmoins le semeur estoit desja sortir *seminare semen suum*. Ce n'estoit donques pas de l'Escriture de laquelle il dict *Semen est verbum Dei*. Si donques ce n'estoit pas de l'Escriture, et il n'y a point d'autre parole de Dieu que l'Escriture, *semen non esset verbum Dei*. Outre ce, ne confesseront ilz pas que le semeur en ceste parabole est Nostre Seigneur ? Mays ou trouveront ilz que Nostre Seigneur aye jamais escript [307] l'Evangile ? Quand donques il dict *Semen est verbum Dei*, il entend de la parole non escripte, mais preschée.

Que si vous voules voir plus clairement, voyes premierement en quelle façon se reçoit ceste

---

<sup>2453</sup> Ce sermon traitant surtout de controverse a dû être prêché en Chablais ; mais comme il suppose un auditoire mixte, on est fondé à croire qu'il a été prononcé alors qu'un nombre assez considérable de conversions avait déjà été opéré, ce qui ne permettrait guère de le placer avant l'année 1597. Il ne peut être ni de l'année 1598 ni de la suivante, car le Saint ne se trouvait pas alors en Chablais le Dimanche de la Sexagésime.

<sup>2454</sup> *La semence est la parole de Dieu.*

<sup>2455</sup> Lucæ, VIII, 8.

<sup>2456</sup> I Cor., XI, 29.

<sup>2457</sup> Lucæ, VIII, 5.

<sup>2458</sup> *Celui qui sème sort pour semer son grain.*

<sup>2459</sup> Vers. 15.

<sup>2460</sup> Nous portions *du fruit par la patience.*

<sup>2461</sup> Gen., III, 19 ; XVIII, 27.

<sup>2462</sup> *Terre, poussière, cendre.*

<sup>2463</sup> *La semence ne serait pas la parole de Dieu.*

semence : *Hi sunt*, dict il<sup>2464</sup>, *qui in corde bono audientes verbum retinent*<sup>2465</sup>. Si ceux sur lesquelz on seme sont *audientes*, ceux qui sement sont loquentes<sup>2466</sup>. L'ouÿe ne reçoit la parole sinon dite ; l'œil, escritte. Aussi verres vous en saint Pol<sup>2467</sup> : *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei*. Ad Cor. 1, c. 1<sup>2468</sup>: *Prædicamus Christum crucifixum*. 1 ad Thess., 2<sup>2469</sup>: *Verbum auditus Dei*. 1 ad Tim., 2<sup>2470</sup>: *Unus Deus, et unus Mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus, qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus*, etc. *In quo positus sum ego prædicator et Apostolus*, etc. 2 ad Tim., 4<sup>2471</sup>: *Prædica verbum, insta opportune*, etc. Marc., 16<sup>2472</sup>: *Prædicate Evangelium omni creaturæ*<sup>2473</sup>. Saint Philippe s'en va par l'inspiration de l'Ange sur le chemin qui descendoit de Hiericho en Gaza ; *et ecce vir Æthiops, potens*, etc. *Dixit autem Philippo : Accede, et adijunge te ad currum istum*<sup>2474</sup>, etc.; Act., 8<sup>2475</sup>.

Et de fait, pourquoy auroit laissé Nostre Seigneur (ad Ephes., 4<sup>2476</sup>) *alios, pastores et doctores*<sup>2477</sup>, si nous n'avions besoin que sa parole fut annoncée par ceux qui parlent de sa part et en son esprit ?

### Attention

Que si on ne peut entendre sans ouyr, et que cest ouyr soit necessaire au salut, avec combien d'attention [308] faut il escouter la parole qui n'est pas parole humaine, mais parole de Dieu. Car Celuy qui parle aux hommes heurs leur dict : *Non estis vos qui loquimini, sed Sffiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* ; Matt 10<sup>2478</sup>. *Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit* ; Luc., 10<sup>2479</sup>. *Sic nos existimet homo, ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum*<sup>2480</sup> ; 1 Cor., 4<sup>2481</sup>. Et partant, Nostre Seigneur, apres la similitude, *clamabat : Qui habet aures audiendi, audiat*<sup>2482</sup> ; Luc., 8<sup>2483</sup>.

Je trouve dans l'Evangile que Nostre Seigneur a crié six fois. 1. *Clamabat in templo, dicens : Et me scitis, et unde sim scitis*<sup>2484</sup>. 2. *Si quis sitit, veniat ad me et bibat*<sup>2485</sup>. 3. *Lazare, veni foras*<sup>2486</sup>. 4. *Qui credit in me non credit in me, sed in eum qui misit me*<sup>2487</sup>. 5. *Eli, Eli,*

---

<sup>2464</sup> Lucæ, VIII, 15.

<sup>2465</sup> *Ce sont ceux qui, écoutant la parole, la retiennent dans un cœur bon.*

<sup>2466</sup> *Des auditeurs...* des prédicateurs.

<sup>2467</sup> Rom., X, 17.

<sup>2468</sup> Vers. 23.

<sup>2469</sup> Vers. 13.

<sup>2470</sup> Vers. 5-7.

<sup>2471</sup> Vers. 2.

<sup>2472</sup> Vers. 15.

<sup>2473</sup> *La foi vient par l'ouïe, et l'ouïe par la parole de Dieu... Nous prêchons Jésus Christ crucifié... La parole de Dieu que vous avez ouïe... Il n'y a qu'un Dieu, et qu'un Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est livré lui-même pour la rédemption de tous, etc. C'est pour cela que j'ai été établi moi-même prédicateur et Apôtre... Annonce la parole, insiste à temps, etc... Prêchez l'Evangile à toute créature.*

<sup>2474</sup> *Et voilà qu'un Ethiopien, homme puissant, etc. Et [l'Esprit] dit à Philippe : Avance et approche-toi de ce chariot.*

<sup>2475</sup> Vers. 27, 29.

<sup>2476</sup> Vers. 11.

<sup>2477</sup> *D'autres, pasteurs et docteurs.*

<sup>2478</sup> Vers. 20.

<sup>2479</sup> Vers. 16.

<sup>2480</sup> *Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous... Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise... Que les hommes nous regardent comme ministres du Christ, et dispensateurs des mystères de Dieu.*

<sup>2481</sup> Vers. 1.

<sup>2482</sup> *Il criait : Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.*

<sup>2483</sup> Vers. 8.

<sup>2484</sup> Joan., VII, 28.

<sup>2485</sup> Ibid., v. 37.

<sup>2486</sup> Ibid., XI, 43.

<sup>2487</sup> Ibid., XII, 44.

*lamasabacthani ? Deus meus*<sup>2488</sup>, etc. 6. *Clamans voce magna emisit spiritum*<sup>2489 2490</sup>. Et maintenant, pour la septiesme fois, *clamabat, dicens : Qui habet aures audiendi, audiat*, pour rendre ses auditeurs attentifz a la comparayson de *la parole de Dieu a la semence. Semen est verbum Dei* ; et comme la semence entre en la terre et ne demeure pas sur terre, ainsy faut il que la parole de Dieu, etc. *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus* ; Ps. 84<sup>2491</sup>. *Ori tuo facito ostia, et seras auribus tuis* ; Eccli., 28<sup>2492</sup>. Heli ad Samuelem : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus*<sup>2493</sup> ; 1 Reg., 3<sup>2494</sup>. Telle doit estre l'attention et la reverence. [309]

## *Humilité*

Humilité et reverence laquelle croistra infiniment quand nous considererons a qui ceste parole s'adresse. A l'homme. *Quid est homo quia reputas eum*<sup>2495</sup> ? etc. *Et cum hominibus conversatus est*<sup>2496</sup>. *Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, novissime diebus istis loquutus est nobis hominibus peccatoribus in Filio*<sup>2497 2498</sup>.

Luc., 10<sup>2499</sup>: *Maria etiam sedens secus pedes Domini audiebat verbum illius*<sup>2500</sup>, parce que *semen est verbum Dei*. La semence fructifie plus es vallées qu'es montaignes ; ainsy est elle comparée a la pluÿe, laquelle se ramasse et descend es vallées. Moyse, Deut., 32<sup>2501</sup>, en ce dernier cantique : *Audite cæli quæ loquor, audiat terra verba oris mei. Concrescat ut pluvia doctrina mea, fluat ut ros eloquium meum*<sup>2502</sup>.

Eccl., 1<sup>2503</sup>: *Fons sapientiæ verbum Dei* ; at qui de fonte vult haurire, inclinet se necesse est<sup>2504</sup>. [310]

---

<sup>2488</sup> Matt., XXVII, 46.

<sup>2489</sup> Ibid., v. 50.

<sup>2490</sup> 1. *Il criait dans le temple, disant : Et vous me connaissez, vous savez d'où je suis.* 2. *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne a moi et qu'il boive.* 3. *Lazare, sors.* 4. *Celui qui croit en moi ne croit pas en moi, mais en Celui qui m'a envoyé.* 5. *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* 6. *Criant d'une voix forte, il rendit l'esprit.*

<sup>2491</sup> Vers. 9.

<sup>2492</sup> Vers. 28.

<sup>2493</sup> *J'écouterai ce que le Seigneur Dieu me dira intérieurement... Place des portes à ta bouche et des serrures à tes oreilles... Héli à Samuel : Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur écoute.*

<sup>2494</sup> Vers. 10.

<sup>2495</sup> Ps. CXLIII, 3.

<sup>2496</sup> Baruch, III, ult.

<sup>2497</sup> Heb., I, 1, 2.

<sup>2498</sup> *Qu'est-ce que l'homme pour que vous en fassiez tant d'estime ?* etc. *Et il a demeuré avec les hommes. Dieu qui a parlé autrefois à nos pères par les Prophètes, en diverses occasions et en lien des manières, dernièrement, en ces jours, nous a parlé par son Fils, à nous, hommes pécheurs.*

<sup>2499</sup> Vers. 39.

<sup>2500</sup> *Marie, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole.*

<sup>2501</sup> Vers. 1, 2.

<sup>2502</sup> *Entendez, ô cieux, ce que je dis, que la terre entende les paroles de ma bouche. Que ma doctrine croisse comme la pluie, que ma parole se répande comme la rosée.*

<sup>2503</sup> Vers. 5.

<sup>2504</sup> *La source de la sagesse est la parole de Dieu ; mais celui qui veut puiser à la source, doit nécessairement s'incliner.*



## XLII. Sermon pour une Dédicace

Mars-mai 1597 <sup>2505</sup>

*Zachæe, festinans descende, quia hodie  
in domo tua oportet me manere ; et  
festinans descendit, et excepit illum gaudens*<sup>2506</sup>.  
Luc., 19, vv. 5, 6.

Comme le soleil environnant toute la terre vivifie tout ce qui se descouvre et presente a ses rayons, ainsy Nostre Seigneur se promenant au travers la ville de Hiericho, se presentant a ses yeux lumineux Zachæe mort de la mort de plusieurs pechés, il le revivifie, et fait en luy l'une des admirables conversions qui fut onques faite ; de laquelle conversion je ne puy rien dire qui soit utile et prouffitable a vos ames, si Nostre Seigneur ne m'esclaire encores et remplit ma bouche des *parolles de vie*<sup>2507</sup>. Et affin qu'il nous en fasse la [311] grace, presentons nous a la Sainte Vierge, et pour impetrer son regard sur nous, disons *Ave Maria*.

Encores que tant au ciel qu'en la terre Dieu soit tousjours par une parfaite præsence en tous lieux comme il dict par Hierem., 23 <sup>2508</sup>: *Cælum et terrain ego impleo*<sup>2509</sup>, et ce que saint Pol dict, Act., 17 <sup>2510</sup>: *Non longe abest ab unoquoque nostrum ; in ipso enim vivimus movemur et sumus*<sup>2511</sup>, si est-ce neantmoins qu'il y a certains lieux lesquelz luy estant consacrés, sont appellés mayson de Dieu, habitation, lieu, temple, tabernacle, non pas pour ce qu'il soit plus la qu'ailleurs (parlant de Dieu en sa divinité), mais pour ce que la il confere particulièrement ses graces et benedictions, et la il fait plus de demonstration de sa gloire.

Ce que nos adversaires ne voulant entendre, pour trouver occasion de se separer d'avec l'Eglise leur douce Mere et faire mesnage a part, affin de mieux seconder les impressions de leurs cervelles, ilz ont dict a ceux qui leur ont voulu prester l'oreille, que nous disions Dieu n'estre pas par tout et n'ouyr pas nos oraysons par tout, ains qu'en l'eglise il avoit « l'oreille plus pres de nous, » pour user des termes de leur maistre<sup>2512</sup>. Mais ce sont pures impostures, et en cest endroit comme par tout, ilz voudroyent faire accroire que leur Mere est folle, affin de se soustraire de son obeysance. C'est l'Eglise qui chante tous les jours<sup>2513</sup> : « *Pleni sunt cœli et terra majestatis gloriæ tuæ*<sup>2514</sup>. » C'est l'Eglise qui nous fait dire<sup>2515</sup> : « *Deus qui invisibiliter omnia continet*<sup>2516</sup>. » C'est elle qui chante : *Si ascendero in cælum, tu illic es ; si descendero in infernum, actes*<sup>2517</sup> ; Ps. 138

---

<sup>2505</sup> Bien que l'on ne puisse prouver d'une manière certaine la date de ce sermon, il est probable qu'il a été prononcé au printemps de 1597 ; car à cette époque, le saint Missionnaire réorganisait plusieurs paroisses dans le Chablais, ce qui suppose la réconciliation des églises profanées par les protestants, et rend assez vraisemblable la consécration de pierres d'autel ou autels portatifs. Or, en cette dernière cérémonie, on célèbre la Messe de la Dédicace, ce qui expliquerait le titre de l'édition de 1641 : *Sermon pour le jour de la Dedicace de l'eglise*.

Notre conjecture est encore appuyée par l'allusion contenue dans le Sermon XLIV, p. 330, à la citation du Ps. CXXXVIII faite dans celui-ci. De plus, l'histoire de la conversion du Chablais ne conserve nulle trace d'une consécration d'église faite à cette époque.

<sup>2506</sup> *Zachée, hâte-toi de descendre, parce qu'aujourd'hui il faut que je loge dans ta maison. Et il descendit aussitôt, et le reçut avec joie.*

<sup>2507</sup> Joan., VI, 69.

<sup>2508</sup> Vers. 24.

<sup>2509</sup> *Je remplis le ciel et la terre.*

<sup>2510</sup> Vers. 27, 28.

<sup>2511</sup> *Il « est pas loin de chacun de nous ; car en lui nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes.*

<sup>2512</sup> Calv., Instit., l. III, c. XX, § 30.

<sup>2513</sup> Hymn. Ambros.

<sup>2514</sup> « Les cieux et la terre sont pleins de la majesté de votre gloire. »

<sup>2515</sup> Orat. ad Miss, in Dedic. Ecclesiæ.

<sup>2516</sup> « O Dieu qui invisiblement contenez toutes choses. »

<sup>2517</sup> *Si je monte au ciel, vous y êtes ; si je descends dans l'enfer, vous y êtes présent.*

<sup>2518</sup>. [312] C'est de l'Eglise que vous avez appris, huguenotz, ce que vous sçaves, si vous en sçaves quelque chose, de l'incompréhensibilité et immensité de Dieu. Nous sçavons bien que Dieu est par tout, et que *prope est invocantibus eum*<sup>2519 2520</sup> ou que ce soit ; neantmoins nous sçavons bien aussi qu'il assiste particulièrement aux lieux qui luy sont dédiés, y respandant plus liberalement ses graces, estant de son bon plaisir que la il soit adoré.

C'est pourquoy il l'appelle sa mayson : *Domus mea, domus orationis*<sup>2521</sup>, etc.; Matt., 21 <sup>2522</sup>. Il l'appelle son habitation, son repos : *Donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob* ; Ps. 131 <sup>2523</sup>. *Mons Sion, in quo habitasti in eo*<sup>2524 2525</sup>. En fin il faut bien que sa divine Majesté assiste plus la qu'ailleurs, puysque Salomon demande<sup>2526</sup>, ut *exaudias preces servi tui in loco isto*<sup>2527</sup>. Voyes-vous comme le lieu est déterminé ; car si c'estoit tout un, pourquoy diroit on *in loco isto* ? Et en Exode, 25 <sup>2528</sup>: *Loquar inde tecum in medio cherubim*<sup>2529</sup>. Mays je ne veux pas m'entretenir en cecy, car je ne pense pas qu'il y ayt icy personne tant ennemy de l'antiquité, qui ne porte honneur particulier aux eglises, comme maysons de Dieu ; seulement je vous mettray un argument en main a ce propos, lequel vous pouvez porter en face de tous les plus esveillés de nos adversaires.

Si pour ce que Dieu est en tous lieux il n'a point de lieu qui luy soit plus sacré l'un que l'autre, dites moy, pourquoy ferons nous aucunes festes ? car s'il est en tous lieux, aussi est il en tous tems. Et pourquoy donques y a il des jours qui sont appellés saintz, consacrés, dédiés, et qui s'appellent *jours de Dieu, jours du Seigneur*<sup>2530</sup> ? Dieu est il plus en ces jours la qu'es autres ? Non [313] veritablement. Pourquoy donques sont ilz plustost appellés jours de Dieu que les autres ? Ah, me direz vous, parce que Dieu se les est réservés. Aussi a il les lieux. *Domus mea, domus orationis* ; Matt., 21 <sup>2531</sup>. *Domum tuam, Domine, decet sanctitudo* ; Ps. 92 <sup>2532</sup>. *Vere locus iste sanctus est, et ego nesciebam ; terra sancta est*<sup>2533 2534</sup>. Vous me direz : Pour ce qu'en ces jours Dieu nous a favorisés de la creation et autres benefices. Aussi en certains lieux nous faict il des benefices plus qu'es autres, Dieu est en tous lieux, Dieu est en tous tems ; il y a certains tems qui luy sont sacrés et esquelz il veut estre particulièrement honoré ; pourquoy n'y aura il aussi certains lieux ? C'est comme nostre ame, qui estant par tout le cors, neantmoins est dite estre au cœur ou au cerveau ; ainsy Nostre Seigneur est particulièrement aux *cieux* pour ce qu'il y descouvre sa *gloire*<sup>2535</sup>, et es eglises pour ce qu'il y communique particulièrement ses graces. Je sçay bien que quelque fois saint Pol a dict<sup>2536</sup> que *Dieu n'habitoit aux temples* ; mays c'estoit aux Atheniens qui croyoient aux idoles, pour leur monstrier qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui remplissoit le ciel et la terre, sans avoir nécessité de temples. Saint Estienne en dict bien autant une fois<sup>2537</sup>, mais c'estoit contre les Juifz qui pensoyent qu'hors leur Temple jamais ne deust estre lieu sacré, et pensoyent qu'hors iceluy,

---

<sup>2518</sup> Vers. 8.

<sup>2519</sup> Ps. CXIV, 18.

<sup>2520</sup> *Il est près de ceux qui l'invoquent.*

<sup>2521</sup> *Ma maison est une maison de prière.*

<sup>2522</sup> Vers. 13.

<sup>2523</sup> Vers. 5.

<sup>2524</sup> Ps. LXXIII, 2.

<sup>2525</sup> *Jusqu'à ce que je trouve un lieu pour le Seigneur, un tabernacle pour le Dieu de Jacob... Le mont de Sion, sur lequel vous avez habité.*

<sup>2526</sup> II Par., VI, 21.

<sup>2527</sup> *Que vous exauciez dans ce lieu les prières de votre serviteur.*

<sup>2528</sup> Vers. 22.

<sup>2529</sup> *De là je te parlerai au milieu des chérubins.*

<sup>2530</sup> Exod., XX, 10 ; etc.

<sup>2531</sup> Vers. 13.

<sup>2532</sup> Vers. ult.

<sup>2533</sup> Gen., XXVIII, 16, 17 ; Exod., III, 5.

<sup>2534</sup> *La sainteté, Seigneur, convient a votre maison... Vraiment ce lieu est saint, et je ne le savais pas ; celte terre est sainte.*

<sup>2535</sup> Ps. XVIII, 1.

<sup>2536</sup> Act., XVII, 24, 25.

<sup>2537</sup> Ibid., VII, 48, 49.

Dieu ne deust jamais estre invoqué çelebremen.

Mais c'est une regle generale que voyant l'Escriture affermer une chose d'un costé et la nier de l'autre, on ne doit pas entendre la negation absolument, mays seulement avec quelque condition ; ainsy quand il nie estre au temple, cela s'entend y estre comme des choses creées, lesquelles sont tellement en un lieu qu'elles ne sont pas en l'autre. Quand il afferme qu'il est en certains lieux, cela s'entend par communication de ses graces. [314] En fin, est in templo non inclusus, extra templum non exclusus<sup>2538 2539</sup>. D'icy est venue la reverence grande que de tout tems les fidelles ont porté aux eglises, et que Nostre Seigneur a enseignée, disant : *Domus mea*<sup>2540</sup>, etc. David<sup>2541</sup> : *Dilexi decorem domus tuæ*<sup>2542</sup>. Mays sur tout les Chrestiens y doivent avoir une plus grande reverence que les autres ; car si les Juifz portoyent tant d'honneur a leur Temple dans lequel on ne sacrifioit que des animaux, quelle reverence doivent avoir les Chrestiens lesquelz sçavent que l'eglise est le lieu auquel est sacrifié Jesus Christ, ou le cors de Nostre Seigneur est reservé, si que nous pouvons bien dire ce que le bon homme Jacob disoit quand Dieu luy eut fait part de ses merveilles : *Vere Dominus est in loco isto*<sup>2543</sup> ; Gen., 28<sup>2544</sup>.

Et c'est ce de quoy il me semble que nostre Mere l'Eglise nous veuille principalement donner advis, lhors qu'en l'Evangile elle nous propose un grand effect de la præsence de Nostre Seigneur en quelque lieu, par l'exemple de ce qui se fit en la personne de Zachee. En quoy encores elle nous instruit de ce que nous devons faire affin que Jesus Christ fasse son habitation chez nous ; car nous sommes *les temples de Dieu*, pour lesquelz les autres temples ont esté faitz : *Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis*<sup>2545 2546</sup> ? Saint Luc dict donques<sup>2547</sup> que Nostre Seigneur traversant la ville de Hiericho, voicy qu'un homme appelé Zachee, prince des publicains, fort riche, vouloit voir Nostre Seigneur quel homme c'estoit. Voyes vous comme il faut que Nostre Seigneur vienne le premier a nous ? S'il n'eust entré en Hiericho, jamais Zachee ne le seroit allé trouver, dont il dict bien [315] par, apres : *Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat*<sup>2548</sup>.

Zachee donques s'apercevant que Nostre Seigneur estoit entré en la ville, a cause du *grand peuple* qu'il voyoit se presser pour rapprocher, voyant qu'il *ne le pouvoit voir parmi la presse, estant petit homme, il s'encourt devant, et monte sur un arbre de figue folle*. Il n'est pas comme plusieurs qui pour les choses de Dieu ne remueroyent pas les pieds ; mays il est ardent de ne pas laisser perdre ceste commodité. Et comme l'homme fut trompé dessous un arbre, cestuy cy monte *sur un arbre* pour se desabuser et voir Nostre Seigneur. Attendant donq Nostre Seigneur sur l'arbre, comme il vint a passer, il regarde cest homme d'un regard d'amour et de misericorde, et voyant l'affection qu'il avoit de le voir, il luy donne une occasion non seulement de le voir mais de jouir de sa præsence, et luy dict : *Zachæe, festinans descend e; Zachee, descens en diligence, parce qu'il faut qu'aujourd'huy je demeure en ta mayson. Et il descendit vistement, et le receut joyeusement en sa mayson*. Icy Zachee fait diligence et se haste, mays il sera bon, a mon advis, que nous y arrestions un peu.

Il appelle Zachee par son nom, luy faisant paroistre que c'estoit luy qui nomme toutes choses par leur nom<sup>2549</sup> et qui connoist toutes choses, et qu'il estoit Dieu ; car Zachee ne l'avoit jamais veu, ni Nostre Seigneur Zachee, et en le voyant il l'appelle par son nom, *Zachee*. Et quant et quant, apres s'estre descouvert a luy, il luy demande d'estre receu *en sa mayson* ; et non

---

<sup>2538</sup> Cf. supra, p.6.

<sup>2539</sup> Il est dans le temple sans y être renfermé, il est hors du temple sans on être exclu.

<sup>2540</sup> Vide sup., pp. 313, 314.

<sup>2541</sup> Ps. XXV, 8.

<sup>2542</sup> *J'ai aimé la beauté de votre maison.*

<sup>2543</sup> *Vraiment le Seigneur est en ce lieu.*

<sup>2544</sup> Vers. 16.

<sup>2545</sup> I Cor., III, 16.

<sup>2546</sup> *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?*

<sup>2547</sup> Cap. XIX, 1-10.

<sup>2548</sup> *Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.*

<sup>2549</sup> Is., XLIII, I, XLV, 4.

seulement d'estre receu, mais qu'il se despesche, et Zachee obeit incontinent. C'est icy ou il nous faut apprendre nostre leçon ; car il y en a plusieurs qui voudroyent bien se ranger a servir Dieu, mays ilz y vont si laschement, que pour cela seul ilz sont reprehensibles. Qui est ce qui ne juge devoir servir Dieu, et qui est ce d'entre les Chrestiens qui, [316] sçachant les grandes recompenses que Dieu donne a ses serviteurs, ne desire le servir ? Mais quoy, ilz perdent tout le merite en ce qu'ilz retardent trop, et font comme l'Espouse es Cantiques<sup>2550</sup>, laquelle sentant son Espoux a la porte, fit difficulté de se lever pour luy ouvrir ; apres, elle voulut luy ouvrir, mays il ne s'y trouva plus ; elle le chercha, et ne le trouva plus. Ainsy plusieurs estans couchés parmi leur meschanceté, sentent que Dieu frappe a la porte, ilz font des sourds ; apres, ilz voudroyent se confesser, qu'il faut passer outre, et sçachans la beauté de la vertu, ilz font comme le paresseux : *Vult et non vult piger*<sup>2551</sup> ; 13 Proverbes<sup>2552</sup>. Ilz font comme ces gens des Proverbes, 1<sup>2553</sup> : *Pedes eorum ad malum currunt*<sup>2554</sup> ; mais a bien faire, ilz font comme ces invités, avec un monde d'excuses<sup>2555</sup> ; ilz font comme ces vierges folles : *Date nobis de oleo vestro*<sup>2556 2557</sup>, quand ilz sentent venir l'Espoux ; mays, hélas, c'est trop tard.

Ne sçaves vous pas que Joab respondit a Abner (2 des Rois, 2<sup>2558</sup>) ? Il l'avoit poursuivi si vivement, qu'Abner voyant le soleil couché, et que neantmoins Joab poursuivoit tousjours a les battre, il s'escria : *Num usque ad internecionem tuus mucro desæviet ? Et ait Joab : Vivit Dominus, si locutus fuisses mane, recessisset populus persequens*<sup>2559</sup>. Ainsy trop tard est il de penser bien faire quand le tems de la mort est venu, quand le soleil est couché pour nous sans jamais se relever. C'est bien ce que dict le Sage aux Proverbes, 28<sup>2560</sup> : *Viri mali non cogitant judicium*<sup>2561</sup>. Pharaon entra diligemment en mer, poursuivant les Israëlités, et pensant s'en retourner, il ne fut asses tost. S'il s'en fust retiré au commencement, il eust eschappé ; il voulut tant poursuivre qu'il [317] y demeura, et trop tard reconneut et dict : *Fugiamus Israelem, Dominus enim pugnat pro eis contra nos*<sup>2562</sup> ; Exod., 14<sup>2563</sup>. Trop tard va on au medecin quand on est mort. Advisé donques est Zachee qui tout inconti nent vient pour recevoir Nostre Seigneur, qui luy donne une si grande contrition, qu'il rend *quatre fois autant* qu'il a desrobbé et donne *la moitié de ses biens aux pauvres* ; dont Nostre Seigneur l'appelle *filz d'Abraham* pour sa foy et pour sa salvation future, et prononce qu'il *a fait la salvation de ceste mayson*<sup>2564</sup>.

Mes Freres, vous voudries bien que vous fussies sauvés, mays recevoir Nostre Seigneur quand il vous appelle, rien moins ; faire restitution et pœnitence, abandonner l'occasion de pecher, rien moins. Nostre Seigneur a beau crier : Superbe, *descens* de ta hauteur ; paresseux, despesche de te convertir ; luxurieux, laisse ta paillardise, *car je veux venir chez toy* ; avaricieux, laisse l'usure, ne prens pas tant sur le pauvre laboureur, ne ronge pas tant ces pauvres os martirisés sous tant de travaux. Ne vous flattez pas de ce qu'on n'entend rien, on n'en sçait rien, car ces choses vous seront un jour rudement reprochées, et Jesus Christ se plaindra qu'il vous a advertis de vous en deporter. Vous demanderes quand, et il vous dira : *Quod unus de minimis meis dixit, ego dixi*<sup>2565</sup> ; *Qui vos*

<sup>2550</sup> Cap. V, 2-6.

<sup>2551</sup> *Le paresseux veut et ne veut pas.*

<sup>2552</sup> Vers. 4.

<sup>2553</sup> Vers. 16.

<sup>2554</sup> *Leurs pieds courent au mal.*

<sup>2555</sup> Lucæ, XIV, 18-20.

<sup>2556</sup> Matt., XXV, 8.

<sup>2557</sup> *Donnez-nous de votre huile.*

<sup>2558</sup> Vers. 24-27.

<sup>2559</sup> *Ton glaive sévira-t-il jusqu'à la dernière extermination ? Et Joab lui répondit : Vive le Seigneur, si tu avais parlé ce matin, le peuple se serait désisté de sa poursuite.*

<sup>2560</sup> Vers. 5.

<sup>2561</sup> *Les hommes méchants ne pensent pas au jugement.*

<sup>2562</sup> *Fuyons Israël, car le Seigneur combat pour eux contre nous.*

<sup>2563</sup> Vers. 25.

<sup>2564</sup> Lucæ, XIX, 8, 9.

<sup>2565</sup> Cf. Matt., XXV, 44, 45.

*audit me audit, qui vos spernit me spernit*<sup>2566 2567</sup>.

Voulez vous le salut ? faites comme Zachee, *festinans* ; commences des maintenant, ce ne peut jamais estre trop tost, mais bien trop tard : Deus pœnitentibus veniam promisit, tempus pœnitendi non promisit<sup>2568 2569</sup>. David oyant la remontrance du Prophete, dict : *Peccavi*<sup>2570 2571</sup>; faites comme luy. Marie Magdeleyne, *ut cognovit*, [318] *attulit alabastrum*<sup>2572 2573</sup>. O que je pourrois bien dire a plusieurs ce que le bon Moïse mourant reprochoit aux Israélites, Deuteronome, 31<sup>2574</sup>: *A die quo egressus es de Ægypto, semper adversus Dominum contendisti*<sup>2575</sup>. Qu'on cesse. Desinite *perverse agere*, incipite *bene facere*<sup>2576 2577</sup>. Ne soyes pas comme ceux ci desquelz il est dict : *Furor eorum secundum similitudinem serpentis, sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas* ; Psal. 57<sup>2578</sup>. Et comme Is., 28<sup>2579</sup>: *Erit eis verbum Dei : Manda et remanda*, etc. Psal. 75<sup>2580</sup>: *Dormierunt somnum suum omnes viri divitiarum, et nihil invenerunt in manibus suis*<sup>2581</sup>, si 'est peut estre (Thren., 1<sup>2582</sup>) *sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui*<sup>2583</sup>. [319]

---

<sup>2566</sup> Lucæ, X, 16.

<sup>2567</sup> Ce que le moindre des miens a dit, c'est moi qui l'ai dit. *Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise.*

<sup>2568</sup> Vide supra, p. 128.

<sup>2569</sup> Dieu a promis le pardon aux pénitents, mais il n'a pas promis le temps de se repentir.

<sup>2570</sup> II Reg., XII, 13.

<sup>2571</sup> *J'ai péché.*

<sup>2572</sup> Lucæ, VII, 37.

<sup>2573</sup> *Ayant su, apporta un vase d'albâtre.*

<sup>2574</sup> Vers. 27, IX, 7.

<sup>2575</sup> *Depuis le jour que tu es sorti de l'Égypte, tu as toujours lutté contre le Seigneur.*

<sup>2576</sup> Is., I, 16, 17.

<sup>2577</sup> *Cessez de mal faire, commencez à bien faire.*

<sup>2578</sup> Vers. 5.

<sup>2579</sup> Vers. 13.

<sup>2580</sup> Vers. 6.

<sup>2581</sup> *Leur fureur est semblable à celle d'un serpent, à celle d'un aspic sourd qui bouche ses oreilles... Telle sera la parole de Dieu : Commande et commande encore, etc... Tous les hommes de richesses ont dormi leur sommeil, et ils n'ont rien trouvé dans leurs mains.*

<sup>2582</sup> Vers. 9.

<sup>2583</sup> *Ses souillures ont paru sur ses pieds, et elle ne s'est pas souvenue de sa fin.*

## XLIII. Sermon dogmatique sur la sainte Eucharistie

Juillet 1597 <sup>2584</sup>

*Caro mea vere est cibus*<sup>2585</sup>.  
JOAN., 6, v. 56.

La verité est si belle et si excellente en elle mesme, qu'estant clairement et naïfvement mise a la veüë de nostre entendement, il n'est pas possible qu'il ne l'embrasse avec un amour et playsir extreme. C'est son object, disent les peripateticiens ; c'est sa viande, disent les platoniciens ; c'est sa perfection, disent ilz tous ensemble, avec nos sacrés theologiens. « Toute la terre invoque et souhaite la verité ; le ciel la benit. Toutes choses sont esbranlées par sa force, » disoit le sage Zorobabel<sup>2586</sup>, qui pour cest apophthegme fut réputé le [320] plus judicieux de tous les Persans et Medois. Que si cela se peut dire de toute sorte de verité, combien plus, je vous supplie, mes chers Freres, de la verité qui est la premiere et la plus excellente de toutes, je dis de la verité chrestienne, au prix de laquelle toutes les autres verités ne sont presque pas tant verités que vanités ; « verité plus belle que ne fut onques ceste fameuse Helene, » pour la beauté de laquelle moururent tant de Grecz et de Troyens, dict saint Augustin<sup>2587</sup>, puyque pour l'amour d'icelle sont mortz infiniment plus de gens d'honneur et de Martirs tressaintz. Elle est *plus desirable que l'or et le topaze*<sup>2588</sup>, *plus douce que le sucre et le miel*<sup>2589</sup>, elle *resjouit l'esprit et esclaire les yeux*<sup>2590</sup>, comme chante David.

C'est pour ceste rayson que desirant, en ces sermons suivans, prouver la verité du tressaint Sacrement de l'autel, j'ay creu que je ne pouvois mieux commencer, o mes tres chers Freres, que vous faisant voir clairement et distinctement la veritable doctrine de l'Eglise ; doctrine si claire et si souëfve, que vos entendemens, au premier regard de sa beauté, la recevront, je m'en assure, avec un amour et playsir incroyable, et la reconnoistront asses a son propre maintien et a sa grace pour estre fille de Dieu, *sortie de sa bouche* et conceüe au sein de son infinie sagesse<sup>2591</sup>. Mais aussi, si aupres d'icelle je vous fais voir la face du mensonge contraire, je ne doute nullement que la laydeur incroyable de celuy cy ne vous face beaucoup plus admirer et cherir la beauté de celle-la. C'est en somme ce que je pretens faire en ce premier sermon : proposer la verité fort clairement, et pour la mieux faire paroistre, poser aupres d'elle les mensonges qui luy sont opposés. Tenes vos yeux ouvertz, o Chrestiens ; voyes ceste belle verité autant desirable que nulle autre qui soit en l'Evangile, mays si grande et relevée que ni vous ni moy n'en scaurions soustenir l'esclat si Celuy qui l'a revelée ne nous est propice. Implorons donques premierement son assistance par l'entremise de sa tressainte Mere, que nous saluerons a l'accoustumee, disant *Ave*. [321]

---

<sup>2584</sup> La date de l'année où ont été prêches ces Sermons XLIII-XLV est précisée par l'allusion faite, p. 333, à la controverse soutenue alors par le saint Missionnaire contre le ministre Viret au sujet de la virginité de la Sainte Vierge. On sait que cette discussion avait été provoquée par la publication de la *Simple consideration sur le Symbole*, qui, d'après un document récemment découvert, a été imprimée en 1597. Ces trois sermons ont dû être prononcés à des intervalles très rapprochés : le premier, un Dimanche, et les autres peut-être dans le courant de la même semaine. On pourrait supposer qu'ils appartiennent à l'octave du Saint-Sacrement, et il est possible qu'ils aient été préparés en vue de ces solennités (5-12 juin) ; mais notre Saint, appelé le 30 mai à Annecy auprès de son Evêque dangereusement malade, passa dans cette ville tout le mois de juin. Il est donc assez probable qu'il prononça ces discours peu après son retour en Chablais, dans le courant de juillet.

L'édition de 1641 donne le premier de ces sermons sous le titre suivant, qui paraît provenir du notaire apostolique : PREMIER SERMON POUR LA VERITE DU SAINT SACREMENT DE L'AUTEL. *La foy de l'Eglise est clairement et distinctement proposée, et les paroles : C'est l'esprit qui vivifie, etc., brièvement et naïfvement expliquées.*

<sup>2585</sup> *Ma chair est vraiment nourriture.*

<sup>2586</sup> III Esdras, IV, 36.

<sup>2587</sup> Epist. XL, c. IV.

<sup>2588</sup> Ps. CXVIII, 127.

<sup>2589</sup> Psalmi XVIII, 11, CXVIII, 103.

<sup>2590</sup> Ps. XVIII, 9.

<sup>2591</sup> Eccli., XXIV, 5.

Un cors ne peut estre mangé s'il n'est en quelque façon present a celui qui le mange, et ne peut estre mangé sinon en la façon de laquelle il est present a celui qui le mange. Nul, comme je pense, ne peut nier ceste verité, puysque la manducation est une application et union de la viande a celui qui la mange, extremement intime et tres estroite, jusques a faire qu'en fin la viande se convertit en celui qui la mange ou le convertit en soy. Il faut bien donques qu'elle luy soit presente, et ne se peut entendre qu'une viande soit mangée qu'autant qu'elle entre et s'unit a celui qui la mange. Or je trouve que, parlant generalement, un cors ne peut estre present ni estre appliqué ou conjoint a un autre, ni par consequent estre mangé, qu'en troys sortes : reellement et non spirituellement, spirituellement et non reellement, reellement et spirituellement tout ensemble. La premiere sorte est réelle, mays grossiere, naturelle et charnelle ; la seconde est spirituelle, metaphorique et peu veritable ; la troisieme est autant réelle que la premiere, autant spirituelle que la seconde, elle est plus admirable que la premiere et plus admirable que la seconde. Considerons cecy plus particulierement, et voyons quelle des troys façons est plus convenable a la presence et manducation du cors de Nostre Seigneur au tressaint Sacrement.

Je dis donques premierement qu'un cors peut estre præsent a un autre, et par consequent estre mangé, reellement et non spirituellement, mays naturellement et charnellement. Cecy est sans difficulté : ainsy mon cors est præsent a ceste chaire, et les vostres a vos sieges. O mes Freres, c'est reellement, car c'est la propre essence et substance de nos cors qui y est ; mays c'est charnellement, car c'est avec toutes les qualités naturelles de nostre chair, la pesanteur, espaisseur, mortalité, obscurité, et semblables marques de nostre misere et propre nature : c'est la façon ordinaire et naturelle de la presence de nos cors et de tous les cors de ce bas monde, selon laquelle aussi peuvent ilz estre mangés. Ainsy le fut le cors de Jezabel par les chiens<sup>2592</sup>, [322] ilz le mangerent reellement et de fait, et charnellement aussi, car ilz le deschirerent comme estant corruptible, ilz le traisnerent ça et la comme estant pesant, ilz le mordirent comme estant espais, et en fin, ne plus ne moins qu'une chair de cheval ou de bœuf. Ainsy furent mangés par les Lyons reellement et charnellement les gens que le Roy d'Assyrie avoit amené pour peupler la Samarie<sup>2593</sup>, et les enfans qui injurierent Helisée, par les ours<sup>2594</sup>. Ainsy les antropophages des Indes s'entremangent les uns les autres reellement et de fait, et quant et quant charnellement, comme s'ilz mangeoyent la chair des moutons et des veaux. Et de mesme, les deux femmes samaritaines<sup>2595</sup>, pressees de la famine par le siege, mangerent reellement et charnellement l'un de leurs enfans, le deschirans a belles dens, et remplissans leur estomach et leur ventre de la chair qui en estoit sortie. C'est bien asses pour ce point ; je crois que vous m'aves entendu, puysque je ne vous parle que d'une façon de presence et de manducation ordinaire, naturelle et charnelle.

<sup>2596</sup> Maintenant, mes Freres, il faut que je vous dise que les Capharnaïtes ayans ouï que nostre Redempteur avoit si souvent inculqué et repliqué en un sermon qu'il leur faisoit, qu'il failloit manger sa *chair* et boire son *sang*, que sa *chair* estoit *vrayement viande*, que le *pain* qu'il donneroit estoit sa *chair pour la vie du monde*<sup>2597</sup>, ilz creurent qu'il voulust donner sa chair en ceste premiere sorte, c'est a dire reellement (car ses parolles estoyent si preignantes qu'ilz n'en pouvoient douter), mays charnellement ; car ilz pensoyent qu'il la voulust donner morte, par pieces et morceaux, grossiere, obscure, epaisse, corruptible, pesante, palpable, visible, et que par consequent il failloit qu'ilz la deschirassent et machassent comme les antropophages ou mangegens, cannibales et margajas, qui s'entremangent les uns les autres comme l'on mange la chair des moutons et brebis. Et partant, tout estonnés de ceste promesse, ilz disoyent entre eux : *Comme peut celui cy nous donner sa chair a manger*<sup>2598</sup> ? Et voyans qu'il persistoit [323] a les en assurer, mesme avec son plus grand serment ilz adjousterent : *Ce propos est bien dur, et qui le peut ouïr*<sup>2599</sup> ?

<sup>2592</sup> IV Reg., IX, 35-37.

<sup>2593</sup> IV Reg., XVIII, 25.

<sup>2594</sup> Ibid., II, 23, 24.

<sup>2595</sup> Ibid., VI, 26-29.

<sup>2596</sup> Voyes S. Cypr., *De Cæna* [vide sup., not. (2445), p. 304], et S. August., *tract. 27 in Jo., et lib. 10 de Civ., c. 24.*

<sup>2597</sup> Joan., VI, 52-56.

<sup>2598</sup> Vers. 53.

<sup>2599</sup> Vers. 54, 61.

Ilz appellent les parolles de Nostre Seigneur dures, c'est a dire aspres, rudes, estranges, cruës, par ce qu'entendans que Nostre Seigneur leur voulust faire manger sa chair et boire son sang charnellement et selon l'estre naturel et ordinaire de la chair et du sang, a la verité cela leur sembloit fort crud, barbare et extravagant. Et a qui est ce que les cheveux ne dresseroyent d'horreur et que la chair ne frissonneroit s'il luy failloit manger un cors humain et boire le sang d'un homme ? Mais d'autant plus cela pouvoit sembler fort cruel aux auditeurs de Nostre Seigneur, que et luy et eux aussi estoyent Juifz de nation et de religion. Or, entre les Juifz, la chair humaine estoit tellement hors d'usage, que mesme en touchant un cors mort on estoit contaminé et souillé devant le monde ; et quant au sang il estoit tellement prohibé, que mesme il n'estoit pas loysible, selon la Loy, de manger de celuy des bestes<sup>2600</sup>. Quelle merveille donques si ces pauvres gens, oyans que Nostre Seigneur vouloit donner sa chair et son sang pour *viande* et *breuvage*, s'en estonnerent si fort, estimans qu'il la voulust donner toute morte, et en sa propre forme et condition naturelle et charnelle ? Intelligence trop grossiere a la verité, et qui procedoit d'une grande lourdisse.

De ceste mesme sorte de manducation grossiere et charnelle furent accusés les anciens Chrestiens par les payens atheïstes ; et je vous supplie, mes chers Freres, de remarquer cecy. La primitive Eglise esparse sur toute la face de la terre, faisoit une profession si ouverte parmy ses enfans de manger reellement le cors du Filz de Dieu et de boire son sang, que les parolles avec lesquelles elle le declairoit estans venues aux oreilles des payens et autres ennemis du Sauveur, ilz en prenoyent occasion de calomnier les Chrestiens et les accuser de l'antropophagie, c'est a dire de manger les petitz enfans, les esgorger et deschirer a belles dens, et [324] disoyent qu'en leur Sacrement et mistere ilz faisoient leur festin de chair humaine a la cyclopique : « Dicimur, » dict Tertullien en son *Apologet.*<sup>2601</sup>, « sceleratissimi de sacramento infanticidii, et pabulo inde ; On nous appelle tres criminelz, » dict il, « du sacrement de l'homicide des enfans et du repas qui s'en fait. » Et de fait, Pline second en l'epistre qu'il escrit a Trajan et qui est citée par Tertullien<sup>2602</sup>, monstre bien que les Chrestiens avoyent esté accusés de ce crime ; car il les en descharge, s'il est bien consideré.

Ceste calomnie dura jusques au tems de Minutius Fœlix, qui recite<sup>2603</sup> les parolles d'un certain Cecilius, lequel en accusoit encor les Chrestiens : accusation fort vilaine a la verité, mays de laquelle la fauseté est aucunement excusable en ces anciens ennemis de l'Eglise ; car nos anciens peres confessoient ouvertement qu'ilz mangeoyent le cors de Nostre Seigneur, et les sacrées Escritures le declairent si ouvertement, que les payens, ou entr'escoutans les Chrestiens parler, ou entrevoyans les Escritures, ne pouvoient ignorer que l'Eglise n'eust ceste croyance. Mais d'ailleurs, d'atteindre a la connoissance de ceste manducation reelle, cela estoit hors de leur pouvoir, car c'est la seule foy qui l'enseigne. Et, outre cela, nos Chrestiens se tenoyent si serrés et couvertz en la celebration de ce mistere, que mesme ilz ne permettoyent pas aux catechumenes de le voir ; si que les payens oyans dire absolument que les Chrestiens mangeoyent la chair du Filz de Dieu, et ne sçachans ni pouvans deviner que ce fust autrement qu'avec une façon charnelle, ilz accusoyent les Chrestiens d'un crime d'antropophagie.

Mais qui peut trouver [excusable] ceste accusation en ce tems, auquel l'impudence a bien osé passer si avant que de reprendre ceste mesme calomnie pour en deshonnorer les Catholiques ? Et qui ont esté ces impudens ? me direz vous. O peuple, des personnes baptizées, nourries et instruites en l'Eglise de Dieu, qui ont mille fois ouÿ et veu la celebration de la sainte Eucharistie et cent fois peut estre y ont participé ; et apres tout cela, s'estant [325] separés de la sainte compagnie des fidelles pour faire des sectes a part, ne laissent pas de nous faire des argumens sur ceste calomnie aussi aseurement comme s'ilz estoyent tout a fait ignorans de nostre creance. Combien de fois nous objectent ilz que si nous mangeons reellement le cors de Nostre Seigneur, donques il faut que nous le deschirions, maschions et rongions ; et de la, ilz passent a des argumens si insolens et extravagans, qu'il n'est pas possible de plus. Mais y a il jamais eu en l'hæresie

---

<sup>2600</sup> Deut., XII, 23.

<sup>2601</sup> Cap. VII.

<sup>2602</sup> Ibid., c. II.

<sup>2603</sup> Dialog., c. XXX.



effronterie plus arrogante que celle la ?

Or en fin, tout cela n'est que calomnie, vous le sçaves bien, mes tres chers Freres. Non, jamais cela ne fut dict ni pensé par Nostre Seigneur, que l'on mangeroit sa chair charnellement, grossierement et comme l'on mange les chairs mortes et perissables. Et les Capharnaïtes, qui l'entendirent comme cela, estoient des pauvres gens et qui n'avoient pas bien consideré les parolles de Nostre Seigneur, lesquelles ne peuvent nullement estre tirées a ce sens. Car oyes Nostre Seigneur. Il dict<sup>2604</sup> : *Ma chair est vrayement viande, mays qui mange ma chair il a la vie eternelle* ; que s'il n'avoit dict que cela, l'interpretation des Capharnaïtes eust eu quelque apparence, puysqu'il ne parloit que de la chair simplement. Mais quoy, n'exprime il pas asses son intention quand il dict en ce mesme discours<sup>2605</sup> : *Je suys le pain vivant qui suys descendu du ciel ? Voyes vous pas qu'il ne parle pas d'une viande morte, mays vivante ? Or, elle ne seroit pas vivante, si elle estoit deschirée, rompue et mise en morceaux. Qui me mange, dict il<sup>2606</sup>, vivra pour l'amour de moy ; il ne veut donq pas donner sa chair morte ni seule, mays se veut donner tout entierement. Or il ne se donneroit pas soy mesme tout entierement, s'il ne donnoit que sa chair seule et morte.*

Mays sur tout Nostre Seigneur avoit rejehtë disertement ceste intelligence grossiere et toute charnelle par ces parolles<sup>2607</sup> : *Spiritus est qui vivificat, caro non prodest quidquam ; verba quæ locutus sum vobis spiritus et vita sunt ; C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne prouffite de rien ; les paroles que je vous [326] ay dites sont esprit et vie.* Paroles saintes, paroles divines, paroles infiniment excellentes et propres a desraciner ceste lourde et grossiere intelligence de la manducation charnelle du cors de Nostre Seigneur, et ce, par deux beaux moyens que nos anciens Peres en ont doctement tiré et deduit. « Et comment donques, » dict saint Chrisostome<sup>2608</sup>, « *la chair ne prouffite de rien ?* ne parle il pas de sa chair mesme ? Ja n'advienne, mays il parle des personnes qui entendent charnellement. » « En ces pensées, » dict saint Cyprien<sup>2609</sup>, « *la chair et le sang ne prouffitent de rien, ni le sens charnel ne peut penetrer l'intelligence d'une si grande profundité, si la foy n'y survient : Nec carnalis sensus ad intellectum tantæ profunditatis penetrat nisi fides accedat, » etc.*<sup>2610</sup> [327]

---

<sup>2604</sup> Joan., VI, 56, 55.

<sup>2605</sup> Vers. 51.

<sup>2606</sup> Vers. 58.

<sup>2607</sup> Vers. 64.

<sup>2608</sup> Hom. XLVII (*al.* XLVI) in Joan., § 2.

<sup>2609</sup> Ubi supra, p. 305.

<sup>2610</sup> De la double allusion faite dans le sermon suivant (pp. 328 et 331), on est obligé de conclure ou que celui-ci n'a pas été écrit en entier, ou qu'une partie de l'Autographe a été perdue.

## XLIV. Second sermon sur le même sujet

Juillet 1597

Je vous disois Dimanche, mes tres chers auditeurs, que toutes les difficultés que nos adversaires mettent en la creance de la realité du cors et sang de Nostre Seigneur au tressaint Sacrement se peuvent reduire a ces deux doutes que firent les Juifz et les Disciples a Jesus Christ Nostre Seigneur, quand il leur enseignoit la verité de cest article (en saint Jan, 6). L'un estoit<sup>2611</sup> : *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum*<sup>2612</sup> ? L'autre estoit<sup>2613</sup> : *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire*<sup>2614</sup> ? Car toutes les oppositions qu'on nous faict tendent la, ou que ceste realité n'a peu estre instituée et faite, ou qu'il n'a pas esté convenable ; et semble que tous les lieux qu'ilz sont allés recherchans en l'Escriture ne leur servent que d'une confirmation pour ces deux doutes. Or, je commençay a prouver que Dieu le pouvoit, tant par la commune regle de sa toute puyssance, que par des preuves particulieres touchant la pluralité des lieux d'un mesme cors. Puyz je commençay a vous monstrier que la façon en laquelle Nostre Seigneur estoit en ce Sacrement, n'estoit aucunement dure ni horrible, ains tres suave et gratuite.

Maintenant, en la poursuite de ce mesme discours, je monstrieray : [1.] qu'il n'y a nulle impossibilité en ce saint Sacrement, qu'un cors soit en un lieu sans y occuper place et garder ceste extension exterieure que nous voyons estre naturellement es autres cors ; 2. que [328] la transsubstantiation n'est aucunement impossible, ains tres veritable en ce Sacrement ; 3. je deduiray de tout ce que j'ay dict l'adoration de ce saint Sacrement.

O Seigneur, je loueray de tout mon cœur vostre toute puyssance pourveu que vous ouvriés mes levres a vos loüanges<sup>2615</sup> ; j'adoreray vostre Majesté au saint Sacrement, pourveu que vous ternés tousjours vos paroles en mon cœur : car vos paroles m'instruiront que vous y estes Homme Dieu, reellement et veritablement, et que ceste vostre praesence n'est non plus impossible a vostre volonté, quoy qu'incomprehensible a nos foibles entendemens, que le reste de vos œuvres admirables. Affin que ceste priere soit receuë de sa divine Bonté, joignons y l'intercession de Nostre Dame. *Ave.*

[1.] Nous demeurames donques bien assureés qu'un cors peut estre en plusieurs lieux par l'obeissance qu'il faict au commandement de son Dieu tout puyssant, auquel il n'y a rien d'impossible. Je dis maintenant qu'un cors peut estre en un lieu sans y occuper aucune place, sans y estre veu, sans y estre touché ni apperceu. Vous avez peut estre besoin d'entendre pour la pluspart le fonds de ceste difficulté ; escoutes un peu attentivement, et je me declaireray bien ouvertement.

Quand une chose est en un lieu nous avons accoustumé de concevoir en icelle deux choses, deux qualités, deux appartenances. L'une c'est la praesence, que la chose estant en un lieu y soit praesente, et ceste qualité n'est autre qu'estre en un lieu : de façon qu'estre praesent en un lieu n'est autre sinon y estre ; estre absent, c'est n'y estre pas. L'autre qualité que nous concevons estre en la chose qui est en quelque lieu, c'est qu'elle y occupe une place, c'est a dire qu'elle y soit tellement, que la ou elle est nulle autre chose y puisse estre avec elle ; elle remplit tellement le lieu ou elle est, qu'autre chose n'y puisse avoir lieu.

Ces deux conditions, a nostre grossiere façon de penser, nous semblent estre tellement liées l'une avec l'autre, qu'elles ne peuvent estre aucunement separées ; et nous [329] est bien advis que quand une chose est en un lieu, elle y occupe place, et partant qu'une autre chose n'y peut estre avec elle. Or neantmoins la chose n'est pas ainsy, car il y a grande difference entre estre praesent et occuper de façon que l'un peut bien estre sans l'autre. Je veux dire une chose peut estre tres parfaitement praesente en un lieu sans y occuper lieu ; ains les choses, d'autant que plus

---

<sup>2611</sup> Vers. 53.

<sup>2612</sup> *Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ?*

<sup>2613</sup> Vers. 61.

<sup>2614</sup> *Cette parole est dure, et qui la peut entendre ?*

<sup>2615</sup> Ps. L, 17.

parfaitement elles sont présentes a quelque lieu, moins elles y occupent de place : dequoy les exemples vous feront foy.

La majesté de Dieu est tellement par tout, que saint Pol a dict : *Non longe est ab unoquoque nostrum ; in ipso enim vivimus, movemur et sumus*<sup>2616</sup> ; Act., 17 <sup>2617</sup>. Ce qu'il disoit aux Atheniens au propos du Dieu inconneu<sup>2618</sup>. Et comme je vous disois dernièrement<sup>2619</sup> de David : *Si ascendero in cælum, tu illic es ; si descendero in infernum, ades*<sup>2620 2621</sup>. Or, quoy qu'il soit present a toutes choses, si est ce qu'il n'occupe aucun lieu ou place : ainsy les Anges n'occupent aucune place en eux [mêmes], de façon que des legions entieres de diables se sont trouvées en un cors<sup>2622</sup>. La présence donques peut estre sans l'occupation de lieu, et l'est ordinairement es espritz ; mays es choses corporelles, ordinairement la présence d'une chose n'est pas sans occupation de place.

Et voicy maintenant la difficulté ouverte entre nous et nos adversaires ; car nous disons que comme la présence est ordinairement séparée de l'occupation de lieu es choses spirituelles, aussi le peut elle estre es choses corporelles par la toute puysance de Dieu. Ilz le nient, et nous le prouvons ; et nostre premiere preuve se prend de ce que nous disions Dimanche, comme reciproquement ce que nous prouvions Dimanche se peut prouver par ce que nous dirons maintenant, estant la nature des verités de s'entr'ayder l'une l'autre. [330]

Nous disions Dimanche, et le prouvâmes suffisamment, qu'un seul cors peut estre en deux lieux ; donques deux cors peuvent estre en un lieu, n'y ayant non plus de difficulté que deux cors n'ayent qu'un lieu, que de dire que deux lieux n'ayent qu'un mesme cors. Matt. 19 <sup>2623</sup>; Marc., 10 <sup>2624</sup>; Lucæ, 18 <sup>2625</sup>: *Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in Regnum cælorum. His auditis, discipuli mirabantur valde, dicentes : Quis ergo poterit salvus esse ? Et eos respiciens Jesus, dixit eis : Hoc apud homines impossibile est, apud Deum omniaabilia sunt*<sup>2626</sup>. Comment se pourroit il faire qu'un chameau entrast par le trou d'une eguille, sinon qu'il n'y occupast point de place? Un si grand animal, estre compris en un si petit lieu, n'est ce pas un bel exemple a nostre propos ? Je sçay bien qu'il y en a eu qui l'ont entendu d'une corde de chanvre, qu'on appelle cable ; mays tous les Peres l'entendent de cest animal. Voyes vous, il dict que tout *cela est impossible aux hommes* ; mays ni cela ni autre chose n'est impossible a Dieu. Et s'il n'est impossible de mettre un si grand cors en un si petit lieu, pourquoy sera il impossible qu'il mette un cors humain glorifié en l'hostie et en la moindre partie d'icelle ?

En saint Jan, 20 <sup>2627</sup>, Nostre Seigneur, le jour de sa resurrection, vint *les portes fermées* au milieu des disciples, *et fut la au milieu d'eux et leur dict : Pax vobis*<sup>2628</sup>. Ecolampade dict qu'il entra par les fenestres<sup>2629</sup> ; Calvin, qu'il ouvrit et resserra, ou qu'il aneantit les portes et tout a coup les recrea<sup>2630</sup> ; Pierre Martyr dict qu'il entra par quelque ouverture, ou qu'il rendit rares les portes, ou qu'il les fit ceder<sup>2631</sup>. Je proteste, mes Freres, que ces [331] gloses et interpretations ne sont point en l'Escriture. Ah mon Dieu, que ce que l'esprit humain hait est bien haï ! qu'est ce qu'il ne

---

<sup>2616</sup> *Il n'est pas loin de chacun de nous ; car en lui nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes.*

<sup>2617</sup> Vers. 27, 28.

<sup>2618</sup> Vers. 23.

<sup>2619</sup> Vide p. 312.

<sup>2620</sup> Ps. CXXXVIII, 8.

<sup>2621</sup> *Si je monte au ciel, vous y êtes ; si je descends dans l'enfer, vous y êtes présent.*

<sup>2622</sup> Marc., V, 9.

<sup>2623</sup> Vers. 24-26.

<sup>2624</sup> Vers. 25-27.

<sup>2625</sup> Vers. 25-27.

<sup>2626</sup> *Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'a un riche d'entrer dans le Royaume des deux. Or les disciples, entendant ces choses, s'étonnaient grandement, disant : Qui donc pourra être sauvé ? Et Jésus les regardant leur dit : Cela est impossible aux hommes, mais à Dieu tout est possible.*

<sup>2627</sup> Vers. 19-26.

<sup>2628</sup> *La paix soit avec vous.*

<sup>2629</sup> De genuina verborum *Hoc est*, etc.

<sup>2630</sup> Admon. ad Westp. ; Comm. in Concord., in Luc., XXIV, 36.

<sup>2631</sup> Defensio (vide infra, p. 335), Pars I<sup>a</sup>, objectum XI.

va rechercher pour s'excuser ? Voyes en saint Luc, 24 <sup>2632</sup>, comme ses disciples s'esmerveillerent de ceste soudaine apparition, et voyant *les portes bien fermées, ilz pensoyent voir un esprit* ; comme nos adversaires, lesquelz quand on leur dict que Nostre Seigneur n'occupe point de lieu, ilz pensent que ce ne soit pas son cors. Non, non, c'est son cors ; ce n'est pas une contenance spirituelle, c'est son vray cors mais spiritualisé.

Si les bons anciens eussent pensé que ces eschappatoires eussent esté solides, ilz s'en fussent servis contre les Marcionites qui objectoyent le passage de saint Jan pour prouver que le cors de Nostre Seigneur estoit fantastique, comme le tesmoigne saint Cirille sur ce lieu<sup>2633</sup>. Mais jamais aucune attaque ne leur fit reculer d'un pas ; ilz voulurent maintenir en tout et par tout le sens naïf et simple de l'Escriture.

Mais quoy, o mon Dieu, o mon Sauveur, o mon Maistre, permettes moy que je parle de la premiere entrée que vous fistes en ce monde, en laquelle non vous, mais les Anges pour vous, vous voyant parmi les hommes, petit enfant, pauvre, nud et pleurant, chanterent : *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*<sup>2634 2635</sup>. En ceste entrée icy, Seigneur, comme comparustes vous au milieu des hommes ? Sans doute que vous y entrantes, *la porte* virginale de Nostre Dame vostre sainte Mere estant tres bien *fermée*<sup>2636</sup>, car elle fut Vierge en l'enfantement et apres ; jamais il n'y eut aucune corruption ny en sa tressainte ame ny en son cors. Voyes vous, mes Freres, Nostre Seigneur avec son vray cors sort hors du ventre de sa Mere sans aucune fraction ni ruption de sa virginité ; ne failloit il pas donques que ce fut sans occuper [332] place, et qu'il passast par ce cors virginal par penetration de dimension ? A Dieu ne playse que je die ce que nos adversaires respondent en cest endroit ; c'est chose hors de respect. A quelque prix que ce soit, ilz veulent ce qu'ilz ont dict une fois soit vray ; ilz ayment mieux blesser la virginité de la Mere de Dieu que confesser leur faute. Certes, Jovinien a esté tenu pour hæretique, entr'autres pour avoir dict que Nostre Dame avoit perdu sa virginité enfantant son Filz. Isaïe, au 7. chapitre<sup>2637</sup>, dict et proteste que la Mere de Dieu seroit Vierge, non seulement concevant, mays enfantant : *Ecce Virgo concipiet et pariet*<sup>2638</sup> ; et en nostre Symbole : « Natus ex Maria Virgine. »

Quoy, Nostre Seigneur ne sort il pas du sepulchre fermé ? Sans doute. Saint Matthieu, 28 <sup>2639</sup>, saint Marc, 16 <sup>2640</sup> : *l'Ange leva la pierre* apres que Nostre Seigneur fut resuscité ; donques, il sortit a travers la pierre sans y occuper aucune place.

Voudries vous bien, Messieurs, que je me servisse du tesmoignage de saint Augustin au 22. livre de la *Cité de Dieu*, chap. 8 <sup>2641</sup> ? La il est dict que Petronie eut un anneau d'un certain Juif, ou il y avoit une pierre pour la guerir de certaine maladie qu'elle avoit ; l'anneau estoit tres bien lié et attaché a un lien, bien fort et ferme ; elle s'en va au sepulchre de saint Estienne. Affin que la guerison ne fust attribuee a l'anneau du Juif, incontinent l'anneau tombe aux piedz de ceste femme sans estre rompu, ni le lien desnoüé ou rompu, ainsy, dict saint Augustin, qu'on doit croire Nostre Seigneur estre sorti du ventre virginal sans aucune rupture. Vous voyes donques comme un cors peut estre en un lieu sans y occuper place.

Nos adversaires ne savent que dire ; ilz voyent nos raysons bien establies sur l'Escriture, dans laquelle ilz sont allés recherchant s'il y avoit rien qui peust servir a leur negation ; et voyans qu'il n'y avoit rien, [333] ilz se sont jettés sur la philosophie, et ont voulu monstrier que cela estoit impossible. Si je voulois rapporter les raysons qu'alleguent Pierre Martyr et Calvin, je n'aurois jamais fait, quoy qu'il me seroit tres aysé de leur respondre en philosophie et a la scholastique ; mays je n'ay que faire de me mettre sur la philosophie, quand j'ay la parole de Dieu pour moy.

---

<sup>2632</sup> Vers. 36, 37.

<sup>2633</sup> S. Cyrill. Alex., Comm. in Joan., in c. XX, 25; in Lucam, in c. XXIV, 38.

<sup>2634</sup> Lucæ, 11, 14.

<sup>2635</sup> *Gloire à Dieu au plus haut des deux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

<sup>2636</sup> Ezech., XLIV, 2.

<sup>2637</sup> Vers. 14.

<sup>2638</sup> *Voici qu'une Vierge concevra et enfantera.*

<sup>2639</sup> Vers. 2.

<sup>2640</sup> Vers. 4.

<sup>2641</sup> § 21.

Nostre Seigneur respond asses a tous ces argumens quand il dict en saint Matthieu, 19 <sup>2642</sup>: *Hoc apud homines impossibile est ; apud Deum omnia possible sunt*. Vous n'entendez pas ? O, il ne faut pas laisser de croire pour cela. Mais puyque vous voules laisser l'Escriture pour la philosophie, je vous prie, dites moy comme vous pouves voir ; car, ou c'est par mission ou par immission. Si c'est le premier, comme vostre œil peut il contenir tant de choses, estant si petit ? comme peut il avoir tant de rayons qu'il en faut pour couvrir toute une montaigne qu'il voit tout a coup, et occuper l'espace de cinquante lieuës de loin ? le fil le plus deslié du monde, en si grand espace, feroit un tres gros peloton. Si c'est le second, comme peut recevoir vostre œil, qui est si petit, une représentation de si grandes choses et si diverses ? Qu'ilz me disent comme la lumiere corporelle penetre ainsy en un instant les deux, l'air et l'eau ; car encores qu'elle n'aye pas de substance, si est ce qu'elle est corporelle.

Voyla, mes Freres, la verité du fait : Nostre Seigneur est en l'Eucharistie sans y occuper place. Il y est les parties bien proportionnées ensemble, mays sans aucune proportion de place parce qu'elles n'en occupent point. On me dira : Comme se peut il faire qu'il y soit invisible et impalpable ? Cela est aysé ; car quand on voulut jeter Nostre Seigneur du *sommet de la montaigne*, il passa *a travers d'eux* sans y estre ni veu ni apperceu<sup>2643</sup> ; quand, apres la resurrection, il laissa ses disciples en Emails, *il disparut* devant eux et ne le virent plus, encor qu'auparavant ilz le vissent et que *leurs yeux fussent ouverts*<sup>2644</sup>.

Il n'y a donq plus de difficulté de tous ces costés la. [334] Un cors peut estre en deux lieux, ainsy qu'il appert par l'histoire de la conversion de saint Pol<sup>2645</sup>. Un cors peut estre en un lieu sans y occuper place, ainsy qu'il appert par l'entrée de Nostre Seigneur *les portes fermées*<sup>2646</sup> et par sa Nativité. Un cors peut estre en un lieu sans qu'on le puisse voir et connoistre qu'il y soit, comme il appert par les exemples que je viens d'apporter.

[2.] Mays il y a encor une difficulté ; car nos adversaires ne voulans abandonner leur *quomodo*<sup>2647</sup>, demandent : Comme se peut il faire qu'une chose qui estoit n'a gueres pain, soit, maintenant la chair de Nostre Seigneur ? Il se peut faire par un changement total de substance en substance, que l'on appelle fort proprement du mot de transsubstantiation. Ceux qui ont suivi le parti de Luther pour combattre l'Eglise ont opinion qu'en ce Sacrement il n'y aye point de changement au pain, ains que le pain y demeure ; et neantmoins confessent que le vray cors de Nostre Seigneur y est. Ceux qui suivent Calvin nient le changement au pain, et quant et quant la realité du cors. Or, l'Eglise confessant la realité, dict le cors de Nostre Seigneur y estre reellement sans aucune substance du pain, laquelle a esté changée en la chair, etc. Pierre Martyr, au livre contre Gardinerus<sup>2648</sup>, dispute fort et ferme contre ceste transsubstantiation, comme contre chose impossible.

Mais je ne sçay en quoy ilz trouvent ceste impossibilité ; car n'a on pas veu la substance de l'eau changée en la substance du vin es noces de Cana en Galilée (elle fut *faicte vin*, Jan, 2 <sup>2649</sup>), et *la femme de Loth en une statue de sel* (Genese, 19 <sup>2650</sup>) ? Mays voyes comme le diable mesme reconnoist la transsubstantiation estre possible : *Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant*<sup>2651</sup> <sup>2652</sup>. Mays quelle difficulté : *Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum*<sup>2653</sup> ; Psal. 113 <sup>2654</sup>. Et en Exod., 7 <sup>2655</sup>, la verge d'Aaron n'est [335] elle pas veritablement

<sup>2642</sup> Vers. 26 ; vide supra, p. 331.

<sup>2643</sup> Lucæ, IV, 29, 30.

<sup>2644</sup> Ibid., ult., 31.

<sup>2645</sup> Act., IX, 3-7, XXII, 6-9.

<sup>2646</sup> Vide supra, p. 331.

<sup>2647</sup> Joan., VI, 42, 53.

<sup>2648</sup> Defensio doct. Vet. de sacros. Euchar. Sac. adv. Steph. Gardin., per totam primam Partem.

<sup>2649</sup> Vers. 9.

<sup>2650</sup> Vers. 26.

<sup>2651</sup> Matt., IV, 3.

<sup>2652</sup> *Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains.*

<sup>2653</sup> *Qui convertit la pierre en étangs d'eaux, et le rocher en fontaines d'eaux.*

<sup>2654</sup> Vers. 8.

<sup>2655</sup> Vers. 10, 11.

*convertie en couleuvre ?* car l'Escriture dict que ce que les autres *firent* fut *par sorcellerie*, mays que ce que fit Aaron fut veritable. Nostre Sauveur n'a il pas converti le rien en tout ? Genes., 1. Ne convertira il pas nostre pourriture en un beau cors, en la resurrection ? 1. Cor., 15 <sup>2656</sup>. Ne convertit il pas la poudre en chair ? Gen., 3 <sup>2657</sup>. Il n'y a donq plus de doute qu'elle se puisse faire. Or, je prouve maintenant qu'elle s'est faite en l'institution du tressaint Sacrement.

Nostre Seigneur *prit du pain et dict : Cecy est mon cors*<sup>2658</sup>. Donq ce n'est plus pain si c'est le cors de Nostre Seigneur ; car si ce qu'il prit en ses benistes mains n'estoit pas changé, il ne failloit pas dire que ce fut autre chose que ce qui estoit auparavant. Auparavant c'estoit pain, maintenant c'est son cors ; donques il est changé de pain en cors. Il ne faut pas dire que son cors y soit et le pain aussi ; car qui vendroit un sac, moitié froment, moitié avoine, et dirait : Achetes cecy, car c'est froment, sans doute qu'il tromperoit le monde et seroit réputé pour avoir dict mensonge. Ainsy qui dirait d'un tonneau plein d'eau et d'huyle : Cecy est huyle, on le tiendroit pour menteur. Il ne faut pas donq dire que Nostre Seigneur disant : *Cecy est mon cors*, le pain y soit encores. Quand donques il dict : *Hoc est corpus meum*, il monstre clairement que le pain avoit esté changé.

Secondement, en saint Jan, 6, quand Nostre Seigneur dict<sup>2659</sup> : *Panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita*<sup>2660</sup>, si ce qu'il disoit n'eust deu estre fait par changement, il eust esté faux ; car le pain, s'il demeure pain, ne peut estre chair. Il faut donques qu'il entendit d'un pain changé et tel qu'il décrit, la mesme<sup>2661</sup> : *Ego sum panis vivus, qui de cælo descendi*<sup>2662</sup>.

Mais voudries vous bien, Messieurs, qu'en ce Sacrement on repeust le ventre et l'esprit tout ensemble ? Non, cela n'estoit pas convenable. Je sçay bien qu'il y a [336] de la difficulté en cecy, mais il y en auroit encores davantage autrement. Et quant a l'Escriture, tout ce qu'ilz nous sçavent objecter, c'est premierement que ce nom de transsubstantiation n'est point en l'Escriture ; a quoy je respons que ni le mot de Trinité, ni *Omoousios*, ni *Theotocos*. Il suffit que la chose est en l'Escriture, encores que le mot n'y soit pas.

Secondement, ilz disent que ce Sacrement est appellé pain ; mais je respons que ce n'est pas parce qu'il y ayt du pain, mais parce qu'il y a apparence de pain exterieure, ou bien parce qu'il a esté fait du pain, ou parce qu'il a les effectz et propriétés du pain, ou parce que, selon la coustume des Hebrieux, toute sorte de viande a esté appellée pain (comme on voit de la manne qui a esté appellée *pain*, Exode, 16 <sup>2663</sup>, dont Nostre Seigneur n'a pas dict : *Caro mea vere est panis*, mays *vere est cibus*<sup>2664 2665</sup>, qui est le mesme que quand il dict : *Ego sum panis vivus*<sup>2666</sup>), et que l'Escriture ayt accoustumé d'appeller les choses du nom de celles la desquelles elles ont esté faites, ainsy qu'il est aysé a voir Exod., 7 <sup>2667</sup>, ou la verge d'Aaron estant convertie en serpent ne laisse d'estre appellée *verge* ; au Genes., 3 <sup>2668</sup>, ou l'homme fait et tiré de poudre, ne laisse d'estre appellé *poudre*.

Tiercement, ilz disent que ceste opinion de transsubstantiation est nouvelle, mais ilz ont tres grand tort; car, a la verité, elle a de tout tems esté en l'Eglise. Il seroit aysé de recueillir ce qu'en ont dict les Anciens. Oyes en quelques uns. Saint Cyprien, qui vivoit il y a plus de treize cens ans, in sermone *De Cæna Domini*<sup>2669</sup> : « Panis iste quem Dominus Discipulis porrigebat, non

---

<sup>2656</sup> Vers. 42-44.

<sup>2657</sup> Vers. 19, 23.

<sup>2658</sup> Matt., XXVI, 26.

<sup>2659</sup> Vers. 52.

<sup>2660</sup> *Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde.*

<sup>2661</sup> Vers. 51.

<sup>2662</sup> *Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel.*

<sup>2663</sup> Vers. 15, 32.

<sup>2664</sup> Joan., VI, 56.

<sup>2665</sup> *Ma chair est vraiment pain, mais est vraiment nourriture.*

<sup>2666</sup> Ibid., v. 51.

<sup>2667</sup> Vers. 12.

<sup>2668</sup> Vers. 19.

<sup>2669</sup> Vide supra, not. (2445), p. 304.

effigie sed natura mutatus, omnipotentia Verbi factus est caro<sup>2670</sup>. » Saint Cirille Hierosolimitain, *Cathec.* 4 <sup>2671</sup>: « Aquam aliquando mutavit in vinum, et non erit [337] dignus cui credamus quod vinum in sanguinem transmutarit? » Nyssen, in *Oratione Magna*<sup>2672</sup>, c. 37 : « Recte Dei verbo sanctificatum panem in Dei Verbi corpus credimus immutari. » Saint Augustin<sup>2673</sup>, ut citat Beda<sup>2674</sup>, cap. 10, 1. ad Cor. : Non omnis panis, sed accipiens Christi benedictionem, fit corpus Christi<sup>2675</sup>. En fin, il y a cinq cens ans passés qu'en un Concile general celebré sous le Pape Nicolas II, qui estoit de ce païs de Savoye, et d'une tres noble mayson<sup>2676</sup>, Berengarius fut contrainct d'abjurer cest erreur. Voulons nous aban donner toute l'antiquité si bien fondée en l'Escriture pour esviter un peu de difficulté et flatter les consequences de nostre entendement propre ? Concluons donques qu'apres la consecration, le vray cors de Nostre Seigneur y est, et n'y a point d'autre substance quelle qu'elle soit ; il y est, dis je, reellement et tres veritablement.

[3.] D'ou s'ensuit la troysiesme proposition que j'avois avancée : que ce Sacrement, entant qu'il contient Nostre Seigneur, est adorable, que l'on le doit adorer. Car a la verité, puyisque c'est Jesus Christ et que Jesus Christ est Dieu, qui ne l'adorera je vous prie, aussi bien la qu'au Ciel, puysequ'il est escrit en saint Matthieu, 4 <sup>2677</sup>: *Dominum Deum tuum adorabis, et illi soit servies*<sup>2678</sup> ? car Nostre Seigneur, ou qu'il soit, il y veut estre [338] adoré. Ainsy fut il adoré en croix par le larron<sup>2679</sup>, marchant parmy Hierusalem, par les troupes qui crioient *Hosanna*<sup>2680</sup>, en la creche, par les Roys<sup>2681</sup>. Il est voylé en l'Eucharistie, mays cela ne doit pas empescher qu'il n'y soit adoré ; car ainsy fut il adoré des Roys, voylé des langes et emmailloté.

Or affin que tout d'un coup je prouve que Nostre Seigneur est reellement selon sa chair en ce tressaint Sacrement, et tout ensemble qu'il l'y faut adorer, l'un ne pouvant estre sans l'autre, ni qu'il y soit adoré s'il n'y est pas, ni qu'il y soit sans y estre adoré par l'Eglise, qui est jalouse de rendre a son Espoux tout honneur, je vous prie de regarder combien ceste affaire est convenable, puyisque ceste adoration ayant esté preveüe par David, il en tressaute de consolation au Pseume 21 <sup>2682</sup>, et chante : *Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ. Manducaverunt*, ait Augustinus<sup>2683</sup>, corpus humilitatis Domini sui divites *terræ* ; nec sicut pauperes saturati sunt usque ad imitationem, sed tamen *adoraverunt*. Arnobius<sup>2684</sup>, Basilius<sup>2685</sup>, Theodor.<sup>2686</sup> Sic explicatur

<sup>2670</sup> Saint Cyprien... dans le sermon *De la Cène du Seigneur* : « Ce pain que le Seigneur présentait aux Disciples a été changé non pas en apparence mais substantiellement ; par la toute-puissance du Verbe, il a été fait chair. »

<sup>2671</sup> *Al. .Cat. XXII (Mystag. IV), § 11.*

<sup>2672</sup> *Al. Orat. Catechetica Magna.*

<sup>2673</sup> *Sermo CCXXVII.*

<sup>2674</sup> *Expos, in B. Pauli Epist. (Hodie inter op. Flori Diaconi ; Patrolog. Lat., tom. CXIX, col. 279.)*

<sup>2675</sup> « Il a changé autrefois l'eau en vin, et il ne mériterait pas d'être cru quand il change le vin en sang ! » Saint Grégoire de Nysse, dans la *Grande oraison* : « Nous devons croire avec raison que le pain sanctifié par la parole de Dieu a été changé au corps du Verbe. » Saint Augustin cité par Bède, sur le chap. X de la 1<sup>re</sup> Epître aux Corinthiens : Ce n'est pas toute espèce de pain qui devient le corps du Christ, mais seulement celui qui a reçu la bénédiction du Christ.

<sup>2676</sup> Gérard ou Gérold de Chevron, né aux environs de Chambéry, fut d'abord Evêque de Florence, puis Pape, sous le nom de Nicolas II (1058-1061). C'est un demi-siècle plus tard que les seigneurs de Chevron ajoutèrent à leur nom celui de Villette. (Voir le *Dictionnaire historique de Savoie*, par Grillet, article Chevron.) On sait que l'aïeule maternelle de notre Saint appartenait à cette famille.

<sup>2677</sup> *Vers. 10.*

<sup>2678</sup> *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul.*

<sup>2679</sup> *Lucæ, XXIII, 42.*

<sup>2680</sup> *Matt., XXI, 9.*

<sup>2681</sup> *Ibid., II, 11.*

<sup>2682</sup> *Vers. 30.*

<sup>2683</sup> *Epist. CXL, seu de Grat. Novi Test., ad Honor. cathechum., c. XXVII.*

<sup>2684</sup> *Commentarii super Psalmos Davidis*, in Ps. XXI, 30. Notre Saint, comme on l'a vu dans la *Defense de l'Estendart de la sainte Croix* (tome II de cette Edition), Livre II, chap. XII, p. 191, suivait l'opinion de ceux qui attribuaient cet ouvrage au grand Arnobe. Aujourd'hui, il est reconnu qu'Arnobe le jeune en est l'auteur.

<sup>2685</sup> *Schol. in Ps. XXI, 30. (In App. S. Bas.)*

<sup>2686</sup> *Interpret. in Ps., in eund. loc.*

locus Psal. 98 <sup>2687</sup>: *Adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctum est*, ab Augustino.<sup>2688 2689</sup> Mays saint Pol, 1. aux Cor., 11 <sup>2690</sup>, qu'est ce qu'il dict ? *Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini*<sup>2691</sup>.

Ponenda est ergo differentia quam par est adhibere, [339] et venerari corpus Domini<sup>2692</sup>. Et affin qu'il ne semble pas que ce soit une nouveauté, ains qu'on connoisse que l'adoration de l'Eucharistie a tousjours esté en l'Eglise, et par consequent qu'on a tousjours creu fermement qu'en icelle est le vray cors de Nostre Seigneur, oyes un peu le tesmoignage de quelques grans Peres.

Et premierement, je produiray saint Chrisostome qui vivoit il y a plus de douze cens ans, et lequel pour son excellence a esté loué et appelé « Bouche d'or », homil 61 *ad Populum Antiochenum*<sup>2693</sup> : « Considera, quæso, mensa regalis est, Angeli ministrantes, ipse Rex adest et tu adstas oscitans ? Igitur adora, et comunica. Cum vela videris retrahi, tunc superne Cœlum aperiri cogita et Angelos descendere<sup>2694</sup>. » Idem, lib. 6 *de Sacerdotio*<sup>2695</sup>, il raconte une vision d'un viellard qu'il appelle « admirable, lequel pendant la Messe avoit tout incontinent veu une troupe d'Ange resplendissans entourer l'autel, inclinés comme soldatz devant leur roy. » Notes ceste comparaison, notes le mot d'autel. Puys, la mesme, il raconte d'un autre qui avoit appris par vision que ceux qui prenoyent ce saint Sacrement deuëment a la fin de leur vie, avoyent des Anges autour de leurs cors qui les accompaignoyent jusques au Ciel. C'est chose belle de voir ce qu'il dict, homil. 3 et 4 *contra Anomæos*<sup>2696</sup>.

Saint Ambroise, en son *Orayson preparatoire*<sup>2697</sup>, invoque ce saint Sacrement, et l'appelle « pain saint, vivant, pur, beau, tres doux, » et luy demande [la] grace de pouvoir aller a son Royaume.

Saint Gregoire Nazianzene, *oratione in laudem sororis suæ Gorgoniæ*<sup>2698 2699</sup>, raconte que sa seur « estant malade d'une maladie prodigieuse, vint de nuict a l'autel [340] se prosternant, et priant Celuy qui est adoré sur iceluy ; omnibusque nominibus appellans, atque omnium rerum quas fecerat commonefaciens, » quid fecerit audite : « caput cum clamore et lacrymis [altari] admovens, se non nisi reddita sanitate discessuram minitans<sup>2700</sup>, » etc. Ainsy elle fut guerrie.

Et Origene, plus ancien encores, homil. 5 *in diversa*<sup>2701</sup>, dict qu'en ce Sacrement nous recevons en nous comme en nostre mayson, le cors de Nostre Seigneur : « Dis donques, » dict il, « *Domine, non sum dignus*<sup>2702</sup>, » etc.

Cyprian., sermone *De Lapsis*<sup>2703</sup> : « Mulier quædam cum arcam suam in qua sanctum

---

<sup>2687</sup> Vers. 5.

<sup>2688</sup> Enarr. in hunc Ps.

<sup>2689</sup> *Tous les riches de la terre ont mangé et ont adoré. Les riches de la terre ont mangé*, dit saint Augustin, le corps de leur Seigneur dans son humilité ; il est vrai qu'ils n'en ont pas été, comme les pauvres, rassasiés jusqu'à l'imitation ; mais cependant ils *ont adoré*. Arnobe, Basile, Théodoret. Ainsi est expliqué par saint Augustin le passage du Ps. XCVIII : *Adorez l'escabeau de ses pieds parce qu'il est saint*.

<sup>2690</sup> Vers. 29.

<sup>2691</sup> *Quiconque mange et boit indignement, mange et boit son jugement, ne discernant pas le corps du Seigneur*.

<sup>2692</sup> Il faut donc faire la distinction convenable, et révéler le corps du Seigneur.

<sup>2693</sup> *Al.* homil. III in Epist. ad Ephes., §5. (Cf. supra, not. (2448), p. 305.)

<sup>2694</sup> *Homélie LXI<sup>e</sup> au Peuple d'Antioche* : a Considère, de grâce, que c'est une table royale ; les Anges y servent, le Roi lui-même est présent, et tu assistes indifférent ! Adore donc, et participe à ce banquet. Lorsque tu vois tirer les voiles, pense que le Ciel s'ouvre sur ta tête, et que les Anges en descendent. »

<sup>2695</sup> §4.

<sup>2696</sup> *Al.* De Incomprehensibili.

<sup>2697</sup> *Al.* Præcatio prima præparans ad Missam (Patr. Lat., t. XVII, col. 754.)

<sup>2698</sup> § XVIII.

<sup>2699</sup> Dans l'*oraison à la louange de sa sœur Gorgonie*.

<sup>2700</sup> « L'invoquant sous tous ses titres, et lui rappelant toutes ses œuvres, » écoutez ce qu'elle fit : « plaçant sa tête [contre l'autel], avec des supplications et des larmes, elle protesta qu'elle ne se retirerait pas avant que la santé lui fût rendue. »

<sup>2701</sup> In diversa Evang. loca. (Inter Supposit.)

<sup>2702</sup> *Matt.*, VIII, 8.

<sup>2703</sup> § XXVI.



Domini corpus posuerat indignis manibus tentasset aperire, igne inde surgente deterrita est<sup>2704</sup>. »  
[341]

---

<sup>2704</sup> Saint Cyprien, sermon *Sur ceux qui ont renié la foi* : « Une certaine femme qui essayait d'ouvrir avec des mains indignes le coffret dans lequel elle avait déposé le saint corps du Seigneur, fut repoussée par un feu qui en sortit. »

## XLV. Troisième sermon sur le même sujet

Juillet 1597

*Panis quem frangimus, nonne  
participatio corporis Domini est ?  
Le pain que nous rompons, n'est-ce pas  
la participation du cors de Jesus Christ ?  
1. COR., 10, v. 16.*

Les adversaires de l'Eglise Catholique respondent a ceste interrogation que non, parce que Jesus Christ leur a dict<sup>2705</sup> : *Caro non prodest quicquam ; La chair ne prouffite de rien.* Les Catholiques respondent qu'ouy, parce, disent ilz, que accepimus a Domino, quoniam Dominus Jesus, in qua nocte tradebatur, accepit panem, et gratias agens, fregit et dixit : *Accipite et manducate, hoc est corpus meum*<sup>2706</sup> ; Nous avons appris du Seigneur que le Seigneur Jesus, la nuict en laquelle il fut livré, prit du pain, et rendant graces, il le rompit et dict : *Prenes et manges, cecy est mon cors.* C'est en cest article, auditeurs, ou je vous desire attentifz, si jamais vous le fustes, pour entendre nos raysons, vous conjurant de laisser toute passion pour bien juger en une cause si importante ; et je suis asseuré que, le tout meurement consideré, vous feres jugement en faveur des Catholiques, tant leurs raysons devancent en fermeté, en sainteté, en solidité et en bonté celles des adversaires.

Je prie, si jamais je priay humblement et d'affection, que Celuy qui faict *la bouche des enfans diserte*<sup>2707</sup>, daigne par sa bonté me donner *l'entendement de bien sonder ses tesmoignages*<sup>2708</sup> : *Da mihi intellectum, et [342] scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo*<sup>2709 2710</sup> ; et a vous, mes tres chers auditeurs, qu'il incline vos coeurs *es tesmoignages* de sa parolle<sup>2711</sup> ; car en ceste difficulté je vois les ennemys qui m'attendent avec une troupe de doutes et questions humaines : *Me expectaverunt peccatores ut perderent me, testimonia tua intellexi*<sup>2712 2713</sup> ; mays l'intelligence de vos commandemens m'en delivre. Pendant que l'un me veut tirer par la voye des figures, l'autre de l'ubiquité, l'autre des effectz, faites, Seigneur, que j'aÿe pour ma guide vostre seule parolle, et qu'elle me soit phare en ceste navigation : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis*<sup>2714 2715</sup>. A celle fin qu'ainsy soit, invoquons l'ayde du Saint Esprit, disant *Ave Maria.*

De peur que par un praejugé et supposition fause vos entendemens ne soyent atteintz de quelque passion contre nous, chers auditeurs, pendant qu'on vous pourrait avoir faict accroire que le differend qui est entre nous et nos adversaires ne gist en autre, sinon en ce qu'ilz ne veulent rien croire que ce qui est es Escritures, et [que] nous voulions fonder nostre doctrine ailleurs que sur icelles, je vous supplie de croire qu'en ce particulier differend (ni en pas un autre aussi, non plus qu'eux) nous ne voulons ceder a eux en l'honneur que nous avons juré aux Saintes Escritures ; mays que tout au contraire nous protestons ne vouloir le demesler que par la seule, pure et expresse parolle de Dieu, ainsy que nous fismes Dimanche. Si donques on vous a dict que l'Eglise n'alleguoit que l'autorité des hommes, si on vous a dict qu'elle laissoit en arriere l'Escriture, je vous prie de

---

<sup>2705</sup> Joan., VI, 64.

<sup>2706</sup> I Cor., XI, 23, 24.

<sup>2707</sup> Ps. VIII, 3 ; Sap., X, ult.

<sup>2708</sup> Ps. CXVIII, 125.

<sup>2709</sup> Ps. CXVIII, 34.

<sup>2710</sup> *Donnez-moi l'intelligence, et j'étudierai votre loi, et je la garderai de tout mon cœur.*

<sup>2711</sup> Ibid., v. 36.

<sup>2712</sup> Ibid., v. 95.

<sup>2713</sup> *Les pêcheurs m'ont attendu afin de me perdre, mais j'ai compris vos témoignages.*

<sup>2714</sup> Ibid., v. 105.

<sup>2715</sup> *Votre parole est une lampe qui éclaire mes pieds, et une lumière dans mes sentiers.*

vous en desabuser, et croire que l'Escriture [343] a tousjours esté en nos mains, et que ce riche thresor n'a esté gardé que par l'Eglise, et que nos adversaires ne l'ont eu que de nous. Nous ne voulons icy que l'Escriture.

Nous sommes donq desja d'accord en ce poinct, quj est que ce differend ne se decide que par l'Escriture ; mais c'est en l'interpretation que gist nostre controverse et dispute ; car nous apportons de beaux et bons passages de l'Escriture, et eux en apportent de ceux qu'ilz peuvent penser estre telz. Tout est de l'Escriture ; mays quoy ? ilz veulent interpreter les nostres et les leurs contre nous ; et nous, quasi comme estans sur la defensive, sans interpreter les nostres, car ilz sont clairs voulons seulement rejeter leurs interpretations affin qu'elles ne nous offensent. Entrons, je vous prie, en matiere, et vous verres clairement la verité de ce que je dis.

Quand Berengarius comparut, l'Eglise tenoit qu'au saint Sacrement de l'Eucharistie estoit reellement, substantiellement et veritablement le cors et sang de Jesus Christ. Depuys, elle le soustint paisiblement jusques au tems de Jan Hus, Wiclef ; puys vindrent Œcolampadius, Carolostadius, Zuingle, Calvin, lesquelz dirent qu'elle se trompoit et parloit sans fondement. Mais, au contraire, voicy ses defenses.

Premierement, le sixiesme chapitre de saint Jan, sur lequel j'ay discouru Dimanche. Secondement, elle apporte les paroles de l'institution : Matthieu, 26<sup>2716</sup>, Marc, 14<sup>2717</sup>, Luc, 22<sup>2718</sup>, 1. Cor., 11<sup>2719</sup> ; en tous lesquelz lieux Nostre Seigneur parlant de la viande qu'il donnoit instituant la manducation de la Cene, ilz rapportent qu'il dict que c'estoit son cors, par des paroles si expresses qu'elles ne le sçauoyent estre davantage, dont elle tire ceste claire rayson : Dieu l'a dict, Dieu ne peut mentir, donques il y est. L'adversaire respond que Dieu ne l'a pas dict ; nous monstons ses propres motz. Il dict qu'ilz ne se doivent ainsy entendre comme nous pensons ; nous disons que si. Voyla nostre differend : qui entend mieux les Escritures ? Si je puys monstrier clairement que nous [344] sommes bien fondés, il s'ensuivra que les adversaires le seront d'autant moins, qu'ilz viennent combattre le possesseur de bonne foy.

### *Raysons des Catholiques*

Rayson premiere. Icy Nostre Seigneur institue un Sacrement. Or, les Sacremens doivent estre institués en arolles claires ; donques, etc. La mineure se prouve par rayson : parce que l'usage du Sacrement nous doit estre aysé et commun a tous ; donq chacun doit entendre ce qui en est. Voyes en saint Matt., dernier<sup>2720</sup>, et en saint Jan, 3<sup>2721</sup>, comme Nostre Seigneur se declare instituant le Baptisme.

Deuxiesme rayson. C'est un testament. Matthieu, 26<sup>2722</sup>: *Hic est sanguis novi testamenti* ; Luc, 22<sup>2723</sup>: *Hic est calix novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur*<sup>2724</sup>. Or les testamens doivent estre en termes clairs. Heb., 9<sup>2725</sup>: *Lecto omni mandato Legis a Moyse universo populo, accipiens sanguinem vitulorum et hircorum, cum aqua et lana coccinea et hissopo, ipsum quoque librum et omnem populum aspersit, dicens : Hic est sanguis testamenti quod mandavit ad vos Deus.* Ad Gal., 3<sup>2726</sup>: *Hominis confirmatum testamentum nemo spernit, aut superordinat.*

---

<sup>2716</sup> Vers. 26.

<sup>2717</sup> Vers. 22.

<sup>2718</sup> Vers. 19.

<sup>2719</sup> Vers. 24.

<sup>2720</sup> Vers. 19.

<sup>2721</sup> Vers. 3-5.

<sup>2722</sup> Vers. 28.

<sup>2723</sup> Vers. 20.

<sup>2724</sup> *Ceci est le sang du nouveau testament... Ceci est le calice, le nouveau testament en mon sang, qui sera répandu pour vous.*

<sup>2725</sup> Vers. 19, 20.

<sup>2726</sup> Vers. 15, 16.

*Abrahæ factæ sunt promissiones, et semini ejus*<sup>2727</sup>. *Non dicit et seminibus*<sup>2728</sup>. Pourquoi voules vous, o Messieurs, adjoûter vos interpretations sur le testament de Nostre Seigneur ? Si saint Pol faict consideration sur un singulier et pluriel, tant il veut prendre rigoureusement la propriété des parolles, pourquoy [345] voulons nous prendre la licence de renoncer a la propriété des paroles du Filz de Dieu en ce sien testament?

De plus, l'intention de Nostre Seigneur en sa sainte Cene, faysant son testament, estoit de laisser un gage a son Espouse de l'amour qu'il luy portoit, amour si grand que de vouloir mourir pour elle. Voudries vous bien chers auditeurs, qu'un morceau de pain, un legs si petit, fut le gage d'un tel et si grand amour ? Non, c'estoit luy mesme en une autre forme, impassible, qu'il donnoit comme un juste et asseuré tesmoignage de l'exces de son amour. En outre, Nostre Seigneur n'avoit que son cors et son sang ; car *Filius hominis non habet ubi caput suum reclinet*<sup>2729 2730</sup>; donques faysant son testament et laissant des legs a ses amys, il ne pouvoit laisser que son cors et son sang. En fin, vous semble il qu'un morceau de pain soit un present digne d'un tel Seigneur ? et voules vous que nous soyons tousjours serviteurs<sup>2731</sup>, n'ayant pour hæritage qu'une figure, comme les Mosâïques ?

Troisiesme rayson. Est lex et dogma ; atqui leges et dogmata numquam tradi debent obscure, ainsy que dict saint Augustin, lib. 2, *de Doct. Christ.*, cap. 6 et 9 : *Nihil est dictum obscure nec scriptum quod spectet ad fidem et mores, quod non planissime dictum sit in aliis locis*<sup>2732</sup>.

4. rayson. Il n'y a aucune marque de figure comme es autres lieux ou il parle figurativement.

5. rayson. Tous les escrivains s'accordent.

6. Tous les expositeurs anciens s'accordent.

7. *Numquam dimittendus sensus literalis, alioquin omnia exposita sunt interpretationibus spontaneis*<sup>2733</sup>.

Voyla les raysons generales par lesquelles il appert [346] que nous sommes bien fondés a les interpreter en leur sens expres et formel, non figuré et metamorphosé.

Maintenant monstons le un peu plus particulierement contre les argumens de nos adversaires.

Premiere interpretation, d'André Carlostade<sup>2734</sup> : « *Hoc, id est, hic*<sup>2735</sup>, » et dict que le Pere cæleste le luy a revelé ; dont Luther a intitulé un livre : *Contra cælestes Prophetas*. J'ay veu une Bible imprimée en françois, despuys que je suis en ce pais, ou il y a<sup>2736</sup> : *C'est cy mon cors*<sup>2737</sup>. Mays le grec y repugne tout ouvertement, τοῦτο, et le sens : car, quelle rayson ? *Manges, car c'est cy mon cors*.

Une autre est de Zuingle<sup>2738</sup>, qui allegue une vision d'un je ne sçay qui, blanc ou noir, qui luy dict que est vouloit dire *significat*. Ecolampade dict<sup>2739</sup> : *Corpus, id est, signum corporis*<sup>2740</sup>.

---

<sup>2727</sup> Gen., XXII, 18.

<sup>2728</sup> Moïse ayant lu au peuple tous les commandemens de la Loi, prenant du sang des veaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, il aspergea le livre et tout le peuple, disant : *Ceci est le sang du testament que Dieu a fait en votre faveur... Quand le testament d'un homme est ratifié, personne ne le rejette ou n'y ajoute. Les promesses ont été faites à Abraham et à Celui qui naîtra de lui. Il ne dit pas : à ceux qui naîtront.*

<sup>2729</sup> Matt., VIII, 20 ; Lucæ, IX, 58.

<sup>2730</sup> *Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.*

<sup>2731</sup> Galat., IV, 1-7.

<sup>2732</sup> C'est une loi, un dogme ; or, les lois et les dogmes ne doivent jamais être exprimés d'une manière obscure, ainsi que dit saint Augustin, liv. II *de la Doctrine Chrétienne*, chap. VI et IX : Rien n'est dit ni écrit obscurément de ce qui concerne la foi et les mœurs, qui ne soit expliqué ailleurs très clairement.

<sup>2733</sup> Jamais on ne doit abandonner le sens littéral, autrement tout serait exposé à des interpretations arbitraires.

<sup>2734</sup> In lib. De abusu antichr.

<sup>2735</sup> « *Ceci, c'est-à-dire ici.* »

<sup>2736</sup> Matt., XXVI, 26.

<sup>2737</sup> L'édition de 1641 porte « *Cy est mon cors* », ce qui est une erreur facile à constater, en rapprochant cette leçon de celle donnée dans *Les Controverses* (tome 1<sup>er</sup> de notre Edition), Partie II, chap. I, art. VI, p. 177, seconde leçon.

<sup>2738</sup> *Coronis vel Subsidium de Euch.*

<sup>2739</sup> Ubi supra, p. 331.

<sup>2740</sup> *Corps, c'est-à-dire signe du corps.*

Et tout de mesme Calvin<sup>2741</sup>, horsmis qu'il adjouste l'apprehension par la foy. Mays Luther, pour monstrier qu'il avoit autant d'esprit que les autres pour se mocquer des Sacremens, en son livre *Quod verba Domini firmiter stent*, dict : « *Meum, quia omnia mea sunt*<sup>2742</sup>. »

Par ou il appert que l'institution de ce grand mistere consistant en quatre paroles, il n'y en a aucune qui n'aye esté attaquée avec grande audace et sacrilege par les superbes ennemis de la foy, trop attachés a leur sens et propre rayson. [347]

---

<sup>2741</sup> Instit., l. IV, c. XVII : alibi.

<sup>2742</sup> *Que les paroles du Seigneur demeurent inébranlables*, dit : « *Mon, parce que toutes choses sont à moi.* »

## XLVI. Fragments et notes de sermons sur divers sujets <sup>2743</sup>

Années 1595-1597

### I — Sur saint Pierre

.....  
*Et ego dico tibi*<sup>2744</sup> ; pour contrechange. (Les huguenots gastent et avilissent la parole de Dieu, celle des Sacremens et celle cy. Sil dict *delere*<sup>2745</sup>, ilz disent *non imputare*<sup>2746</sup>.) O quelle grace de Nostre Seigneur : *Tu es Petrus, Cepha, Petros, et super hanc petram ædificabo*<sup>2747 2748</sup>. *Les portes* ; cela s'entend la puyssance. O quel honneur. On bayse les pieds a ses successeurs. Es. 49 <sup>2749</sup>: *Erunt reges nutritii tui, et reginæ nutrices tuæ ; vultu in terra demisso adorabunt te, et pulverem pedum tuorum lingent.* Non mihi sed Christo<sup>2750</sup>.

*Teste*<sup>2751</sup> : Caldeens anciens. Persicum : duo regna Medorum et Persarum ; 3. Alexandri et Grecorum ; 4. Romanorum. [348]

*Lapis Jacob vocabitur domus Dei*<sup>2752</sup> ; [Gen.,] 28 <sup>2753</sup>. Neanmoins, il le laysse persecuter.

### II — Sur le désir que Dieu a de notre salut<sup>2754</sup>

Sap. II<sup>2755 2756</sup>: *Nihil odisti eorum quæ fecisti.* Sap. 14 <sup>2757</sup>: *Odio est Deo impius et impietas*

---

<sup>2743</sup> Il a semblé bon de réunir à la fin des prédications du Chablais les fragments et les notes de sermons qui remontent certainement à cette période, mais dont rien ne permet d'affirmer la date précise. La date approximative pouvant être conjecturée par l'écriture, c'est d'après une étude attentive des Autographes qu'ont été faits la répartition et le classement des pièces groupées sous les numéros XLVI et XLVII. Ces pièces sont publiées ici pour la première fois, sauf la dernière du n° XLVII, éditée par Migne, t. VI, col. 1099.

<sup>2744</sup> *Et moi je te dis.*

<sup>2745</sup> Cf. Ps. L, 2.

<sup>2746</sup> *Effacer... ne pas imputer.*

<sup>2747</sup> Matt., XVI, 18.

<sup>2748</sup> *Tu es Pierre (Cepha, Petros), et sur cette pierre j'édifierai.*

<sup>2749</sup> Vers. 23.

<sup>2750</sup> *Les rois seront tes nourriciers, et les reines tes nourrices ; ils se prosterneront devant toi la face contre terre, et ils lécheront la poussière de tes pieds.* Non pas à moi, mais au Christ.

<sup>2751</sup> Dan., II, 38.

<sup>2752</sup> Persique : deux royaumes, des Mèdes et des Persans ; 3. d'Alexandre et des Grecs ; 4. des Romains.

*La pierre de Jacob sera appelée maison de Dieu.*

<sup>2753</sup> Vers. ult.

<sup>2754</sup> Ces notes sont écrites au revers d'un projet de lettre destinée au B. Pierre Canisius. D'après son contenu, cette lettre doit remonter à l'été de 1595.

<sup>2755</sup> Vers. 25.

<sup>2756</sup> *Vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait. Dieu hait l'impie et son impiété. Vous n'êtes pas un Dieu qui veut l'iniquité. Tout ce qu'il a voulu, il l'a fait. Je ne veux point la mort du pécheur. Dieu ne veut pas que personne périsse.*

*Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces. Que nul, lorsqu'il est tenté, ne dise que c'est Dieu qui le tente. Or il ne tente lui-même personne. Dieu tenta Abraham pour l'éprouver et non pour le séduire.*

*Ta perte vient de toi, Israël, c'est seulement en moi qu'est ton secours. Celui qui commet le péché est du diable. Je me tiens à la porte et je frappe ; si quelqu'un ouvre j'entrerai chez lui.*

Dieu est le souverain bien ; donc, il est opposé au souverain mal. Il est communicatif ; il ne communique pas ce qu'il n'a pas. *Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité. Dieu veut que toits les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les Prophètes, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule, etc., et tu ne l'as pas voulu.*

*Mes yeux ont répandu des torrents de larmes parce qu'on n'a pas gardé votre loi. Ses souillures ont paru sur ses pieds, et elle ne s'est pas souvenue de sa fin. J'ai appelé et vous avez refusé ; moi aussi je rirai à votre mort.*

<sup>2757</sup> Vers. 9.

ejus. Psal. 5<sup>2758</sup>: *Non Deus volens iniquitatem tu es. Omnia quaecumque voluit fecit*<sup>2759</sup>. Ezech. 18<sup>2760</sup>: *Nolo mortem peccatoris*. 2. Pet. 3<sup>2761</sup>: *Deus neminem vult perire*.

1. ad Cor. c. 10<sup>2762</sup>: *Fidelis Deus, qui non sinet vos tentari supra id quod potestis*. Jac. 1<sup>2763</sup>: *Nemo cum tentatur dicat quoniam a Deo tentatur. Ipse autem neminem tentat*. Gen. 22<sup>2764</sup>: *Tentavit Deus Abraham ad probandum, non ad seducendum*.

Oz. 13<sup>2765</sup>: *Perditio tua ex te, Israel, tantummodo in me auxilium tuum*. 1. Jo. 3<sup>2766</sup>: *Qui facit peccatum ex diabolo est*. Apoc. 3<sup>2767</sup>: *Ego sto ad ostium et pulso ; si quis aperuerit intrabo ad eum*.

Deus est summum bonum ; ergo est contrarium summo malo. Est communicativum ; non communicat quod non [349] habet. *Universæ viæ Domini misericordia et Veritas* ; Psal. 24<sup>2768</sup>. *Deus vult omnes homines salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire* ; 1. Tim. 2<sup>2769</sup>. *Hierusalem, Hierusalem, quæ occidis Prophetas, quoties volui congregare filios tuos, sicut gallina, etc., et noluiisti* ; Mat. 23<sup>2770</sup>.

*Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam*. [Ps.] 118<sup>2771</sup>. Thren. 1<sup>2772</sup>: *Sordes ejus in pedibus ejus, nec est recordata finis sui. Vocavi et renuistis ; ego quoque in interitu vestro ridebo* ; Prov. 1<sup>2773</sup>.

Jamais Agar ne fut si fashée ; Gen. 21<sup>2774</sup> ; <sup>2775</sup> *Non videbo morientem puerum ; et sedens contra, levavit vocem suam et flevit. Scissis vestibis, indutus est cilicio, lugens filium suum multo tempore* ; [Ibid.,] 37<sup>2776</sup>. *Cumque ejulatu magno fleret* ; [Ibid.,] 27<sup>2777</sup>. Michas pleure ses dieux ; Jud. 18<sup>2778</sup> ; <sup>2779</sup> *Quid clamas ? quid tibi vis ? Qui respondit : Deos meos quos mihi feci tulistis, et dicitis quid est mihi ? Mulier, quid ploras ? Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum* ; Jo. 20<sup>2780</sup>. Lib. 2. Machab. c. 1<sup>2781</sup>.

« Une femme de celles qui demeuroyent pres le fleuve Jourdain<sup>2782</sup>. » Titus leve les yeux au ciel, etc. ; 1. 5<sup>2783</sup>. Ilz furent eventrés par les Arabes<sup>2784</sup>.

<sup>2785</sup> *Tota die expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentem mihi* ; Ro.

---

<sup>2758</sup> Vers. 5.

<sup>2759</sup> Ps. CXIII, IX.

<sup>2760</sup> Vers. ult.

<sup>2761</sup> Vers. 9.

<sup>2762</sup> Vers. 13.

<sup>2763</sup> Vers. 13.

<sup>2764</sup> Vers. 1.

<sup>2765</sup> Vers. 9.

<sup>2766</sup> Vers. 8.

<sup>2767</sup> Vers. 20.

<sup>2768</sup> Vers. 10.

<sup>2769</sup> Vers. 4.

<sup>2770</sup> Vers. 37.

<sup>2771</sup> Vers. 136.

<sup>2772</sup> Vers. 9.

<sup>2773</sup> Vers. 24, 26.

<sup>2774</sup> Vers. 16.

<sup>2775</sup> *Je ne verrai pas mourir l'enfant ; et, assise en face, elle éleva sa voix et pleura. Ayant déchiré ses vêtements, il se couvrit d'un cilice, pleurant son fils pendant longtemps. Comme il pleurait en jetant de grands cris.*

<sup>2776</sup> Vers. 34.

<sup>2777</sup> Vers. 38.

<sup>2778</sup> Vers. 23, 24.

<sup>2779</sup> *Pourquoi cries-tu ? que veux-tu ? Il répondit : Vous m'avez enlevé mes dieux que je me suis faits, et vous dites que m'importe ? Femme, pourquoi pleures-tu ? Ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis.*

<sup>2780</sup> Vers. 13.

<sup>2781</sup> Vers. 19 seqq.

<sup>2782</sup> Joseph., De Bello Jud., l. VI, c. III (al. XXI).

<sup>2783</sup> Ejusdem Operis, c. XII (al. XXXII).

<sup>2784</sup> Ibid., c. XIII (al. XXXIII.)

<sup>2785</sup> *Tout le jour j'ai tendu mes mains à ce peuple incrédule et contredisant.*

## III — Sur le souvenir de la Passion

.....  
*Interea*, [Gen.,] c. 35<sup>2787</sup>, c'est à dire  
 apres le sac de Sichem, ascendit in Bethel :  
*Abjicite deos alienos qui in medio vestri sunt.*  
*Dederunt ergo ei omnes deos alienos, et in aures*  
*quæ erant in auribus eorum ; at ille infodit ea*  
*subter therebintum, quæ est post urbem Sichem,*  
 id est, humerum. *Afferam pauxillum aquæ, et*  
*laventur pedes vestri, et requiescite sub arbore*  
 ; Gen. 18<sup>2788</sup>. *Mambre, rebellis, amarus,*  
 commutans ; *Hebron, societas.* Cant. I<sup>2789</sup>:  
*Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, inter*  
*ubera mea commorabitur.* 3 Reg. 19<sup>2790</sup>: *Subter*  
*unam juniperum. Adhæsit anima, mea post*  
*te*<sup>2791</sup>. *Anima Jonathæ conglutinata est animæ*  
*David, et dilexit eum Jonathas quasi animam*  
*suam ;* 1 Reg. 18<sup>2792</sup>. *Abimelech ;* 9 Jud.<sup>2793</sup>  
*Jehu ad Jonadab filium Rechab ;* 4 Reg. 10<sup>2794</sup>.  
*Quia fortis est ut mors dilectio ;* [Cant.,] 8<sup>2795</sup>.

*Cependant... il monta en Béthel : Rejetez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous. Ils lui donnèrent donc tous les dieux étrangers qu'ils avaient, et les pendants qui étaient à leurs oreilles ; et il les enfouit sous le thérébinthe qui est derrière la ville de Sichem, c'est-à-dire, épaule. J'apporterai un peu d'eau pour laver vos pieds, et vous vous reposerez sous l'arbre. Mambré, rebelle, amer, qui change ; Hébron, société. Mon bien-aimé m'est un faisceau de myrrhe, il demeurera entre mes mamelles. Sous un genièvre. Mon âme s'est attachée à vous. L'âme de Jonathas s'était collée à l'âme de David, et Jonathas l'aima comme son âme. Abimélech. Jéhu à Jonadab, fils de Réchab. Parce que l'amour est fort comme la mort.*

---

<sup>2786</sup> Vers. ult.

<sup>2787</sup> Vers. 1, 2, 4. (Cf. supra p. 83.)

<sup>2788</sup> Vers. 4 ; juxta Septuag. et Vulgatam antiquam.

<sup>2789</sup> Vers. 12.

<sup>2790</sup> Vers. 4.

<sup>2791</sup> Ps. LXII, 9.

<sup>2792</sup> Vers. 1.

<sup>2793</sup> Vers. 2, 3.

<sup>2794</sup> Vers. 15.

<sup>2795</sup> Vers. 6.



## IV — Sur l'office des Pasteurs

*Abel pastor fuit ovium* ; Genes. 4<sup>2796</sup>. *Facta est rixa inter pastores Abram et Lot*<sup>2797</sup> ; Genes. 13<sup>2798</sup>. [351] Isaac en Gerara de Palæstine, du roy Abimelec. *Foderuntque in torrente et repererunt aquam vivam. Jurgium pastorum Geraræ dicentium : Nostra est aqua* ; [Ibid.,] 26<sup>2799</sup>. Jacob in plaga orientali<sup>2800</sup>, trouve des pasteurs qui rassemblent leurs troupeaux, et unanimement levent la pierre de la bouche du puy, et unanimement les abreuvent. La, Rachel estoit avec son troupeau : *Nam gregem ipsa pascebat*<sup>2801</sup>. La, Jacob ouvre le puy a Rachel ; [Ibid.,] 29<sup>2802</sup>. Voy la responce de Jacob a Laban ; [Ibid.,] 31<sup>2803</sup>. Genes. 46<sup>2804</sup>, voyes l'excuse que Joseph præpare pour ses gens. *Cum dixerit : Quod est opus vestrum ? respondebitis : Viri pastores sumus, et nos et patres nostri. Hæc autem dicetis, quia detestantur Ægyptii omnes pastores ovium*<sup>2805</sup>.

## V — Sur la nature de l'adoration<sup>2806</sup>

Species adorationis quæ dicitur de Deo et hominibus, dicitur analogice ; Bellarminus, l. 1. *de Sanctorum Beatitudine*, c. 12. Sacrificandum Deo soli ; Aug., l. 10. *de Civit.*, c. 4. Eodem modo se incurvat Abraham Deo, [352] Gen. 17<sup>2807</sup>, Angelis, 18<sup>2808</sup>, hominibus, 23<sup>2809</sup>. Genes. 27<sup>2810</sup>, Isaac Jacobo : *Serviant tibi populi, et adorent te filii matris tuæ*. Ro. 2<sup>2811</sup> : *Gloria et honor omni operanti bonum*. Distinctio de latria habituali et actuali<sup>2812</sup>. Exodi, 20<sup>2813</sup> : *Non facietis mecum deos aureos et deos argenteos*. Levit. 26<sup>2814</sup> : *Non facietis sculptile et idolum ut adoretis*. Is. 42<sup>2815</sup> : *Ego Dominus ; gloriam meam alteri non dabo, et laudem meam sculptilibus*.

---

<sup>2796</sup> Vers. 2.

<sup>2797</sup> *Abel fut pasteur de brebis... Il s'éleva une querelle entre les pasteurs d'Abram et de Loth.*

<sup>2798</sup> Vers. 7.

<sup>2799</sup> Vers. 1, 19, 20.

<sup>2800</sup> *Ils creusèrent dans le torrent et ils trouvèrent de l'eau vive. Les pasteurs de Gérara firent une querelle, disant : L'eau est à nous... Jacob, dans la contrée orientale.*

<sup>2801</sup> *Car elle paissait elle-même le troupeau.*

<sup>2802</sup> Vers. 1-3, 9, 10.

<sup>2803</sup> Vers. 36-42.

<sup>2804</sup> Vers. 33, 34.

<sup>2805</sup> *Lorsqu'il vous demandera : Quelle est votre occupation ? vous répondrez : Nous sommes des pasteurs, et nous et nos pères. Vous direz cela, car les Egyptiens détestent tous les pasteurs de brebis.*

C'est seulement par analogie qu'on donne le même nom à l'adoration qui se rend à Dieu et à celle qu'on rend aux hommes ; Bellarmin, liv. I *de la Béatitude des Saints*. Il faut sacrifier à Dieu, seul ; saint Augustin, liv. X *de la Cité*, chap. IV. Abraham se prosterne de la même manière devant Dieu, devant les Anges, devant les hommes. Isaac à Jacob : *Que les peuples te servent, et que les fils de ta mère t'adorent. Gloire et honneur à quiconque fait le bien*. Distinction entre le culte de latria habituel et actuel. *Vous n'aurez point avec moi de dieux d'or et de dieux d'argent. Vous n'aurez point d'idole ni d'image sculptée pour l'adorer. Je suis le Seigneur ; je ne donnerai point ma gloire à un autre, et la louange qui m'appartient, aux images sculptées.*

D'après l'auteur Sextus Aurèle Victor, on fit un triomphe à Rome à Trajan mort, et sa statue fut mise à la place qu'il aurait dû occuper. Aristote, liv. *de la Mémoire et du Souvenir*. Prudence, *Hymne avant le sommeil*. Saint Paulin, poème VIII *pour la fête [de saint Félix]*.

<sup>2806</sup> Bien que la plupart des textes réunis dans cette pièce semblent ne traiter de l'adoration que d'une manière générale, il y a lieu de croire qu'ils se rapportent à l'adoration de la Croix si on les rapproche des matières développées dans la *Défense de l'Estendart de la Croix* (tome II de cette Edition), Livre IV, chap. V, VI, X et XII.

<sup>2807</sup> Vers. 3.

<sup>2808</sup> Vers. 2.

<sup>2809</sup> Vers. 7.

<sup>2810</sup> Vers. 29.

<sup>2811</sup> Vers. 10.

<sup>2812</sup> Bellarm., ubi sup.

<sup>2813</sup> Vers. 23.

<sup>2814</sup> Vers. 1.

<sup>2815</sup> Vers. 8.

Author Sextus Aurelius Victor : Romæ Trajanum mortuum triumphasse, et ejus statuam pro eo repositam<sup>2816</sup>. Aristot., 1. *de Memoria et Reminiscentia*, c. 2. Prudentius, *Hymnus ante somnum*<sup>2817</sup>. Paulinus, *Natali* 8<sup>2818</sup>.

## VI — Sur le culte des Saints

Translatio ossium Joseph, Ex. 13<sup>2819</sup>; *prophetarunt*, Eccli. 49<sup>2820</sup>. Act. 7<sup>2821</sup>: *Translati sunt cineres duodecim Patrum*<sup>2822</sup>; chap. 2. du 6. livre des *Confessions*. *Angelis suis Deus mandavit de te*<sup>2823</sup>, etc. Psal. 33<sup>2824</sup>: *Immittet Angelus Domini in circuitu timentium eum, et eripiet eos*<sup>2825</sup>. Agar consolée par l'Ange; Gen. 16<sup>2826</sup>. *Immittet, auxilium et præsidium, per eclipsim*; [353] *Castrametabitur, Septuaginta et Hebraice*<sup>2827</sup>. *Iste pauper clamavit ad Dominum*<sup>2828 2829</sup>.

*Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui Deus; nimis confortatus est principatus eorum*<sup>2830</sup>. *In memoria æterna erit justus; ab auditione mala non timebit*<sup>2831</sup>. Prover. 10<sup>2832</sup>: *Memoria justi erit in benedictione*. Ecclesiastici, c. 44<sup>2833</sup>: *Laudemus viros gloriosos, et parentes nostros in generatione sua*. Jo. 12<sup>2834</sup>: *Ubi ego sum, illic sit et minister meus. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus. Protegamque urbem hanc, propter me et propter David servum meum*; 4 Reg. 19<sup>2835</sup>. *Recordare Abraham, Isaac et Jacob, servorum tuorum*; Ex. 32<sup>2836</sup>. [354]

---

<sup>2816</sup> De vita et moribus Imper. Roman. *Trajanus*.

<sup>2817</sup> Vide tom. II hujus Edit., p. 417.

<sup>2818</sup> *Al. Poema XXVI*.

<sup>2819</sup> Vers. 19.

<sup>2820</sup> Vers. 17, 18.

<sup>2821</sup> Vers. 16.

<sup>2822</sup> Translation des os de Joseph; *ils prophétisèrent*. Les cendres des douze Patriarches furent transportées.

<sup>2823</sup> Ps. XC, 11.

<sup>2824</sup> Vers. 8.

<sup>2825</sup> Dieu a commandé à ses Anges de te, etc. *L'Ange du Seigneur enverra [le secours] autour de ceux qui le craignent et les délivrera*.

<sup>2826</sup> Vers. 7-13.

<sup>2827</sup> Ex Genebr., in locum.

<sup>2828</sup> *Enverra*, sous-entendu le secours et la protection; *disposera le camp* (Septante et Hébreu). *Ce pauvre a crié au Seigneur*.

*O Dieu, vos amis me sont devenus extrêmement honorables; leur empire s'est extraordinairement affermi. La mémoire du juste sera éternelle; il ne craindra pas d'entendre mal parler de lui. La mémoire du juste sera en bénédiction. Louons des hommes pleins de gloire, qui sont nos pères, et dont nous sommes la race. Là où je suis, que mon serviteur soit aussi. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera. Et je protégerai cette ville à cause de moi et à cause de mon serviteur David. Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, vos serviteurs.*

<sup>2829</sup> Ps. XXXIII, 7.

<sup>2830</sup> Ps. CXXXVIII, 17.

<sup>2831</sup> Ps. CXI, 7.

<sup>2832</sup> Vers. 7; Eccli., XLV, 1.

<sup>2833</sup> Vers. 1.

<sup>2834</sup> Vers. 26.

<sup>2835</sup> Vers. 34.

<sup>2836</sup> Vers. 13.

1598-1601

*I — Sur la correspondance à la grâce*<sup>2838</sup>

Assuerus fecit convivium ut ostenderet divitias gloriae regni sui ; invitavit omnem populum ; Hest. 1<sup>2839</sup>. *In charitate perpetua dilexi te ; ideo attraxi te miser ans ; Hier. 31<sup>2840</sup>. Bonus es tu, et in bonitate tua doce me justificationes tuas*<sup>2841</sup>.

Greg., hom. 38. *in Evangelia*<sup>2842</sup> : « Amice, per fidem, non per operationem. » Jac. 2<sup>2843</sup>: *Fides sine operibus mortua est. Habacuch, 2<sup>2844</sup>: Justus ex fide vivit.*

Mat. 23<sup>2845</sup>: *Hierusalem, Hierusalem, quæ occidis Prophetas. Is. 5<sup>2846</sup>: Quid est quod ultra debui facere vineæ meæ et non feci ? Hier.<sup>2847</sup> Quare moriemini, domus Israel ? quia nolo mortem morientis, dicit Dominus : revertimini et vivite ; [Ezech.,] 18<sup>2848</sup>.*

Act. 7<sup>2849</sup>: *Vos semper Spiritui Sancto restitistis. [355] Rom. 2<sup>2850</sup>: An divitias bonitatis contemnitis ? Ignoras quia benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit ? Apoc. 3<sup>2851</sup>: Ego sto ad ostium. Mat. 11<sup>2852</sup>: Væ tibi, Corozain. Ezech. 18<sup>2853</sup>: Quare moriemini, domus Israel ? et 33<sup>2854</sup>: Convertimini, convertimini, quare moriemini, domus Israel ? Proverb. 1<sup>2855</sup>: Vocavi et renuistis ; extendi manus meas et non fuit qui aspiceret.*

Assuérus fit un festin pour montrer les richesses de la gloire de son royaume ; il invita tout le peuple. Je t'ai aimé d'une charité éternelle ; c'est pourquoi, ému de pitié, je t'ai attiré. Vous êtes bon, et dans votre bonté enseignez-moi vos justifications.

Saint Grégoire, hom. XXXVIII sur les Evangiles : « Ami, par la foi, non par les œuvres. » *La foi sans les œuvres est morte. Le juste vit de la foi.*

Jérusalem, Jérusalem qui tues les Prophètes. Qu'ai-je dû faire de plus pour ma vigne que je n'aie fait ? Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel ? car je ne veux point la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur : revenez et vivez.

Vous avez toujours résisté à l'Esprit-Saint. Méprises-tu les richesses de sa [355] bonté ? Ignores-tu que la bénignité de Dieu t'attire à pénitence ? Je me tiens à la porte. Malheur à toi, Corozain. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël ? Convertissez-vous, convertissez-vous ; pourquoi mourrez-vous, maison d'Israël ? J'ai appelé et vous avez refusé ; j'ai tendu mes mains et il n'y a eu personne qui ait regardé.

<sup>2837</sup> Voir note (2743), p. 348.

<sup>2838</sup> Ces notes occupent le recto et une partie du verso d'un feuillet dont le surplus est rempli par l'adresse de l'Archevêque de Bari, nonce apostolique à Turin, écrite de la main de M<sup>gr</sup> de Granier, et par le sceau de ce même Prélat.

<sup>2839</sup> Vers. 3-5.

<sup>2840</sup> Vers. 3.

<sup>2841</sup> Ps. CXVIII, 68.

<sup>2842</sup> § 12.

<sup>2843</sup> Vers. 20.

<sup>2844</sup> Vers. 4 ; Rom., I, 17.

<sup>2845</sup> Vers. 37.

<sup>2846</sup> Vers. 4.

<sup>2847</sup> Cap. III, 22, IV, 1.

<sup>2848</sup> Vers. 31, 32.

<sup>2849</sup> Vers. 51.

<sup>2850</sup> Vers. 4.

<sup>2851</sup> Vers. 20.

<sup>2852</sup> Vers. 21.

<sup>2853</sup> Vers. 31.

<sup>2854</sup> Vers. 11.

<sup>2855</sup> Vers. 24.

Gen. 7<sup>2856</sup>, extra arcam ; Fulg., 1. *De Fide, ad Petr.*<sup>2857</sup> 1. Cor. 12<sup>2858</sup>: *Multi unum corpus sumus in Christo* Aug., ep. 50<sup>2859</sup>. *Prima ad Cor.*, 5<sup>2860</sup>: *Nescitis quia modicum fermentum totam ?* August., in Psal. 88<sup>2861</sup>: « Si haberes patronum, » etc. Eph. 5<sup>2862</sup>.

Nadab et Abiu ; Levit. 10<sup>2863</sup>. Dathan, Core et Abiron ; Nu. 16. Iren., l. 4<sup>2864</sup>. Josue, 2<sup>2865</sup>, extra domum Raab. Ex. 12<sup>2866</sup>: *Comedetis in domo una.* Cyp., de Simpl. præl.<sup>2867</sup> Gen. 21<sup>2868</sup>: *Ejice ancillam et filium ejus.*

Sixcens mille ; Nu. 11<sup>2869</sup>. Josué seul et Caleb<sup>2870</sup>.

Hors de l'arche ; saint Fulgence, livre à Pierre, *Sur la Foi*. Bien que nous soyons plusieurs, nous ne sommes qu'un seul corps dans le Christ. *Ne savez-vous pas qu'un peu de ferment [corrompt] toute*, etc. Saint Augustin, sur le Ps. LXXXVIII : « Si vous aviez un maître, » etc.

Hors de la maison de Rahab. Vous mangerez dans une seule maison. Saint Cyprien, *De l'unité de gouvernement dans l'Eglise*. *Chasse la servante et son fils.*

## II — Sur la mortification produite par l'amour<sup>2871</sup>

Lex zelotipiae ; Nu. 5. Serpens in arbore ; *pulchrum*, Gen. 3<sup>2872</sup>. Deus in rubo ; Ex. 3<sup>2873</sup>. *Regnum cælorum* ; [356] Eph. 2<sup>2874</sup>. Mat. 23<sup>2875</sup>: *Omnes vos fratres estis.* Ro. 8<sup>2876</sup>: *Primogenitus in multis fratribus.* 1 Cor. 12<sup>2877</sup>: *Membra de membro.* Philipp. 1<sup>2878</sup>: *Quid eligam ignoro.* Ad Gal. 4<sup>2879</sup>: *Filioli, quos iterum parturio, donec formetur in vobis Christus.* Is. 60<sup>2880</sup>: *Qui sunt isti qui ut volant, quasi columbæ ad fenestras suas ? Quoniam propter te mortificamur tota die, æstimati*

La loi de jalousie. Le serpent sur l'arbre ; *beau*. Dieu dans le buisson. *Royaume* [356] *des cieux*. Vous êtes tous frères. *Le premier-né entre beaucoup de frères*. *Membres de membre*. *Je ne sais que choisir*. *Mes petits enfants, pour qui je ressens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous*. *Qui sont ceux-ci qui volent comme des nuées, comme des colombes vers les ouvertures de leurs colombiers ?* *Puisque à cause de vous nous sommes mis à mort tout le jour, nous sommes regardés*

<sup>2856</sup> Vers. 21-23.

<sup>2857</sup> Cap. XXXVII.

<sup>2858</sup> Vers. 12 ; cap. X, 17.

<sup>2859</sup> *Al.* ep. CLXXXV, c. IX.

<sup>2860</sup> Vers. 6.

<sup>2861</sup> Sermo II, ad finem.

<sup>2862</sup> Vers. 30. (?)

<sup>2863</sup> Vers, 1, 2.

<sup>2864</sup> Cont. Hær., c. XXVI.

<sup>2865</sup> Vers. 18, 19.

<sup>2866</sup> Vers. 46.

<sup>2867</sup> *Al.* de unit. Eccles.

<sup>2868</sup> Vers. 10.

<sup>2869</sup> Vers. 21.

<sup>2870</sup> *Ibid.*, XIV, 30.

<sup>2871</sup> Ces notes sont écrites au revers d'une lettre adressée à saint François de Sales par l'imprimeur lyonnais Roussin, en date du 25 septembre 1599. Voir tome II de cette Edition, Appendice II.

<sup>2872</sup> Vers. 6.

<sup>2873</sup> Vers. 2.

<sup>2874</sup> Vers. 6, 16.

<sup>2875</sup> Vers. 8.

<sup>2876</sup> Vers. 29.

<sup>2877</sup> Vers. 27.

<sup>2878</sup> Vers. 22.

<sup>2879</sup> Vers. 19.

<sup>2880</sup> Vers. 8.

*sumus sicut oves occisionis* ; [Ps.] 43<sup>2881</sup>. 2  
Reg. 23<sup>2882</sup>, de cisterna Bethleem.

*comme des brebis d'immolation*. Sur la citerne  
de Bethléem.

### III — Sur la pénitence<sup>2883</sup>

Aug., 1. 22 *Contra Faustum*, c. 27 : «  
Dictum, factum vel concupitum contra legem  
æternam. » *De Vera Rel.*, c. 14 : « Peccatum  
voluntarium est malum. » Ex. 19<sup>2884</sup>: *Estote  
parati in diem tertium*. Ro. 8<sup>2885</sup>: *Quis nos  
separabit ? Justus perit* ; Is. 57<sup>2886</sup>.

Jo. 7<sup>2887</sup>: *Nolite secundum carnem  
judicare, sed rectum iudicium facite*. Eccli. 10<sup>2888</sup>: *Quid  
superbis, terra et cinis ?* Job, 9<sup>2889</sup>:  
*Verebar omnia peccata mea*.

*Prophetæ tui viderunt tibi falsa et  
stulta, nec [357] aperiebant tibi iniquitatem  
tuam ut te ad pœnitentiam provocarent ;*  
Thren., 2<sup>2890</sup>. *Convertimini ad me* ; Joel, 2<sup>2891</sup>.  
Luc 10<sup>2892</sup>: *Si in Tiro et Sidone*, etc.

Saint Augustin, liv. XXII *Contre  
Fauste*, chap. XXVII : « Une parole, une action  
ou un désir contre la loi éternelle. » *De la Vraie  
Religion*, chap. XIV : « Le péché est un mal  
volontaire. » *Soyez prêts au troisième jour*. *Qui  
nous séparera ? Le juste meurt*.

*Ne jugez pas selon la chair, mais jugez  
selon la droiture. Pourquoi t'enorgueillir, terre  
et cendre ? Je redoutais tous mes péchés*.

*Tes prophètes ont eu pour toi des  
visions fausses et insensées, et ils ne te [357]  
découvraient pas ton iniquité pour te  
provoquer à la pénitence. Convertissez-vous à  
moi. Si dans Tyr et Sidon*, etc.

### IV — Sur le même sujet

#### *Prima conditio veræ pœnitentiæ*

Ut sit ex toto corde. Joel, 2<sup>2893</sup>:  
*Convertimini ad me in toto corde vestro. In  
toto corde meo exquisivi te*<sup>2894</sup>. Soph. 1<sup>2895</sup>:  
*Jurant in Deo et jurant in Melchom*. Elias 3.  
Reg. 18<sup>2896</sup>: *Si Dominus est Deus*, etc. Manna  
non descendit donec farina Ægypti, etc. ; Ex.  
16. *Aquila aquatica, pedem unum anseris,  
alium aquilæ*<sup>2897</sup>. *A corvo superatur* ;

#### *Première condition de la vraie pénitence*

Qu'elle soit de tout cœur. *Convertissez-  
vous à moi de tout votre cœur. Je vous ai  
cherché de tout mon cœur. Ils jurent par Dieu  
et jurent par Melchom*. Elie : *Si le Seigneur est  
Dieu*, etc. La manne ne descendit pas jusqu'à  
ce que la farine d'Égypte, etc. L'aigle aquatique  
a une patte d'oie et l'autre d'aigle. Il se laisse  
vaincre par le corbeau (Pline). *J'ai crié de tout  
mon cœur ; ayez pitié de moi et exaucez-moi*.

<sup>2881</sup> Vers. 22.

<sup>2882</sup> Vers. 15-17.

<sup>2883</sup> Ces notes sont écrites au revers du projet d'une attestation dressée à Thonon par saint François de Sales, agissant au nom de M<sup>gr</sup> de Granier.

<sup>2884</sup> Vers. 15.

<sup>2885</sup> Vers. 35.

<sup>2886</sup> Vers. 1.

<sup>2887</sup> Vers. 24.

<sup>2888</sup> Vers. 9.

<sup>2889</sup> Vers. 28.

<sup>2890</sup> Vers. 14.

<sup>2891</sup> Vers. 12.

<sup>2892</sup> Vers. 13.

<sup>2893</sup> Vers. 12.

<sup>2894</sup> Ps. CXVIII, 10.

<sup>2895</sup> Vers. 5.

<sup>2896</sup> Vers. 21.

<sup>2897</sup> Albert. Mag., De Animal., l. XXIII.

Plinius<sup>2898</sup>. *Clamavi in toto corde meo ; miserere mei et exaudi me*<sup>2899</sup>. *Labia dolosa, in corde et corde locuti sunt*<sup>2900</sup>. Hier. 2<sup>2901</sup>: *Duo mala fecit populus meus. Tactus dolore cordis intrinsecus*<sup>2902</sup>. *Oculus dividi nequit ; unum cor.*

*Totæ sunt addictæ Domino. Per vota. Sacrificium Deo spiritus contribulatus, cor contritum et humiliatum Deus non despiciet*<sup>2903</sup>. *Erat in templo Salomonis mare æneum quo lavabantur victimæ*<sup>2904</sup>. [358]

*Les lèvres trompeuses ont parlé avec un cœur et un cœur. Mon peuple a fait deux maux. Touché de douleur jusqu'au fond du cœur. L'œil ne peut être divisé ; le cœur est un.*

Le Seigneur a droit à toute pénitence. Par les vœux. *Le sacrifice que Dieu désire est un esprit affligé ; vous ne dédaignerez pas, ô Dieu, un cœur contrit et humilié.* Il y avait dans le temple de Salomon une mer d'airain où étaient lavées les victimes. [358]

## V — Sur l'amour de Dieu et du prochain

*Ignis autem in altari meo semper ardebit, quem nutrit sacerdos subjiciens ligna per singulos dies ;* Levit. 6<sup>2905</sup>. Tit. 3<sup>2906</sup>: *Apparuit humanitas et benignitas Salvatoris, etc.* Psal. 7<sup>2907</sup>: *Exurge, Domine Deus, in præcepto quod mandasti, etc.*

4 Reg. 4<sup>2908</sup>: *Incubuit Helisæus. Utinam dirumperes cælos, et descenderes. A facie tua montes diffluerent ; sicut exustio ignis tabescerent, aquæ arderent igni, ut notum fieret nomen tuum in Gentibus ;* Is. 64<sup>2909</sup>. Psal. 24<sup>2910</sup>: *Dulcis et rectus Dominus ; propter hoc legem dabit delinquentibus in via. Diriget mansuetos in iudicio ; docebit mites vias suas. Universæ viæ Domini.* Psal. 7<sup>2911</sup>: *Exurge Domine in ira tua, et exaltare in finibus inimicorum tuorum ; et exurge Domine Deus meus in præcepto quod mandasti.* Jo. 12<sup>2912</sup>: *Nunc iudicium est mundi.*

*Sicut febris hectica non desinit donec separet, etc., ab omni humido. Tunc anima ascendit. Renunciate dilecto meo quia amore languo ;* Cant. 5<sup>2913</sup>. *Si dederit [359] homo*

*Mais le feu brûlera toujours sur mon autel, et le prêtre l'entretiendra, y mettant du bois chaque jour. La bénignité et l'humanité de notre Sauveur est apparue, etc. Levez-vous, Seigneur mon Dieu, selon le précepte que vous avez établi, etc.*

Elisée se coucha. *Oh si vous ouvriez les deux, si vous descendiez ! Les montagnes s'écouleraient devant votre face ; elles fondraient comme si elles étaient consumées par le feu, les eaux s'embraserait, afin que votre nom fût connu parmi les Gentils. Le Seigneur est doux et juste ; c'est pour cela qu'il donnera aux pécheurs la loi à suivre dans la voie. Il conduira les hommes dociles dans la justice ; il enseignera ses voies à ceux qui sont doux. Toutes les voies du Seigneur. Levez-vous, Seigneur, dans votre colère, et dominez au milieu de vos ennemis ; et levez-vous, Seigneur mon Dieu, selon le précepte que vous avez établi. C'est maintenant le jugement du monde.*

Comme une fièvre hectique ne cesse

<sup>2898</sup> Hist. natur., l. X, c. III.

<sup>2899</sup> Pss. CXVIII, 145, XXVI, 7.

<sup>2900</sup> Ps. XI, 2.

<sup>2901</sup> Vers. 13.

<sup>2902</sup> Gen., VI, 6.

<sup>2903</sup> Ps. L, 19.

<sup>2904</sup> III Reg., VII, 23 ; II Par., IV, 2, 6.

<sup>2905</sup> Vers. 12.

<sup>2906</sup> Vers. 4.

<sup>2907</sup> Vers. 7.

<sup>2908</sup> Vers. 34.

<sup>2909</sup> Vers. 1, 2.

<sup>2910</sup> Vers. 8-10.

<sup>2911</sup> Vers. 7.

<sup>2912</sup> Vers. 31.

<sup>2913</sup> Vers. 8.

*omnem substantiam domus suæ pro dilectione quasi nihil despiciet eam*<sup>2914</sup>. 2 ad Cor. 12<sup>2915</sup>. *Omnibus omnia factus*<sup>2916</sup>.

Gen. 13<sup>2917</sup>: *Ne, quæso, sit iurgium inter me et te.* Jo. 15<sup>2918</sup>: *Hoc est preceptum meum, ut diligatis.* Hier. 31<sup>2919</sup>: *Charitate perpetua dilexi te, ideo attrax. Concaluit cor meum intra me, et in meditation mea exardescit ignis ; [Ps.] 38*<sup>2920</sup>.

jusqu'à ce qu'elle sépare, etc., de toute humeur. Alors l'âme s'élève, Annoncez à mon Bien-Aimé *que je languis [359] d'amour. Quand un homme aurait donné toutes les richesses de sa maison pour l'amour, il les mépriserait comme un rien. Je me suis fait tout à tous.*

*De grâce, qu'il n'y ait pas de débat entre moi et toi. Voici mon commandement, c'est que vous vous aimiez. Je t'ai aimé d'une charité éternelle, c'est pourquoi je t'ai attiré. Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi, et dans ma méditation un feu s'embrase.*

## VI — Sur le souvenir de la Croix et de la Passion

Exod. 17<sup>2921</sup>: *In deserto Sin, in Raphidim, percussit petram, et fluxerunt aquæ largissimæ. Elige viros et egressus pugna contra Amalec ; cras ego stabo in vertice collis, habens virgam Dei in manu mea.* Exod. 14<sup>2922</sup>: *Moises virga percudit marc et dividitur ; iterum, et revertitur.* Exod. 4<sup>2923</sup>: *Dixit Dominus : Quid est quod tenes in manu tua ? Virga. Projice. Projecit, et versa est in colubrum, ita ut fugeret Moises, etc. Extende manum tuam et apprehende caudam ejus. Versaque est in virgam.*

Hebr. 12<sup>2924</sup>: *Sanguis Christi melius loquitur quam sanguis Abel.* Coloss. 1<sup>2925</sup>: *Pacificans per sanguinem crucis ejus, etc.* Esther, 5<sup>2926</sup> et 7<sup>2927</sup>: *Suspensus est [360] itaque Aman in patibulo quod paraverat Mardocheo, et regis ira quievit.* Sap. 14, après avoir montré la betise de qui navige porté sur le bois et neantmoins la adore l'idole, parce que *navem artifex fabricat, tua, Pater providentia*

Dans le *désert de Sin, en Raphidim*, il frappa la pierre, et les eaux jaillirent en grande abondance. *Choisis des hommes, et étant sorti, combats contre Amalec ; demain je me tiendrai sur le sommet de la colline, ayant la verge de Dieu en ma main.* Moïse frappe la mer de sa verge et elle est divisée ; il frappe de nouveau, et elle se rejoint. Le Seigneur dit : *Que tiens-tu en ta main ? Une verge. Jette-la. Il la jeta, et elle fut changée en serpent, de sorte que Moïse s'enfuyait. Etends ta main et prends-le par la queue. Et il fut changé en verge.*

Le sang du Christ parle *plus avantageusement que le sang d'Abel. Pacifiant [360] par le sang de sa croix, etc. Aman fut donc pendu à la potence qu'il avait préparée pour Mardochee, et la colère du roi s'apaisa.*

L'ouvrier construit le navire, votre providence, ô Père, le gouverne. Dès le commencement, lorsque périrent les géants superbes, l'espoir de l'univers se réfugiant dans un vaisseau, conserva au monde un germe de renaissance. Car ce bois par lequel

<sup>2914</sup> Cant., ult., 7.

<sup>2915</sup> Vers. 15.

<sup>2916</sup> I Cor., IX, 22.

<sup>2917</sup> Vers. 8.

<sup>2918</sup> Vers. 12.

<sup>2919</sup> Vers. 3.

<sup>2920</sup> Vers. 4.

<sup>2921</sup> Vers. 1, 6, 9.

<sup>2922</sup> Vers. 21, 27, 28.

<sup>2923</sup> Vers. 2-4.

<sup>2924</sup> Vers. 24.

<sup>2925</sup> Vers. 20.

<sup>2926</sup> Vers. ult.

<sup>2927</sup> Vers. ult.

*gubernat*<sup>2928</sup>, puis<sup>2929</sup> : *Ab initio cum perirent superbi gigantes, spes orbis terrarum ad ratem confugiens, remisit sæculo semen nativitatis Benedictum enim est lignum illud per quod fit justitia.*

Hebr 12 <sup>2930</sup>: *Per patientiam curramus ad propositum nobis certamen, aspicientes in Auctorem fidei, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta. Arca testamenti circumtectata ex omni parte auro, in qua urna aurea habens manna et virga Aaron quæ fronderat ; Hebr. 9 <sup>2931</sup>. Cap. 17 Num. <sup>2932</sup> : Refer virgam Aaron in testimonii tabernaculum, ut servetur ibi in signum rebellium filiorum Israel.*

Marc. 16 <sup>2933</sup>: *Jesum quæritis Nazarenum crucifixum. Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium; quia fortis ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio, lampades ejus<sup>2934</sup>, etc. Es. 49 <sup>2935</sup>: Si mater oblita fuerit, etc. Ecce in manibus meis descripsi te. [361]*

*la justice est faite est béni.*

*Courons par la patience au combat qui nous est proposé, contemplant l'Auteur de la foi, auquel la joie étant proposée, il a souffert la croix en méprisant la confusion. L'Arche de l'alliance couverte d'or de tous côtés, dans laquelle se trouvait une urne d'or contenant la manne, et la verge d'Aaron qui avait fleuri. Reporte la verge d'Aaron dans le tabernacle du témoignage, afin qu'elle y soit gardée comme un signe de la rébellion des enfants d'Israël.*

*C'est Jésus de Nazareth le crucifié que vous cherchez. Pose-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras, parce que l'amour est fort comme la mort et le zèle de l'amour inflexible comme l'enfer ; ses lampes, etc. Si la mère oubliait, etc. Voici que je t'ai écrit dans mes mains. [361]*

---

<sup>2928</sup> Vers. 1-3.

<sup>2929</sup> Vers. 6, 7.

<sup>2930</sup> Vers. 1, 2.

<sup>2931</sup> Vers. 4.

<sup>2932</sup> Vers. 10.

<sup>2933</sup> Vers. 6.

<sup>2934</sup> Cant., ult., 6.

<sup>2935</sup> Vers. 15, 16.



# XLVIII. Sommaire d'un sermon pour le Dimanche dans l'octave de l'Epiphanie

7 janvier 1601 <sup>2936</sup>

(INÉDIT)

Ad Ro., 12 <sup>2937</sup>, 1. ad Cor., 12 <sup>2938</sup>, saint Pol dict que nous sommes tous *membres d'un mesme cors* ; dont il tire une conclusion conforme a ce qu'il escrit aux Galath., 6 <sup>2939</sup>: *Alter alterius onera portate*, etc. Lex Christi est, Jo. 13 <sup>2940</sup>: *Mandatum novum do vobis ; ut diligatis invicem*. Jo. 17 <sup>2941</sup>, rogat Patrem *ut omnes credentes unum sint*. Dan. 3 <sup>2942</sup>: *Tunc ii tres quasi uno ore laudabant Deum*<sup>2943</sup>. Et c'est ce que Nostre Seigneur enseigne : *Pater noster*<sup>2944</sup>.

[1<sup>re</sup>] rayson. Quia *singuli*<sup>2945</sup>, etc. Psal. 118 <sup>2946</sup>: *Particeps ego sum*. Gen. 18 <sup>2947</sup>: 50, 45, 40, 30, 20, 10. Jac. ult.<sup>2948</sup> : *Orate pro invicem ut salvemini ; multum enim valet deprecatio justis assidua*<sup>2949</sup>. En ce grand naufrage qui se fit sur la coste de Mitilene, Act. 27, l'Ange apparut a saint Pol et luy dict : *Ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum*<sup>2950</sup> ; 276 *ames*<sup>2951</sup>. [362] Gen. 39 <sup>2952</sup>: *Benedixit Dominus domui Ægyptii propter Joseph*<sup>2953</sup>, Putiphar. Saul manda des sergens par trois fois en Najoth de Ramatha, puy y vint, et tous prophetisent<sup>2954</sup> ; et voyla pourquoi.

2<sup>nt</sup> : affin que tous, tant que nous sommes, reconnoissons nous sommes freres, comme dict saint Augustin<sup>2955</sup>, et que partant, sit nobis *cor unum et anima una*<sup>2956</sup> ; Act., 4 <sup>2957</sup>. Le bon Judas, Gen. 37 <sup>2958</sup>: *Quid nobis prodest si occiderimus fratrem nostrum ? Manus nostræ non polluantur ; frater enim et sanguis noster est*<sup>2959</sup>.

Maintenant, *qui es in cælis*<sup>2960</sup>. Dieu est par tout : *Cælum et terram ego impleo*<sup>2961</sup> ; et

---

<sup>2936</sup> C'est d'après l'écriture que la date de l'année peut être déterminée pour ce sermon et le suivant ; quant à celle du jour, elle est conjecturée pour ce premier sermon, par l'harmonie qui existe entre l'Épître et l'Évangile du Dimanche et les pensées développées dans ce discours.

<sup>2937</sup> Vers. 5.

<sup>2938</sup> Vers. 12-27.

<sup>2939</sup> Vers. 2.

<sup>2940</sup> Vers. 34.

<sup>2941</sup> Vers. 20, 21.

<sup>2942</sup> Vers. 51.

<sup>2943</sup> *Portez les fardeaux les uns des autres*, etc. C'est la loi du Christ : *Je vous donne un commandement nouveau ; c'est que vous vous aimiez les uns les autres...* Il prie le Père *afin que tous les croyants soient un...* Alors ces trois, *comme d'une même voix, louaient Dieu*.

<sup>2944</sup> Matt., VI, 9.

<sup>2945</sup> Rom., ubi supra.

<sup>2946</sup> Vers. 63.

<sup>2947</sup> Vers. 24-32.

<sup>2948</sup> Vers. 16.

<sup>2949</sup> *Parce que chacun en particulier*, etc. *Je suis associé...* *Priez les uns pour les autres afin que vous soyez sauvés ; car la prière assidue du juste peut beaucoup*.

<sup>2950</sup> *Voilà que Dieu fa donné tous ceux qui naviguent avec toi*.

<sup>2951</sup> Vers. 24, 37.

<sup>2952</sup> Vers. 5.

<sup>2953</sup> *Le Seigneur bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph*.

<sup>2954</sup> I Reg., XIX, 20-24.

<sup>2955</sup> Enarr. in Ps. XXXII, sermo II, § 29.

<sup>2956</sup> Il n'y ait entre nous *qu'un cœur et qu'une âme*.

<sup>2957</sup> Vers. 32.

<sup>2958</sup> Vers. 26, 27.

<sup>2959</sup> *Que nous servira si nous tuons notre frère ? Que nos mains ne soient point souillées, car il est notre frère et notre sang*.

<sup>2960</sup> Matt., VI, 9.

<sup>2961</sup> Jerem., XXIII, 24.

David<sup>2962</sup> : *Si ascendero in cælum*, etc. ; et saint Pol, Act. 17 <sup>2963</sup>: *Non longe*, etc.<sup>2964</sup> Neanmoins, Is. 66 <sup>2965</sup>: *Cælum mihi sedes est, terra autem scabellum*, etc. Math. 5 <sup>2966</sup>: *Nolite jurare per cælum, quia thronus Dei est*. Psal. 122 <sup>2967</sup>: *Ad te levavi oculos meos, qui habitas in cælis*<sup>2968</sup>. [1.] Par ce que la il faict sa gloire ; 2. par ce que la seul on le voit ; 3. par ce que le ciel est le plus admirable de ses ouvrages : *Cæli enarrant*<sup>2969</sup> ; [Ps.] 18 <sup>2970</sup>.

D'ou nous apprenons que *Sursum corda*, et quil faut prier de grand'ardeur. *De profundis clamavi ad te*<sup>2971</sup>, etc.<sup>2972</sup> En fin, disant *Pater noster*, admonemur adoptionis divinse ; *qui es in cælis*, peregrinationis terrenæ<sup>2973</sup>. Or ... [363]

---

<sup>2962</sup> Ps. CXXXVIII, 8.

<sup>2963</sup> Vers. 27.

<sup>2964</sup> *Je remplis le ciel et la terre... Si je monte au ciel, etc. [Il n'est] pas loin, etc.*

<sup>2965</sup> Vers. 1.

<sup>2966</sup> Vers. 34.

<sup>2967</sup> Vers. 1.

<sup>2968</sup> *Le ciel m'est un trône et la terre un escabeau, etc. Ne jurez pas par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu... J'ai levé mes yeux vers vous qui habitez dans les cieux.*

<sup>2969</sup> *Les deux racontent...*

<sup>2970</sup> Vers. 1.

<sup>2971</sup> *Du profond de l'abîme j'ai crié vers vous.*

<sup>2972</sup> Ps. CXXIX, 1.

<sup>2973</sup> *Disant Notre Père, nous nous rappelons l'adoption divine ; qui êtes aux cieux, le pèlerinage terrestre.*

## XLIX. Notes d'un sermon pour le Dimanche de la Sexagésime

25 février 1601 <sup>2974</sup>

(INÉDITES)

Eccli. 5 <sup>2975</sup>: *Esto mansuetus ad audiendum.* Job. 31 <sup>2976</sup>: *Quis mihi tribuat auditorem ?* Psal. 17 <sup>2977</sup>: *Populus quem non cognovi servivit mihi ; in auditu auris obedivit mihi.* Ps. 84 <sup>2978</sup>: *Audiam quid loquatur in me Dominus.* Is. 28 <sup>2979</sup>: *Audite verbum Domini, viri illusores ; delebitur fœdus vestrum cum morte.* Ez. 3 <sup>2980</sup>: *Domus Israel nolunt audire te, quia nolunt audire me.* N'estant envoyé aux estrangers, *ad quos si mittereris, audirent te*<sup>2981</sup>. Amos, 8 <sup>2982</sup>: *Emittam famem in terram ; non famem panis, sed audiendi verbum Domini.* 1 Cor. 1 <sup>2983</sup>: *Nos autem prædicamus Christum crucifixum.* Deut. 5 <sup>2984</sup>, populus ait : *Quid est omnis caro, ut audiat vocem Dei viventis ?* 1. Reg. 3 <sup>2985</sup>, instruction d'Heli. *Dices : Loquere, Domine, quia [364] audit servus tuus.* Luc. 24 <sup>2986</sup>: *Nonne ardens ?* etc. 2 ad Cor 13 <sup>2987</sup>: *An experimentum queritis ejus qui in me ?* Ez 3 <sup>2988</sup>: *Quodcumque inveneris, comede. Et aperui os meum, et cibavit me volumine illo, et factum est sicut mel in ore meo.* Apoc. 10 <sup>2989</sup>: *Accipe librum, et devora illum ; faciet amaricari ventrem tuum, sed in ore tuo erit dulce tanquam mel.*

Muri Hierico concidunt clangentibus tubis ; Josue, 6 <sup>2990</sup>: *exercitus Josue intrat ; interficiuntur omnia, salva Raab meretrice.* Hiericho, anima peccatoris ; muri, peccatum :

*Sois doux pour écouler. Qui me donnera un auditeur ? Un peuple que je ne connais pas m'a servi ; en écoutant de ses oreilles il m'a obéi. J'écouterai ce que le Seigneur me dira intérieurement. Ecoutez la parole du Seigneur, hommes railleurs ; votre alliance avec la mort sera détruite. Ceux de la maison d'Israel ne veulent pas t'écouter, parce qu'ils ne veulent pas m'écouter... Auxquels si tu étais envoyé ils t'écouteraient. J'enverrai la faim sur la terre ; non la faim du pain, mais celle de la parole du Seigneur. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié. Le peuple dit : Qu'est toute chair pour qu'elle entende la voix du Dieu vivant ?... Tu diras : Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur [364] écoute. N'était-il pas tout brûlant ? etc. Est-ce que vous voulez éprouver celui qui [parle] en moi ? Quoi que tu trouves, mange-le. Et j'ouvris ma bouche, et il me fit manger ce livre, et il fut comme le miel dans ma bouche. Prends le livre et dévore-le ; il te causera de l'amertume dans les entrailles, mais dans ta bouche il sera doux comme du miel.*

Les murs de Jéricho tombent au son des trompettes ; l'armée de Josué entre, tout est tué, Rahab la courtisane est sauvée. Jéricho, c'est l'âme du pécheur ; les murs, sont le péché : Les péchés *ont établi une séparation entre Dieu et vous.* Tout est tué, les mauvaises habitudes ;

<sup>2974</sup> Comme la plupart des textes cités dans le sermon de la Sexagésime 1594 (p. 130) se retrouvent dans ces notes, il est à croire qu'elles ont été développées dans un discours prononcé sept ans plus tard en ce même Dimanche.

<sup>2975</sup> Vers. 13.

<sup>2976</sup> Vers. 35.

<sup>2977</sup> Vers. 45.

<sup>2978</sup> Vers. 9.

<sup>2979</sup> Vers. 14, 18.

<sup>2980</sup> Vers. 7.

<sup>2981</sup> Vers. 6.

<sup>2982</sup> Vers. 11.

<sup>2983</sup> Vers. 23.

<sup>2984</sup> Vers. 26.

<sup>2985</sup> Vers. 9.

<sup>2986</sup> Vers. 32.

<sup>2987</sup> Vers. 3.

<sup>2988</sup> Vers. 1-3.

<sup>2989</sup> Vers. 9.

<sup>2990</sup> Vers. 20-25.

Peccata *diviserunt inter Deum et vos*<sup>2991</sup>. Omnia interficiuntur, malæ habitudines ; salva Raab, *fide*, quæ excepit *exploratores*<sup>2992</sup>, id est, verba. *Meretrix*, quia non fecit liberos fidei, id est, bona opera, sed adulterinos, id est, mala. Hier. 5 <sup>2993</sup>, postquam Deus de peccatis Hierusalem conquestus est : *Ascendite muros ejus, et dissipate*. Psal. 54 <sup>2994</sup>: *Die ac nocte circumdabit super muros ejus iniquitas, et labor in medio ejus et injustitia*. Is. 59 <sup>2995</sup>: *Peccata vestra diviserunt inter vos et Deum. Circumdabit*, quia sicut muri conservant urbem ab extraneis, sic peccatum conservat a Deo, in pressibus ut pulset *ad ostium*<sup>2996</sup>, et conservat diabolo cujus est peccator. [365]

Sacerdotibus clangentibus, ait Josue ad populum : *Non clamabitis, nec audietur vox, nec ullus sermo ex ore vestro egredietur*<sup>2997</sup>. Nehemiæ, 8 <sup>2998</sup>; *Silentium fecerunt Levitæ in populo ad audiendam legem*. Psal. 37 <sup>2999</sup>: *Ego autem tanquam non audiebam*, etc. Prover. 13 <sup>3000</sup>: *Qui illusor est, non audit cum arguitur*. Prov. 28 <sup>3001</sup>: *Qui declinat aures suas ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis*. Hier. 11 <sup>3002</sup>: *Maledictus vir qui non audiverit verba pacti hujus*. [366]

Rahab, *la foi*, est sauvée, qui reçut *les explorateurs*, c'est-à-dire les paroles. *Courtisane*, parce qu'elle n'enfante pas des fils de la foi, c'est-à-dire des bonnes œuvres, mais des fils illégitimes, c'est-à-dire des œuvres mauvaises. Après que Dieu s'est plaint amèrement des péchés de Jérusalem : *Montez sur ses murs et renversez-les. Jour et nuit l'iniquité l'environnera sur ses murs, et le travail est au milieu d'elle ainsi que l'injustice. Vos péchés ont établi une séparation entre vous et Dieu. L'environnera*, parce que comme les murs garantissent la ville des étrangers, ainsi le péché sépare de Dieu qui est pressé de frapper *à la porte*, et maintient sous la puissance du diable, à qui le pécheur appartient. [365]

Pendant que les prêtres sonnent de la trompette, Josué dit au peuple : *Vous ne crierez point, et votre voix ne sera point entendue, et aucune parole ne sortira de votre bouche. Les Lévités imposèrent silence au peuple afin qu'il entendît la loi. Mais moi, comme si je n'entendais pas*, etc. *Le moqueur n'écoute pas quand on le reprend. La prière de celui qui détourne ses oreilles pour ne pas écouter la loi, sera exécration. Maudit l'homme qui n'écouterà pas les paroles de cette alliance*. [366]

<sup>2991</sup> Is., LIX, 2.

<sup>2992</sup> Heb., XI, 31.

<sup>2993</sup> Vers. 10.

<sup>2994</sup> Vers. 11, 12.

<sup>2995</sup> Vers. 2.

<sup>2996</sup> Apoc., III, 20.

<sup>2997</sup> Josue, VI, 10.

<sup>2998</sup> Vers. 7.

<sup>2999</sup> Vers. 14.

<sup>3000</sup> Vers. 1.

<sup>3001</sup> Vers. 9.

<sup>3002</sup> Vers. 3.

## L. Plan d'un sermon pour le premier Dimanche de Carême

11 mars 1601<sup>3003</sup>

*Ductus est Jesus in desertum a Spiritu,  
ut tentaretur a diabolo*<sup>3004</sup>.  
MATTH., 4, v. 1.

Voicy bien la description du duel le plus grand et le plus memorable qui fut jamais veu : les parties sont tres puissantes de costé et d'autre, hardies et courageuses a toute extremité, les armes dangereuses, l'inimitié irreconciliable ; la fin ne peut estre que la victoire, car il n'y a point de composition qui puisse terminer ce combat. Les parties sont Dieu et le diable, les armes sont la parole de Dieu, l'inimitié est fondee sur une rebellion. Description que l'Eglise nous fait aujourd'huy pour nous donner courage a semblable execution, car nous devons suivre ce nostre Cappitaine qui se bat aujourd'huy, et nostre *vie* n'est qu'un perpetuel *combat sur la terre*<sup>3005</sup>. Mays sur tout en ce tems de Caresme ou nous aspirons a la penitence, il nous faut attendre de recevoir des attaques plus rudes et plus frequentes qu'en aucune autre sayson. Voicy le tems de nostre recolte spirituelle ; c'est ce qui fera mettre les forces ennemies [367] en campagne pour nous l'empescher. Il faut se battre a bon escient : l'exemple de Nostre Seigneur est devant nos yeux, l'ennemy n'est pas invincible ; si nous taschons de suivre nostre Maistre, sans doute que la victoire nous en demeurera. C'est le sujet de l'Evangile que je traiteray maintenant ; mays que l'Esprit Saint qui assista a Nostre Seigneur pour ce combat, m'assiste pour vous bien instruire, et vous pour me bien escouter, ce que nous luy devons demander par les intercessions de Nostre Dame. *Ave Maria*.

Il y a en ce monde trois sortes de biens pour l'homme : l'utile, le delectable, l'honneste, et sommes attirés a toutes entreprises et a toutes actions par l'un de ces trois moyens : ou par l'utilité, ou par le playsir, ou par l'honesteté. Mais il n'y a que l'honesteté qui soit justement proportionnee a nostre volonté ; car, que la volonté s'estende tant qu'elle voudra sur le desir de l'honesteté, jamais elle ne sera que bonne et louable ; que si elle s'addonne a l'utilité et au playsir hors certaine mesure et limites, elle en demeure mauvaise. Le desir de l'utilité, s'il est trop grand, se tourne en avarice ; mays le desir du playsir se peut trouver en l'esprit et au cors, et le corporel s'appelle luxure, le spirituel s'appelle gloire et superbe, qui sont les trois grans maux de ce monde ; car, comme dict saint Jan, en sa 1. can., 2<sup>3006</sup>, *omne quod est in mundo, aut est concupiscentia carnis, aut concupiscentia oculorum, aut superbia vitæ*<sup>3007</sup>. C'est a dire, nous nous devons garder de trois choses : luxure, avarice, superbe ; car nous pouvons trop excéder en desirant trop de moyens extérieurs, de commodités au cors, et trop d'honneur a l'esprit. Et, suivant ces trois sortes de vices, Satan livre aujourd'huy trois puyssans assautz a ce grand Cappitaine ; car quant aux playsirs du cors, il luy dict : *Si Filius Dei es*<sup>3008 3009</sup>; [368] quant a la superbe : *Mitte te deorsum*<sup>3010 3011</sup>; quant

---

<sup>3003</sup> Les historiens de saint François de Sales s'accordant à dire qu'il a prêché le Carême à Annecy en 1601, il est hors de doute que ce plan de sermon et le suivant ne remontent à cette époque. L'exposition du sujet, la concision des développements, l'emploi plus fréquent du latin ne permettent pas de les confondre avec ceux qui sont antérieurs à la mission du Chablais, et l'absence de toute polémique permet moins encore de supposer qu'ils appartiennent à la période de ce laborieux apostolat.

<sup>3004</sup> *Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le diable.*

<sup>3005</sup> Job, VII, 1.

<sup>3006</sup> Vers. 16.

<sup>3007</sup> *Tout ce qui est dans le monde est ou concupiscentie de la chair, ou concupiscentie des yeux, ou orgueil de la vie.*

<sup>3008</sup> Vers. 3.

<sup>3009</sup> *Si vous êtes le Fils de Dieu.*

<sup>3010</sup> Vers. 6.

<sup>3011</sup> *Jetez-vous en bas.*

a quant a l'avarice : *Hæc omnia tibi dabo*<sup>3012 3013</sup>. Mais bien assailli, bien défendu.

Voyons un peu le tems et les occasions, par le discours de l'Evangile<sup>3014</sup>. *Tunc ductus est Jesus in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.*

<i>Tunc</i>	Post baptismum, ut ostendat Christianos ad pugnam vocatos. Antequam prædicaret, ut ostendat vitam prædicatoris obnoxiam tentationibus. Secessit in montem, ut ostendat tentationes ubique sequi hominem.	<i>Alors</i>	Après le baptême, pour montrer que tout Chrétien est appelé à la lutte. Avant la prédication, pour montrer que la vie du prédicateur est sujette aux tentations. Jésus se retire sur la montagne pour montrer que les tentations suivent l'homme partout.
<i>Ductus est Jesus a Spiritu</i>	Exprimitur <i>ductus</i> Sancti Spiritus, ut intentius cogitemus de hac tentatione. Ut spiritus nequam, victor in serpente <sup>3015</sup> , vinceretur a Spiritu Sancto in Domino, etc.	<i>Jésus fut conduit par l'Esprit</i>	Ces mots : <i>conduit par l'Esprit-Saint</i> , sont ajoutés pour attirer davantage notre attention sur cette tentation. L'esprit malin, vainqueur sous la forme du serpent, devait être vaincu <i>par l'Esprit-Saint</i> dans le Seigneur, etc.
<i>In desertum</i>	Locus idoneus ad hanc pugnam. Ut qui vicit in horto, vinceretur in eremo. Ut oculis, auribus, omnibusque corporis sensibus jejunaret. [369]	<i>Dans le désert</i>	Lieu propre à cette lutte. Celui qui avait vaincu dans le jardin, devait être vaincu au désert. Afin que les yeux, les oreilles, tous les sens du corps jeûnassent. [369]
<i>(In desertum)</i>	Ut cum corporis castigatione adjungeret privationem rerum mortalium, et inanis gloriæ fugam in exemplum nostrum.	<i>(Dans le désert)</i>	A la mortification corporelle, il allait, pour notre exemple, joindre l'éloignement des choses périssables et la fuite de la vaine gloire.
<i>Ut tentaretur</i>	Ut neminem immunem sciamus a pugna. Ut fiduciam haberemus vincendi. Ut modum doceret vincendi, et cujus munimur auxilio erudiamur exemplo.	<i>Pour y être tenté</i>	Pour nous apprendre que nul n'est exempt de combat. Pour nous inspirer la confiance de vaincre. Pour nous enseigner la manière de vaincre, et afin que Celui qui nous porte secours, nous instruisît par son exemple.
Jejunavit <i>quadraginta diebus et quadraginta noctibus</i> . Cur hoc, quæso ? Primo, ut jejunium suo exemplo consecraret. Secundo, ut jejunium armaturam spiritualem ostenderet.		Il jeûna <i>quarante jours et quarante nuits</i> . Pourquoi cela, je vous prie ? 1. Pour donner au jeûne la consécration de son exemple. 2. Pour montrer dans le jeûne une	

<sup>3012</sup> Vers. 9.

<sup>3013</sup> *Je vous donnerai toutes ces choses.*

<sup>3014</sup> Matt., IV, 1-6.

<sup>3015</sup> Gen., III, 1-6.

Tertio, ut jejunium ad res spirituales percipiendas aptum esse medium ostenderet. Quarto, ut curaret temperantia quod Adam vastarat gula.

Primo, ergo, nos sequamur exemplum. 1. Cor., 4<sup>3016</sup>: *Imitatores mei estote sicut et ego Christi*. Secundo arma jejunii sumamus ; civitas diaboli fame vincenda. *Hoc genus dæmoniorum non ejicitur nisi in oratione et jejunio*<sup>3017</sup>. Tertio, utamur ad orandum. Dan., 10 vers. 12 : *Ex die quo posuisti cor tuum ut te affligeres in conspectu Dei, exaudita sunt verba tua*. Et ante dixerat<sup>3018</sup> : *Ego lugebam trium hebdomadarum diebus, panem desiderabilem non comedi, caro et vinum non introierunt in os meum*. Quarto, ob [370] remedium peccatorum. Jonæ, 3<sup>3019</sup>: *Jejunaverunt Domino, et vidit Deus opera eorum*.

armure spirituelle. 3. Pour indiquer que le jeûne dispose admirablement à percevoir les choses spirituelles. 4. Pour réparer par la tempérance ce qu'Adam avait ruiné par la gourmandise.

Premièrement, donc, suivons son exemple. *Soyez mes imitateurs comme je le suis du Christ*. 1. Revêtons l'armure du jeûne ; la citadelle du diable se prend par la faim. *Ce genre de démons ne s'expulse qui par la prière et le jeûne*. 3. Servons-nous-en pour prier. *Dès le jour où tu as appliqué ton cœur afin de l'affliger devant Dieu, tes paroles ont été entendues*. Et il avait dit auparavant : *Je pleurai tous les jours pendant trois semaines ; le pain si appétissant, je n'en [370] mangeai point ; la viande et le vin n'entrèrent pas dans ma bouche*. Comme remède au péché. Ils jeûnèrent dans le Seigneur, *et Dieu vit leurs œuvres*.

*Postea asuriit.*

Partim ostendit potestatem divinam, dum non ante ; partim humanam naturam, dum *postea esuriit*.

*Ensuite il eut faim*

D'un côté, il montre la puissance divine : auparavant il n'avait pas eu faim ; d'un autre, la nature humaine : *ensuite il eut faim*.

*Et ecce tentator dixit ei :*

Ille qui tentando vicit primum Adam, ut vinceret secundum. Tentator malorum, ut ex bono opere malum faciat. Accusator fratrum, ut Patrem etiam accusaret.

*Et voici que le tentateur lui dit :*

Celui dont la tentation avait vaincu le premier Adam voulait aussi vaincre le second. Celui qui porte au mal veut d'une bonne œuvre en faire une mauvaise. L'accusateur des frères voulait aussi accuser le Père.

*Si Filius Dei es*

*Si Filius Dei es*, ut sciat an sit ; si non est, ut superbiam ingerat.

*Si vous êtes le Fils de Dieu.*

*Si vous êtes le Fils de Dieu*, pour savoir s'il l'est ; s'il ne l'est pas, pour lui inspirer de l'orgueil.

*Dic ut lapides*

Deus dicendo facit. Id facere poterat qui virgam Moysis in serpentem verterat ; Exod., 4<sup>3020</sup>. En gula. « Deest illi amœnitas arborum, deest illi consiliatrix Eva, deest illi pomorum speciosa deceptio, et quia non invenit cibum quem offerret esurienti, postulat in cibum saxa mutari ; » Amb., serm.

*Dites à ces pierres qu'elles.*

Dieu en disant, opère. Il pouvait produire ce miracle Celui qui avait converti en serpent la verge de Moïse. Voilà bien la gourmandise. [« Le démon n'a pas à offrir ] d'ombrages agréables, pas d'Eve séductrice, pas de fruits à l'attrayant aspect, et parce qu'il ne trouve pas

<sup>3016</sup> Vers. 16.

<sup>3017</sup> Matt., XVII, 20 ; Marc., IX, 28.

<sup>3018</sup> Vers. 2, 3.

<sup>3019</sup> Vers. 7, 10.

<sup>3020</sup> Vers. 3.

35<sup>3021</sup>, *De jejunio Domini*. [371]

d'aliments à présenter à un affamé, il demande donc de changer les pierres en aliments ;  
» saint Ambroise, serm. XXXV,  
*Du jeûne du Seigneur*. [371]

*Qui respondens dixit : Scriptum est : Non in solo pane*<sup>3022</sup>. Deuteronomie 8<sup>3023</sup>, au propos de la manne. L'Escriture utile contre les tentations. Providence de Dieu.

*Tunc assumpsit eum in sanctam civitatem et statuit eum super pinnaculum templi, et dixit ei ; Mitte te deorsum ; scriptum est, etc. Quomodo Christus dæmoni portandum committit ? Quid ergo mirum, si tam variis mirisque modis vexamur a diabolo*<sup>3024</sup> ? [372]

---

<sup>3021</sup> *Hod.* sermo XXV in Append., § 2.

<sup>3022</sup> *Et répondant, il dit : Il est écrit : Ce n'est pas de pain seulement.*

<sup>3023</sup> Vers. 3.

<sup>3024</sup> *Alors il l'éleva dans la cité sainte, et le plaça sur le pinacle du temple et lui dit : Jetez-vous en bas, car il est écrit, etc. Comment le Christ se prête-t-il à être porté par le démon ? Quoi donc d'étonnant si, et de tant de manières différentes, nous subissons les vexations du démon ?*



# LI. Plan d'un sermon pour le vendredi après le quatrième Dimanche de Carême

6 avril 1601 <sup>3025</sup>

FERIA SEXTA. POST DOMINICAM QUARTAM QUADRAGESIMÆ

*Domine, ecce quem amas infirmatur*<sup>3026</sup>.

JO., 11, v. 3.

L'oraison est briefve, mays tres-belle et bien dressee. Le sujet fut la maladie du Lazare : *Erat autem quidam languens Lazarus*<sup>3027 3028</sup>. Celles qui la font, deux saintes dames : *Miserunt ergo sorores ejus ad eum dicentes*<sup>3029 3030</sup>.

Le motif ou rayson qu'elles employent c'est l'amour : *Ecce quem amas*<sup>3031</sup>. L'effect fut premierement la plus grande gloire de Dieu : *Infirmetas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei*<sup>3032 3033</sup>.

Or, ceste gloire de Dieu vint de la resurrection du Lazare, d'autant plus admirable, 1. qu'elle fut faite en præsence de plusieurs : *Multi ergo qui venerant ex Judæis*<sup>3034 3035</sup>; 2. qu'elle fut retardee : *Tunc quidem [373] mansit in eodem loco duobus diebus*<sup>3036 3037</sup>; 3. qu'elle fut faite plus solennellement : *Jesus autem elevans sursum oculos, dixit*<sup>3038 3039</sup>.

Derechef, l'effect deuxiesme de ceste priere est que ces femmes receurent une plus grande faveur qu'elles ne demandoient ; elles ne demandoient que la guerison du Lazare leur frere, et Nostre Seigneur le resuscita.

La cause donq pour laquelle ces deux seurs envoient a Nostre Seigneur, c'est la maladie et langueur du Lazare : *Erat quidam languens Lazarus a Bethania de castello Mariæ et Marthæ. Miserunt ergo ; Donq elles manderent. Leur frere estoit malade, et partant elles envoyerent ; elles estoient affligees, et partant elles ont recours au Seigneur.*

O sainte affliction, o benite tribulation qui nous faict recourir a ce celeste Consolateur ! Certes, entre tous les prouffitz de la tribulation qui ne sont pas petitz, je trouve celuy cy l'un des plus excellens, qu'elle nous faict revenir a Nostre Seigneur. Quand nous sommes en prosperité, bien souvent nous l'oublions ; mays en adversité nous recourons a luy comme a nostre singulier refuge. Comme la liqueur de la vigne, si on la laisse dans la grappe long tems se pourrit et se gaste, ainsy l'ame de l'homme, si on la laisse en ses playsirs et voluptés, en ses desirs et souhaitz, elle se corrompt ; mais si on la presse, il en sort la douce liqueur de pœnitence et d'amour.

Ainsy le Prophete royal atteste que quand Nostre Seigneur affligeoit les Hebreux, ilz

---

<sup>3025</sup> Par une coïncidence aussi touchante que fortuite, notre Saint eut à prêcher ce sermon le jour et presque à l'heure même où il venait d'apprendre la mort de son père. (Voir l'*Année Sainte des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie*, tome IV.)

<sup>3026</sup> *Seigneur, voilà que celui que vous aimez est malade.*

<sup>3027</sup> Vers. 1.

<sup>3028</sup> *Il y avait un certain malade, Lazare.*

<sup>3029</sup> Vers. 3.

<sup>3030</sup> *Ses sœurs donc lui envoyèrent dire.*

<sup>3031</sup> Ibid.

<sup>3032</sup> Vers. 4.

<sup>3033</sup> *Cette maladie ne va pas à la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu.*

<sup>3034</sup> Vers. 45.

<sup>3035</sup> *Beaucoup d'entre les Juifs qui étaient venus.*

<sup>3036</sup> Eodem cap., v. 6.

<sup>3037</sup> *Il demeura toutefois deux jours encore au même lieu.*

<sup>3038</sup> Vers. 41.

<sup>3039</sup> *Alors Jésus levant les yeux en haut, dit.*

retournoyent a luy : *Cum occideret eos, quærebant eum, et diluculo veniebant ad eum* ; Ps. 77 <sup>3040</sup>. *Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere* (Ex. 32 <sup>3041</sup>) ; *et timuerunt valde, clamaveruntque ad Dominum*<sup>3042</sup>, estans persecutés ; Exodi, 14 <sup>3043</sup>. Et de luy mesme, [374] Ps<sup>3044</sup> : *Quoniam gravata est super me manus tua ; conversus sum in ærumna mea, dum configitur spina*. Psal. 114 <sup>3045</sup>: *Tribulationem et dolorem inveni, et nomen Domini invocavi*. Psal. 82 <sup>3046</sup>: *Imple facies eorum ignorninia, et quærent nomen tuum, Domine*, est il dict de impiis Ecclesiæ hostibus<sup>3047</sup>. Ainsy Valent empereur ayant persecuté saint Basile, recourt a luy lhors qu'il son malade ; et Modestus prefect estant malade, recourt aussi au mesme Saint lequel il avoit menacé de mort. (Nazianzenus, in *Monodia de Sancto Basilio*<sup>3048</sup>.)

*Jonas liber fugiebat a facie Domini ; in ventre cœti*<sup>3049</sup>, recourt a luy ; Jon., 1 <sup>3050</sup> et 2 <sup>3051</sup>. Exemple de la chair qui ne pourrit dans l'eau salee, mays dans la douce. Oue dira-on de David, ce dit saint Augustin<sup>3052</sup> ? en ses persecutions, il faisoit ses Psalmes ; en paix, il peche. Ainsy l'arche de Noë, Gen., 7 <sup>3053</sup>: *Multiplicatæ sunt aquæ, et elevaverunt arcam in sublime*<sup>3054</sup>. Ezechias malade se convertit a Dieu<sup>3055</sup>.

*Domine, ecce quem amas infirmatur*. Saint exemple de recourir a Dieu ; mays il faut, comme ces devotes dames, recourir en confiance. Nostre Seigneur est loin ; elles envoient seulement dire : *Ecce quem amas infirmatur ; Celuy que vous aymes est malade*.

### Conditions de la priere

*Renuit consolari anima mea ; Ps. 76* <sup>3056</sup>. *Non enim in arcu meo sperabo, et gladius meus non salvabit me ; sed in nomine tuo spernemus insurgentes in nobis*<sup>3057</sup>. *Hi in curribus et hi in equis, nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus*<sup>3058</sup> ; Ps. 19 <sup>3059</sup>. [375]

### Confiance en Dieu

*Quoniam in me speravit, liberabo cum*<sup>3060</sup> ; [Ps.] 90 <sup>3061</sup>. David persecuté de Saül (1. Reg., 19) dit : *In Domino confido*<sup>3062</sup>. *Bonum est confidere in Domino, quam confidere in homine* ; Ps.

<sup>3040</sup> Vers. 34.

<sup>3041</sup> Vers. 6.

<sup>3042</sup> *Lorsqu'il les tuait ils le cherchaient, et, dès le point du jour, ils venaient à lui... Le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent pour jouer ; et ils furent saisis d'une grande crainte et crièrent au Seigneur.*

<sup>3043</sup> Vers. 10.

<sup>3044</sup> Vers. 4.

<sup>3045</sup> Vers. 3, 4.

<sup>3046</sup> Vers. 17.

<sup>3047</sup> *Parce que votre main s'est appesantie sur moi ; je me suis retourné dans mon tourment, pendant qu'une épine était enfoncée... J'ai trouvé l'affliction et la douleur, et j'ai invoqué le nom du Seigneur... Couvrez leurs faces d'ignominie, et ils chercheront votre nom, Seigneur, est-il dit des impies ennemis de l'Eglise.*

<sup>3048</sup> Orat. XLIII, §§ 54, 55.

<sup>3049</sup> *Jonas étant libre fuyait la face du Seigneur ; dans le ventre de la baleine...*

<sup>3050</sup> Vers. 3.

<sup>3051</sup> Vers. 1, 2.

<sup>3052</sup> Enarrat. in Ps. L, § 4.

<sup>3053</sup> Vers. 17.

<sup>3054</sup> *Les eaux augmentèrent et élevèrent l'arche sur les hauteurs.*

<sup>3055</sup> Is., XXXVIII, 1, 2.

<sup>3056</sup> Vers. 3.

<sup>3057</sup> Ps. XLIII, 7, 6.

<sup>3058</sup> *Mon âme a refusé d'être consolée... Car je n'espérerai point en mon arc, et mon glaive ne me sauvera pas ; mais en votre nom nous mépriserons ceux qui s'élèvent contre nous. Ceux-ci se confient dans des chariots et ceux-là dans des chevaux ; mais nous, c'est le nom du Seigneur notre Dieu que nous invoquerons.*

<sup>3059</sup> Vers. 8.

<sup>3060</sup> *Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai.*

<sup>3061</sup> Vers. 14.

<sup>3062</sup> Ps. X, 1.

117 <sup>3063</sup>. *Miserere mei, secundum magnam misericordiam tuam* ; Psalm. 50 <sup>3064</sup>. *Quam bonus Israel Deus, his qui recto sunt corde* ; Psalm. 72 <sup>3065</sup>. *Confitemini Domino quoniam bonus*<sup>3066</sup> ; Psalm. 117 <sup>3067</sup>. C'est pourquoy il nous enseigne de dire : *Pater noster*<sup>3068</sup>. Et le prodigue<sup>3069</sup> : *Pater, peccavi*<sup>3070</sup>, etc. Et ces dames : *Ecce quem amas infirmatur. Qui Filium dedit, quomodo non omnia dabit*<sup>3071 3072?</sup>

### *Reconnaissance de nostre misere*

*Quem amas infirmatur*. Psalm. 8 <sup>3073</sup>: *Quid est homo, quod memor es ejus ? etc. In humilitate nostra memor fuit nostri*<sup>3074</sup> ; Psalm. 135 <sup>3075</sup>.

Nostre Seigneur nous l'enseigne, se prosternant *sur sa face* au jardin des Olives<sup>3076</sup>. Jacob, Gen., 32 <sup>3077</sup>: *Domine, minor sum omnibus miserationibus tuis*<sup>3078</sup>. [376]

---

<sup>3063</sup> Vers. 8.

<sup>3064</sup> Vers. 1.

<sup>3065</sup> Vers. 1.

<sup>3066</sup> *Je me confie au Seigneur... Il est bon de se confier au Seigneur, plutôt que de se confier en l'homme... Ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde... Que Dieu est bon à Israël, à ceux qui ont le cœur droit... Louez le Seigneur parce qu'il est bon.*

<sup>3067</sup> Vers. 1.

<sup>3068</sup> Matt., VI, 9.

<sup>3069</sup> Lucæ, XV, 18.

<sup>3070</sup> *Mon père, j'ai péché.*

<sup>3071</sup> Rom., VIII, 32.

<sup>3072</sup> *Celui qui a donné son Fils, comment ne donnera-t-il pas toutes choses ?*

<sup>3073</sup> Vers. 5.

<sup>3074</sup> *Qu'est-ce que l'homme pour que vous vous souveniez de lui ?... Dans notre humiliation il s'est souvenu de nous.*

<sup>3075</sup> Vers. 23.

<sup>3076</sup> Matt., XXVI, 39.

<sup>3077</sup> Vers. 9, 10.

<sup>3078</sup> *Seigneur, je suis au-dessous de toutes vos miséricordes.*

## LII. Notes d'un sermon pour la fête de Pâques

22 avril 1601 <sup>3079</sup>

(INÉDITES)

Act. 17 <sup>3080</sup>: *Deo ignoto. In eum sperabunt omnes gentes, et erit sepulchrum ejus gloriosum* ; Is. 11 <sup>3081</sup>: intelligitur de Christo, Ro. 15 <sup>3082</sup>. *Ave Maria*, etc. Est oratio per modum insinuantis : *Domine, ecce quem amas infirmatur*<sup>3083</sup>. Aug.<sup>3084</sup> : « Amanti tantummodo nunciandum fuit ; » « non enim amas et deseris. »

*Nimis honorati sunt amici tui, Deus* ; Psal. 138 <sup>3085</sup>. Luc. 14 <sup>3086</sup>: *Omnis qui se humiliat exaltabitur*. 4 Reg. 5 <sup>3087</sup>: *Nonne cor meum in præsentem erat quando reversus est homo de curru suo in occursum tui ?* Heb. 1 <sup>3088</sup>: *Tanto melior Angelis effectus, quanto differentius nomen præ illis hæreditavit. Cui enim unquam dixit Angelorum ?* etc. *Et rursum : Ego ero illi in [377] Patrem, et ipse erit mihi in Filium ? Hæc dies quam fecit Dominus ;* [Ps.] 117 <sup>3089</sup>.

*Qui replet in bonis desiderium tuum*<sup>3090</sup> ; Hier.<sup>3091</sup>, Aben Esra : *ornamentum tuum (hod), animam tuam. Renovabitur*<sup>3092</sup>. Rabbi Saadias<sup>3093</sup> : « Demergit se in mare ; » Hier., *ad Præsidium*<sup>3094</sup> : « Colligit in se calorem ; » Saadias : « Petit ignem elementarem. » Lactantius, *Carmen de Phænice*<sup>3095</sup>. Tacitus, l. 6 *Annal.*<sup>3096</sup> Plin., [*Hist. nat.*, l.] 10, c. 2. Amb., *De fide Resur.*<sup>3097</sup> : « Tecum sibi de thure et

*Au Dieu inconnu. Toutes les nations espéreront en lui, et son sépulcre sera glorieux* : ce qui est entendu du Christ dans l'Épître aux Romains, chap. XV. *Je vous salue, Marie*, etc. Il y a une prière par manière d'insinuation : *Seigneur, voilà que celui que vous aimez est malade*. Saint Augustin : « Il fallait seulement l'annoncer à celui qui aimait ; » « car si on aime on ne délaisse pas. »

*O Dieu, vos amis sont devenus extrêmement honorables. (Quiconque s'humilie sera exalté. Mon esprit n'était-il pas présent lorsque l'homme est revenu de son char à ta rencontre ? Ayant été fait d'autant supérieur aux Anges, que le nom qu'il a reçu en partage est bien différent du leur. Car auquel des [377] Anges a-t-il jamais dit ?* etc. *Et encore : Je serai son Père, et il sera mon Fils ? Voici le jour que le Seigneur a fait.*

C'est lui qui remplit de biens ton désir. Saint Jérôme, Aben Esra : *ton ornement (hod), ton âme. Sera renouvelée*. Le rabbin Saadias : « [L'aigle] se plonge dans la mer. » Saint Jérôme : « Il concentre en lui la chaleur. » Saadias : « Il cherche le feu élémentaire »... Saint Ambroise, *De la foi en la Résurrection* : « Il se construit un coffret avec de l'encens, du bois enduit de myrrhe et d'autres aromates. »

<sup>3079</sup> C'est d'après l'étude attentive des Autographes, qu'ont été classés les six sermons suivants. Celui de la fête de saint Jacques, daté par le Saint (voir p. 384), a servi de base aux observations qui ont déterminé ce classement.

<sup>3080</sup> Vers. 23.

<sup>3081</sup> Vers. 10.

<sup>3082</sup> Vers. 12.

<sup>3083</sup> Joan., XI, 3.

<sup>3084</sup> Tract, XLIX in Joan., § 5.

<sup>3085</sup> Vers. 17.

<sup>3086</sup> Vers. 11.

<sup>3087</sup> Vers. 26.

<sup>3088</sup> Vers. 4, 5.

<sup>3089</sup> Vers. 24.

<sup>3090</sup> Ps. CII, 5.

<sup>3091</sup> Divina Biblioth., *Liber. Psalm.*

<sup>3092</sup> Eodem versu Ps.

<sup>3093</sup> Ubi supra, p. 36.

<sup>3094</sup> Inter dubia S. Hier., *Patrol. Lat.*, tom. XXX, col. 187.

<sup>3095</sup> Inter opera Lact., sed incerti auctoris.

<sup>3096</sup> Cap. XXVIII.

<sup>3097</sup> *Al. De Excessu Sat.*, l. II, § 59.

mirrato et cæteris odoramentis. » Tertul. 1. *De Resur. carnis*<sup>3098</sup> : « Natali fine decedens, ac sibi ipsi succedens ; » ou il cite le passage du Psal. 91<sup>3099</sup>. *Justus ut palma florebit ; sicut cedrus Libani multiplicabitur. Phœnix* ; en grec, et palmam et phœnicem ; tamar, phœnicem tantum<sup>3100</sup>.

Psal. 15<sup>3101</sup>: *Non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem. Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi, ne commovear. Propter hoc lætatum est cor meum, insuper et caro mea.*

Aug., 1. 8 *Confess.*, c. 3 : « Triumphat victor ; » et non triumphasset nisi vicisset, « non vicisset nisi pugnasset. » « Jactat tempestas navigantes, » etc. « Exultant [378] nimis quia timuerunt » mori. « Æger est charus, » etc. Amb., *De excel. Virginit.*<sup>3102</sup>, c. 9 ; Rupert., *De Divinis officiis*<sup>3103</sup>. Paul., 2. Cor. 1<sup>3104</sup>: *Sicut socii passionum estis, eritis consolationis.* Si on met un vivant au sepulchre, etc.

*Joseph filius tuus vivit, et ipse dominatur in terra Ægypti. Quo audito Jacob, quasi de gravi somno evigilans, tamen non credebat eis ; illi contra referebant omnem ordinem rei. Cumque vidisset plaustra, et universa quæ remiserat, revixit spiritus ejus, et ait : Sufficit mihi, si vivit filius meus. [Gen.,] 45*<sup>3105</sup>.

Samson emporte les portes de Gaza sur la montagne d'Ebron ; 16, Juges<sup>3106</sup>. *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur*<sup>3107</sup>. *Epulemur, non in fermento veteri*<sup>3108</sup>. Amb., *De Pœnit.*, 1. 2. Gal. 2<sup>3109</sup>: *Vivo ego, jam non ego.* 2 Timot. 2<sup>3110</sup>: *Non coronatur nisi qui. Intellige quæ dico : Non coronabitur nisi qui legitime certaverit.*

Barthol. Diazii, Bonæ Spei promontorii

Tertullien, au livre *De la Résurrection de la chair* : « Renaissant de sa mort, il se survit à lui-même »... *Le juste fleurira comme le palmier ; il sera multiplié comme le cèdre du Liban. Phénix* ; en grec, palmier et phénix ; tamar, phénix seulement.

*Vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, vous ne permettrez point que votre Saint voie la corruption. Je voyais toujours le Seigneur en ma présence, parce qu'il est à ma droite afin que je ne sois pas ébranlé. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui et ma chair même.*

Saint Augustin, liv. VIII des *Confessions*, chap. III : « Le vainqueur triomphe ; » et il n'eût pas triomphé s'il n'eût vaincu, « il n'eût pas vaincu s'il n'eût [378] combattu. » « La tempête ballote les navigateurs, » etc. « Ils se réjouissent grandement parce qu'ils craignaient » de mourir. « Le malade est cher, » etc. Saint Paul : *Comme vous êtes associés aux souffrances, vous le serez aussi à la consolation.*

*Joseph ton fils vit encore, et c'est lui qui commande dans toute la terre d'Égypte. Ce que Jacob ayant entendu, il s'éveilla comme d'un profond sommeil, cependant il ne les croyait pas ; eux, au contraire, lui rapportaient toute la suite de la chose. Et quand il vit les chariots et tout ce que Joseph avait envoyé, son esprit se ranima, et il dit : Il me suffit si mon fils vit encore.*

*A la vérité, nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés. Mangeons, non avec le vieux levain... Je vis, non plus moi. Nul n'est couronné sinon celui qui, etc. Entends ce que je dis ; Nul ne sera couronné sinon celui qui aura légitimement combattu.*

Barthélemi Diaz, de concert avec [le

<sup>3098</sup> Cap. XIII.

<sup>3099</sup> Vers. 13.

<sup>3100</sup> Vide sup., pp. 83, 84.

<sup>3101</sup> Vers. 10, 8, 9.

<sup>3102</sup> Al. De Virginitate.

<sup>3103</sup> Lib. VI, cc. XXXIV, seqq. (?)

<sup>3104</sup> Vers. 7.

<sup>3105</sup> Vers. 26-28.

<sup>3106</sup> Vers. 3.

<sup>3107</sup> I. Cor. 15. [v. 51.]

<sup>3108</sup> I. Cor 5. [v. 8.]

<sup>3109</sup> Vers. 20.

<sup>3110</sup> Vers. 5, 7.

cum Joanne nominatio<sup>3111</sup>. [379]

[roi] Jean, nomme le cap de Bonne Espérance.  
[379]

---

<sup>3111</sup> Maffei, Hist. Indic., l. I, c. XVII.

## LIII. Notes d'un sermon pour le jeudi de Pâques

26 avril 1601 <sup>3112</sup>

*Cucurrit ergo ad Simonem Petrum et ad alium discipulum quem amabat Jesus, et dixit illis : Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum. Maria autem stabat ad monumentum foris, plorans. Dum ergo fleret, inclinavit se et prospexit ; et vidit duos Angelos in albis, sedentes. Dicunt ei illi : Mulier, quid ploras ? Dicit eis : Quia tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum ; Jo. 20 <sup>3113</sup>.*

*De tribu Dan 600, in montem Ephraim. Quid tibi vis ? quid clamas ? Qui respondit : Deos meos, quos mihi feci, tulistis, et dicitis : Quid tibi est <sup>3114</sup> ? Gen. 37 : Scissisque vestibus, indutus est cilicio, lugens filium suum multo tempore. Congregatisque multis [380] liberis, noluit consolationem accipere, sed ait : Descendam ad filium meum lugens in infernum <sup>3115</sup>. Puer non comparet, et ego quo ibo <sup>3116</sup> ? 2 des Rois, dix huict <sup>3117</sup> : Fili mi Absalom, Absalom fili mi, quis mihi tribuat ut ego moriar pro te, Absalom fili mi, fili mi Absalom ?*

*A Gabelus en Rages. Raguel. Sets quod numerat pater meus dies ; Tob. IX <sup>3118</sup>. Heu me, heu me, fili mi, ut quid te misi peregrinari ? [Ibid.,] 10 <sup>3119</sup>. Quæretis me, et invenietis cum quæsieritis in toto corde vestro ; Jer. 29 <sup>3120</sup>. [381]*

*Elle courut donc à Simon Pierre et à l'autre disciple que Jésus aimait, et leur dit : Ils ont enlevé le Seigneur du sépulcre, et nous ne savons où ils l'ont mis. Mais Marie se tenait debout hors du sépulcre, pleurant. Or, comme elle pleurait, elle se pencha et regarda ; et elle vit deux Anges vêtus de blanc, assis. Ils lui dirent : Femme, pourquoi pleures-tu ? Elle leur répondit : Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis.*

*Six cents hommes de la tribu de Dan [passèrent] à la montagne d'Ephraïm. Que veux-tu ? pourquoi cries-tu ? Il répondit : Vous m'avez enlevé mes dieux que je me suis faits, et vous dites : que ? importe ?... Et ayant déchiré ses vêtements, il se couvrit d'un cilice, pleurant son fils pendant longtemps. Alors ses nombreux enfants s'étant rassemblés, il ne voulut point recevoir de consolation, [380] mais il dit : Je descendrai en pleurant vers mon fils dans l'enfer... L'enfant ne paraît pas, et moi, oh irai-je ?... Mon fils Absalom, Absalom mon fils, qui me donnera que je meure moi-même pour toi ? Absalom mon fils, mon fils Absalom.*

*Tu sais que mon père compte les jours. Hélas, hélas, mon fils, pourquoi t'avons-nous envoyé en pays étranger ? Vous me cherchez et vous me trouverez lorsque vous m'aurez cherché de tout votre cœur. [381]*

<sup>3112</sup> La date du jour auquel a été prononcé ce sermon est précisée par la note suivante, écrite de la main du notaire apostolique, au revers de l'Autographe : *Feria [quinta] Paschæ, de Magdalene sollicitudine.*

<sup>3113</sup> Vers, 2, 11-13.

<sup>3114</sup> Judic., XVIII, 11, 13, 23, 24.

<sup>3115</sup> Vers. 34, 35.

<sup>3116</sup> Vers. 30.

<sup>3117</sup> Vers. ult.

<sup>3118</sup> Vers. 3-5.

<sup>3119</sup> Vers. 4.

<sup>3120</sup> Vers. 13.

# LIV. Fragment, d'un plan de sermon pour le sixième Dimanche après la Pentecôte

22 juillet 1601

(INÉDIT)

[Unde illos quis poterit hic saturare  
panibus in solitudine<sup>3121</sup> ?]  
[MARC., VIII, 4.]

.....  
En tous deux il y a de la murmuration, et presque semblable. *Et male locuti sunt de Deo ; dixerunt : Nunquid poterit parare mensam in deserto<sup>3122</sup> ?* Ainsy : *Quomodo potest hic nobis carnem suam<sup>3123 3124?</sup>*

Mais, o comme ces deux induisent, etc. ; car qu'est ce quil y a de plus difficile ? Que la substance soit sans ses accidens ? Pourquoi plus tost ? etc. Que les accidens sans substance ? Et en la manne, *gustus erat quasi simillæ cum melle<sup>3125 3126</sup>*; bien plus : *tout goust* ; Sap. 16 <sup>3127</sup>. Icy la substance sans ses accidens ; car n'est ce pas le propre des cors de diminuer, et qu'en levant il en reste moins ? Et icy au contraire. Ainsy : *Nec qui plus collegerat habuit amplius<sup>3128 3129</sup>*. Qu'un cors soit sans dimensions ? *Nec qui plus*, etc. Quoy en plusieurs lieux ? Voyes exactement ce texte. [382]

Monte sur la nasselle, vint en Dalmanutha. Les Pharisiens luy demandent signe ; il les tance, repasse a l'autre bord. Les Disciples oublient le pain. *Levain des Phariseens et d'Herodes ;* pensent que ce soit pour avoir oublié le pain. *Non recordamini*, etc., *in quinque in quatuor<sup>3130 3131</sup>*.

Luc 9 <sup>3132</sup>. Mat. 14 <sup>3133</sup>; *Respexit in cælum<sup>3134</sup> ; il benit*. Nos adversaires, ne l'un ne l'autre. Saint Pol<sup>3135</sup> : *Calix benedictionis cui benedicimus<sup>3136</sup>*. Vertu de ceste benediction. Amb., *De iis qui initiantur<sup>3137</sup>*, c. 9 : « Major est vis benedictionis quam naturæ ; nam benedictione etiam natura mutatur. » *Et benedicens fregit* ; Mar. 14 <sup>3138</sup>. *Benedictio : Crescite et multiplicamini<sup>3139</sup>*, etc. Chrisost., hom. de proditore Juda<sup>3140 3141</sup>. [383]

---

<sup>3121</sup> Comment pourrait-on les rassasier de pain ici dans le désert ?

<sup>3122</sup> Ps. LXXVII, 19.

<sup>3123</sup> Joan., VI, 53.

<sup>3124</sup> *Et ils parlèrent mal de Dieu ; ils dirent : Est-ce qu'il pourra préparer une table dans le désert ?... Comment celui-ci peut-il nous [donner] sa chair ?*

<sup>3125</sup> Ex. 16. [v. 31.]

<sup>3126</sup> *Le goût était celui de la fleur de farine mêlée avec du miel.*

<sup>3127</sup> Vers. 20.

<sup>3128</sup> Exod., XVI, 18.

<sup>3129</sup> *Celui qui en avait plus amassé n'en eut pas davantage.*

<sup>3130</sup> Marc., VIII, 10-20.

<sup>3131</sup> *Ne vous rappelez-vous pas, etc., aux cinq [mille], aux quatre.*

<sup>3132</sup> Vers. 16.

<sup>3133</sup> Vers. 19.

<sup>3134</sup> *Il regarda le ciel.*

<sup>3135</sup> I Cor., X, 16.

<sup>3136</sup> *Le calice de bénédiction que nous bénissons.*

<sup>3137</sup> Al. De Mysteriis.

<sup>3138</sup> Vers. 22.

<sup>3139</sup> Gen., I, 22, 28.

<sup>3140</sup> Inter Supposit.

<sup>3141</sup> Saint Ambroise, *De ceux qu'on baptise*, chap. IX : « La vertu de la bénédiction est plus grande que celle de la nature ; car par la bénédiction la nature même est changée. » *Et l'ayant béni, il le rompit... Bénédiction : Croissez et multipliez*, etc. Saint Chrysostôme, homélie sur le traître Judas.



## LV. Plan d'un sermon pour la fête de saint Jacques le Majeur

25 juillet 1601

(INÉDIT)

IN DIE SANCTI JACOBI, AD CAPUCINCS ; 1601

MARC. 3<sup>3142</sup>: *Et fecit ut essent duodecim cum illo, et mitteret eos prædicare. Et dedit illis potestatem curandi infirmitates et ejiciendi dæmonia. Et imposuit Simoni nomen Petrus ; et Jacobum Zebedei, et Joannem fratrem Jacobi, et imposuit eis nomina Boanerges, quod est, filii tonitru<sup>3143</sup>.*

Trois sont les principaux Patriarches en la loy de nature : Abraham, Isaac et Jacob ; et trois en la loy escrite : Moysé, Aaron, Josué ; et en voicy trois en l'evangelique : Pierre, Jan et Jaques. Mays combien il y ait de convenance entre ces trois triades, il faudrait un long discours pour le deduire. Il me revient seulement de vous dire que saint Jaques, duquel nous faysons aujourdhuy la feste, a mille similitudes avec Jacob et [384] Josué, desquelles je diray quelques unes, si elles se rencontrent sur les chemins de mon discours. Mays au moins y a il celle cy, que Jacob porta deux noms, car il fut encor appelé Israel ; Josué en eut deux, car il fut nommé Osee. Ainsy nostre saint Jaques non seulement fut apellé *Jacobus*, mays eucor *Boanerges*, nom lequel ayant esté imposé par Nostre Seigneur, ne peut estre sans mistere. *Parcet pauperi et inopi*, etc., *et honorabile nomen eorum coram ipso*<sup>3144</sup> ; [Ps.] 71<sup>3145</sup>. C'est pourquoy, sur ce nom, etc.

---

<sup>3142</sup> Vers. 14-17.

<sup>3143</sup> LE JOUR DE SAINT JACQUES, AUX CAPUCINS ; 1601.

*Il en établit douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher. Et il leur donna le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons. Et il donna à Simon le nom de Pierre ; it à Jacques, fils de Zébédée, à Jean, frère de Jacques, il donna le nom de Boanerges, c'est-à-dire, fils du tonnerre.*

<sup>3144</sup> *Il épargnera le pauvre et l'indigent, etc., et leur nom sera honorable devant lui.*

<sup>3145</sup> Vers, 13, 14.

<sup>3146</sup> Is. 60 <sup>3147</sup>: *Qui sunt isti qui ut nubes volant ?* Psal. 67 <sup>3148</sup>: *Virtus ejus in nubibus.* Exod. 16 <sup>3149</sup>: *Gloria Domini apparuit in nube.* Psal. 103 <sup>3150</sup>: *Ponis nubem ascensum tuum.* Contrario sensu, Judas <sup>3151</sup> falsos doctores appellat *nubes sine aqua.* Psal. 77 <sup>3152</sup>: *Deduxit eos in nube diei.*

1<sup>a</sup> similitudo. Ex generatione ; nam nubes est vapor vi solis attractus. Apostoli sunt homines. Jacobi, 4 <sup>3153</sup>: *Quæ est vita vestra ? vapor ad modicum apparens.* Igitur Apostoli sunt vapores *ut cæteri hominum*<sup>3154</sup> ; ita isti Apostoli petitionem hominum faciunt in Evangelio<sup>3155</sup> ; sed vi solis attracti sunt ut fiant nubes : *Venite post me, faciam vos fieri piscatores ; at illi continuo, relictis retibus et patre, secuti sunt eum*<sup>3156</sup>.

2<sup>a</sup> similitudo. Major pars vaporis ex mari ; ita Petrus [385] et Andreas, Joannes et Jacobus, *juxta mare Galileæ* ; Mat. 4 <sup>3157</sup>. O fœlices qui trahuntur a mari ad portum ! Inveni ; sors et fortuna, valet. Relinquent retia ; mundus laqueis plenus. Eccli. 9 <sup>3158</sup>: *In medio laqueorum pertransis.* Relinquent patrem, ut verius dicant : *Pater noster*<sup>3159</sup>.

3. Nubes refrigerant tempore caloris, calefaciunt tempore frigoris, et radios, ut dulcius ad

---

<sup>3146</sup> *Qui sont ceux-ci qui volent comme des nuées ? Sa puissance éclate dans les nues. La gloire du Seigneur apparut dans la nuée. Vous montez sur un nuage.* Dans un sens contraire, Jude appelle les faux docteurs *nuées sans eau. Il les conduisit le jour au moyeu d'une nuée.*

1<sup>re</sup> ressemblance. Par l'origine. La nuée est une vapeur soulevée par l'attraction du soleil. Les Apôtres sont des hommes. *Qu'est-ce que votre vie ? une vapeur qui apparaît pour peu de tems.* Les Apôtres sont donc des vapeurs *comme le reste des hommes* ; c'est pour cela que ces Apôtres, dans l'Évangile, font une demande tout humaine ; mais la force du soleil les attire pour en faire des nuées ! *Venez après moi, et je vous ferai devenir pêcheurs ; et aussitôt, ayant laissé leurs filets et leur père, ils le suivirent.*

2<sup>me</sup> ressemblance. Les vapeurs atmosphériques s'élèvent en grande partie de la mer ; ainsi Pierre et André, Jean et Jacques sont appelés *le long de la mer de Galilée.* Oh ! bienheureux ceux qui sont attirés de la mer au port ! J'ai trouvé ; hasard et fortune, adieu. Ils abandonnent leurs filets ; le monde est rempli de pièges. *Tu passes au milieu des pièges.* Ils quittent leur père, pour dire avec plus de vérité : *Notre Père.*

3. Les nuées rafraîchissent en temps de chaleur, réchauffent en temps froid, et tempèrent les rayons pour qu'ils nous arrivent plus doux. Ainsi les Apôtres s'interposent entre Dieu [et nous] : *Que les hommes nous regardent comme,* etc. ; *Vous êtes des dieux* ; les rayons du Rédempteur arrivent jusqu'à nous par leur entremise.

Mais dans la nue une fois élevée, s'engendrent les tonnerres, alors que les exhalaisons qui y sont renfermées cherchent une issue. Dans le collège apostolique les tonnerres retentissent, et cela est vrai de tous les Apôtres ; car *leur bruit s'est répandu.* Dieu, dit Eliud, *tonnera merveilleusement par sa voix. Et il se fit soudain,* etc. Mais, ce sont surtout Jean et Jacques que le Seigneur appelle *filis du tonnerre.* Il existe deux hébraïsmes dont l'un doit donner la clef de ce passage. Selon le premier, le fils perdu est appelé *filis de perdition* ; on dit de même *filis de l'iniquité, filis de la paix* ; ainsi *filis tonnans.* Tonnans en effet : *Au commencement, était le Verbe* ; l'autre [frère], comme plus retentissant encore, est le premier immolé par Hérode. Le second hébraïsme est *filis du tonnerre*, c'est-à-dire qui vient du tonnerre. *Il a tendu son arc, il m'a rendu comme le but de sa flèche ; il a lancé dans mes reins les filles de son carquois ; fille de Sion, fille de mon peuple.* Isaïe appelle Tyr, ville maritime, *la fille de la mer* ; et dans ce sens on peut dire *filis du tonnerre.*

Or, trois choses procèdent du tonnerre ; l'éclair, la foudre et la pluie. L'éclair : *Ses éclairs ont illuminé le globe de la terre. Comme l'éclair part de l'orient,* ainsi Jacques de la Judée en Espagne. Comme il était un *feu tournoyant ! Qui fait des esprits ses messagers, et des feux ardents, ses ministres.* [Les langues] *divisées sont de feu.* Ainsi la colonne était de *nuée pendant le jour, de feu pendant la nuit.* Il suivit le Seigneur partout : lorsqu'il adjura la fille de Jaïre, chef de la synagogue : *Jeune fille, lève-toi. De l'orient, du mont Thabor, à l'occident, au mont des Olivives.* La foudre : *Faites briller vos éclairs ; lancez vos flèches. Dans votre dignité et votre beauté,* etc. *Pour la vérité. Vos flèches sont acérées, les peuples tomberont à vos pieds. Comme une pluie de rosée.*

<sup>3147</sup> Vers. 8.

<sup>3148</sup> Vers. 35.

<sup>3149</sup> Vers. 10.

<sup>3150</sup> Vers. 3.

<sup>3151</sup> Vers. 12.

<sup>3152</sup> Vers. 14.

<sup>3153</sup> Vers. 15.

<sup>3154</sup> Lucæ, XVIII, 11.

<sup>3155</sup> Matt., XX, 21 ; Marc., X, 37.

<sup>3156</sup> Matt., IV, 19, 20, 22.

<sup>3157</sup> Vers. 18.

<sup>3158</sup> Vers. 20.

<sup>3159</sup> Matt., VI, 9.

nos deferantur, attemperant. Sic Apostoli medii sunt inter Deum (*sic*) : *Sic nos existimct homo*<sup>3160</sup> ; *Dii estis*<sup>3161</sup> ; radii Redemptoris ad nos illorum ministerio perveniunt.

At in nube jam elevata generantur tonitrua ; cum exhalationes intercluduntur nubibus et quæritur exitus. In Apostolico collegio facta sunt tonitrua, et quidem de omnibus verum est ; *quia exivit sonus eorum*<sup>3162</sup>. Job, 37<sup>3163</sup> : *Tonabit, inquit Eliud, Deus in voce sua mirabiliter. Et factus est repente*<sup>3164</sup>, etc. Sed præcipue a Domino Joannes et Jacobus dicuntur *filius tonitruui* ; quod intelligi debet ex altero duorum hebraismorum. Primus est : *filius perditionis*<sup>3165</sup> dicitur filius perditus ; *filius iniquitatis, filius pacis* ; ita filii *tonantes*. Revera tenantes : *In principio erat Verbum*<sup>3166</sup> ; alius, ut magis [386] tonans, ab Hærode primus occiditur. Secundus : *filius tonitruui*, hoc est, qui a tonitru procedit. Thren. 3, 12 : *Tetendit arcum suum, et posuit me quasi signum ad sagittam ; misit in renibus meis filias pharetræ suæ*<sup>3167</sup> ; *filia Sion, filia populi mei*. Tirum, urbem maritimam, Isaias, 23, v. 10, *filiam maris* appellat ; et hoc modo *filius tonitruui*.

Porro ex tonitru tria procedit (*sic*) : fulgur, fulmen et pluvia. Fulgur : *Alluxerunt fulgura ejus orbi terræ*<sup>3168</sup>. Mat. 24<sup>3169</sup> : *Sicut fulgur exit ab oriente, ita Jacobus a Judæa in Hispaniam. Quam involvens*<sup>3170</sup> ! *Qui facit Angelos suos spiritus, et ministros suos, ignem* ; [Ps.] 103<sup>3171</sup>. *Dispertitæ [linguæ] sunt ignis*<sup>3172</sup>. Ita *columna erat nubis in die, ignis in nocte*<sup>3173</sup>. Secutus Dominum ubique : cum filiam archisinagogi Jairi, Mar. 5<sup>3174</sup> : *Talitha cumi. Ab oriente, montis Thabor, ad occidentem*<sup>3175</sup>, montem Olivarum. Fulmen : *Fulgura coruscationem ; emitte sagittas tuas* ; [Ps.] 143<sup>3176</sup>. [Ps.] 44<sup>3177</sup> : *Specie tua et pulchritudine, etc. Propter veritatem. Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent*. Es. 18<sup>3178</sup> : *Sicut imber roris*. [387]

---

<sup>3160</sup> I Cor., IV, 1.

<sup>3161</sup> Ps. LXXXI, 6 ; Joan., X, 34.

<sup>3162</sup> Ps. XVIII, 5.

<sup>3163</sup> Vers. 5.

<sup>3164</sup> Act., II, 2.

<sup>3165</sup> Joan., XVII, 12.

<sup>3166</sup> Ibid., I, 1.

<sup>3167</sup> Vers. 13.

<sup>3168</sup> Ps. XCVI, 4.

<sup>3169</sup> Vers. 27.

<sup>3170</sup> Ezech., I, 4.

<sup>3171</sup> Vers. 4.

<sup>3172</sup> Act., II, 3.

<sup>3173</sup> Exod., XIII, 21, 22.

<sup>3174</sup> Vers. 37-41.

<sup>3175</sup> Matt., ubi supra

<sup>3176</sup> Vers. 6.

<sup>3177</sup> Vers. 5, 6.

<sup>3178</sup> Vers. 4.

# LVI. Sommaire d'un sermon pour le huitième Dimanche après la Pentecôte

5 août 1601

(INÉDIT)

## DOMINICA 8. POST PENTECOSTEN

Je trouv'en ce granger<sup>3179</sup>, metay ou fermier plusieurs actes de grande prudence. 1. En ce quil croit a la premiere denonciation qui luy est faite : *Jam enim non poteris amplius villicare*<sup>3180</sup>. 2. Ce quil y prouvoit tout incontinent : *Quid faciam, quia Dominus meus*<sup>3181</sup> ? etc. 3. L'artifice avec lequel il y prouvoit, etc.

Thren. 1, v. 9 : <sup>3182</sup> *Sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui ; deposita est vehementer, non habens consolatorem. Vide, Domine, afflictionem meam, quoniam erectus est inimicus. Cogitavi annos antiquos, etc. ; Ps. 76* <sup>3183</sup>. Is. 38 <sup>3184</sup> : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ. Hier., ad [388] [Heliod., de] Nepotiano*<sup>3185</sup> : Facile contemnit omnia qui semper se cogitat esse moriturum. Eccli. 7 <sup>3186</sup> : *Memorare novissima Dormierunt somnum suum omnes viri divitiarum, et nihil invenerunt in manibus suis ; Ps. 75* <sup>3187</sup>. Ex. 14 <sup>3188</sup> : *Fugiamus Israelem ; Dominus enim, etc. 2 Reg. 14* <sup>3189</sup> : *Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur. 2 Reg. 2* <sup>3190</sup> : *Vivit Dominas, etc. Psal. 101* <sup>3191</sup> : *Dies mei sicut umbra declinaverunt, et ego sicut fœnum arui ; Ne revoces me in dimidio, etc. Psal 108* <sup>3192</sup> : *Sicut umbra cum declinat ablatus sum, et excussus sicut locustæ. Luc. 19* <sup>3193</sup> : *Negotiamini donec veniam. Ro. 14* <sup>3194</sup> : *Omnes nos manifestari oportet*<sup>3195</sup>. Mat. 16 <sup>3196</sup> : *Reddet unicuique, etc. Job* <sup>3197</sup> : *Verebar omnia peccata mea, etc. Ez. 5* <sup>3198</sup>.

Lettre de banque. Le commerce, etc. On loue ceux qui, etc. Fleuve, etc., mer. [Apoc.,] 5

---

<sup>3179</sup> Lucæ, XVI, 1-9.

<sup>3180</sup> *Car désormais tu ne pourras plus administrer mon bien.*

<sup>3181</sup> *Que ferai-je, puisque mon maître, etc.*

<sup>3182</sup> *Ses souillures ont paru sur ses pieds et elle ne s'est pas souvenue de sa fin ; elle a été prodigieusement abaissée, n'ayant pas de consolateur. Voyez, Seigneur, mon affliction, parce que l'ennemi s'est élevé. J'ai pensé aux années anciennes. Je repasserai devant vous toutes mes années dans l'amertume de mon âme. Saint Jérôme à [Héliodore, sur] Népotien : Celui qui pense toujours qu'il doit mourir méprise facilement toutes choses. Rappelle-toi les fins dernières. Tous les hommes de richesses ont dormi leur sommeil, et ils n'ont rien trouvé dans leurs mains. Fuyons Israël, car le Seigneur, etc. Nous mourons tous et nous nous écoulons comme les eaux. Vive le Seigneur, etc. Mes jours ont décliné comme l'ombre, j'ai séché comme l'herbe. Ne me rappelez pas au milieu, etc. J'ai été enlevé comme l'ombre lorsqu'elle décline, et chassé comme les sauterelles. Négociez jusqu'à ce que je vienne. Nous devons tous comparaître. Il rendra à chacun, etc. Je redoutais tous mes péchés.*

<sup>3183</sup> Vers. 6.

<sup>3184</sup> Vers. 15.

<sup>3185</sup> Epist. LX, § 14.

<sup>3186</sup> Vers. ult.

<sup>3187</sup> Vers. 6.

<sup>3188</sup> Vers. 25.

<sup>3189</sup> Vers. 14.

<sup>3190</sup> Vers. 27.

<sup>3191</sup> Vers. 12, 25.

<sup>3192</sup> Vers. 23.

<sup>3193</sup> Vers. 13.

<sup>3194</sup> Vers. 10.

<sup>3195</sup> II Cor., V, 10.

<sup>3196</sup> Vers. 27.

<sup>3197</sup> Cap. IX, 28.

<sup>3198</sup> Vers. 8 seqq.

<sup>3199</sup>: *Habentes citharas, phialas aureas plenas odorum, quæ sunt orationes sanctorum.* [Ibid.,] 8 <sup>3200</sup>: *Vidi septem Angelos stantes in conspectu Dei ; et datæ sunt illis septem tubæ. Et alius Angelus venit, et stetit ante altare, habens thuribulum aureum ; et data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus sanctorum omnium super altare aureum*<sup>3201</sup>. Gen. 48 <sup>3202</sup>. [389]

Sisara pour Jabin pres le torrent de Cison<sup>3203</sup>. Jahel femme de Heber, ad vallem Sennim<sup>3204</sup>  
<sup>3205</sup>. Barac pour Debora<sup>3206</sup>. *Qui soporem morti socians ; c. 4* <sup>3207</sup>.

*Conciones*<sup>3208</sup>, 3. 29. Luc. 20 <sup>3209</sup>: *Erunt æquales Angelis Dei.* 1 Timot. 2 <sup>3210</sup>: *Unus Deus, etc., qui dedit redemptionem*<sup>3211</sup>. [390]

---

<sup>3199</sup> Vers. 8.

<sup>3200</sup> Vers. 2, 3.

<sup>3201</sup> *Ils avaient des harpes, des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints. Je vis les sept Anges qui se tiennent debout en présence de Dieu ; et sept trompettes leur furent données. Et un autre Ange vint, et il s'arrêta devant l'autel, ayant un encensoir d'or ; et une grande quantité de parfums lui fut donnée, afin qu'il présentât les prières de tous les saints sur l'autel d'or.*

<sup>3202</sup> Vers. 16.

<sup>3203</sup> Judic., IV, 2, 13, 17.

<sup>3204</sup> Ibid., vv. 11, 17.

<sup>3205</sup> Dans la vallée de Sennim.

<sup>3206</sup> Ibid., v. 6.

<sup>3207</sup> Vers. 21.

<sup>3208</sup> Les éditeurs se croient autorisés à ouvrir ainsi l'abréviation *Conc.* qui se voit dans l'Autographe. Il est assez probable qu'une allusion est faite ici aux *Conciones quadruplices* ou *Sermons* du Franciscain Diez, édition de 1588, tome III, p. 29, où se trouve, dans un sermon sur saint André, le développement de plusieurs des pensées indiquées dans ce sommaire. Saint François de Sales, dans son *Epistre sur la Predication* (5 octobre 1604), donne de grandes louanges à cet auteur.

<sup>3209</sup> Vers. 36.

<sup>3210</sup> Vers. 5, 6.

<sup>3211</sup> *Joignant le sommeil à la mort... Ils seront égaux aux Anges de Dieu... Il n'y a qu'un Dieu, etc., qui s'est livré pour la rédemption.*

## LVII. Plan d'un sermon pour la fête de l'Assomption

15 août 1601

(INÉDIT)

Prov. 11 <sup>3212</sup>: *Mulier gratiosa, Maria gratia plena*<sup>3213</sup>, *inveniet gloriam. Si Isaiæ, 11*<sup>3214</sup>, *Erit sepulchrum ejus gloriosum, quanto magis corpus Mariæ, vivum Dei habitaculum.*

[1.] Philip. 2 <sup>3215</sup>: *Humiliavit semetipsum, etc. ; propter quod... et dedit illi nomen, etc. Humiliavit semetipsam, facta obediens usque ad mortem. Respexit humilitatem*<sup>3216</sup>. *Ecce ancilla Domini*<sup>3217</sup>. *Qui se humiliat exaltabitur*<sup>3218</sup>. *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles*<sup>3219</sup>. *Ascendam, et ero similis Altissimo. Quomodo cecidisti, Lucifer, qui mane oriebaris ? Isaiæ, 14*<sup>3220</sup>. Mays la glorieuse Vierge : *Descendam, et ero similis minimæ. Ecce ancilla Domini, etc.*

2. *Incorruptio facit esse proximum Deo ; Sap. 6*<sup>3221</sup>. *Mathei, 5*<sup>3222</sup>: *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum [391] videbunt. Psal. 14*<sup>3223</sup>: *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo ? Marie : Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te ; Cant. c. 4*<sup>3224</sup>. *Virgo ante partum, virgo in partu, virgo post partum. Judith, 8*<sup>3225</sup>, *Ozias et les prestres de Bethulie a Judith :*

*La femme douée de grâces, Marie pleine de grâce, trouvera la gloire. Si Iaaïe [a dit] : Son sépulcre sera glorieux, combien plus le corps de Marie, la vivante demeure de Dieu.*

[1.] *Il s'est humilié lui-même, etc. ; c'est pourquoi... et il lui a donné un nom, etc. Elle s'est humiliée elle-même, s'étant faite obéissante jusqu'à la mort. Il a regardé l'humilité. Voici la servante du Seigneur. Quiconque s'humilie sera exalté. Il a renversé les puissants de leur trône, et il a exalté les humbles. Je monterai, et je serai semblable au Très-Haut. Comment es-tu tombé, Lucifer, toi qui te levais dès le matin ? Mais la glorieuse Vierge : Je descendrai et je serai semblable à la plus humble. Voici la servante du Seigneur, etc.*

2. *L'incorruption approche de Dieu. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur [391] parce qu'ils verront Dieu. Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle ? Marie : Tu es toute belle, mon amie, et il n'y a point de tache en toi. Vierge avant l'enfantement, vierge pendant l'enfantement, vierge après l'enfantement.*

<sup>3212</sup> Vers. 16.

<sup>3213</sup> Lucæ, I, 28.

<sup>3214</sup> Vers. 10.

<sup>3215</sup> Vers. 8, 9.

<sup>3216</sup> Lucæ, I, 48.

<sup>3217</sup> Ibid., v. 38.

<sup>3218</sup> Ibid., XIV, 11.

<sup>3219</sup> Ibid., I, 52.

<sup>3220</sup> Vers. 14, 12.

<sup>3221</sup> Vers. 20.

<sup>3222</sup> Vers. 8.

<sup>3223</sup> Vers. 1.

<sup>3224</sup> Vers. 7.

<sup>3225</sup> Vers. 28, 29.

<sup>3226</sup> *Ora pro nobis, quoniam mulier sancta es et timens Deum. Job, ult.*<sup>3227</sup> : *Conversus est Dominus ad pœnitentiam Job cum oraret pro amicis suis.*

Luc. 10 <sup>3228</sup>; Evangelium, Dominus intravit in quoddam castellum, etc., applicatur Assumptioni et laudi Beatæ Virginis per similitudinem. Sicut enim exceptus est in domum Marthæ et Mariæ sororum, sic exceptus in domum Mariæ Virginis. Sed notatur *Martha* agens circa *ministerium* exterius, quia Christus receptus est in corpore Beatæ Virginis, quod ministravit illi corpus beatissimum. In Virgine pars est corporalis, pars spiritalis. Ministravit illi corpore : *Beatus venter qui te portavit* ; ministravit mente : *Quinimo, beati qui audiunt, etc.*<sup>3229</sup> *Secus pedes Domini. Conferens conservabat omnia verba hæc in corde suo*<sup>3230</sup>. *Magnificat anima mea Dominum*<sup>3231</sup>. Combien a elle gardé la charité active, servant en tout et par tout a Nostre Seigneur ; combien la contemplative ! etc.

<sup>3232</sup> *Eadem die reddes ei præmium laboris sui ante [392] solis occasum, quia pauper est, et ex eo sustentat animam suam* ; Deut. 24 <sup>3233</sup>. Sic Mariæ corpori reddes gloriam, quam meruit tibi dando corpus tuum, *ante mundi occasum* ; quia corpus pauperulum alioquin foret, et ex eo corpore anima ejus expectabunda, tanquam pars aliquo modo inquieta, sustentationis.

*Multæ filiæ congregaverunt divitias. Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt ; vir ejus, et laudavit eam. Fallax gratia, et vana est pulchritudo ; mulier timens Dominum, ipsa laudabitur. Date ei de fructu manuum suarum, et laudent eam in portis opera ejus* ; Prov. 31 <sup>3234</sup>. Luc. 15 <sup>3235</sup>: *Majus est gaudium in Cælo super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonaginta novem justis qui non indigent pœnitentia.* Quale gaudium super omnes habebit Maria,

---

<sup>3226</sup> *Prie pour nous parce que tu es une femme sainte et craignant Dieu. Le Seigneur fut fléchi par la pénitence de Job lorsqu'il pria pour ses amis.*

Appliquer par comparaison l'Evangile du jour : Le Seigneur *entra dans un village*, etc., à l'Assomption et à la louange de la Bienheureuse Vierge. Comme il fut reçu dans la maison des sœurs Marthe et Marie, il le fut dans celle de la Vierge Marie. Faire remarquer que *Marthe* s'occupait *du service extérieur*, et le Christ fut reçu dans le corps de la Bienheureuse Vierge lequel lui fournit son très heureux corps. Dans cette Vierge, en effet, se trouvent deux éléments : l'un corporel, l'autre spirituel. Elle le servit par son corps : *Heureuses les entrailles qui vous ont porté* ; elle le servit par son esprit : *Heureux plutôt ceux qui entendent, etc. Aux pieds du Seigneur. Elle conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur. Mon âme glorifie le Seigneur.*

<sup>3227</sup> Vers. 10.

<sup>3228</sup> Vers. 38-42.

<sup>3229</sup> Lucæ, XI, 27, 28.

<sup>3230</sup> Ibid., II, 19, 51.

<sup>3231</sup> Ibid., I, 46.

<sup>3232</sup> *Tu lui rendras le prix de son travail le jour même, avant le coucher du soleil, parce qu'il est pauvre et que c'est par là qu'il sustente sa vie.* Ainsi vous rendrez au corps de Marie cette gloire qu'il a méritée en vous donnant votre corps, *avant le coucher du monde* ; sans cela, son corps serait trop pauvre, et son âme, attendant quelque chose de son corps, comme partie d'un tout, serait pour ainsi dire inquiète au sujet de sa sustentation.

*Beaucoup de filles ont amassé des richesses. Ses fils se sont levés et l'ont proclamée bienheureuse ; son mari s'est levé et la louée. Trompeuse est la grâce et vaine est la beauté ; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée. Donnez-lui du fruit de ses mains et que ses œuvres la louent aux portes de la ville. Plus grande est la joie dans le Ciel pour un pécheur faisant pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.* Quelle sera la joie de Marie sur tous les sauvés, après les avoir attendus comme Anne !

« Recevez ô Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, cette hostie immaculée, que moi, votre indigne serviteur, je vous offre comme à mon Dieu vivant et véritable, pour mes innombrables péchés et offenses, et pour tous les assistants, dont la foi et la dévotion vous sont connues, afin qu'elle serve à moi et à eux pour le salut et la vie éternelle. »

« Nous nous présentons devant vous, Seigneur, avec un esprit humilié et un cœur contrit ; recevez-nous, et faites que notre sacrifice s'accomplisse aujourd'hui devant vous d'une manière qui [vous] le rende agréable, ô Seigneur notre Dieu. »

*Tu ne recevras point pour gage la meule de dessous et celle de dessus.* Tu ne contraindras pas tes subordonnés, tes fils ou tes serviteurs, à te servir avec la partie supérieure et la partie inférieure de leur âme, par une religion mal entendue et par politique.

Comparaison à noter.

<sup>3233</sup> Vers. 15.

<sup>3234</sup> Vers. 28-31.

<sup>3235</sup> Vers. 7.

non secus expectans ac Anna ! Tob. 11 <sup>3236</sup>.

« Suscipe sancte Pater, omnipotens æterne Deus, hanc immaculatam hostiam quam ego indignus famulus tuus offero tibi, Deo meo vivo et vero, pro innumerabilibus peccatis et offensionibus meis, et pro omnibus circumstantibus, quorum tibi nota est fides et devotio, ut mihi et illis proficiat in salutem et vitam æternam. Amen<sup>3237</sup>. » [393]

« In spiritu humilitatis et animo contrito suscipiamur a te Domine, et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie ut placeat [tibi], Domine Deus<sup>3238</sup>. »

*Non accipies loco pignoris inferiorem et superiorem molam ; Deut. 24 <sup>3239</sup>. Non coges subditos et filios aut servos servire tibi superiori et inferiori parte, secundum tuam religionem malam et secundum politicam. Deut. 24.*

Notabilis similitudo : les bales pesantes du plomb descendent, mais le feu les fait monter es artilleries ; ainsi nos œuvres ne monteroyent, sans l'assistance de ce feu de charité que Nostre Seigneur est venu mettre au monde<sup>3240</sup>.

Pro Petri lachrimis respexit in eum Christus<sup>3241</sup>, ut Anna, mater Tobiaë, respiciebat e monte filium num veniret<sup>3242</sup>. O pecheurs, il me semble que je vois mon Seigneur sur la montagne de Calvaire, qui regarde si nous retournons point a luy. Tob. 11 <sup>3243</sup>. Luc. 15 <sup>3244</sup>: *Majus erit gaudium super*, [etc.]

Mac. 2, c. 15 <sup>3245</sup> <sup>3246</sup> Scribitur Machabeum contra Nicanorem bellaturum retulisse somnium. Vidit Oniam orantem pro populo, et Onias ostendebat Hieremiam, dicens : *Hic est fratrum amator*.

Jo. 12 <sup>3247</sup>: *Ubi ego sum, illic sit et minister meus*. Psal. 138 <sup>3248</sup>: *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus*. [394] *Si compatimur, et conglorificabimur ; Ro. 8 <sup>3249</sup>. Simeon, Luc. 2 <sup>3250</sup>: Tuam ipsius animam doloris gladius pertransivit. Luc. 14 <sup>3251</sup>: Omnis qui se humiliat exaltabitur, etc.*

Damasc., in ser. [II] *de Dormitione Deipara*<sup>3252</sup> : « In Getsemane, quo loco Angelorum himnodia et psalmodia post tres dies cessavit, cum Thomas absens quod Deum susceperat corpus

---

<sup>3236</sup> Vers. 5.

<sup>3237</sup> Preces ad offert, et in canone Missæ.

<sup>3238</sup> Preces ad offertor.

<sup>3239</sup> Vers. 6.

<sup>3240</sup> Lucæ, XII, 49.

<sup>3241</sup> Ibid., XXII, 61.

<sup>3242</sup> Le Christ regarda. Pierre pour voir si ses larmes couleraient, comme Anne, mère de Tobie, regardait sur la montagne si son fils venait.

<sup>3243</sup> Vers. 5, 6.

<sup>3244</sup> Versu quo supra.

<sup>3245</sup> Vers. 11-14.

<sup>3246</sup> Il est écrit que Machabée avant de combattre Nicanor rapporta un songe. Il avait vu Onias priant pour le peuple, et Onias montrait Jérémie en disant : *Voilà celui qui aime ses frères*.

*Là où je suis, que mon serviteur soit aussi. Vos amis sont devenus extrêmement honorables. Si nous souffrons avec lui, nous serons glorifiés avec lui. Siméon : Un glaive de douleur transpercera ton âme. Quiconque s'humilie sera exalté, etc.*

Saint Jean Damascène, dans le sermon *sur le Sommeil de la Mère de Dieu* : « A Gethsémani, au lieu même où cessèrent, après trois jours, les hymnes et la psalmodie des Anges, quand Thomas absent voulut vénérer le corps qui avait reçu un Dieu [et qu'ils ne le trouvèrent plus], ils ne purent penser qu'à une assomption. » Et saint Denis, épître à *Timothée*. Saint Augustin, liv. *de l'Assomption de Marie*, le prouve de différentes manières. Saint Chrysostôme et saint Jacques dans leurs Liturgies.

*J'ai levé mes yeux vers les montagnes d'où peut me venir le secours ; saint Augustin, vers les Saints. Buisson de Moïse, verge d'Aaron, toison de Gédéon. Saint Grégoire de Nazianze, oraison à la louange de saint Cyprien : La bienheureuse servante de Dieu Justine témoigne de cette croyance lorsque Cyprien la sollicite par ses arts magiques. De même, la main amputée de saint Damascène lui est rendue aux prières de la Vierge. (Voir sa Vie, par Jean, Patriarche de Constantinople.) Métaphraste rapporte l'histoire de l'économe Théophile de Cilicie.*

<sup>3247</sup> Vers. 36.

<sup>3248</sup> Vers. 17.

<sup>3249</sup> Vers. 17.

<sup>3250</sup> Vers. 35.

<sup>3251</sup> Vers. 11.

<sup>3252</sup> § 18.



adorare voluisset, » « hoc solum cogitare potuerunt. » Et Dionisius, epistola *ad Thimoth.*<sup>3253</sup> Aug., l. *de Assumptione Mariæ*<sup>3254</sup>, varie probat. Chrisost. et Jacob. in Liturgiis.

*Levavi oculos meos in montes unde veniat auxilium mihi* (Psal. 120<sup>3255</sup>) ; Aug., in Sanctos<sup>3256</sup>. Rubus Mosis, Ex. 3<sup>3257</sup>; Aaron virga, Num, 17<sup>3258</sup>; Gedeon vellus, Jud. 6<sup>3259</sup>. Nazianz., orat. *in laud. Cyp.*<sup>3260</sup> : Dei beata Justina testatur, sollicitata artibus magis a Cypriano. Sic Damasceni amputata manus restituitur præcibus Virginis ; Joan., Patriarcha Constantinop.<sup>3261</sup> Metaphrastes recitat historiam Theophili Ciliciæ œconomi<sup>3262</sup>. [395]

---

<sup>3253</sup> *Id est*, De Divin. Nomin., c. III, § 11.

<sup>3254</sup> Sermo CCVIII, in Appendice.

<sup>3255</sup> Vers. 1.

<sup>3256</sup> In hunc Ps., § 4.

<sup>3257</sup> Vers. 2.

<sup>3258</sup> Vers. 8.

<sup>3259</sup> Vers. 37-40.

<sup>3260</sup> Orat. XXIV, § 11.

<sup>3261</sup> Vita S. Joannis Dam., § XVIII.

<sup>3262</sup> Vide Surium, die 4 Febr.

## LVIII. Fragments sur divers sujets

Mars-avril 1602 <sup>3263</sup>

(INÉDITS)

### I — De l'obligation de servir Dieu

Tam multa sunt in nos Dei beneficia, ut si infinitam vitam duceremus et infinitis modis ei serviremus, tamen ejus beneficentiam non æquaremus, et post hæc omnia dicere deberemus quia *servi inutiles* essemus<sup>3264</sup>. Propterea hac præfatione utitur : *Ego sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Ægypti et de domo servitutis*<sup>3265</sup>. Scitote quoniam Dominus ipse est Deus ; ipse fecit nos, et non ipsi nos<sup>3266</sup>. Itaque, quicquid sumus, ipsius sumus. Si tuus sum qui me creasti, quam tuus quia recreasti<sup>3267</sup> ! Sed ob vitandum infernum quid non [396] deberemus facere ? *Duxit et reduxit*<sup>3268</sup>. Deberemus esse tam solliciti quam fuit Tobias<sup>3269</sup>. Sed ob gloriam quid ? *Non sunt condignæ*<sup>3270</sup>.

.....

Les bienfaits de Dieu à notre égard sont si nombreux, que, pussions-nous vivre sans fin et le servir de toutes manières, nous n'égalierions pas sa libéralité ; et après tout cela, nous devrions dire : *Nous sommes des serviteurs inutiles*. Aussi, le Seigneur débute-t-il par ces paroles : *Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai retiré de la terre d'Égypte et de la maison de servitude*. Sachez que le Seigneur est Dieu ; c'est lui qui nous a faits, et non pas nous-mêmes. Donc, tout ce que nous sommes, nous le tenons de lui. Si je vous appartiens parce que vous m'avez créé, combien plus parce que vous m'avez créé une seconde [396] fois ! Mais que ne devrions-nous pas faire pour éviter l'enfer ? *Il m'a mené et ramené*. Nous devrions avoir autant de sollicitude que Tobie. Mais, que ne devrions-nous pas faire pour la gloire du Ciel ? [*Les souffrances*] *ne sont pas dignes d'être comparées...*

### II — L'amour pur exclut tout partage

.....

3. Ut vestis nuptialis fiat. *In vestitu deaurato, circumamicta varietatibus*<sup>3271</sup>. Sed quænam est ista vestis ? Verus amor. Sed quisnam verus amor ? Amor purus quo Deus diligitur propter se et illi totum cor datur. *Præbe mihi cor tuum*<sup>3272</sup>. Cor, oculus, etc., non

3. Afin que ce soit un vêtement nuptial. *Dans un vêtement d'or, couverte d'ornements variés*. Mais quel est ce vêtement ? Le véritable amour. Mais quel est le véritable amour ? L'amour pur par lequel Dieu est aimé pour lui-même, le cœur lui étant totalement donné. *Donne-moi ton cœur*. Le cœur, l'œil,

<sup>3263</sup> C'est d'après l'écriture qu'est conjecturée la date de ces fragments. Ils appartiennent à un cahier qui contenait apparemment une partie des sermons prêchés à Paris pendant le Carême de 1602, car sur le feuillet qui tenait lieu de couverture, les titres suivants sont écrits sous forme de table des matières : *De Religiosis pro Sancto Benedicto. De Transfiguratione, Correctione fraterna, et Traditionibus, et de puero viduæ Naim, et de Sancto Ludovico et regno.*

<sup>3264</sup> Lucæ, XVII, 10.

<sup>3265</sup> Exod., XX, 3 ; Deut., V, 6.

<sup>3266</sup> Ps. XCIX, 3.

<sup>3267</sup> Cf. S. Bern., ubi supra, p. 195.

<sup>3268</sup> Tob., XII, 3.

<sup>3269</sup> Ibid., vv. 1-6.

<sup>3270</sup> Rom., VIII, 18.

<sup>3271</sup> Ps. XLIV, 10, 15.

<sup>3272</sup> Prov., XXIII, 26.

patitur divisionem<sup>3273</sup>. Genes. 15 <sup>3274</sup>.  
Sacrificium Abrahæ quoad volucres non  
dividitur. Sine hac charitate parum fit.  
Abraham solum Isaac facit hæredem ; *filiis*  
ancillarum largitur *munera*<sup>3275</sup>.

.....  
Esau quia peccavit tempore cecidit  
jure<sup>3276</sup> ; nos, et tempore et rebellione. Sancti,  
tacti conscientia, nolunt tam vili emere  
Paradisum ; et nos omnino contemnimus.  
[397]

etc., ne peuvent souffrir la division. Les  
oiseaux offerts en sacrifice par Abraham  
n'étaient pas divisés. Sans cette charité on fait  
peu. Abraham constitue Isaac son seul héritier  
; *aux fils des* servantes, il distribue *des*  
*présents*.

... Esau pêche par son retard et perd son  
droit ; nous péchons par retard et révolte. Les  
Saints, touchés dans leur conscience, ne  
veulent pas acheter le Paradis à vil prix ; et  
nous, nous le dédaignons absolument. [397]

---

<sup>3273</sup> Cf. supra, p. 358.

<sup>3274</sup> Vers. 10.

<sup>3275</sup> Gen., XXV, 5, 6.

<sup>3276</sup> Ibid., XXVII, 33.

## LIX. Oraison funèbre du duc de Mercœur<sup>3277</sup>

*Épître dédicatoire à tres illustre et tres vertueuse princesse,  
Mademoiselle Françoise de Lorraine, fille unique de feu Monseigneur  
le duc de Mercœur.*

MADAMOYSELLE,

*J'attendois de voir imprimée l'oraison funèbre prononcée aux superbes funérailles faites en Lorraine avec tant de magnificence pour honorer la sépulture de Monseigneur votre père, esperant que par ce moyen je serois facilement excusé de mettre celle cy sous la presse ; mais cest espoir ne m'estant reusci, et ne pouvant plus differer d'obeyr à qui a pouvoir de me commander, au moins esperé-je d'estre beaucoup plus ayement excusé si je laisse sortir ceste oraison si mal polie et avec tant de defautz, quand on considerera que c'est par une humble obeysance. Elle fut favorablement accueillie hors que je la prononçay devant plusieurs grans princes et princesses, et en la presence de ceste fille aisnée de l'Astree françoise, je veux dire de ce grand oracle de la France, de ce Parlement de Paris, Cour des pairs, et premier des Parlemens de France, lequel y assista en cors, comme aussi les autres chambres et cours souveraines, à celle fin que Paris, mais toute la France conneust l'estime qu'elle fait des merites du prince decedé, et que l'on sceust qu'elle advoüoit l'obligation que toute la Chrestienté a à sa memoire. Je sçay bien que ce bonheur m'arriva pour le sujet que je traittois, auquel je ne pouvois contribuer que de l'affection, de laquelle aussi je ne pouvois pas manquer puisqu'elle m'est hereditaire, mon père, mon ayeul et mon bisayeul ayans eu l'honneur d'avoir esté nourris [398] pages et presque le reste de leur vie, en la mayson des tres illustres princes de Martigues, les père, ayeul et bisayeul de Madame votre mere, au service desquels leur fidelité a tous-jours rencontré beaucoup de faveur.*

*Comme donq je fis ce discours pour obeyr à Madame votre mere, aussi le laisse-je maintenant sortir en public pour satisfaire à votre desir, vous suppliant tres humblement de vous en servir pour respondre à toutes les raysons que votre perte vous pourroit suggerer contre la consolation, car il est dressé à ceste intention. Vous y verres que la vie de Monseigneur votre père a esté l'une des plus belles et accomplies entre celles des princes des derniers siecles, et comparable à celle des plus excellens de l'antiquité. Il vous fera resouvenir que vous estes fille d'un si grand prince, sa fille unique, sa chere fille ; mais il adjoudera que vous estes fille de son esprit et de sa foy plus que de son cors, puysqu'il vous a receuë de Dieu par les prieres du grand saint François, duquel aussi vous portes le nom, et que par ce vous estes plus obligee de vous resjouyr en la vie et gloire de son esprit, que de regretter la mort de son cors. Fous y verres qu'encores que Dieu le nous eust laissé davantage, vous n'eussies pourtant gueres jouy du bien de sa presence ; car il avoit tant de charité, qu'il eut tous-jours privé de ce contentement son espouse et sa fille, pour ne point frustrer de son secours l'Eglise sa mere et l'espouse de son Dieu. Bref, ce discours ne vous representera les belles actions de Monseigneur votre père que pour vous consoler. Loues donq la bonté de Dieu, je vous supplie, de ce qu'il vous a fait naistre d'un si bon père, et qu'il vous a laissé pour votre conduite une si vertueuse grand'mere et une si grande mere ; et moy, je supplieray sa divine Majesté qu'elle vous donne les benedictions que Monseigneur votre père vous a desirées, pour le voir la haut en Paradis apres avoir heureusement fini la course de ceste vie, en laquelle je vous supplie tres humblement de m'advoüer,*

*Mademoiselle,*

---

<sup>3277</sup> Cette oraison funèbre est reproduite d'après le texte publié par saint François de Sales lui-même en 1602 (Paris, Rolin. Thierry et Eustache Foucault). L'Auteur la fit précéder d'une épître dédicatoire, que l'on ne saurait séparer de la pièce à laquelle elle sert d'introduction.

*Votre tres humble et tres obeysant serviteur,*

FRANÇOIS DE SALES. [399]

*Oraison funèbre sur le trespas de tres haut et tres illustre prince  
Philippe Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur et de Penthevre, pair  
de France prince du saint Empire et de Martigues, etc. lieutenant  
general de l'empereur en ses armées d'hongrie faite et prononcée en la  
grande eglise de Notre Dame de Paris le 27 avril 1602 par messire  
François de Sales, coadjuteur et esleu evesque de Geneve*

Si Dieu me donnoit autant d'esprit pour discourir et force a bien dire que j'en desirerois maintenant, pour le service de ceste action publique que nous celebrons pour honorer la memoire du grand Philippe Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur, lieutenant general de l'Empereur en ses armées d'Hongrie, je ne pourrois pas pourtant ni ne devois vous représenter, tres illustre et chrestienne assemblee, la justice du regret que nous avons pour son trespas. Je ne le pourrais pas, parce que la perte que nous avons faite avec toute l'Eglise est si grande, qu'estant extremement sensible elle en est d'autant plus indicible ; aussi est il tres difficile de trouver asses de passion pour exprimer un grand dueil. Les petites douleurs crient, se plaignent, se lamentent ; mais les grandes estonnent, estourdissent, perdent et esgarent la parole, la voix et le discours. Je ne le devois pas aussi ; car si je devois exprimer la grandeur de la perte qu'en reçoit tout le Christianisme, ce seroit sur vostre face, Messieurs, que je tirerais, comme un [400] autre Timanthe<sup>3278</sup>, le voile du silence, puisque je ne vois en toute ceste triste compagnie que ses plus chers et fidelles amis, ou ses plus intimes et affectionnés serviteurs. Et certes, je serois bien honteux si, en la consideration d'un sujet si lamentable, je me trouvois seul avec l'assurance de pouvoir parler autrement que par larmes et sanglotz.

Il ne m'est donques pas necessaire de vous esmouvoir a regretter ce prince, puisque c'est vous qui y avez le principal interest, et qui, plus sensibles aux affections du public, connoisses trop bien la perte que nous avons faite. Il n'est, ce me semble, besoin de vous attendrir le cœur, puisque vous en ressentés la plus grande passion. Ne vaut il pas beaucoup mieux cesser d'affliger ceux qui sont affligés \* et mettre peyne d'essuyer vos pleurs, que de les exciter? Aussi, quand je vois devant et tout autour de moy le feu de tant de flambeaux allumés, signe ordinaire de l'immortalité, et que je me trouve revestu de blanc, couleur et marque de gloire, je connois bien que mon office n'est pas maintenant (et je vous supplie, Messieurs, de ne le pas desirer de moy), de vous représenter les raysons que nous avons eu de regretter et plaindre, mais plustost celles que nous avons de finir nos regretz par le commencement de la consideration du bien dont jouyt ce grand prince par son trespas, affin que le sujet que nous avons de nous resjouyr attrempe et modere la violence du ressentiment que nous avons de ceste grande perte, quoy que je sçache que l'on doit permettre quelque chose a la pieté, mesme contre le devoir, et qu'en une douleur extreme c'est une partie du mal que d'ouyr des consolations.

Permettes moy, je vous supplie, puysqu'aussi bien les larmes que nous espondons pour nos amis nous meneront plustost a eux qu'elles ne nous les rameneront, et que les pleurs apres la mort sont de tardives preuves d'amitié, permettes moy, dis je, Messieurs, que je revoque vos [401] espritz a la consolation, plustost que de les provoquer a une plus grande affliction. En quoy neanmoins je ne feray rien contre la juste apprehension que j'ay du defaut que je reconnois en moy et de discours et d'eloquence ; car la consolation que je vous puis donner depend du mesme principe duquel procede la cause de nostre affliction. N'est ce pas l'excellente bonté, la valeur, la vertu du prince trespasé qui rend nostre perte incomparable ? Et n'est ce pas la mesme bonté, valeur et vertu qui nous obligent de recevoir la consolation ?

Soit donq que je jette les yeux sur son bien pour nous consoler ou sur nostre mal pour nous affliger, je ne puys eschapper de l'abisme de ses vertus infinies, dont la grandeur et l'esclat est

---

<sup>3278</sup> Peintre grec, qui s'est illustré par le sacrifice d'Iphigénie. L'artiste désespérant de pouvoir rendre la consternation répandue sur le visage d'Agamemnon, s'était avisé de lui voiler la tête. (Voir Pline, *Hist. nat.*, l. XXXV, c. XXXVI.)

insupportable a la foiblesse de mes yeux. Aussi, s'il ne failloit plustost recevoir avec humilité les commandemens des grans que d'en esplucher les motifz, j'aurois a mon advis rayson de m'estonner du choix que l'on a fait de moy pour parler en ceste occasion, en ceste assemblee et en ce lieu. En ceste occasion, que j'estime aussi digne d'une grande eloquence qu'aucune autre qui se soit presentee en ce siecle ; en ceste assemblee, qui est presque toute la fleur de ce grand royaume ; et en ce lieu, auquel mille beaux espritz eussent ambitieusement recherché de faire paroistre tout leur art et science de bien dire, et de respandre mille belles fleurs d'eloquence sur l'estoffe d'un si riche sujet.

Mais que sçay je si a l'aventure j'auray rencontré la rayson de ce choix ? Les couleurs de l'eloquence, les fleurs des paroles, l'esmail des sentences n'est peut estre pas convenable ni au dueil ni aux funerailles :

« Non est conveniens luctibus iste color<sup>3279 3280</sup>. »

Les harangues et discours si polis, les paroles harmonieusement concertees n'y sont pas, a mon advis, sortables : *Musica in luctu importuna narratio*<sup>3281 3282</sup>. [402] Que s'il est ainsy, me voicy riche d'affection, de simplicité et de fidelité pour entreprendre le discours des vertus du prince decedé, lequel j'envoye de bon cœur a son ame, c'est a dire a cest esprit que j'espere, mays que je crois estre au Ciel, et a celuy lequel estant en terre n'est pourtant qu'une mesme ame avec luy, non plus que par le mariage ilz ne furent qu'un mesme cors icy bas. Que si ce discours est pauvrement paré, c'est pour rendre plus d'honneur et de reverence au prince qu'il celebre, comme quelques peuples du Nouveau Monde envoient leurs deputés a leur roy au moindre equipage qu'il leur est possible, pour rendre de tant plus remarquable leur bassesse et humilité en comparayson de la gloire et majesté de leur roy.

Au surplus je vous desire, Messieurs, autant de bienveillance en mon endroit que j'ay de confiance en vostre bonté ; pour ce peu que j'ay a parler d'une si belle vie comme fut icelle de ce prince, vous seres bien tost consolés en sa mort. Prendre playsir a ouÿr les louanges des bons, c'est participer a leur gloire.

O si nous pouvions comprendre les verités que nous recevons par la foy, combien nous serions aysement consolés en la mort de ceux auquelz nous avons quelque devoir d'amitié ou d'honneur ! *Sapientiam loquimur inter perfectos*<sup>3283 3284</sup>. Nous nous imaginons qu'ilz sont mortz et en la mort, et ilz ne le sont plus ; ilz le furent seulement au dernier instant de ceste vie mortelle. Telles pensees ne sont pas dignes de nous, si nous ne voulons estre de ceux auquelz le Sage<sup>3285</sup> donne tiltre de folz : *Visi sunt oculis insipientium mori*<sup>3286</sup>. Nous ressemblons a ceux qui vont sur mer le long de la rade et terre a terre : il leur est advis que les arbres les laissent et se reculent d'eux, et que le navire dans lequel ilz sont portés est du tout immobile et sans changer de place ; car il nous semble que ceux qui sont [403] decedés de ce monde sont tous-jours en la mort et que nous sommes en la vie. Mays, hélas, que nous sommes trompés ! *Ilz sont en la paix*<sup>3287</sup> et au repos de la vraye et constante vie, et nous sommes bien avant dans la mort, en laquelle nous nous enfonçons tous-jours de plus en plus jusques a tant que nous l'ayons passee.

*Omnes morimur*<sup>3288</sup>, disoit une sage dame<sup>3289</sup> ; mais elle pouvoit bien dire : *Semper*

---

<sup>3279</sup> Ovid., Trist., l. I, Eleg. I, 6.

<sup>3280</sup> « Cette couleur ne convient pas à une cérémonie lugubre. »

<sup>3281</sup> Eccli., XXII, 6.

<sup>3282</sup> *Un récit inopportun est comme une musique pendant le deuil.*

<sup>3283</sup> I Cor., II, 6.

<sup>3284</sup> *Nous parlons la sagesse entre les parfaits.*

<sup>3285</sup> Sap., III, 2.

<sup>3286</sup> *Ils ont paru mourir aux yeux des insensés.*

<sup>3287</sup> Eodem cap., v. 3.

<sup>3288</sup> *Nous mourons tous.*

<sup>3289</sup> II Reg., XIV, 14.

morimur<sup>3290</sup>, comme dit depuis l'Apôtre<sup>3291</sup> : *Quotidie morior*<sup>3292</sup>. Nous mourons tous les jours, et nostre vie s'en va par pieces et morceaux, comme cest animal des Indes, lequel estant de sa nature terrestre, petit a petit et piece a piece perd du tout son estre naturel et devient entierement poisson<sup>3293</sup> ; car ainsy, piece a piece, nous changeons ceste vie mortelle, jusques a tant que par une entiere et finale mutation, que nous appellions mort, nous ayons du tout acquise une vie immortelle.

Et certes, comme les rats du Nil se forment petit a petit, et ne reçoivent la vie en tous leurs membres ensemblement<sup>3294</sup>, aussi les philosophes sont bien d'accord que nous ne vivons pas tout a coup ni ne mourons pas en un moment, puyqu'ilz disent que le cœur est le premier membre qui vit en nous et le dernier qui meurt<sup>3295</sup>. Mais, je vous supplie, nostre Dieu ne dit-il pas au premier homme qu'au jour qu'il mangeroit du fruit defendu il mourroit *de mort*<sup>3296</sup> ? Et neanmoins, si nous parlons selon le vulgaire, il ne mourut qu'apres plusieurs centaines d'annees depuis qu'il eut prevarié ; toutefois la verité est qu'il commença a mourir des le jour qu'il eut offensé, et continua jusques a son dernier jour.

Ah que nous sommes donq bien trompés quand nous appellions mortz ceux qui ont passé ceste vie mortelle, et vivans ceux qui la passent encor ! Nous nommons vivans ceux qui meurent, parce qu'ilz n'ont pas achevé [404] de mourir, et ceux qui ont achevé de mourir, nous les appellons mortz. Nous imitons les peintres qui ne sçavent représenter les Anges qu'avec des cors, parce que jamais ilz ne furent veuz autrement ; car ainsy n°us nommons les deffunctz mortz, parce que nous ne les avons jamais veuz sinon en la mort de ceste vie ou en la vie de ceste mort. Mais si nous les voyions maintenant qu'ilz en sont delivrés, mon Dieu, que nous serions honteux de les avoir appellés mortz, et que nous serions en peyne de trouver des belles parolles pour exprimer l'excellence de la vie en laquelle ilz sont arrivés ! Aussi nostre langue françoise ne les appelle pas mortz, mais trespasés, protestant asses que la mort n'est qu'un passage et trait, au dela duquel est le sejour de la gloire.

Ce grand duc de Mercœur n'est donques pas mort, il est seulement trespasé. Que si nous n'avions la veüë si debile, nous le verrions bien loin au dela de la mort, en ce jardin celeste ou il jouit des consolations eternelles. Il n'est pas si loin de nous que nous pensons ; il y est allé, selon le vulgaire des hommes, en un moment, car la mort, a leur advis, ne dure pas davantage ; mais selon les sages, il a mis quarante trois ans en ce voyage.

Helas, que ce terme est court ! La plupart de nous a desja beaucoup plus employé d'annees ; les uns n'y vont pas si viste que les autres, mais presque tous neanmoins y vont toujours plus viste qu'ilz ne voudroyent. Nous avons mille peynes et travaux pour parvenir ou il est ; pourquoy serons nous fashés qu'il y soit arrivé ? Pourquoy pleurerons nous tant le trespas de ce prince, lequel pleurerait, s'il estoit en lieu de larmes, avec beaucoup plus de rayson le retardement du nostre, que nous n'avons pas pleuré l'avancement du sien ? *Nolo vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cæteri qui spem non habent*<sup>3297 3298</sup>. [405]

<sup>3299</sup> Mays par ce que ceste consolation que je vous presente est fondee sur la certayne

---

<sup>3290</sup> Nous mourons continuellement.

<sup>3291</sup> I Cor., XV, 31.

<sup>3292</sup> *Je meurs tous les jours.*

<sup>3293</sup> Almeyda, S. J., epist. ex Japonia, anno 1566.

<sup>3294</sup> Majoli, Dies Caniculares, Pars ult., l. VII, circa med.

<sup>3295</sup> Vide Aristot., De Partib. Animal., l. III, c. IV.

<sup>3296</sup> Gen., II, 17.

<sup>3297</sup> I Thess., IV, 12.

<sup>3298</sup> Je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance touchant ceux qui dorment, afin que vous ne vous attristiez pas, comme font les autres qui n'ont point d'esperance.

<sup>3299</sup> [Le texte suivant est la reproduction de quatre pages autographes d'une première rédaction de cette oraison funèbre. Les mots placés entre [ ] sont biffés dans l'original. ]

Mays par ce que ceste consolation que je vous presente<sup>1</sup> est fondee sur la certayne esperance que nous avons quil est receu en la main droite de son Dieu avec tous les justes, *Iustorum anima in manu Dei sunt*, [établissons] voyons je vous supplie, le sujet que nous avons d'une tant asseuree confiance. Les theologiens et les astrologiens ont cela de commun quilz prædisent les choses a venir, ceux-la tous-jours avec la verité, ceux ci bien souvent avec beaucoup de vanité. Mays leurs phœnomenes et inspections sont du tout opposees et contraires ; car la profession des



esperance que nous avons que nostre trespasé est receu en la main droite de son Dieu avec tous

---

astrologiens est de predire ce qui se fera en terre, par l'inspection des rencontres et divers mouvemens qui se font au ciel, ou au contraire, nos theologiens ne prædisent sinon ce qui se fera au Ciel, par la consideration des actions et operations qui se font en la terre. Si vous faites misericorde en terre, disent ilz, on vous fera misericorde au Ciel ; si vous donnez consolation aux desolés, vous serez consolés au Ciel ; si vous esclairez les ignorans en terre, vous aurez au Ciel la clarté de la vision de Dieu ; si vous combattez bien en terre, vous serez couronnés au Ciel. Bref, par la hauteur et latitude des actions que nous faisons en terre, ilz mesurent les distances et estendues de la gloire et du Paradis que nous aurons au Ciel : *Prout gessit unusquisque in corpore, sive bonum, sive malum.*

O que je voudrois bien estre ravi jusqu'au troisieme Ciel pour voir la beauté et l'estat bienheureux de ces ames immortelles, et particulierement du bon duc de Mercure, et vous en faire un fidelle rapport. Mays quand je pense a moy, dequoy me serviroit il pour cest effect, puisque celui lequel y fut une fois transporté n'y vit sinon certaines choses si grandes et secrettes quil n'est loysible ni possible a l'homme de les dire ? Contentons nous de sçavoir que l'ame de ce prince [que nous avons tant en honneur.] est devenue, par cest autre moyen, lequel aussi doit bien suffire, puisqu'il est indubitable. Voyons quelles ont esté ses actions pendant qu'elle fut en ce monde, et que, jointe a son cors, elle nous donnoit le bonheur de sa conversation ; car par ceste inspection nous aurons assurance de ce qu'elle est au Ciel, et sil nous reste aucun desir d'aspirer a ce mesme Ciel, nous aurons un beau et digne sujet d'imitation. Mays ne pensez pas que je veuille entreprendre de vous représenter piece a piece et fleur a fleur, [bague a bague] l'esmail d'une vie si pleyne de perfections. Je feray seulement comme ceux qui font les cartes et descriptions des royaumes entiers ; ilz ne marquent que des pointz pour des villes, des lignes pour des montaignes, et layssent a l'imagination de faire son office pour représenter le reste. Je ne diray que quelque chose des actions et belles qualités de ce prince, et non toutes celles que je jugerois dignes d'estre dites, mays celles seulement que le tems [auquel ma liberté de dire et discourir...] par lequel mon discours doit estre limité me permettra de dire et desquelles je seray bien assuré ; car sur tout je vous supplie de croire qu'en ceste chaire et en cest habit je parle tous-jours avec beaucoup de sincerité et de religion.

O bon Ange, o saint Genie, o celeste Esprit, qui fustes assigné a ce prince pour l'assister et defendre, et qui avez esté fidelle tesmoin des bonnes actions [que vous luy avez suggerees et] que Dieu luy a inspirees et que vous avez sollicitées, hé, je suis vostre humble serviteur et devot ; suggeres maintenant a [ceste pauvre] ma foible memoire celles que vous jugerés plus dignes de l'honneur que nous devons a l'ame que vous avez rendue a Celuy qui vous l'avoit confiee, et sortables pour servir d'exemplaire a ces auditeurs. J'ay maintenant bien envie de dire ; <sup>2</sup> Dieu vous doint la bienveillance requise pour me bien escouter.

[C'est tous-jours Dieu et sa misericorde qui nous fournit l'estoffe et la force pour tout nostre bonheur, et qui nous donne, sans que nous y contribuons rien du nostre, les fondemens de toutes les actions quil veut que nous fassions. En sorte que Dieu nous donne les fondemens sans nous, mays il veut qu'au surplus nous apportions nostre petite action pour servir a la sienne ; mays differemment, car il nous donne...] C'est tous-jours Dieu qui fait en nous tout nostre salut, il est le grand architecte de nostre bonheur ; mays il procede en ses misericordes avecque difference, car il nous donne certains biens sans nous, et [ne nous en donne pas] certains autres [sans que nous les desirions et que nous employons nostre volonté a les...] avec l'entremise de nos desirs, travaux et volontés. Ce grand prince que nous celebrons receut en grand'abondance des biens de la premiere façon, sur lesquelz il bastit un excellent edifice des perfections de la 2<sup>e</sup> sorte. Dieu le fit naistre de deux maysons des plus illustres, anciennes et catholiques que l'on puisse nommer entre les princes chrestiens. C'est beaucoup d'estre fruit d'un bon arbre, metal d'une bonne miniere, ruisseau d'une bonne fontaine.

Du costé paternel, qui est celui qui tient le premier lieu en la consideration civile, il estoit de ceste tres illustre mayson de Lorraine, l'origine de laquelle est si tres ancienne, que, comme estant de tems immemorable, les escrivains n'ont pas sceu jusques a present en demeurer d'accord, comme les Ægyptiens ne se sçavent resoudre de l'origine du Nil. Mays tous s'accordent bien que ça esté une pepiniere des plus grans cappitaines et plus genereux princes de la Chrestienté, et quil ny a contree en laquelle elle n'aye heureusement planté les lauriers et les palmes de [ses armes et religieuses actions...] sa valeur et religion.

Je ne vous diray rien de ce qui s'est fait en France au service de la religion et des roys par ceste tres illustre mayson, c'est chose qui vous est trop connue et commune ; ni de ce qui s'est fait en Allemagne, les marques en sont trop recentes. Mays vous plaist il que nous passions en Espagne ? Nous y trouverons Henri de Lorraine, frere plus jeune du grand Godefroy de Bouillon et de Guillaume duc de Lorraine, lequel ayant extremement bien servi a la religion sous Alphonse roy de Castille, en la guerre quil avoit lhors contre les Maures et Sarrasins, espousa la fille du roy, qui luy porta en dote ceste province d'Espagne laquelle a depuis esté erigee en royaume que nous appelions Portugal, ou la race de ce premier Henri a fort chrestienement et vaillamment regné jusques au dernier Henri, Cardinal, trespasé de nostre memoire.

Voulez vous que nous passions un petit trajet de mer et que nous voyons le riche et fertile royaume de Sicile ? Vous y rencontrerez René premier de ce nom, et le second, duc de Lorraine et rois de Sicile...

<sup>1</sup> On voit ici dans l'Autographe un petit espace en blanc resserré entre ( ). Il représente probablement le titre dont le Saint vouloit user envers son auditoire, selon la qualité des personnes qui le composeraient. Le même signe se retrouve p. 409, lig. I. Cf. p. 55, note (406).

<sup>2</sup> Voir p. 406, note (3299-1).

les justes, *Justorum animæ in manu Dei sunt*<sup>3300 3301</sup>, voyons je vous supplie, le sujet que nous avons d'une confiance tant asseuree. Les astrologues et theologiens ont cela de commun qu'ilz prædisent les choses a venir, ceux ci tous-jours avec la verité, ceux-la souvent avec de la vanité. Mays leurs phœnomenes et inspections sont du tout opposees et contraires ; car les astrologues predisent ce qui doit arriver en terre, par l'inspection des rencontres et divers mouvemens qui se font au ciel ; nos theologiens au contraire ne prædisent sinon ce qui se fait au Ciel, par la consideration des œuvres que l'on fait en terre. Si vous faittes misericorde en terre, disent ilz, on vous fera misericorde au Ciel ; si vous consoles les affligés icy bas, vous seres consolés la haut ; si vous esclaires les ignorans en la nuict de ce monde, vous aures la clarté [406] de la vision de Dieu au plein midy de l'autre ; si vous combattes pour Dieu en terre, vous seres couronnés au Ciel. Bref, par la hauteur et latitude des actions que nous faysons ça bas, ilz mesurent les distances et estendues de la gloire que nous aurons en ce grand mont celeste : *Prout gessit unusquisque in corpore suo, sive bonum, sive malum*<sup>3302 3303</sup>.

Si donques nous sçavons quelles ont esté les actions de l'ame de ce grand prince pendant qu'elle estoit en ce monde, et que, jointe a son cors, elle nous donnoit le bonheur de sa conversation, nous aurons assurance par ceste inspection de ce qu'elle est au Ciel ; que s'il nous reste aucun desir d'aspirer a ce siege de gloire, nous aurons un riche exemplaire et beau sujet d'imitation. Mays ne pensez pas, je vous supplie, que je veuille entreprendre de vous représenter fleur a fleur et piece a piece, l'esmail d'une si belle vie : les perfections de ce prince se peuvent plustost admirer qu'imiter, desirer qu'esperer, envier qu'acquérir ; c'est pourquoy j'ay peur d'offencer sa memoire, disant trop peu de ce qui ne se peut asses louer. Que si je raconte quelques unes de ses vertus, ce ne sera pas pour donner lumiere [407] au soleil, comme l'on dit, ni que je presume de le pouvoir dignement louer, mais seulement pour faire reconnoistre a tout le monde que ce n'est pas sans grande rayson que l'on l'a regretté avec des pleurs si extraordinaires, que l'on honnore tant sa memoire, et que l'on a une si grande esperance qu'il est maintenant en la gloire de son Dieu. \*

J'imiteray donq les cosmographes, qui en leurs mappemondes ne marquent que des pointz pour des villes, des lignes pour des montaignes, et layssent a l'imagination son office pour se représenter le reste. Je ne diray des genereuses actions et belles qualités de ce prince, sinon celles que le tems par lequel mon discours doit estre limité me permettra de dire. Mais sur tout je vous supplie de croire qu'en ceste chaire et en cest habit je parle tous-jours avec beaucoup de sincerité et de religion ; aussi, puisque la verité est nue et simple, je penserois faire tort a ma veritable narration si je la desguisois avec des artifices.

O saint et celeste Esprit, o bel Ange de lumiere et de paix, qui fustes assigné a ce prince pour protecteur de son ame, et qui aves esté fidelle tesmoin des bonnes actions que Dieu luy a inspirees et que vous aves sollicitees, je suis vostre humble serviteur et devot ; [408] suggeres maintenant a ma foible memoire ce que vous en jugerés de plus digne d'honneur et d'imitation.

C'est tous-jours Dieu qui fait en nous tout nostre salut, il en est le grand architecte ; mays il procede differemment en ses misericordes, car il nous donne certains biens sans nous, et d'autres avec l'entremise de nos desirs, travaux et volontés. Le prince Philippe Emmanuel duc de Mercœur receut abondamment des biens de la premiere façon, sur lesquelz il bastit un excellent ediffice de perfection de ceux de la seconde sorte ; car quant au premier, Dieu le fit naistre de deux maysons des plus illustres, anciennes et catholiques qui soyent entre les princes de l'Europe. C'est beaucoup d'estre fruit d'un bon arbre, metal d'une bonne miniere, ruisseau d'une bonne source.

Du costé paternel, qui tient le premier lieu en la consideration civile, il estoit de ceste royale mayson de Lorraine, dont l'origine est si tres ancienne, que, comme [409] estant de tems immemorable, les escrivains n'ont pas encor sceu demeurer d'accord de son commencement, comme les habitans d'Ægipte ne sçavent se resoudre de l'origine du Nil. Mays tous s'accordent

---

<sup>3300</sup> Sap., III, 1.

<sup>3301</sup> *Les âmes des justes sont dans la main de Dieu.*

<sup>3302</sup> II Cor., V, 10.

<sup>3303</sup> *Selon ce qu'a fait chacun en son corps, soit bien, soit mal.*

bien que ç'a esté une pepiniere plantureuse et feconde d'une grande quantité d'empereurs et de roys, et des plus genereux princes de toute la Chrétienté, et qu'il n'y a contree en laquelle elle n'aye heureusement planté les lauriers et les palmes de sa valeur et pieté.

Je ne vous diray rien de ce qu'elle a fait en France et en Allemagne ; aussi vous est-ce chose trop connue. Mays si nous passons en Espagne, vous y verres Henri, frere de Guillaume duc de Lorraine, lequel ayant fidellement et vaillamment combattu pour la religion sous Alphonse roy de Castille, en la guerre qu'il avoit lhors contre les Maures et Sarrasins, espousa en recompense sa fille, qui luy porta en dote la province laquelle despuis erigee en royaume est appelée Portugal, ou la race de ce premier Henri a fort chrestienement et genereusement regné jusques au dernier Henri, Cardinal, trespasé de nostre tems.

Allons en Italie, et nous y verrons le riche et fertile [410] royaume de Sicile. Mais qui ne sçait que les deux ducz de Lorraine, René premier et second, en furent rois ? Et par ce, passons outre mer, et voyons l'heureuse Palestine en laquelle nostre redemption fut faite ; nous y contemplerons ce trois fois grand Godefroy de Bouillon, lequel ayant quitté son païs et ses biens, et mesme vendu son duché de Bouillon, pour chasser les infidelles de la Terre Sainte, y alla armé de zele et de religion, brave et conquerant, et comme un autre Josué il establit la foy au peril de son sang au lieu ou le Sauveur avoit respandu le sien pour la planter et faire le salut des hommes. Consideres cest admirable roy de Hierusalem, lequel refuse la couronne d'or en un royaume ou son Sauveur fut couronné d'espines. C'est un roy d'or couronné de bois, beaucoup meilleur que les rois de bois couronnés d'or, lequel regne comme un autre David *sur la montaigne de Sion*<sup>3304</sup>, preschant et annonçant la foy de son Dieu. Voyla l'origine paternelle du grand duc de Mercœur.

Mays quelle mere pouvoit on rencontrer pour le filz de telz peres ? Digne et belle rencontre, affin que de tous costés son origine fust pleine de splendeur. La mayson de Saxe, l'une des plus puissantes et anciennes de toute l'Allemagne, ayant fourni a l'empire plusieurs grans empereurs, electeurs, defenseurs et conducteurs d'armes, produisit, il y a plusieurs centaines d'annees, le prince Berard, tres vaillant et tres catholique, lequel donna heureux commencement a la serenissime mayson de Savoÿe, laquelle, d'aage en aage sans interruption, a continué jusques a present autant magnanime que constante en la religion. D'elle sont sortis plusieurs Amés, Louys, Humbertz, Pierres, Philibertz et autres grans princes, entre lesquelz l'un des Amés, par sa force et valeur, delivra l'isle de Rhodes de la servitude des infidelles, et l'asseura pour le Christianisme entre les mains des chevaliers de saint Jean de Hierusalem, lesquelz desirans que la posterité de leur protecteur receust des lhors quelques marques de l'obligation qu'ilz luy avoyent, communiquerent les armes [411] de leur milice, qui sont de gueules en une croix d'argent, a toute la mayson de Savoÿe, laquelle les a cherement retenues, non tant en memoire de la valeur de ce grand ancestre, que comme un signe sacré qui peust servir de protestation perpetuelle que ceste race est toute dediee a la defense de l'honneur de la Croix, comme elle a fait voir en la Moree, en Cypre et en plusieurs autres lieux ou elle a porté les armes avec non moins de pieté que de valeur.

De ceste claire source, laquelle outre infinies alliances reciproques qu'elle a eu avec tous les potentatz du monde, mesmement avec ceste couronne tres chrestienne, avoit donné n'a gueres une mere au grand roy François, de ceste serenissime mayson, dis-je, sortit une tres vertueuse princesse, Jeanne de Savoÿe, fille de Philippe et seur de Jacques, ducz de Genevois et de Nemours, deux aussi vaillans et vertueux princes que nostre siecle en aÿe veu. Ceste princesse estant mariee au tres illustre prince Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, eut de luy plusieurs enfans, l'aisné desquelz fut le duc de Mercœur, qui nasquit au marquisat de Nomeny, tenu lhors, et despuis a luy laissé par son pere en tiltre de souveraineté ; nasquit, dis je, pour la gloire des armes et l'honneur de l'Eglise, ce prince decedé, digne surgeon de deux si grandes races, desquelles comme il receut le sang, aussi herita-il de leurs vertus. Et comme deux rivieres se joignant font un grand et noble fleuve, ainsy ces deux maysons des ayeulz paternelz et maternelz de ce prince, ayant mis ensemble leurs belles qualités en son ame, le rendirent accompli en tous les dons de la nature ; pour quoy il pouvoit bien dire avec le divin Sage<sup>3305</sup> : *Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam*

---

<sup>3304</sup> Ps. II, 6.

<sup>3305</sup> Sap., VIII, 19.

*bonam*<sup>3306</sup>. Ce fut un bon rencontre a sa vertu d'estre en un sujet si capable ; ce fut un grand bien a sa capacité de s'estre rencontré en une telle vertu. [412]

Et pour l'extreme desir qu'il avoit de continuer en sa posterité ceste sienne naturelle valeur, il choisit en mariage la princesse Marie, fille unique du grand et courageux prince de Martigues, lequel pour le service de la religion et du roy, combattant a Saint Jean d'Angeli les ennemis de l'Eglise, seella de son sang et trespas le progres d'une vie tres chrestienne, digne de la grande mayson de Luxembourg dont il estoit, de laquelle sont sortis tant de grans et magnanimes empereurs.

Mais a la verité, je ne me fusse pas arresté a vous ramentevoir la gloire de ses predecesseurs, laquelle a mon advis est la moindre partie de la sienne, si luy mesme n'en eust fait un grand cas pour s'animer a la vertu ; car en la resolution qu'il print d'aller en Hongrie, il alleguoit entre ses autres raysons, que ses predecesseurs paternelz et maternelz luy avoyent laissé comme en heritage ceste sainte volonté, et qu'ilz le conduisoient par leur exemple, comme par la main, au chemin de ce saint voyage. Tellement qu'il m'a esté bien-seant de parler de son extraction, quoy qu'il semble a plusieurs que la noblesse estant chose hors de nous, nos seules actions soyent nostres. Et a la verité, l'extraction sert de beaucoup et a un grand pouvoir sur nos desseins, voire sur nos actions mesmes, soit pour la sympathie des passions que nous empruntons souvent de nos predecesseurs, soit pour la memoire que nous conservons de leur prouesse, soit aussi pour la bonne et plus curieuse nourriture que nous en recevons.

Donques le duc de Mercœur considerant qu'il y a autant de difference entre la vertu et la noblesse qu'entre la lumiere et la splendeur, l'une esclairante de soy et l'autre d'emprunt, louant Dieu d'avoir moyen de rendre ses actions plus exemplaires, il a tous-jours eu soin de ne rien faire qui peust obscurcir ou amoindrir la grande splendeur que la generosité de ses ancestres luy avoit acquis ; et entant qu'il luy a esté possible, il l'a non seulement conservee, mais de beaucoup augmentee.

Saint Paul partage le devoir d'un Chrestien en trois [413] vertus : en la sobrieté que nous appellions temperance, en la justice et en la pieté : Ut sobrie, juste et pie vivamus<sup>3307</sup>, dit-il<sup>3308</sup> ; la temperance au regard de nous mesmes, la justice quant au prochain, et la pieté pour ce qui concerne le service de Dieu.

Quant a la temperance, qui n'est autre chose qu'un retranchement des playsirs et delices de ce monde, elle se trouve en ce prince au plus haut degré. Aussi n'ignoroit il pas que les voluptés ne nous embrassent que pour nous estrangler, et que pour cela nostre ame ne doit point autrement regarder nostre cors que comme les fers de sa captivité. Il estoit donq des plus temperans en son vivre, attendu qu'il ne mangeoit que comme par force et ne beuvoit presque que de l'eau. Il ne fut pas moins temperant aux autres voluptés corporelles, dont il avoit borné l'usage dans les loix d'un chaste mariage et par le devoir que les princes ont de laisser ça bas de la posterité ; vertu rare en un siecle si depravé, en un aage si vigoureux, en un cors si beau et tant accompli, et en la commodité que la cour et ses appas luy offroit. Pour moy, je tiens qu'il n'est pas plus difficile qu'un fleuve passe par la mer sans se saler, que de demeurer en la cour sans y apprendre et pratiquer des mœurs corrompues. Il a pourtant vescu parmi le tumulte en repos, et au milieu des vices, avec des tres grandes vertus.

Ce prince s'est tous-jours monstré sobre en la possession des grandeurs et faveurs immenses dont le Ciel l'avoit comblé et n'en abusa jamais ; car sa grande reputation, ni l'estre beau-frere de roy, ni la rareté des graces qui estoient en luy, ni les heureux succes de ses armes et desseins ne le firent jamais sortir des bornes de la modestie ni abandonner la bien-seance d'une humble gravité, par laquelle il donnoit un acces esgalement facile et gratieux aux petitz et aux grans. Il estoit sobre en ses recreations et passetems qu'il [414] rendoit compatibles et accommodoit aux devoirs de sa charge, les autres inutiles assemblees luy estans en extreme mespris.

Bref, il ne touchoit la terre que des piedz, comme la mere perle se conserve pure et nette

<sup>3306</sup> Or, j'étais un enfant bien né, et j'avais reçu en partage une bonne âme.

<sup>3307</sup> Afin qui nous vivions sobrement, justement et pieusement.

<sup>3308</sup> Tit., II, 12.

au fond de la mer, ne sortant jamais de sa coquille que pour recevoir sa nourriture de la rosee du ciel<sup>3309</sup>. Tellement que le tems qui luy restoit pour son playsir, il l'employoit partie a l'orayson et partie a la lecture des bons livres, au moyen dequoy il s'estoit acquis la connoissance de trois sciences non seulement bien-seantes, mayes presque necessaires a la perfection d'un prince chrestien. Car il avoit une exacte connoissance et pratique des mathematiques, que le fameux Bressius<sup>3310</sup> luy avoit enseignees ; il avoit aussi l'usage de l'eloquence et la grace de bien exprimer ses belles conceptions, non seulement en ceste nostre langue françoise, mayes mesme en allemande, italienne et espagnole, esquelles il estoit beaucoup plus que mediocrement disert; et neanmoins il n'employa jamais son bien dire en choses vaines, ou pour mieux dire, il ne voulut abuser de ce beau talent que Dieu luy avoit si liberalement departi, ains il l'employa a la persuasion des choses utiles, louables et vertueuses. Et ce que je prise le plus, il estoit fort instruit en ceste partie de la theologie morale qui nous enseigne les regles de bien establir la conscience. Telles occupations estoyent ses menus playsirs. Ah, menus playsirs, que vous estes devenus grans, ayant fait naistre en ce prince le playsir de l'immortalité !

Or, que pouvoit-on attendre d'une telle moderation et temperance qui luy estoit naturelle, sinon « une perpetuelle volonte de n'offencer personne et de rendre a chacun ce qui luy appartient, » qui est ce que nous [415] appelions justice<sup>3311</sup> ? Quand l'a-on jamais veu maltraiter ou offencer personne ? Ses domestiques tesmoignent que c'estoit la douceur et patience mesme. Quicomque est doux a l'endroit de ses domestiques, l'est beaucoup plus envers les autres. Et de fait, il n'employa jamais sa cholere qu'en la guerre, ou pour maintenir le respect et l'honneur qui luy estoyent necessaires pour faire les grans services que le Christianisme attendoit de luy ; en quoy il imitoit les abeilles qui font le miel pour les amis et piquent tres vivement leurs ennemis.

Il ne craignoit rien tant que de voir entrer en ses coffres ou des exactions indeuës ou des deniers mal acquis ou l'or du sanctuaire ; au contraire, il en faysoit sortir beaucoup de bonnes et de belles aumosnes pour les pauvres et de grandes liberalités pour les autres. Il ne s'attribuoit rien de ses richesses que la puissance de les dispenser, sachant bien que la lueur de l'or et celle de l'espee ne nous doivent non plus esblouir l'une que l'autre.

Quant a l'honneur et le respect, il en rendoit soigneusement a un chacun ce qu'il sçavoit luy en appartenir, et n'en faysoit perdre a aucun, pour peu que ce fust, ni par mesdisance ni par outrage. Bref, il rendoit a l'Eglise beaucoup de reverence, au roy beaucoup d'honneur et d'obeysance, a son mariage beaucoup de fidelité et d'amitié, aux princes une ouverte et agreable conversation, aux moindres une grande douceur et debonnaireté, a sa famille une grande affection, avec une paix et tranquillité admirable.

Quant a la pieté envers nostre bon Dieu, qui est le souverain bien de nostre ame, c'estoit le rendes-vous de toutes ses pensees et le centre de toutes ses imaginations. A ce saint autel de la religion il avoit consacré son ame, voué son cors, dedié toute sa fortune, et pouvoit bien dire avec ce grand Roy : *Deus, docuisti me a juventute mea*<sup>3312</sup> ; *In te projectus sum ex utero*<sup>3313 3314</sup> ; [416] car si nous considerons les desirs de la jeunesse, ce n'ont esté que les fleurs des fruitz qu'il a fait paroistre en son plein aage.

La loüange d'avoir esté des lhors tres chrestienement eslevé ne luy est point particuliere, mais commune a tous les princes et princesses ses freres et seurs : tesmoins les annees de virginité, de mariage et viduité de Louise de Lorraine, tres chrestienne et tres pieuse reyne de France et de Pologne, d'heureuse memoire, miroüer de la pieté et idee des princesses de nostre aage, de laquelle

---

<sup>3309</sup> Vide *Introd. a la Vie dev.*, p. 6 hujus Edit.

<sup>3310</sup> Maurice Bressius ou Bressieu, natif du Dauphiné, occupa au Collège Royal, dès 1576, la chaire de mathématiques, fondée par le célèbre Ramus.

Par une méprise qu'on a peine à s'expliquer, les éditeurs, à partir de 1637, ont substitué au nom de *Bressius* celui de *Bertius* qui florissait un peu plus tard. Blaise, sans s'apercevoir de l'erreur qu'il commet, donne sur Bertius une longue note qui a été reproduite par Vivès et par Migne.

<sup>3311</sup> Digest., l. I, tit. I, § X.

<sup>3312</sup> Ps. LXX, 17.

<sup>3313</sup> Ps. XXI, 11.

<sup>3314</sup> *O Dieu, vous m'avez instruit dès ma jeunesse. J'ai été jeté en vous dès le sein de ma mère.*

je vous ay veu, o Paris, unanimement admirer la religion, humilité et charité. Tesmoin encor le tres vertueux. Cardinal de Vaudemont, la vie duquel n'a esté qu'un recueil de toutes les vertus qu'on peut desirer en un grand prelat, aupres duquel je pourrois mettre Monsieur de Verdun, si la louange des vivans, pour juste qu'elle puisse estre, n'estoit sujette au soupçon de l'interest et de la flatterie. Tesmoin aussi le comte de Chaligny, lequel ayant consacré le printems de ses plus belles annees a la pieté, a peu apres rendu le fruit d'une tressainte mort au retour de plusieurs braves exploitz par luy executés en la sainte guerre de Hongrie, sous la conduite et a l'imitation de ce sien frere.

Mais la louange d'avoir si bien nourri ses premieres inclinations a la vertu parmi tant de rencontres et d'occasions doit estre fort considerée en ce prince, veu que, comme nous avons ja dit, ni la cour ni la guerre, ennemies jurees de la devotion, quoy qu'aydees des secrettes amorces de la jeunesse, beauté et commodités de cest excellent prince, ne peurent jamais rien gagner dessus son ame, laquelle il maintenoit tous-jours pure parmi tant d'infections. Chose a la verité admirable, que l'on ne luy voyoit passer une journee sans ouÿr la sainte Messe, si une necessité extreme ne l'en empeschoit, sans dire l'Office de Nostre Dame et son chapelet, sans faire l'examen de sa conscience et le soir et le matin, mettant ordre, comme grand cappitaine qu'il estoit, aux sentinelles de son ame pour la garder de la surprise de ses ennemis. [417]

Mays je l'eusse bien voulu voir apres ceste action, quand se representant la necessité de la mort, il baysoit plusieurs fois la terre, comme rendant hommage a celle laquelle par apres es occasions de la guerre il bravoit, mesprisoit et fouloit a ses piedz. Ces exercices ordinaires luy servans comme d'une continuelle preparation a la Communion, il n'oubloit pas aux festes solempnelles de faire une entiere reveuë de toutes ses actions pour s'esprouver soy mesme<sup>3315</sup> avec une severité extreme, a celle fin de recevoir plus dignement le tressaint Sacrement de l'Eucharistie auquel il avoit une devotion inestimable, se croyant beaucoup plus asseuré de la victoire en guerre quand il rencontroit ou attaquoit les ennemis de l'Eglise le jedy, pour estre l'institution de ce saint Sacrifice, ou bien le samedy, jour que nos peres ont destiné a l'honneur de Nostre Dame.

Je laisse a part les confessions et communions qu'il faysoit allant a la guerre, puisque ceux qui s'exposent ordinairement au danger du trespas sont obligés de se confesser et mettre en bon estat, s'ilz ne veulent que la mort temporelle soit suivie de l'eternelle. Au surplus, il vouloit que les choses sacrees, et particulierement les paroles de la Sainte Escriture, fussent tenues en respect et devotion, et ne s'offensoit jamais tant que quand il oyoit tirer en sens profane les motz que le Saint Esprit a donnés pour nostre sanctification. Ouÿr jurer et blasphemer le saint nom de Dieu luy estoit un mal insupportable. Bref, il pouvoit bien dire avec cest autre prince : *Et anima mea illi vivet*<sup>3316</sup> ; *Adhæsit anima mea post te*<sup>3317 3318</sup>.

Mais ou vay je ? Ne sçay je pas en quel danger de naufrage je me precipite, me hazardant a de telles louanges ? Je cours bien encor une plus grande fortune, si je single en ceste mer sans fond et sans fin des vertus et genereux exploitz de ce prince. Si je vogueis, par [418] maniere de dire, sur l'infinité de vos louanges, o grand duc, j'aurois beau naviger a voile françoise, je chercherois terre en vain ; aussi suis je si jaloux de vostre gloire que je serois bien marry qu'on peust trouver quelque fin au los de vos merites.

Puysque vous attendes, Messieurs, que je continue, et qu'il le faut, je diray que quant a ses biens temporelz, ilz estoyent tous dediés au service de la religion Catholique : tesmoins les bastimens d'eglises, monasteres, chapelles et services bastis et fondés, ores en l'honneur du Saint Sacrement, ores en l'honneur de la Vierge, de laquelle il estoit si devot qu'il ne sçavoit jamais pres de luy aucune eglise ou chapelle dediee a ceste thresoriere de graces, qu'il ne la visitast et n'y eslargist quelque aumosne. Il a basti a ses despens les monasteres des Peres Capucins et Minimes de Nantes, comme tres devot aux bienheureux saintz François, desquelz il avoit receu plusieurs faveurs signalees, et nommement Mademoyselle sa fille, qu'il obtint par l'intercession de saint François d'Assise. Il n'a pas peu obligé la Bretagne d'y avoir planté ces deux pepinieres de sainteté

---

<sup>3315</sup> I Cor., XI, 28.

<sup>3316</sup> Ps. XXI, 31.

<sup>3317</sup> Ps. LXII, 9.

<sup>3318</sup> *Et mon âme vivra pour lui. Mon âme s'est attachée à vous.*

et pieté. Mais cecy estant a la veuë d'un chacun, comme aussi les aumosnes publiques que les grans font pour le bon exemple qu'ilz doivent aux moindres, il faysoit plusieurs autres aumosnes secrettes, de l'argent qu'il reservoit pour ses menus playsirs. Ce fut avec ceste mesme devotion d'employer tous ses biens au service de Dieu, qu'il mena bon nombre de cavalerie a ses despens au premier voyage qu'il fit en Hongrie.

Je dis donq que, quelque jeune qu'il ait esté, estant accompagné et doué des vertus susdites, il a tous-jours fait reconnoistre et remarquer en luy de grandes arrhes de sa pieté et prudence a venir : prudence tant requise en un chef de guerre que chacun sçait, attendu qu'elle est la memoire des choses passees, le jugement des futures et la disposition des presentes.

Que restoit il donq a ce prince pour dedier a Dieu, sinon son cors et sa vie ? Ce qu'il fit par le desir continuel qu'il eut des sa plus tendre jeunesse de faire la guerre [419] contre les infidelles, desir que Dieu luy a donné la grace d'assovir avec la gloire que la Hongrie et tout le Christianisme sçait et tesmoigne. Mais cependant, si tost que l'aage le luy permit, il ne laissa passer aucune occasion de s'employer aux armes qu'il n'aÿe embrassé avec beaucoup d'honneur et de merite, comme a la charge faite a Dormans contre les reystres, en Brouage, a la Fere et par tout ailleurs, mesme au siege d'Issoire, ou, commandant a l'une des batteries, il donna un signe tres certain de sa grandeur future en la profession des armes. Despuis lequel tems jusques a ce qu'il alla chercher des nouveaux lauriers jusques a l'un des coins du septentrion, il s'est trouvé, selon la diversité des occurrences, en plusieurs sieges, assaillant et defendant en diverses armées, rencontres et batailles, ou Dieu l'a tellement favorisé que jamais il n'a eu conduite qu'elle n'ayt esté suivie d'une heureuse victoire ; dont j'aurois a dire de luy beaucoup plus de choses que le tems qui m'est prefix, voire que la vie d'un homme ne pourroit suffire a reciter ; mais je ne puis sinon esbaucher et desseigner grossierement l'idée d'un genereux prince chrestien, que le grand duc de Mercœur a exprimé en soy mesme par tant de vertus et de braves exploitz d'armes qu'il a produit.

Et combien que je puisse dire icy en termes generaux et d'une haleyne, qu'en toutes les parties de sa vie il a fait paroistre en luy toutes les qualités qui se peuvent desirer en un grand prince pour le rendre parfait, toutesfois, pour parler plus distinctement, il me sera plus a propos de ne vous faire plus attendre la monstre de la piece, laquelle, comme elle a esté la dernière de sa vie, a aussi esté la plus glorieuse pour luy, la plus agreable pour sa memoire et la plus utile a la republique chrestienne, et en laquelle, comme en une riche tapisserie, vous verres la tisseuse d'autant de faitz d'armes et de vertus que l'œil de vos entendemens en sçauroit desirer.

Le croissant de Mahomet grossissoit si fort en Hongrie qu'il sembloit se vouloir rendre pleine lune, et sous sa [420] maligne influence faysoit descheoir nos forces et presque nos courages. On ne parloit plus que des progres de l'armée turquesque et de son cimenterre, quand, le vray *Soleil de justice*<sup>3319</sup> suscita ce vaillant et genereux prince, qui volontairement et librement, je ne diray pas seulement de gayeté mais encores de pieté de cœur, part de son païs, et, comme un autre Machabee, se rend en l'armée chrestienne au commencement du mois d'octobre, l'année 1599. Et sçachant que l'ennemy s'approchoit avec une armée de cent cinquante mille hommes pour assieger Strigonie, ville tres importante, il l'alla incontinent visiter, et l'asseura si bien de sa presence, par l'offre qu'il fit de s'y enfermer et l'ordre qu'il donna pour la conservation des fortz qu'on estoit sur le point d'abandonner, que les ennemis estant advertis de son arrivee et resolution, changerent de dessein et tirerent droit contre nostre armée, a la teste de laquelle ilz trouverent tout aussi tost ce grand prince, qui leur eut fait des lhors ressentir les effectz de sa presence, s'il eut eu autant de pouvoir et de commandement en l'armée chrestienne qu'il y en a eu despuys, ainsy qu'il fut reconneu par la perte des occasions qui, selon son advis, devoient estre embrassees.

Dequoy l'Empereur bien adverti il desira le voir, si qu'il luy fit prendre le chemin de son retour par Prague, ou il le receut avec fort grand accueil ; et ayant reconneu par ce premier essay l'excellente valeur et prudence de ce prince, il le fit son lieutenant general, et luy en envoya les patentes jusques en ceste ville de Paris ou il estoit de retour de son premier voyage. Avant que de les accepter, il les presenta au Roy, a l'obeissance duquel il avoit tant voué d'affection et de service

---

<sup>3319</sup> Malac., IV, 2.

qu'il n'estimoit rien d'honorable que ce qui seroit autorisé de ses commandemens. Sa Majesté, comme tres chrestienne, luy permit d'accepter ceste charge si belle et si digne du nom françois.

Nostre nouveau general va donques en Hongrie pour la seconde fois, et tira droit a Vienne, et de la, a Javarin ou estoit l'armee chrestienne, composee seulement [421] d'environ treize mille hommes, ou il fut receu et reconneu lieutenant general de l'Empereur, et mis en possession de sa charge par l'archiduc Mathias, frere de l'Empereur. O journee bienheureuse pour la Hongrie et pour toute la Chrestienté !

A peyne estoit-il arrivé, que voyant Canise assiegee de six ou sept vingt mille Turcz, apres avoir soigneusement mis ordre a tout ce qu'il jugeoit a propos pour son dessein, et sur tout ayant tiré promesse des princes et seigneurs du païs qu'il auroit la commodité des vivres necessaires pour l'entretienement de son armee, la teste eslevee en la confiance qu'il avoit en son Dieu, il la baissa par apres contre l'ennemy, s'achemine contre ceste puyssante armee, et de son premier effort en emporte une partie, qui l'attendoit avec force canons sur les avenues et passages, en un lieu fort avantageux pour l'ennemy et ou il s'estoit fort bien retranché. Le champ de bataille, les canons, les drapeaux demeurent neanmoins aux nostres pour la bienvenue de ce grand general ; dont le Turc estonné de se voir battu d'un si petit nombre de Chrestiens, eust indubitablement levé des l'heure le siege, si la nuict avec son obscurité n'eust empesché le progres des armes de ce grand conducteur.

Le jour suivant, le Turc voulant reconquerir ce qu'il avoit perdu, ne fit qu'augmenter sa honte par la perte qu'il fit de sept mille autres Turcz, et d'un fort ou l'on trouva treize autres pieces de canon qui servirent despuis contre l'ennemy, pendant sept jours entiers que nostre general garda le champ de bataille qu'il avoit gagné, lequel il eut conservé davantage, si la necessité des vivres qui survint par la faute de ceux du païs qui manquerent a leur promesse n'eut donné sujet aux gens du conseil de l'Empereur et a toute l'armee de le presser, voire contraindre par leur importunité de se retirer, ce que neanmoins il ne voulut faire qu'ilz ne luy eussent donné leurs advis signés. Si que l'on peut bien dire que si ce grand general eust esté secouru de vivres par ceux qui le devoient faire, comme il secouroit [422] la ville par ses armes, elle eust indubitablement esté conservee :

« Et nunc, Troia, stares, Priamique arx alta, maneres<sup>3320 3321</sup>; »

puyisque pendant tout le tems que nostre armee demeura en ce champ de bataille (qui n'estoit esloigné de la ville que d'une portee de canon et que d'une mousquetade du camp et retranchement de l'ennemy), il ne fut fait aucun effort ni tiré un seul coup de canon contre la ville.

Mais, mon Dieu, qu'il faisoit bon voir ce grand general demeurer a la queue de son armee, qui estoit presque destituee de tous ses autres chefz et reduitte a six ou sept mille hommes, la faim ayant fait retirer le reste, et amuser le Turc par escarmouches pendant qu'elle faisoit sa retraite l'espace de cinq a six lieues, et jusques a ce qu'il l'eut entierement degagee d'une grande quantité de mauvais passages ; combattant tantost a pied, tantost a cheval, se trouvant ores en teste de l'avant garde, ores a la queue de l'arriere garde, faysant l'office non seulement de general, mais de mareschal de camp, de general de l'artillerie, de sergent majeur, de colonnel, et bref ayant luy seul sur les bras le faix et la charge de ceste si perilleuse et tant admirable retraite, en laquelle il se trouva plusieurs fois aux mains et meslee, donnant secours aux siens, signamment en une assistance fort remarquable qu'il donna a son arriere-garde laquelle s'en alloit desconfite par la furieuse charge de cinquante mille chevaux turcz, quoy que courageusement combattuz par le vaillant comte de Chaligny sous les heureux auspices de son frere et general, qui le secourut en fin si a propos, que les Turcz, battuz et repoussés, firent les premiers une autant honteuse retraite que celle de nostre armee fut glorieuse, pour avoir esté faite avec une poignée de gens que nostre general sauva et garantit heureusement des effortz [423] d'une si effroyable multitude, avec le butin de plusieurs pieces de canon.

Au retour de cest exploit, estant arrivé a Vienne au mois de novembre, l'Empereur le retint tout l'hiver et rompit le dessein qu'il avoit de venir visiter les siens en France, affin de s'en servir

<sup>3320</sup> *Æneis.*, l. II, 56.

<sup>3321</sup> « Et maintenant, ô Troie, tu subsisterais ; et toi, haute forteresse de Priam, tu ne serais pas encore détruite. »



et prendre avec luy les resolutions de ce qu'il failloit faire pour l'annee suivante, en laquelle, environ la fin d'aoust, ce prince mit aux champs son armee, qui pouvoit estre de dix sept a dix huict mille hommes, et tira droit a Comor. Et peu apres, faysant courir le bruit d'aller assieger Bude, apres avoir usé de plusieurs beaux stratagemes, en fin il se logea devant la ville neuve et a la portee du canon d'Albe-Royale, ville principale de la basse Hongrie, saisit toutes les avenues, s'y retranche et dresse sa batterie, et l'attaque si furieusement de tous costés, se mettant luy mesme avec cinquante chevaux-legers françois a la teste d'un regiment d'infanterie, si a propos et si vaillamment, faysant office de cappitaine et soldat tout ensemble, que les ennemis, apres [avoir] long tems rendu combat, perdent en fin autant de leur courage que nostre general en donnoit aux siens, qui le voyans a leur teste, forcent l'ennemy et le menent battant jusques a la porte de la vielle ville, les murailles de laquelle ayant luy mesme reconneu, et despuis fait battre jusques a ce qu'il y eust breche raysonnable, il presente l'assaut qui fut bravement soustenu par les assiegés, jusques a ce que ce grand prince se presentant avec ses gentils-hommes armés de toute piece, anima tellement les assaillans, que l'ennemy fut contraint d'abandonner la breche et se trouva si fort pressé, qu'une grande quantité de Turcz se precipita dans les fossés, et l'autre partie se retira dans les maysons ou estoyent leurs poudres, auxquelles ayans mis le feu par desespoir, ilz firent mourir plusieurs des nostres avec eux. Le bascha qui y commandoit s'estant retiré dans le palais avec mesme dessein, ayant demandé et obtenu la vie pour luy et les siens, demeura prisonnier, et par mesme moyen grande quantité de Chrestiens qui estoyent prisonniers dans la [424] ville receurent liberté par la main de ce brave vainqueur, lequel ayant assuré les affaires de ceste grande ville, y laissa Steremberg, colonnel allemand, et s'en esloigna d'une ou deux lieues pour rafraischir son armee, et attendre celle de l'ennemy qui s'approchoit pour l'attaquer ou reprendre la ville.

C'est ainsy, Messieurs, que ce grand guerrier, autant digne d'estre surnommé Mars que Mercure<sup>3322</sup>, n'entreprendoit pas ce qui estoit facile, mays facilitoit ce qu'il entreprendoit. Ce que je dis pour l'importance et force d'Albe-Royale, en laquelle autrefois les rois d'Hongrie estoyent couronnés et ensevelus ; place si forte, que le grand Soliman amena en personne deux cent mille hommes pour la prendre, et si, ne s'en peut rendre maistre qu'apres un siege de trois mois, et par composition, il y a environ soixante ans, durant lesquelz elle a tellement esté fortifiée, que trois divers sieges d'armees chrestiennes y ayant esté long tems n'en ont rapporté que de la perte et du dommage, jusques a ce que nostre trespasé, qui estoit de la race de ceux *par lesquels* si souvent *salus facta est in Israel*<sup>3323</sup>, comme il est dict des Machabees<sup>3324</sup>, y porta son espee, son courage et sa prudence pour s'en rendre heureusement le maistre en moins de douze jours, Dieu luy ayant reservé ceste conquete et la delivrance des os et sepultures des anciens rois de Hongrie, avec lesquelz il avoit l'extraction commune de la grande mayson de Saxe.

Or l'ennemy s'approchoit, faysant demonstration de tirer droit a Albe-Royale pour la reprendre comme il en avoit l'ordre, et pensoit le pouvoir ayement faire d'autant que les munitions de guerre et les vivres [425] avoyent esté presque consumés par le feu, et une grande partie des murailles ruinees tant par la batterie des nostres que par les mines des siens. Mais nostre general le sçachant fit aussi de son costé rapprocher son armee, et ayant prins avec soy environ six vingtz chevaux françois s'avança jusques dans la ville, de laquelle il ne pouvoit abandonner le soin, pour la visiter et assurer ; mais il n'y fut pas plus tost, qu'elle fut investie de huict mille chevaux, suyvis d'un gros de six vingtz mille hommes. Nostre general fit bien faire plusieurs sorties par lesquelles plusieurs Turcz furent prisonniers ; mais ce pendant ceste effroyable armee se loge entre la ville et nostre armee, laquelle n'estoit presque plus qu'un cors sans ame, estant privée de la presence de son general, lequel neanmoins ne la laissa guerres en cest estat ; car ayant donné bon ordre aux affaires de la ville, voilé et favorisé de la nuit, il sort et se vint rendre parmi sa chere troupe, de

---

<sup>3322</sup> Comme on le voit par l'Autographe de la seconde leçon, p. 407, le Saint écrivait ordinairement Mercure pour Mercœur, selon que la prononciation de l'époque le permettait. Cette orthographe, abandonnée dans notre texte principal, comme dans l'édition princeps, est maintenue ici par exception en faveur du jeu de mots auquel elle donne lieu.

<sup>3323</sup> *Le salut a été fait en Israël.*

<sup>3324</sup> I Mach., V, 62.

laquelle il fut receu, et notamment de l'archiduc Mathias, avec une joye inestimable qui fut aussi suivie de braves et signalés exploitz.

Il me seroit, a la verité, du tout impossible de vous représenter par parolles la valeur et prudence avec laquelle ce prince attaquoit les escarmouches avec l'armée des ennemis<sup>3325</sup>, desengageant ceux qui parfois s'engageoyent temerairement, regaignant les logis et petitz fortz occupés par les Turcz, faysant paroistre pendant dix sept jours entiers que les deux armées furent presque en continuel combat, un parfait assemblage de toutes les parties requises en un grand chef d'armées, et principalement en trois grandes journées esquelles il combattit si heureusement, qu'il y gagna plusieurs canons et fit un carnage de Turcz des plus signalés qui se soit fait en nostre aage ; auquel, entre plusieurs autres chefz, Mechmet Kiaïa bascha de Bude et le bascha de Caiaie demeurèrent mortz, desquelz les testes furent envoyées [426] pour estre baillees en eschange de plusieurs Chrestiens. Apres lequel exploit nostre armée demeura six jours a la campagne ; et le grand duc de Mercœur ne voyant plus aucun ennemy autour de luy, vint avec le merite de mille palmes et d'autant de lauriers en la ville de Vienne, ou il fut receu avec la joye, les acclamations et benedictions que l'on peut penser, et avec autant d'appareil que l'on eust sceu faire pour l'Empereur en cas pareil.

Mais apres la victoire de tant d'ennemis, ce grand prince ne fut pas pourtant vaincu de la vanité, laquelle bien souvent est victorieuse des autres vainqueurs. Il sçavoit que le fruit des belles et saintes actions c'est de les avoir faittes, et que hors de la vertu il n'y a point de loyer digne d'elle ; c'est pourquoy il n'en desiroit point d'autre que la gloire de nostre Dieu. Ce qu'il monstroit bien clairement es lettres qu'il escrivoit a Madame sa femme ; car il mettoit tant de soin de rapporter a la seule gloire de Dieu les heureux succes de ses armes, qu'il sembloit mesme n'en vouloir pas estre estimé l'instrument : signe certain d'une vraye humilité, et non point affectee, puysqu'il la pratiquoit a l'endroit de celle qui n'estoit qu'un autre luy mesme.

Voyla donq quelque chose que ce grand general a fait en Hongrie ; car de vouloir dire tout, ni le tems, ni ma voix, ni le lieu ne le permettent pas. Ce sera le sujet de quelque grand maistre, lequel tout glorieux de l'heureuse rencontre d'un si riche sujet, pourra, comme un autre Maron, dire au commencement de son œuvre :

« Arma virumque cano<sup>3326 3327</sup>. »

Mais ce pendant, imaginez vous avec moy, je vous supplie, un prince estrange en un païs lointain, en une armée composee d'une si grande diversité de nations et de laquelle la moindre partie estoit françoise. Consideres aussi le credit qu'il s'estoit acquis : voyez l'archiduc [427] frere de l'Empereur, sous sa conduite, pensez aux grans faitz d'armes qu'il a executés en si peu de tems, resouvenez vous de la puissance de l'ennemy qu'il a deffait, l'inegalité de ses forces avec la monstrueuse multitude des Turcz, et vous admirerez l'immensité des merites de ce prince, mays plustost de ce grand miracle, duquel nous devons bien tous remercier le grand Dieu des armées, qui a voulu deffaire ses ennemis par le bras de ce prince, prenant en main la justice de la cause.

Consideres comment avec treize mille hommes il attaque et surmonte cent cinquante mille Turcz, renouvelant les miracles des anciens cappitaines Josué, Gedeon, David, les Machabees, Godefroy, saint Louis, Scanderbeg et du bon comte de Montfort. Aussi ce prince renouvelloit la façon chrestienne de venir aux combatz ; car il n'y entra jamais qu'apres avoir demandé le secours a Celuy duquel il conduisoit les armées et auquel il faysoit tousjours des saintz vœux, qu'apres le succes il rendoit fort religieusement. Il avoit tousjours en son armée des Peres Capucins, lesquelz portans une grande croix, non seulement animoyent les soldatz, mais aussi apres la confession generale que tous Catholiques faisoyent en signe de contrition, ilz leur donnoyent la sainte

---

<sup>3325</sup> Les précédents éditeurs se sont mis en devoir de modifier cette phrase, faute de remarquer que *attaquer* ou *attacher l'escarmouche* est un ancien terme de stratégie qui signifie offrir la bataille, commencer le combat. Cf. les Dictionnaires de Littré et de Hatzfeld et Darmesteter, aux mots *attaquer*, *escarmouche*.

<sup>3326</sup> *Æneïs*, l. I, 1.

<sup>3327</sup> « Je chante les armes et le héros. »

benediction. Mays sur tout c'estoit une chose belle de voir ce general exhorter ses cappitaines a la constance, leur remonstrer que s'ilz mouroyent ce seroit avec le merite du martyre, et parler a un chacun en sa propre langue, françois, allemand, italien. Quelles merveilles si telles armees sont suivies de si grans effectz ? A la verite, Guillaume Tyrien dict<sup>3328</sup> que les exploitz de Godefroy estoyent entierement semblables et qu'ilz procedoyent d'une pareille conduite.

Dieu avoit donné a ce grand prince un cœur plein de valeur, un courage invincible. De peur que ce courage se relaschast par le repos, il l'a exercé depuis son enfance jusques a la fin par des labeurs et dangers continuelz, avec tel heur neanmoins, que tant de hazardeuses secousses ne luy ont esté qu'une escole de vertu et une occasion de gloire. Et semble certainement, a voir le progres de [428] sa vie, que Dieu luy ayt excité expres ces exercices, et qu'en fin il y eut appelé tant de sortes de nations pour tesmoins, a celle fin qu'elles y remarquassent le spectacle d'une extreme valeur et d'un extreme bonheur.

Ah, que les François sont braves quand ilz ont Dieu de leur costé ! qu'ilz sont vaillans quand ilz sont devotz ! qu'ilz sont heureux a combattre les infidelles ! Leo qui omnibus insultat animalibus, solos pertimescit gallos<sup>3329</sup>, disent les naturalistes<sup>3330</sup>. C'est grand cas que la presence de ce cappitaine françois ayt peu arrester la course des armees turquesques, et qu'a son aspect leur lune se soit eclipsee. Je m'en resjouys avec vous, o belle France, et loué soit nostre Dieu que de vostre arsenal soit sortie une espee si vaillante, et que l'Empire soit venu a la queste d'un lieutenant general a la cour de vostre grand Roy, auquel c'est une grande gloire d'estre le plus grand guerrier d'un royaume duquel sortent des princes qui au reste du monde sont estimés et tenez les premiers. Aussi plusieurs estiment que ce sera un de vos rois, o France, qui donnera le dernier coup de la ruyne a la secte de ce grand imposteur Mahomet.

En fin donques ce grand prince, apres avoir tant soustenu de travaux pour la foy et fait tant de dommage a l'ennemy d'icelle, passa de Vienne a Prague ou il print congé de l'Empereur, desirant revenir en France visiter les cheres arrhes qu'il avoit laissees. Mais estant a Noremberg il fut saisi d'une fièvre pestilente, laquelle jettant le pourpre luy fit connoistre des le troysiesme jour qu'elle devoit finir ses peynes et labeurs et qu'elle luy serviroit de barque pour passer le trait de ceste mortalité. Mais parce que la vie doit estre comme une image dont toutes les parties doivent estre belles, et que la conclusion est la plus remarquable partie de l'œuvre, voyons un peu, je vous supplie, quelle fin eut une si belle vie. [429]

A la verité, c'est une tromperie par trop affectee qu'une oubliance volontaire de ce passage, puyque la nature ne fait grace a personne de sa necessité. C'est pourquoy l'homme prudent ordonne chaque journee comme devant estre la derniere de sa vie, laquelle ne doit estre qu'une continuelle disposition a faciliter ce passage, duquel ce grand prince se voyant proche, apres l'avoir tant et tant attendu, il n'eut pas beaucoup de peyne a s'y resoudre et a se resigner entierement ; car ne sçachant ou ceste heure l'attendoit, il l'attendoit par tout. Et par ce, la voyant proche : Or sus, dit il, loué soit eternellement en la terre comme au Ciel mon Dieu, mon Createur. Me voicy arrivé par sa grande misericorde a la fin de ceste vie mortelle ; sa toute bonté ne veut pas que j'arreste plus longuement parmi tant de misereres. Je luy avois fait vœu d'aller a sa sainte mayson de Lorette pour y honorer la grandeur de sa Mere ; mais puisqu'il luy plaist, je changeray le dessein de mon voyage pour honorer au Ciel celle que je desirois honorer sur la terre. Et sur ce sujet il dit un monde de belles et pieuses parolles. Puy se resouvenant qu'il laissoit a Madame sa femme une jeune princesse son unique fille, pleine de bonté naturelle et de tous les signes qui peuvent præsager une excellente vertu, il s'en consola, et se resjouyt en soy raesrae de luy laisser ce gage de leur saint mariage, et reciproquement de laisser a sa fille une dame et mere, sous la douce et vertueuse conduite de laquelle elle ne pouvoit qu'esperer de surgir au port qu'il desiroit.

Après lesquelz ou semblables discours il demanda de pouvoir ouyr la tressainte Messe. Mais parce qu'il n'y a aucun exercice de la foy catholique a Noremberg, l'on luy denia ce dernier

---

<sup>3328</sup> Historia Rerum transmar., l. VIII, c. XI seqq.

<sup>3329</sup> Le lion qui insulte à tous les animaux ne redoute que les coqs. [L'orateur joue sur le substantif *gallos* qui signifie à la fois coqs et Français.]

<sup>3330</sup> S. Amb., Hexaem., l. VI, c. IV, § 26 ; Plin., Hist. nat., l. VIII. c. XIX (*al.* XVI).

bien qu'il desiroit plus que tout autre, toutesfois avec mille protestations et excuses, et entr'autres que le mesme avoit esté refusé a la reyne Elizabeth quand elle vint en France. Neanmoins, pour tesmoigner le respect que son merite avoit acquis sur tous ceux qui se disent Chrestiens, il fut permis a son aumosnier d'aller prendre le tressaint Sacrement et [430] Viatique en quelque eglise catholique pour le luy apporter ; et particulierement d'autant qu'il avoit resolu de se faire porter hors de la ville pour l'aller recevoir, quand mesme il eust deu avancer son trespas, tant il desiroit estre refectionné de ceste viande celeste et divine. L'aumosnier ayant donq pris ce gage sacré de nostre redemption au lieu le plus voysin qu'il peut, l'apporta a ce prince malade, lequel l'attendoit avec une devotion et avec des souspirs ineffables. Il ne l'eut pas plus tost veu, que tout languissant et foible de cors, mays fort et ferme d'esprit, ayant « plus de foy que de vie<sup>3331</sup>, » il se jetta hors de son lict, et se prosternant en terre il adora son Sauveur, plein de larmes, de parolles devotes et de mouvemens religieux, luy presente son ame et luy dedie son cœur, puy le reçoit avec toute l'humilité et la ferveur que sa grande foy luy peut suggerer en ce dernier passage. Et comme l'on void que le mouvement naturel est tous-jours plus fort en la fin qu'au commencement, aussi sa devotion et pieté en ceste derniere action fit tout l'effort de ses saintz mouvemens. Il vescu jusques au treiziesme jour, auquel il rendit en paix et envoya son esprit a son Dieu, immediatement apres avoir prononcé ces divines parolles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum ; redemisti me, Domine Deus veritatis*<sup>3332 3333</sup>.

Quand je dis que le duc de Mercœur est decedé, je dis aussi un grand duc et grand prince ; mais ce qui est plus que tout cela et ou le monde ne peut atteindre, je dis ensemble un grand selon Dieu, grand en foy et religion, grand en vertu et preudhommie, grand en douceur et debonnaireté, grand en merites et bienfaitz, grand en prudence et en conseil, grand en reputation et honneur devant Dieu et devant les hommes, grand en toutes sortes et manieres. Je dis le duc de Mercœur, un des rempartz de la Chrestienté, un des boulevertz de [431] l'Eglise, un des protecteurs de la foy, guidon du Crucifix, terreur des Musulmans et Mahometans, support des affligés, exemplaire de charité, bref, la benediction de son siecle. O trespas, que tu nous prives de grandes choses ! Si nous croyons le desir des siens, voire de tous les gens de bien, ce grand prince a fort peu vescu ; si nous mesurons la grandeur de ses actions, il a asses vescu ; si nous mesurons la misere du tems, il a trop vescu ; si nous regardons la memoire de ses beaux exploitz, il vivra aeternellement.

Heureuse fin pour le concours de toutes les vertus susdites, qui comme vrais amis, quand les forces de nature, quand les grandeurs et toutes les choses l'ont quitté, ne luy ont pas failli au besoin, se rencontrant toutes ensemble pour luy faire ce dernier office. Et comme il advient en un grand fleuve dont l'embouchure est estroite, qu'avec plus d'impetuosité il se desgorge en la mer, ou [à] l'arbre qui veut mourir, que pour la derniere fois il porte du fruit plus que l'ordinaire, les vertus qui auparavant faisoient en luy leurs fonctions a part, tant qu'il a vescu en ce monde, se sont icy jointes ensemble pour luy faire dire avec saint Paul<sup>3334</sup> : *Cum infirmor, tunc potens sum*<sup>3335</sup>, pour marcher au devant de luy, servir de fanal dans les tenebres du trespas, et pour faire que cest *arbre, sur les rameaux duquel tant d'oyseaux ont reposé*<sup>3336</sup> et a l'abri duquel tant d'animaux ont repeu, tombant *du costé du midy*, c'est a dire en estat de grace et de gloire, y demeure eternellement<sup>3337</sup>. Heureux eschange, de gagner l'eternité par la perte de si peu d'annees !

Que vous semble il maintenant, Messieurs, de la vie et du deces de ce prince ? Sa vie merite elle pas d'estre celebree par des louanges immortelles ? Vous est il advis qu'il faille regretter le trespas de celuy qui a si bien vescu ? Il a receu la mort de bon cœur, et vous en voules detester la nouvelle ? Non, non ; quicomque vous a [432] dict qu'il estoit mort vous a trompés, ceux qui ont si bien vescu ne meurent jamais. Laissez pleurer David sur la mort de son Absalon lequel est mort

<sup>3331</sup> Vide infra, p. 433.

<sup>3332</sup> Ps. XXX, 6.

<sup>3333</sup> Seigneur, je remets mon esprit entre nos mains ; vous m'avez racheté, Seigneur Dieu de vérité.

<sup>3334</sup> II Cor., XII, 10.

<sup>3335</sup> Lorsque je suis infirme, c'est alors que je suis fort.

<sup>3336</sup> Matt., XIII, 32.

<sup>3337</sup> Eccles., XI, 3.

reprouvé ; mais consoles vous sur le trespas de ce prince qui n'est pas mort, mais sauvé de la mort. Ne penses plus a sa vie pour regretter sa mort, mais penses plustost a sa mort pour imiter sa vie, de laquelle si vous voules avoir une perpetuelle idee devant les yeux et en conserver un brief memorial, resouvenes vous de sa devise : « Plus fidei quam vitæ. »

Il eut a la verité tous-jours « plus de foy que de vie ; » car sa foy fut tous-jours maistresse de sa vie. Il ne vivoit que *de foy*<sup>3338</sup> ; son ame estoit la vie de son cors, sa foy la vie de son ame. Voyes qu'il ne vit qu'a mesure que sa foy le luy permettoit, *sobre, juste et devot*<sup>3339</sup>. Voyes qu'il ne fait la guerre que selon que la foy le luy suggere, pour la religion et l'Eglise, en vœux et devotions. Mays il nous a laissé ceste sainte devise qu'il a tant cheri en ce monde, montant en l'autre ; car le mot est bon pour avoir le passage au Ciel, mais il ne se peut dire des qu'on y est entré. Vous resouvient-il pas du bon Helie ? Le chariot ardent l'enleve, et le transporte au ciel, mais il laisse tomber son manteau pour son disciple Helisee<sup>3340</sup>. Quicomque est entré dans les saintz domiciles de la felicité, ne peut avoir le manteau de la foy, car tout y est descouvert<sup>3341</sup> : la clarté y est si grande qu'on n'y peut rien croire, d'autant qu'on y voit tout. Au lieu donques que ce prince disoit estant icy : « Plus de foy que de vie, » maintenant il chante pour cantique : Tout de vie et point de foy.

Voyla donques la devise de ce vaillant et genereux prince qu'il nous laisse ici bas. Hé, qui sera ce courageux Helisee qui la recueillira ? Qui sera ce brave prince qui, marchant sur les pas de ce grand conducteur d'armees, avec « plus de foy que de vie, » poursuivra les victoires qu'il a si bien commencees contre les ennemis du Crucifix ? Permettes moy que je vous expose une mienne pensee. Si l'esprit de ce prince a quelque soin de nous, comme il n'en faut pas douter, je crois que c'est principalement pour le desir qu'il a que quelqu'un luy succede [433] qui puisse comme luy porter pour sa devise : « Plus de foy que de vie. » Car au reste, quel soin peut-il avoir pour ce qui est au monde ? De Madame sa femme ? Hé quoy, ne sçait-il pas qu'estant vertueuse et devote, elle se sçaura bien consoler en Dieu ? De Mademoyselle sa fille ? Hé quoy, ignore il qu'elle a une dame et mere qui supplera le manquement du pere ? De l'honneur de sa mayson ? Mais il a laissé tant de grans princes qui le sçauront bien maintenir, voire accroistre mesme, a la faveur de ce grand Roy qui luy a rendu tant de tesmoignages de ses merites pendant sa vie, et tant d'honneur a sa memoire apres sa mort. Non, croyes-moy, je vous supplie, qu'il n'a point de plus grand soucy que celui que je dis.

Il me semble que je le voy nous arraisonnant avec une grace celeste presque en ces termes : *Quis consurget mihi adversus malignantes ? aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem*<sup>3342 3343</sup> ? Je suis maintenant en ceste vie heureuse ou la foy n'arrive point, ou il n'y a plus d'esperance, car la clarté a chassé la foy, et la jouissance a banni l'esperance. Je voy ce que j'ay creu, je tiens ce que j'ay esperé ; mais la charité m'accompagne, laquelle me fait tous-jours desirer l'exaltation de l'Eglise et l'extermination de ses ennemis. Hé, ne se trouvera-il personne qui veuille entreprendre de combattre pour la gloire de mon Dieu, et qui d'une ame courageuse reprenne mes brisees a la poursuite d'une si sainte entreprise ?

Mais encores me semble-il qu'il vous parle, Madame sa tres chere vefve, et a vous, Messieurs ses parens, et qu'il vous dit ces paroles : Regardes ou je suis, je vous supplie : je suis au lieu que j'ay tant desiré, auquel je me console en mes travaux passés qui m'ont acquis ceste gloire presente ; pourquoy ne vous consoles vous avec moy ? Quand j'estois avec vous, vous faisies profession de vous resjouir avec moy de toutes mes consolations, [434] mesmement des caduques et illusoires : hé, ne suis-je pas tous-jours celui-la ? Pourquoy vous affliges vous donques de mon trespas, puyqu'il m'a donné tant de gloire ? Non, je desire de vous tout autre chose que ces regretz ; si vous aves des larmes, gardes les pour pleurer vos pechés et les malheurs de vostre siecle.

---

<sup>3338</sup> Habac., II, 4 ; Rom.

<sup>3339</sup> Vide supra, p. 414.

<sup>3340</sup> IV Reg., II, 11-13.

<sup>3341</sup> I Cor., XIII, 12.

<sup>3342</sup> Ps. XCIII, 16.

<sup>3343</sup> *Qui s'élèvera pour moi contre les méchants ? ou qui se tiendra près de moi contre les ouvriers d'iniquité ?*

Pour moy, je le considere en cest estat ; car encor que je m'imagine que ce grand prince a esté pecheur, au moins comme le sont ceux qui tombent *sept fois le jour*<sup>3344</sup>, et qu'a l'adventure il a eu besoin de quelque purgation selon la severité du juste jugement divin, si est ce que d'ailleurs, considerant sa belle vie : hélas, dis je, est il possible que celuy duquel Dieu s'est servi pour delivrer tant d'ames de la captivité des infidelles, soit encor privé de la jouissance de la pleine et triomphante liberté ?

Que si neanmoins le secret inscrutable de nostre Dieu vous avoit encores confiné, o devot et genereux esprit, pour quelque tems au sejour de purgation, voicy que nous vous donnons nos prieres et oraysons, nos jeusnes et nos veilles et tout ce que nous pouvons, et sur tout ces saintz Sacrifices, afin qu'ilz vous soyent appliqués. Nous vous donnons tous nos vœux et souhaitz. Dieu vous reçoive en son saint domicile, o belle ame. Dieu exauce les prieres de tout le Christianisme, lequel, joignant ses vœux aux nostres, conspire en ceste voix pour vous : Dieu donne sa paix a celuy qui a tant combattu pour defendre la nostre ; Dieu donne son Paradis a celuy qui a conservé les maysons de tant de Chrestiens ; Dieu donne son temple celeste a celuy qui a tant preservé d'eglises en terre ; Dieu reçoive en la cité de Hierusalem triomphante celuy qui a tant combattu pour la militante. Et Dieu donne a tous ceux qui font de telles prieres pour l'ame de ce grand prince la grace de sa sainte paix et de son eternelle consolation !

Ainsy soit il. [435]

---

<sup>3344</sup> Prov., XXIV, 16.

# LX. Plans de deux sermons pour la Nativité de saint Jean-Baptiste

23, 24 juin 1602 <sup>3345</sup>

(INÉDITS)

*Multi in nativitate ejus gaudebunt ;  
erit enim magnus coram Domino.  
LUC., 1, vv. 14, 15.*

## I

Ut aves venuste garriunt tempore veris, sic hoc in nativitatis Joannis Baptiste tempore Maria, Elizabeth, Zacharia, omnes vicini, et quotquot sancti postea extitere. Sed audiamus philomelam Angelum, vel potius unum versum cantici ejus : *Multi in nativitate ejus gaudebunt ; erit enim magnus*. En Præcursoris præcursor. *Magnus* porro fuit Joannes ante nativitatem, in nativitate, post nativitatem ; in vita, in morte, post mortem. Sed his duabus concionibus : quam *magnus* fuerit ante nativitatem, et quam *magnus* in vita. *Magnus* [436] fuit in utero, in mundo et in Cælo ; hodie quam *magnus* in utero, cras quam *magnus* in mundo.

Tria in utero habuit Joannes quæ magnum illum effecerunt. Generationem ex sterili et sene matre et patre : *Eo quod esset Elisabeth sterilis, et ambo processissent in diebus suis*<sup>3346</sup>. Ex sterili propemodum magni : Isaac, Joseph, Samuel, Samson. Manna in deserto. Aqua e petra. Rosa inter spinas.

Ex nobilissimis, de Aaron. Pater quia *sacerdos*, mater quia *expresse* habet Evangelista *de filiabus Aaron*<sup>3347</sup>. *Elisabeth*, juramentum Dei ; *Zacharias*, memoria Dei. Missio Joannis ordinaria hinc fuit, neque eguit miraculis ; approbata deinde ab ordinariis. Deinde miraculis nativitatis probatur, et Christi.

Ex ambobus justis *ante Deum*<sup>3348</sup>. Boni

*Plusieurs se réjouiront à sa naissance ; car il sera grand devant le Seigneur.*

Comme au printemps les oiseaux gazouillent avec grâce, ainsi en fut-il au jour de la naissance de Jean-Baptiste, pour Marie, Elisabeth, Zacharie, tous les voisins et chacun des saints qui vinrent ensuite. Mais écoutons l'Ange, cette philomèle, ou plutôt un seul verset de son cantique : *Plusieurs se réjouiront à sa naissance ; car il sera grand*. Voilà le précurseur du Précurseur. Or, Jean fut *grand* avant sa naissance, en sa naissance, après sa naissance ; dans la vie, dans la mort, après la mort. Ces deux instructions nous montreront combien il fut *grand* avant sa naissance, combien durant sa vie. Il fut *grand* [436] dans le sein de sa mère, dans le monde, au Ciel. Montrons aujourd'hui sa grandeur dans le sein de sa mère, nous dirons demain sa grandeur dans le monde.

Trois causes contribuèrent à la grandeur de Jean dans le sein de sa mère. Il naquit d'une mère stérile et de parents âgés : *Car Elisabeth était stérile et tous deux étaient avancés en âge*. Plusieurs grands hommes sont, comme lui, nés de stériles : Isaac, Joseph, Samuel, Samson. Manne dans le désert. Eau tirée de la pierre. Rose entre les épines.

Il naquit de parents très nobles, de la race d'Aaron. Son père en effet était *prêtre*, et l'Évangéliste dit expressément de sa mère qu'elle était *d'entre les filles d'Aaron*. *Elisabeth*

<sup>3345</sup> La date de ces sermons est conjecturée d'après l'écriture. Comme en 1602 le 24 juin se rencontrait un lundi, il est à présumer que ce premier discours a été prêché le Dimanche, veille de la Nativité de saint Jean-Baptiste, et le second, le jour même de la fête.

<sup>3346</sup> Lucæ, I, 7.

<sup>3347</sup> Ibid., v. 5.

<sup>3348</sup> Ibid., v. 6.

corvi, bonum ovum. Propter inclinationem, educationem, imitationem, impetrationem. *Incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine quærela*<sup>3349</sup>. Mandata, ad mores ; justificationes, ad cæremonias et cultum ; judicia, ad politiam et leges civiles Moisi ; testimonia, ad promissiones.

..... [437]

signifie serment de Dieu ; *Zacharie*, mémoire de Dieu. De là, Jean tenait sa mission ordinaire, il n'était pas besoin de miracles ; ses supérieurs réguliers l'approuvèrent ensuite. Puis, sa mission, comme celle du Christ, a été prouvée par les miracles de sa nativité.

Il naquit de deux personnes *justes devant Dieu*. De bon corbeau, bon œuf. Justes par inclination, éducation, imitation, prières. *Marchant sans reproche dans tous les commandements et les rites du Seigneur*. Les commandements se rapportent aux mœurs ; les rites, aux cérémonies du culte ; les jugements, aux lois civiles et politiques de Moïse ; les témoignages, aux promesses.

..... [437]

## II

.....  
2°. Ad merendum : *Qui justus est, justificetur adhuc*<sup>3350</sup>.

3°. Ad præservationem :

« Ne levi saltem maculare vitam fame  
posses. »

Quanta cura custodiri debent gratiæ ! Ut rosæ inter spinas. Vulpes non comedit gallos gallinaceos si jecur comederint ejus animalis<sup>3351</sup>. Pediculus fasianos nisi pulverantes sese comedit et interficit<sup>3352</sup>. « In Carrinensi Hispaniæ agro, fons aurei coloris omnes ostendit pisces<sup>3353</sup>, » etc. *Muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti ;* Eccles. 10<sup>3354</sup>.

[4°.] Ut doceret rectius. Echineis asservata sale, aurum ex puteo extrahit<sup>3355</sup>. Hinc lucerna marina effecta est [vita ejus]<sup>3356</sup>. *Et manus hominis sub pennis eorum*<sup>3357</sup>. Gallus albus formidabilior leoni<sup>3358</sup>.

Qui peccant pœnitentiam non faciunt.  
*Si nos ipsos judicaremus, non utique*

.....  
2. Pour mériter : *Que celui qui est juste, se justifie encore.*

3. Pour prémunir :

« Pour que pas un seul mot ne pût souiller ta vie. »

Avec quel soin devons-nous conserver les grâces I Comme les roses entre les épines. Les renards ne mangent pas les poussins qui ont mangé le foie d'un renard. Si le faisan ne se couvre de poussière, la vermine le ronge et le tue. « Au pays de Carrina, en Espagne, une source montre tous les poissons couleur d'or, » etc. *Les mouches mourantes gâtent la suavité du parfum.*

[4.] Pour instruire plus convenablement. Le rémora conservé dans le sel, tire l'or du puits. De là, [sa vie] est devenue une lanterne de mer. *Et des mains d'hommes étaient sous leurs ailes*. Le coq blanc est plus redoutable au lion.

Ceux qui pêchent ne font pas pénitence.

<sup>3349</sup> Ibid.

<sup>3350</sup> Apoc., ult., 11.

<sup>3351</sup> Plin., Hist. nat., l. XXVIII, c. LXXXI (al. XX).

<sup>3352</sup> Ibid., l. XI, c. XXXIX (al. XXXIII).

<sup>3353</sup> Ibid., l. II, c. CVI (al. CIII).

<sup>3354</sup> Vers. 1.

<sup>3355</sup> Plin., Hist. nat., l. IX, C. XLI (al. XXV).

<sup>3356</sup> Ibid., c. XLIII (al. XXVII). Vide *Tr. de l'Am.de Dieu*, l. IX, c. V.

<sup>3357</sup> Ezech., I, 8.

<sup>3358</sup> S. Amb., ubi supra, p. 429.



*judicaremur*<sup>3359</sup>.

O quam magnum præmium ! Virgo,  
Doctor, Martir. [438]

*Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne  
serions certainement point jugés.*

Oh quelle grande récompense ! Vierge,  
Docteur, Martyr. [438]

---

<sup>3359</sup> I Cor., XI, 31.

## LXI. Sermon pour la fête de l'Assomption

15 août 1602 <sup>3360</sup>

*Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis  
affluens, innixa super Dilectum suum ?  
Qui est celle cy qui monte du desert, abondante  
en delices, appuyee sur son Bienaymé ?*  
CANT., 8, v. 5.

L'Arche de l'alliance avoit longuement esté sous les tentes et pavillons, quand en fin le grand roy Salomon la fit colloquer dans le riche et magnifique temple qu'il luy avoit préparé<sup>3361</sup>. Et lhors la resjouyssance fut si grande en Hierusalem, que le sang des sacrifices ruisseloit par les rues, l'air estoit couvert des nuages de tant d'encensemens et suffumigations, et les maysons et places retentissoyent des cantiques et psaumes que l'on chantoit par tout en musique et sur les instrumens harmonieux. [439]

Mais, mon Dieu, si la reception de ceste ancienne Arche fut si solemnelle, quelle devons nous penser avoir esté celle de la nouvelle Arche, je dis de la tres glorieuse Vierge Mere du Filz de Dieu, au jour de son Assomption? O joye incomprehensible ! o feste pleine de merveilles, et qui fait que les ames devotes, les vrayes filles de Sion, s'escrient par admiration : *Quæ est ista quæ ascendit ? Qui est celle cy laquelle monte du desert ?* Et pour vray, ces pointz sont admirables : la Mere de la vie est morte, la morte est resuscitee et montee au lieu de la vie. Et ceux cy sont pleins de consolation : c'est qu'elle est montee pour l'honneur de son Filz et pour exciter en nous une grande devotion. C'est presque le sujet que j'ay a traiter devant vous, o peuple, mays que je ne puis bien traiter si je n'obtiens l'assistance du Saint Esprit. *Ave Maria*.

<sup>3362</sup> Dieu mit au ciel *deux luminaires* au commencement, l'un desquelz fut appellé par grand excellence *le grand luminaire*, et l'autre fut nommé *le moindre ; le grand pour* esclairer et *præsider au jour*, et *le moindre pour* esclairer et *præsider a la nuict*<sup>3363</sup> ; car encores que nostre Createur voulust qu'il y eust vicissitude de jour et de nuict, et que les tenebres succedassent a la lumiere, si est ce qu'estant lumiere luy mesme<sup>3364</sup>, il ne voulut pas que les tenebres et la nuict demeurassent du tout privees de lumiere ; dont ayant créé *le grand luminaire pour le jour*, il en crea un *moindre pour la nuict*, affin que l'obscurité des tenebres fust encores meslee et attrempee par le moyen de sa clarté.

Ce mesme Dieu, avec sa sainte providence, voulant creer le monde spirituel de son Eglise, y a mis comme *en un divin firmament deux grans luminaires* ; mais l'un plus grand, l'autre moindre. Le plus grand c'est son Filz Jesus Christ nostre Sauveur et Maistre, abisme de lumiere,

---

<sup>3360</sup> Deux pièces importantes ont permis de contrôler soigneusement, pour ce sermon, le texte de l'édition de 1641. C'est d'abord une copie fort ancienne conservée jadis à la Visitation d'Annecy, et appartenant actuellement à la famille d'Asnières de Sales. Outre son ancienneté, cette copie présente des spécialités telles que ses derniers possesseurs, aussi bien que les éditeurs auxquels ils l'ont communiquée, l'ont prise pour l'Autographe même. Elle porte le titre suivant : *Sermon prononcé en l'église de saint Jean de Paris le jour de l'Assomption, l'an 1602*.

L'Autographe exposé autrefois à l'église de saint Jean en Grève, a été reproduit vers 1670 par les soins du curé de cette paroisse, en un in-8° de 40 pages, intitulé : *Sermon fait et prononcé par S. François de Sales le jour et feste de l'Assomption de la Sainte Vierge, Van M.DC.II, en l'Eglise Paroissiale de Saint Jean en Greve*, etc. Ce fascicule est le second élément de contrôle auquel nous avons recouru pour fixer notre texte. Au jugement de quiconque est familiarisé avec le style et la manière de notre Saint, il est hors de doute que les rares et légères divergences existant entre le Ms. signalé plus haut et cet imprimé sont imputables à l'éditeur.

<sup>3361</sup> III Reg., VIII.

<sup>3362</sup> I. *La Sainte Vierge demeura en ce monde apres l'Ascension de son Fils*.

<sup>3363</sup> Gen., I, 16.

<sup>3364</sup> I Joan., I, 5.

source de *splendeur*<sup>3365</sup>, vray *Soleil de justice*<sup>3366</sup> ; le moindre, c'est la tressainte Mere de ce grand Filz, Mere toute glorieuse, toute resplendissante et vraiment plus *belle* que *la lune*<sup>3367</sup>. Or ce *grand luminaire* venant [440] icy bas en terre, le Filz de Dieu prenant nostre nature humaine, comme le vray soleil qui vient sur nostre hemisphere, fit la lumiere et le jour ; jour bienheureux et tant desiré qui dura trente trois ans environ, pendant lesquelz il esclaira la terre de l'Eglise par les rayons de ses miracles, exemples, predications et saintes parolles. Mais en fin, quand l'heure fut venue en laquelle ce pretieux soleil devoit se coucher et porter ses rayons a l'autre hemisphere de l'Eglise qui est le Ciel et la troupe angelique, que pouvoit-on attendre sinon les obscurités d'une nuict tenebreuse ? La nuict aussi arriva tout aussi tost et succeda au jour ; car tant d'afflictions et persecutions qui survindrent aux Apostres, qu'estoit ce qu'une nuict ? Mais ceste nuict eut encor son *luminaire* qui l'esclaira, affin que ses tenebres fussent plus tolerables ; car la bienheureuse Vierge demeura en terre parmi les disciples et fidelles. Dequoy nous ne pouvons aucunement douter, puisque saint Luc, au 2. chapitre des Actes et au 1<sup>er</sup>, tesmoigne que Nostre Dame estoit avec les disciples au jour de la Pentecoste, et qu'elle perseveroit avec eux *en orayson* et communion<sup>3368</sup> ; dont quelques errans sont convaincus de faute en ce qu'ilz ont estimé qu'elle mourut avec son Filz, a cause des parolles de Simeon qui avoit prædit que le *glaiive* transperceroit son *ame*<sup>3369</sup> ; mais je declaireray bien tost ce passage, et monstreray par le vray sens que Nostre Dame ne mourut pas avec son Filz.

<sup>3370</sup> Ce pendant voyes les raysons pour lesquelles son Filz la laissa apres luy en ce monde.

1. Ce luminaire estoit requis pour la consolation des fidelles qui estoient en la nuict des afflictions.
2. Sa demeure ici bas luy donna loysir de faire un grand amas de bonnes œuvres, affin qu'on peust dire d'elle : *Plusieurs filles ont assemblé des richesses, mais tu les as toutes surpassees*<sup>3371</sup>.
3. Quelques heretiques dirent, tout aussi tost que Nostre Seigneur fut mort et monté au Ciel, qu'il n'avoit pas eu un cors naturel et humain, mais fantastique. La Vierge sa Mere demeurant apres luy, servoit d'un assureté tesmoignage pour la verité de sa nature humaine, commençant. [441] par la a verifier ce que nous chantons d'elle<sup>3372</sup> : « Cunctas haereses interemisti ; Tu as ruyné, o Vierge, et destruit toutes les heresies. » Elle vesquit donques apres la mort de sa vie, c'est a dire de son Filz, et apres son Ascension, et vesquit asses longuement, bien que le nombre des annees ne soit pas bien assureté ; mais le moins ne peut estre que de quinze ans, qui auroit fait arriver son aage a 63 ans. C'est le moins, dis je, d'autant que les autres, avec beaucoup de probabilité, la font passer jusques a 72, mais cela importe bien peu. Il nous suffit de sçavoir que ceste sainte Arche de la nouvelle alliance demeura ainsy en ce desert du monde, sous les tentes et pavillons, apres l'Ascension de son Filz.

<sup>3373</sup> Que si cela est certain comme il l'est, il est aussi tres certain qu'en fin ceste sainte Dame mourut ; non que l'Escriture le tesmoigne, car je ne trouve aucune parole en l'Escriture ou il soit dit que la Vierge soit morte ; la seule tradition ecclesiastique est celle-la qui nous en assure, et la sainte Eglise, laquelle le confirme en l'orayson secrette qu'elle dit au saint office de la Messe de ceste feste. Il est vray que l'Escriture nous enseigne en termes generaux que tous les hommes meurent, et n'y en a pas un qui soit exempt du trespas, mais elle ne dit pas que tous les hommes sont mortz, ni que tous ceux qui ont vescu soyent des-ja trespasés ; au contraire elle en excepte quelques uns, comme Helie qui sans mourir fut transporté sur le *chariot de feu*<sup>3374</sup>, et Enoch qui fut ravi par Nostre Seigneur avant qu'il aye senti la mort<sup>3375</sup> ; et encores saint Jean Evangeliste,

<sup>3365</sup> Heb., I, 3.

<sup>3366</sup> Malac., IV, 2.

<sup>3367</sup> Cant., VI, 9.

<sup>3368</sup> Act., II, 1-4, 1, 14.

<sup>3369</sup> Lucæ, II, 35.

<sup>3370</sup> *Pour trois raysons.*

<sup>3371</sup> Prov., ult., 29.

<sup>3372</sup> Antiph. ad Mat. in festis B. M. V.

<sup>3373</sup> II. *Elle mourut neanmoins quelque tems apres.*

<sup>3374</sup> IV Reg., II, 11.

<sup>3375</sup> Gen., V, 24 ; Heb., XI, 5.

comme je pense estre le plus probable selon la parole de Dieu<sup>3376</sup>, ainsy que je vous ay remonstré cy devant, le jour de sa feste en may. Ces trois Saintz ne sont pas mortz, et neanmoins ne sont pas exemptz de la loy du trespas, parce que s'ilz ne sont mortz ilz mourront au dernier tems, sous la persecution de l'Antichrist, comme il appert au chap. 11<sup>3377</sup> de l'Apoc. Pourquoi ne pourroit on pas dire de mesme de la Mere de Dieu, a sçavoir qu'elle n'est pas morte encor, mais qu'elle mourra cy apres ? Certes, si quelqu'un vouloit maintenir ceste opinion, on ne sçauroit le convaincre [442] par l'Escriture, et selon vos principes, o adversaires de l'Eglise Catholique, il seroit bien fondé. Mais la verité est qu'elle est morte et trespassee aussi bien que son Filz et Sauveur, car encor que cela ne se peut prouver par l'Escriture, si est ce que la tradition et l'Eglise, qui sont d'infallibles tesmoins, nous en asseurent.

Asseurés donques qu'elle est morte, meditons, je vous supplie, de quelle sorte de mort elle mourut. Quelle mort fut tant hardie que d'oser attaquer la Mere de la vie, et celle de laquelle le Filz avoit vaincu et *la mort* et sa *force* qui est *le peché*<sup>3378</sup> ? Soyés attentifz, mes tres chers auditeurs, car ce point est digne de consideration. J'auray bien tost respondu a la demande, mais il ne me sera pas si aysé de la bien prouver et declairer.

<sup>3379</sup> Ma response est en un mot que Nostre Dame Mere de Dieu est morte de la mort de son Filz. La rayson fondamentale est parce que Nostre Dame n'avoit qu'une mesme vie avec son Filz, elle ne pouvoit donq avoir qu'une mesme mort ; elle ne vivoit que de la vie de son Filz, comme pouvoit-elle mourir d'autre mort que de la sienne ? C'estoyent a la verité deux personnes, Nostre Seigneur et Nostre Dame, mais en un cœur, en une ame, en un esprit, en une vie ; car si le lien de charité lioit et unissoit tellement les Chrestiens de la primitive Eglise, que saint Luc asseure qu'ilz n'avoient qu'*un cœur et une ame* (aux Actes, 4<sup>3380</sup>), combien avons nous plus de rayson de dire et croire que le Filz et la Mere, Nostre Seigneur et Nostre Dame, n'estoyent qu'*une ame* et qu'une vie ?

Oyes le grand Apostre saint Paul<sup>3381</sup> ; il sentoit telle union et liaison de charité entre son Maistre et luy, qu'il fait profession de n'avoir point d'autre vie que celle du Sauveur : *Vivo ego*, etc. ; *Je vis, mais non ja moy, ains Jesus Christ vit en moy*. O peuple, ceste union, ce meslange et liaison de cœurs estoit grande qui faysoit dire telles parolles a saint Paul, mais non pas comparable avec celle qui estoit entre le cœur du Filz Jesus et celuy de la Mere Marie ; car l'amour que Nostre Dame portoit a son Filz surpassoit celuy que saint Paul portoit [443] a son Maistre, d'autant que les noms de mere et de filz sont plus excellens en matiere d'affection que les noms de maistre et de serviteur. C'est pourquoy, si saint Paul ne vivoit que de la vie de Nostre Seigneur, Nostre Dame aussi ne vivoit que de la mesme vie, mais plus parfaitement, mais plus excellemment, mais plus entierement.

Que si elle vivoit de sa vie, aussi est-elle morte de sa mort. Et certes, le bon viellard Simeon avoit long tems auparavant prædit ceste sorte de mort a Nostre Dame, quand tenant son Enfant en ses bras, il luy dit : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius*<sup>3382</sup> ; *Ton ame sera transpercee par le glaive, le glaive transpercera ton ame* ; car considerons ces parolles. Il ne dit pas : *Le glaive transpercera ton cors*, mais il dit *ton ame*. Quelle ame ? *La tienne mesme*, dit le Prophete. L'ame donq de Nostre Dame devoit estre transpercee ; mais par quelle espee, par quel Cousteau ? Et le Prophete ne le dit pas ; neanmoins, puysqu'il s'agit de l'ame et non pas du cors, de l'esprit et non pas de la chair, il ne faut pas l'entendre d'un glaive materiel et corporel, ains d'*un glaive* spirituel et qui puisse atteindre l'*ame* et l'*esprit*<sup>3383</sup>.

Or je trouve trois glaives qui peuvent porter leurs coups en l'ame. 1. *Le glaive de la parolle*

<sup>3376</sup> Joan., ult., 22.

<sup>3377</sup> Vers. 7.

<sup>3378</sup> I Cor., XV, 55, 56.

<sup>3379</sup> III. *Elle mourut de la mort de son Filz*.

<sup>3380</sup> Vers. 32.

<sup>3381</sup> Galat., II, 20.

<sup>3382</sup> Lucæ, II, 35.

<sup>3383</sup> Heb., IV, 12.

de Dieu, lequel, comme parle l'Apostre<sup>3384</sup>, est plus *penetrant qu'aucune espee a deux taillans*. 2. Le glaive de douleur duquel l'Eglise entend les parolles de Simeon : *Tuam, dit-elle*<sup>3385</sup>, *ipsius animam doloris gladius pertransivit* :

« Cujus animam mœrentem  
Contristantem et dolentem,  
Pertransivit gladius<sup>3386</sup>. »

3. Le glaive d'amour, duquel Nostre Seigneur parle<sup>3387</sup> : *Non veni mittere pacem, sed gladium ; Je ne suis [444] pas venu mettre la paix, mais le glaive*, qui est le mesme que quand il dit<sup>3388</sup> : *Ignem veni mittere ; Je suis venu mettre le feu*. Et au Cantique des Cantiques<sup>3389</sup>, l'Espoux estime que l'amour soit une espee par laquelle il a esté blessé, disant : *Tu as blessé mon cœur, ma seur, mon espouse*. De ces trois glaives fut transpercée l'ame de Nostre Dame en la mort de son Filz, et principalement du dernier qui comprend les deux autres.

Quand on donne quelque grand et puissant coup sur une chose, tout ce qui la touche de plus pres en est participant et en reçoit le contre coup. Le cors de Nostre Dame n'estoit pas joint et ne touchoit pas a celui de son Filz en la Passion ; mais quant a son ame, elle estoit inseparablement unie a l'ame, au cœur, au cors de son Filz, si que les coups que le beny cors du Sauveur receut en la croix ne firent aucune blesseure au cors de Nostre Dame, mais ilz firent des grans contre coups en son ame, dont il fut verifié ce que Simeon avoit prædit. L'amour a accoustumé de faire recevoir les contre coups des afflictions de ceux que l'on chert : *Quis infirmatur, et ego non infirmor ? Qui est malade, que je ne le sois ?* qui reçoit un coup de douleur, que je n'en reçoive le contre coup ? dit le saint Apostre<sup>3390</sup> ; et néanmoins l'ame de saint Paul ne touchoit pas de si pres au reste des fidelles, comme l'ame de Nostre Dame touchoit et attouchoit de fort pres, et de si pres que rien plus, a Nostre Seigneur, a son ame et a son cors, duquel elle estoit la source, la racine, la Mere. Ce n'est donques pas merveille si je dis que les douleurs du Filz furent les espees qui transpercerent l'ame de la Mere.

Disons un peu plus clairement : une flesche dardee rudement contre une personne, ayant outrepercé son cors, percera encores celui qui se trouvera tout touchant et joint a luy. L'ame de Nostre Dame estoit jointe en parfaite union a la personne de son Filz, elle estoit collee sur elle : *Anima Jonathæ conglutinata est ad animam David*, dit l'Escriture, I Reg., 18<sup>3391</sup> ; *L'ame de Jonathas fut liee ou collee a celle de David*, tant leur [445] amitié estoit estroite ; et partant, les espines, les clouz, la lance qui percerent la teste, les mains, les piedz, le costé de Nostre Seigneur, passerent encores outre et outrepercerent l'ame de la Mere. Lhors je puis bien dire avec verité, o sainte Vierge, que vostre ame fut transpercée de l'amour, de la douleur et des parolles de vostre Filz. Car quant a son amour, o comme il vous blessa, lhors que vous voyies mourir un Filz qui vous aymoit tant et que vous adories tant ! Quant a sa douleur, comme elle vous toucha vivement, touchant si mortellement tout vostre playsir, vostre joye, vostre consolation ! Et quant a ses parolles si douces et si aigres tout ensemble, helas, ce vous furent autant de vens et d'orages pour enflammer vostre amour et vos douleurs, et pour agiter le navire de vostre cœur presque brisé en la tempeste d'une mer tant amere ! L'amour fut l'archer, car sans luy la douleur n'eust pas eu asses de mouvement pour atteindre vostre ame ; la douleur fut l'arc qui lançoit les parolles interieures et exterieures, comme autant de dars qui n'avoient autre but que vostre cœur.

Helas, comme fut il possible que des sagettes tant amoureuses fussent si douloureuses ? Ainsy les eguillons emmiellés des abeilles font extreme douleur a ceux qui en sont piqués, et

<sup>3384</sup> Ibid.

<sup>3385</sup> Oratio in festis Septem Dolorum.

<sup>3386</sup> « Son âme attristée, gémissante et désolée, fut transpercée par le glaive. »

<sup>3387</sup> Matt., X, 34.

<sup>3388</sup> Lucæ, XII, 49.

<sup>3389</sup> Cap. IV, 9.

<sup>3390</sup> II Cor., XI, 29.

<sup>3391</sup> Vers. 1.

semble que la douceur du miel avive la douleur de la pointe. C'est la verité, o peuple, plus les paroles de Nostre Seigneur furent douces, plus furent elles cuisantes a la Vierge sa Mere, et le seroyent a nous si nous aymions son Filz. Quelle plus douce parole que celle qu'il dit a sa Mere et a saint Jean<sup>3392</sup>, paroles tesmoins assureés de la constance de son amour, de son soin, de son affection a ceste sainte Dame ; et neanmoins ce furent des paroles qui sans doute luy furent extremement douloureuses. Rien ne nous fait tant ressentir la douleur d'un amy que les assurances de son amour.

<sup>3393</sup> Mais revenons a nous, je vous prie. Ce fut donq lhors que l'ame de Nostre Dame fut *transpercee du glaive*. Et quoy, me direz-vous, mourut elle alhors ? J'ay des-ja dit que quelques uns qui l'ont ainsy voulu dire ont fort [446] erré, et que l'Escriture tesmoigne qu'elle estoit encor vivante au jour de la Pentecoste, et qu'elle persevera avec les Apostres aux exercices de l'orayson et communion, et de plus que la tradition est qu'elle vescu plusieurs annees depuis. Mais oyes, je vous prie : n'arrive il pas souvent qu'une biche est blessee par le veneur, et que neanmoins elle s'eschappe avec son coup et sa playe, et va mourir bien loin du lieu ou elle a esté blessee et plusieurs jours apres? Ainsy certes Nostre Dame fut blessee et atteinte du dard de douleur en la Passion de son Filz sur le mont de Calvaire, et ne mourut toutefois pas a l'heure, mays porta longuement sa playe de laquelle en fin elle mourut. O playe amoureuse ! o blesseur de charité, que vous fustes cherie et bienaymee du cœur que vous blessastes !

Aristote raconte<sup>3394</sup> que les chevres sauvages de Candie (Pline en dit de mesme des cerfz<sup>3395</sup>) ont une malice et ruse, ou plustost un instinct admirable ; car estant transpercees d'une flesche elles recourent au dictamon, par le moyen duquel la flesche est expulsee et rejettee du cors. Mays qui est le Chrestien qui n'ayt esté quelquefois blessé du dard de la Passion du Sauveur ? Qui est le cœur qui ne soit atteint, considerant son Sauveur fouetté, tourmenté, garrouté, cloué, couronné d'espines, crucifié ? Mays je ne sçay si je le dois dire, que la plupart des Chrestiens ressemblent aux hommes de Candie desquelz parlant l'Apostre<sup>3396</sup>, il dit : *Cretenses mendaces, ventres pigri, malæ bestiaë ; Les Candiotz sont menteurs, ventres coüars, mauvaises bestes*. Au moins puis je bien dire que plusieurs ressemblent aux chevres sauvages de Candie ; car ayant esté blessés et atteints en leur ame de la Passion du Sauveur, ilz recourent incontinent au dictamon des consolations mondaines, par lequel les dars de l'amour divin sont rejettés et repoussés de leur memoire. Au contraire la Sainte Vierge se sentant blessee, cherit et garda soigneusement les traitz dont elle estoit outrepercee et ne voulut jamais les repousser ; ce fut sa gloire, ce fut son triomphe, et partant elle desira d'en mourir et en mourut en fin : si [447] que elle mourut de la mort de son Filz, bien qu'elle n'en mourut pas sur l'heure.

<sup>3397</sup> Or, si ne faut-il pas s'arrester ici ; ce sujet est agreable a mon advis. Nostre Dame mourut de la mort de son Filz ; mais son Filz, de quelle mort mourut il ? Voicy des nouvelles flammes, o Chrestiens. Nostre Seigneur souffrit infiniment en son ame et en son cors ; ses douleurs ne reçoivent point de comparayson en ce monde. Voyes les afflictions de son cœur, voyes les passions de son cors, consideras, je vous supplie, *et voyes qu'il n'y a point de douleurs esgales* aux siennes<sup>3398</sup> ; mais neanmoins toutes ces douleurs, toutes ces afflictions, tous ces coups de main, de roseau, d'espines, de fouet, de marteaux, de lance ne pouvoient le faire mourir ; la mort n'avoit pas asses de force pour se rendre victorieuse sur une telle vie, elle n'y avoit point d'acces. Comme mourut-il donq ?

O Chrestiens, *l'amour est aussi fort que la mort : Fortis ut mors dilectio*<sup>3399</sup>. L'amour desiroit que la mort entrast en Nostre Seigneur, a fin que par sa mort il peust se respandre en tous les hommes ; la mort desiroit d'y entrer, mais elle ne pouvoit d'elle mesme. Elle attendit l'heure,

---

<sup>3392</sup> Joan., XIX, 26, 27.

<sup>3393</sup> IV. *Quoy que non pas au mesme instant que son Filz*.

<sup>3394</sup> De Hist. Animal. l., IX, c. VI.

<sup>3395</sup> Hist., nat., l. VIII, c. XLI (*al. XXVII*).

<sup>3396</sup> Tit., I, 12 ; ex Epimenide.

<sup>3397</sup> V. *Et Nostre Seigneur mourut d'amour*.

<sup>3398</sup> Thren., I, 12.

<sup>3399</sup> Cant., ult., 6.

heure bienheureuse pour nous, a laquelle l'amour luy fit l'entree et luy livra Nostre Seigneur piedz et mains cloué ; si que ce que la mort n'eut peu faire, *l'amour, aussi fort* qu'elle, l'entreprit et le fit. Il est mort d'amour, ce Sauveur de mon ame ; la mort n'y pouvoit rien que par le moyen de l'amour : *Oblatus est quia ipse voluit*<sup>3400 3401</sup>.

Ce fut par election qu'il mourut, et non par la force du mal : *Ego pono animam meam ; nemo tollit eam a me, sed ego pono eam*<sup>3402 3403</sup>. Tout autre homme fut mort de tant de douleurs, mais Nostre Seigneur, qui tenoit en ses mains *les clefs de la mort*<sup>3404</sup> et de la vie, pouvoit tous-jours empescher les effortz de la mort et les [448] effectz des douleurs. Mais non, il ne voulut pas ; l'amour qu'il nous portoit comme une Dalila luy osta toute sa force<sup>3405</sup>, et se laissa volontairement mourir ; et partant il n'est pas dit que son esprit sortit de luy, mais qu'il le *rendit* : *Emisit spiritum*<sup>3406</sup>. Et saint Athanase note<sup>3407</sup> qu'il *baissa la teste* avant que de mourir : *Inclinato capite, emisit spiritum*<sup>3408</sup>, pour appeller la mort, laquelle autrement n'eust osé s'approcher. C'est cela qui le fait crier *a pleine voix* en mourant<sup>3409</sup>, pour monstrier qu'il avoit asses de force pour ne mourir pas, s'il luy eust pleu. C'est la resolution qu'il donne luy mesme<sup>3410</sup> : *Majorem charitatem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis*<sup>3411</sup>.

Il est donq mort d'amour, et c'est ce qui fait que son sacrifice de la croix fut un holocauste, parce qu'il y fut consumé par ce feu, invisible mais d'autant plus ardent, de sa divine charité qui le rend sacrificateur en ce sacrifice, et non les Juifz ou Gentilz qui le crucifierent, d'autant qu'ilz n'eussent sceu luy donner la mort par leurs actions, si son amour, par le plus excellent acte de charité qui fut onques, n'en eust permis et commandé le dernier effect, puysque tous les tourmens qu'ilz luy firent fussent demeurés sans effect, s'il n'eust voulu leur permettre la prise sur sa vie et leur donner force sur luy : *Non haberes potestatem adversum me, nisi datum tibi esset desuper*<sup>3412 3413</sup>.

<sup>3414</sup> Or, puysqu'il est certain que le Filz est mort d'amour et que la Mere est morte de la mort du Filz, il ne faut pas douter que la Mere ne soit morte d'amour. Mays comment cela ? Vous aves veu qu'elle fut blessee d'une playe d'amour sur le mont de Calvaire voyant mourir son Filz ; des lhors cest amour luy donna tant d'assautz, elle ressentit tant d'eslancemens, ceste playe receut tant d'inflammation, qu'en fin il fut impossible qu'elle n'en [449] mourust. Elle ne faisoit que languir, sa vie n'estoit plus qu'en defaillances et ravissement, elle se fondoit en elle mesme par tant de chaleurs, si que elle pouvoit bien dire ordinairement : *Stipate me floribus, fulcite me malis, quia amore languo*<sup>3415</sup> ; *Appuyes moy de fleurs, environnes moy de pommes, car je languis d'amour*. Amnon espris de l'amour infame de Thamar, en devint si malade qu'on le voyoit mourir et dessecher<sup>3416</sup>. O que l'amour divin est bien plus actif et puysant ! Son object, son principe est bien plus grand ; c'est pourquoy ce n'est pas chose estrange si je dis que Nostre Dame en mourut. Elle portoit tous-jours en son cœur les playes de son Filz ; pour quelque tems elle les souffrit sans mourir, mais en fin elle en mourut sans souffrir. O amor vulneris, o vulnus amoris ! O passion d'amour, o amour de la Passion !

---

<sup>3400</sup> Is., LIII, 7.

<sup>3401</sup> *Il a été offert parce qu'il l'a voulu.*

<sup>3402</sup> Joan., X, 17, 18.

<sup>3403</sup> *Je quitte ma vie ; nul ne me la ravit, mais je la quitte moi-même.*

<sup>3404</sup> Apoc., I, 18.

<sup>3405</sup> Judic., XVI, 19.

<sup>3406</sup> Matt., XXVII, 50 ; Joan., XIX, 30.

<sup>3407</sup> In Parab. Evangelii, qu.XLI. (*Hodie inter spuria.*)

<sup>3408</sup> Matt., Joan., ubi supra.

<sup>3409</sup> Matt., ubi supra ; Lucæ, XXIII, 46.

<sup>3410</sup> Joan., XV, 13.

<sup>3411</sup> *Personne n'a une plus grande charité que celui qui donne sa vie pour ses amis.*

<sup>3412</sup> Ibid., XIX, 11.

<sup>3413</sup> *Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t'était donné d'en-haut.*

<sup>3414</sup> VI. *Et par consequent Nostre Dame.*

<sup>3415</sup> Cant., II, 5.

<sup>3416</sup> II Reg., XIII.

Helas, son *thesor* estoit au Ciel, c'est a dire son Filz, son *cœur* n'estoit donq plus en elle<sup>3417</sup> ; la estoit *le cors* qu'elle aymoît tant, *os de ses os, chair de sa chair*<sup>3418</sup> ; la voloît ceste sainte aigle : *Ubi cumque fuerit corpus, ibi congregabuntur et aquilæ*<sup>3419 3420</sup>. Bref, son cœur, son ame, sa vie estoit au Ciel ; comme eut elle peu demeurer en terre ? Donques en fin, apres tant de volz spirituelz, apres tant de suspensions et d'extases, ce saint chasteau de pudicité, ce fort d'humilité ayant soustenu miraculeusement mille et mille assautz d'amour, fut emporté et pris par un dernier et general assaut ; et l'amour qui en fut le vainqueur, emmenant ceste belle ame comme sa prisonniere, laissa dans le cors sacré la pasle et froide mort. O mort, que fais tu dans ce cors ? estimes tu de le pouvoir garder ? Ne te souvient il point que le Filz de ceste Dame dont tu possedes le cors, t'a vaincu, t'a battu, t'a rendu son esclave ? Ah, ja n'advienne qu'il te laisse en la gloire de ceste *tienne victoire*<sup>3421</sup> ; tu sortiras tantost autant honteusement comme tu y es superbement, et l'amour qui t'a logé en ceste sainte place [450] par un certain excès, revenant a soy mesme dans bien peu, t'en osterá la possession.

Le phœnix meurt par le feu, et ceste sainte Dame mourut d'amour. Le phœnix assemble des busches de bois aromatiques, et les posant sur la cime d'un mont, fait sur ce buscher un si grand mouvement de ses aisles, que le feu s'en allume aux rayons du soleil<sup>3422</sup>. Ceste Vierge assemblant en son cœur la croix, la couronne, la lance de Nostre Seigneur, les posa au plus haut de ses pensees, et faisant sur ce buscher un grand mouvement de continuelle meditation, le feu en sortit aux rayons des lumieres de son Filz. Le phœnix meurt en ce feu la ; la Vierge mourut en celuy ci, et ne faut pas douter qu'elle n'eust en son cœur gravees les armes de la Passion. Ah, si tant de vierges, comme sainte Catherine de Sienne, sainte Claire de Montefalco, ont bien eu ceste grace, pourquoy non Nostre Dame, laquelle ayma son Filz et sa mort et sa croix incomparablement plus que ne firent onques tous les Saintz et les Saintes ? Aussi n'estoit elle plus qu'amour, et en nostre langage, l'anagramme de Marie n'est autre chose que aimer : aimer c'est Marie, Marie c'est aimer. Allez, allez heureux, o beau phœnix, ardent et mourant d'amour, dormes en paix sur le lict de charité !

<sup>3423</sup> Ainsy donq mourut la Mere de la vie. Mais comme le phœnix resuscite bien tost apres sa mort et reprend une nouvelle et plus heureuse vie, ainsy ceste bienheureuse Vierge ne demeura gueres (ce ne fut au plus que trois jours) sans resusciter ; son cors ne fut point sujet a la corruption apres la mort, cors qui n'en receut jamais pendant sa sainte vie. La corruption n'avoit point de prise sur une telle integrité, ceste *Arche* estoit *du bois incorruptible de sethim*, comme l'autre ancienne<sup>3424</sup>. Ah, cela se croit des cors d'Helie et Enoch lesquelz, comme il est dit en l'Apocalypse<sup>3425</sup>, mourront, mais pour trois jours seulement et sans corruption ; combien plus de la Vierge, de laquelle la chair immaculee a une si estroite alliance avec celle du Sauveur, qu'on ne sçaurroit imaginer aucune imperfection en l'une que le deshonneur ne rejaillisse [451] sur l'autre. *Tu es poudre et tu retourneras en poudre* ; cela fut dit au premier Adam et a la premiere Eve<sup>3426</sup>, le second et la seconde n'y ont point eu de part : et c'est une regle certes bien generale, mais non pas sans exception, comme j'ay monstré d'Helie et d'Enoch. La ville de Hiericho fut generalement pillée et saccagée, mais la mayson de Raab fut privilegiee et exempte du sac, parce qu'elle avoit logé une nuit les espies du grand duc Josué<sup>3427</sup>. Le monde et tous ses habitans sont sujetz au sac et pillage et au feu general ; mais ne vous semble il pas qu'il y aye rayson d'excepter Nostre Dame et son cors ? cors qui receut et logea non les espies, mais le vray Josué, le vray Jesus, et non pour

<sup>3417</sup> Matt., VI, 21.

<sup>3418</sup> Gen., II, 23.

<sup>3419</sup> Matt., XXIV, 28.

<sup>3420</sup> *Partout où sera le corps les aigles s'y assembleront.*

<sup>3421</sup> I Cor., XV, 55.

<sup>3422</sup> Plin., Hist. nat., l. X. c. II.

<sup>3423</sup> VII. *Mais elle resuscita bien tost apres.*

<sup>3424</sup> Exod., XXV, 10.

<sup>3425</sup> Cap. XI, 7-11.

<sup>3426</sup> Gen., III, 19.

<sup>3427</sup> Josue, VI, 24, 25.



une nuit, mais bien pour plusieurs : *Beatus venter, beata ubera*<sup>3428</sup>. Les vers butineront nos cors, maya ilz ont reveré celui qui a produit le cors de leur Createur.

Le pontife Abiathar s'estoit rangé a la sedition d'Adonias, ou estant decouvert et surpris : Tu devois mourir, dit Salomon, *mais parce que tu as porté l'Arche de l'alliance devant mon pere, tu ne mourras pas*<sup>3429</sup>. Certes, selon les lois generales, la Vierge ne devoit pas resusciter avant le jour de la generale resurrection, ni mesme estre exempte de la corruption ; mais l'honneur qu'elle a eu de porter devant le Pere eternel, non l'Arche d'alliance, mais le Filz unique, le Sauveur, le Redempteur, la rend exempte de toutes ces regles. N'est il pas vray que nonobstant ces regles, *plusieurs resusciterent* au jour de la resurrection, *Multa corpora sanctorum qui dormierant resurrexerunt*<sup>3430 3431</sup> ? Et pourquoy non la Vierge, a laquelle, dit le grand Anselme<sup>3432</sup>, nous ne devons refuser aucun privilege ni honneur qui soit accordé a aucune creature simple ?

Mais en fin, si l'on me presse pour sçavoir quelle certitude nous avons de la resurrection de la Vierge, je respondray que nous en avons tout autant que de son trespas. L'Escriture, laquelle ne contredit ni a l'une de [452] ces deux verités ni a l'autre, n'en establit aussi ni l'une ni l'autre par paroles bien expresses ; mais la sainte tradition qui nous enseigne qu'elle est decedee, nous apprend avec esgale assurance qu'elle est resuscitee, et si quelqu'un refuse credit a la tradition pour la resurrection, il ne sçauroit convaincre celui qui en fera de mesme pour la mort et trespas. Mays nous qui sommes Chrestiens, croyons, asseurons et preschons qu'elle est morte, et bien tost resuscitee, parce que la tradition le porte, parce que l'Eglise le tesmoigne. Et si quelqu'un veut contredire, nous avons a luy respondre, comme fit en cas pareil l'Apostre<sup>3433</sup> : *Si quis videtur contentiosus esse, nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei ; Que s'il y a quelqu'un qui semble estre contentieux, nous n'avons point telle coustume, ni aussi l'Eglise de Dieu.*

<sup>3434</sup> Or, ce n'est pas asses de croire qu'elle est resuscitee, car il faut encor establis en nostre ame qu'elle n'est pas resuscitee pour mourir lautre fois comme fit le Lazare, mais pour suivre son Filz au Ciel, comme firent ceux qui resusciterent au jour que Nostre Seigneur resuscita ; Math., 27<sup>3435</sup>. Le Filz qui receut son cors et sa chair de sa Mere venant en ce monde, ne permit pas que sa Mere demeurast ici bas, ni selon le cors ni selon l'ame ; mais bien tost apres qu'elle eut payé le tribut general de la mort, il la tira apres soy au royaume de son saint Paradis. C'est ce que tesmoigne l'Eglise, appellant ceste feste Assumption, fondee sur la mesme tradition par laquelle elle est asseuree de la mort et resurrection.

Et certes, les cigoignes ont ceste naturelle pieté envers leurs peres et meres desja caduques et vieux, que lhors que l'aspreté de la sayson et du tems les contraint a faire passage et retraitte en lieu plus chaud, elles les saisissent, s'en chargent et les portent sur leurs aysles, pour en quelque façon contrechanger le benefice qu'elles ont reçu en leur education. Nostre Seigneur avoit reçu son cors de celui de sa Mere, et avoit esté porté longuement en son sacré ventre, entre ses chastes bras, et mesme lhors que par l'aspreté de la persecution il fallut faire [453] passage et retraitte en Egypte. Hé, *Seigneur*, dit la cour celeste apres la mort de la Vierge, *exurge in præcepto quod mandasti*<sup>3436</sup>. Vous avez commandé l'assistance des enfans a l'endroit de leurs peres vieux, et l'avez gravé si avant en la nature que les cigoignes mesmes en pratiquent la loy. *Leves vous en ce commandement que vous avez fait*, et ne permettes pas que ce cors qui vous a engendré sans corruption en reçoive maintenant par la mort ; mais resuscités le et le saisisses sur les aysles de vostre puissance et bonté, pour le transporter du desert de ce monde bas en ce lieu de felicité immortelle. Il ne faut pas douter que le Sauveur n'aye voulu observer ce commandement qu'il a

<sup>3428</sup> Lucæ, XI, 27.

<sup>3429</sup> III Reg., II, 26.

<sup>3430</sup> Matt., XXVII, 52.

<sup>3431</sup> *Plusieurs corps des Saints qui dormaient ressuscitèrent.*

<sup>3432</sup> Collige ex hom. IX et orat. LII ; alibi.

<sup>3433</sup> I Cor., XI, 16.

<sup>3434</sup> VIII. *Et monta au Ciel.*

<sup>3435</sup> Vers. 52.

<sup>3436</sup> Ps. VII, 7.

fait a tous les enfans, au plus haut point de perfection que l'on peut imaginer. Mays qui est l'enfant qui ne resuscitast sa bonne mere, s'il pouvoit, et ne la mist en Paradis apres qu'elle seroit decedee ? Ceste Mere de Dieu mourut d'amour, et l'amour de son Filz la resuscita ; et en ceste consideration laquelle, comme vous voyes, est toute raysonnable, nous disons aujourd'huy : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super Dilectum suum*<sup>3437</sup> ? C'est le sujet de nostre feste, c'est l'occasion de ceste grande allegresse que tous les saintz celebrent en l'Eglise militante et triomphante.

Quand le patriarche Joseph receut son bon pere Jacob au royaume d'Egypte en la cour de Pharaon<sup>3438</sup>, outre le favorable accueil que le roy mesme luy fit, ne doutes pas que les principaux courtisans ne luy allassent au devant et ne fissent toutes sortes de demonstrations d'une grande resjouissance. Et comme douterons nous qu'a l'Assumption de la tressainte Mere du Sauveur tous les Anges n'ayent fait feste et celebré sa venue par toutes sortes de cantiques de joye, auxquelz joignans nos vœux et affections, nous devons faire une solemnelle feste avec des voix et chans de triomphe : *Qui est celle ci qui monte du desert, abondante en delices ?*

<sup>3439</sup> Aussi fut-ce la plus belle et magnifique entree qui fut jamais veuë au Ciel apres celle de son Filz ; car quelle ame y fut jamais receuë si pleyne de perfections, si [454] richement paree en vertus et privileges ? Elle *monte du desert* du monde inferieur, mais neanmoins tant *parfumee* de dons spirituelz que le Ciel, hors la personne de son Filz, n'a rien de comparable. Elle *monte sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris* : *Qui est celle*, est il dit au Cantique des Cantiques<sup>3440</sup>, *qui monte du desert comme une colomme de fume, parfume de mirrhe et d'encens, et de toutes les poudres d'un parfumeur ? La reine de Saba* vint, comme vous sçaves, visiter le roy Salomon pour considerer sa sagesse et le bel ordre de sa cour, et a son arrivee elle luy *donna une grande quantité d'or, de parfums et de pierres pretieuses* : *Non sunt allata ultra tam multa aromata, quam ea quæ dedit regina Saba regi Salomoni*<sup>3441</sup>. Mais la Vierge montant au Ciel en la cour de son Filz, y porta tant *d'or* de charité, tant *de parfums* de dévotion et vertus, tant *de pierres pretieuses* de patience et souffrances qu'elle avoit supportees pour son nom, que tout cela reduit en merites, on peut bien dire que jamais on n'en porta tant au Ciel, *jamais on n'en presenta tant* a son Filz comme fit ceste sainte Dame.

Voules vous voir clair en ceste doctrine ? Sçaches qu'en matiere de bonnes œuvres, il n'y a personne qui commence si tost a en faire ni qui continue si diligemment comme fit Nostre Dame ; car quant a nous autres, nous commençons bien tard a en faire, et si nous en faysons, bien souvent nous les perdons par le peché et ne continuons pas ; si que l'amas ne s'en trouve pas fort grand, car bien qu'a l'adventure nous assemblons quelques deniers de merite, ce n'est que quelquefois, et bien souvent nous jouons et dissipons nostre argent en un coup de peché. Et si bien par la penitence nous sommes restablis, si voyes vous qu'il y a bien du mauvais mesnage en nos affaires, car nous perdons beaucoup de tems ; et si, nos forces demeurent affoiblies apres le peché, et mesme apres la penitence, si que nostre amas ne peut estre grand. Mays parlons des plus parfaitz. Saint Jean Baptiste mesme, vostre grand Patron, [455] o peuple, n'a pas esté exempt du peché veniel ; or, le peché veniel allentit nos œuvres, retarde nos progres, empesche nostre advancement. Mais nostre sainte Dame ayant esté comblee de grace en sa conception, des qu'elle eut l'usage de sa rayson n'a jamais cessé de prouffiter et croistre de plus en plus en toutes sortes de vertus et de graces, si que l'amas d'icelles en fut incomparable : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, sed tu supergressa es universas*<sup>3442</sup> ; *Plusieurs ames ont assemblé des richesses, mais vous les aves toutes surpassees.*

<sup>3443</sup> O qu'elle fut *abondante en delices*, puisqu'elle avoit esté si abondante en bonnes œuvres et travaux en ce monde ! Aussi fut-elle establie au plus haut lieu de la gloire des Saintz. Pharaon

---

<sup>3437</sup> Ubi supra, p. 439.

<sup>3438</sup> Gen., XLVII, 7.

<sup>3439</sup> IX. *Pleine de merites et graces.*

<sup>3440</sup> Cap. III, 6.

<sup>3441</sup> III Reg., X, 1, 2, 10.

<sup>3442</sup> Prov., ult., 29.

<sup>3443</sup> X. *Dont elle fut establie au plus haut lieu de Paradis.*

defera tant a Joseph, que son pere estant arrivé en Egipte, il luy dit : *Ton pere et tes freres sont venus vers toy ; le país d'Egipte est a ton commandement, fais habiter ton pere et tes freres en la meilleure terre ;* Gen., 47<sup>3444</sup>. Mays en ceste sainte journee en laquelle Nostre Dame arriva au royaume de son Filz, pense comme le Pere eternel luy aura dit : Toute ma gloire est tienne<sup>3445</sup>, o mon bienaymé Filz ; ta Mere est venue vers toy, fais la habiter au plus haut grade, en la meilleure et eminente place de ce royaume. Il ne faut pas douter de cela, Chrestiens. Nostre Seigneur venant en ce monde chercha la plus basse place qui y fut<sup>3446</sup> et n'en trouva point de plus basse par humilité que la Vierge ; maintenant il la remonte en la plus haute du Ciel par gloire. Elle luy donna place selon son desir, il la luy donne maintenant selon son amour, l'exaltant sur les Cherubins et Seraphins.

<sup>3447</sup> Mais voyons le reste de la sentence que nous avons choisie pour sujet. Elle dit en fin que ceste sainte Dame montant *du desert, abondante en delices, est appuyee sur son Bienaymé*. C'est la conclusion de toutes les louanges que l'Eglise donne saintement aux Saintz, et sur tout a la Vierge ; car nous les rapportons tous-jours a l'honneur de son Filz, par la force et vertu duquel elle monte et a reçu la plenitude des *delices*. Aves-vous pas remarqué que la reyne de Saba portant tant de [456] choses pretieuses en Hierusalem, les offrit toutes a Salomon ? Ah, tous les Saintz en font de mesme, et particulierement la Vierge ; toutes ses perfections, toutes ses vertus, toutes ses felicités sont rapportees, consacrees et dediees a la gloire de son Filz qui en est la source, *l'auteur et le consommateur*<sup>3448</sup> : *Soli Deo honor et gloria*<sup>3449 3450</sup> ; tout revient a ce point. Si elle est sainte, qui l'a sanctifiee sinon son Filz ? Si elle est sauvee, qui en est Sauveur sinon son Filz ? *Innixa super Dilectum suum*. Tout son bonheur est fondé sur la misericorde de son Filz. Voules-vous que Nostre Dame soit un lys de pureté et d'innocence ? Ouy, elle l'est a la verité ; mais ce lys a sa blancheur *du sang de l'Aigneau* auquel elle a esté blanchie, comme les *estolles* de ceux *qui dealbaverunt eas in sanguine Agni*<sup>3451</sup>, *qui les ont lavees au sang de l'Aigneau*. Si vous l'appelles rose pour son extreme charité, son vermeil ne sera que le sang de son Filz. Si vous dites qu'elle est *une colomne de fumee* souëfve et gratuite<sup>3452</sup>, dites tout aussi tost que le feu de ceste fumee c'est la charité de son Filz ; le bois c'est la Croix d'iceluy. Bref, en tout et par tout elle est *appuyee sur son Bienaymé*. C'est ainsy, o Chrestiens, qu'il faut estre jaloux de l'honneur de Jesus Christ, non pas comme les adversaires de l'Eglise, qui pensent bien honorer le Filz refusant l'honneur deu a la Mere ; ou au contraire, l'honneur porté a la Mere estant rapporté au Filz, rend magnifique et illustre la gloire de sa misericorde.

Et pour tesmoigner la pureté de l'intention de l'Eglise en l'honneur qu'elle rend a la Vierge, je vous represente deux heresies contraires, qui ont esté contre le juste honneur de Nostre Dame : l'une par l'exces, qui nommoit Nostre Dame deesse du Ciel et luy offroit sacrifice, et celle-ci fut maintenue par les Collyridiens ; l'autre par le defaut, qui rejettoit l'honneur que les Catholiques font a la Vierge, et celle-ci fut des Antidicomarites<sup>3453</sup>. Les [457] folz tiennent tous-jours les extremités et sont contraires ensemble. L'Eglise qui va tous-jours par le chemin royal et se tient dans le milieu de la vertu, ne combattit pas moins les uns que les autres, mais determinant contre les uns que la Vierge n'estoit que creature et que partant on ne devoit luy faire aucun sacrifice, elle establit contre les autres que neanmoins ceste sainte Dame, pour avoir esté Mere du Filz de Dieu, devoit estre reconneü d'un honneur special, infiniment moindre que celuy de son Filz, mays infiniment plus grand que celuy de tous les autres Saintz. Aux uns elle remonstre que la Vierge est creature, mais si sainte, mais si parfaite, mais si parfaitement alliee, jointe et unie a son Filz, mais tant aymee et

<sup>3444</sup> Vers. 5, 6.

<sup>3445</sup> Joan., XVII, 10.

<sup>3446</sup> Ephes., IV, 9.

<sup>3447</sup> XI. *Et tout revient a la gloire du Filz.*

<sup>3448</sup> Heb., XII, 2.

<sup>3449</sup> I Tim., I, 17.

<sup>3450</sup> *A Dieu seul honneur et gloire.*

<sup>3451</sup> Apoc., VII, 14.

<sup>3452</sup> Cant., III, 6.

<sup>3453</sup> S. Epiph., Hæres. LVIII, LIX (*al. LXXVIII, LXXIX*).

cherie de Dieu, qu'on ne peut bien aymer le Filz que pour l'amour de luy on n'ayme extremement la Mere, et que pour l'honneur du Filz on n'honore excellemment la Mere. Mais aux autres elle dit : le sacrifice est le supreme honneur de latrerie qui ne doit estre porté qu'au Createur ; et ne voyez-vous pas que la Vierge n'est pas la creatrice, mais une pure creature, quoy que tres excellente ?

Et pour moy, j'ay accoustumé de dire qu'en certaine façon la Vierge est plus creature de Dieu et de son Filz que le reste du monde ; pour autant que Dieu a créé en elle beaucoup plus de perfections qu'en tout le reste des creatures, qu'elle est plus rachetee que tout le reste des hommes, parce qu'elle a esté rachetee non seulement du peché, mais du pouvoir et de l'inclination mesme du peché, et que racheter la liberté d'une personne qui devoit estre esclave, avant qu'elle le soit, est une grace plus grande que de la racheter apres qu'elle est captive. Tant s'en faut que nous voulions mettre en comparayson absolue le Filz avec la Mere, comme nos adversaires croyent ou font semblant de croire pour le persuader au peuple.

Bref, nous la nommons *belle*, et belle plus que tout le reste des creatures, mais *belle comme la lune*<sup>3454</sup> qui reçoit sa clarté de celle du soleil, car elle reçoit sa gloire de celle de son Filz. L'espine appelée aspalatus, dit [458] Plin<sup>3455</sup>, n'est pas de soy odoriferante ; mais si l'arc en ciel vient fondre sur elle, il luy laisse une odeur de suavité incomparable. La Vierge fut l'espine de ce buisson ardent mais non bruslé, que vit le grand Moys<sup>3456</sup> : « Rubum quem viderat Moyses, conservatam agnovimus tuam sanctam virginitatem<sup>3457</sup>, » dit l'Eglise<sup>3458</sup>. Et certes, de soy elle n'estoit pas digne d'aucun honneur, elle estoit sans odeur ; mais puyque ce grand *arc* du ciel, ce grand *signe* de la reconciliation de Dieu avec les hommes<sup>3459</sup>, vint petit a petit a fondre sur ceste sainte espine, premierement par grace des sa conception, puy par filiation, se rendant entierement son Filz et reposant en son pretieux ventre, la suavité en a esté si grande que nulle autre plante n'en a jamais tant eu, suavité qui est tant agreable a Dieu, que les prieres qui en sont parfumees ne sont jamais debouttees ni inutiles ; mais tous-jours l'honneur en revient a son Filz duquel elle a receu son odeur.

Son Filz est nostre *advocat*<sup>3460</sup> ; elle, nostre advocate, mais bien diversement, je l'ay dit cent fois. Le Sauveur est advocat de justice, car il plaide pour nous, alleguant le droit et rayson de nostre cause ; il produit nos pieces justificatives, qui ne sont autres que sa redemption, que son sang, que sa croix ; il confesse a son Pere que nous sommes debiteurs, mais il fait voir qu'il a payé pour nous. Mais la Vierge et les Saintz sont advocatz de grace : ilz supplient pour nous qu'on nous pardonne, et le tout par la Passion du Sauveur ; ilz n'ont pas pour monstrier dequoy nous justifier, mais s'en confient au Sauveur ; bref, ilz ne joignent pas leurs prieres a l'intercession du Sauveur, car elles ne sont pas de mesme qualité, mais aux nostres. Si Jesus Christ prie au Ciel, il prie en sa vertu ; mais la Vierge ne prie que comme nous en la vertu de son Filz, mais avec plus de credit et de faveur. Voyez-vous pas que tout cela revient a l'honneur de son Filz et en magnifie la gloire ? [459]

C'est pourquoy toute l'antiquité, pour honorer Nostre Seigneur, a tant honoré sa Mere. Regardes le Christianisme : de trois eglises, les deux sont sous l'invocation de la Vierge, ou ont des marques signalees de la devotion du peuple en son endroit. *Viderunt eam filia Sion*<sup>3461</sup> : *Les filles de Sion*, les ames des fidelles, les peuples *l'ont considerée*, et *l'ont louee pour tres heureuse*. *Et reginae laudaverunt eam*<sup>3462</sup> : et non seulement le peuple, mais les ames plus relevees, les prelatz, les docteurs, les princes et monarques l'ont loüee et magnifiée ; et comme les oyseaux commencent a gazouiller chacun en son ramage a la pointe du jour, ainsy tous se sont evertués a

---

<sup>3454</sup> Cant., VI, 9.

<sup>3455</sup> Hist. nat., I, XII, c. XXIV (al. LII).

<sup>3456</sup> Exod., III, 2.

<sup>3457</sup> « Dans le buisson que vit Moïse, nous reconnaissons la figure de votre sainte virginité. »

<sup>3458</sup> Antiph. in festis Circumc. et Purific.

<sup>3459</sup> Gen., IX, 13-17.

<sup>3460</sup> I Joan., II, 1.

<sup>3461</sup> Cant., VI, 8.

<sup>3462</sup> Ibid.

celebrer ses honneurs, comme elle mesme l'avoit præveu, disant<sup>3463</sup> : <sup>3464</sup> *Beatam me dicent omnes generationes*<sup>3465</sup>, a la suite desquelz tous les fidelles doivent, et vous le deves plus particulièrement, o Parisiens, l'invoquer et luy obeyr, qui sont les deux premiers honneurs que nous luy pouvons rendre et qu'elle nous a invité a luy rendre.

Je trouve que Nostre Dame ne parla que deux fois aux hommes pour ce qui en est recité en l'Evangile : l'une, quand *elle salua Elisabeth*<sup>3466</sup>, et lhors c'est sans doute qu'elle pria pour elle, car le salut des fidelles se fait par prieres. La seconde fut quand elle parla aux serviteurs des noces, en Cana de Galilee, et lhors elle ne dit sinon : *Faites tout ce que mon Filz vous dira*<sup>3467</sup>. En ces deux actes est comprins l'exercice de la charité et volonté de la Vierge a l'endroit des hommes ; c'est de prier pour eux, et partant nous la devons invoquer avec grande confiance. En tous dangers, en tous orages, o Parisiens, « regardes ceste estoille de mer, invoques-la<sup>3468</sup> ; » a sa faveur, vostre navire arrivera au port sans bris et sans naufrage.

Mais si vous voules qu'elle prie pour vous, oyes sa seconde parolle, obeyssez a ses commandemens. Or, ses commandemens sont en un mot, que vous faciez la volonté [460] de son Filz : *Omnia quæcumque dixerit vobis, facite*. O Chrestiens, voulons nous que la Vierge nous exauce ? exauçons la. Voules vous qu'elle vous escoute ? escoutes la ; elle vous demande de tout son cœur et pour tout contrechange de ses affections, que vous soyes obeysans serviteurs de son Filz. Un jour Bethsabée vint a David avec beaucoup d'humilité et de reverence, pour luy faire une requeste et supplication ; mais en fin elle ne demandoit pour tout, sinon que son filz Salomon fust roy apres son pere, et successeur de la couronne<sup>3469</sup>. Ceste Vierge, o peuple, vous demande sur tout pour la plus asseuree demonstration de vostre devotion en son endroit, que vous ayez son Filz pour Roy de vostre cœur et de vostre ame, qu'il regne en vous et que ses commandemens soyent mis en execution. Faites le, o peuple, pour vostre devoir, pour vostre salut et pour l'amour de Nostre Dame, laquelle, comme vous avez veu, apres l'Ascension de son Filz, demeura encores pour quelques annees en terre, et mourut neanmoins apres quelque tems, et de la mort de son Filz, c'est a dire d'amour. Mais elle ne demeura gueres morte, mais fut resuscitée, et monta *du desert* de ce monde la haut en Paradis, ou elle est au supreme degré de toutes les creatures ; et tout cela pour la plus grande gloire de son Filz, pour laquelle elle prie pour nous et nous demande que nous luy soyons fidelles serviteurs.

O tres sacree et tres heureuse Dame, qui estes au plus haut du Paradis de felicité, hélas, ayez pitié de nous qui sommes au desert de misere ; vous estes en *l'abondance des delices*, et nous sommes en l'abisme des desolations ; impetres nous la force de bien porter toutes afflictions, et que nous soyons tous-jours appuyés sur vostre *Bien-aymé*, seul appuy de nos esperances, seule recompense de nos travaux, seule medecine de nos maux. Hé, Vierge glorieuse, pries pour l'Eglise de vostre Filz ; assistes de vos faveurs tous les superieurs, le Saint Pere, les prelatz et evesques, et particulièrement celui de vostre ville de Paris. Soyés propice au Roy : vostre grand père [461] David fit du bien au filz de Jonathas pour la memoire des services et offices receuz de Jonathas<sup>3470</sup>, et ce Roy est petit filz d'un de vos plus fidelles et devotz serviteurs, le bienheureux saint Louys ; nous vous prions de luy donner vostre protection au nom de ce saint Roy. La reyne, qui a l'honneur de porter vostre nom, soit tous-jours a l'abril de vos saintes faveurs. O lys celeste, arrouses les lys de vostre France de vos saintes benedictions, affin qu'ilz soyent blancz et purs en unité de la vraye foy et religion. Vous estes une mer, prestes les ondes de vos graces a ce jeune dauphin ; vous estes estoille de mer, hé, soyés favorable au navire de Paris, affin qu'il puyse surgir au saint havre de gloire, pour y louer le Pere, le Filz et le Saint Esprit es siecles des siecles. Amen. [462]

---

<sup>3463</sup> Lucæ, I, 48.

<sup>3464</sup> XII. *Exhortation a l'invocation et honneur de Nostre Dame.*

<sup>3465</sup> *Toutes les générations m'appelleront bienheureuse.*

<sup>3466</sup> Lucæ, I, 40.

<sup>3467</sup> Joan., II, 5.

<sup>3468</sup> S. Bern., Hom. II super *Missus est*, ad finem.

<sup>3469</sup> III Reg., I, 16, 17.

<sup>3470</sup> II Reg., IX, 7.

## LXII. Plan d'un panégyrique de saint Louis, roi de France

25 août 1602 <sup>3471</sup>

*Prævenisti eum in benedictionibus  
dulcedinis ; posuisti in capite ejus  
coronam de lapide pretioso.  
Et nunc reges, intelligite ; erudimini,  
qui judicatis terram. Servite Domino  
in timore, et exultate ei cum tremore.*  
[Pss. XX, 4, II, 10, 11.]

*Triplex regnum, triplex corona Domini  
Ludovici*

Primum sui ipsius. *Non regnet  
peccatum ; Rom. 6 <sup>3472</sup>. Per tria movetur terra  
: per servum cum regnare [463] cœperit ; Prov.  
30 <sup>3473</sup>. Pharaon quidam Joseph cognoscit,  
tempore justitiæ originalis ; sed alius non  
cognoscit Joseph <sup>3474</sup>, id est, rationem. Genes.  
39. Reges quinque contra Gabaonitas <sup>3475</sup> ;  
sensus externi contra potentias rationales.*

Rex senex et stultus ; fomes peccati,  
vetus Adam. Eccles. 4 <sup>3476</sup>: *Melior est puer  
pauper et sapiens, rege senex et stulto qui nescit  
prævidere in posterum.* Regnans Saul duobus  
annis ; id est, innocenter vivit ; 1 Reg. 13 <sup>3477</sup>.

Dominus Ludovicus mire sui ipsius  
regnum administravit. Exi post vestigia  
gregum tuorum : exi ad sensus, quasi in regni  
limitibus ; *Pasce hædos tuos ; id est, motus  
pravos, et in servitutem redige, juxta  
tabernacula pastorum <sup>3478</sup>, id est, leges  
Ecclesie.*

Homo microcosmus <sup>3479</sup> ; hujus rex  
ratio, tempore justitiæ originalis, nam omnes  
passiones illi subjectæ : boni futuri desiderium,  
spes ; adepti gaudium, lætitia ; indifferentis  
amor ; mali impendentis timor ; præsentis

*Vous l'avez prévenu des bénédictions  
de douceur ; vous avez posé sur sa tête une  
couronne de pierres précieuses.*

*Et maintenant, ô rois, comprenez ;  
instruisez-vous, vous qui jugez la terre. Servez  
le Seigneur dans la crainte et réjouissez-vous  
en lui avec tremblement.*

*Triple règne, triple couronne du seigneur  
Louis*

Premier règne, sur lui-même. *Que le  
péché ne règne point. La terre est troublée par  
trois choses : par l'esclave lorsqu'il commence  
à régner. Un [463] Pharaon connaît Joseph,  
temps de la justice originelle ; mais un autre ne  
connaît pas Joseph, c'est-à-dire la raison. Les  
cinq rois qui marchent contre les Gabaonites  
sont les sens extérieurs qui s'érigent contre les  
puissances de l'âme raisonnable.*

Le roi vieux et insensé ; ferment de  
péché, le vieil Adam. *Un enfant pauvre et sage  
vaut mieux qu'un roi vieux et insensé qui ne  
sait pas prévoir pour l'avenir.* Saül qui règne  
deux ans, c'est-à-dire, qui vit dans l'innocence.

Le seigneur Louis a admirablement  
régner sur lui-même. *Sors et suis les traces de  
tes troupeaux : sors jusqu'aux sens, jusqu'aux  
confins du royaume, pour ainsi dire. Pais tes  
chevreaux, c'est-à-dire les mouvements  
dépravés, réduis-les en servitude, près des  
tentes des pasteurs, c'est-à-dire, selon les lois  
de l'Eglise.*

L'homme est un petit monde ; au temps  
de la justice originelle la raison en était le roi,  
toutes les passions lui étaient soumises : le

<sup>3471</sup> La date de ce sermon est justifiée par la note suivante écrite sur l'Autographe de la main du Notaire apostolique : 1602. 25. d'août, à Paris. *Projet de predication de François de Salest élu Evêque de Nicopoli et coadjuteur de Geneve. La distribution en est fort belle.*

Les deux premières pages sont inédites ; quant aux trois suivantes, il suffit de les confronter avec le texte donné par Migne, tome VI, col. 363-366, pour juger du procédé de cet éditeur.

<sup>3472</sup> Vers. 12.

<sup>3473</sup> Vers. 21, 22.

<sup>3474</sup> Exod., I, 8.

<sup>3475</sup> Josue, X, 5, 6.

<sup>3476</sup> Vers. 13.

<sup>3477</sup> Vers. 1.

<sup>3478</sup> Cant., I, 7.

<sup>3479</sup> Vide supra, p. 132.

tristitia, dolor.

Ro. 7 <sup>3480</sup>: *Non ego operor illud, sed quod habitat in me peccatum. Infelix. Gratia,* etc. [464]

Ita Dominus Ludovicus : *Castigo corpus meum*<sup>3481</sup> ; nam quod sine pugna tunc, nunc cum pugna. Haire, discipline : *Ego autem cum mihi molesti essent, induebar cilicio ; humiliabam in jejunio animant meam*<sup>3482</sup>, et *factum est in opprobrium mihi*<sup>3483</sup>. Nuncius comitis Geldriæ : « papillardum<sup>3484</sup>. »

Humilité. Lilia Plinio<sup>3485</sup> semper incurvantur ; *lilium convallium*<sup>3486</sup>, ut Christus. Libéralité in pauperes. *Prieres cum lachrimis*<sup>3487</sup>. Lilia etiam multiplicantur lachrimis et guttis manantibus. *Ego autem orabam*, dit le Psalmiste<sup>3488</sup> ; et eæ, non modo interiori gustui sed exteriori, miram habebant suavitatem.

O quam magnus Rex ! *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia*<sup>3489</sup>. Non coronabitur nisi qui *legitime certaverit*<sup>3490</sup> ; ut Ludovicum, qui pugnavit contra eos Usque ad interneconem. Sic paratus debuit rex esse ; ut David argumentatur ab iis quæ fecerat privatus ad ea quæ facturus erat publice<sup>3491</sup>.

O Gallia, adeptus est regnum anno 12, unctus Remis ab Episcopo Suessionensi. Et verum est reges malos moribus et perditissimos, reges esse, quos Deus dat *in furore suo*<sup>3492</sup>, sed longe beatior respublica cujus rex [465] sapiens. Lilia tua similitudine declarabunt, quæ, ex Ambrosio, etiam caule sicco, et foliis, florescunt et retinent nitorem, longe tamen felicius vernantibus foliis ; Amb., [in] Luc. 12 <sup>3493</sup>.

Ac primo rem habuit cum proceribus regni, qui rempublicam turbabant ; eos dejecit vel redegit, ac brevi pacavit : *Sicut lilium inter*

désir, l'espérance du bien futur ; la joie, l'allégresse pour le bien obtenu ; l'amour des choses indifférentes de leur nature ; la crainte du mal à venir ; la tristesse, la douleur pour le mal présent.

*Ce n'est pas moi qui le fais, mais le péché qui habite en moi. Malheureux... La grâce,* etc. [464]

Ainsi le seigneur Louis : *Je châtie mon corps ; car ce dont on jouissait sans lutte au temps de l'innocence originelle, s'obtient aujourd'hui en combattant. Haire, discipline : Mais pour moi, pendant qu'ils me tourmentaient, je revêtais le cilice ; j'humiliais mon âme dans le jeûne, et on m'en a fait un sujet d'opprobre.* Le messenger du comte de Geldrie : « papillard. »

Humilité. Pline dit que les lis sont toujours inclinés ; *le lis des vallées*, comme le Christ. Libéralité envers les pauvres. *Prières avec larmes.* Les lis aussi se multiplient par les larmes et les gouttes qui les arrosent. *Mais moi, je priais*, dit le Psalmiste ; et ces prières étaient d'une admirable suavité non seulement au goût intérieur, mais même à l'extérieur.

Oh ! quel grand Roi ! *Il est bon à l'homme d'avoir porté le joug dès sa jeunesse. Nul ne sera couronné sinon celui qui aura légitimement combattu ;* comme Louis qui lutte contre ses ennemis jusqu'à l'extermination. Ainsi préparé, il devait être roi ; comme David qui de ses actions privées concluait à ce que devaient être ses actes publics.

O France, il occupa le trône dès l'âge de douze ans, et fut sacré à Reims par l'Evêque de Soissons. Il est vrai que les rois aux mœurs dépravées et corrompues sont des rois, que Dieu donne *dans sa fureur ;* mais combien plus [465] heureux est l'état gouverné par un roi

<sup>3480</sup> Vers, 20, 24, 25.

<sup>3481</sup> I Cor., IX, 27.

<sup>3482</sup> Ps. XXXIV, 13.

<sup>3483</sup> Ps. LXVIII, 11.

<sup>3484</sup> Surius, ad diem 25 Aug., circa finem.

<sup>3485</sup> Hist. nat., l. XXI, c. XI (al. V).

<sup>3486</sup> Cant., II, 1.

<sup>3487</sup> Heb., V, 7.

<sup>3488</sup> Ps. CVIII, 4.

<sup>3489</sup> Thren., III, 27.

<sup>3490</sup> II Tim., II, 5.

<sup>3491</sup> I Reg., XVII, 34-37.

<sup>3492</sup> Osee, XIII, 11.

<sup>3493</sup> Vers. 27.

*spinas*<sup>3494</sup>. Ac ubi res militaris peracta est, tanquam *Melchisedech, rex Salem (justitiæ et pacis*<sup>3495</sup>) : *suscipiant montes pacem populo, et colles justitiam*<sup>3496</sup> ; *Justitia et pax osculatæ sunt*<sup>3497</sup>. Liliū spinis facillime agnascitur ; sic pax justitiæ. Porro justitia triplex : commutativa, distributiva, vindicativa.

Commutativam exacte observavit. Heu quanta fides cum Sultano ; et subditis, quam exacte. Ipsemet, veritus ne subditi pauperes relinquerentur, bis in hebdomada causas eorum audiebat, de bello loco, etiam interdum sub arbore, quo facilius rustici accederent : *Omnibus omnia factus*<sup>3498</sup>.

Distributivam ; nam officia omnia dignis. Et id in eleemosinis etiam observabat ; ut dignioribus digna.

Vindicativam exacte. *Beati qui faciunt justitiam in [466] omni tempore*<sup>3499</sup>. In blasphemos quam maxime ; nam blasphemia est læsæ majestatis Divinæ, non tamen omnia peccata. Ipse vero cum urgeretur ut promitteret se talia facturum aut Deum negaturum, numquam adduci potuit. Heu quam degenerem habet populum ; nec ipsis mercatoribus fides, nec nobilibus religio.

Sed si de fortudine, quam invictis animis ! bis ultra mare profectus, ac primo per quinque annos aut sex stetit. Cum posset evadere, noluit.

Jud. 20, contra Benjamin in Maspha. Les evenemens des Machabees.

Redeo ad pietatem. Nec sertis filios ornari die Veneris, sanctam Crucem veneratus ; ejus partem vobis, o Parisienses, coronam spineam, *inter* cujus *spinas* esset *lilium*. Sacramentum Eucharistiæ. Religiosos. Ut *cedrus Libani*<sup>3500</sup>. Pauperes, leprosos ; in quibus agnoscens Christum, seipsum nihil sestimabat ; ut stellæ juxta solem. Sic Magi dicuntur<sup>3501</sup>, non reges, quia presente Christo non reges. Omnia spernebat, et se potius moriturum quam peccatum lætale perpetraturum asserebat.

O felix Gallia, quam multo tempore

sage ! Vos lis parleront par analogie, ces lis qui, d'après saint Ambroise, fleurissent et conservent leur éclat même quand la tige et les feuilles sont desséchées ; leur épanouissement toutefois est bien plus beau quand ils sont entourés de feuilles printanières.

Et d'abord, il eut affaire avec les grands du royaume qui troublaient l'état ; il les terrassa ou les soumit, et bientôt les apaisa : *Comme le lis entre les épines*. Dès que la question militaire eut été réglée, semblable à *Melchisédech, roi de Salem (de la justice et de la paix.) : que les montagnes reçoivent la paix pour le peuple, et les collines, la justice. La justice et la paix se sont donné un baiser*. Le lis croît très facilement parmi les épines ; de même la paix avec la justice. Or la justice est triple : commutative, distributive, punitive.

Commutative. Saint Louis l'a strictement observée. O Dieu ! quelle loyauté avec le Sultan ; quelle équité avec ses sujets. Craignant que ses sujets pauvres fussent délaissés, il entendait leurs causes en personne deux fois la semaine, en un lieu convenable, quelquefois sous un arbre, pour se rendre plus accessible aux paysans : il s'est *fait tout à tous*.

Distributive : il conférait tous les emplois à ceux qui en étaient dignes. Ce qu'il observait aussi pour les aumônes, afin que les plus dignes fussent récompensés selon leur mérite.

Saint Louis n'a pas moins exactement observé la justice punitive. *Bienheureux [466] ceux qui font justice en tout temps*. Il la pratiqua avant tout à l'égard des blasphémateurs, car le blasphème est un crime de lèse-majesté divine ; il n'en va pas de même de tout péché. Les plus vives sollicitations ne purent jamais l'amener à promettre de cette sorte : Je m'engage à faire telle chose ou à renier Dieu. Hélas ! que son peuple a dégénéré ! Les commerçants n'ont plus de conscience, les nobles, plus de religion.

S'agit-il de sa force ? Quelle âme indomptable ! Il traverse deux fois la mer ; la

<sup>3494</sup> Cant., II, 2.

<sup>3495</sup> Heb., VII, 1, 2.

<sup>3496</sup> Ps. LXXI, 3.

<sup>3497</sup> Ps. LXXXIV, 11.

<sup>3498</sup> I Cor., IX, 22.

<sup>3499</sup> Ps. CV, 3.

<sup>3500</sup> Ps. XCI, 13.

<sup>3501</sup> Matt., II, 1.



*inter lilia tua* [467] *Sponsus pascitur*<sup>3502</sup>.  
*Quam multa regna, provinciæ, etc. Non*  
*marcescent lilia tua, Deo dante, sed vide tu ne*  
*illa destruas.*

*Qui vicerit, et custodiverit usque in*  
*finem opera mea, dabo illi pot estatem super*  
*gentes, et reget eas in virga ferrea, et tanquam*  
*vas figuli confringentur, sicut et ego accepi a*  
*Patre meo ; Apoc. 2 <sup>3503</sup>. Mat. 24 <sup>3504</sup>: Beatus*  
*ille servus, etc. [468]*

première fois pour cinq ou six ans. Il pourrait  
s'enfuir, il s'y refuse.

Contre Benjamin à Maspha...

Je reviens à sa piété. Il ne permet pas,  
par vénération pour la sainte Croix, que ses  
enfants soient parés de fleurs le vendredi ; et à  
vous, ô Parisiens, il légua une partie de cette  
sainte Croix, il vous légua la couronne  
d'épines, afin que *le lis fût entre les épines*.  
Sacrement de l'Eucharistie. Les Religieux.  
Comme *le cèdre du Liban*. Les pauvres, les  
lépreux ; reconnaissant en eux le Christ, il  
s'estime lui-même néant, comme les étoiles  
devant le soleil. De même les Mages ne sont  
pas appelés rois, parce qu'en présence du  
Christ ils ne sont pas rois. Louis méprisait tous  
les biens de ce monde ; il affirmait qu'il  
préférerait mourir plutôt que de commettre un  
péché mortel.

O heureuse France, combien longtemps  
l'Epoux s'est nourri *parmi tes lis !* [467]  
Combien de royaumes, de provinces, etc. Dieu  
fasse que tes lis ne se flétrissent jamais, mais  
toi veille à ne les jamais perdre.

*Celui qui aura vaincu, et aura gardé*  
*mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai*  
*puissance sur les nations ; il les gouvernera*  
*avec une verge de fer et elles seront irisées*  
*comme le vase d'un potier, comme je l'ai*  
*obtenu moi-même de mon Père. Heureux ce*  
*serviteur, etc. [468]*

---

<sup>3502</sup> Cant., II, 16.

<sup>3503</sup> Vers. 26-28.

<sup>3504</sup> Vers. 46.

## LXIII. Notes pour un sermon sur saint Louis, roi de France

Fin août 1602 <sup>3505</sup>

(INÉDITES)

I Reg. 9 <sup>3506</sup>: *Ab humero et sursum eminebat omnem populum. Caius se Deum insigniis deorum fieri existimavit*<sup>3507</sup> ; at non ita, sed virtutibus. *Saturabuntur ligna campi et cedri Libani quas plantavit ; illic passeress nidificabunt ; [Ps.] 103* <sup>3508</sup>.

Sanctus Ludovicus similis Jacob ; indutus vestibus primogeniti<sup>3509</sup>, intus vero simplex. *Ego autem cum mihi molesti essent, induebar cilicio ; humiliabam in jejuniio animam meam*<sup>3510\*</sup>.

Per medios leones<sup>3511</sup>, etc., Dominus Ludovicus ingreditur regnum. Oseas 11 <sup>3512</sup>: *Sicut mane transiit rex Israel. Aurora seipsam destruit, veniens et crescens. Similitudines : Jacobi, 4* <sup>3513</sup>, *vapori ad modicum parenti ; [469] arc au ciel ; hinc regna Babyloniorum, Persarum, Græcorum, Romanorum in somnis visa*<sup>3514</sup>.

*Gloria et honore coronasti eum ; [Ps.] 8* <sup>3515</sup>. *Qui coronat te in misericordia et miserationibus ; [Ps.] 102* <sup>3516</sup>. *Eccli. 45* <sup>3517</sup>, *de Aaron : Coronavit eum in vasis virtutis. Timor Domini, corona exultationis*<sup>3518</sup>.

*Il dépassait tout le peuple de l'épaule et de la tête. Caius se figurait qu'il deviendrait Dieu en revêtant les insignes de la divinité ; toutefois, ce n'est pas ainsi qu'on le devient, mais par les vertus. Les arbres de la campagne et les cèdres du Liban qu'il a plantés seront rassasiés ; les passereaux y feront leurs nids.*

Saint Louis était semblable à Jacob ; il était revêtu des vêtements de l'aîné, mais au dedans il était simple. *Mais pour moi, pendant qu'ils me tourmentaient je revêtais le cilice, j'humiliais mon âme dans le jeûne.*

Le seigneur Louis est entré dans le royaume en passant au milieu des lions. *Le roi d'Israël passe comme le matin. L'aurore se détruit elle-même eu naissant et croissant ; Similitudes : d'après saint Jacques, la vapeur qui paraît [469] pour un peu de temps... pour cela les royaumes des Babyloniens, des Persans, des Grecs, des Romains sont vus en songe.*

*Vous l'avez couronné de gloire et d'honneur. C'est lui qui te couronne dans sa miséricorde et dans sa bonté. Dans l'Ecclésiastique, il est dit d'Aaron : Il l'a couronné d'ornements de majesté, La crainte du Seigneur est une couronne de joie.*

Vinaigre contraire aux champignons estant prins apres iceus ; [Plin., Hist. nat.,] l. 22. c. 23. Serpent environné de betoine se debat et meurt ; l. 25. [c. VIII.] Serpent acharné ne s'arrache qu'avec la main gauche ; [l.] 28. c. 3. Serpent pose sa peau et rajeunit, a recours au fenouil, et pour

<sup>3505</sup> L'identité de l'écriture de ces notes avec la pièce qui précède et avec celle qui suit permet de croire qu'elles remontent à la même époque.

<sup>3506</sup> Vers. 2.

<sup>3507</sup> Suet., l. IV, c. XXII ; Joseph., de Antiq. Jud., l. XIX, c. I.

<sup>3508</sup> Vers. 16, 17.

<sup>3509</sup> Gen., XXVII, 15.

<sup>3510</sup> Ps. XXXIV, 13.

<sup>3511</sup> Ps. LVI, 5.

<sup>3512</sup> Vers. 1.

<sup>3513</sup> Vers. 15.

<sup>3514</sup> Dan., II, 31-40.

<sup>3515</sup> Vers. 6.

<sup>3516</sup> Vers. 4.

<sup>3517</sup> Vers. 9.

<sup>3518</sup> Ibid., I, 11.

esclaircir sa vëue, ilz (*sic*) despouillent premierement leur teste<sup>3519</sup> ; *item*, se sentant amorty et que ses escailles se tiennent l'un'a l'autre, il se frotte au genevrier ; [l.] 8. c. 27. Roiteletz curent les dens des crocodiles et leur font ouvrir la bouche en dormant ; ce pendant le rat d'Inde se lance dedans, et luy ronge les entrailles et le fait mourir ; [l. VIII,] c. 25. Grecz tiennent que la pasture du fresne est poison aux bestes qui ne ruminent. Pline a veu un serpent choisir le feu plustost que le fresne ; l. 16. c. XIII.

Le long du fleuve Euphrates serpens ne nuisent aux habitans mais estrangers ; les scorpions de Latmos en Carie au contraire ; [l.] 8. c. 59. Le pescheteau, diable de mer, trouble le limon pour y faire venir les petitz poissons et les attire et prend ; l. 9. 42. Admirable nature du nacre et du cancre ou scuade ; *ibidem*. [470]

---

<sup>3519</sup> Cf. Arist., Hist. Animal., l. VIII, c. XVII.

## LXIV. Notes pour un sermon sur l'humilité et la chasteté

Fin août 1602 <sup>3520</sup>

(INÉDITES)

*Custodiens parvulos Dominus ; humiliatus sum, et liberavit*<sup>3521</sup>. Fasianas pediculi interficiunt nisi pulverantes sese. Greg. Turon., *De Gloria Confess.*, c. 32 : « Sile, vir Dei, quia non est necesse proloqui virum nemine interrogante secretum. » Gen. 40 <sup>3522</sup>; *Videbam vitem*, etc. Psal. 68 <sup>3523</sup>: *Eripe me de luto, ut non infigar ; libera me ab iis qui oderunt me, et de profundis aquarum. Non me demergat tempestas aquæ, neque absorbeat me profundum, neque urgeat super me puteus os suum. Vir obediens loquetur victorias*<sup>3524</sup>. *Emitte manum tuam de alto ; eripe me, libera me de aquis multis et de manu filiorum alienorum ;* [Ps.] 143 <sup>3525</sup>. Lot, Gen. 19. [471]

Quis magis nos privat rebus nostris amore ? Sol suis radiis efficit ut vestimenta abjiciamus ; sed idem vestit arbores floribus et frondibus. *Fortis ut mors dilectio*<sup>3526</sup>. Sarai castissima in matrimonio : *Postquam consenui et dominus meus vetulus est, voluptati operam dabo ?* Gen. 18 <sup>3527</sup>. Et tamen adhuc erat pulcherrima, Gen. 20 : Abimelech. *Pro nihilo salvos facies illos ; in ira populus confringes ;* [Ps.] 55 <sup>3528</sup>. Es. 50 <sup>3529</sup>: *Dominus Deus aperit mihi aurem ; ego autem non contradico, retrorsum non abii. Sagitta Saul non est reversa inanis*<sup>3530</sup>. Jael, Judicum 50, Sisaram. Esther omnia observabat ac eo tempore solita erat cum nutriebat eam parvulam in domo sua ; Est. 2 <sup>3531</sup>. *Pœnitet me fecisse hominem quia caro sunt*<sup>3532</sup>. Eph. 5 <sup>3533</sup>: *Fornicatio nec*

*Le Seigneur garde les petits ; j'ai été humilié, et il m'a délivré. La vermine tue les faisans s'ils ne se couvrent de poussière. Saint Grégoire de Tours, De la gloire des Confesseurs : « Garde le silence, ô homme de Dieu ; c'est inutile de publier le nom d'un inconnu quand personne ne le demande. » Je voyais un cep, etc. Retirez-moi de la fange afin que je n'enfonce point ; délivrez-moi de ceux qui me haïssent et du profond des eaux. Que la tempête ne me submerge pas, que l'abîme ne m'engloutisse pas, que le puits ne referme pas sa bouche sur moi. L'homme obéissant parlera de ses victoires. Envoyez d'en-haut le secours de votre main ; délivrez-moi, sauvez-moi des grandes eaux et de la main des fils des étrangers... [471]*

Quelle force plus que celle de l'amour nous prive de nos biens ? La chaleur des rayons du soleil nous oblige à rejeter nos vêtements ; mais cet astre même revêt les arbres de fleurs et de feuilles. *L'amour est fort comme la mort. Sarai très chaste dans le mariage : Après que je suis devenue vieille et que mon seigneur est aussi vieux, penserai-je au plaisir ? Et cependant, elle était encore très belle : Abimélech. Vous ne les sauverez à aucun prix ; vous briserez les peuples dans votre colère. Le Seigneur Dieu m'a ouvert l'oreille ; pour moi, je ne contredis point, je ne me suis pas retiré en arrière. La flèche de Saül n'est pas retournée sans effet... Esther observait toutes*

<sup>3520</sup> Ce fragment de sermon est écrit au revers d'une lettre qui, d'après son contenu, est du mois d'août 1602, ce qui autorise à penser qu'il a été rédigé dans le courant de ce même mois.

<sup>3521</sup> Ps. CXIV, 6.

<sup>3522</sup> Vers. 9.

<sup>3523</sup> Vers. 15, 16.

<sup>3524</sup> Prov., XXI, 28.

<sup>3525</sup> Vers. 7.

<sup>3526</sup> Cant., ult., 6.

<sup>3527</sup> Vers. 12.

<sup>3528</sup> Vers. 8.

<sup>3529</sup> Vers. 5.

<sup>3530</sup> II Reg., I, 22.

<sup>3531</sup> Vers. 20.

<sup>3532</sup> Gen., VI, 7, 3.

<sup>3533</sup> Vers. 3.

*nominetur.* [472]

*choses comme elle avait coutume lorsqu'il l'élevait petite enfant dans sa maison. Je me repens d'avoir fait l'homme, parce qu'ils sont chair. Que la fornication ne soit pas même nommée.* [472]

## LXV. Sommaire d'un sermon sur le jugement dernier

1602 <sup>3534</sup>

*Et congregabuntur ante eum omnes gentes et separabit eos ab invicem.*  
[MATT., XXV, 32.]

2. Thimot. 4 <sup>3535</sup>: *Testificor coram Deo.*  
Joel, 3 <sup>3536</sup>: *Ecce in diebus illis et in tempore illo, cum convertero captivitatem Juda et Hierusalem, congregabo omnes gentes, et educam eas in vallem Josaphat, et disceptabo cum eis ibi ; et judicabor cum eis, Heb. Quid admiramini*<sup>3537</sup> ? etc. Ergo congregabuntur omnes. Et tunc fiet separatio. Agar et Ismael<sup>3538</sup>. *Duo erunt ;* Mat. 24 <sup>3539</sup>.

Mat. [XXV,] 12 : *Amen dico vobis.* 1 Cor. 4 <sup>3540</sup>: *Mihi autem pro minimo est, etc. ; itaque nolite ante tempus judicare.* Dan. 7 <sup>3541</sup>: *Judicium sedit et libri [473] aperti sunt.* Apoc. 20 <sup>3542</sup>: *Vidi thronum candidum, et sedentem super eum, a cujus conspectu fugit terra et cœlum, et locus non est inventus eis ; et vidi mortuos, etc., et libri aperti sunt, et alius liber qui est vitæ ; et judicati sunt mortui ex iis quæ scripta erant in libris secundum opera eorum. Liber vitæ, prædestinatorum ;* Anselmus<sup>3543</sup> : *vitæ Christi.*

Soph. 1 <sup>3544</sup>: *Et erit in die illa ; scrutabor in lucernis Hierusalem, et visitabo super viros defixos in fœcibus suis, qui dicunt in cordibus suis : Non faciet Dominus bene, non faciet male. [In die illa ;] 1. De captivitate Babilonis ; 2. Hier.*<sup>3545</sup> (et Joseph.), *de excidio Hierusalem ; 3. de die judicii. In lucernis ; verbi Dei et Sanctis. Hierusalem ;* Bern.<sup>3546</sup>, *etiam Sanctos. Cum accepero tempus, ego justitias judicabo ;* [Ps.] 74 <sup>3547</sup>. *Misericordiæ*

*Et toutes les nations seront rassemblées devant lui et il les séparera les uns d'avec les autres.*

*Je t'en conjure devant Dieu. Voilà qu'en ces jours-là et en ce temps-là, lorsque j'aurai ramené les captifs de Juda et de Jérusalem, je rassemblerai tous les peuples et je les conduirai dans la vallée de Josaphat, et là j'entrerai en jugement avec eux ; selon l'hébreu : et je serai jugé avec eux. Pourquoi regardez-vous ? etc. Donc, tous seront rassemblés. Et alors se fera la séparation... Deux seront, etc.*

*En vérité, je vous le dis. Pour moi, je me mets fort peu en peine, etc. ; c'est pourquoi ne jugez pas avant le temps. Le jugement se tint et les livres furent [473] ouverts. Je vis un trône blanc, et quelqu'un assis dessus, en présence duquel la terre et le ciel s'enfuirent, et leur place ne se trouva plus ; et je vis les morts, etc. ; et les livres furent ouverts, et un autre livre qui est le livre de vie ; et les morts furent jugés sur ce qui était écrit dans les livres selon leurs œuvres. Le livre de vie, c'est-à-dire des prédestinés ; d'après Anselme, c'est la vie du Christ.*

*En ce jour-la je scruturai Jérusalem avec des lampes et je visiterai les hommes enfoncés dans leur lie, qui disent en leurs cœurs : Le Seigneur ne fera pas de bien, il ne fera pas de mal. [En ce jour-là ;] 1. De la captivité de Babylone ; 2. saint Jérôme (qui renvoie à Josèphe) : de la destruction de Jérusalem ; 3. du jour du jugement. Avec des lampes ; de la parole de Dieu et de l'exemple*

<sup>3534</sup> La date de ce sommaire est conjecturée par la conformité d'écriture qu'il offre avec les précédents.

<sup>3535</sup> Vers. 1.

<sup>3536</sup> Vers. 1, 2.

<sup>3537</sup> Act., I, 11.

<sup>3538</sup> Gen., XXI, 10.

<sup>3539</sup> Vers. 40.

<sup>3540</sup> Vers. 3, 5.

<sup>3541</sup> Vers. 10.

<sup>3542</sup> Vers. 11, 12.

<sup>3543</sup> Enarrat. in Apoc., in locum.

<sup>3544</sup> Vers. 10, 12.

<sup>3545</sup> Comm. in Soph., in locum.

<sup>3546</sup> Serm. LV in Cant.

<sup>3547</sup> Vers. 3.

*Domini quia non sumus consumpti*<sup>3548</sup>.  
Historia Joseph.

Quarta die : *Fiant luminaria in firmamento*<sup>3549</sup>, etc. Isaïæ 34 <sup>3550</sup>: *Tabescet omnis militia cæli et complicabuntur sicut liber cæli. Cæli qui, ut libri, enarraverunt gloriam Dei*<sup>3551</sup>. Apocal. 6 <sup>3552</sup>: *Cælum recedet quasi liber involutus. Sol, luna, etc. Dueil, honte. [Psalm.] 96 <sup>3553</sup>: Ignis ante ipsum præcedet. [474] [Psalm.] 49 <sup>3554</sup>: Ignis in conspectu ejus exardescet. 2. Thess. 1 <sup>3555</sup>. 2. Pet. 3 <sup>3556</sup>.*

*Tunc omnes morientur. Heb. 9 <sup>3557</sup>: Statutum est, etc. [Ps.] 88 <sup>3558</sup>: Quis est homo qui vivet et non videbit mortem ? Ro. 5 <sup>3559</sup>: In omnes homines mors pertransiit.*

1 Cor. 15 <sup>3560</sup>: *Omnes resurgemus. Tuba : Mittet Angelos suos cum tuba et voce magna*<sup>3561</sup>. 1. Thess. 4 <sup>3562</sup>: *Ipse Dominus in jussu, in voce Archangeli, in tuba Dei descendet de cælo, et mortui qui in Christo sunt resurgent primi. 1. Cor. 15 <sup>3563</sup>: Ecce mysterium dico vobis : Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur. In momento, in ictu oculi, in novissima tuba; canet enim tuba. Hæc tuba ad bellum malos, ad festum bonos, omnes ad judicium. Ut enim cæcinit buccina in monte Sinai cum daretur lex*<sup>3564</sup>, sic et canet cum Legislator examinabit utrum lex servata sit. Surgite, mortui, et venite, etc. Jo. 5 <sup>3565</sup>: *Nolite mirari hoc, quia venit hora in qua omnes qui in monumentis sunt audient vocem Filii Dei ; et procedent qui bona, etc.*

O vox terribilis ! *Sonet hæc vox in*

des Saints. *Jérusalem ; saint Bernard : même les Saints. Lorsque j'aurai pris mon heure, je jugerai les justes. C'est grâce aux miséricordes du Seigneur que nous n'avons pas été consumés. Histoire de Joseph.*

Le quatrième jour : *Qu'il soit fait des luminaires dans le firmament, etc. Toute la milice des cieus s'anéantira, et les deux se rouleront comme un livre. Les cieus qui, comme des livres, ont annoncé la gloire de Dieu. Le ciel se [474] retirera comme un livre roulé. Le soleil, la lune, etc... Le feu marchera devant lui. Le feu s'allumera en sa présence.*

Alors tous mourront. *Il est statué, etc. Quel est l'homme qui vivra et qui ne verra pas la mort ? La mort a passé dans tous les hommes.*

*Nous ressusciterons tous. La trompette : Il enverra ses Anges avec une trompette et une voix éclatante. Aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange et au son de la trompette de Dieu, le Seigneur même descendra du ciel, et ceux qui seront morts dans le Christ ressusciteront les premiers. Voici que je vais vous dire un mystère : A la vérité, nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés. En un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette ; car la trompette sonnera. Cette trompette appellera les méchants à la guerre, les bons à la fête, tous au jugement. Car ainsi que la trompette sonna sur le mont Sinaï lorsque la loi fut donnée, de même sonnera-t-elle lorsque le Législateur examinera si la loi a été gardée. Levez-vous, morts, et venez, etc. Ne vous en étonnez pas, car l'heure vient où tous ceux qui*

<sup>3548</sup> Thren., III, 22.

<sup>3549</sup> Gen., I, 14.

<sup>3550</sup> Vers. 4.

<sup>3551</sup> Ps. XVIII, 1.

<sup>3552</sup> Vers. 14.

<sup>3553</sup> Vers. 3.

<sup>3554</sup> Vers. 3.

<sup>3555</sup> Vers. 8.

<sup>3556</sup> Vers. 7.

<sup>3557</sup> Vers. 27.

<sup>3558</sup> Vers. 49.

<sup>3559</sup> Vers. 12.

<sup>3560</sup> Vers. 51.

<sup>3561</sup> Matt., XXIV, 31.

<sup>3562</sup> Vers. 15.

<sup>3563</sup> Vers. 51, 52.

<sup>3564</sup> Exod., XIX, 16, 19 ; XX, 18.

<sup>3565</sup> Vers. 28, 29.

*auribus nostris*<sup>3566</sup>, [475] ut Hieronimus<sup>3567</sup>. O vox omnipotens, quam mirabiles effectus ! transsubstantiatio. Job in lege naturæ conformis articulo resurrectionis nostræ, etsi a solo Deo fieri possit. Judicium, resurrectio. *Quid tu vides, Hieremia*<sup>3568</sup> ? Jacob, Esau. Carbones, aurum. Melas et Cyphissus<sup>3569</sup>.

*Tunc parebit signum*<sup>3570</sup>. « O Crux, ave<sup>3571</sup>, » etc. [476]

*sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui auront fait le bien en sortiront*, etc.

O voix terrible ! *Que cette voix retentisse à nos oreilles*, comme dit saint [475] Jérôme. O voix toute-puissante, quels merveilleux effets ! transsubstantiation. Job, dans la loi de nature, témoigne, en conformité avec nous, de sa foi à l'article de notre résurrection ; bien que celle-ci se puisse faire par Dieu seul. Jugement, résurrection. *Que vois-tu, Jérémie ?... Charbon, or. Mélas et Céphisse*.

*Alors apparaîtra le signe*. « O Croix, je te salue ! » etc. [476]

---

<sup>3566</sup> Cant., II, 14.

<sup>3567</sup> Reg. Monach. ex scriptis S. Hieron. collecta, c. XXIII.

<sup>3568</sup> Jerem., XXIV, 3.

<sup>3569</sup> Plin., Hist. nat., l. II, c. CVI (*al.* CIII).

<sup>3570</sup> Matt., XXIV, 30.

<sup>3571</sup> Hymn. Vexilla Regis.



## Table de correspondance de cette nouvelle Edition avec les précédentes, et indication de la provenance des Manuscrits

NOUVELLE ÉDITION	PROVENANCE DES MSS.	ANCIENNES ÉDITIONS	ÉDITIONS MODERNES
I	.....	Ed. de 1641, I Ed. de 1643, Partie I, XXII	<i>Vivès</i> , V, p. 1 <i>Migne</i> , IV, col. 1172
II	.....	Ed. de 1643, I, XXV	<i>Viv.</i> V, p. 104 <i>Mig.</i> IV, col. 1257
III	pp. 55-64 p. 65	ANNECY. Visitation Idem	<i>Mig.</i> VI, col. 345 <i>Inédit</i>
IV	.....	Ed. de 1641, XIII Ed. de 1643, II, XVII	<i>Viv.</i> V, p. 183 <i>Mig.</i> IV, col. 1324
V	pp. 80, 81 (l. 1-29) suite	ANNECY. Visitation Idem	Voir note (591), p. 81 <i>Inédit</i>
VI	.....	Ed. de 1641, XV Ed. de 1643, II, XVIII <i>Vie</i> du Saint par Charles-Auguste, livre I	<i>Viv.</i> V, p. 296 <i>Mig.</i> IV, col. 1419
VII	1 <sup>er</sup> rédaction	TURIN. Visitation	
VIII, IX	Rédaction définitive	GENEVE. Bibliothèque publique TURIN. Visitation	<i>Mém.</i> de l'Académ. Salésienne, t. XIV <i>Inédits</i>
X	.....	Ed. de 1641, III Ed. de 1643, II, I	<i>Viv.</i> IV, p. 161 <i>Mig.</i> IV, col. 829
XI	.....	Ed. de 1641, IV Ed. de 1643, II, II	<i>Viv.</i> IV, p. 170 <i>Mig.</i> IV, col. 837
XII, XIII	.....	TURIN. Visitation	<i>Inédits</i>
XIV	.....	Ed. de 1641, XVII Ed. de 1643, II, VI	<i>Viv.</i> IV, p. 327 <i>Mig.</i> IV, col. 967
XV	.....	Ed. de 1641, XVIII Ed. de 1643, II, VII	<i>Viv.</i> IV, p. 333 <i>Mig.</i> IV, col. 971
XVI	.....	Ed. de 1641, IX Ed. de 1643, II, IX	<i>Viv.</i> IV, p. 407 <i>Mig.</i> IV, col. 1032
XVII	.....	Ed. de 1641, XVI Ed. de 1643, II, X Ed. de 1641, XIX	<i>Viv.</i> IV, p. 479 <i>Mig.</i> IV, col. 1092 <i>Viv.</i> IV, p. 518
XVIII	.....	Ed. de 1643, I, XX	<i>Mig.</i> IV, col. 1124 [477]
XIX	.....	ANNECY. Visitation	<i>Inédit</i>
XX	.....	TURIN. Visitation	<i>Inédits</i>

XXI	.....	Ed. de 1641, XII	Viv. V, p. 95
		Ed. de 1643, II, XVI	Mig. IV, col. 1249
XXII	.....	Ed. de 1641, XXVI	Viv. V, p. 452
		Ed. de 1643, II, XXII	Mig. IV, col. 1546
XXIII	ANNECY. Visitation. (Ancienne copie)	.....	Mig. VI, col. 366
XXIV	.....	Ed. de 1641, XXV	Viv. V, p. 370
		Ed. de 1643, II, XXI	Mig. IV, col. 1480
XXV	.....	Ed. de 1641, XXIV	Viv. V, p. 362
		Ed. de 1643, II, XX	Mig. IV, col. 1473
XXVI	pp. 223- 226 (l. 1- 23)  suite	ANNECY. Visitation. (II Procès de Canonis.)  ANNECY. Visitation. (Fac-simile et Procès)	.....  Mig. VI, col. 201- 203, 207-209, 217- 219
XXVII	.....	Ed. de 1641, VI	Viv. IV, p. 184
		Ed. de 1643, II, IV	Mig. IV, col. 848
XXVIII	.....	Ed. de 1641, XIV	Viv. V, p. 415
		Ed. de 1643, II, XXIII	Mig. IV, col. 1518
XXIX	.....	Ed. de 1641, X	Viv. IV, p. 510
		Ed. de 1643, II, XI	Mig. IV, col. 1181
XXX	.....	Ed. de 1641, XI	Viv. V, p. 57
		Ed. de 1643, II, XII	Mig. IV, col. 1219
XXXI	ANNECY. Visitation	.....	<i>Inédit</i>
XXXII, XXXIII	TURIN. Visitation	.....	<i>Inédits</i>
XXXIV	I ANNECY. Visitation	.....	Mig. VI, col. 371
	II, III Idem	.....	<i>Inédits</i>
XXXC-XL	TURIN. Visitation	<i>Inédits</i>	<i>Inédits</i>
XLI	.....	Ed. de 1641, V	Viv. IV, p. 179
		Ed. de 1643, II, III	Mig. IV, col. 845
XLII	.....	Ed. de 1641, XXIII	Viv. V, p. 353
		Ed. de 1643, II, XIX	Mig. IV, col. 1465
XLIII	.....	Ed. de 1641, XX	Viv. V, p. 68
		Ed. de 1643, II, XIII	Mig. IV, col. 1228
XLIV	.....	Ed. de 1641, XXI	Viv. V, p. 76
		Ed. de 1643, II, XIV	Mig. IV, col. 1234
XLV	.....	Ed. de 1641, XXII	Viv. V, p. 89
		Ed. de 1643, II, XV	Mig. IV, col. 1245
XLVI,	I-VI I-III	ANNECY. Visitation ANNECY. Visitation	..... ..... <i>Inédits</i> <i>Inédits</i>
XLVII	IV V VI	GENEVE. M. l'abbé Chavaz ..... ANNECY. Visitation	..... ..... <i>Inédit</i> <i>Inédit</i> Mig. VI, col. 1099
XLVIII, XLIX	ANNECY. Visitation	.....	<i>Inédits</i>
L	.....	Ed. de 1641, VII	Viv. IV, p. 207
		Ed. de 1643, II, V	Mig. IV, col. 867 [478]
LI	.....	Ed. de 1641, VIII	Viv. IV, p. 370
		Ed. de 1643, II, VIII	Mig. IV, col. 1001
LII	pp. 377, 378 (l. 1-	ANNECY. Visitation	..... <i>Inédit</i>

	21) suite	TURIN. Visitation		
LIII, LIV		ANNECY. Visitation	.....	<i>Inédits</i>
		THORENS-SALES.		
LV		M. le comte de Roussy	.....	<i>Inédit</i>
		de Sales		
LVI-LVIII		ANNECY. Visitation	.....	<i>Inédits</i>
LIX		.....	Ed. princeps, Paris, Rolin, 1602	<i>Viv. V, p. 463</i> <i>Mig. IV, col. 1555</i>
LX		ANNECY. Visitation	.....	<i>Inédit</i>
		METZ par ANNECY.	Ed. de 1641, II	<i>Viv. V, p. 198</i>
LXI		M <sup>me</sup> la comtesse		
		d'Asnières de Sales.	Ed. de 1643, I, XXIX	<i>Mig. IV, col. 1336</i>
		(Ancienne copie)		
	pp. 463, 464	TURIN. Visitation	.....	<i>Inédit</i>
LXII	pp. 465- 468 (l. 1, 2)	ANNECY. Visitation	.....	<i>Mig. VI, col. 362</i>
	fin	TURIN. Visitation	.....	<i>Inédit</i>
LXIII, LXIV		ANNECY. Visitation	.....	<i>Inédits</i>
LXV		PARIS. Visitation (1 <sup>er</sup> Monastère)	.....	<i>Inédit [479]</i>

## Glossaire des locutions et des mots surannés ou pris dans une acception inusitée aujourd'hui qui se trouvent dans le premier volume des Sermons de saint François de Sales

(Les mots distingués par une \* ont paru dans les Glossaires des tomes précédents.)

- \* ABONDANT (d') — *de plus*.
- ABRIL — *abri*.
- ACCIDENT — *pour événement, circonstance* (voir p. 58).
- ACCOINTER (s') — *se lier familièrement*.
- ACCOMMODER — *attribuer, approprier* (v. pp. 6, 240).
- ADDRESSER — *pour faire aller droit* (v. p. 158).
- ADJUGER — du lat. ADJUDICARE, *décider* (v. p. 155).
- \* ADMIRABLE — *étonnant* (v. p. 71).
- ADMIRATION — *étonnement* (voir p. 198).
- \* ADMIRER — *s'étonner* (v. p. 32).
- ADVANCER (s') — *pour se mettre en saillie* (v. p. 246).
- \* ADVENTURE (a l', d', par) — *peut-être*.
- ADVEU — *pour approbation, agrément* (v. p. 203).
- ADVOUER — *pour reconnaître* (v. pp. 204, 398, 399).
- AFFERMER — *pour affirmer*.
- \* AINS — *mais, mais plutôt, mais encore*.
- ALLEGUER — du lat. ALLEGARE, *exposer en détail* (v. p. 269).
- A L'HEURE — *sur-le-champ* (voir p. 447).
- \* AMUSER (s') — *pour s'occuper, se plaire*.
- ANNIVERSEL — *anniversaire* (voir p. 249).
- \* APPERT (il) — *il est évident*.
- \* APPREHENSION — *action de saisir par l'esprit* (v. pp. 224, 258, etc.)
- \* APPROCHEMENT — *approche*.
- \* ARRAISONNER — *interpeller, apostropher* (v. p. 434).
- \* A SÇA VOIR MON — *locution interrogative* (v. p. 223).
- ASPERSER — *asperger*.
- ASSAYSONNÉ — *pour approprié, accommodé* (v. p. 88).
- ASSISTER — du latin ASSISTERE, *être, se rendre présent* (v. pp. 30, 61, 313).
- ASTROLOGIEN — *astrologue*.
- ATHEISTE — *athée*.
- ATTAQUER (l'escarmouche) — (v. note (3325), p. 426).
- ATTOUCHER — *toucher à*. [481]
- \* ATTREMPER — *tempérer, modérer, adoucir*.
- \* AUCUN, AUCUNE — *pour un, une, quelqu'un, quelqu'une, quelque* (v. pp. 24, 62, 313, etc.)
- \* AUCUNEMENT — *nullement, quelque peu* (v. pp. 67, 325).
- AUDITOIRE — du lat. AUDITORIUM, *lieu où l'on se réunit pour écouter* (v. p. 246).
- AU REGARD DE — *à l'égard de*.
- AVECQUE — *avec* (v. p. 409, 2<sup>e</sup> leçon).
- \* AVIVER — *rendre plus vif*.
- \* AVOISINER (s') — *s'approcher* (voir p. 231).
  
- \* BAILLER — *donner*.

BEE — *béante* (v. p. 8).

\* BENEFICE — pour *bienfait* (voir pp. 314, 453).

\* BIGEARRE — *bigarre*.

\* BOULEVERT — *boulevard* (voir p. 431).

ÇA BAS — *ici-bas*.

CAIGNARDIER — pour *indolent, fainéant*.

CALENDE — *première* (v. p. 56). Du lat. CALENDÆ.

CARCASSÉ — *cassé, fêlé (?)* (v. p. 56).

\* CARESME PRENANT — *les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres* (v. p. 127).

CAUTELE — du lat. CAUTELA, *défiance prudente*.

\* CE — *ceci, cela* (v. pp. 155, 182, etc.)

\* CEANS — *ici, ce lieu*.

CELEBREMMENT — *solemnellement*.

\* CELLE — pour *cette* (v. pp. 120, 197, etc.)

CE PENDANT — *pendant ce temps*.

CHEUTE — ancienne forme du participe passé féminin du verbe *cheoir* (v. p. 221).

CLARIFICATION — du lat. CLARIFICATIO, *glorification*.

\* COMBIEN QUE — *bien que*.

COMMANDÉ (être) — *chargé de faire* (v. p. 57).

\* COMME — pour *que, comment* (v. pp. 70, 90, 149, etc.)

COMMENT — pour *comme* (voir p. 232).

COMMODITÉ — du lat. COMMODITAS, *avantage* (v. p. 417).

COMPAROISTRE — pour *apparaître* (v. pp. 180, 181).

COMPRENDRE — du lat. COMPREHENDERE, *renfermer* (v. p. 247).

CONFERER — du lat. CONFERRE, *réunir* (v. p. 248).

CONFORTATIF — *propre à conforter* (v. p. 183).

CONJURÉ — pour *juré* (v. p. 241).

\* CONSPIRER — du lat. CONSPIRARE, *se réunir* (v. p. 435).

CONTAMINER — du lat. CONTAMINARE, *souiller, polluer*.

\* CONTE — pour *compte*.

CONTEMPLATION (en) — *en vue* (v. p. 55).

CONTINGEMENT — *d'une manière contingente*.

\* CONTREGARDER — *sauvegarder, garder avec soin*.

\* CONTREROLLER — *contrôler*.

CONVERSATION — pour *société* (v. p. 23).

\* COTTER — *décrire, noter*.

\* COUPEAU — *cime*.

\* COURAGE — pour *cœur, ardeur* (v. pp. 4, 10, 255, etc.)

COURS (donner le) — *lâcher* (v. p. 147).

COURSE — pour *cours* (v. p. 66).

COUSTUMIER — *ordinaire, habituel*.

\* CURIEUX — pour *soigné* (voir p. 413). Du lat. CURIOSUS.

\* CY — *ici*.

\* DAVANTAGE — *bien plus*.

\* DE — pour *sur, dès* (v. pp. 51, 153).

\* DEBOUTTER — *repousser, rejeter* (v. p. 459).

\* DEFAILLIR — *manquer, faire défaut* (v. pp. 135, 206).

\* DEPARTIR (se) — *se séparer* (v. p. 206).

\* DEPLORATION — du latin DEPLORATIO, *action de déplorer, lamentation*. [482]

\* DEPORTER (se) — *désister, se retirer* (v. p. 318). Du lat. DEPORTARE.

DEPOSITAIRE — pour *dépositaire* (v. p. 548). Du bas-latin DEPOSITORIUM, *dépôt*.

\* DESENGAGER — *dégager, retirer, délivrer*.

DESPLOYANCE — du lat. DISPLICENTIA, *déplaisir, regret, douleur*.

\* DESSEIGNER — *former un dessein*.

\* DESSUS — *sur*.

\* DEVANT — pour *avant* (v. pp. 3, 11, etc.)

\* DEVISER — du bas-lat. DIVISARE, *s'entretenir, converser*.

DICTAMON — du grec DIKTAMON, *dictame* (v. p. 447).

DILATER — du lat. DILATARE, *élargir, étendre* (v. p. 23).

DOINT — ancienne forme de la 3<sup>e</sup> personne du subjonctif présent du verbe *donner* (voir pp. 194, 409, 2<sup>e</sup> leçon).

DOMMAGEABLE — *préjudiciable*.

\* DONT — *c'est pourquoi, de quoi* (v. pp. 20, 78, etc.)

DOTE — du lat. DOS, DOTIS, *dot*.

DOUTER (se) — pour *redouter* (v. p. 92).

\* DRESSER — *ériger, établir*.

DUC — du lat. DUX, *chef* (v. p. 452).

\* DU TOUT — *tout à fait, complètement*.

\* EFFICACE — du lat. EFFICACIA, *efficacité*.

\* EMMY, EMMI — *parmi, entre*.

EMPESCHÉ — pour *embarrassé* (v. p. 269).

ENCOURIR (s') — pour *se mettre à courir* (v. p. 316).

\* ENSEMBLEMENT — *ensemble*.

ENSEPULTURER — *inhumer*.

\* ENTANT QUE — *autant que, selon que, comme*.

\* ENTRETIENEMENT — *entretien*.

\* ENTRETENIR (s') — pour *s'occuper* (v. p. 23).

\* ESCLAIRCIR — pour *éclairer* (v. p. 19).

ESPANDRE — *répandre*.

ESPIE — *espion* (v. p. 452).

\* ESTOLLE — *robe, vêtement* (voir p. 457). Du lat. STOLA.

\* ET SI — *toutefois, aussi bien* (v. p. 425).

\* FACTEUR — pour *créateur*.

FACTURE — du lat. FACTURA, *fabrication* (v. p. 195).

FAILLIR — *manquer, faire défaut* (v. pp. 216, 432).

FALLACE — du lat. FALLACIA, *argument captieux* (v. p. 253).

FASCHERIE — pour *souffrance, tribulation* (v. p. 25).

\* FIANCE — *confiance, assurance*.

FLEURER — *flairer* (v. p. 142).

FORCE (a) — *fortement, par force* (v. pp. 4, 131).

GARDER — pour *empêcher* (voir p. 92).

GRADE — du lat. GRADUS, *degré* (v. p. 77).

GUARITTE — *guérite*.

\* HEUR — *bonne fortune, chance heureuse*.

\* HUIS — du lat. OSTIUM, *porte extérieure*.

HUY — du lat. HODIE, *jour présent*.

\* ICY — pour *ci*.

IMAGINATION — pour *image, souvenir, représentation* (v. p. 60).  
 \* IMPERTINENT — *hors de propos*. Négatif de *pertinent* (lat. PERTINENS), à propos.  
 IMPETRER — du lat. IMPETRARE, *obtenir par supplications* (v. p. 200).  
 INEVITABLE — pour *incontestable* (v. p. 225).  
 INEXCOGITABLE — du lat. INEXCOGITABILIS, *insondable* (v. p. 258).  
 INNOCENT — *bon, salutaire* (?) (v. p. 18). Du lat. INNOCENS.  
 \* INTELLIGENCE — pour *interprétation* (v. pp. 324, 327).  
 \* IRE — du lat. IRA, *colère, courroux*. [483]

\* JA — *déjà, jamais*.  
 JOURDHUY — *aujourd'hui*.  
 \* JUSQUES A TANT QUE — *jusqu'au temps, au moment où*.

\* LAIRRA — ancienne forme de *laissera*.  
 \* LAUTREFOYS — *une autre fois, la prochaine fois* (v. pp. 41, 81, etc.)  
 \* LEVER — du lat. LEVARE, *ôter, enlever* (v. pp. 13, 62, etc.)  
 \* LOS — du lat. LAUS, *louange* (voir p. 419).  
 \* LOYER — pour *récompense* (voir pp. 142, 427).

MALOTRU — *misérable* (v. pp. 13, 88).  
 MAN — *manne* (v. pp. 180, 183, etc.)  
 MANOUVRIER — *ouvrier, manœuvre* (v. p. 195).  
 MANQUEMENT — pour *absence, privation, perte* (v. p. 434).  
 MARGAJAS — *sauvages grossiers* (v. p. 323).  
 \* MARRI — *fâché*.  
 MEMOIRE (de notre) — *récemment, de notre temps* (v. p. 410, 2<sup>e</sup> leçon).  
 \* MERCI — pour *miséricorde* (voir p. 145).  
 \* MESMEMENT — *surtout, même*.  
 MESNAGER — pour *être à la tête d'un ménage* (v. p. 91).  
 METAY — *métayer* (v. p. 388).  
 MILLIASSE — *fort grand nombre*.  
 MISSION — pour *émission* (voir p. 334).

\* NAVIGER — *naviguer*.  
 NEANTISE — *nullité, néant* (voir p. 12).  
 \* NOURRIR — pour *élever* (voir pp. 2, 75, etc.)  
 \* NOURRITURE — pour *entretien, éducation* (v. p. 413).  
 NOYSE — *querelle*.

OBSERVER — du lat. OBSERVARE, *honorer* (v. p. 117).  
 OFFENCER — du lat. OFFENDERE, *commettre une faute* (v. p. 404).  
 \* ONQUES — du lat. UNQUAM, *jamais*.  
 \* ORES, ORES QUE — *maintenant, bien que* (v. pp. 20, 241, etc.)  
 \* OR SUS — *parole d'encouragement*. Cf. l'ital. ORSU.  
 \* OU — pour *tandis que* (v. pp. 406, 2<sup>e</sup> leçon, 457).  
 \* OUBLIANCE — *oubli*.  
 OUTRE PLUS — *bien plus*.

\* PARACHEVER — *parfaire, achever*.  
 \* PAR APRES — *dans la suite*.  
 \* PARMY, PARMY — pour *avec, pendant* (v. pp. 131, 176, etc.)  
 PARSUS (au) — *au dessus, par dessus* (v. p. 245).

PASTURE — *manducation* (?) (voir p. 470).

\* PERDURABLE — du lat. PERDURABILIS, *qui dure toujours, éternel*.

PIETÉ — du lat. PIETAS, *amour naturel des parents, affection* (v. pp. 401, 453).

PLEINIEREMENT — *pleinement* (v. p. 4).

POUDRE — pour *poussière* (voir pp. 336. 357. etc.)

\* POUR AUTANT — *d'autant*.

\* POUR CE, POURCE — pour *par ce*.

POUR L'AMOUR DE — à *cause de* (v. p. 326).

POURPRIN — *pourpre* (v. p. 174).

POUR QUOY — à *cause de quoi* (v. p. 412).

PRATIQUER — *agir sur* (voir p. 160).

PRÆPARATOIRE — *préparation* (v. p. 225).

PREIGNANT — *pressant*.

\* PREMIER — pour *premièrement, avant*.

PRESCHEMENTERIE — terme de mépris, pont *prêche* (v. p. 121).

PRESCHEUR — *prédicateur*.

PRIME FACE — du lat. PRIMA FACIE, à *la première vue* (v. p. 85).

\* PRIS (au) — *en comparaison*.

PROBATION — du lat. PROBATIO, *démonstration* (v. p. 269). [484]

PROCRASTINER — du lat. PROCRASTINARE, *ajourner, remettre au lendemain* (v. p. 90).

\* PROFONDITÉ — du lat. PROFUNDITAS, *profondeur*.

PRONOSTIQUEUR — *pronosticateur* (v. p. 245).

\* PROUVOIR — du lat. PROVIDERS, *pourvoir*.

PURGER — du lat. PURGARE, *purifier* (v. p. 91).

PUYSSAMMENT — *fortement* (v. pp. 57. 131).

PUYSSANT — pour *fort* (v. p. 59).

\* QUAND ET QUAND, QUANT ET QUANT — *avec, simultanément*.

QUE — pour *et, ce que, comme* (v. pp. 141, 211 ; 407, 2<sup>e</sup> leçon ; 419).

QUE... QUE — *soit... soit* (voir p. 78).

\* RAMASSER — pour *réunir, concentrer* (v. pp. 9, 310).

\* RAMENTEVOIR — *se souvenir*.

\* RAPPORTER — pour *remporter* (v. p. 157).

REALLEMENT — de l'ital. REALMENTE, *réellement*.

\* RECREU — *fatigué, lassé*.

REFECTIONNER — *nourrir, repâître*.

REFORMEUR — *réformateur*.

RELEVÉ (d'ouvrages) — *orné d'ouvrages en relief* (v. p. 245).

\* REMONSTRER — pour *démontrer, montrer* (v. pp. 269, 442).

RENOUVEAU — *renouvellement* (v. p. 57).

RESERVER — du lat. RESERVARE, *conserver* (v. p. 315).

RESEUIL — *réseau*.

RESPECT (au) — *en comparaison*.

\* RESENTIMENT — pour *sentiment, souvenir*.

RESSENTIR — *porter le caractère de* (v. p. 6).

RESUSCITATION — du lat. RESUSCITATIO, *action de ressusciter*.

REVERDOYER — *reverdir*.

\* REVIGORER — *rendre force et vigueur à*.

\* REVOQUER — du lat. REVOCARE, *rappeler, convoquer*.

\* ROOLLE — *rôle*.

ROUBBE — *robe*.



RUER — pour *renverser* (v. p. 19).

\* SAGETTE — du lat. SAGITTA, *flèche*.

\* SALVATION — du lat. SALVATIO, *salut*.

\* SAPIENCE — du lat. SAPIENTIA, *sagesse*.

SCUADE — du lat. SQUATUS, *raie* (v. p. 470).

\* SEELLER — *sceller*.

\* SEMBLANCE — *ressemblance*.

\* SERRER — pour *enclore, cacher* (v. p. 325).

SEVELIR — du lat. SEPELIRE, *ensevelir* (v. p. 27s).

\* SI — pour *oui, mais, toutefois*.

SIGNAMMENT — de l'ital. SEGNATAMENTE, *notamment* (v. p. 423).

\* SIGNE (a ce) — de l'ital. A TAL SEGNO, à *tel point* (v. p. 199).

\* SI QUE — *de sorte que, si bien que*.

SOL — pour *sou*.

\* SOUEFVE — *suave*.

SOUVENANCE — *souvenir*.

\* SOUVENTESFOIS — *maintefois*.

SUFFUMIGATION — du lat. SUFFUMIGATIO, *fumigation* (v. p. 439).

SUPPEDITER — du lat. SUPPEDITARE, *fouler aux pieds, terrasser* (v. p. 161). Voir le Glossaire de Du Cange.

SUPPORT — pour *soutien* (voir p. 432).

SUR — pour *de, au dessus de* (voir pp. 147, 225).

SURPRIS — pour *pris* (v. p. 67).

SURVENDRE — *surfaire*.

\* SUS — *parole d'encouragement*. Cf. l'ital. SU.

TABERNACLE — du lat. TABERNACULUM, *tente* (v. p. 254).

TANCER — pour *attaquer* (voir p. 238).

TANT PLUS — *d'autant plus*.

TENIR — pour *garder, suivre* (v. pp. 155, 205). [485]

TIERCEMENT — *troisièmement*.

TIRASSER — *tirailler* (v. p. 146).

TRAIT — pour *trajet* (v. pp. 405, 429).

TRAITTE — pour *distance, étendue* (v. p. 81).

TRANSMARCHER — *passer* (voir p. 154).

TREMPER — pour *détremper* (voir p. 166).

TROMBE, TROMPE — pour *trompette* (v. pp. 56, 57).

TUERIE — *massacre, carnage*.

TURQUESQUE — *turque*.

\* VÀSTETÉ — du lat. VASTITAS, *vaste étendue, immensité* (v. p. 18).

VESTIT (il) — ancienne forme de *vêt* (v. p. 198).

\* VIANDE — pour *nourriture, aliment* (v. pp. 149, 164, etc.)

VIF — du lat. VIVUS, *vivace, vigoureux* (v. p. 51).

VISTE — pour *agile, prompt* (voir p. 19).

VISTEMENT — *promptement*. [486]

# Table des matières

Avant-Propos .....	V
Avis au Lecteur .....	XVI

## PREMIÈRE SÉRIE

### SERMONS REPRODUITS D'APRÈS LES AUTOGRAPHES

I — Sermon pour la fête de la Pentecôte, 6 juin 1593 .....	1
II — Sermon pour la fête de saint Pierre, 29 juin 1593 .....	31
III — Sermon pour le jour de saint Pierre ad vincula, 1 <sup>er</sup> août 1593 .....	55
IV — Sermon pour le douzième Dimanche après la Pentecôte, 28 août 1593 .....	66
V — Plan de sermon pour la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, 14 septembre 1593 .....	80
VI — Sermon pour le dix-huitième Dimanche après la Pentecôte, 10 octobre 1593 .....	85
VII — Harangue pour la prise de possession de la Prévôté de Saint-Pierre de Genève. Première rédaction .....	94
Harangue pour la Prévôté. Rédaction définitive, fin décembre 1593 .....	99
VIII — Plan d'un sermon pour la fête de la Circoncision, 1 <sup>er</sup> janvier 1594 .....	114
IX — Autre plan de sermon pour la fête de la Circoncision .....	117
X — Sermon pour le Dimanche de la Septuagésime, 6 février 1594 .....	119 [487]
XI — Sermon pour le Dimanche de la Sexagésime, 13 février 1594 .....	130
XII — Exorde d'un sermon pour le commencement du Carême, fin février 1594 .....	139
XIII — Fragment d'un sermon pour le jeudi après le premier Dimanche de Carême, 3 mars 1594 .....	142
XIV — Sermon pour le vendredi après le troisième Dimanche de Carême, 18 mars 1594 .....	146
XV — Fragment d'un sermon pour le quatrième Dimanche de Carême, 20 mars 1594 .....	153
XVI — Sermon pour le Dimanche des Rameaux, 3 avril 1594 .....	157
XVII — Sermon pour le mardi de Pâques, 12 avril 1594 .....	166
XVIII — Sermon pour la fête de l'Invention de la sainte Croix, 3 mai 1594 .....	172
XIX — Sommaire d'un sermon pour la fête de la Pentecôte, 29 mai 1594 .....	180
XX — Sommaire d'un sermon sur le Saint-Sacrement, 9-16 juin 1594 .....	182
XXI — Sermon pour le troisième Dimanche après la Pentecôte, 19 juin 1594 .....	185
XXII — Exhortation au service de Dieu, 1594 .....	194
XXIII — Sommaire d'un sermon sur la mission des Pasteurs de l'Eglise, 18 septembre 1594 ..	201
XXIV — Sermon sur la visibilité de l'Eglise, fin septembre 1594 .....	206
XXV — Sermon sur la perpétuité de l'Eglise, octobre 1594 .....	215
XXVI — Sommaire d'un sermon sur la transsubstantiation et le Sacrifice de la Messe, fin octobre 1594 .....	223
XXVII — Sermon pour le Dimanche de la Quinquagésime, 5 février 1595 .....	231
XXVIII — Sermon sur la Salutation Angélique, 1595 .....	240
XXIX — Sermon pour le quatrième Dimanche après Pâques, 23 avril 1595 .....	244
XXX — Sermon pour la fête de la Sainte Trinité, 21 mai 1595 .....	254
XXXI — Plan d'un sermon pour la fête de saint Pierre ès liens, 1 <sup>er</sup> août 1595 .....	265
XXXII — Sommaire d'un sermon sur la sainte Eucharistie figurée et prédite dans l'Ancien Testament, 17 septembre 1595 .....	268
XXXIII — Notes pour un sermon sur les reliques des Saints, 1595 .....	275 [488]
XXXIV — Notes pour des sermons sur divers sujets, 1595 .....	279

I — Sur le jugement dernier .....	279
II — Sur la très sainte Vierge .....	281
III — Sur la primauté de saint Pierre .....	281
XXXV — Plan d'un sermon sur la parole de Dieu, 1596 .....	284
XXXVI — Notes pour un sermon sur la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, 13 avril 1596 .....	287
XXXVII — Sermon pour la fête du Saint-Sacrement, 13 juin 1596 .....	289
XXXVIII — Sommaire d'un sermon pour le Dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, 16 juin 1596 .....	297
XXXIX — Fragment d'un sermon pour le jour de l'octave du Saint-Sacrement, 20 juin 1596 ..	301
XL — Notes pour des sermons sur la sainte Eucharistie, 1596 .....	303
XLI — Sermon pour le Dimanche de la Sexagésime, 9 février 1597 .....	306
XLII — Sermon pour une Dédicace, mars-mai 1597 .....	311
XLIII — Sermon dogmatique sur la sainte Eucharistie, juillet 1597 .....	320
XLIV — Second sermon sur le même sujet, juillet 1597 .....	328
XLV — Troisième sermon sur le même sujet, juillet 1597 .....	342
XLVI — Fragments et notes de sermons sur divers sujets, 1595-1597 .....	348
I — Sur saint Pierre .....	348
II — Sur le désir que Dieu a de notre salut .....	349
III — Sur le souvenir de la Passion .....	351
IV — Sur l'office des Pasteurs .....	351
V — Sur la nature de l'adoration .....	352
VI — Sur le culte des Saints .....	353
XLVII — Notes pour des sermons sur divers sujets, 1598-1601 .....	355
I — Sur la correspondance à la grâce .....	355
II — Sur la mortification produite par l'amour .....	356
III — Sur la pénitence .....	357
IV — Sur le même sujet .....	358
V — Sur l'amour de Dieu et du prochain .....	359
VI — Sur le souvenir de la Croix et de la Passion .....	360
XLVIII — Sommaire d'un sermon pour le Dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, 7 janvier 1601 .....	362
XLIX — Notes d'un sermon pour le Dimanche de la Sexagésime, 25 février 1601 .....	364 [489]
L — Plan d'un sermon pour le premier Dimanche de Carême, 11 mars 1601 .....	367
LI — Plan d'un sermon pour le vendredi après le quatrième Dimanche de Carême, 6 avril 1601 .....	373
LII — Notes d'un sermon pour la fête de Pâques, 22 avril 1601 .....	377
LIII — Notes d'un sermon pour le jeudi de Pâques, 26 avril 1601 .....	380
LIV — Fragment, d'un plan de sermon pour le sixième Dimanche après la Pentecôte, 22 juillet 1601 .....	382
LV — Plan d'un sermon pour la fête de saint Jacques le Majeur, 25 juillet 1601 .....	384
LVI — Sommaire d'un sermon pour le huitième Dimanche après la Pentecôte, 5 août 1601 ...	388
LVII — Plan d'un sermon pour la fête de l'Assomption, 15 août 1601 .....	391
LVIII — Fragments sur divers sujets, mars-avril 1602 .....	396
I — De l'obligation de servir Dieu .....	396
II — L'amour pur exclut tout partage .....	397
LIX — Oraison funèbre du duc de Mercœur. Epître dédicatoire .....	398
Oraison funèbre, prononcée le 27 avril 1602 .....	400
LX — Plans de deux sermons pour la Nativité de saint Jean-Baptiste, 23, 24 juin 1602 .....	436
LXI — Sermon pour la fête de l'Assomption, 15 août 1602 .....	439
LXII — Plan d'un panégyrique de saint Louis, roi de France, 25 août 1602 .....	463
LXIII — Notes pour un sermon sur saint Louis, roi de France, fin août 1602 .....	469

LXIV — Notes pour un sermon sur l'humilité et la chasteté, fin août 1602 .....	471
LXV — Sommaire d'un sermon sur le jugement dernier, 1602 .....	473
Table de correspondance de cette nouvelle Edition avec les précédentes, et indication de la provenance des Manuscrits .....	477
Glossaire des locutions et des mots surannés .....	481 [490]

Imprimé en France  
par I.M.E. - 25-Baume-les-Dames  
Dépôt légal : Septembre 1988  
N° imprimeur : 7122

EN VENTE

TOME I

—

LES CONTROVERSESES

—

TOME II

DEFENSE DE L'ESTENDART DE LA SAINTE CROIX

—

TOME III

INTRODUCTION A LA VIE DEVOTE

—

TOMES IV, V

TRAITTÉ DE L'AMOUR DE DIEU

—

TOME VI

LES VRAYS ENTRETIENS SPIRITUELS

—

Chaque ouvrage se vend séparément

—

SOUS PRESSE

SERMONS — VOLUME II

—

DÉPOSITAIRES

GENEVE. — H. TREMBLEY, LIBRAIRE, RUE CORRATERIE, 4

*Dépositaire principal*

ANNECY. — ABRY, LIBRAIRE, RUE DE L'ÉVECHE, 3

PARIS. — VICTOR LECOFFRE, RUE BONAPARTE, 90

LYON. — EMMANUEL VITTE, PLACE BELLECOUR, 3

BRUXELLES. — SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, RUE TREURENBERG, 16

MARSEILLE. — LIBRAIRIE SALÉSIENNE, RUE DES PRINCES, 78